

2009 | RAPPORT ANNUEL
DE LA ZONE FRANC

AFRIQUE

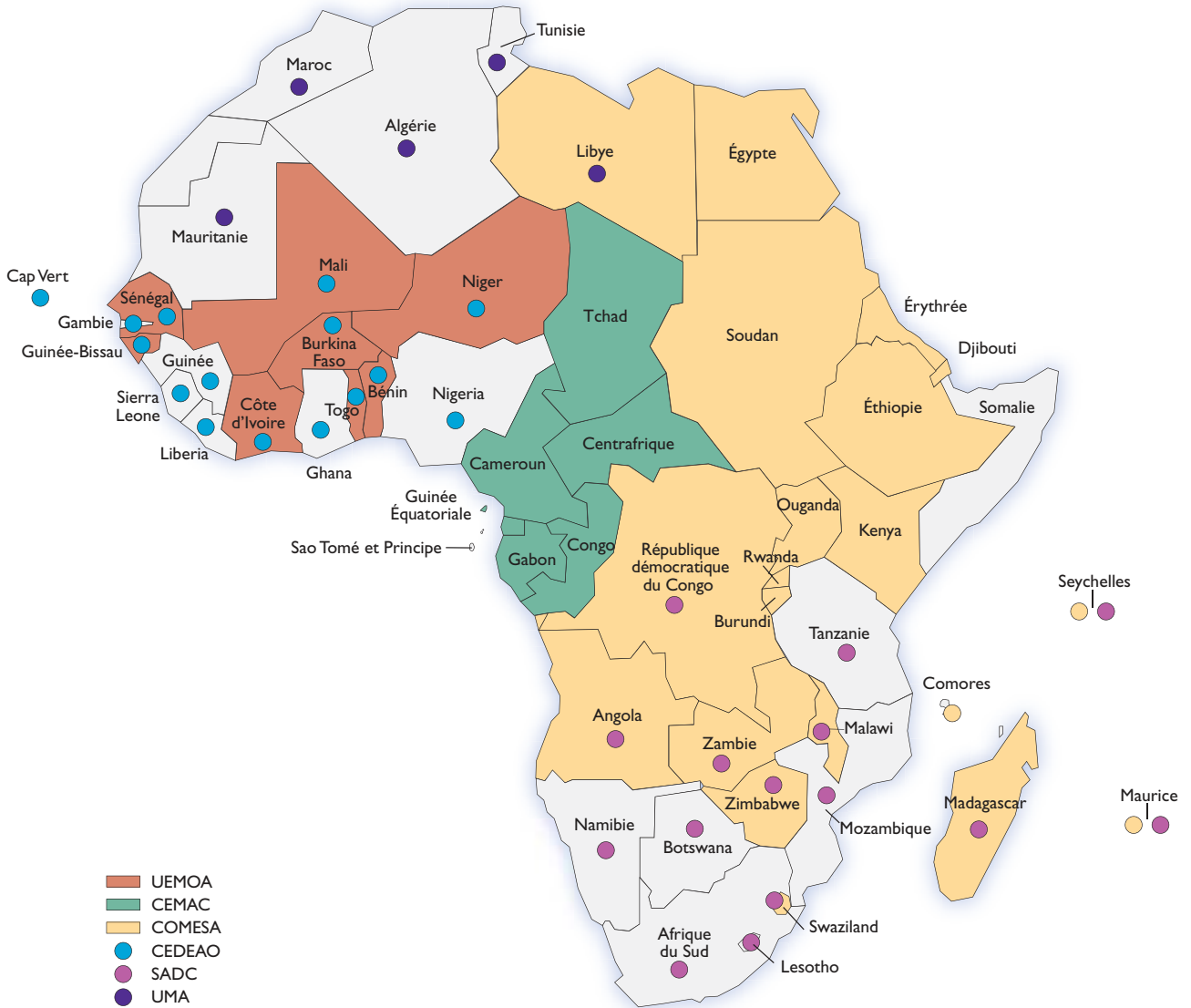


(*) EX-RÉPUBLIQUE YUGOSLAVE DE MACÉDOINE
Échelle à l'équateur : 0 500 1000 km
15° 0° 15° 30° 45° S

Nous tenons à remercier la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (direction des Études et des Relations internationales), la Banque des États de l'Afrique Centrale (direction des Études et direction des Relations internationales) ainsi que la Banque Centrale des Comores pour leur active et précieuse collaboration à la rédaction de ce Rapport. Celui-ci a ainsi pu bénéficier, outre des données les plus récentes sur les économies de la région, d'encadrés thématiques, consacrés cette année à la problématique du développement des secteurs financiers, et d'une synthèse des actes du colloque international sur « la stabilité financière en Afrique centrale », qui fait l'objet de la quatrième partie du présent Rapport.

*Pierre Jaillet
Directeur général
des Études et des Relations internationales
Banque de France*

LES ZONES ÉCONOMIQUES EN AFRIQUE



SOMMAIRE

VUE D'ENSEMBLE	11
L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE INTERNATIONALE	17
11 L'évolution de l'environnement économique international	
111 Évolution économique dans le monde et en Afrique et prévisions pour 2010	19
112 L'évolution des cours des matières premières exportées par les pays de la Zone franc	20
21 L'évolution de l'environnement financier international	
211 Les financements bancaires internationaux en 2009	26
212 Les initiatives en faveur de l'annulation de la dette des pays pauvres	32
L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DANS LES PAYS AFRICAINS DE LA ZONE FRANC	39
11 L'évolution de la situation économique et financière dans la zone UEMOA	
111 L'activité	42
112 L'inflation	43
113 Les finances publiques	43
114 La balance des paiements	44
115 La dette extérieure	45
116 L'intégration régionale	46
117 Les perspectives pour 2010	47
21 L'évolution de la situation économique et financière dans la zone CEMAC	
211 L'activité	54
212 L'inflation	55
213 Les finances publiques	55
214 La balance des paiements	57
215 La dette extérieure	58
216 L'intégration régionale	58
217 Les perspectives pour 2010	59
LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS LES ZONES D'ÉMISSION AFRICAINES	63
11 La politique et les agrégats monétaires dans l'UEMOA	
111 La politique monétaire en 2009	65
112 Les agrégats monétaires	70
113 Le résultat d'ensemble de la politique monétaire	75
114 Les objectifs pour 2010	77
115 Le système bancaire	79
116 Les marchés de titres en UEMOA	79
21 La politique et les agrégats monétaires dans la CEMAC	
211 La politique monétaire en 2009	85
212 Les agrégats monétaires	91
213 Le résultat d'ensemble de la politique monétaire	97
214 Les objectifs pour 2010	98
215 Le système bancaire	98
216 L'intégration financière régionale	100
31 La politique et les agrégats monétaires aux Comores	
311 La politique monétaire en 2009	104
312 Les agrégats monétaires	105
313 Le résultat d'ensemble de la politique monétaire	106

SOMMAIRE

LA STABILITÉ FINANCIÈRE EN AFRIQUE CENTRALE	113
1 Politique monétaire et stabilité financière	
2 Stabilité financière et réglementation prudentielle	
3 Nécessité d'une approche macroprudentielle de la surveillance du secteur financier	
4 Aspects organisationnels	
Tableau de synthèse des données économiques des pays de la Zone franc	120
LES MONOGRAPHIES ÉCONOMIQUES	121
UEMOA	
Bénin	123
Burkina Faso	131
Côte d'Ivoire	139
Guinée-Bissau	147
Mali	155
Niger	163
Sénégal	171
Togo	179
CEMAC	
Cameroun	187
Centrafrique	195
Congo	203
Gabon	211
Guinée équatoriale	219
Tchad	227
Comores	235
LES ANNEXES	
Annexe 1 : Situation au 31 décembre 2009 de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest	244
Annexe 2 : Situation au 31 décembre 2009 de la Banque des États de l'Afrique Centrale	245
Annexe 3 : Situation résumée au 31 décembre 2009 de la Banque Centrale des Comores	246
Annexe 4 : Sigles et abréviations	247
Annexe 5 : Instituts d'émission et monnaies des pays et territoires de la Zone franc	250

Encadrés

Encadré 1 : Les réformes dans le secteur cotonnier en Zone franc	24
Encadré 2 : Évolution de l'aide publique au développement depuis 2004	29
Encadré 3 : Infrastructures, « Objectifs du millénaire pour le développement » et intégration régionale	49
Encadré 4 : Les échanges commerciaux de la Zone franc avec les pays émergents	60
Encadré 5 : Évolution du financement des économies de l'UEMOA depuis 2000	82
Encadré 6 : Évolution du financement des économies de la CEMAC depuis 2000	101
Encadré 7 : Évolution du financement de l'économie des Comores depuis 2000	107
Encadré 8 : Améliorer l'accès à la finance : état des travaux du groupe d'experts « inclusion financière » du G20	109

Cartes

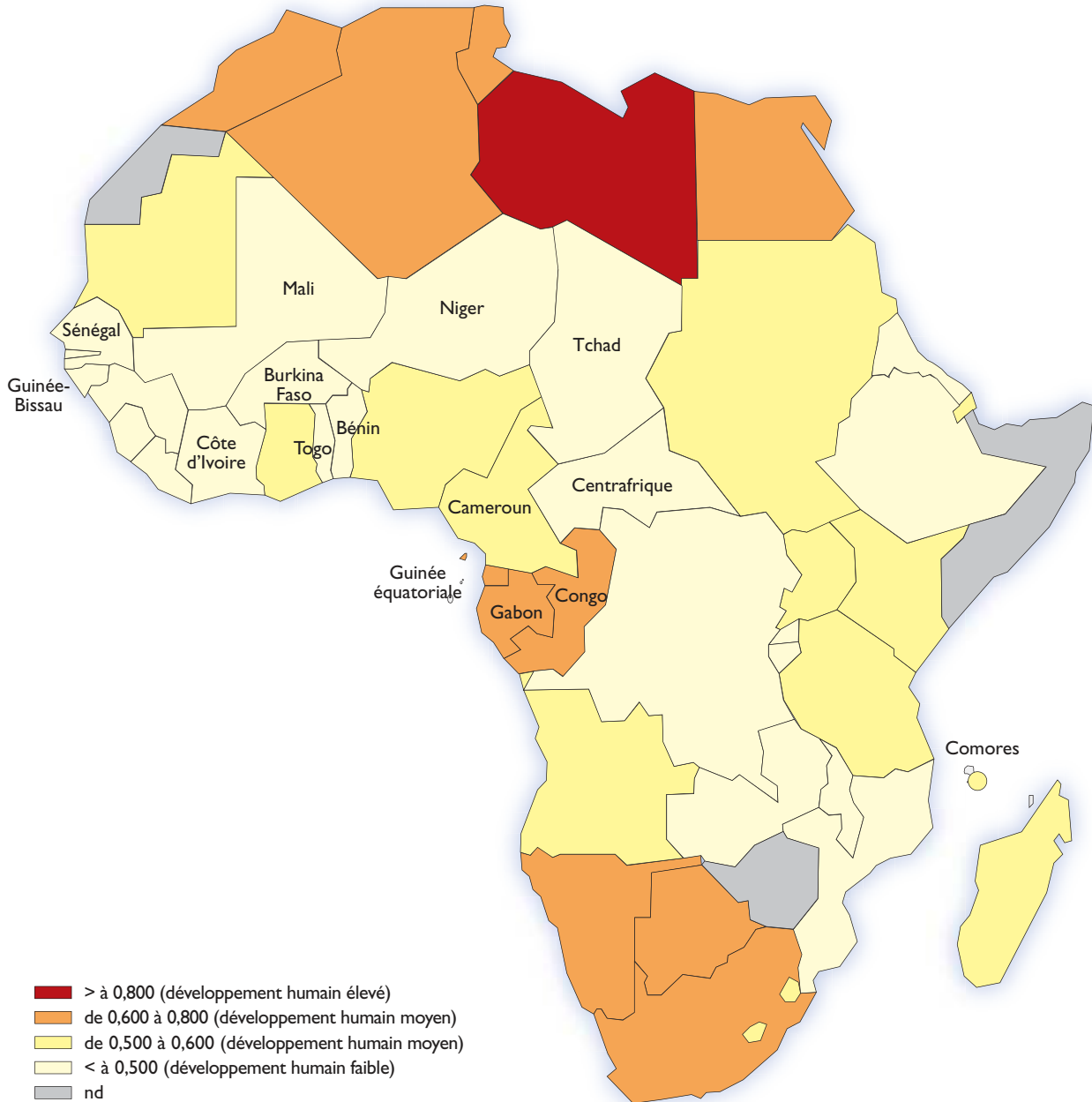
Carte 1 : L'Afrique	2
Carte 2 : Les zones économiques en Afrique	4
Carte 3 : Indicateur de développement humain (2007)	10
Carte 4 : Indice des prix à la consommation de 1999 à 2009	38
Carte 5 : Croissance du PIB en volume de 1995 à 2009	40
Carte 6 : PIB par habitant en 2009	52

Avertissements

- Tous les sigles utilisés dans ce rapport sont développés dans l'annexe 4 située en fin de volume.
- Les données de balance des paiements figurant dans la partie « Monographies » sont obtenues selon la définition du *Cinquième manuel de balance des paiements du FMI*.

INTRODUCTION

INDICATEUR DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN (2007)



Source : PNUD, Rapport mondial sur le développement humain (2009)

VUE D'ENSEMBLE

La récession économique globale observée en 2009, qui s'est traduite par un recul du PIB mondial de 0,6 %, a débouché sur un ralentissement sensible de la croissance économique en Afrique subsaharienne.

ACTIVITÉ

La crise économique et financière internationale s'est répercutée sur les économies des pays de la Zone franc, affectées principalement par la baisse du commerce international et des termes de l'échange moins favorables. Un ralentissement sensible du rythme de croissance en a résulté, le PIB réel progressant en 2009 de 2,8 % pour l'UEMOA (après 3,8 % en 2008) et de 2,1 % pour la CEMAC (après 3,9 % en 2008).

Les économies de la Zone franc ont néanmoins relativement bien résisté à ce nouveau choc exogène, à l'image des performances satisfaisantes obtenues notamment par le Burkina Faso (+ 3,2 %), le Congo (+ 6,7 %), la Côte d'Ivoire (+ 3,8 %) ou le Mali (+ 4,4 %).

Outre la faible intégration de leurs systèmes financiers aux marchés de capitaux internationaux, les économies de la Zone franc ont bénéficié de l'in-

Principaux indicateurs économiques

(en %)

	Croissance du PIB réel		Inflation (a)		Solde budgétaire (en % du PIB) (b)	
	2008	2009 (c)	2008	2009 (c)	2008	2009 (c)
UEMOA	3,8	2,8	7,4	1,1	- 1,9	- 2,5
CEMAC	3,9	2,1	5,9	4,3	11,6	0,9
Afrique subsaharienne	5,6	2,2	11,6	10,6	0,2	- 5,9

(a) Variation des prix à la consommation, en moyenne annuelle

(b) En base engagements, dons compris

(c) Chiffres provisoires

Sources : BCEAO, BEAC, FMI (Perspectives économiques régionales avril 2010, Perspectives de l'économie mondiale, mise à jour juillet 2010)

fluence de facteurs spécifiques, d'origine interne ou externe, relativement indépendants de la crise internationale, qui ont contribué à soutenir l'activité. Les progrès enregistrés en UEMOA dans la résolution de crises sociopolitiques, les effets des annulations de dette résultant de la mise en œuvre des initiatives PPTTE et IADM, la poursuite de l'amélioration des politiques économiques, dans le cadre des programmes conclus avec les institutions de Bretton Woods, le dynamisme des investissements privés et publics ainsi que des investissements directs étrangers dans les industries extractives figurent parmi ces facteurs.

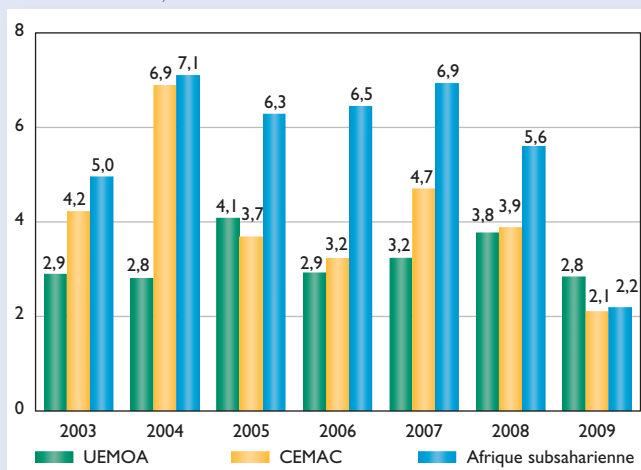
Dans la zone CEMAC, le ralentissement de la croissance économique (ramenée à 2,1 %, après 3,9 % en 2008) a essentiellement tenu à la baisse de 1,2 %

de la production de pétrole et au moindre dynamisme de la production de gaz naturel (+ 14,5 %, contre + 41,4 % en 2008). L'atonie du secteur pétrolier a freiné la demande globale, en particulier la consommation interne. Les industries extractives et les principales productions destinées à l'exportation ont été également impactées par la chute de la demande mondiale, en particulier la filière bois.

En revanche, le taux d'investissement en CEMAC a fortement progressé, atteignant 38,6 % du PIB après 28,1 % en 2008. Outre le dynamisme des investissements privés, essentiellement dans les secteurs pétroliers (exploration et développe-

Évolution du PIB

(taux de croissance réelle en %)



Sources : Banques centrales ; FMI (Perspectives de l'économie mondiale avril 2010, mise à jour juillet 2010)

ment) et des télécommunications, ce niveau particulièrement élevé reflète l'accélération, en 2009, des programmes d'investissement public, notamment dans les infrastructures de base.

En Afrique de l'Ouest, les moindres résultats obtenus en termes de croissance (+ 2,8 %, après + 3,8 % en 2008) ont, avant tout, résulté des difficultés rencontrées par les filières agricoles d'exportation, confrontées à la diminution de la demande extérieure, notamment d'origine asiatique, et à la faiblesse des cours de la plupart des produits. Les flux privés de financement, en particulier les envois de fonds des migrants, se sont également repliés.

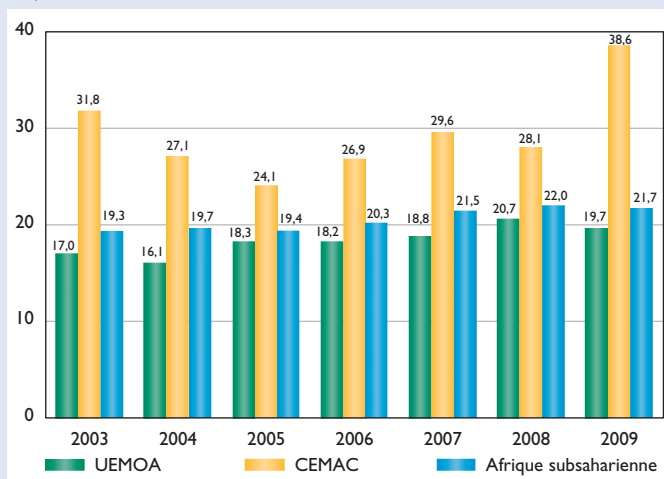
Toutefois, la bonne tenue de l'agriculture vivrière, la mise en œuvre des programmes d'investissement public dans les infrastructures et l'exécution, par l'ensemble des États membres, de programmes économiques appuyés par les partenaires au développement ont soutenu l'activité. En Côte d'Ivoire et au Togo, les progrès enregistrés dans la résolution des crises ont permis à ces États de consolider leurs relations avec les institutions de Bretton Woods. La Côte d'Ivoire a ainsi enregistré une nouvelle accélération de sa croissance qui a atteint 3,8 % (après 2,3 % en 2008).

L'amélioration durable des performances de croissance de l'UEMOA reste néanmoins contrainte par plusieurs facteurs, parmi lesquels figurent les difficultés persistantes de certaines filières agricoles, l'insuffisance des infrastructures, en particulier dans le domaine de la production d'énergie, et la situation sociopolitique encore incertaine de la Côte d'Ivoire, qui représente 35 % du PIB de la sous-région.

Aux Comores, l'activité économique a légèrement progressé en 2009, avec une hausse du PIB réel de 1,1 %, après 0,2 % en 2008. Cette évolution reflète avant tout la progression de la consommation intérieure, soutenue par l'essor de l'octroi de crédits et des envois de fonds de la diaspora, et l'augmentation des concours financiers extérieurs.

Dans l'ensemble des pays de la Zone franc, l'élévation du niveau de la croissance potentielle reste entravée par l'insuffisant développement des secteurs finan-

Taux d'investissement
(en % du PIB)



Sources : Banques centrales, FMI (Perspectives de l'économie mondiale, avril 2010)

ciers. Ce constat, dressé par les banques centrales de la zone, est présenté dans le présent rapport sous la forme de trois encadrés, qui détaillent également les mesures envisagées par les autorités monétaires pour pallier ces insuffisances.

INFLATION

Les tensions inflationnistes observées en 2008 dans les pays de la Zone franc ont décéléré en 2009, sous l'effet du ralentissement de l'activité économique et du recul des cours mondiaux des matières premières et des produits alimentaires.

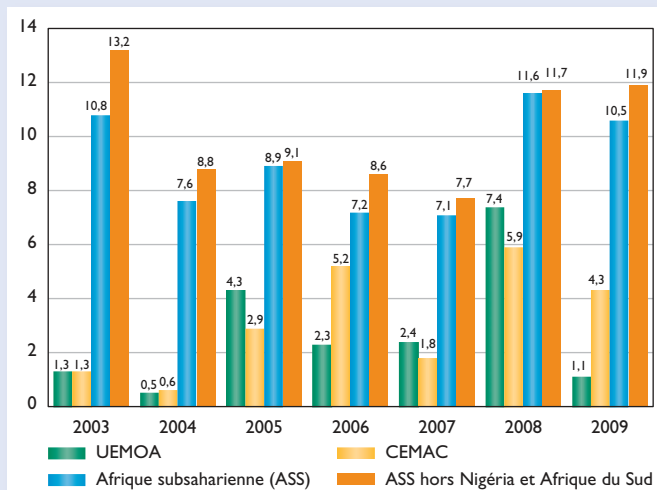
En Afrique de l'Ouest, la bonne campagne agricole 2009-2010 et le ralentissement observé dans le rythme de progression des prix des produits alimentaires et pétroliers importés ont contribué à accélérer la tendance à la désinflation, amorcée à partir du troisième trimestre 2008.

En CEMAC, l'inflation a ralenti dans de moindres proportions, en liaison avec la persistance de problèmes de sécurité dans certains pays occasionnant des difficultés dans l'approvisionnement des marchés locaux. L'environnement monétaire et budgétaire (liquidité bancaire abondante et progression rapide des dépenses d'investissement) reste néanmoins propice au développement de tensions inflationnistes.

Aux Comores, les tensions inflationnistes se sont stabilisées, tout en demeurant à un niveau élevé.

Prix à la consommation

(en moyenne annuelle ; en %)



Sources : Banques centrales ; FMI (Perspectives de l'économie mondiale avril 2010)

Le rythme de progression des prix à la consommation s'est établi à 4,9 % en 2009 en moyenne annuelle, après 4,7 % en 2008, en raison d'une demande intérieure vigoureuse, soutenue par la consommation (+ 5,3 %).

En 2009, la Zone franc a continué d'enregistrer de meilleurs résultats en matière de lutte contre l'inflation que l'Afrique subsaharienne¹ (11,9 %). Reflétant les effets stabilisateurs du système de change et de l'ancrage à l'euro, le mouvement de désinflation a ainsi été plus rapide en Zone franc que dans le reste de l'Afrique subsaharienne, portant le différentiel d'inflation à plus de neuf points en faveur de l'UEMOA et plus de six points en faveur de la CEMAC. **Les performances de la Zone franc en termes d'inflation s'inscrivent dans la durée :** sur la période 1997-2008, le taux d'inflation annuel moyen a été inférieur à 3 % en CEMAC et en UEMOA, contre environ 11 % pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. Cette inflation moindre est le résultat de l'ancrage nominal des francs CFA et comorien à l'euro. La stabilité des monnaies de la Zone franc contribue à contenir le coût des importations en provenance du reste du monde.

Indépendamment du régime de change, la qualité des politiques macroéconomiques demeure le principal déterminant des performances des économies. À cet égard, si la solidité et la crédibilité de l'ancrage à l'euro ont pour contrepartie la vigilance des politiques monétaires

conduites par les Banques centrales de la Zone franc, des politiques budgétaires saines et équilibrées sont également indispensables.

POLITIQUE MONÉTAIRE

À partir de la fin de 2008 et au cours de l'année 2009, des ajustements graduels ont été opérés dans la conduite des politiques monétaires. En réaction à la crise, les banques centrales ont assoupli les conditions de refinancement des établissements de crédit. Cet assouplissement n'a toutefois qu'un effet relativement limité compte tenu de la surliquidité globale du système bancaire.

Ainsi, face à la nécessité d'apporter au système bancaire un niveau optimal de liquidités pour préserver les conditions de financement des économies, la BCEAO a poursuivi ses opérations d'injection hebdomadaires de liquidités et organisé, à partir du second semestre 2009, des adjudications à taux fixe et pour des montants illimités sur le guichet à un mois. Ses principaux taux directeurs ont par ailleurs été abaissés de 50 points de base en juin 2009.

L'affaiblissement progressif des anticipations d'inflation, lié au retournement conjoncturel observé à compter du dernier trimestre 2008, a conduit la BEAC à abaisser ses taux d'intérêt directeurs à quatre reprises (en décembre 2008, en mars et juillet 2009 puis en juillet 2010), cette baisse cumulée représentant 150 points de base.

La situation de surliquidité bancaire, qui se caractérise, dans l'ensemble des pays de la Zone franc, par la persistance d'importantes réserves excédentaires, représentant en CEMAC près de deux fois les montants des réserves obligatoires et un rapport d'une fois et demie en UEMOA, constitue une source potentielle d'exacerbation des tensions inflationnistes. Dans ce contexte, la BEAC a continué d'accepter à ses guichets toutes les offres de placement des banques effectuées dans le cadre des opérations de reprise de liquidités, tandis que la BCEAO a veillé à améliorer le fonctionnement du marché interbancaire.

1 Hors Nigéria et Afrique du Sud

Aux Comores, où la masse monétaire s'est accrue de 13,3 % en raison de la progression du crédit intérieur, les taux directeurs, indexés sur l'EONIA, ont enregistré une forte baisse mais leur structure n'a pas été modifiée depuis le 1^{er} janvier 2009. Les coefficients des réserves obligatoires ont toutefois été relevés à 30 % en juillet 2010, compte tenu de la hausse des entrées nettes de capitaux, susceptibles d'alimenter les tensions inflationnistes.

FINANCES PUBLIQUES

La situation des finances publiques s'est globalement détériorée en 2009, les pays de la Zone franc s'efforçant de maintenir une orientation contracyclique dans la conduite des politiques budgétaires, en vue de limiter les effets de la crise et de soutenir l'activité économique, dans un contexte peu propice à l'amélioration de la collecte des recettes publiques.

En UEMOA, la hausse des dépenses courantes liée à l'accroissement de la masse salariale (+ 10,3 %) et à l'importance des transferts et subventions, notamment en faveur du secteur de l'énergie et des filières agricoles, et le maintien d'efforts substantiels en matière d'investissement public ont conduit à une détérioration des soldes budgétaires. Le déficit du solde global base engagements (hors dons) a atteint 6,3 % du PIB, contre 4,6 % l'année précédente.

En CEMAC, la poursuite de politiques volontaristes d'investissement public, alors même que les recettes pétrolières connaissaient une forte diminution, s'est traduite, pour la première fois depuis 1999, par l'apparition d'un déficit budgétaire (base engagements, hors dons) de 0,8 % du PIB en 2009, contre un excédent de 11,1 % du PIB en 2008.

Aux Comores, la hausse des recettes publiques, associée à un léger recul des dépenses, a permis de réduire le déficit budgétaire (base engagements, hors dons) qui s'était établi à un niveau très élevé en 2008 (- 13,1 % du PIB), pour le ramener à 9,5 % du PIB.

Les autorités monétaires de l'UEMOA et de la CEMAC ont arrêté le principe de l'extinction progressive des avances directes des banques centrales aux États. En UEMOA, cette réforme, qui a été actée dans les nouveaux statuts de la BCEAO, entrés en vigueur le 1^{er} avril 2010, s'est accompagnée d'un développement rapide du marché régional de la dette publique.

En CEMAC, la mise en œuvre du projet d'émission de titres publics a été assortie d'un gel des plafonds d'avances et prévoit un apurement par cinquième sur cinq ans des avances consenties aux États, dès que les États auront commencé à émettre sur le marché régional des titres publics.

Au total, des stratégies prudentes « de sortie » de crise semblent les plus appropriées, tout particulièrement en matière de consolidation budgétaire, dont le rythme et les modalités doivent être précisément calibrés afin de favoriser une meilleure maîtrise des finances publiques, sans entraver la reprise. À cet égard, une réorientation des dépenses budgétaires tendant à renforcer le potentiel de croissance de la Zone franc demeure le meilleur gage d'une croissance équilibrée et de la poursuite de la convergence économique à moyen et long termes. Le processus de convergence régionale demeure en effet globalement insuffisant en Zone franc, seuls deux pays (le Gabon et le Mali) respectant les quatre critères de premier rang² à fin 2009.

Les réformes structurelles (privatisations, transparence des fonds publics, assainissement des systèmes bancaires, gestion durable des ressources naturelles...) constituent par ailleurs un instrument majeur et incontournable pour améliorer le potentiel de croissance des économies. Si, en 2009, des progrès ont été accomplis dans plusieurs pays en matière de privatisation et de restructuration des entreprises publiques ou encore de gouvernance et de transparence budgétaire, ces réformes progressent encore trop lentement et ce, en dépit du consensus général sur la nécessité d'améliorer le climat des affaires pour encourager les investissements directs étrangers et positionner favorablement la Zone franc dans la mondialisation.

COMPTES EXTÉRIEURS

En 2009, les échanges des économies de la CEMAC et de l'UEMOA avec leurs partenaires extérieurs ont évolué dans un contexte marqué par une baisse rapide des prix du pétrole, qui s'est traduite par une forte dégradation des termes de l'échange pour les pays exportateurs de pétrole d'Afrique centrale. En UEMOA, région importatrice nette de produits pétroliers, cette évolution a permis à l'inverse de

² Solde budgétaire de base, taux d'inflation, encours de la dette publique totale sur PIB, variation des arriérés de paiement

Solde des transactions courantes

	Solde des transactions courantes (en % du PIB)		Variations des termes de l'échange (en %)	
	2008	2009 (a)	2008	2009 (a)
UEMOA	- 7,1	- 3,3	+ 23,9	+ 1,6 (b)
CEMAC	+ 4,8	- 7,8	+ 12,4	- 32,8

(a) : Chiffres provisoires

Variations des termes de l'échange : (+) = amélioration

Sources : Banques centrales, (b) FMI

compenser l'évolution défavorable des prix à l'exportation des principaux produits agricoles, débouchant sur une stabilisation des termes de l'échange.

En CEMAC, le bilan des échanges extérieurs s'est donc fortement détérioré, l'année 2009 étant marquée par l'apparition d'un déficit du compte courant de 7,1 % du PIB en 2009, contre un excédent de 4,8 % en 2008. Cette évolution résulte essentiellement de la forte contraction de l'excédent commercial, sous l'effet de la chute des exportations pétrolières, résultant d'une légère baisse des volumes extraits, mais surtout de prix moyens à l'exportation en net repli (- 33,8 %).

En UEMOA, le solde déficitaire des transactions courantes s'est réduit, passant de 7,1 % du PIB en 2008 à 3,3 % en 2009, grâce à une bonne tenue des exportations de produits agricoles, alors que les importations de biens reculaient de plus de 8 %.

Grâce à l'augmentation des flux d'investissements directs étrangers, les soldes globaux des balances des paiements de l'UEMOA et des Comores ont enregistré des excédents conséquents, contribuant à consolider les réserves officielles de change. Les réserves des banques centrales des pays membres de la Zone franc ont ainsi représenté plus de sept mois d'importations de biens et services en UEMOA et aux Comores et plus de six mois en CEMAC. Les taux de couverture de l'émission monétaire par les avoirs extérieurs dépassent largement le seuil minimal fixé dans le cadre des accords de la Zone franc (20 %) : 112,3 % en UEMOA, 102,6 % en CEMAC et 109,5 % aux Comores.

PERSPECTIVES

Dans un environnement incertain, exposé à d'importants chocs et affecté par les effets de la crise financière, les mécanismes de la Zone franc ont continué de jouer un rôle stabilisateur essentiel,

agissant comme un filet de sécurité financière. La solidarité entre les États membres, dans chacune des unions monétaires, favorise en effet la mise en œuvre d'une surveillance multilatérale qui est un facteur fortement incitatif à une gestion rigoureuse des finances publiques. L'obligation de rapatriement des recettes d'exportation et la mise en commun des réserves

de change permettent également d'accroître la crédibilité et la stabilité du régime de change. L'ancrage à l'euro, en vertu des accords de coopération monétaire avec la France, garantit en outre la mise en œuvre effective d'une politique monétaire toujours vigilante à l'égard du risque inflationniste. Les institutions de la Zone franc fournissent ainsi un cadre propice à l'intégration régionale et au développement économique.

En 2010, l'environnement international devrait être marqué par une sensible reprise de l'activité économique. Au plan mondial, la croissance devrait atteindre 4,6 % selon le FMI³, grâce au redressement rapide du commerce international (+ 9 %, après - 11,3 % en 2008). Dans les pays émergents et en développement, la croissance s'élèverait à 6,8 %, tandis que l'Afrique subsaharienne devrait renouer avec la dynamique observée jusqu'à la veille de la crise, avec un taux de croissance réelle de 5 %. Dans les pays avancés, l'amélioration des conditions macroéconomiques serait plus graduelle, avec une hausse attendue du PIB de 2,6 % en volume.

Dans ce contexte et dans la mesure où le redressement progressif de l'économie mondiale s'accompagne d'une remontée des cours des matières premières exportées par les pays de la Zone franc, cette région devrait connaître une accélération de sa croissance économique en 2010.

Sous condition d'une reprise de la production et des exportations de pétrole brut, l'activité économique de la CEMAC devrait croître à un rythme sensiblement plus soutenu, avec une hausse du PIB réel de 4,1 % en 2010 selon les prévisions de la BEAC. En ce qui concerne l'évolution des prix, les tensions inflationnistes, tout en demeurant à un niveau élevé, devraient décélérer, l'augmentation des prix à la consommation étant attendue autour de 3,6 % en moyenne annuelle. L'exécution budgétaire 2010

3 Perspectives de l'économie mondiale (mise à jour juillet 2010)

devrait permettre de dégager à nouveau un excédent budgétaire, base engagements, hors dons, d'environ 7,8 % du PIB, contre un déficit de 0,8 % en 2009, reflétant une hausse des recettes budgétaires. Le déficit des transactions courantes se réduirait pour revenir à 2,8 % du PIB.

Les économies de l'UEMOA devraient également enregistrer une amélioration de leurs performances de croissance, le PIB réel devant s'accroître de 3,6 % selon la BCEAO. Ce résultat serait favorisé par l'augmentation des productions vivrières, la vigueur de la production minière et la poursuite des programmes

d'investissement public, soutenant l'essor du secteur du BTP. Les tensions sur les prix devraient s'atténuer, avec un taux d'inflation de 1,2 % en moyenne annuelle. Le déficit budgétaire, base engagements, hors dons, ne devrait que légèrement s'améliorer pour ressortir à 6,0 % du PIB, soit 0,3 point de moins qu'en 2009, du fait de l'ampleur des dépenses d'investissement public prévues. Enfin, le déficit du compte courant devrait s'aggraver, pour ressortir à 5,8 % du PIB (contre - 3,3 % en 2009), du fait de l'accroissement des importations de biens intermédiaires et d'équipements requis pour la mise en œuvre des projets d'infrastructures dans les pays membres.



L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE INTERNATIONALE

1 | L'ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

1|1 Évolution économique dans le monde et en Afrique et prévisions pour 2010

Principaux indicateurs économiques			
	2008	2009	2010 (a)
Taux de croissance du PIB (en %)			
Monde	3,0	- 0,6	4,6
Économies avancées	0,5	- 3,2	2,6
Zone euro	0,6	- 4,1	1,0
dont : France	0,1	- 2,5	1,4
Allemagne	1,2	- 4,9	1,4
États-Unis	0,4	- 2,4	3,3
Japon	- 1,2	- 5,2	2,4
Pays émergents et en développement	6,1	2,5	6,8
dont : Afrique subsaharienne	5,6	2,2	5,0
UEMOA (b)	3,8	2,8	3,6
CEMAC (c)	3,9	2,1	4,1
Europe centrale et de l'Est	3,1	- 3,6	3,2
Russie	5,6	- 7,9	4,3
Prix à la consommation (taux moyen en %)			
Zone euro (d)	3,3	0,3	1,4 (f)
dont : France (d)	3,2	0,1	1,7 (f)
Allemagne (d)	2,8	0,2	0,8 (f)
États-Unis(d)	3,8	- 0,3	1,1 (g)
Japon (d)	1,4	- 1,3	- 0,7 (g)
Pays émergents et en développement	9,3	5,2	6,3
dont : Afrique subsaharienne	11,6	10,6	8,0
UEMOA (b)	7,4	1,1	1,2
CEMAC (c)	5,9	4,3	3,6
Europe centrale et orientale	8,1	4,7	5,2
Russie	14,1	11,7	7,0
Taux de chômage (taux moyen en %)			
Économies avancées	5,8	8,0	8,4
Zone euro (d)	7,6	9,4	10,0 (e)
dont : France (d)	7,8	9,4	10,0 (e)
Allemagne (d)	7,3	7,5	7,0 (e)
États-Unis (d)	5,8	9,3	9,5 (e)
Japon (d)	4,0	5,1	5,3 (e)
Solde des paiements courants (en % du PIB)			
Économies avancées	- 1,3	- 0,4	- 0,4
Zone euro	- 1,5	- 0,6	- 0,3
dont : France	- 2,3	- 1,5	- 1,9
Allemagne	6,7	4,8	5,5
États-Unis	- 4,9	- 2,9	- 3,3
Japon	3,2	2,8	2,8
Pays émergents et en développement	3,7	1,8	2,1
dont : Afrique subsaharienne	0,9	- 2,1	- 1,7
Asie	5,8	4,1	4,0
Évolution des termes de l'échange (biens, en %)			
Pays émergents et en développement	3,5	- 4,9	2,9
dont : Afrique subsaharienne	10,2	- 16,4	11,3
Asie	- 2,9	6,0	0,4
Croissance du commerce mondial (biens, % en volume)			
Exportations des économies avancées	1,5	- 13,5	8,1
Exportations des pays émergents et en développement	3,9	- 9,1	8,5
Exportations de l'Afrique subsaharienne	0,8	- 7,1	7,4
Exportations de la Zone franc CFA (biens et services, en % du PIB)	44,2	37,9	40,5

Sources : FMI : World Economic Outlook, avril 2010 et actualisation juillet 2010, Regional Economic Outlook – Sub-Saharan Africa, avril 2010 ; (a) Prévisions ; (b) BCEAO ; (c) BEAC ; (d) Eurostat ; (e) Taux à fin juin 2010 ; (f) Taux en glissement annuel à fin juin 2010 (indice harmonisé) ; (g) Taux en glissement annuel à fin juin 2010 (indice national)

1|2 L'évolution des cours des matières premières exportées par les pays de la Zone franc

L'année 2009 a été caractérisée par une baisse sensible du cours moyen de la plupart des produits d'exportation de la Zone franc par rapport aux prix atteints au cours de l'été 2008. Après une forte baisse au premier semestre de 2009, une reprise rapide des cours a été observée au cours du second semestre de l'année, qui s'est poursuivie en 2010. Au total, les cours annuels moyens de la plupart des produits exportés ont regagné, en 2009, d'environ un tiers par rapport aux prix moyens observés en 2008.

La baisse des prix moyens a concerné aussi bien les produits agricoles à usage alimentaire, comme le café (-29,1 %), l'huile d'arachide (-37,0 %), le maïs (-27,5 %), le riz (-17,7 %), le blé (-35,9 %) que les produits à usage industriel, comme le coton (-11,9 %) et le caoutchouc (-25,6 %). Les produits des industries extractives ont également enregistré une forte baisse, notamment le pétrole (-36,6 %), les phosphates (-66,6 %), dont le Togo et le Sénégal sont des producteurs significatifs, et

l'uranium (-26,9 %) dont le Niger est un des principaux producteurs mondiaux. Au terme de l'année 2009, les seules progressions de prix observées, par rapport aux cours moyens de 2008, ont concerné le cacao (+12 %), l'or (+11,6 %) et surtout le sucre, dont les cours ont enregistré une progression de 41,3 %.

Au cours du premier semestre 2010, les prix des marchés des matières premières ont, dans l'ensemble, poursuivi la progression engagée au second semestre 2009, à l'instar du pétrole, dont les cours moyens ont atteint 75 dollars en juin 2010, après 69 dollars en juin 2009, soit une hausse de 9,7 % sur un an. La forte croissance des pays émergents, principalement de la Chine et de l'Inde, contribue significativement au dynamisme de la demande de matières premières, et donc à des tensions persistantes sur les prix, particulièrement fortes notamment sur le marché du blé, suite à l'arrêt des exportations russes en août 2010 et à des stockages préventifs de pays en développement.

Il est prématuré de déterminer dans quelle mesure la reprise actuelle des cours réamorçait le mouve-

Évolution des cours moyens des principales matières premières exportées par les pays de la Zone franc

(en dollars ; données annuelles en moyenne annuelle ; variations en %)

	2007	2008	2009	Variation 2009/2008	juin 2009	Décembre 2009	Juin 2010	Variation juin 2010/juin 2009
Produits alimentaires (la tonne)								
Cacao	1 950	2 581	2 891	12,0	2 704	3 491	3 229	19,4
Café robusta	1 909	2 315	1 642	-29,1	1 627	1 535	1 696	4,3
Huile d'arachide	1 372	2 146	1 353	-37,0	1 341	1 168	1 367	1,9
Huile de palme	780	946	681	-27,9	729	781	795	9,0
Sucre	222	282	399	41,3	360	516	348	-3,4
<i>Pour mémoire</i>								
Maïs	138	193	140	-27,5	156	142	128	-18,3
Riz	333	688	566	-17,7	552	597	456	-17,4
Blé	218	232	149	-35,9	185	140	168	-9,4
Produits agricoles à usage industriel								
Coton (la tonne)	1 395	1 571	1 384	-11,9	1 351	1 694	2 026	49,9
Caoutchouc (la tonne)	2 347	2 666	1 983	-25,6	1 753	2 879	3 559	103,1
Bois tropicaux (le m ³) Sapelli prix export fab	760	958	749	-21,9	762	808	770	1,2
Produits industriels et miniers								
Or (l'once)	697	872	973	11,6	948	1 129	1 235	30,2
Pétrole Brent (le baril)	73	97	62	-36,6	69	75	75	9,7
Phosphates (la tonne)	424	963	322	-66,6	275	340	445	61,7
Uranium (la tonne)	98	970	46	-26,9	51	45	41	-19,3
Manganèse (la tonne)	902	2 327	1 459	-37,3	1 250	1 309	1 400	12,0
Diamant (le carat)	15 560	20 704	14 866	-28,2	13 021	16 650	18 927	45,4
Eurodollar	1,3705	1,4708	1,3948	-5,2	1,4016	1,4614	1,2208	-12,9

Sources : Datastream, Afristat pour les bois tropicaux

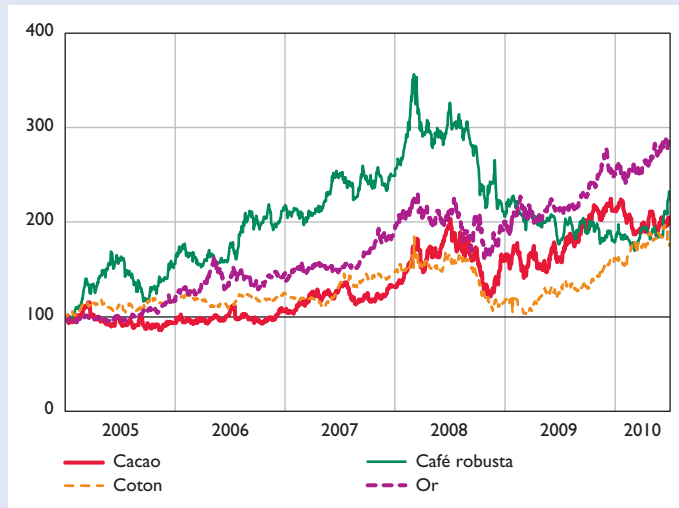
ment structurellement haussier (ou supercycle) des cours des principales matières premières et agricoles observé depuis le début de la décennie, compte tenu des incertitudes pesant sur la conjoncture mondiale.

Cacao : Les cours ont augmenté de 12 % en moyenne annuelle, le cours moyen de la tonne s'établissant à 3 491 dollars en décembre 2009, soit près de 1 000 dollars de plus qu'en décembre 2008, représentant le cours le plus élevé observé depuis 30 ans. En dépit d'un recul de 7,5 % au premier semestre 2010, le niveau élevé des prix, qui renvoie à une succession de campagnes insuffisantes au regard de la croissance tendancielle de la consommation, demeure suffisamment élevé pour soutenir le développement rapide de nouvelles zones de production, notamment au Brésil.

En Côte d'Ivoire, la campagne 2009-2010 ressortirait en hausse de 6,7 % après une mauvaise campagne 2008-2009. La croissance de la filière pourrait toutefois être améliorée par des réformes structurelles et de fiscalité, auxquelles appellent les organisations de Bretton Woods, mais dont la mise en œuvre pâtit des incertitudes politiques.

Café : Entamée dès le troisième trimestre de 2008, la baisse des cours s'est poursuivie tout au long de l'année 2009, débouchant sur une baisse de 29,1 % en moyenne annuelle sur l'année. Au premier semestre 2010, les cours ont enregistré une remontée de 10,5 %, le cours s'établissant à 1 696 dollars la tonne en juin 2010. Principale variété cultivée en Zone franc, le « robusta » bénéficie d'avantages comparatifs, par rapport au café « arabica », grâce à ses coûts inférieurs de production mais également grâce aux préférences de nouveaux consommateurs, qui se tournent vers les cafés solubles produits pour une large part avec des cafés « robusta ». En dix ans, selon l'édition 2010 du rapport CYCLOPE, la part du café « robusta » est ainsi passée de 30 % à 40 %, pour une consommation mondiale qui croît tendanciellement de 2 % par an. Dans cet environnement favorable, les plantations de café des pays africains souffrent toutefois d'une productivité trop faible, les rendements demeurant éloignés de ceux obtenus par les principaux producteurs mondiaux sur les mêmes variétés (Brésil, Vietnam, Indonésie).

Cours des principales matières premières de l'UEMOA
(indice base 100 au 3 janvier 2005)



Sources : Banque de France, Datastream

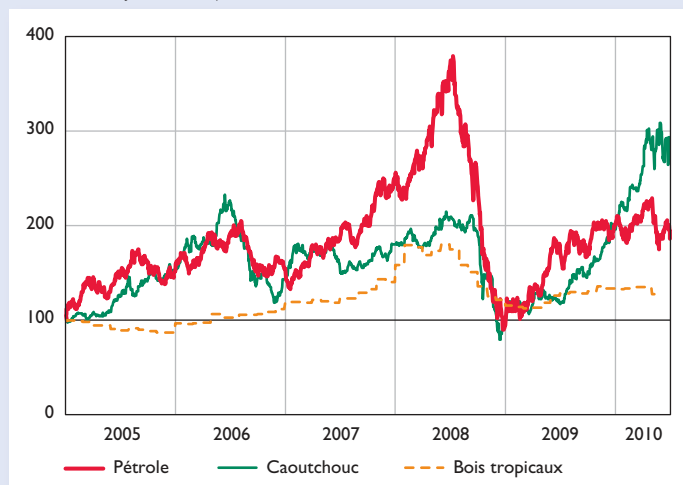
Coton : La crise économique entraînant une réduction significative de la demande de textiles et de vêtements, les cours du coton ont enregistré une baisse de 11,9 % en moyenne annuelle, concentrée sur le premier semestre 2009. En liaison avec la reprise économique, une remontée des cours a été observée durant la deuxième partie de l'année, le prix moyen de la tonne atteignant 1 694 dollars en décembre 2009, puis 2 026 dollars en juin 2010, soit une hausse de 49,9 % sur un an.

Selon le Comité consultatif international du coton (CCIC), cette hausse rapide des cours résulte d'un déséquilibre entre la demande et l'offre globales, estimées respectivement à 24,1 et 22,2 millions de tonnes en 2009-2010, la production mondiale baissant, pour la troisième année consécutive, de 6 % par rapport à la campagne précédente. Pour la campagne 2010-2011, le CCIC prévoit une production soutenue par le niveau des prix atteints, à plus de 24 millions de tonnes. Le regain de rentabilité de la culture du coton pourrait profiter pleinement aux producteurs africains, d'autant que des gains de productivité importants ont permis une hausse globale du rendement moyen à l'hectare de plus de 25 % par rapport à la précédente décennie. Selon le CCIC, 47 % des surfaces mondiales ont été semées en 2008 avec des variétés génétiquement modifiées.

Or : La hausse tendancielle du cours de l'or depuis 2006 s'est poursuivie en 2009, à un rythme annuel de 11,6 % en moyenne annuelle, l'once s'établissant à un cours moyen de 1 129 dollars en décembre 2009. En

Cours des principales matières premières de la CEMAC

(indice base 100 au 3 janvier 2005)



Sources : Banque de France, Datastream

juin 2010, le cours de l'once a atteint un cours moyen de 1 235 dollars, soit une nouvelle progression de 30,2 % en glissement annuel. Les inquiétudes relatives au climat économique général, aux risques liés à l'endettement croissant des États et à la volatilité des changes renforcent l'attrait de l'or comme valeur refuge, notamment pour certaines banques centrales de pays émergents soucieuses de diversifier les placements de leurs réserves de change. La production minière globale s'est établie à 2 553 tonnes, en hausse de 6 %, complétée par 3 900 tonnes d'or recyclé. Dans ce contexte, de nombreux projets d'exploration ont vu le jour en Afrique de l'Ouest, notamment au Ghana, au Burkina, au Mali, en Côte d'Ivoire.

Pétrole : Suite au pic atteint à la fin du premier semestre 2008 (133 dollars le baril en juin 2008), les cours se sont effondrés au second semestre 2008 (41 dollars le baril en décembre 2008), avant d'entreprendre une reprise progressive au cours de 2009. Le cours moyen du baril de Brent a ainsi atteint 69 dollars en juin 2009, 75 dollars en décembre 2009 et en juin 2010, soit une hausse globale de 9,7 % sur un an. L'OPEP prévoit pour 2010 une stabilisation du cours entre 70 et 80 dollars le baril, niveau qui demeure tributaire de l'ampleur et de la durée, toujours incertaines, de la reprise économique globale.

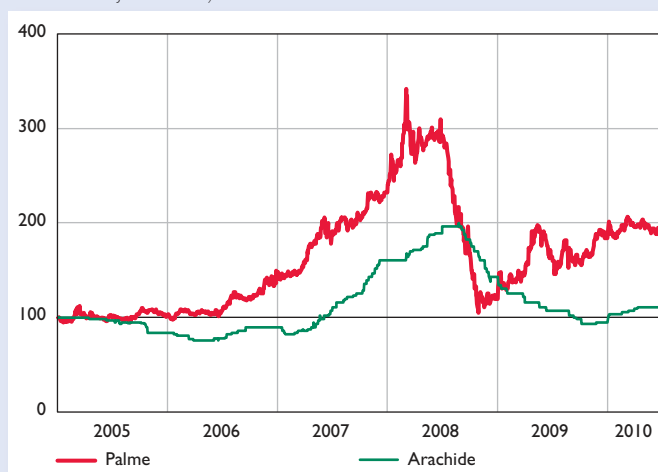
Caoutchouc : Après une chute de 57,5 % au second semestre 2008, les cours sont repartis à la hausse dès le premier semestre 2009 pour atteindre successivement 1 753 dollars en juin et 3 559 dollars en juin 2010. Si un recul global de 25,6 % des cours est observé en moyenne en 2009, ceux-ci ont plus que doublé sur la période de juin 2009 à juin 2010. Cette performance résulte avant tout de l'étroitesse de l'offre suite au ralentissement de la productivité des plantations en Thaïlande, en Indonésie et en Malaisie, et de la hausse de la demande émergente de pneumatiques (70 % de l'usage final du caoutchouc).

Bois tropicaux : Après avoir connu une chute constante à partir du deuxième semestre 2008, les cours des bois tropicaux se sont progressivement redressés au cours de l'année 2009, connaissant, selon les variétés, une stabilisation ou une appréciation sur le premier semestre 2010. Les grumes d'okoumé se sont par exemple vendues en moyenne à 214 euros le m³ en mai 2010 contre 154 euros le m³ un an plus tôt, en hausse de 38 %.

Huiles : Alors que, en 2009, les cours de l'huile de palme ont reculé de 27,9 % en moyenne annuelle, ils se sont appréciés de 9 % en glissement annuel à fin juin 2010, pour atteindre 795 dollars la tonne. Les

Cours des huiles

(indice base 100 au 3 janvier 2005)



Sources : Banque de France, Datastream

cours de l'huile d'arachide ont connu une évolution similaire, reculant de 37 % en moyenne en 2009, puis s'appréciant de 1,9 % sur un an, à fin juin 2010. Les besoins en huiles tropicales en provenance d'Inde, mais surtout de Chine, se sont considérablement accrus, la Chine devenant, en 2009, le premier pays importateur d'huiles et d'oléagineux. Environ 10 % de l'offre mondiale d'huiles végétales sont utilisés en biodiesel, ce qui expliquerait pour environ un tiers la croissance de la demande de ces dernières années.

Sucre : Les cours mondiaux se sont affermis, en moyenne annuelle, de 41,3 % en 2009. Cette forte hausse des cours résulte du déficit mondial production/consommation en 2008-2009 lié, notamment, au recul de 43% de la production de l'Inde, deuxième producteur derrière le Brésil. Au début de 2010, l'amélioration de la production de l'Inde, qui devrait se traduire par une surproduction globale de 2,5 millions de tonnes pour la campagne 2010-2011, a débouché sur un renversement de tendance rapide,

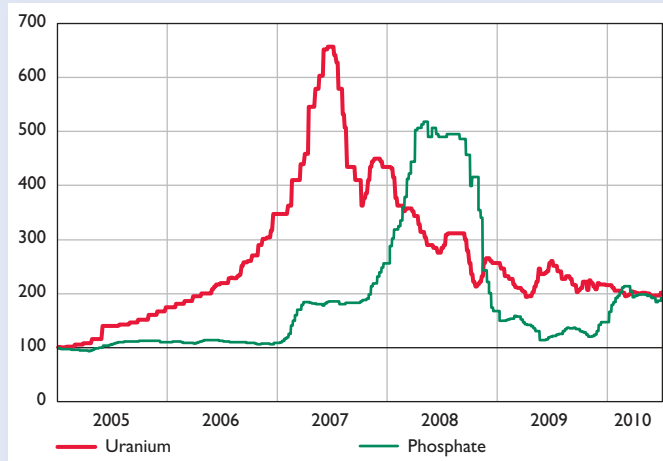
le cours du sucre enregistrant un recul de 32,6 % au premier semestre 2010.

Phosphates : Après un effondrement des deux tiers de sa valeur en 2009 — le cours moyen annuel revenant de 963 dollars en 2008 à 322 dollars un an plus tard —, les cours des phosphates ont fortement progressé en fin d'année 2009 et au premier semestre 2010. Les prix unitaires sont ainsi passés de 275 dollars la tonne en juin 2009 à 445 dollars la tonne en juin 2010, ce qui représente un rebond de 61,7 % sur un an, en liaison avec la reprise des marchés agricoles et donc de la demande d'engrais.

Manganèse : Les cours se sont repliés de 37,3 % en moyenne annuelle en 2009. Toutefois, en liaison avec la reprise de la production d'acier, le raffermissement du marché du manganèse dès le second semestre 2009 a débouché sur une hausse des prix de 12 % en glissement annuel à fin juin 2010, date à laquelle la tonne de minerai de manganèse se négociait autour de 1 400 dollars sur le marché mondial.

Cours de l'uranium et du phosphate

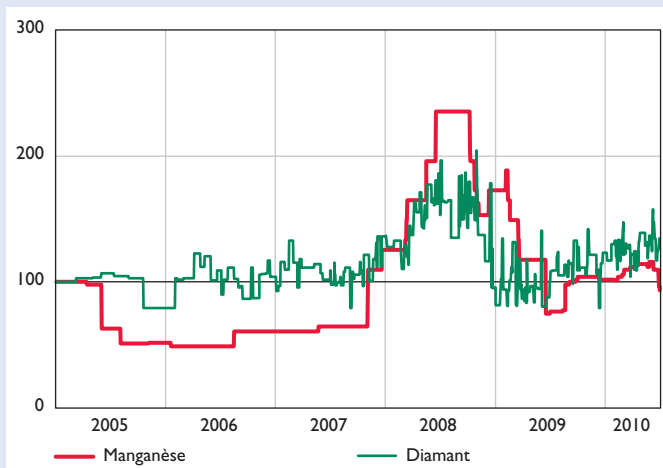
(indice base 100 au 3 janvier 2005)



Sources : Banque de France, Datastream

Cours du manganèse et du diamant

(indice base 100 au 3 janvier 2005)



Sources : Banque de France, Datastream

ENCADRÉ I

Les réformes dans le secteur cotonnier en Zone franc

À partir de 1990, les pays producteurs de coton de la Zone franc¹ ont engagé un mouvement de réforme destiné à améliorer le fonctionnement de cette filière. Ces réformes étaient nécessaires compte tenu de la volatilité et de la tendance à la baisse des cours du coton, qui avaient fragilisé l'équilibre financier des caisses de stabilisation qui lissaient les revenus des cultivateurs d'une année sur l'autre ; en outre, il était devenu délicat d'accompagner de manière centralisée une production de coton en constante augmentation. La libéralisation et la mise en concurrence ont figuré au cœur de ces réformes, avec pour objectifs l'amélioration de la qualité des services fournis et la réduction des coûts d'approvisionnement en intrants pour les producteurs. Les enjeux de ces réformes en termes de développement sont fondamentaux, le coton faisant vivre, directement ou indirectement, plusieurs millions de personnes et représentant une part essentielle des recettes d'exportation des pays producteurs (par exemple, environ 75 % de ces recettes pour le Bénin en 2005, et 12 % en 2009).

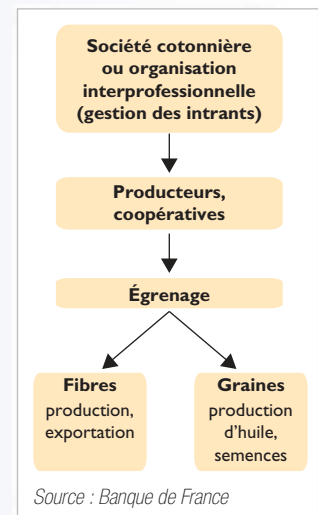
Avant la mise en œuvre des réformes, la structure de la filière coton était organisée selon un système de gestion intégrée (de la production à la commercialisation), hérité des structures coloniales. Cette organisation a perduré après les indépendances car elle facilitait notamment la fourniture de crédits pour les achats d'intrants (engrais et produit phytosanitaires), permettait aux pays producteurs d'être accompagnés d'un partenaire technique (la Compagnie française des textiles — CFDT²) et favorisait les économies d'échelle dans la recherche. En outre, ce système a permis, dans un souci d'équilibre entre les différents acteurs de la filière, de contrôler les prix d'achat des intrants et de vente du coton graine.

La libéralisation du secteur a remis en cause la non-concurrence au sein de la filière, via la réforme des monopoles publics, et le mécanisme de fixation des prix du coton graine, via la prise en compte systématique du coût des semences, des insecticides et des engrais dans le calcul du prix de cession. Afin d'accompagner la restructuration du secteur, des autorités de régulation, des associations interprofessionnelles et des fonds de soutien ont été mis en place (cf. ci-contre la présentation schématique de la nouvelle organisation de la filière cotonnière en Zone franc).

En dépit de ces réformes, le secteur cotonnier en Zone franc reste confronté à plusieurs défis : améliorer l'état des infrastructures, à l'origine de fortes contraintes tant pour l'approvisionnement des planteurs en intrants que pour la livraison du coton graine aux usines d'égrenages ; faire face à la concurrence de cultures plus rentables telles le blé, le soja et le riz (l'Afrique est price taker sur le marché mondial du coton et donc exposée à la volatilité du marché) ; parvenir à une

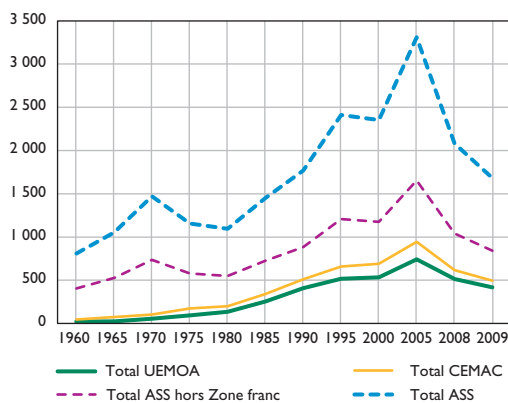
conclusion favorable des négociations du cycle de Doha à l'OMC dont le volet portant sur le coton vise à limiter les subventions accordées aux producteurs de coton dans les pays développés, jugées pour partie responsables de la baisse des cours internationaux. D'une manière plus générale, l'enjeu crucial reste la relance de la production de coton dans les pays de la Zone franc, celle-ci s'inscrivant en net repli depuis 2005, du fait notamment de la baisse des cours mondiaux exprimés en franc CFA.

À l'avenir, les productions de coton équitable et de coton biologique pourraient représenter un marché porteur pour le coton de la Zone franc, dont la qualité de la fibre est reconnue, mais dont le secteur reste pénalisé par la désorganisation de la filière et la faiblesse des infrastructures.



Évolution de la production de coton en Afrique subsaharienne (ASS)

(en milliers de tonnes)



Source : US Department of Agriculture

1 Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo
 2 La CFDT est devenue Dagrif en 2001, puis Géocoton en 2008 ; la part de l'État français dans le capital de ces sociétés est revenue de, respectivement, 100 % à 64,7 % puis à 0 %.

Le processus de privatisation de la Compagnie malienne du textile (CMDT)

La privatisation de la CMDT a connu une accélération en 2010 et est en voie de finalisation. Pour le Mali, il s'agit de l'aboutissement d'une réforme engagée en 2001, alors que les cours mondiaux s'effondraient. Après une réduction de ses effectifs, la CMDT est devenue un holding gérant quatre filiales régionales. Ces quatre filiales prennent en charge la collecte et le traitement du coton graine. Suite aux appels d'offre lancés en juillet 2010, chacune de ces filiales aura pour actionnaire la CMDT, à hauteur de 39 %, et des partenaires privés. La campagne 2010-2011 devrait se dérouler dans le cadre de cette nouvelle structure. À terme, le Mali entend renouer avec les productions record de 600 000 tonnes enregistrées en 2004-2005 (contre environ 250 000 tonnes actuellement). La mise en place d'une structure interprofessionnelle du coton (qui regroupe l'État, les producteurs et les égreneurs), chargée notamment de fixer le prix du coton graine, devrait permettre d'éviter les tensions entre producteurs et sociétés d'égrenage et favoriser la diffusion de bonnes pratiques.

2| L'ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT FINANCIER INTERNATIONAL

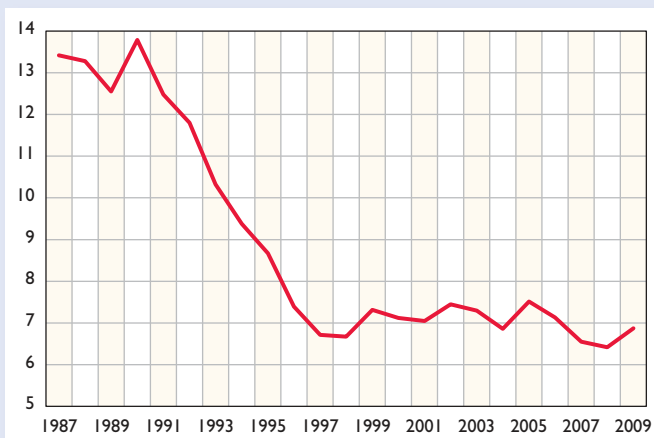
2|1 Les financements bancaires internationaux en 2009

En 2009, les encours de crédits à l'international détenus par les grands établissements bancaires¹ ont globalement chuté de 10,8 % en un an, en liaison avec la crise économique et financière mondiale, pour atteindre un total de 30 457 milliards de dollars. 14,5 % de cet encours, soit 4 412 milliards, est porté sur des pays émergents et en développement (PED).

2|1|1 Les financements bancaires internationaux en Afrique

Si les créances des grands établissements bancaires sur les PED ont accusé en 2009 une baisse de 4,9 % par rapport à 2008, les financements bancaires alloués à l'Afrique se sont en revanche légèrement accrus (+ 1,8 %), s'élevant à 303 milliards de dollars. La part de l'Afrique dans le total des financements bancaires internationaux, qui avait atteint un point bas en 2004 avec 0,6 %, a ainsi progressé pour ressortir à 1 % fin 2009 (+ 0,1 point par rapport à 2008). Au sein des PED, la part de l'Afrique, qui s'élevait à près de 14 % en 1990, est passée de 6,4 % en 2008 à 6,9 % fin 2009 (cf. graphique ci-dessous).

Créances bancaires internationales
Part de l'Afrique dans le total des pays en développement
(en %)



Source : BRI

Alors que la diminution continue de la part de l'Afrique dans les financements bancaires mondiaux tout au long des années quatre-vingt-dix reflétait la réorientation de ces flux en faveur des économies d'Asie et d'Amérique latine ainsi que des pays d'Europe centrale et orientale (PECO), depuis la fin des années quatre-vingt-dix, la part du continent africain s'est stabilisée, autour de 7 %.

2|1|2 Les financements bancaires internationaux en Zone franc

L'encours de créances détenues par les banques internationales sur les pays de la Zone franc a diminué de 15,9 % en 2009, revenant de 16,4 milliards de dollars en 2008 à 13,8 milliards fin 2009 (cf. tableau ci-contre).

En 2009, l'encours des banques internationales sur les pays de la Zone franc représente ainsi 4,6 % du total des créances bancaires étrangères sur l'Afrique, 5,6 % des financements à destination de l'Afrique subsaharienne et 0,3 % des financements accordés aux PED. À titre de comparaison, le Nigéria a reçu, à lui seul, 56,6 % des montants alloués à la Zone franc et l'Égypte près de trois fois.

Au sein de la Zone franc, les créances internationales sur les pays de l'UEMOA et de la CEMAC ont connu une évolution similaire, marquée par une diminution des encours respectivement de 17,6 % et 12,8 %. En UEMOA, si les encours sur le Niger, le Sénégal et le Togo ont continué de progresser (+ 12,2 % globalement pour ces trois pays), le recul a été très prononcé pour la Côte d'Ivoire (- 33,4 %). En CEMAC, la baisse est particulièrement marquée pour le Gabon (- 57,4 %) et le Congo (- 44,2 %). Les variations d'encours retracent néanmoins pour partie celles du taux de change, l'euro étant passé de 1,47 dollar à 1,39 dollar en moyenne annuelle entre 2008 et 2009, ce qui a mécaniquement diminué le montant nominal en dollars des crédits accordés pour une large part en euros.

¹ La Banque des règlements internationaux (BRI) publie chaque trimestre les résultats d'une enquête effectuée auprès des banques déclarantes de quarante-trois pays développés et émergents ayant une activité internationale significative. Les statistiques ainsi collectées enregistrent uniquement les opérations de crédits ou de dépôts effectuées par les banques déclarantes avec des entités non résidentes, sur une base sociale et/ou consolidée.

Créances internationales consolidées des banques déclarantes à la Banque des règlements internationaux sur les pays de la Zone franc

(encours en millions de dollars)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Bénin	83	89	95	97	99	110	95	180	126
Burkina Faso	85	211	270	428	561	590	795	836	789
Côte d'Ivoire	2 904	3 648	5 279	4 995	4 808	5 358	5 996	6 262	4 172
Guinée-Bissau	27	13	17	13	9	5	4	19	12
Mali	204	247	300	242	355	325	418	374	356
Niger	38	48	47	117	37	26	61	88	142
Sénégal	759	1 261	1 356	1 642	1 671	1 792	2 320	2 540	2 739
Togo	100	149	131	172	218	170	254	269	370
Total UEMOA	4 200	5 666	7 495	7 706	7 758	8 376	9 943	10 568	8 706
Cameroun	2 183	3 074	3 373	3 434	3 201	3 317	3 153	2 871	2 873
Centrafrique	12	17	15	38	18	30	36	29	19
Congo	1 060	1 009	794	786	651	391	454	459	256
Gabon	832	1 138	1 210	1 106	1 137	1 244	2 151	1 997	851
Guinée équatoriale	47	53	18	13	22	23	500	406	1 038
Tchad	16	46	94	108	88	81	77	89	63
Total CEMAC	4 150	5 337	5 504	5 485	5 117	5 086	6 371	5 851	5 100
Comores	9	10	14	9	8	15	12	11	11
Total Zone franc	8 359	11 013	13 013	13 200	12 883	13 477	16 326	16 430	13 817
Afrique	92 630	95 123	102 912	114 523	170 086	198 985	257 970	297 971	303 226
Afrique/Pays en développement (en %)	7,0	7,5	7,3	6,9	7,5	7,1	6,6	6,4	6,9
Zone franc/Pays en développement (en %)	0,6	0,9	0,9	0,8	0,6	0,5	0,4	0,4	0,3

Source : BFI

Les financements bancaires internationaux accordés à la Zone franc sont très peu dirigés vers les banques et bénéficient principalement aux importateurs et exportateurs (88 % des encours). Fin 2009, les financements accordés aux banques représentaient 16,9 % des financements bancaires dans la Zone franc, contre une proportion de 24,5 % dans l'ensemble des PED et 48 % pour les pays développés. L'encours des crédits accordés aux banques en Zone franc a atteint 768 millions de dollars à fin 2009 (+ 18,4 % par rapport à 2008).

Fin 2009, la maturité moyenne de la dette bancaire de la Zone franc était sensiblement plus courte que celle des autres pays en développement. Les créances à court terme (moins de deux ans d'échéance) représentaient ainsi 72 % des créances totales des banques internationales sur la Zone franc, contre une proportion de 53,2 % pour les encours sur les PED.

À fin 2009, les banques françaises détenaient 74,1 % des créances bancaires internationales sur la Zone franc (contre 77,2 % fin 2008).

2|13 Les dépôts bancaires internationaux des résidents de la Zone franc

Les dépôts des résidents de la Zone franc, entreprises ou particuliers, collectés par les grandes banques internationales étaient estimés fin 2009 à 10,9 milliards de dollars, soit une progression de 2,4 % par rapport à 2008. Cette évolution résulte principalement de la hausse des avoirs des résidents des pays de la CEMAC (+ 13 %), en particulier au Cameroun (+ 28,1 %) et en Guinée équatoriale (+ 34,2 %). Les dépôts internationaux des résidents de l'UEMOA ont, quant à eux, diminué de 5,9 % (cf. tableau 6).

En 2009, la part de ces dépôts internationaux, rapportée au PIB des pays de la Zone franc, est restée stable par rapport à 2008 (8 %). Ces dépôts sont répartis de façon équilibrée entre les deux régions. Au sein de l'UEMOA, la Côte d'Ivoire et le Sénégal représentent respectivement 37,4 % et 29,5 % des dépôts de la sous-région. Au sein de la CEMAC, le Cameroun, le Gabon et la Guinée équatoriale représentent, en cumulé, 78,6 % des dépôts.

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE INTERNATIONALE

L'évolution de l'environnement financier international

Dépôts bancaires internationaux collectés auprès des résidents de la Zone franc

(encours en millions de dollars)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Bénin	165	204	203	246	237	268	366	321	420
Burkina Faso	133	170	198	214	233	258	343	325	347
Côte d'Ivoire	1 322	1 561	1 655	1 551	1 591	2 200	2 528	2 627	2 099
Guinée Bissau	28	30	60	35	26	45	52	39	53
Mali	247	264	294	295	269	364	430	371	489
Niger	194	104	115	112	107	161	122	133	121
Sénégal	640	763	929	1 046	920	1 378	1 694	1 699	1 655
Togo	199	232	263	335	336	319	418	447	428
Total UEMOA	2 930	3 328	3 721	3 834	3 719	4 993	5 953	5 962	5 612
Cameroun	809	965	1 162	1 341	1 221	1 233	4 986	1 460	1 870
Centrafrique	76	65	74	80	69	66	95	93	83
Congo	263	351	425	411	442	560	695	891	811
Gabon	413	475	735	820	667	1 060	1 230	1 197	1 165
Guinée équatoriale	93	165	122	127	294	370	746	838	1 125
Tchad	55	90	119	184	326	191	340	203	238
Total CEMAC	1 709	2 112	2 639	2 963	3 019	3 480	8 092	4 682	5 292
Comores	38	45	53	44	48	60	58	60	56
Total Zone franc	4 677	5 485	6 413	6 841	6 786	8 533	14 104	10 704	10 960

Note : Dépôts bancaires incluant les dépôts internationaux collectés auprès des établissements bancaires des pays et zones concernés compris

Source : BFI

ENCADRÉ 2

Évolution de l'aide publique au développement depuis 2004

Depuis 2004, l'aide publique au développement (APD) accordée par les membres de l'OCDE aux pays en développement (PED) s'est inscrite globalement dans une tendance haussière : après une forte augmentation en 2004 et 2005, les flux d'APD ont marqué un palier en 2006 et 2007, avant de reprendre leur progression en 2008 (+ 17,4 % par rapport au niveau de 2007). Le montant total de l'APD en 2008 est ainsi de 53 % supérieur à celui enregistré en 2004. Les efforts consentis au titre des allègements de dette ont joué un rôle important dans cette hausse globale, représentant 13,8 % des flux d'APD en moyenne sur la période 2004-2008. Toutefois, leur poids relatif dans la progression de l'APD tend à diminuer, les allègements de dette n'ayant représenté en 2007 et 2008 que respectivement 9,3 % et 9,1 % des flux d'APD totaux. Concernant les pays membres du CAD (Comité d'aide au développement de l'OCDE), les apports financiers rapportés aux revenus nationaux bruts (RNB) stagnent depuis 2006 et représentent 0,31 % du RNB en 2008 (0,28 % en 2007 et 0,31 % en 2006). Dans les prochaines années, le coût élevé de la crise économique et la nécessité de préserver les équilibres budgétaires dans la plupart des pays du CAD ne laissent pas entrevoir d'augmentation significative de l'APD.

Tableau A Apports financiers aux PED et aux organismes multilatéraux

(en millions de dollars, aux prix et taux de change courants)

	2004	2005	2006	2007	2008
APD (bilatérale et multilatérale)	79 432	107 099	104 421	103 485	121 483
dont annulations de dettes	7 134	24 999	18 600	9 624	11 057
APD (en % du RNB)	0,26	0,33	0,31	0,28	0,31
Autres apports publics	- 5 601	1 430	- 10 728	- 6 438	- 1 782
Apports du secteur privé aux conditions de marché (a)	75 262	179 559	196 010	312 475	121 224
Dons nets des ONG	11 320	14 712	14 648	17 866	23 655
Total des apports	160 412	302 779	304 298	427 389	264 581

Source : Base de données CAD 2010

(a) Investissements directs étrangers, investissements de portefeuille, crédits à l'exportation

La France demeure l'un des principaux contributeurs de l'aide internationale parmi les membres du G7. En termes de versements nets d'APD rapportés au revenu national brut, la contribution française s'est établie en 2008 à 0,39 % du RNB, soit une proportion 1,5 fois plus élevée que celle de la moyenne des pays du G7, les contributions des pays du G7 s'échelonnant entre 0,19 % et 0,43 %. Si la France s'était engagée, lors de l'accord de Gleneagles en 2005, à porter son effort en matière d'APD à 0,51 % de son RNB d'ici à 2010, puis à 0,70 % à l'horizon 2015, ces objectifs apparaissent aujourd'hui difficilement accessibles du fait des engagements de maîtrise des soldes budgétaires pris dans le cadre européen.

Tableau B Versements nets d'APD aux PED et organismes multilatéraux

(en millions de dollars, aux prix et taux de change courants)

	2004	2005	2006	2007	2008
États-Unis	19 705	27 935	23 532	21 787	26 842
% du RNB	0,17	0,23	0,18	0,16	0,19
Royaume-Uni	7 905	10 772	12 459	9 849	11 500
% du RNB	0,36	0,47	0,51	0,35	0,43
Japon	8 922	13 147	11 187	7 679	9 579
% du RNB	0,19	0,28	0,25	0,17	0,19
France	8 473	10 026	10 601	9 884	10 908
% du RNB	0,41	0,47	0,47	0,38	0,39
Allemagne	7 534	10 082	10 435	12 291	13 981
% du RNB	0,28	0,36	0,36	0,37	0,38

Source : Base de données CAD 2010

En 2008, les versements nets d'APD de la France ont augmenté de 10,4 % par rapport à 2007, pour s'établir à 10,9 milliards de dollars. Plus des deux tiers de l'aide française sont consacrés au continent africain. L'aide française s'appuie sur des stratégies sectorielles visant à renforcer sa contribution à la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Près du tiers des dons destinés aux pays pauvres concernent l'éducation et la santé.

Les pays d'Afrique subsaharienne (ASS) bénéficient de plus de la moitié de l'aide publique française. En 2008, 53 % des versements nets de la France en matière d'APD bilatérale ont été destinés à l'ASS, soit un niveau proche de celui observé les années précédentes. L'aide française a représenté près de 6,5 % du total des flux d'APD reçus par ces pays en 2008.

Tableau C Ventilation par contributeur des versements nets d'APD en faveur de l'Afrique subsaharienne

(en millions de dollars, aux prix et taux de change de 2007)

	2004	2005	2006	2007	2008
Allemagne	1 368	2 706	3 537	1 962	2 094
États-Unis	3 835	4 309	5 754	4 568	6 553
France	3 500	4 519	4 776	2 814	2 431
Japon	576	1 043	2 470	1 686	1 136
Royaume-Uni	2 689	4 382	6 038	2 355	2 524
Total CAD (APD bilatérale)	19 342	25 184	31 647	21 450	22 832
Total multilatéral	10 539	10 775	11 413	12 708	13 897
Autres pays	129	182	350	320	406
Total général (a)	30 010	36 141	43 410	34 478	37 134

Source : Base de données CAD 2010

(a) Le total général comprend, outre l'APD bilatérale versée par les pays membres du CAD, l'APD versée par les organismes multilatéraux et l'APD versée par des pays non membres du CAD.

En 2008, les pays membres de la Zone franc se sont vus accorder 20,5 % du total de l'APD nette versée par la France aux PED et plus de 30 % de l'APD française à l'Afrique subsaharienne. Cette aide bilatérale aux pays de la Zone franc s'est élevée en 2008 à 1,3 milliard de dollars.

Tableau D APD bilatérale nette française en faveur des pays de la Zone franc

(en millions de dollars, aux prix et taux de change courants)

	2004	2005	2006	2007	2008
Bénin	63	43	74	56	66
Burkina Faso	84	79	131	115	142
Cameroun	129	17	244	596	113
Centrafrique	37	33	27	54	26
Comores	13	14	19	18	19
Congo	36	999	123	19	368
Côte d'Ivoire	62	55	107	51	39
Gabon	14	17	30	32	37
Guinée-Bissau	5	3	10	3	6
Guinée équatoriale	5	4	4	4	4
Mali	82	84	82	214	82
Niger	196	70	89	57	68
Sénégal	510	157	287	177	189
Tchad	46	41	42	48	39
Togo	27	30	33	34	128
Total	1 309	1 646	1 302	1 477	1 328
Total APD bilatérale française	5 567	7 239	7 919	6 258	6 461

Source : Base de données CAD 2010

Au total, les pays de la Zone franc ont bénéficié, en 2008, de recettes nettes d'APD représentant 7,2 milliards de dollars, en hausse de 3,1 % par rapport à 2007. Ces recettes ont représenté 18,4 % de l'APD perçue par les pays d'Afrique subsaharienne en 2008.

Tableau E Recettes totales nettes d'APD des pays de la Zone franc

(en millions de dollars aux prix et taux de change de 2005) (a)

	2004	2005	2006	2007	2008
Bénin	386	346	375	474	641
Burkina Faso	624	681	871	951	998
Cameroun	773	417	1 684	1 908	525
Centrafrique	110	96	134	177	256
Comores	25	25	30	44	37
Congo	115	1 444	254	119	505
Côte d'Ivoire	161	110	251	171	617
Gabon	40	52	31	51	55
Guinée équatoriale	30	38	27	31	38
Guinée-Bissau	77	79	82	122	132
Mali	568	699	825	1 020	964
Niger	541	511	401	542	605
Sénégal	1 037	672	825	872	1 058
Tchad	329	382	284	354	416
Togo	64	83	79	121	330
Total Zone franc	4 880	5 635	6 153	6 959	7 175
Total Afrique subsaharienne	25 790	31 867	39 922	34 478	38 993

Source : Base de données CAD 2010

(a) Les recettes d'APD correspondent au total des apports nets d'APD des pays membres du CAD, des organismes multilatéraux et des pays non membres du CAD.

2|2 Les initiatives en faveur de l'annulation de la dette des pays pauvres

Lors de la réunion du G7 de Lyon (27-29 juin 1996), la communauté internationale avait lancé l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Elle visait, par une action concertée avec les institutions multilatérales, à ramener à un niveau soutenable la charge de la dette extérieure des pays pauvres, dont l'endettement restait élevé en dépit des mesures d'allègement pouvant être mises en œuvre par le Club de Paris (incluant notamment une annulation maximale de 67 % de certaines échéances de la dette extérieure non-APD). L'initiative PPTE a été renforcée au G7 de Cologne (18 juin 1999), afin d'élargir la liste des pays éligibles et de faciliter la mise en œuvre des allègements.

Décidée lors du G8 de Gleneagles (6-8 juillet 2005), l'initiative d'annulation de la dette multilatérale (IADM) des pays les plus pauvres vise à annuler intégralement leur dette à l'égard de trois institutions financières internationales (FMI, Banque

mondiale et Banque africaine de développement). Celles-ci, qui réalisaient déjà, dans le cadre de l'initiative PPTE, les mêmes efforts d'annulation que ceux effectués par les autres créanciers, renforcent ainsi leur engagement en faveur de l'allègement de la dette des pays pauvres. En 2007, la Banque interaméricaine de développement (BID) a également décidé d'accorder un allègement de dette supplémentaire en faveur des PPTE de l'hémisphère occidental.

2|2|1 Rappel du dispositif PPTE renforcé

L'entrée d'un pays dans le dispositif PPTE découle d'une décision des conseils d'administration du FMI et de la Banque mondiale. Les pays potentiellement éligibles doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- être uniquement éligibles aux programmes concessionnels du FMI et de la Banque mondiale (guichet de l'Association internationale pour le développement – AID) ;

Dispositif PPTE renforcé (1999)

Nombre de pays potentiellement éligibles	40
Conditions pour l'atteinte du point de décision :	
<ul style="list-style-type: none"> • Critères de soutenabilité de la dette • Relations avec le FMI et/ou l'AID • Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP ou <i>Poverty reduction strategy paper</i>, PRSP) 	<p>Dette/exportations (a) > 150 % Dette/recettes de l'État hors dons (b) > 250 % Exécution satisfaisante des programmes conclus avec le FMI et/ou avec l'AID Mise en œuvre d'une stratégie de lutte contre la pauvreté, s'appuyant sur un CSLP approuvé par le FMI et la Banque mondiale</p>
Durée de la période intérimaire	Point d'achèvement « flottant » fixé après mise en œuvre pendant un an du CSLP
Assistance intérimaire	Club de Paris : accord de flux selon les termes de Cologne (annulation à 90 % des échéances non-APD tombant pendant la période intérimaire et rééchelonnement sur quarante ans des échéances d'APD) Créanciers multilatéraux : allègements du service de la dette (Banque mondiale) ou subventions pour son paiement (FMI) pendant la période intérimaire
Allègement du stock de la dette au point d'achèvement	<ul style="list-style-type: none"> • Club de Paris : accord de réduction du stock de la dette selon un facteur commun de réduction fixé par le FMI (c) • Autres créanciers bilatéraux et commerciaux : réduction selon des termes comparables • Créanciers multilatéraux : réductions du stock de dettes selon le facteur commun de réduction
Base d'évaluation de l'allègement de la dette	Soutenabilité appréciée au point de décision

(a) Après application des mécanismes classiques d'allègement de la dette, tels que les conditions de Naples (notamment une réduction de 67 % de la valeur actualisée nette des échéances de dette pré-date butoir non-APD). La date butoir, fixée lors du 1^{er} passage du pays débiteur en Club de Paris, est la date jusqu'à laquelle les créances sont intégrées dans l'assiette du rééchelonnement : les dettes contractées postérieurement à cette date sont exclues des futurs rééchelonnements.

(b) Critère alternatif. Pour être qualifiés sur la base de ce critère sans atteindre le seuil du ratio Dette/exportations, les pays doivent toutefois disposer d'un ratio exportations/PIB supérieur à 30 % et de recettes fiscales rapportées au PIB de plus de 15 %.

(c) À l'issue du sommet de Cologne, les pays du G7 se sont en outre engagés, sur une base bilatérale, à annuler 100 % de leurs créances APD et 100 % de leur dette commerciale éligible lorsque le pays atteint son point d'achèvement.

Sources : FMI, Banque mondiale

- présenter, après une application des mécanismes traditionnels d'allègement de dette, des ratios d'endettement supérieurs à certains seuils prédéfinis (cf. tableau ci-contre), établissant l'insoutenable de leur dette extérieure ;

- avoir conclu un programme avec le FMI et/ou la Banque mondiale.

Le dispositif comprend deux temps, marqués par les points de décision et d'achèvement, entre lesquels se déroule la « période intérimaire » :

- au « point de décision », qui marque l'éligibilité du pays à l'initiative, est calculé le montant des annulations qui seront nécessaires pour réduire l'endettement à un niveau soutenable. Ce seuil est estimé à 150 % des exportations ou à 250 % des recettes de l'État hors dons. Les créanciers réalisent alors un effort intérimaire qui prend la forme d'une réduction du service de la dette (accords dits de flux). Les échéances tombant durant la période intérimaire sont annulées ou rééchelonnées².

- au « point d'achèvement », l'allègement du stock de dette calculé lors du point de décision devient définitif et complet pour l'ensemble des créanciers bilatéraux et multilatéraux concernés. Si, en dépit de ces annulations, la dette calculée au point d'achèvement reste supérieure au seuil de soutenabilité retenu dans le cadre de l'initiative, des allègements additionnels (*topping-up*) peuvent être consentis pour les pays ayant subi un « choc exogène exceptionnel » depuis le point de décision. Par ailleurs, les créanciers membres du Club de Paris accordent des annulations bilatérales complémentaires.

2|2|2 L'état d'avancement de l'initiative PPTE renforcée au 1^{er} juillet 2010

Au 1^{er} juillet 2010, trente-six pays, dont trente en Afrique (treize en Zone franc), ont franchi le point de décision, sur un total de quarante pays éligibles. La Côte d'Ivoire l'a atteint fin mars 2009, suivie des Comores, fin juin 2010.

Parmi les pays ayant atteint le point de décision, trente sont parvenus au point d'achèvement au 1^{er} juillet 2010, dont vingt-quatre en Afrique (huit en Zone franc). En 2009, les deux pays ayant atteint le point d'achèvement sont le Burundi en janvier et la République centrafricaine fin juin. En 2010, le Congo a atteint le point d'achèvement

en janvier, suivi du Libéria fin juin. La République démocratique du Congo a été le trentième pays à atteindre le point d'achèvement le 1^{er} juillet 2010 (cf. tableau ci-après).

2|2|3 La mise en œuvre de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale

L'IADM prévoit l'annulation de 100 % du stock de la dette des pays en développement auprès du FMI, de l'AID (guichet concessionnel de la Banque mondiale), du Fonds africain de développement (guichet concessionnel de la BafD) et de la BID. Le dispositif vise à faciliter la réalisation des *Objectifs du millénaire pour le développement* (cf. *supra*), sans compromettre la capacité de financement des institutions internationales.

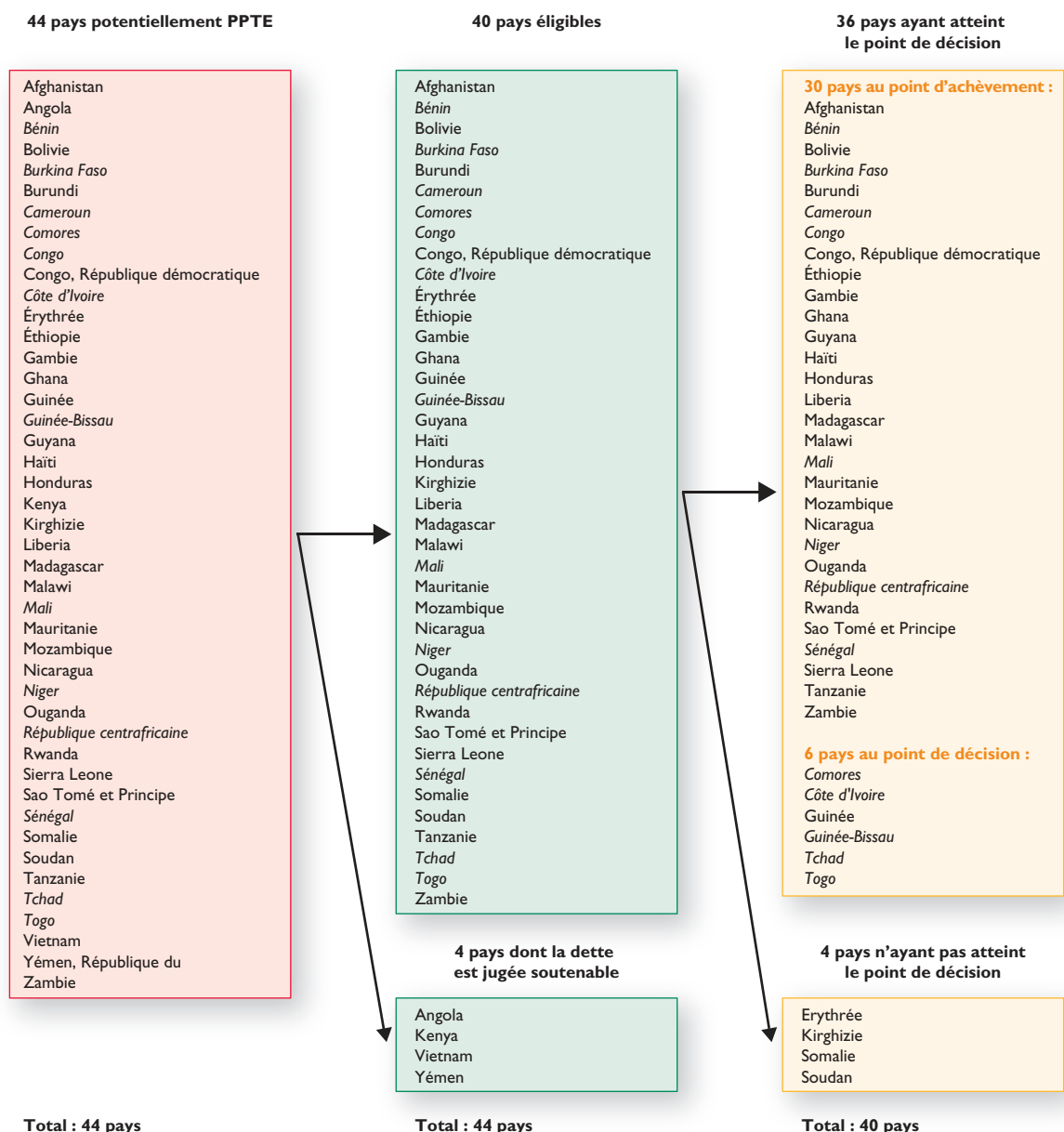
La population éligible à l'initiative IADM recouvre deux catégories de pays :

- les PPTE ayant atteint le point d'achèvement, qui ont maintenu pendant au moins six mois (à compter de la date du point d'achèvement) des performances favorables :
 - dans le domaine macroéconomique (exécution satisfaisante des programmes conclus avec le FMI,)
 - dans la mise en œuvre d'une stratégie de réduction de la pauvreté,
 - dans la gestion des dépenses publiques (respect d'exigences minimales en matière de gouvernance et de transparence dans l'utilisation des ressources publiques) ;
- une seconde catégorie a été introduite par le FMI pour les pays n'ayant pas bénéficié de l'initiative PPTE, mais dont le revenu par habitant est inférieur à 380 dollars. Deux pays ont été retenus à ce titre, le Cambodge et le Tadjikistan.

Les trente pays ayant atteint le point d'achèvement fin juin 2010 au titre de l'initiative PPTE ont été déclarés éligibles à l'IADM et ont donc pu bénéficier des annulations de dette prévues. Dans une deuxième phase, l'IADM devrait bénéficier aux dix pays (dont neuf pays africains et notamment cinq en Zone franc) qui n'ont pas encore atteint le point d'achèvement PPTE.

² En ce qui concerne le Club de Paris, il s'agit notamment d'une annulation à hauteur de 90 % des crédits non APD et du rééchelonnement sur quarante ans pour les crédits APD.

Pays éligibles à l'initiative PPTE et état d'avancement du dispositif renforcé (30 juin 2010)



Note : En italique : pays de la Zone franc

2|2|4 Un premier bilan

Les montants de dettes annulés

Pour les trente pays ayant atteint le point d'achèvement, les allègements mis en œuvre (au titre des initiatives PPTE et IADM) ont représenté près de 85,5 milliards de dollars (valeur actualisée

nette – VAN, à fin 2009). Pour les huit pays de la Zone franc ayant atteint le point d'achèvement, les annulations de dette ont représenté environ 21,5 milliards de dollars en termes nominaux.

Le montant total des allègements de dette susceptibles d'être consentis aux six pays ayant atteint le point de décision est estimé à 3,6 milliards de

dollars (VAN 2009). Pour les quatre pays n'ayant pas encore franchi le point de décision mais éligibles, ce montant est évalué à 17,4 milliards de dollars (VAN).

Au total, l'encours de la dette des trente-six PPTE ayant atteint le point de décision a été réduit de plus de 80 %. Pour ces pays, le poids du service de la dette s'est également très sensiblement allégé : rapporté aux recettes d'exportation, il a été ramené, en moyenne, de 13 % à 4 % entre 2001 et 2009.

Une contribution à la lutte contre la pauvreté

Le renforcement des politiques de lutte contre la pauvreté, par l'augmentation des dépenses dans les secteurs sociaux de base (santé, éducation), constitue l'un des objectifs prioritaires recherchés dans le cadre de l'initiative PPTE, en contrepartie des allègements de dette. À cet effet, tous les pays éligibles doivent élaborer un *Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté*, détaillant l'affectation aux dépenses sociales des surplus dégagés par l'allègement du service de la dette.

Pour les trente-six PPTE ayant atteint le point de décision, les dépenses dans les secteurs de la santé et de l'éducation sont ainsi passées de 6 % du PIB en 2001 à 9 % en 2009.

2|2|5 Le financement des initiatives PPTE et IADM

Le coût de l'initiative PPTE (hors IADM) est estimé par le FMI et la Banque mondiale à environ 75,6 milliards de dollars³ (en VAN à fin 2009). Son financement est assuré au moyen de divers mécanismes mis en place spécifiquement par les créanciers :

- FMI : le Fonds PPTE (*HIPC Account*) finance la contribution du FMI à l'initiative PPTE. Il est alimenté par des contributions en dons d'une centaine de pays membres du FMI et par le FMI sur ses ressources propres (principalement grâce au revenu de placement du produit des ventes d'or de 1999 et 2000) ;
- Banque mondiale et banques régionales de développement : le Fonds PPTE (*HIPC Trust Fund*), géré par la Banque mondiale, finance à la fois la contribution de l'AID à l'initiative PPTE et une fraction des allègements consentis par les banques régionales de développement. Le Fonds PPTE est alimenté par les

contributions bilatérales des pays membres ;

- contributeurs bilatéraux : au cas par cas, dans le cadre du Club de Paris notamment.

Jusqu'à présent, les ressources de ces fonds ont été suffisantes pour financer le coût de l'allègement de la dette pour les pays ayant atteint le point de décision. En 2010, l'atteinte du point d'achèvement par le Libéria a nécessité une mobilisation exceptionnelle des ressources de ces fonds, le montant d'allègement obtenu s'élevant à 4,6 milliards de dollars, dont 730 millions pour le FMI, soit la contribution PPTE la plus importante donnée par cette institution à un seul pays. Si le Soudan et la Somalie progressaient vers le point de décision, des ressources additionnelles seraient nécessaires pour satisfaire l'allègement de leur dette, leur coût n'ayant pas été inclus dans le plan de financement d'origine de l'initiative PPTE-IADM.

S'agissant de l'initiative IADM exclusivement, le financement des 31 milliards de dollars (VAN) s'opère selon le schéma suivant :

- pour le FMI, le coût de l'initiative est couvert par deux fonds : le Fonds IADM-I (*MDRI I Trust*) finance le coût des annulations de dette en faveur des pays dont le revenu par habitant est inférieur à 380 dollars, sur les ressources propres du FMI (principalement grâce au revenu de placement du produit des ventes d'or de 1999 et 2000) ; le Fonds IADM II (*MDRI II Trust*) est alimenté par les contributions des pays membres et finance les annulations de dette en faveur des pays déclarés éligibles à l'initiative PPTE, mais dont le revenu par habitant est supérieur à 380 dollars ;
- pour l'AID et le FAD, les pays donateurs se sont engagés à apporter des contributions additionnelles, afin de préserver les capacités de financement de ces institutions.

2|2|6 La problématique du réendettement après les annulations PPTE et IADM

Depuis la mise en œuvre des initiatives PPTE et IADM, la communauté internationale tente de prévenir un réendettement non soutenable des pays bénéficiaires des annulations de dette.

³ Dont notamment 15 milliards de dollars pour la Banque mondiale, 6,5 milliards pour le FMI, 5,4 milliards pour la BAfD, 27,1 milliards pour les créanciers du Club de Paris, 9,8 milliards pour les autres créanciers bilatéraux publics

En effet, la restauration de leur solvabilité a autorisé une reprise de l'endettement, déjà relativement sensible et rapide dans certains pays. Ce nouveau recours à l'endettement s'inscrit en outre dans un contexte marqué par l'apparition de nouveaux prêteurs (pays émergents d'Asie et d'Amérique latine, pays du Golfe), dont les financements sont souvent offerts sous forme peu ou non concessionnelle, et qui ne sont pas forcément membres des instances de concertation existantes (Club de Paris, OCDE).

Cette situation est d'autant plus préoccupante que la crise financière récente, en augmentant les besoins financiers des pays pauvres, pourrait remettre en cause une partie des progrès obtenus en matière d'endettement et compromettre, *in fine*, la soutenabilité de la dette de ces pays.

Plusieurs recommandations du G20, formulées en avril 2009 à Londres, ont visé à résoudre ces difficultés. De fait, les modes d'actions du FMI dans les pays pauvres ont été réformés et se sont accompagnés d'une augmentation des financements disponibles.

Par ailleurs, le FMI et la Banque mondiale ont adopté, en janvier 2010, une réforme du *Cadre de viabilité de la dette* (CVD) destinée à tirer partie de la flexibilité autorisée par cet instrument, sans toutefois remettre en cause son objectif principal de maîtrise des stratégies de réendettement. Le CVD a été conçu pour aider les pays à faible revenu à mobiliser les ressources nécessaires à leur développement tout en minimisant les risques futurs d'un endettement excessif. La nouvelle politique du FMI de gestion des programmes et d'analyse de la soutenabilité, fondée sur le CVD, est devenue plus flexible en proposant plusieurs options selon la situation économique de chaque pays, pour garantir l'accès à des financements concessionnels tout en intégrant la faculté de recourir, dans certains cas, aux financements non concessionnels. Les options proposées visent à refléter la diversité des situations des pays en termes de vulnérabilités d'endettement et de capacités en matière de gestion de la dette⁴.

⁴ Pour plus de précisions, voir notamment l'article intitulé *Besoins de financement et viabilité de la dette extérieure dans les pays d'Afrique subsaharienne*, publié dans le Bulletin de la Banque de France, n° 179, 1^{er} trimestre 2010

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION DE 1999 À 2009



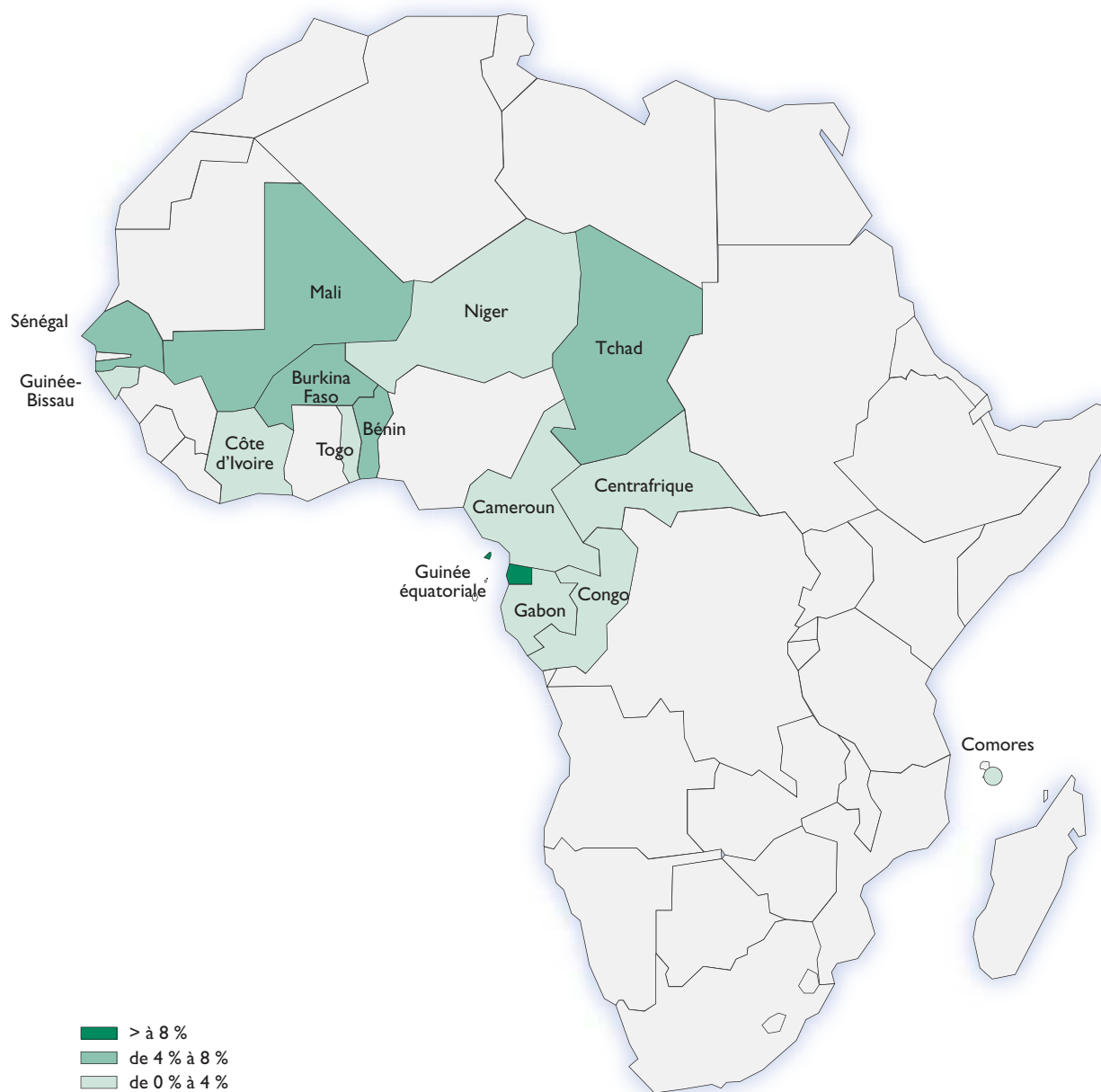
(moyenne annuelle en %)

Pays	Indice des prix à la consommation	Pays	Indice des prix à la consommation
UEMOA		CEMAC	
Bénin	2,9	Cameroun	2,6
Burkina Faso	2,8	Centrafrique	2,5
Côte d'Ivoire	2,9	Congo	2,3
Guinée-Bissau	3,1	Gabon	1,9
Mali	2,3	Guinée équatoriale	5,7
Niger	2,8	Tchad	2,9
Sénégal	1,9		
Togo	2,4	Comores	3,8

Sources : BCEAO, BEAC, BCC
Calculs : Banque de France

**L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE
ET FINANCIÈRE
DANS LES PAYS AFRICAINS
DE LA ZONE FRANC**

CROISSANCE DU PIB EN VOLUME DE 1995 À 2009



- > à 8 %
- de 4 % à 8 %
- de 0 % à 4 %

(moyenne annuelle, taux en %)

Pays	Croissance du PIB en volume	Pays	Croissance du PIB en volume
UEMOA		CEMAC	
Bénin	4,4	Cameroun	3,9
Burkina Faso	5,1	Centrafrique	2,0
Côte d'Ivoire	2,2	Congo	3,3
Guinée-Bissau	0,5	Gabon	1,3
Mali	5,0	Guinée équatoriale	24,4
Niger	3,6	Tchad	5,6
Sénégal	4,5		
Togo	2,8	Comores	0,9

Sources : BCEAO, BEAC, BCC
Calculs : Banque de France

1 | L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DANS LA ZONE UEMOA

En 2009, l'activité économique au sein des pays de l'UEMOA a été affectée par les conséquences de la crise économique et financière internationale. Le taux de croissance des pays membres de l'UEMOA a marqué un sensible ralentissement par rapport à 2008, passant de 3,8 % à 2,8 %.

En effet, la crise internationale s'est principalement répercutée sur les économies de l'UEMOA par le canal du commerce extérieur et au travers de la baisse des flux de financement extérieur. Les soldes des balances des paiements se sont détériorés sous l'effet d'une diminution de la demande extérieure, notamment d'origine asiatique, et de la faiblesse des cours de la plupart des produits d'exportation. Les flux privés de financement, en particulier les envois de fonds des migrants, se sont également contractés.

Toutefois, la bonne tenue de l'agriculture vivrière, la poursuite de la mise en œuvre des programmes d'investissement public dans les infrastructures et l'exécution, par l'ensemble des États membres, de programmes économiques appuyés par les partenaires au développement ont soutenu l'activité. Ainsi, les progrès enregistrés dans la résolution des crises sociopolitiques en Côte d'Ivoire et au Togo ont permis à ces États de consolider leurs relations avec les institutions de Bretton Woods. En Côte d'Ivoire, ces améliorations se sont traduites par une nouvelle

Taux de croissance du PIB en volume dans la zone UEMOA
(en %)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Bénin	3,7	4,6	5,0	2,7
Burkina Faso	5,5	3,6	5,2	3,2
Côte d'Ivoire	0,7	1,6	2,3	3,8
Guinée-Bissau	2,1	3,2	3,2	2,9
Mali	5,3	4,3	5,0	4,4
Niger	5,8	3,4	9,3	-1,2
Sénégal	2,5	4,9	2,3	1,5
Togo	3,9	2,1	2,4	3,1
UEMOA	2,9	3,2	3,8	2,8

(a) Chiffres provisoires
Source : BCEAO

accélération de la croissance réelle qui a atteint 3,8 % (après 2,3 % en 2008). Au total, si, à l'exception de la Côte d'Ivoire et du Togo, les pays de l'UEMOA ont enregistré un recul de leurs résultats en termes de croissance, ces économies ont relativement bien résisté à l'impact de la crise internationale, à l'image des performances satisfaisantes obtenues notamment par le Burkina Faso et le Mali.

L'année 2009 a été marquée par une nette décélération des tensions inflationnistes dans l'ensemble des pays de la sous-région. La progression du niveau général des prix, en moyenne annuelle, a été limitée à 1,1 % en 2009, contre 7,4 % en 2008, grâce au ralentissement de la hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers importés et à un niveau satisfaisant de l'offre de produits vivriers.

S'agissant des relations financières internationales, sept pays de l'UEMOA bénéficiaient, à fin juillet 2010, de l'appui financier du FMI dans le cadre de l'exécution de programmes économiques, au titre de la FEC¹ (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger et Togo). Le Sénégal met en œuvre un

programme au titre de l'instrument de soutien à la politique économique (ISPE), sans appui financier du FMI.

Dans le cadre de l'initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE), seuls la Côte d'Ivoire,

Accords entre le FMI et les pays de l'UEMOA au 31 juillet 2010

(en millions de DTS)

	Type d'accord	Date de mise en place	Date d'expiration	Montant approuvé	Montant non décaissé
Bénin	FEC	14/06/2010	13/06/2013	74,28	10,62
Burkina Faso	FEC	14/06/2010	13/06/2013	46,15	7,45
Côte d'Ivoire	FEC	27/03/2009	26/03/2012	373,98	230,89
Guinée-Bissau	FEC	07/05/2010	06/05/2013	22,37	7,88
Mali	FEC	28/05/2008	27/05/2011	27,99	23,99
Niger	FEC	02/06/2008	01/06/2011	23,03	13,16
Togo	FEC	21/04/2008	20/04/2011	95,41	72,31
Sénégal	ISPE	02/11/2007	01/11/2010		

Source : FMI

¹ La Facilité élargie de crédit (FEC) ou Extended credit facility a remplacé la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC) ou Poverty reduction and growth facility (PRGF). Le taux d'intérêt des financements accordés au titre de la FEC est de 0 %, avec un différé d'amortissement de cinq ans et demi et une échéance maximale de dix ans.

la Guinée-Bissau et le Togo n'ont pas encore atteint le point d'achèvement (voir partie 1, 2|2).

1|1 L'activité

Dans le secteur primaire ², la campagne agricole 2009-2010 s'est révélée globalement satisfaisante, avec un accroissement d'environ 2 % de la production vivrière par rapport à la campagne précédente. L'orientation a été favorable dans la majorité des États de l'Union, à l'exception du Burkina et du Niger, où les récoltes ont reculé de, respectivement, 15 % et 32 % du fait de mauvaises conditions climatiques. La production vivrière a continué de bénéficier des actions engagées par les États ³ afin d'augmenter l'offre agricole dans la sous-région, à la suite de la flambée des prix des produits alimentaires de 2008.

Les cultures d'exportation ont enregistré de bons résultats. La production de coton graine (1,1 million de tonnes) a légèrement progressé (+ 1,8 %). Toutefois, la situation de ce secteur reste fragile, avec la désorganisation persistante de certaines filières (notamment en Côte d'Ivoire, au Mali et au Bénin). Si le Mali, la Côte d'Ivoire et le Burkina ont vu leur production augmenter (de, respectivement, 17,6 %, 11,9 % et 1,7 %), une baisse de près de 10 % est attendue au Bénin.

La production de cacao, essentiellement réalisée en Côte d'Ivoire, a atteint environ 1,3 million de tonnes, en progression de 6,9 % par rapport à la campagne précédente. En Guinée-Bissau, la production de noix de cajou s'est également inscrite en hausse de 15 %, pour s'établir à 153 000 tonnes. La production de café a, quant à elle, reculé de près de 10 %, ressortant à 137 000 tonnes.

Dans le secteur secondaire, la production industrielle est ressortie en baisse par rapport à 2008. L'indice calculé par les services de la BCEAO a enregistré une diminution de 0,7 %, en liaison principalement avec un recul de l'activité dans la branche des industries manufacturières.

Comptes nationaux de la zone UEMOA

Agrégation des comptes nationaux des pays de l'UEMOA

(en milliards de francs CFA courants ; taux et variations en %)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Ressources	36 134,2	38 945,2	44 123,5	44 640,7
PIB nominal	26 131,2	27 763,4	31 137,7	32 537,6
Importations de biens et services	10 003,0	11 181,8	12 985,8	12 103,2
Emplois	36 134,2	38 945,2	44 123,5	44 640,7
Consommation finale	22 627,8	24 950,5	27 720,6	28 067,0
Publique	3 932,7	4 317,5	4 793,5	4 940,7
Privée	18 695,2	20 633,0	22 927,1	23 126,3
Formation brute de capital fixe (b)	4 759,2	5 216,2	6 430,6	6 415,2
Exportations de biens et services	8 747,3	8 778,5	9 972,3	10 158,5
Épargne intérieure brute	3 503,4	2 812,9	3 417,1	4 470,6
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 1 255,8	- 2 403,3	- 3 013,5	- 1 944,6
Taux d'investissement (en % du PIB)	18,2	18,8	20,7	19,7
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	2,9	3,2	3,8	2,8
Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	2,2	2,9	8,1	1,6
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	2,3	2,4	7,4	1,1

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris variation de stocks

Source : INS

Ces dernières ont été particulièrement affectées par les contreperformances des unités d'égrenage du coton, du fait de la faible production de coton enregistrée à l'issue de la campagne 2008-2009. Les baisses observées ont toutefois été atténuées par les hausses de 5,7 % de la production de la branche « électricité, eau et gaz » et de 0,9 % de celle des industries extractives. L'activité a également reculé dans le secteur du BTP par rapport à 2008.

S'agissant du secteur tertiaire, la conjoncture s'est globalement améliorée en 2009 dans les services marchands. Cette orientation favorable a été relevée dans tous les États de l'Union, à l'exception du Togo. Toutefois, dans le commerce de détail, l'activité a enregistré un recul par rapport à 2008. L'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail, calculé par la BCEAO, s'est contracté de 4,4 % sur l'ensemble de l'année 2009, après une progression de 10 % en 2008.

2 Dans le cadre de l'harmonisation des comptabilités nationales et de leur mise en conformité avec le Système de comptabilité nationale 1993, la production agricole au titre de la campagne « n/n + 1 » est intégrée, depuis 2001, dans le calcul du PIB de l'année « n », par l'intermédiaire des comptes de stocks. L'effet demande est pris en compte l'année « n + 1 », par destockage, au titre de la consommation et des exportations

3 Notamment à travers des subventions aux achats d'intrants, de pesticides et de semences

1|2 L'inflation

L'année 2009 a été marquée par une très nette décélération des tensions inflationnistes. Cette évolution a concerné tous les pays de la sous-région. Ainsi, la progression du niveau général des prix, en moyenne annuelle, a été limitée à 1,1 % en 2009, contre 7,4 % en 2008, ressortant en-dessous de la norme communautaire de 3 %.

Le recul de l'inflation, observé en glissement annuel à partir de septembre 2008, est imputable d'une part, au ralentissement du rythme de progression des prix des céréales locales, dans un contexte d'amélioration de l'offre domestique, et, d'autre part, à une hausse de moindre ampleur que celle observée en 2008 des prix des produits alimentaires et pétroliers importés.

1|3 Les finances publiques

L'exercice 2009 a été caractérisé par une accentuation des difficultés de trésorerie des États. L'exécution des opérations financières des États s'est en effet traduite par une détérioration des principaux soldes budgétaires. Le déficit du solde global base engagements (hors dons) s'est sensiblement creusé en 2009, atteignant 2 037,5 milliards de francs CFA, soit 6,3 % du PIB, après 4,6 % l'année précédente.

Les recettes totales (dons compris) ont progressé de 8,2 % (contre + 9,0 % en 2008) et ont représenté 21,2 % du PIB, après 20,5 % l'an passé. Cette évolution résulte de la hausse de 8,4 % des recettes fiscales, qui ont bénéficié de la poursuite des efforts de recouvrement et d'élargissement de l'assiette imposable, de l'enregistrement d'importants produits de privatisation d'entreprises publiques, en particulier au Mali, et du reclassement, au profit des recettes fiscales, d'une partie des recettes pétrolières de la Côte d'Ivoire auparavant enregistrées en recettes non fiscales. Les recettes non fiscales se sont en revanche repliées de 31,6 %, en liaison notamment avec la diminution des versements de dividende par les sociétés minières et l'absence d'attribution de nouvelles licences de téléphonie mobile. Les appuis financiers obtenus auprès des partenaires bilatéraux et multilatéraux au développement se sont fortement accrus (+ 41,1 %), sous

Évolution des prix à la consommation (a)

(moyenne annuelle ; en %)

	2006	2007	2008	2009 (b)
Bénin	3,8	1,3	7,9	2,2
Burkina Faso	2,4	- 0,3	10,7	2,8
Côte d'Ivoire	2,5	1,9	6,3	1,0
Guinée-Bissau	2,0	4,6	10,4	- 1,6
Mali	1,5	1,4	9,2	2,2
Niger	0,04	0,1	11,3	4,3
Sénégal	2,1	5,9	5,8	- 1,0
Togo	2,2	0,9	8,7	1,9
UEMOA (c)	2,3	2,4	7,4	1,1

(a) Indices harmonisés des prix à la consommation

(b) Chiffres provisoires

(c) somme des indices pondérés par le poids de chaque État dans le PIB de la zone

Source : BCEAO

l'effet de la reprise des relations de la Côte d'Ivoire et du Togo avec les institutions de Bretton Woods et le soutien budgétaire apporté, notamment, par ces institutions pour limiter l'impact de la crise internationale. Les dons ont représenté, en 2009, 3,7 % du PIB régional, après 2,7 % en 2008.

Les dépenses totales ont fortement progressé en 2009 (+ 11,1 %) pour atteindre 7 720 milliards de francs CFA, soit 23,7 % du PIB (22,3 % en 2008). Ceci traduit, d'une part, la hausse des dépenses courantes liée à l'accroissement de la masse salariale (+ 10,3 %) et à l'importance des transferts et subventions, notamment en faveur du secteur de l'énergie et des filières agricoles, et, d'autre part, le maintien d'efforts substantiels d'investissement public, conformément aux engagements pris dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté. Les dépenses en capital se sont ainsi accrues de 26 % en un an, après la pause observée en 2008 (- 2,1 %). Le taux d'investissement public est ainsi passé de 6,4 % en 2008 à 7,8 %.

Dans ce contexte, le déficit global base engagements, dons compris, s'est nettement détérioré, passant de 578 milliards de francs CFA (soit - 1,9 % du PIB) à 827 milliards en 2009 (- 2,5 % du PIB). Le déficit base caisse est ressorti à 837 milliards de francs CFA. Outre le recours au marché financier régional⁴, il a également été financé par des tirages sur emprunts extérieurs (709 milliards, après 630 milliards en 2008). La Côte d'Ivoire a par ailleurs obtenu, en mai 2009, un important réaménagement de sa dette extérieure auprès des créanciers du Club de Paris, portant sur 166 milliards. Les arriérés de paiement sur la dette

4 Voir partie 3, La politique et les agrégats monétaires dans l'UEMOA

Tableau consolidé des opérations financières des États de l'UEMOA

(en milliards de francs CFA)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Recettes et dons	6 100,4	5 842,0	6 370,1	6 892,6
Recettes budgétaires	4 417,4	5 034,5	5 512,0	5 681,8
Recettes fiscales	3 907,0	4 309,4	4 703,3	5 098,2
Recettes non fiscales	422,8	660,0	720,0	492,6
Autres recettes non classées	87,6	65,1	88,7	91,0
Dons	1 683,0	807,5	858,1	1 210,8
Dépenses et prêts nets	5 771,7	6 473,9	6 948,4	7 719,3
Dépenses courantes	3 804,0	4 205,0	4 640,1	4 895,1
Traitements et salaires	1 465,9	1 619,6	1 799,6	1 985,6
Autres dépenses de fonctionnement	2 075,2	2 265,6	2 489,1	2 584,0
Intérêts dus	237,7	265,6	281,2	281,3
Autres	25,2	54,2	70,2	44,2
Dépenses en capital	1 794,5	2 051,2	2 007,1	2 529,3
Sur ressources intérieures	924,8	1 051,3	1 083,4	1 418,2
Sur ressources extérieures	869,7	999,9	923,7	1 111,1
Autres dépenses non classées	143,4	194,9	226,8	241,8
Prêts nets	29,8	22,8	74,4	53,1
Solde global base engagements (hors dons)	- 1 354,4	- 1 439,5	- 1 436,4	- 2 037,5
Solde global base engagements (y compris dons) (b)	328,7	- 632,0	- 578,3	- 826,7
Solde primaire de base (c)	- 73,8	43,8	69,7	- 350,2
Ajustement base caisse	22,9	0,7	- 56,5	- 10,4
Solde global base caisse (hors dons)	- 1 331,5	- 1 438,8	- 1 492,9	- 2 047,9
Solde global base caisse (y compris dons) (d)	351,6	- 631,4	- 634,8	- 837,2
Financement	- 372,6	677,8	647,3	939,6
Financement intérieur net	- 22,2	61,4	294,0	465,7
Financement bancaire	- 138,7	- 12,2	105,2	378,5
Financement non bancaire	116,5	73,6	188,8	87,2
Financement extérieur net	- 350,4	616,4	353,3	473,9
Ajustement statistique	42,9	- 43,1	24,7	- 102,4
En pourcentage du PIB				
Recettes hors dons	16,9	18,1	17,7	17,5
Dépenses courantes	14,6	15,1	14,9	15,0
Solde :				
Budgétaire de base (e)	5,7	6,6	5,8	5,8
Base engagements (dons compris)	1,3	- 2,3	- 1,9	- 2,5
Base caisse	1,3	- 2,3	- 2,0	- 2,6

(a) Chiffres provisoires

(b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales

(c) Solde primaire = recettes budgétaires (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) – dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : FMI, services nationaux

extérieure des pays de l'UEMOA ont été réduits de près de 130 milliards, grâce aux efforts d'apurement des arriérés extérieurs entrepris en 2009 par la Côte d'Ivoire, principalement auprès de la BAfD.

1|4 La balance des paiements

En dépit du contexte de crise financière et économique internationale, les comptes extérieurs des pays de l'UEMOA ont suivi une évolution globalement favorable en 2009. L'excédent global de la balance des paiements a fortement progressé, pour s'établir à 539,6 milliards de francs CFA (soit 1,7 % du PIB) contre 91,4 milliards en 2008 (0,3 % du PIB). Ce résultat est imputable à la nette réduction du déficit du compte courant.

Le déficit des transactions courantes s'est en effet réduit de moitié, passant de 2 213 milliards en 2008 (soit 7,1 % du PIB) à 1 062 milliards (3,3 % du PIB), sous l'effet conjugué de la diminution du déficit commercial et de la hausse de l'excédent de la balance des transferts courants.

Les exportations ont progressé de 3,2 % en valeur, en liaison, notamment, avec la hausse des ventes de cacao (+ 39,6 %) et d'or (+ 27,2 %) et malgré la poursuite du repli des ventes de coton (- 17,2 %). Parallèlement, les importations ont reculé de 8,4 % grâce à la baisse des coûts d'achat des produits alimentaires (- 9 %) et pétroliers (- 23,1 %). Au total, le déficit commercial a été ramené de 1 424,3 milliards de francs CFA en 2008 à 341,3 milliards en 2009.

Si les soldes déficitaires des balances des services et des revenus se sont détériorés, l'excédent des transferts courants s'est à l'inverse consolidé, grâce à une forte progression des dons publics obtenus des principaux partenaires au développement des pays de l'UEMOA (+ 43 %). Les transferts privés, provenant principalement des travailleurs migrants originaires de la sous-région, ont toutefois fléchi de 9,2 %.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est réduit de 24,6 % par rapport à 2008, pour ressortir à 1 652 milliards de francs CFA, en relation avec la baisse des autres investissements (crédits commerciaux, prêts, dépôts). Cette évolution masque cependant l'augmentation des flux nets d'investissements directs étrangers (+ 22,1 %), en particulier dans le cadre de l'opération de privatisation de la Société des télécommunications du Mali (SOTELMA) et de la poursuite des investissements dans les secteurs pétrolier et minier.

1|5 La dette extérieure

Selon la Banque mondiale, l'encours de la dette extérieure des pays de l'UEMOA s'élevait, à fin 2008, à près de 24 milliards de dollars, en baisse de 3,6 %. L'encours de dette extérieure a représenté en 2008 34,3 % du PIB de l'UEMOA, contre 42,9 % en 2007.

En effet, dans le prolongement de la décision du G8 en juin 2005, plusieurs pays ont bénéficié en 2006 d'annulations de dette vis-à-vis du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale (AID) et de la BafD (voir première partie). À fin juillet 2010, seuls la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau et le Togo n'avaient toutefois pas franchi le point d'achèvement de l'initiative PPTE, permettant l'annulation de la totalité de leur dette multilatérale dans le cadre de l'IADM et d'une partie de leur dette bilatérale.

En 2008, les ratios relatifs au service de la dette, rapporté aux exportations et aux recettes budgétaires, se sont sensiblement détériorés, en raison de la reprise du service de la dette, due principalement à la Banque mondiale, par la Côte d'Ivoire et le Togo, qui constituait un préalable indispensable à la normalisation des relations avec les institutions financières de Bretton Woods.

Selon les données de la BCEAO, l'encours de la dette publique extérieure des États membres de l'UEMOA devrait ressortir, fin 2009, à 32,4 %. Par pays, il s'établirait à 14,8 % pour le Bénin, 23,4 % pour le Burkina, 21,5 % pour le Mali, 17,8 % pour le Niger et 21,4 % pour le Sénégal. Il resterait beaucoup plus élevé pour la Côte d'Ivoire (48,9 %), la Guinée-Bissau (127,9 %) et le Togo (51,4 %).

Balance des paiements de la zone UEMOA

(en milliards de francs CFA courants)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Transactions courantes	- 994	- 1 765,6	- 2 213,3	- 1 062,0
Balance commerciale	91,8	- 994,9	- 1 424,3	- 341,3
Exportations FOB	7 403,1	7 196,7	8 312,0	8 579,1
dont : Cacao	1 067,8	1 056,3	1 269,5	1 772,0
Coton	431,7	365,9	306,1	253,5
Or	604,4	521,8	703,6	895,3
Produits pétroliers	1 758,8	1 399,3	1 941,6	1 629,7
Importations FOB	7 311,2	8 191,5	9 736,3	8 920,4
dont : Biens d'équipement	- 1 954,3	- 2 111,4	- 2 322,2	- 946,9
Produits pétroliers	- 2 191,7	- 2 284,0	- 2 782,2	- 2 139,8
Produits alimentaires	- 1 448,2	- 1 705,1	- 2 157,2	- 1 962,1
Balance des services	- 1 347,6	- 1 408,6	- 1 589,2	- 1 603,3
dont : Fret	- 1 285,8	- 1 361,9	- 1 582,9	- 1 411,9
Balance des revenus	- 579,6	- 587,7	- 593,9	- 622,8
dont : Intérêts dus sur la dette publique	- 177,2	- 178,2	- 188,3	- 187,7
Balance des transferts courants	841,4	1 225,6	1 394,1	1 505,4
Secteur privé	522,3	766,8	934,0	848,2
Secteur public	319,1	458,8	460,1	657,2
Compte de capital et d'opérations financières	1 660,0	2 398,8	2 191,2	1 652,6
Compte de capital				
(remise de dette comprise)	4 764,5	763,1	987,7	808,2
Opérations financières	- 3 104,5	1 635,7	1 203,6	844,4
Investissements directs	449,4	747,3	689,1	843,5
Investissements de portefeuille	25,2	106,8	52,3	32,4
Autres investissements	- 3 579,1	781,6	462,1	- 31,4
Financement exceptionnel (pour mémoire)	4 680,0	328,4	278,4	88,4
Variation des arriérés	380,1	300,3	- 202,4	- 132,5
Rééchelonnements	3,0	3,5	196,7	116,4
Autres (remises de dette)	4 296,9	24,6	284,2	104,5
Erreurs et omissions	- 29,1	49,8	14,8	- 13,9
Ajustement statistique (b)	- 99,2	94,9	98,7	- 37,0
Solde global	537,8	777,9	91,4	539,6
Variation des avoirs extérieurs nets	- 537,8	- 777,9	- 91,4	- 539,6
Exportations/Importations (en %)	101,3	87,9	85,4	96,2

(a) Chiffres provisoires

(b) Cet ajustement permet la prise en compte des opérations non réparties et du biais lié aux asymétries sur les transactions intra-UEMOA.

Source : BCEAO

Dettes extérieures de la zone UEMOA

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2005	2006	2007	2008
Dettes à court et long termes	27 584,9	22 027,2	24 858,7	23 974,8
Dettes à long terme	25 470,9	20 115,9	22 113,0	21 552,9
Dettes publiques garanties	24 397,3	19 156,8	21 302,5	20 945,9
Dettes privées non garanties	1 073,6	959,1	810,5	607,0
Recours aux crédits du FMI	764,5	265,1	302,3	478,2
Dettes à court terme	1 349,5	1 646,2	2 443,4	1 943,7
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	2 232,9	2 902,2	3 444,8	2 799,7
Indicateurs de dette				
Dettes totales/Exportations biens et services	183,0	131,6	135,5	107,2
Dettes extérieures/PIB	58,9	44,0	42,9	34,3
Service payé de la dette/Exportations biens et services	5,2	5,4	4,6	7,5
Service payé de la dette/Recettes budgétaires	10,3	10,7	8,0	13,6

Sources : Banque mondiale, BCEAO

de premier rang (celui relatif au solde budgétaire est considéré comme un critère clé dont le non-respect peut entraîner le déclenchement d'un mécanisme de sanction) et des critères de second rang. L'État membre qui ne satisfait pas à un des critères de premier rang doit élaborer, en concertation avec la Commission de l'UEMOA, un programme de mesures rectificatives dans un délai de trente jours.

Aucun État ne respectant l'ensemble des huit critères de convergence en 2002, la Conférence des chefs d'État et de Gouvernement avait décidé de reporter l'horizon de la convergence au 31 décembre 2005.

En mars 2006, constatant qu'un seul

État respectait les critères de premier rang pour l'exercice 2005, elle a fixé un nouvel horizon de convergence pour l'UEMOA, en décidant que « désormais, l'Union entrera en phase de stabilité dès qu'une masse critique d'États aura respecté les quatre critères de premier rang et que ce respect sera jugé durable ». L'objectif cible pour l'atteinte de la phase de stabilité avait été fixé au 31 décembre 2008. Cet horizon a de nouveau été repoussé au 31 décembre 2013 lors de la Conférence des chefs d'État et de Gouvernement de mars 2009.

En 2006, deux indicateurs complémentaires (inflation sous-jacente et solde budgétaire corrigé) ont été adoptés par le Conseil des ministres de l'UEMOA.

5 Pour plus de précisions, voir la Note d'information sur la Zone franc, publiée par la Banque de France (<http://www.banque-france.fr/fr/eurosys/zonelfr/zone-franc.htm>)

6 Ses actes ont été adoptés lors de la Conférence des chefs d'État et de Gouvernement (Lomé, 8 décembre 1999) et du Conseil des ministres de l'UEMOA (Dakar, 21 décembre 1999).

1|6 L'intégration régionale

En 1999, le Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité⁵ entre les États membres de l'UEMOA est entré en vigueur⁶. Ce pacte distinguait deux phases :

- une phase de convergence, allant du 1^{er} janvier 2000 au 31 décembre 2002, durant laquelle les États membres devaient se rapprocher progressivement des normes communautaires ;
- une phase de stabilité, devant débiter initialement au 1^{er} janvier 2003, à partir de laquelle tous les États membres devraient respecter l'ensemble des critères de convergence.

Le Pacte introduisait également une hiérarchisation des critères de convergence en identifiant des critères

Critères du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité entre les États membres de l'UEMOA

Critères de premier rang	Critères de second rang
<ul style="list-style-type: none"> • Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal doit être supérieur ou égal à 0 %. • L'inflation est maintenue à moins de 3 % par an. • L'État n'accumule pas d'arriérés de paiement intérieurs ni extérieurs sur la gestion de la période courante. Les États doivent éliminer les stocks d'arriérés existants. • L'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal n'excède pas 70 %. 	<ul style="list-style-type: none"> • La masse salariale n'excède pas 35 % des recettes fiscales. • Les investissements publics financés sur ressources internes atteignent au moins 20 % des recettes fiscales. • Le déficit extérieur courant hors dons rapporté au PIB nominal n'excède pas 5 %. • Les recettes fiscales sont supérieures ou égales à 17 % du PIB nominal.

Position indicative des États par rapport aux critères de la surveillance multilatérale

Résultats au 31 décembre 2009

Critères de surveillance (de premier rang)	Bénin		Burkina Faso		Côte d'Ivoire		Guinée-Bissau		Mali		Niger		Sénégal		Togo	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Solde budgétaire de base sur PIB nominal ≥ 0	+	-	-	-	-	+	-	+	-	+	-	-	-	-	-	+
Taux d'inflation annuel moyen $\leq 3\%$	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	-	-	-	+	-	+
Dette publique totale sur PIB nominal $\leq 70\%$	+	+	+	+	-	+	-	-	+	+	+	+	+	+	+	-
Variation arriérés ≤ 0	+	+	+	+	-	-	-	+	+	+	+	+	+	+	-	-
Nombre de critères respectés	3/4	3/4	2/4	3/4	0/4	3/4	0/4	3/4	2/4	4/4	2/4	2/4	2/4	3/4	1/4	2/4

Notes : + = respecté ; - = non respecté

Sources : Rapport du Comité de convergence de la Zone franc (avril 2010) et Commission de l'UEMOA, août 2010 (données provisoires pour 2009)

Le solde de base corrigé est calculé en ajoutant aux recettes totales (hors dons) le montant des dons budgétaires étrangers et le montant de l'aide PPTE ayant financé les dépenses courantes et les dépenses d'investissement public.

Selon les dernières données disponibles pour l'exercice 2009, la situation en matière de convergence s'est améliorée en 2009, grâce en particulier à l'atténuation sensible des tensions inflationnistes et à la poursuite de la baisse du poids de la dette extérieure dans le cadre des initiatives PPTE et IADM. Le Mali a ainsi respecté les quatre critères de premier rang en 2009. Cinq pays (le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau et le Sénégal) ont respecté trois critères, tandis que le Niger et le Togo en respectaient deux.

Dans le domaine de la lutte contre le blanchiment des capitaux, la Loi uniforme, approuvée en 2003, par le Conseil des ministres de l'UEMOA, a été adoptée par les parlements de l'ensemble des pays de la sous-région et les décrets portant création des cellules nationales de traitement des informations financières (CENTIF) sont également tous signés. Les CENTIF sont désormais opérationnelles dans tous les pays de l'Union, à l'exception de celle de la Guinée-Bissau. Les États de l'UEMOA participent à un organisme régional de type GAFI, le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (GIABA), qui réunit l'ensemble des pays de la CEDEAO. En ce

qui concerne la lutte contre le financement du terrorisme, une Loi uniforme, élaborée par la BCEAO, a été adoptée par le Conseil des ministres en mars 2008 et doit être transposée dans le droit interne de chaque État membre. À fin mars 2010, la Loi uniforme avait été adoptée par cinq des huit pays de l'Union, à l'exception du Bénin, de la Guinée-Bissau et du Mali.

1|7 Les perspectives pour 2010

L'année 2010 devrait être marquée par une amélioration des performances de croissance. Le PIB réel devrait croître de 3,6 % pour l'ensemble des pays de l'UEMOA, soit un supplément de 0,8 point de croissance par rapport à 2009. En dépit des incertitudes affectant l'évolution de la conjoncture internationale et des marchés des matières premières, l'activité économique en UEMOA devrait bénéficier d'une augmentation des productions vivrières, grâce à des conditions climatiques favorables, de la vigueur de la production minière et de la poursuite des programmes d'investissement public, soutenant l'essor du secteur du BTP. La réalisation de cet objectif nécessitera cependant la poursuite des réformes structurelles, notamment celles entreprises en vue de l'assainissement des finances publiques et de l'amélioration du climat des affaires. La mise en œuvre, dans l'ensemble des pays de la sous-région, de programmes appuyés par les ressources du FMI devrait constituer à cet égard un facteur favorable.

Concernant les prix, sous l'hypothèse d'un approvisionnement régulier des marchés en céréales et d'une hausse modérée des prix des produits pétroliers, le taux d'inflation devrait ressortir en moyenne annuelle en dessous du seuil de 2 %. Les données disponibles sur les premiers mois de 2010 indiquent une légère hausse des prix, consécutivement à la hausse des cours des produits pétroliers. En glissement, le taux d'inflation s'est établi à 0,1 % à fin mars 2010, contre - 1,8 % à fin décembre 2009. Sur l'ensemble de l'année 2010, l'inflation pourrait s'établir, en moyenne annuelle, à 1,2 % (après + 1,1 % en 2009), le taux en glissement étant attendu à 2,5 % à fin décembre 2010.

Au plan des échanges extérieurs, la balance des paiements dégagerait un solde global excédentaire de 60 milliards de francs CFA, en forte baisse par rapport à 2009 (où l'excédent global avait atteint 540 milliards). Cette évolution résulterait, essentiellement, de l'augmentation du déficit du compte courant consécutive à l'accroisse-

ment des importations de biens intermédiaires et d'équipements requis pour la mise en œuvre des projets d'infrastructures dans les États membres. Hors dons extérieurs publics, la balance des transactions courantes devrait enregistrer un déficit représentant 7,0 % du PIB, après 5,3 % en 2009.

Dans le domaine budgétaire, le déficit budgétaire, base engagements, hors dons, devrait légèrement s'améliorer pour ressortir à 6,0 % du PIB, soit 0,3 point de moins qu'en 2009. La mobilisation des recettes intérieures devrait être favorisée par les incidences positives de la reprise économique mondiale et la poursuite des réformes engagées en vue de l'amélioration du fonctionnement des régies financières et d'une meilleure maîtrise de la gestion des finances publiques. La progression des dépenses courantes devrait également marquer un ralentissement. La situation de la trésorerie publique devrait toutefois demeurer tendue dans la plupart des États membres, du fait de l'ampleur des dépenses d'investissement public prévues.

ENCADRÉ 3

**Infrastructures, « Objectifs du millénaire pour le développement »
 et intégration régionale**

Le déficit en infrastructures et les « Objectifs du millénaire pour le développement »

Les infrastructures font partie intégrante des OMD. Dans ces domaines (notamment eau, assainissement, transports), aucun pays africain n'affiche actuellement d'indicateurs lui permettant d'envisager l'atteinte de l'ensemble des OMD à l'horizon de 2015. Favoriser les investissements dans les infrastructures permettrait pourtant de contribuer à l'accroissement de la productivité et à la réduction des coûts des prestations de services. Le déficit des pays d'Afrique subsaharienne (ASS) en infrastructures revêt plusieurs dimensions : pour l'assainissement et l'eau, l'électricité et l'accès aux routes rurales, les besoins de cette région ne sont couverts qu'à hauteur de, respectivement, 65 %, 24 % et 34 %, contre 85 %, 58 % et 90 % pour l'ensemble des pays en développement hors ASS. Les besoins d'investissements dans les infrastructures, permettant d'atteindre le rythme de croissance annuelle de 7 % nécessaire à la réalisation des OMD, sont évalués à 22 milliards de dollars par an sur la période 2010-2015¹.

Tableau A Infrastructures et contribution aux OMD

	Transports	Eau et Assainissement	Énergie	Technologies de l'information et de la communication
OMD1 : Éliminer l'extrême pauvreté	Facilité accrue pour le commerce	Participation accrue de la main-d'œuvre	Améliore la productivité	Améliore la productivité
OMD2 : Éducation primaire pour tous	Accès garanti aux établissements d'enseignement	Limite la charge de travail des enfants	Équipements d'éclairage pour les études à domicile	Accès accru au matériel didactique
OMD3 : Égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes		Réduit la charge de travail domestique	Réduit la pénibilité du travail domestique	
OMD4 : Réduire la mortalité infantile	Accès aux installations sanitaires	Réduction des risques de maladies hydriques	L'énergie moderne réduit le taux de maladies respiratoires	Accès amélioré aux messages de santé publique
OMD5 : Améliorer la santé maternelle		Amélioration du système d'évacuation des eaux (paludisme) et prise en charge des malades (VIH/sida, paludisme...)		
OMD6 : Lutter contre le VIH/sida, le paludisme...				
OMD7 : Assurer un environnement durable		Les techniques d'assainissement limitent la pollution des sols (et des eaux) et permettent de traiter les sols (et les eaux) pollués	Pression moindre sur la déforestation liée à l'utilisation de sources d'énergie moderne	
OMD8 : Partenariat mondial pour le développement	Intégration à l'économie mondiale	Réduction des risques de pandémie		Intégration à l'économie mondiale

Sources : Groupe de travail ONU-Afrique (2007), Banque de France

L'intégration économique en Zone franc : les projets éligibles à un financement du Consortium pour les infrastructures en Afrique pour 2009-2011

Le Consortium pour les infrastructures en Afrique (ICA) a été lancé au sommet du G8 à Gleneagles en 2005. Le Consortium a pour mission de promouvoir l'amélioration des conditions de vie sur le continent africain à travers l'accroissement des investissements privés et publics dans les infrastructures². Les membres de l'ICA sont les pays du G8, le groupe de la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAfD), la Commission européenne (CE), la Banque européenne d'investissement (BEI) et la Banque de développement de l'Afrique australe (Development Bank of Southern Africa, DBSA).

¹ Source : BAfD

² Actuellement, seuls les projets sous financement Banque mondiale ont été approuvés pour la période 2009-2011.

Les engagements financiers du Consortium s'élevaient en 2008 à 13,7 milliards de dollars, dont une part importante devrait être consacrée à des projets d'intégration régionale (cf. tableaux B et C).

En Zone franc, le projet de « corridor commercial de la CEMAC » s'inscrit dans une logique d'approfondissement de l'intégration régionale, par ses effets attendus de dynamisation des flux d'échanges intrazone. Les coûts de transport en Afrique centrale restent, en effet, parmi les plus élevés du continent africain, représentant, à titre d'illustration, 52 % de la valeur des exportations au Tchad et 33 % au Cameroun³. Le projet répond à l'objectif prioritaire d'améliorer l'efficacité des activités commerciales et le transit dans la région et de faciliter l'accès aux marchés mondiaux. Le projet bénéficie du financement de la BAfD, de la CE, de l'Agence française de développement (AFD) et de la Banque mondiale.

Tableau B Projets du Consortium pour les infrastructures en Afrique dans la CEMAC

Transport	Eau et Énergie	Technologies de l'information et de la communication
Corridor commercial CEMAC (réévaluation et coût additionnel) Financement Banque mondiale	Interconnexion Cameroun-Guinée équatoriale-Gabon pour l'acheminement de l'électricité Financement BAfD Coût prévisionnel : 4 millions d'euros	Projet transfrontalier Central Africa Backbone (CAB) d'interconnectivité par fibre optique et de mise sur place d'une plate-forme pour les télécommunications et les systèmes d'information régionaux Financement BAfD et Banque mondiale Coût : 308,850 millions de dollars
Tronçons routiers (République du Congo) Ouessou-Sangmelima, Doussala-Dolisie Financement BAfD Coût : 160 millions de dollars	Barrage hydroélectrique de Boali 3 (République centrafricaine) Financement BAfD Coût : 35 millions de dollars	
Projet à l'étude d'axe routier Ouessou-Bangui-Ndjaména (République centrafricaine, Tchad, République du Congo) Financement BAfD		
Aménagement du port de Pointe-Noire (République du Congo) Financement AFD, BEI, UE Coût : 96 millions d'euros		

Source : ICA (2008) (informations sur les projets)

En UEMOA, la mise en œuvre du « programme d'Échange d'énergie électrique ouest-africain » (EEEOA) doit contribuer à résoudre le problème du déficit énergétique en Afrique de l'Ouest par une meilleure mutualisation de la production et de la consommation.

3 Source : www.banquemonde.org

Tableau C Projets du Consortium pour les infrastructures en Afrique dans l'UEMOA

Transport	Eau et Énergie	Technologies de l'information et de la communication
<ul style="list-style-type: none"> • Corridor routier Abidjan (Côte d'Ivoire)-Lagos Financement Banque mondiale • Projet de sécurité du transport aérien en Afrique de l'Ouest et du Centre (Sénégal et Bénin) Financement Banque mondiale • Programme de transport multimodal sur le bassin du fleuve Sénégal (Sénégal) Financement Banque mondiale 	<ul style="list-style-type: none"> • Système d'EEEOA <i>Interconnexion Burkina-Ghana-Mali</i> Financement UE, France • <i>Interconnexion Togo-Bénin</i> Financement Banque mondiale, groupe bancaire KfW (Kreditanstalt für Wiederaufbau) Coût : 35 millions d'euros • <i>Interconnexion Côte d'Ivoire-Ghana</i> Financement BEI, UE Coût : 60 millions d'euros • Projet hydroélectrique énergie OMVG (Guinée-Bissau, Sénégal, Gambie, Guinée) Financement BAfD, BEI, UE, France, KfW, Banque mondiale Coût : 500,86 millions d'euros • Projet hydroélectrique de Gouina et de Felou regroupant les pays de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal OMVS (Mali, Sénégal, Mauritanie et Guinée) Financement Banque mondiale, BEI, UE, France Coût cumulé : 280 millions d'euros 	<ul style="list-style-type: none"> • Projet d'interconnectivité ECOWAN (West African Network) des capitales des pays de la CEDEAO et de connexion au réseau international Financement BAfD et Banque mondiale

Source : ICA (2008) (informations sur les projets)

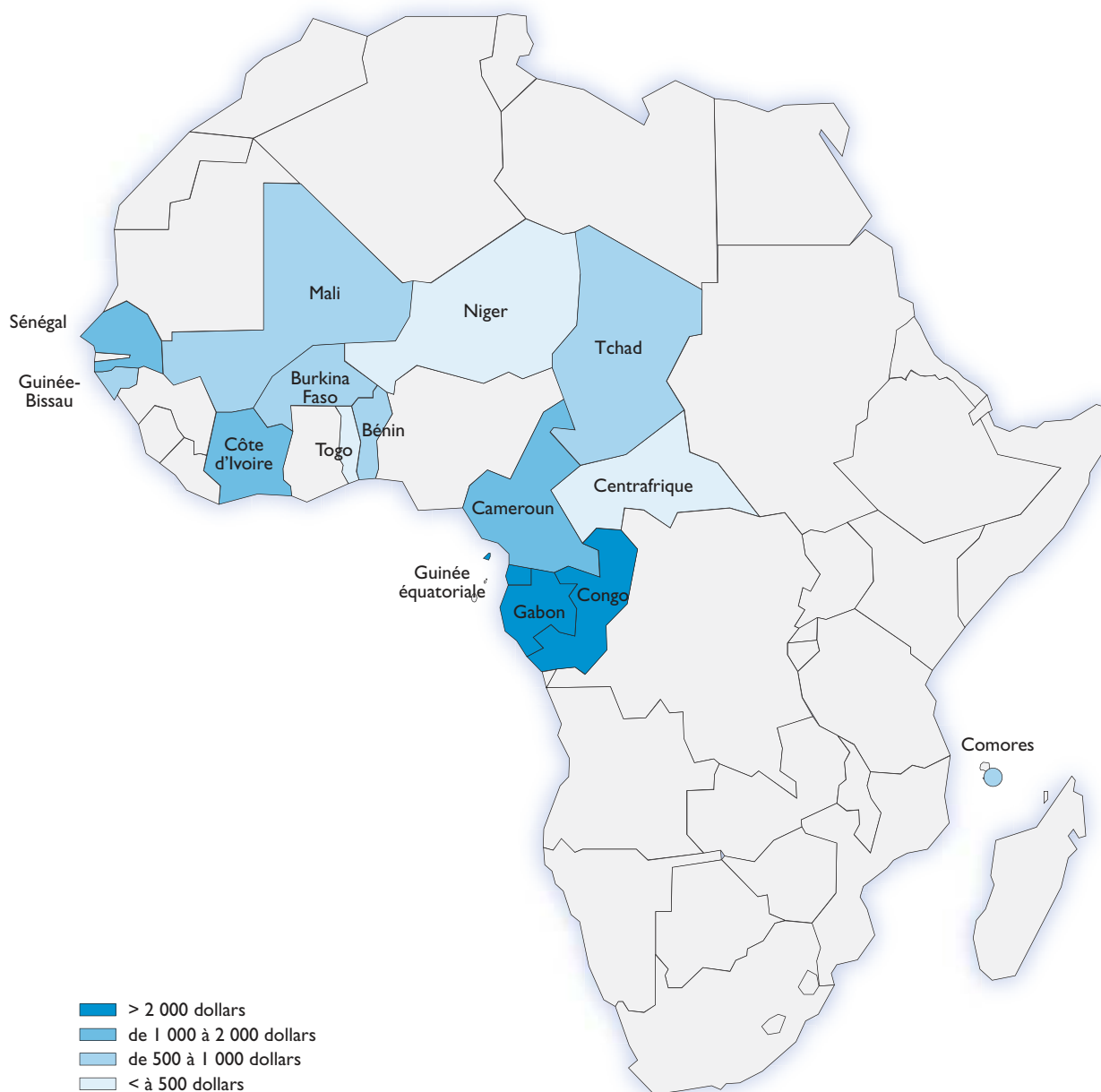
L'amélioration des infrastructures, en vue de l'approfondissement de l'intégration régionale, figure également parmi les priorités des programmes économiques régionaux mis en place au sein de l'UEMOA et de la CEMAC.

Le Programme économique régional (PER) de l'UEMOA : mis en place pour cinq ans, sur la période 2006-2010, le premier PER de la sous-région devait faire de l'UEMOA un espace unifié, ouvert à la mondialisation et compétitif, notamment grâce au développement des infrastructures économiques. Les financements inscrits dans le cadre du PER, étalés sur cinq ans et représentant 2 910 milliards de francs CFA (environ 4,5 milliards d'euros), ont été affectés à hauteur de 78 % aux infrastructures, à côté de quatre autres axes stratégiques (gouvernance économique, appareil productif intégré et commun, ressources humaines, partenariat pour une mobilisation des ressources). Sur la période, le PER, même s'il n'a pas permis d'atteindre l'objectif de 7,1 % de croissance annuelle, a toutefois favorisé l'accélération des échanges intracommunautaires. Les échanges intrazone ont progressé au rythme moyen de 15 % par an et le poids du commerce intrazone dans le commerce total des pays a dépassé de 2,6 points la cible définie dans le cadre du PER. Cette évolution reflète les répercussions positives du respect des engagements pris par les États en matière d'investissements (le taux d'investissement a atteint en 2008 20,7 % du PIB, pour un objectif de 20,1 % du PIB).

Le PER de la CEMAC : adopté lors de la dixième session de la Conférence des chefs d'État de la CEMAC, qui s'est tenue les 16 et 17 janvier 2010 à Bangui (République centrafricaine), le PER de la CEMAC repose sur deux axes majeurs d'intervention : l'intégration physique, par la mise en œuvre de programmes de développement des infrastructures énergétiques et de transport ainsi que le « Programme CEMAC numérique », et l'aménagement du territoire. À titre d'illustration, les tronçons routiers à aménager en priorité représentent un coût estimatif global de 1 272 milliards de francs CFA : Maroua (Cameroun)-Ndjaména (Tchad), Sangmélina (Cameroun)-Souanké/Ouessou (République du Congo), Yaoundé/Bertoua (Cameroun)-Béberati (République centrafricaine), Bata (Guinée équatoriale)-Kribil/Douala (Cameroun), Mouila/Ndendé (Gabon)-Dolisie/Brazzaville (République du Congo), Libreville/Medouneu (Gabon)-Akurenam/Evinayong (Guinée équatoriale), Bossembélé/Bossangoa/Békay (République centrafricaine)-Mbaikoro (Tchad), Ouesso/Bomassa (République du Congo)-Bayanga/Nola/Mbaiki (République centrafricaine).

Pour faciliter la mise en œuvre de ses projets d'infrastructures, la CEMAC a prévu de se doter d'un Fonds de développement des infrastructures régionales (FDIR), doté d'une enveloppe de 600 milliards de francs CFA, financée à 50 % par des ressources régionales.

PIB PAR HABITANT EN 2009



(en dollars)

Pays	PIB par habitant	Pays	PIB par habitant
UEMOA		CEMAC	
Bénin	765	Cameroun	1 257
Burkina Faso	549	Centrafrique	490
Côte d'Ivoire	1 124	Congo	2 430
Guinée-Bissau	523	Gabon	7 940
Mali	708	Guinée équatoriale	14 268
Niger	359	Tchad	634
Sénégal	1 045		
Togo	497	Comores	812

Sources : BCEAO, BEAC, BCC

Calculs : Banque de France

2 | L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DANS LA ZONE CEMAC

L'activité économique s'est significativement ralentie en 2009 dans la zone CEMAC, en liaison avec la crise économique globale, la croissance économique s'établissant à 2,1 % en termes réels, après 3,9 % en 2008. Contrairement aux économies développées, la crise économique s'est propagée en zone CEMAC non pas par le canal financier — les systèmes bancaires de la CEMAC étant peu exposés aux actifs « toxiques » à l'origine de la crise financière — mais essentiellement par les canaux de transmission réels, notamment par le biais du commerce des biens et services (pétrole, bois, autres matières premières), les termes de l'échange se dégradant de 32,8 % sur l'année.

En 2009, l'impact de la crise économique, combiné au déclin tendanciel de la production pétrolière observé dans la plupart des pays producteurs de la CEMAC, s'est traduit par une faible croissance du secteur pétrolier (+ 0,8 % en termes réels), qui représente près d'un quart du PIB réel de la zone, et un net ralentissement du secteur non pétrolier (+ 2,4 %, contre + 4 % en 2008). Le ralentissement de l'activité a touché tant la Guinée équatoriale, dont la croissance a toutefois atteint 4,6 %, grâce au dynamisme de la production de gaz naturel, que le Cameroun (+ 2 %), le Gabon (+ 0,2 %) et la Centrafrique (+ 1,4 %). La croissance s'est en

revanche accélérée au Congo (+ 6,7 %, après 5,2 % en 2008), en liaison avec le dynamisme de sa production pétrolière, tandis que la récession observée au Tchad s'est atténuée (- 1,1 %, contre - 1,8 %).

Les tensions inflationnistes se sont légèrement réduites en 2009, sous l'effet de la baisse des prix alimentaires et énergétiques, qui représentent une part significative de la consommation des ménages en zone CEMAC. L'indice des prix à la consommation a ainsi augmenté de 4,3 % en moyenne annuelle, après 5,9 % en 2008.

S'agissant des relations financières internationales, plusieurs pays de la sous-région ont recommencé à recourir aux facilités du FMI dès 2008, tout d'abord en réponse à la crise alimentaire, puis, fin 2008 et au cours du premier semestre 2009, pour faire face à la crise économique globale. Suite à l'expiration de la Facilité élargie de crédit (ex FRPC) en janvier 2009, le Cameroun a bénéficié d'une FCE (Facilité de protection contre les chocs exogènes) à partir de juillet 2009. Au Tchad, le programme de référence (sans financement) mis en place en avril 2009 s'est achevé en octobre 2009 sans conclusion favorable. Le Congo bénéficie d'une FRPC depuis décembre 2008 et le Gabon d'un accord de confirmation depuis mai 2007. Le montant de la FRPC de la Centrafrique, approuvée en décembre 2006 et qui expirera le 31 décembre 2010, a été augmenté en juin 2008 (de 8,4 millions de DTS) puis à nouveau en juin 2009 (de 25,1 millions de DTS) pour atteindre 69,6 millions de DTS, soit 125 % du quota.

Taux de croissance du PIB en volume de la zone CEMAC
(en %)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Cameroun	3,2	4,0	3,7	2,0
Centrafrique	4,3	3,6	2,0	1,4
Congo	7,0	- 2,5	5,2	6,7
Gabon	1,3	4,9	1,6	0,2
Guinée équatoriale	5,3	23,2	15,2	4,6
Tchad	0,8	2,6	- 1,8	- 1,1
CEMAC	3,2	4,7	3,9	2,1

(a) Chiffres provisoires
Source : BEAC

Accords entre le FMI et les pays de la zone CEMAC au 31 juillet 2010
(en millions de DTS)

	Type d'accord	Mise en place	Expiration	Montant approuvé	Montant non décaissé
Cameroun	FEC (a)	24/10/2005	31/01/2009	18,57	0
Cameroun	FCE (b)	02/07/2009	-	92,9	0
Centrafrique	FEC	22/12/2006	31/12/2010	69,6	8,67
Congo	FEC	08/12/2008	07/12/2011	8,46	4,83
Gabon	Acc. confirmation	07/05/2007	06/05/2010	77,2	77,2

(a) Facilité élargie de crédit (ex.FRPC)

(b) Facilité de protection contre les chocs exogènes

Source : FMI

2|1 L'activité

Nonobstant une forte croissance de la formation brute de capital fixe, la croissance économique a fortement ralenti, revenant à 2,1 %, contre 3,9 % en 2008, reflétant l'atonie de la consommation privée, en liaison avec le ralentissement de l'activité économique et des revenus, et le freinage des dépenses publiques courantes. La croissance de la CEMAC a été principalement soutenue par le secteur non pétrolier, qui a contribué à hauteur de 1,9 point à l'augmentation du PIB réel, tandis que celle du secteur des hydrocarbures a été minime (0,2 point). La production de pétrole brut est ainsi revenue de 51,6 millions de tonnes en 2008 à 51 millions de tonnes en 2009, soit un recul de 1,2 % en volume, compensé par l'augmentation de la production de gaz liquéfié en Guinée équatoriale (+ 14,5 %). Les volumes de pétrole brut extraits ont sensiblement reculé au Gabon (- 2,5 %) et au Tchad (- 11 %) et sont restés stables au Cameroun. Ils ont fortement augmenté au Congo (+ 6,4 %), grâce à une meilleure valorisation des champs existants et à la mise en exploitation de nouveaux gisements. Au total, la Guinée équatoriale demeure le premier producteur de la Zone franc, avec 15,4 millions de tonnes, devant le Congo (13,6), le Gabon (11,9), le Tchad (6,1) et le Cameroun (4,0).

Le secteur primaire a ainsi pesé sur la croissance à hauteur de 0,2 point, du fait des contributions négatives apportées par les industries extractives (- 0,3 point) et le secteur sylvicole (- 0,4 point).

En revanche, le secteur agricole est demeuré dynamique, contribuant à la croissance à hauteur de 0,5 point, comme en 2008. Le secteur a été tiré par la croissance des cultures vivrières, qui ont bénéficié de plans de soutien dans la plupart des pays de la CEMAC. À l'exception de la banane, les cultures d'exportation ont, à l'inverse, soit stagné (tabac, cacao, café), soit décliné significativement, la production de coton baissant de 15,4 %, après - 17,2 % en 2008.

Comptes nationaux des pays de la CEMAC

Agrégation des comptes nationaux des pays de la CEMAC

(en milliards de francs CFA courants ; taux et variations en %)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Ressources	36 797,8	39 503,1	46 731,4	42 868,3
PIB (au prix du marché)	27 106,3	28 545,7	34 048,8	29 775,9
Importations de biens et services	- 9 691,4	- 10 957,4	- 12 682,6	- 13 092,3
Biens	- 5 398,4	- 6 356,6	- 7 404,4	- 7 839,6
Services	- 4 293,1	- 4 600,9	- 5 278,2	- 5 252,7
Emplois	36 797,8	39 503,1	46 731,4	42 868,3
Consommation finale	14 157,8	14 839,0	16 784,3	17 311,2
Publique	1 875,1	2 176,3	2 461,7	2 613,2
Privée	12 282,7	12 662,7	14 322,6	14 698,0
Formation brute de capital fixe (b)	7 285,9	8 445,7	9 551,8	11 493,7
Exportations de biens et services	15 354,1	16 218,4	20 395,3	14 063,4
Biens	14 483,7	15 203,6	19 338,7	12 991,1
Services	870,4	1 014,8	1 056,6	1 072,3
Épargne intérieure brute	12 948,5	13 706,7	17 264,5	12 464,7
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	5 662,6	5 261,0	7 712,7	971,1
Revenus des facteurs	- 4 180,6	- 5 389,4	- 6 408,2	- 3 706,3
Épargne intérieure nette	8 767,9	8 317,3	10 856,4	8 758,4
Taux d'investissement (en % du PIB)	26,9	29,6	28,1	38,6
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	3,2	4,7	3,9	2,1
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	5,2	1,8	5,9	4,3
Prix à la consommation (en glissement annuel)	3,3	3,0	7,1	2,0

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris variations de stocks

Source : BEAC

Le dynamisme du secteur secondaire s'est légèrement atténué, son apport à la croissance s'élevant à 1,8 point, contre 2,1 points en 2008. Cette évolution recouvre un doublement de la contribution à la croissance du secteur du bâtiment, soutenu par les programmes d'investissement public, notamment au Cameroun et en Guinée équatoriale, un maintien de la contribution de la croissance des industries manufacturières et une moindre contribution des autres activités du secteur secondaire (+ 0,7 point, contre + 1,3 point en 2008), reflétant notamment le moindre dynamisme de la production de gaz liquéfié en Guinée équatoriale.

Le secteur tertiaire a soutenu la croissance à hauteur de 0,7 point seulement, contre 2 points en 2008, en dépit de la poursuite de la croissance des secteurs des transports et des télécommunications dans la plupart des pays de la CEMAC. Ce ralentissement sensible reflète d'une part l'atonie de la consommation et une baisse des services non marchands.

Le taux d'investissement s'est établi à 38,6 % du PIB en 2009, en forte augmentation par rapport à 2008

Le pétrole en zone CEMAC en 2009

Production en millions de tonnes ; part en %

	Production	Part dans la production africaine	Part du PIB pétrolier dans le PIB global	Part des exportations pétrolières dans les exportations totales	Part des recettes pétrolières dans les recettes budgétaires totales
Guinée équatoriale (a)	15,4	3,3	83,7	94,4	92,3
Gabon	13,6	3,1	52,6	90,4	70,6
Congo	11,9	2,5	42,0	80,5	50,0
Tchad	6,1	1,3	33,4	86,2	52,6
Cameroun	4,0	0,8	6,7	40,7	23,5
Total CEMAC	51,0	11,0	34,3	83,2	58,1

(a) Méthanol et autres gaz (5,4 millions de tonnes) exclus en colonnes 1 et 2, inclus en colonnes 3,4 et 5
Sources : BEAC, BP (BP Statistical Review of World Energy, juin 2010)

(28,1 %), grâce au maintien d'investissements privés élevés, en particulier dans le secteur pétrolier (investissements d'exploration et de développement), mais avant tout grâce à la forte augmentation des investissements publics dans les infrastructures.

2|2 L'inflation

Après la forte poussée inflationniste observée en 2008 (5,9 %), la croissance annuelle moyenne de l'indice des prix à la consommation des ménages s'est ralentie, pour revenir à 4,3 %, ce qui constitue toutefois un niveau supérieur à la norme communautaire fixée en matière de convergence (3 %). Le mouvement de désinflation constaté au niveau régional, qui résulte avant tout de l'orientation favorable des prix mondiaux des matières premières et des biens alimentaires, a en effet été atténué par le maintien de fortes tensions inflationnistes dans la moitié des pays membres.

Ainsi, alors que l'inflation s'est fortement réduite au Cameroun (3 %), au Gabon (1,9 %) et en Centrafrique (3,5 %), elle demeure élevée au Congo (4,7 %), dont la conjoncture économique est soutenue par une forte croissance de la production pétrolière, en Guinée équatoriale (du fait d'importants investissements publics et de la croissance de la production de gaz) et au Tchad, confronté à des difficultés d'approvisionnement en produits vivriers.

2|3 Les finances publiques

Les finances publiques des pays de la CEMAC se sont fortement détériorées en 2009, essentiellement sous l'effet d'une forte baisse des recettes pétrolières, qui ne s'est pas accompagnée d'un effort d'ajustement sur les dépenses publiques, qui ont continué de progresser à un rythme soutenu. Alors qu'elle était fortement excédentaire en 2008, à hauteur de 11,1 % du PIB, l'exécution budgétaire a fait apparaître, sur une base engagements (hors dons), un déficit de 0,8 % du PIB.

Évolution des prix à la consommation dans la zone CEMAC

(moyenne annuelle, en %)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Cameroun	5,1	1,1	5,3	3,0
Centrafrique	6,6	1,0	9,3	3,5
Congo	4,7	2,5	5,3	4,7
Gabon	4,0	4,8	5,3	1,9
Guinée équatoriale	5,0	5,5	6,0	6,0
Tchad	8,1	- 7,4	8,3	10,0
CEMAC en moyenne annuelle	5,2	1,8	5,9	4,3
CEMAC en glissement	3,3	3,0	7,1	2,0
Déflateur du PIB (variation annuelle)	8,5	0,6	14,8	- 14,3

(a) Chiffres provisoires
Source : BEAC

Les recettes totales, hors dons, ont régressé de 25 % en un an, du fait de la diminution des recettes pétrolières (- 40,2 %), qui représentent 58 % des recettes budgétaires totales en CEMAC. Les recettes non pétrolières se sont, en revanche, accrues de 18,4 %, sous l'effet de la suppression des mesures exceptionnelles d'exonération prises en 2008 sur les denrées alimentaires et une meilleure mobilisation des ressources fiscales. Au total, le

Tableau des opérations financières de la CEMAC

Agrégation des TOFE des pays de la CEMAC

(en milliards de francs CFA courants)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Recettes totales	10 346,0	8 517,0	11 026,1	8 697,0
Recettes	7 946,3	8 280,2	10 853,2	8 188,2
Recettes non pétrolières	2 406,7	2 733,3	2 898,1	3 432,0
Recettes pétrolières	5 539,6	5 546,8	7 955,1	4 756,2
Dons extérieurs (dont annulations PPTe et IADM)	2 399,7	236,8	172,9	508,8
Dépenses totales et prêts nets	5 218,5	5 996,6	7 090,8	8 421,3
Dépenses courantes	3 359,6	3 660,6	4 218,5	4 145,7
Salaires	968,7	1 085,4	1 266,0	1 416,8
Intérêts	448,6	294,8	331,8	227,5
Intérêts sur la dette intérieure	78,2	66,3	59,3	50,8
Intérêts sur la dette extérieure	370,4	228,5	272,5	176,7
Autres dépenses courantes	1 942,3	2 280,4	2 620,7	2 501,4
Dépenses en capital	1 829,6	2 311,5	2 826,0	4 254,6
Dépenses budgétaires	1 562,2	1 990,8	2 559,2	3 873,9
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	267,4	320,7	266,7	380,7
Dépenses de restructuration	24,3	6,8	34,7	20,0
Prêts nets	5,0	17,8	11,7	1,0
Solde primaire (hors dons) (b)	3 443,8	2 899,0	4 360,9	375,2
Solde base engagements (dons compris) (c)	5 127,6	2 520,4	3 935,3	275,7
Arriérés	- 320,1	- 1 531,6	- 1 862,0	- 478,0
Arriérés intérieurs	- 309,4	- 236,0	- 382,3	- 364,1
Arriérés extérieurs	- 10,7	- 1 295,6	- 1 479,7	- 113,8
Solde (base caisse) (d)	4 807,4	988,7	2 073,3	- 202,2
Financement	- 4 807,4	- 988,7	- 2 073,3	202,2
Financement intérieur	- 2 515,5	- 2 235,6	- 2 232,8	126,3
Bancaire	- 1 180,7	- 973,3	- 1 175,5	1 426,9
Non bancaire	- 1 334,8	- 1 262,2	- 1 057,3	- 1 300,6
Financement extérieur	- 2 291,9	1 246,8	159,4	75,9
Tirages sur emprunts	179,4	592,7	162,9	513,0
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 2 895,4	- 631,7	- 1 381,9	- 618,7
Réaménagement de la dette extérieure	424,1	1 283,5	1 378,4	181,6
Divers	0,0	2,4	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	29,3	29,0	31,9	27,5
Dépenses courantes	12,4	12,8	12,4	13,9
Solde				
budgétaire de base (e)	11,0	9,1	11,8	0,5
base engagements (dons compris)	18,9	8,8	11,6	0,9
base caisse	17,7	3,5	6,1	- 0,7

(a) chiffres provisoires

(b) Solde primaire = recettes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) – dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures) – dépenses de restructuration – prêts nets

(c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales

(d) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Source : BEAC

Les dépenses budgétaires se sont inscrites en hausse de 18,8 %, soit un rythme comparable à l'année précédente (+ 18,2 %). Cette progression recouvre toutefois une évolution différenciée par type de dépense, les dépenses courantes ayant légèrement diminué (- 1,7 %), tandis que les dépenses en capital augmentaient de plus de 50 %.

La baisse des dépenses courantes reflète une diminution significative des intérêts versés au titre de la dette publique (- 31,4 %), notamment au titre de la dette extérieure, suite aux aménagements de dette obtenus par différents pays de la CEMAC, et de moindres dépenses de transferts et subventions, notamment au prix des carburants, en liaison avec la baisse des prix pétroliers, alors que la masse salariale est demeurée en forte progression (+ 11,9 %).

La forte augmentation des dépenses en capital, finançant les projets de construction d'équipements, de réhabilitation et de développement des infrastructures, s'est traduite par une forte augmentation du taux d'investissement public (hors financements sur ressources extérieures), qui a atteint 13 % du PIB en 2009, contre 7,5 % du PIB en 2008.

L'excédent base engagements, dons compris, s'est ainsi fortement replié, passant de 3 935 milliards de francs CFA (11,6 % du PIB) à seulement 276 milliards en 2009 (1 % du PIB).

Au total, après prise en compte de l'apurement des arriérés engagé en 2009 à hauteur de 478 milliards de francs CFA, le solde base caisse a fait apparaître un léger déficit, à hauteur de 0,7 % du PIB, après un excédent de 6,1 % en 2009.

taux de pression fiscale s'est établi à 27,5 % du PIB (après 31,9 % en 2008).

Le financement de ce déficit, ainsi que des amortissements de dette extérieure (618 milliards de

francs CFA) a été assuré, sur le plan interne, par une utilisation des dépôts auprès de la BEAC et, dans une moindre mesure, par l'utilisation (au Tchad et en Centrafrique) des allocations exceptionnelles de DTS, par le biais de conventions d'emprunts auprès de la BEAC. Les financements externes recouvrent pour leur part d'importants tirages extérieurs (513 milliards de francs CFA), notamment dans le cadre des programmes soutenus par le FMI.

2|4 La balance des paiements

En 2009, le solde du compte courant est devenu fortement déficitaire, atteignant 7,8 % du PIB, après un excédent de 4,8 % en 2008. Cette évolution résulte essentiellement de la forte contraction de l'excédent commercial.

Les exportations ont globalement chuté de 32,8 % en valeur par rapport à 2008. Les ventes de pétrole brut ont en effet fortement décliné, du fait tant d'un net recul des prix moyens à l'exportation (- 33,8 %) que de la baisse des volumes extraits (- 1,3 %). À l'exception des bonnes performances enregistrées dans les ventes de cacao (+ 18,8 %) et d'eucalyptus (+ 121 %), la plupart des produits d'exportation des pays de la zone CEMAC ont enregistré une forte baisse tant en valeur qu'en volume. Les importations se sont accrues de 5,9 %, en liaison avec les importants projets d'investissement public.

Le déficit de la balance des services s'est stabilisé, reflétant le ralentissement de l'activité économique. La progression de 11,7 % des activités de fret et assurances a en effet été compensée par le déclin des autres catégories de services (voyages, autres services aux entreprises, autres transports et assurances). Le moindre déficit de la balance des revenus (- 42,2 %, à 3 706,3 milliards de francs CFA)

traduit la forte diminution des profits rapatriés par les compagnies pétrolières.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières a fortement augmenté, passant de 817 milliards de francs CFA en 2008 à 1 713,6 milliards en 2009, du fait du quasi-doublement des investissements directs à 1 963,2 milliards de francs CFA. Au total, le solde global de la balance des paiements a dégagé un déficit de 1 119,8 milliards de francs CFA en 2009, contre un excédent de 2 057,3 milliards un an plus tôt. Ce déficit s'est traduit par une forte baisse des réserves officielles, à hauteur de 1 052 milliards.

Balance des paiements des pays de la CEMAC

Agrégation non-consolidée des balances des paiements des pays de la zone
(en milliards de francs CFA courants)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Transactions courantes	1 621,5	217,2	1 646,2	- 2 336,3
Balance commerciale	9 085,3	8 847,1	11 934,4	5 151,5
Exportations FOB	14 483,7	15 203,64	19 338,7	1 2991,1
Importations FOB	- 5 398,4	- 6 356,57	- 7404,4	- 7 839,6
Balance des services	- 3 422,7	- 3 586,1	- 4221,7	- 4 180,4
Balance des revenus	- 4 180,6	- 5 389,4	- 6408,2	- 3 706,3
Balance des transferts courants	139,5	345,6	341,7	399,0
Compte de capital et d'opérations financières	- 131,8	598,8	817,0	1 713,6
Compte de capital (b)	947,6	180,1	272,6	429,8
Publics (nets)	922,7	160,2	272,7	429,8
Privés (nets)	24,9	19,9	- 0,1	0,0
Comptes financiers (b)	- 1 079,4	418,7	544,4	1 283,8
Investissements directs (nets)	913,7	1 598,1	995,8	1 963,2
Dont : Secteur pétrolier	735,3	929,2	1 056,6	995,3
Investissements de portefeuille (nets)	- 3,1	- 2,4	- 19,0	2,2
Autres investissements (nets)	- 1 990,0	- 1 177,1	- 432,4	- 681,6
Erreurs et omissions	- 189,3	- 30,4	- 405,9	- 497,2
Solde global	1 300,4	785,7	2 057,3	- 1 119,8
Financement	- 1 300,4	- 785,7	- 2 057,3	1 119,8
Variations des réserves officielles (le signe « + » correspond à une baisse)	- 1 713,7	- 775,9	- 1 956,0	1 052,1
Financements exceptionnels	413,3	- 9,8	- 101,3	67,8
Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse)	- 10,7	- 1 295,6	- 1 479,7	- 113,8
Rééchelonnements et annulations de dettes	424,1	1 285,9	1 378,4	181,6
Exportations/Importations (en %)	268,3	239,2	261,2	165,7

(a) Chiffres provisoires

(b) Le compte de capital (entrées de capitaux) et d'opérations financières (amortissements de la dette) enregistré, en cohérence avec les traitements adoptés par le FMI, les annulations de dettes réalisées au titre des initiatives PPTE et IADM. Pour le détail des réaménagements, on pourra se reporter aux Rapports annuels 2006 et 2007.

Source : BEAC

2|5 La dette extérieure

L'encours de la dette extérieure des pays de la CEMAC (hors Guinée équatoriale) s'est établi à 13,3 milliards de dollars en 2008, soit 22 % du PIB (contre 29,6 % en 2007). Cette diminution reflète, pour l'essentiel, l'opération de remboursement anticipé de la dette du Gabon fin 2007-début 2008, ainsi que les réaménagements de dette obtenus par la Centrafrique dans le cadre des initiatives PPTE et IADM. L'endettement extérieur des pays de la CEMAC se stabiliserait en 2009, en l'absence d'opérations de renégociation de la dette.

De dette extérieure des pays de la CEMAC (hors Guinée équatoriale)

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2005	2006	2007	2008
De dette à court et long termes	19 535,9	17 120,1	14 496,1	13 344,4
De dette à long terme	17 644,4	15 035,4	13 382,9	12 616,2
De dette publique garantie	17 052,4	14 546,4	12 746,9	11 980,2
De dette privée non garantie	592,0	489,0	636,0	636,0
Recours aux crédits FMI	480,9	210,0	184,3	165,0
De dette à court terme	1 410,6	1 874,7	928,9	563,2
Dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	1 271,6	1 640,7	386,9	305,2
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	3 134,1	3 751,4	1 291,7	1 110,2
Indicateurs de dette				
De dette totale/exportations biens et services	109,4	81,0	61,4	43,5
De dette totale/PIB	50,5	39,5	29,6	22,0
Service de la dette/exportations biens et services	6,6	4,3	14,4	4,0
Service de la dette/recettes budgétaires	13,4	8,1	27,3	7,1
De dette multilatérale/dette totale	22,6	20,2	24,5	26,1

Sources : Banque mondiale et BEAC

2|6 L'intégration régionale

Instituée par le Traité du 16 mars 1994, la CEMAC a pour vocation de compléter la coopération monétaire existante par la constitution d'un espace économique unifié, fondé sur l'harmonisation graduelle des politiques économiques et de l'environnement juridique.

Lors du sommet de N'Djamena d'avril 2007, les chefs d'État se sont prononcés en faveur de réformes destinées à refonder les institutions régionales. Une Commission a remplacé le Secrétariat exécutif, composée d'un commissaire par État membre et

dirigée par un président assisté d'un vice-président, tous deux désignés par la Conférence des chefs d'État.

La surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques est assurée par la Commission de la CEMAC. La Directive du 3 août 2001 a fixé quatre critères et indicateurs macroéconomiques de convergence : le solde budgétaire de base rapporté au PIB doit être supérieur ou égal à zéro ; la dette publique rapportée au PIB ne doit pas excéder 70 % ; de nouveaux arriérés, tant intérieurs qu'extérieurs,

Position indicative des États par rapport aux critères de la surveillance multilatérale dans la zone CEMAC

(Résultats au 31 décembre 2009)

Critères de surveillance	Cameroun		Centrafrique		Congo		Gabon		Guinée équatoriale		Tchad	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Taux d'inflation annuel moyen ≤ 3	-	+	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-
Solde budgétaire de base positif ou nul	+	-	-	+	+	+	+	+	+	-	+	-
Variation arriérés ≤ 0	+	-	+	-	+	-	+	+	+	+	+	-
De dette publique totale sur PIB nominal ≤ 70	+	+	-	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Nombre de critères respectés	3/4	2/4	1/4	2/4	3/4	2/4	3/4	4/4	3/4	2/4	3/4	1/4

Notes : + = respecté ; - = non respecté

Source : Commission de la CEMAC, septembre 2010 (données provisoires pour 2009)

ne doivent pas être accumulés ; le taux d'inflation, en moyenne annuelle, ne doit pas excéder 3 %. En 2009, les modalités de calcul du solde budgétaire ont été modifiées, ce solde étant dorénavant défini comme le total des recettes hors dons auxquelles sont retranchées les dépenses courantes (y compris les prêts nets des recouvrements) et les dépenses en capital sur ressources propres.

Le respect de ces critères, à l'exception de celui relatif au taux d'inflation, qui est d'application immédiate, devait être obtenu à l'horizon du 31 décembre 2007. Cette échéance n'a toutefois pas été respectée et a dû être reportée. Par ailleurs, chaque État doit transmettre à la Commission de la CEMAC, au plus tard le 31 juillet de chaque année, un programme triennal de convergence, qui doit conduire par étape au respect des critères de surveillance. Toutefois, seuls les programmes du Cameroun et du Gabon ont été transmis à ce jour.

L'examen de la situation de la convergence, au 31 décembre 2009, met en évidence une relative détérioration en matière de respect des critères de surveillance multilatérale par les pays membres, dans un contexte de dégradation de la situation des finances publiques : seul le Gabon a respecté les quatre critères de convergence, les autres pays de la zone en respectant deux, à l'exception du Tchad (un seul critère).⁷

Dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, le Règlement communautaire n° 01/03/CEMAC/UMAC/CM portant prévention et répression du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme a été adopté par le Comité ministériel de l'UMAC le 28 mars 2003 à Douala (Cameroun). Ce texte communautaire adopté à l'échelon sous-régional est d'application directe dans chacun des États membres. La mise en œuvre de ce dispositif est assurée par le Groupe anti-blanchiment d'Afrique centrale (GABAC), institué en 2001 et opérationnel depuis début 2004. Si les États de la CEMAC ont tous désormais formellement établi des Agences nationales d'investigation financière (ANIF), deux d'entre elles seulement (au Cameroun et au Gabon) sont, pour l'instant, opérationnelles.

2|7 Les perspectives pour 2010

D'après les prévisions de la BEAC, la situation macro-économique des pays de la CEMAC en 2010 devrait bénéficier de la reprise économique mondiale. Le taux de croissance du PIB, en termes réels, s'établirait autour de 4,1 %, après 2,1 % en 2009.

Soutenu par la remontée des prix des matières premières, le secteur des hydrocarbures connaîtrait une croissance réelle de 0,4 % (contre + 0,2 % en 2009), reflétant en particulier la hausse de la production de méthane ainsi qu'une augmentation globale de la production de pétrole. Toutefois, cette dernière évolution serait entièrement imputable à la forte augmentation de la production du Congo, qui deviendrait, en 2010, le plus important producteur de pétrole brut de la zone CEMAC, tandis que le déclin tendanciel de la production pétrolière se poursuivrait dans les autres pays. La croissance du secteur non pétrolier atteindrait pour sa part 3,7 %, contre 1,9 % en 2009, notamment grâce à la stabilisation du secteur sylvicole et une reprise des services.

En ce qui concerne l'évolution des prix, l'année 2010 devrait être marquée par une légère détente des tensions inflationnistes, dans un contexte de reprise économique, la hausse de l'indice des prix à la consommation étant attendue autour de 3,6 % en moyenne annuelle, après 4,3 % en 2009.

Au total, la remontée des prix du pétrole et le dynamisme de la production pétrolière au Congo permettraient, à court terme et au niveau régional, un rééquilibrage tant des comptes publics, le solde budgétaire redevenant excédentaire (plus de 7 % du PIB sur une base engagements hors dons), que des comptes extérieurs, le déficit des comptes courants revenant (hors dons) autour de 3 % du PIB. Toutefois, seule la diversification économique par des investissements renforçant l'intégration régionale et le potentiel de croissance peuvent permettre, à long terme, de compenser le déclin tendanciel des ressources pétrolières de la zone CEMAC.

⁷ Les chiffres de variation des arriérés intérieurs n'ont toutefois pas été communiqués, à fin septembre 2010, par certains pays de la CEMAC.

ENCADRÉ 4

Les échanges commerciaux de la Zone franc avec les pays émergents

Les pays émergents BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) ont considérablement accru leur présence commerciale en Afrique subsaharienne (ASS) depuis 2002, concurrençant fortement les partenaires traditionnels que sont les États-Unis et les pays européens.

2002, année du décollage du commerce Zone franc-BRICS

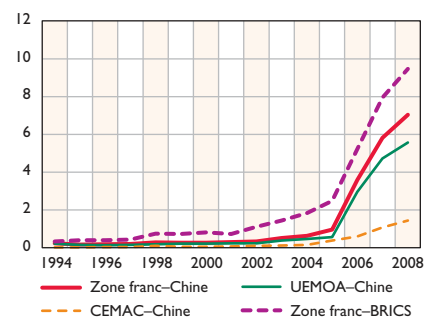
Le commerce entre la Zone franc (ZF) et les BRICS a amorcé un véritable décollage à partir de 2002 et a été multiplié par sept de 2002 à 2008, passant de 2 563 millions de dollars à 18 690 millions. Ces échanges ont avant tout été tirés par la Chine ; l'Inde, le Brésil, la Russie et l'Afrique du Sud intervenant dans de moindres proportions.

La ZF a vu ainsi ses importations en provenance de la Chine passer de 343 millions de dollars en 2002 à 7 040 millions en 2008. Cette dynamique a été tout particulièrement observée dans les pays de l'UEMOA, où les importations chinoises sont passées de 238 millions à 5 570 millions.

Les chiffres de la CEMAC (de 104 millions à 1 445 millions sur la période) et des Comores (0,8 million à 25,4 millions) sont relativement plus modestes. Sur la même période, les importations de la ZF en provenance de l'Inde, du Brésil, de la Russie et de l'Afrique du Sud, même si elles ont été multipliées respectivement par trois (de 263 millions à 770 millions), par six (de 124 millions à 725 millions), par cinq (de 27,4 millions à 143,3 millions) et par quatre (8 millions à 37,6 millions), n'atteignent pas des volumes comparables aux échanges avec la Chine (cf. graphiques A et B).

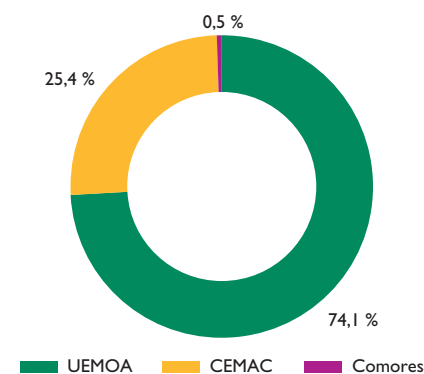
Graphique A Importations de la Zone franc en provenance des BRICS

(en milliards de dollars)



Source : FMI, Direction of Trade Statistics (DOTS)
Calculs : Banque de France

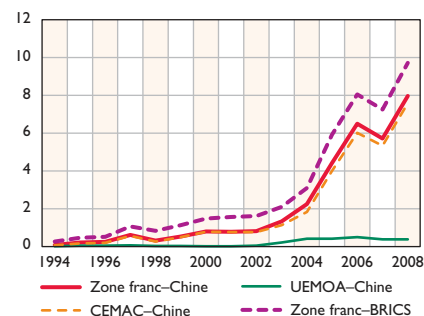
Graphique B Répartition des importations de la Zone franc en provenance des BRICS en 2008



Source : FMI, Direction of Trade Statistics (DOTS)
Calculs : Banque de France

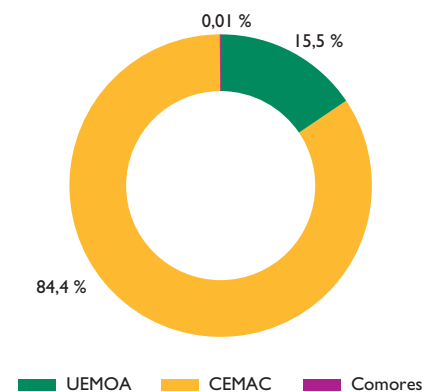
Graphique C Exportations de la Zone franc à destination des BRICS

(en milliards de dollars)



Source : FMI, Direction of Trade Statistics (DOTS)
Calculs : Banque de France

Graphique D Répartition des exportations de la Zone franc à destination des BRICS en 2008



Source : FMI, Direction of Trade Statistics (DOTS)
Calculs : Banque de France

Au sein de la ZF, la CEMAC reste la principale exportatrice en valeur vers la Chine, du fait de l'importance de ses exportations de produits pétroliers. Les exportations de la CEMAC vers la Chine ont atteint 7 580 millions en 2008, contre 770 millions en 2002. La ZF, dans son ensemble, a suivi une tendance identique (ses exportations vers la Chine sont passées de 810 millions à 7 960 millions). Hors Chine, les exportations de la ZF vers les BRICS restent relativement faibles. Sur la période 2002-2008, les exportations de la ZF vers l'Inde sont

Note : Les données reprises dans cet encadré sont en dollars américains.

passées de 453 millions à 652 millions, de 98 millions à 516 millions pour le Brésil, de 137 millions à 191 millions pour la Russie et de 97 millions à 81 millions pour l'Afrique du Sud (cf. graphiques C et D).

Le profil déséquilibré des échanges commerciaux Zone franc-BRICS

Les relations commerciales entre la ZF et les BRICS présentent un profil déséquilibré : sur la période 2000-2008, la ZF représente une part moyenne très faible du commerce total de ces pays (0,6 % pour l'Inde, 0,5 % pour la Chine, 0,4 % pour l'Afrique du Sud, 0,3 % pour le Brésil, 0,07 % pour la Russie). Si la part de la ZF dans le commerce chinois est en augmentation régulière depuis 2002, elle est en recul pour les autres pays BRICS depuis 2006. La ZF n'a jamais atteint le seuil de 1 % du commerce total de ces pays (cf. graphique E).

Ces pays prennent en revanche une importance croissante dans les échanges commerciaux de la ZF. De 2002 à 2008, la part chinoise dans le commerce de la ZF est passée de 4 % du total des échanges commerciaux de la zone à 14,5 %, soit une part moyenne de près de 10 % des échanges. Les positions de l'Inde, du Brésil, de la Russie et de l'Afrique du Sud sont plus modérées (moyenne respective de 1,8 %, 1,1 %, 1,0 % et 0,4 % du total des échanges de la ZF). Ces évolutions vont de pair avec la baisse tendancielle du poids des échanges avec les pays de l'Union européenne, dont la part a été ramenée de 45 % en 1995 à 30 % en 2008 devant les États-Unis (17 %) et la Chine (14 %) (cf. graphique F).

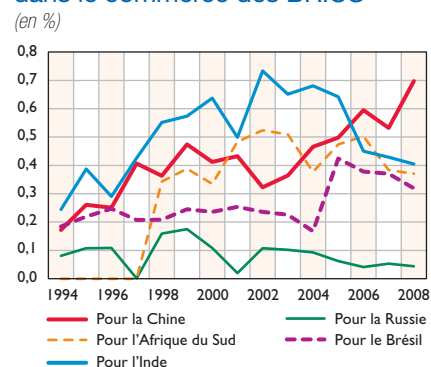
L'importance relativement faible de la ZF dans le commerce des BRICS, comparée à la place croissante prise par ces pays dans le commerce de la Zone, n'est pas sans risque. La ZF est ainsi exposée aux contrecoups d'un éventuel ralentissement de la croissance chinoise, indienne et brésilienne¹. Un autre risque lié au renforcement de la présence des BRICS — particulièrement chinoise — est celui de la sous-évaluation du yuan, qui contribue à réduire la compétitivité extérieure de la ZF.

La faible compétitivité technologique, caractéristique des échanges commerciaux de la Zone franc

L'analyse de la structure technologique des exportations de la ZF vers les principaux pays émergents (Brésil, Inde, Chine) montre qu'elles suivent globalement le schéma traditionnel des échanges que le continent entretient avec ses partenaires de l'OCDE, caractérisé par une forte spécialisation dans les produits primaires. La compétitivité technologique des exportations de la ZF apparaît toutefois plus dégradée que la moyenne des exportations de l'ASS (cf. tableau A).

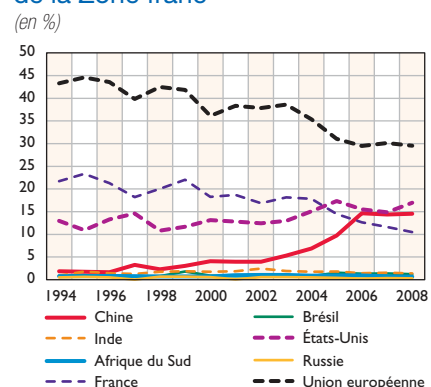
¹ Les projections du FMI (World Economic Outlook, avril 2010) présentent des variations annuelles en pourcentage du PIB réel en baisse pour les principaux pays émergents (de 5,5 % en 2010 à 4,1 % en 2011 pour le Brésil, de 8,8 % à 8,4 % pour l'Inde et de 10 % à 9,9 % pour la Chine).

Graphique E Part de la Zone franc dans le commerce des BRICS



Source : FMI, Direction of Trade Statistics (DOTS)
Calculs : Banque de France

Graphique F Part des partenaires dans le commerce total de la Zone franc



Source : FMI, Direction of Trade Statistics (DOTS)
Calculs : Banque de France

Tableau A Intensité technologique des exportations de l'Afrique subsaharienne et de la Zone franc vers les pays émergents et l'OCDE

	Brésil		Inde		Chine		OCDE	
	ASS	ZF	ASS	ZF	ASS	ZF	ASS	ZF
Produits primaires	84	97	67	55	82	78	68	87
Produits transformés	10	2	20	44	14	21	14	10
Faible composante technologique	1	0	1	0	1	0	3	0
Composante technologique moyenne	4	0	2	0	2	0	10	1
Composante technologique élevée	0	0	0	0	1	0	1	1

Sources : Données du commerce mondial « UN COMTRADE » et calculs Banque de France pour les données OCDE et ZF (Brésil, Inde et Chine) ; Rapport du conseiller spécial pour l'Afrique des Nations Unies (2009) pour les données Brésil, Inde et Chine concernant l'Afrique subsaharienne.

Un excédent commercial tiré par les exportations pétrolières des pays de la CEMAC

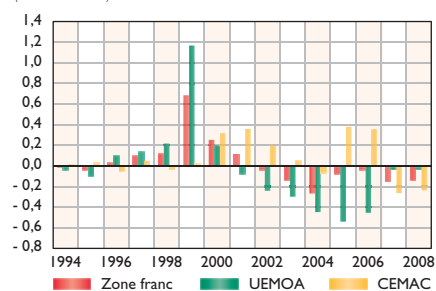
L'évolution des balances commerciales de la ZF avec les principaux pays émergents (Brésil, Inde et Chine) présente une tendance marquée pour la Chine et plus nuancée pour l'Inde et le Brésil (cf. graphiques G, H et I).

Avec la Chine, dont les besoins énergétiques et en produits de base destinés à sa croissance sont d'importance stratégique², la ZF a enregistré un solde extérieur positif en constante augmentation, de 400 millions de dollars à 3 400 millions sur la période 2002-2005 (de 8 % à 10 % du PIB de la ZF), puis ce solde s'est progressivement érodé. En 2008, l'excédent enregistré n'était plus que 900 millions de dollars (0,6 % du PIB de la ZF) sous l'effet de la crise mondiale, les importations chinoises ayant connu une baisse à la mi-2008³. Ces excédents, tirés par les exportations de pétrole brut des pays de la CEMAC (excédent de 6 000 millions de dollars en 2008), masquent un déficit structurel de l'UEMOA et des Comores (5 025 millions).

Le solde du commerce extérieur avec les deux autres partenaires émergents que sont l'Inde et le Brésil est moins marqué : dans le cas de l'Inde, le solde de la ZF a été positif mais décroissant jusqu'en 2005 (avec un excédent moyen, entre 2000 et 2005, de 0,3 % du PIB) ; depuis 2006, des déficits sont enregistrés, du fait de la CEMAC. Le solde extérieur de la ZF avec le Brésil connaît depuis 2002 un déficit structurel (en moyenne de 0,1 % du PIB) ; dès 2001, l'UEMOA avait précédé l'ensemble de la zone en enregistrant le premier déficit depuis 1995. Les échanges de la CEMAC avec le Brésil sont devenus déficitaires en 2007.

Graphique G Balance commerciale avec le Brésil

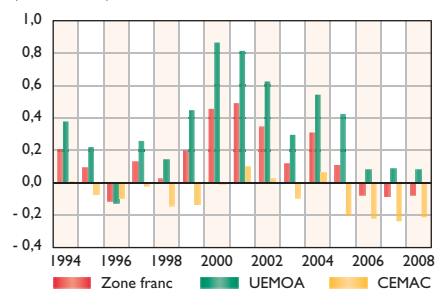
(en % du PIB)



Sources : FMI, Direction of Trade Statistics (DOTS), Banque mondiale
Calculs : Banque de France

Graphique H Balance commerciale avec l'Inde

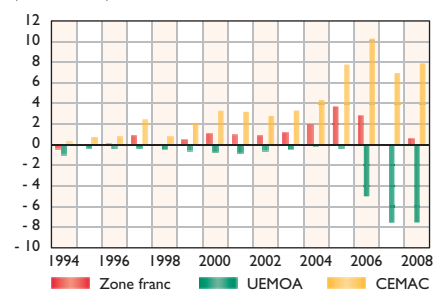
(en % du PIB)



Sources : FMI, Direction of Trade Statistics (DOTS), Banque mondiale
Calculs : Banque de France

Graphique I Balance commerciale avec la Chine

(en % du PIB)



Sources : FMI, Direction of Trade Statistics (DOTS), Banque mondiale
Calculs : Banque de France

2 Le plan quinquennal chinois 2006-2010 prévoit un épuisement des ressources en cuivre de la Chine sur douze ans, de nickel sur quarante ans et de zinc sur dix-huit ans.
3 La croissance chinoise a ralenti, à 9 % sur l'année 2008, avec une chute à 6,8 % au dernier trimestre 2008.

LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS LES ZONES D'ÉMISSION AFRICAINES

1 | LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS L'UEMOA

1|1 La politique monétaire en 2009

1|1|1 La formulation de la politique monétaire

1|1|1|1 Le cadre institutionnel

Quatre textes fondamentaux définissent le cadre institutionnel ¹ de la politique monétaire au sein de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA) : le traité de l'UMOA du 14 novembre 1973, la convention entre la France et les pays membres de l'UMOA du 4 décembre 1973, le traité de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) du 10 janvier 1994 et les statuts de la BCEAO. Le traité de l'UMOA a, en particulier, institué une monnaie et un Institut d'émission uniques (article 1). Par ce traité, les États de l'Union se sont engagés à centraliser à la BCEAO leurs avoirs monétaires extérieurs (article 4). Les dispositions relatives à la conduite de la politique monétaire de l'Union sont définies par les statuts de la BCEAO et le traité de l'UMOA, qui ont été révisés dans le cadre de la réforme institutionnelle initiée par les chefs d'État de l'UEMOA en 2007. Ces nouveaux textes révisés sont entrés en vigueur le 1^{er} avril 2010.

Les missions assignées à la Banque centrale ont été précisées, en particulier dans le domaine de la politique monétaire. Ainsi, désormais, la BCEAO « définit et met en œuvre la politique monétaire au sein de l'UMOA » (article 9 des statuts de la BCEAO), alors que cette responsabilité était jusqu'alors partagée avec le Conseil des ministres de l'UMOA.

Un Comité de politique monétaire (CPM), présidé par le Gouverneur, a également été institué, chargé de la définition de la politique monétaire au sein de l'UMOA ainsi que de ses instruments. Le Conseil d'administration est, quant à lui, chargé des questions relatives à la gestion de la Banque centrale.

La BCEAO dispose, dans chaque État membre, d'une agence auprès de laquelle siège un Conseil national du crédit. Celui-ci étudie, dans chaque État membre, les conditions de fonctionnement du système bancaire et financier ainsi que les conditions de financement de l'activité économique.

Aux termes de l'accord de coopération monétaire du 4 décembre 1973 entre la France et les pays membres

de l'UMOA, l'État français garantit la convertibilité du franc de la Communauté financière africaine émis par la BCEAO, en lui consentant un droit de tirage illimité sur un compte d'opérations ouvert auprès du Trésor français. En contrepartie de ce droit de tirage, la Banque centrale doit déposer sur le compte d'opérations une fraction de ses avoirs extérieurs nets (réserves de change) : en 2005, le cadre institutionnel de la gestion des réserves de change a connu des aménagements avec notamment l'abaissement de 65 % à 50 % de la fraction des avoirs en devises que la BCEAO doit conventionnellement déposer sur le compte d'opérations.

1|1|1|2 Les objectifs

Conformément à l'article 8 des statuts de la BCEAO, « l'objectif principal de la politique monétaire de la Banque centrale est d'assurer la stabilité des prix ». L'objectif d'inflation est défini par le CPM. « Sans préjudice de cet objectif, la Banque centrale apporte son soutien aux politiques économiques de l'UEMOA, en vue d'une croissance saine et durable ».

En vertu du Traité de l'UEMOA (article 62), la politique monétaire doit également soutenir l'intégration économique de l'Union, « sans préjudice des objectifs qui lui sont assignés ».

Les statuts de la BCEAO précisent, par ailleurs, un objectif intermédiaire de la politique monétaire (article 76). Sur trois mois consécutifs, le rapport entre le montant moyen des avoirs extérieurs de la Banque et le montant moyen de ses engagements à vue (billets en circulation et dépôts des banques, des États et autres organismes dans les livres de la Banque) doit être supérieur à 20 %. Dans le cas contraire, le CPM doit prendre toutes les dispositions appropriées pour le rétablir.

1|1|1|3 Les instruments

La BCEAO dispose de trois types d'instruments pour la mise en œuvre de la politique monétaire : les plafonds des concours globaux aux États, aux banques et aux établissements financiers, les réserves obligatoires et les taux d'intérêt directeurs.

Les plafonds de concours globaux aux États résultent de l'addition des plafonds d'avances statutaires et, depuis 1994, de l'encours des titres représentatifs

¹ Pour plus de précisions, voir la Note d'information sur la Zone franc, publiée par la Banque de France (<http://www.banque-france.fr/fr/eurosys/zonefr/zone-franc.htm>)

des créances consolidées sur les États, la BCEAO s'étant engagée à refinancer la totalité de ces titres à l'initiative du détenteur. L'article 16 des statuts de la BCEAO en vigueur avant le 1^{er} avril 2010 fixait à 20 % du montant des recettes fiscales de l'année précédente le plafond des avances statutaires aux États de l'Union (découverts en compte courant et refinancement des titres publics). Fin 2001, le Conseil des ministres a décidé de geler les concours monétaires directs de la BCEAO aux États puis, en 2002, de mettre en œuvre un programme de consolidation de ces concours. Ce dispositif, qui a fait l'objet de conventions entre la BCEAO et les différents ministères des Finances concernés, a reposé sur la consolidation des avances statutaires, au niveau atteint au 31 décembre 2002, et leur remboursement sur une période de dix ans, à compter du 1^{er} janvier 2003, à un taux d'intérêt de 3 %. Le stock initial d'avances consolidées s'élevait à 389,8 milliards de francs CFA, y compris les avances accordées en dépassement des plafonds statutaires, pour lesquelles un taux d'intérêt de 6,5 % et un amortissement accéléré, sur douze mois, ont été fixés. La suppression progressive des concours monétaires directs décidée en 2002 s'est appuyée, en parallèle, sur une stratégie d'assainissement budgétaire des États et le développement d'émission de titres publics, avec l'appui technique de la BCEAO. En 2010, les nouveaux statuts de la BCEAO consacrent la suppression du système des avances directes aux États.

Les plafonds des concours aux banques sont fixés, pour chacun des pays de l'Union, par le Conseil des ministres, sur proposition du Conseil d'administration de la BCEAO. Ils ont une valeur indicative et servent, notamment, de référence dans le cadre de la programmation monétaire (voir tableau).

Plafonds des concours susceptibles d'être apportés par la Banque centrale aux États et aux banques

(en milliards de francs CFA)

	Plafonds des concours à l'État		Plafonds indicatifs des concours aux banques	Montant global des plafonds indicatifs de concours de la Banque centrale	
	hors titres d'État	y compris titres d'État		hors titres d'État	y compris titres d'État
Bénin					
2006	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2007	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
2008	0,0	0,0	5,0	5,0	5,0
2009	0,0	0,0	38,0	38,0	38,0
Burkina Faso					
2006	22,7	22,7	1,0	23,7	23,7
2007	19,4	19,4	1,0	20,4	20,4
2008	15,9	15,9	0,9	16,8	16,8
2009	12,3	12,3	13,0	25,3	25,3
Côte d'Ivoire					
2006	146,9	166,9	5,0	151,9	171,9
2007	128,5	148,5	5,0	133,5	153,5
2008	109,5	109,5	5,0	114,5	114,5
2009	89,9	89,9	31,0	120,9	120,9
Guinée-Bissau					
2006	1,7	7,1	0,0	1,7	7,1
2007	1,4	6,7	0,0	1,4	6,7
2008	1,2	6,5	2,0	3,2	8,5
2009	0,9	5,9	4,0	4,9	9,9
Mali					
2006	15,3	15,3	0,0	15,3	15,3
2007	13,1	13,1	0,0	13,1	13,1
2008	10,7	10,7	0,0	10,7	10,7
2009	8,3	8,3	18,0	26,3	26,3
Niger					
2006	18,2	18,2	0,0	18,2	18,2
2007	27,2	27,2	0,0	27,2	27,2
2008	24,4	24,4	0,0	24,4	24,4
2009	21,6	21,6	5,0	26,6	26,6
Sénégal					
2006	48,5	48,5	0,0	48,5	48,5
2007	41,3	41,3	0,0	41,3	41,3
2008	34,0	34,0	30,0	64,0	64,0
2009	26,4	26,4	83,0	109,4	109,4
Togo					
2006	15,0	15,4	0,0	15,0	15,4
2007	12,8	12,8	0,0	12,8	12,8
2008	10,5	10,5	9,0	19,5	19,5
2009	8,2	8,2	19,0	27,2	27,2
Total					
2006	268,3	294,1	6,0	274,3	300,1
2007	243,7	269,0	6,0	249,7	275,0
2008	206,2	211,5	51,9	258,1	263,4
2009	167,6	172,6	211,0	378,6	383,6

Source : BCEAO

Destiné à compléter le dispositif de contrôle de la liquidité et de l'expansion des crédits bancaires, le système de réserves obligatoires a été activé à compter du 1^{er} octobre 1993 et s'applique aux banques et aux établissements financiers. Pour les

banques, l'assiette des réserves, initialement constituée par les dépôts à vue et les crédits à court terme, a été élargie, en 2000, aux crédits de campagne et aux créances brutes sur l'extérieur. Les établissements financiers sont astreints à des réserves assises sur l'encours des crédits octroyés à la clientèle, diminués des concours obtenus auprès du système bancaire. Les réserves obligatoires ne sont pas rémunérées.

Les réformes mises en place en 1993 puis en 1996 (réforme de la procédure d'adjudication) ont visé à conférer aux taux d'intérêt un rôle central comme instrument de la régulation monétaire. La réalisation de cet objectif suppose un développement suffisant du marché interbancaire pour que ce dernier puisse jouer le rôle de canal de transmission des signaux de l'Institut d'émission en matière de taux d'intérêt.

Les taux directeurs de la BCEAO sont au nombre de trois :

- le taux des appels d'offres,
- le taux des prises en pension,
- le taux d'escompte.

Les taux des appels d'offres (taux marginal) sont déterminés par une procédure d'adjudication régionale à taux multiples, dont la fréquence est hebdomadaire. Un taux minimum de soumission aux appels d'offres, fixé à 100 points de base en dessous du taux de pension, a été institué le 16 août 2008, la Banque centrale a par ailleurs maintenu des guichets permanents de refinancement, susceptibles d'être utilisés à l'initiative des établissements de crédit. Il s'agit principalement du guichet de la pension, qui porte sur une durée variant entre un et trente jours, et, en théorie, celui du réescompte qui porte sur la durée de vie du support de refinancement (soit un maximum de 180 jours, pouvant

aller jusqu'à 360 jours pour les effets représentatifs de crédits à moyen et long termes). Depuis l'institution du taux de pension en 1993, la procédure du réescompte est quasiment inusitée, le taux correspondant davantage à un taux de pénalité.

1|1|2 La mise en œuvre de la politique monétaire en 2009

1|1|2|1 Les objectifs pour l'exercice 2009

Arrêtées par le Conseil des ministres de l'UMOA du 26 septembre 2008, les directives de politique de la monnaie et du crédit pour 2009 ont été élaborées en s'appuyant sur les orientations de politique économique retenues au niveau régional et sur les engagements pris par les États membres dans le cadre de leurs programmes économiques et financiers.

Dans un contexte marqué par la détérioration des perspectives économiques mondiales, l'objectif prioritaire de réduction du taux d'inflation a été confirmé, la BCEAO visant, dans la conduite de la politique monétaire, à le ramener progressivement autour de 2 %. S'agissant de l'évolution des grands équilibres monétaires pour 2009, la Banque centrale anticipait une augmentation de ses avoirs extérieurs bruts (à 5 329 milliards de francs CFA, après 5 004,5 milliards fin 2008), permettant d'assurer une couverture de ses engagements monétaires à vue de 108 %, contre 111 % à fin 2008 (pour un minimum statutaire de 20 %).

1|1|2|2 Les concours globaux de la BCEAO

L'année 2009 a été marquée par une très forte hausse des concours globaux de la BCEAO, qui tient unique-

Évolution des concours globaux de la BCEAO aux banques et aux Trésors nationaux

(en milliards de francs CFA)

	Banques (a)		Trésors (b) y compris titrisation		Total y compris titrisation	
	2008	2009	2008	2009	2008	2009
Bénin	75,4	124,1	0,0	32,8	75,4	156,9
Burkina Faso	45,6	72,5	15,9	44,2	61,5	116,7
Côte d'Ivoire	95,7	58,0	164,1	336,3	259,8	394,3
Guinée-Bissau	1,0	2,8	6,3	13,7	7,3	16,5
Mali	22,3	16,2	10,7	57,7	33,0	73,9
Niger	2,5	12,7	33,2	66,1	35,7	78,7
Sénégal	107,2	34,6	34,0	112,0	141,2	146,6
Togo	16,3	14,1	10,5	47,0	26,8	61,1
Total	366,0	334,8	274,7	709,8	640,7	1 044,6

(a) Banques et établissements financiers

(b) Avances statutaires et mobilisations d'obligations cautionnées (article 12)

Source : BCEAO

ment à l'accroissement des concours aux Trésors (qui passent de 274,7 milliards de francs CFA à 709,8 milliards), tandis que les concours aux établissements de crédit ont diminué de 31,2 milliards.

Les concours aux banques

Bien qu'ayant substantiellement relevé pour 2009 son plafond de refinancement aux banques (à 211 milliards de francs CFA, après 51,9 milliards en 2008), la BCEAO a dû octroyer aux établissements de crédit des concours de montants supérieurs. Ces concours, qui ont représenté 334,8 milliards de francs CFA (- 8,5 % par rapport à 2008), ont été mis en place pour faire face au resserrement de la liquidité bancaire, en partie lié à la souscription par les établissements de crédit des bons et des obligations émis par les États sur le marché financier.

Les concours aux Trésors nationaux

Les concours de la BCEAO aux Trésors ont très fortement progressé au cours de l'année 2009, passant de 274,7 milliards de francs CFA à 709,8 milliards. Cet accroissement résulte uniquement de la mise à disposition, en faveur des huit États de la région, de la contrevaletur en franc CFA des allocations de DTS, décidées par le FMI en août et septembre 2009. Ces concours adossés aux allocations de DTS ont représenté 453 milliards de francs CFA.

Le montant des concours consolidés ont, pour leur part, continué de diminuer, pour ressortir à 251,6 milliards

de francs CFA (- 6,7 %), à la suite des remboursements effectués par le Burkina, le Mali, le Sénégal et le Togo. Le programme de consolidation des avances de la BCEAO n'a, en revanche, pas été respecté par la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau et le Niger, dont les arriérés de paiement s'élevaient, fin 2009, à 103,2 milliards de francs CFA (dont, respectivement, 90,5 milliards pour la Côte d'Ivoire, 0,2 milliard pour la Guinée-Bissau et 12,5 milliards pour le Niger).

1|1|2|3 Les réserves obligatoires

L'examen de la mise en œuvre du dispositif des réserves obligatoires sur l'ensemble de l'année met en évidence une situation de liquidité excédentaire pour les banques de l'UMOA. Au 15 décembre 2009, pour un niveau de réserves requises de 493,8 milliards de francs CFA, les réserves des banques effectivement constituées ont atteint 910,7 milliards. Les réserves libres se sont ainsi établies à 416,9 milliards de francs CFA, contre 159,1 milliards un an plus tôt.

Dans le prolongement de l'aménagement de son dispositif effectué en juin 2009, la BCEAO a modifié, le 16 mai 2010, les coefficients des réserves obligatoires applicables aux banques. Ce niveau a été ramené de 9 % à 7 % au Bénin et relevé de 3 % à 5 % en Guinée-Bissau et au Togo. Les coefficients applicables dans les autres États n'ont pas été modifiés. Outre des objectifs de politique monétaire (cf. *infra*), cette modification vise également à favoriser une harmonisation progressive des coefficients de réserves obligatoires au niveau sous-régional.

Concours de la BCEAO aux banques et aux établissements financiers

(en milliards de francs CFA)

	2007	2008	2009			
	Décembre	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre
Marché monétaire	50,0	160,0	235,6	190,3	181,2	304,5
Pension	78,6	206,0	77,3	44,4	74,7	30,3
Total	128,6	366,0	312,9	234,7	255,9	334,8

Source : BCEAO

Concours globaux de la BCEAO aux Trésors nationaux

(en milliards de francs CFA)

	2008	2009			
	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre
Découvert en compte courant	269,6	265,7	259,7	255,7	251,6
Escompte d'effets publics et titres d'État	5,1	5,1	5,1	419,3	458,1
Total	274,7	270,8	264,7	675,0	709,8

Source : BCEAO

Coefficients de réserves obligatoires des banques

(en pourcentage)

	Du 16 avril 2002 au 15 mars 2004	Du 16 mars 2004 au 15 juin 2005	Du 16 juin 2005 au 15 juin 2009	Du 16 juin 2009 au 15 mai 2010	Depuis le 16 mai 2010
Bénin	9,0	13,0	15,0	9,0	7,0
Burkina Faso	3,0	3,0	7,0	7,0	7,0
Côte d'Ivoire	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0
Guinée-Bissau	3,0	3,0	3,0	3,0	5,0
Mali	9,0	9,0	9,0	7,0	7,0
Niger	5,0	5,0	9,0	7,0	7,0
Sénégal	9,0	9,0	9,0	7,0	7,0
Togo	3,0	3,0	3,0	3,0	5,0

Source : BCEAO

Le coefficient de 5 % s'appliquant aux établissements financiers depuis octobre 1993 est demeuré inchangé.

À la fin de 2009, compte tenu de la forte baisse des taux de l'Eurosystème, l'écart positif entre les taux de la BCEAO et les taux directeurs de la politique monétaire en zone euro s'est très significativement élargi

1|1|2|4 Les taux d'intérêt directeurs

Les taux d'intérêt directeurs de la BCEAO n'ont pas été modifiés depuis juin 2009, date à laquelle le taux de pension avait été ramené de 4,75 % à 4,25 % et le taux d'escompte de 6,75 % à 6,25 %. Le taux minimum de soumission aux adjudications hebdomadaires de la Banque centrale avait également été abaissé de 3,75 % à 3,25 %. Cette décision avait été prise pour tenir compte des effets de second tour de la crise internationale sur les économies de l'UEMOA, celles-ci paraissant davantage menacées par un affaiblissement de la croissance que par l'émergence de nouvelles tensions sur les prix.

Principaux taux directeurs de la BCEAO

(en pourcentage)

Date de changement	Taux minimum des appels d'offre	Taux d'escompte	Taux des prises en pension
21 octobre 1996		6,50	6,00
17 février 1997		6,25	5,75
8 septembre 1997		6,00	5,50
31 août 1998		6,25	5,75
4 janvier 1999		5,75	5,25
19 juin 2000		6,50	6,00
7 juillet 2003		5,50	5,00
20 octobre 2003		5,00	4,50
22 mars 2004		4,50	4,00
28 août 2006		4,75	4,25
16 août 2008	3,75	6,75	4,75
16 juin 2009	3,25	6,25	4,25

Source : BCEAO

Évolution des principaux taux directeurs (BCEAO et Eurosystème)

(en pourcentage, écarts en points de base)

Fin 2008			
Taux des appels d'offres BCEAO	3,75	Taux des pensions BCEAO	4,75
Taux de soumission minimal zone euro	2,50	Taux de la facilité de prêt marginal zone euro	3,00
Écart	125	Écart	175
Fin 2009			
Taux des appels d'offres BCEAO	3,25	Taux des pensions BCEAO	4,25
Taux de soumission minimal Zone euro	1,00	Taux de la facilité de prêt marginal zone euro	1,75
Écart	225	Écart	250
Fin juin 2010			
Taux des appels d'offres BCEAO	3,25	Taux des pensions BCEAO	4,25
Taux de soumission minimal Zone euro	1,00	Taux de la facilité de prêt marginal zone euro	1,75
Écart	225	Écart	250

Sources : BCEAO, BCE

par rapport à fin 2008, pour atteindre 225 points de base, en ce qui concerne le taux des appels d'offres (taux minimal de soumission) et 250 points de base pour le taux des pensions. Cet écart s'est stabilisé depuis cette date.

Les taux réglementés, applicables à l'épargne sur livrets, sont restés inchangés à 3,5 % durant l'exercice 2009.

1|2 Les agrégats monétaires

1|2|1 Les composantes de la masse monétaire

En 2009, la masse monétaire a progressé de 14,2 %, soit un rythme sensiblement plus soutenu que celui du PIB nominal (+ 3,2 %). La circulation fiduciaire a augmenté de 12,3 %, sa part dans le total restant stable autour de 30 %.

Évolution par État des principales composantes de la masse monétaire

(en milliards de francs CFA, taux de croissance en %)

	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Services centraux et ajustements	Total
Monnaie fiduciaire										
2006	253,0	142,0	815,2	39,7	343,7	132,9	453,4	100,1	-50,2	2 229,9
2007	238,9	202,4	1 043,4	43,5	323,9	133,3	483,6	122,0	-50,1	2 540,8
2008	361,6	213,6	1 078,7	53,3	318,3	147,7	474,3	129,2	-0,2	2 776,4
2009	339,7	251,8	1 343,2	56,3	304,6	187,9	494,8	140,3	-0,2	3 118,2
Monnaie scripturale										
2006	249,4	271,0	735,9	13,6	357,0	96,2	652,1	150,0	126,2	2 651,5
2007	351,0	315,3	939,9	20,1	384,9	136,6	783,9	156,5	177,6	3 265,7
2008	394,8	342,9	920,8	27,4	419,8	144,6	778,9	206,7	261,7	3 497,5
2009	424,9	422,4	998,4	31,2	497,1	169,1	872,3	232,6	253,3	3 901,3
Quasi-monnaie										
2006	223,6	248,5	743,7	1,9	231,2	60,0	645,7	134,8	0,0	2 289,4
2007	279,5	295,4	853,3	5,4	309,5	86,3	704,5	171,1	0,0	2 705,0
2008	350,1	354,1	997,9	8,5	286,8	106,9	753,5	195,5	0,0	3 053,3
2009	424,3	433,0	1 170,1	7,8	371,1	116,2	867,5	243,8	0,0	3 633,8
Total										
2006	726,0	661,6	2 294,8	55,2	932,0	289,1	1 751,2	385,0	76,0	7 170,8
2007	869,4	813,2	2 836,6	68,9	1 018,3	356,2	1 972,0	449,5	127,4	8 511,5
2008	1 106,5	910,6	2 997,4	89,2	1 024,8	399,2	2 006,6	531,4	261,5	9 327,2
2009	1 188,9	1 107,1	3 511,8	95,3	1 172,7	473,1	2 234,6	616,7	253,0	10 653,3
Taux de croissance										
2006	18,0	10,1	10,3	5,3	8,8	16,2	11,9	22,7	na	11,4
2007	19,7	22,9	23,6	24,9	9,3	23,2	12,6	16,8	na	18,7
2008	27,3	12,0	5,7	29,5	0,6	12,1	1,8	18,2	na	9,6
2009	7,5	21,6	17,2	6,9	14,4	18,5	11,4	16,1	na	14,2

Source : BCEAO

1|2| Les contreparties de la masse monétaire

Les contreparties de la masse monétaire ont progressé de 11,3 % au titre des avoirs extérieurs

nets et de 8,7 % au titre des crédits à l'économie. La position nette débitrice des gouvernements s'est fortement détériorée.

Évolution par État des principales contreparties de la masse monétaire

(en milliards de francs CFA)

	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Services centraux	Total
Avoirs extérieurs nets										
2006	520,2	221,0	821,8	43,2	524,0	155,5	779,5	204,1	630,2	3 899,5
2007	656,8	409,3	1 036,6	51,5	526,4	225,1	851,2	199,1	709,9	4 665,8
2008	691,5	369,6	1 021,4	66,6	496,4	285,0	762,3	238,5	826,0	4 757,2
2009	645,9	563,5	1 149,2	80,6	736,0	193,8	858,6	241,2	828,3	5 297,2
Position nette des Gouvernements										
2006	- 160,8	- 30,2	345,3	10,4	- 128,2	- 7,9	11,1	2,6	443,3	485,8
2007	- 287,9	- 93,8	430,7	10,2	- 123,5	- 49,8	93,2	8,1	494,5	481,6
2008	- 182,1	- 59,7	399,6	9,1	- 155,0	- 114,8	28,2	78,6	501,2	505,1
2009	- 99,2	- 29,4	621,9	- 2,7	- 287,7	0,4	114,8	112,2	705,8	1 136,0
Crédits à l'économie										
2006	415,8	542,4	1 291,0	6,3	575,2	159,6	1 111,3	196,4	0,0	4 298,1
2007	519,9	546,6	1 531,7	10,5	618,3	191,9	1 230,3	255,1	0,0	4 904,3
2008	624,4	663,4	1 704,0	18,6	671,2	262,6	1 439,6	243,3	0,0	5 627,0
2009	698,5	672,1	1 884,5	22,1	740,7	310,9	1 492,0	295,0	0,0	6 115,8
Autres éléments										
2006	- 49,2	- 71,6	- 163,3	- 4,8	- 39,0	- 18,2	- 150,7	- 18,2	- 997,5	- 1 512,5
2007	- 19,4	- 48,9	- 162,5	- 3,3	- 2,9	- 11,0	- 202,6	- 12,8	- 1 077,0	- 1 540,3
2008	- 27,3	- 62,6	- 127,6	- 5,2	12,2	- 33,5	- 223,4	- 29,0	- 1 065,7	- 1 562,2
2009	- 56,3	- 99,0	- 143,8	- 4,7	- 16,3	- 31,9	- 230,8	- 31,8	- 1 281,0	- 1 895,7
Total										
2006	726,0	661,6	2 294,8	55,2	932,0	289,1	1 751,2	385,0	76,0	7 170,8
2007	869,4	813,2	2 836,6	68,9	1 018,3	356,2	1 972,0	449,5	127,4	8 511,5
2008	1 106,5	910,6	2 997,4	89,2	1 024,8	399,2	2 006,6	531,4	261,5	9 327,2
2009	1 188,9	1 107,1	3 511,8	95,3	1 172,7	473,1	2 234,6	616,7	253,0	10 653,3

Note : Le poste « autres éléments » correspond aux éléments non monétaires figurant dans la situation nette de la Banque centrale et des banques commerciales.

Source : BCEAO

1|2|2|1 Les avoirs extérieurs nets

Avoirs extérieurs nets des institutions monétaires

(en milliards de francs CFA)

	BCEAO			Institutions financières			Total net
	Créances	Engagements	Net	Créances	Engagements	Net	
Bénin							
2006	453,1	16,4	436,7	189,5	106,0	83,5	520,2
2007	537,0	15,7	521,3	235,6	100,1	135,5	656,8
2008	597,9	27,1	570,8	245,4	124,6	120,8	691,5
2009	558,4	74,3	484,1	304,8	142,9	161,9	645,9
Burkina Faso							
2006	275,3	72,3	202,9	129,8	111,7	18,1	221,0
2007	457,0	102,0	355,0	176,2	121,9	54,3	409,3
2008	439,3	123,7	315,6	183,3	129,3	54,0	369,6
2009	588,7	202,9	385,8	288,4	110,6	177,7	563,5
Côte d'Ivoire							
2006	888,8	112,8	776,0	234,3	188,5	45,8	821,8
2007	1 111,2	117,0	994,2	242,5	200,1	42,4	1 036,6
2008	1 078,2	127,9	950,3	268,9	197,8	71,0	1 021,4
2009	1 479,0	396,5	1 082,5	297,2	230,5	66,7	1 149,2
Guinée Bissau							
2006	40,6	6,7	33,9	10,0	0,7	9,3	43,2
2007	49,9	5,5	44,4	10,2	3,1	7,1	51,5
2008	59,4	6,4	53,0	25,4	11,9	13,6	66,6
2009	76,6	15,2	61,4	30,5	11,3	19,2	80,6
Mali							
2006	481,2	21,2	460,0	187,4	123,4	64,0	524,0
2007	481,8	21,3	460,5	198,3	132,4	65,9	526,4
2008	508,4	41,4	467,1	190,7	161,4	29,4	496,4
2009	728,4	90,0	638,3	291,5	193,8	97,7	736,0
Niger							
2006	183,6	22,2	161,3	44,5	50,3	- 5,8	155,5
2007	262,5	28,4	234,1	60,0	69,0	- 9,0	225,1
2008	334,7	37,5	297,3	70,5	82,8	- 12,3	285,0
2009	297,0	72,8	224,2	67,5	97,9	- 30,4	193,8
Sénégal							
2006	661,3	92,0	569,3	364,9	154,7	210,2	779,5
2007	734,8	90,5	644,3	373,3	166,4	206,9	851,2
2008	761,7	108,6	653,1	328,9	219,7	109,2	762,3
2009	962,6	237,2	725,3	355,9	222,6	133,2	858,6
Togo							
2006	185,0	32,0	153,1	91,3	40,3	51,0	204,1
2007	193,0	30,5	162,5	85,9	49,3	36,6	199,1
2008	277,2	88,7	188,5	113,2	63,2	50,0	238,5
2009	318,2	156,5	161,7	138,2	58,7	79,5	241,2
Services centraux et ajustements							
2006	859,4	- 73,0	932,4	- 651,6	- 349,5	- 302,1	630,2
2007	968,5	- 107,7	1 076,2	- 774,2	- 407,9	- 366,3	709,9
2008	996,8	- 178,5	1 175,3	- 809,7	- 460,4	- 349,3	826,0
2009	1 217,1	- 191,4	1 408,5	- 1 081,5	- 501,3	- 580,2	828,3
Total							
2006	4 028,2	302,6	3 725,6	600,0	426,1	173,9	3 899,5
2007	4 795,6	303,1	4 492,5	607,7	434,4	173,3	4 665,8
2008	5 053,7	382,7	4 670,9	616,6	530,4	86,3	4 757,2
2009	6 225,9	1 054,1	5 171,8	692,4	567,0	125,3	5 297,2

Source : BCEAO

Les avoirs officiels nets

BCEAO : Avoirs officiels nets par État

(en milliards de francs CFA)

	Avoirs							Engagements			Soldes	
	Avoirs en or	Position crédit. au titre des disponibilités extérieures	Avoirs en devises (a)	Avoirs en devises et or	Position de réserve au FMI	Avoirs en DTS	Total	Allocat. en DTS	Engagements Extérieurs (b)	Total		
Bénin												
2006	0,0	444,8	7,8	452,7	0,4	0,0	453,1	7,1	9,4	16,4	436,7	
2007	0,0	534,2	3,0	537,2	- 0,3	0,0	537,0	6,6	9,1	15,7	521,3	
2008	0,0	591,0	2,9	593,8	4,0	0,0	597,9	6,8	20,3	27,1	570,8	
2009	0,0	522,8	0,1	523,0	0,0	35,5	558,4	42,2	32,1	74,3	484,1	
Burkina Faso												
2006	0,0	270,1	0,7	270,8	4,4	0,0	275,3	7,1	65,3	72,3	202,9	
2007	0,0	452,1	1,2	453,3	3,6	0,1	457,0	6,6	95,4	102,0	355,0	
2008	0,0	429,9	1,9	431,8	7,5	0,0	439,3	6,8	116,9	123,7	315,6	
2009	0,0	549,7	0,7	550,4	3,9	34,3	588,7	41,1	161,8	202,9	385,8	
Côte d'Ivoire												
2006	0,0	893,5	0,8	894,4	- 6,1	0,5	888,8	28,3	84,5	112,8	776,0	
2007	0,0	1 119,9	1,8	1 121,7	- 10,7	0,3	1 111,2	26,6	90,4	117,0	994,2	
2008	0,0	1 059,7	1,0	1 060,7	17,0	0,6	1 078,2	27,5	100,4	127,9	950,3	
2009	0,0	1 291,3	0,9	1 292,3	- 8,0	194,7	1 479,0	221,9	174,6	396,5	1 082,5	
Guinée-Bissau												
2006	0,0	40,1	0,5	40,6	- 0,3	0,3	40,6	0,9	5,7	6,7	33,9	
2007	0,0	50,1	0,2	50,3	- 0,4	0,0	49,9	0,9	4,6	5,5	44,4	
2008	0,0	58,1	0,6	58,6	0,8	0,0	59,4	0,9	5,5	6,4	53,0	
2009	0,0	67,7	0,5	68,2	- 0,4	8,9	76,6	9,7	5,5	15,2	61,4	
Mali												
2006	0,0	475,3	0,6	475,9	5,3	0,0	481,2	11,9	9,3	21,2	460,0	
2007	0,0	476,8	0,8	477,6	4,2	0,0	481,8	11,2	10,1	21,3	460,5	
2008	0,0	493,6	4,4	498,0	10,4	0,0	508,4	11,6	29,8	41,4	467,1	
2009	0,0	671,0	0,2	671,1	4,9	52,4	728,4	63,8	26,3	90,0	638,3	
Niger												
2006	0,0	174,1	4,1	178,2	5,3	0,1	183,6	7,1	15,2	22,2	161,3	
2007	0,0	253,7	4,5	258,1	4,3	0,0	262,5	6,6	21,7	28,4	234,1	
2008	0,0	315,2	10,2	325,4	8,6	0,7	334,7	6,8	30,6	37,5	297,3	
2009	0,0	253,4	0,1	253,6	4,7	38,8	297,0	44,9	27,9	72,8	224,2	
Sénégal												
2006	0,0	661,8	1,5	663,3	- 2,1	0,0	661,3	18,3	73,6	92,0	569,3	
2007	0,0	737,3	1,1	738,5	- 3,8	0,1	734,8	17,2	73,3	90,5	644,3	
2008	0,0	751,5	2,4	753,9	7,7	0,1	761,7	17,8	90,8	108,6	653,1	
2009	0,0	871,9	0,6	872,5	- 3,0	93,1	962,6	110,5	126,7	237,2	725,3	
Togo												
2006	0,0	183,3	3,0	186,2	- 1,2	0,0	185,0	8,2	23,7	32,0	153,1	
2007	0,0	193,3	1,6	194,9	- 2,0	0,0	193,0	7,7	22,8	30,5	162,5	
2008	0,0	270,3	3,7	273,9	3,2	0,1	277,2	8,0	80,7	88,7	188,5	
2009	0,0	277,3	0,4	277,6	- 1,7	42,3	318,2	50,2	106,3	156,5	161,7	
Services centraux et ajustements												
2006	357,5	- 3 143,1	3 627,6	484,5	16,8	0,5	859,4	0,0	- 73,0	- 73,0	932,4	
2007	410,3	- 3 817,4	4 349,0	531,6	26,1	0,5	968,5	0,0	- 107,7	- 107,7	1 076,2	
2008	438,1	- 3 969,1	4 564,5	595,3	- 36,9	0,3	996,8	0,0	- 178,5	- 178,5	1 175,3	
2009	586,5	- 4 505,1	5 095,0	589,9	39,7	1,0	1 217,1	0,0	- 191,4	- 191,4	1 408,5	
Total												
2006	357,5	0,0	3 646,6	4 004,1	22,6	1,5	4 028,2	88,9	213,7	302,6	3 725,6	
2007	410,3	0,0	4 363,3	4 773,6	20,9	1,0	4 795,6	83,5	219,6	303,1	4 492,5	
2008	438,1	0,0	4 591,4	5 029,5	22,3	1,9	5 053,7	86,1	296,6	382,7	4 670,9	
2009	586,5	0,0	5 098,5	5 685,0	40,1	500,8	6 225,9	584,4	469,7	1 054,1	5 171,8	

(a) Avoirs en billets étrangers des États et avoirs en devises et or de la BCEAO

(b) Recours au FMI, au Fonds fiduciaire et éventuellement position débitrice nette du compte d'opérations

Source : BCEAO

Après un ralentissement en 2008 (+ 4 %), les avoirs officiels nets sont ressortis en hausse sensible en 2009, augmentant de 10,7 %. Les réserves officielles de change brutes (total des avoirs) ont également enregistré une très forte progression (+ 23,2 %) au cours de la période, s'inscrivant à 6 226 milliards de francs CFA contre 5 053 milliards à fin décembre 2008.

La progression des avoirs officiels bruts s'explique, d'une part, par les allocations de DTS décidées par le FMI les 28 août et 9 septembre 2009 et, d'autre part, par des entrées de devises correspondant aux programmes d'appui mis en place par les bailleurs internationaux en faveur des États de l'UEMOA (appuis budgétaires, prêts-projets de la Banque mondiale, tirages sur le FMI et la BAfD).

En termes de couverture des importations, les réserves officielles de change ont été nettement confortées, représentant 7,4 mois d'importations de biens et services en 2009, après 5,7 mois en 2008. Le taux de couverture de l'émission monétaire s'est maintenu à un niveau élevé, atteignant 112,3 % fin 2009, après 107,7 % fin 2008 (114,1 % fin 2007).

L'augmentation des avoirs officiels nets a été constatée, à des degrés divers, dans tous les pays de l'Union sauf au Bénin, au Niger et au Togo. Les pays

de l'UEMOA présentent des niveaux de réserves de change brutes très inégaux. La signification du niveau des réserves de change par pays doit toutefois être relativisée, du fait du principe de solidarité financière et de centralisation des avoirs extérieurs dans le cadre de l'Union monétaire.

Les avoirs extérieurs nets des banques commerciales

La position extérieure nette des banques s'est améliorée, passant de 86,3 milliards de francs CFA en 2008 à 125,3 milliards un an plus tard, les avoirs bruts augmentant plus rapidement (+ 12,3 %) que les engagements (+ 6,9 %).

1|2|2|2 La position nette des gouvernements

La position nette débitrice des gouvernements (PNG) s'est fortement détériorée en 2009, passant de 505 milliards de francs CFA à 1 136 milliards. Cette évolution s'explique principalement par une hausse de 43,5 % des engagements, dont l'impact n'a été que partiellement compensé par un accroissement des dépôts à la Banque centrale et dans les établissements de crédit. La progression des engagements des États est imputable à la mise en place, par la BCEAO, de concours adossés aux allocations de DTS ainsi qu'à une souscription accrue de titres publics par les banques.

Position nette des Gouvernements

(en milliards de francs CFA)

	2008	2009			
	Décembre	Mars	Juin	Septembre	Décembre
Billets et monnaies	17,7	21,8	21,1	18,6	16,7
Dépôts à la Banque centrale	556,3	465,4	525,2	832,8	788,8
Dépôts dans les banques	1 053,8	1 000,3	958,0	989,1	1 130,2
Obligations cautionnées	16,4	11,8	11,4	10,7	12,1
Total des créances	1 644,2	1 499,2	1 515,6	1 851,2	1 947,9
Concours de la Banque centrale	274,7	270,8	264,7	675,0	709,8
<i>Escompte d'obligations cautionnées</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Concours Article 16</i>	269,6	265,7	259,7	255,7	251,6
<i>CCP</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<i>Titres d'État</i>	5,1	5,1	5,1	419,3	458,1
Concours des banques	1 485,4	1 544,6	1 609,6	1 582,5	1 801,7
Dépôts en CCP des particuliers et entreprises	52,0	46,4	53,8	48,4	59,9
Dépôts en CNE	52,1	54,9	55,8	55,8	59,0
Concours du FMI	233,1	233,1	335,7	337,1	410,0
Autres concours	51,9	51,9	49,3	49,4	43,4
Total des engagements	2 149,3	2 201,8	2 368,9	2 748,2	3 083,9
Position nette	505,1	702,5	853,2	897,0	1 136,0

Source : BCEAO

1|2|3 Les crédits à l'économie

Les crédits à l'économie ont progressé de 8,7 % en 2009, soit à un rythme sensiblement ralenti par rapport aux deux années antérieures, où la hausse atteignait en moyenne 14 % par an. Le ratio des crédits à l'économie rapportés au PIB s'est ainsi inscrit en légère hausse (18,8 %, après 18,1 % en 2008).

L'encours de fin d'année des crédits de campagne a augmenté de 13,5 % par rapport à fin 2008, à 156 milliards de francs CFA. Pour l'ensemble de l'UEMOA, les crédits de campagne représentaient environ 2,5 % de l'encours total des crédits à l'économie à la fin de 2009.

Si les concours à moyen et long termes ne représentent encore que 40 % de l'ensemble des crédits à l'économie, cette part a progressé régulièrement au cours des années deux mille, les crédits à moyen et long termes connaissant un rythme de progression (+ 17,5 % en 2009) plus rapide que celui des crédits à court terme (+ 3,3 %).

Crédits à l'économie ventilés selon leur durée initiale

(en millions de francs CFA)

	2006	2007	2008	2009
Bénin	415 821,0	519 922,0	624 350,0	698 548,0
Court terme	250 126,0	307 750,0	381 319,0	394 201,0
Moyen et long termes	165 695,0	212 172,0	243 031,0	304 347,0
Burkina Faso	542 368,0	546 631,0	663 380,0	672 067,0
Court terme	368 103,8	320 239,9	419 242,3	414 565,2
Moyen et long termes	174 264,0	226 390,6	244 137,9	257 502,0
Côte d'Ivoire	1 290 990,0	1 531 740,0	1 704 020,0	1 884 502,0
Court terme	963 131,4	1 164 871,7	1 188 676,8	1 248 168,8
Moyen et long termes	327 859,0	366 868,0	515 343,0	636 333,0
Guinée-Bissau	6 329,0	10 469,0	18 621,0	22 070,0
Court terme	5 705,0	8 742,0	15 585,1	17 741,1
Moyen et long termes	624,0	1 727,0	3 036,0	4 329,0
Mali	575 228,0	618 331,0	671 225,0	740 711,0
Court terme	397 372,3	402 805,0	424 254,3	470 796,3
Moyen et long termes	177 856,0	215 526,0	246 971,0	269 915,0
Niger	159 630,0	191 922,0	262 603,0	310 891,0
Court terme	109 873,0	113 493,0	145 281,0	161 369,0
Moyen et long termes	49 757,0	78 429,0	117 322,0	149 522,0
Sénégal	1 111 277,0	1 230 254,0	1 439 551,0	1 491 992,0
Court terme	603 100,3	642 133,9	776 807,8	746 198,7
Moyen et long termes	508 177,0	588 120,0	662 743,0	745 793,0
Togo	196 421,0	255 065,0	243 263,0	295 010,0
Court terme	117 264,8	152 268,2	151 102,2	165 449,2
Moyen et long termes	79 156,0	102 797,0	92 161,0	129 561,0
Total	4 298 065,0	4 904 333,0	5 627 013,0	6 115 791,0
Court terme	2 814 677,0	3 112 304,0	3 502 269,0	3 618 489,0
Moyen et long termes	1 483 388,0	1 792 030,0	2 124 745,0	2 497 302,0

Source : BCEAO

1|3 Le résultat d'ensemble de la politique monétaire

1|3|1 Le taux de couverture de l'émission monétaire

Le taux de couverture des engagements à vue (billets émis et dépôts des banques auprès de la Banque

centrale) par les avoirs officiels de la BCEAO était tombé, en 1993, à 17 %, soit un niveau inférieur au plancher de 20 % prévu par les statuts de la BCEAO. Alors que les effets de la dévaluation du franc CFA l'avaient porté à 81,4 % fin 1994, il se maintient

Objectifs et résultats de la politique monétaire pour 2009

(en milliards de francs CFA, taux et déflateur en %)

	Réalisations décembre 2008	Objectifs pour décembre 2009 (a)	Réalisations décembre 2009
Avoirs extérieurs nets des institutions monétaires	4 757,2	4 926,3	5 297,2
Positions nettes des Gouvernements	505,1	610,2	1 136,0
Crédits à l'économie	5 627,0	5 611,1	6 115,8
Masse monétaire	9 327,2	9 704,0	10 653,3
Taux d'inflation (en % et en moyenne annuelle)	7,4	2,0	1,1
Pour mémoire :	Réalisations	Hypothèses	Réalisations
Taux de croissance du PIB en volume	3,8	4,7	2,8
Déflateur du PIB en moyenne annuelle	8,1	2,2	1,6

(a) fixés en décembre sur la base des prévisions pour 2008

Source : BCEAO

Taux de couverture de l'émission monétaire

(en milliards de francs CFA ; taux en %)

	2007	2008	2009
Avoirs extérieurs bruts de la BCEAO (1)	4 795,6	5 053,7	6 225,9
Engagements monétaires à vue de la BCEAO (2)	4 203,6	4 690,8	5 545,0
Taux de couverture de l'émission monétaire (1) / (2)	114,1	107,7	112,3

Source : BCEAO

nettement au-dessus de 100 % depuis 1999, atteignant 112,3 % fin 2009.

1|3|2 Les agrégats monétaires

L'augmentation effective de la masse monétaire (+ 14,2 %) a été supérieure à l'objectif retenu pour 2009 (+ 4 %). Le taux de liquidité de l'économie (M2/PIB) a ainsi progressé de 2,7 points (32,7 %, après 30 % en 2008). À fin 2009, les avoirs extérieurs nets ont atteint 5 297 milliards de francs CFA, en progression de 371 milliards, contre un objectif de croissance limité initialement à 169 milliards. La position nette des gouvernements s'est détériorée de plus de 630 milliards de francs CFA par rapport à fin 2008, au lieu d'une détérioration attendue de 105 milliards. Les crédits à l'économie se sont accrus de 8,7 %, alors qu'une légère baisse était attendue dans le cadre de la programmation monétaire (- 0,3 %).

L'évolution des prix s'est inscrite à un niveau sensiblement inférieur aux anticipations de la BCEAO, les prix progressant de 1,1 %, contre un taux d'inflation initialement anticipé à + 2,0 %.

1|3|3 La liquidité bancaire et le marché interbancaire

La liquidité du secteur bancaire, mesurée par l'excédent des réserves constituées auprès de la Banque centrale sur les réserves requises, s'est sensiblement améliorée en 2009, même si elle continue d'enregistrer des fluctuations importantes en liaison, notamment, avec les besoins des campagnes agricoles, l'acquisition par les établissements bancaires des bons et des obligations émis par les États sur le marché financier et les tombées d'échéances de ces titres publics.

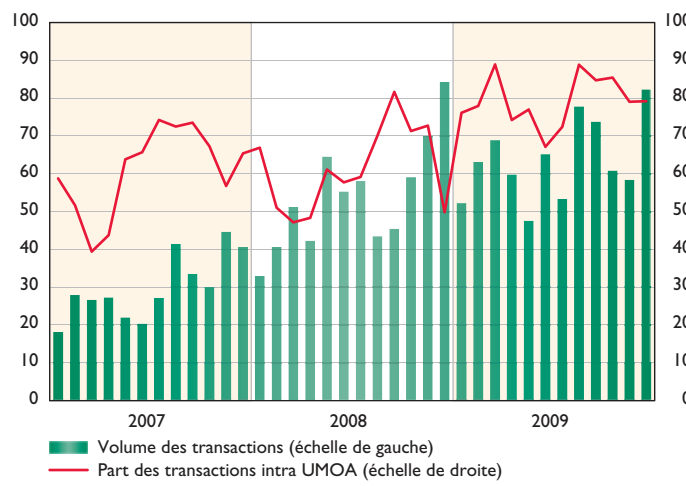
À fin 2009, les concours de la BCEAO aux établissements de crédit s'élevaient à 335,0 milliards de francs CFA pour des réserves excédentaires de 417 milliards (après 159 milliards à fin 2008). Cette situation s'explique par le fonctionnement encore imparfait du marché interbancaire régional et la volonté des banques de conserver des liquidités de précaution importantes et stables. Les établissements de crédit avaient ainsi recours, au 31 décembre 2009, à hauteur de 30,3 milliards de francs CFA, au guichet des pensions alors que cette facilité présente un coût plus élevé que les appels d'offre hebdomadaires.

Le marché interbancaire a poursuivi son développement : globalement, sur l'année 2009, le montant moyen hebdomadaire des transactions s'est établi à 14,7 milliards de francs CFA, contre 12,5 milliards en 2008. Le montant des transactions, rapporté à la taille du système bancaire, reste toutefois limité. Les échanges interbancaires sont concentrés sur les

Volume des transactions du marché interbancaire (moyennes mensuelles)

(en milliards de francs CFA)

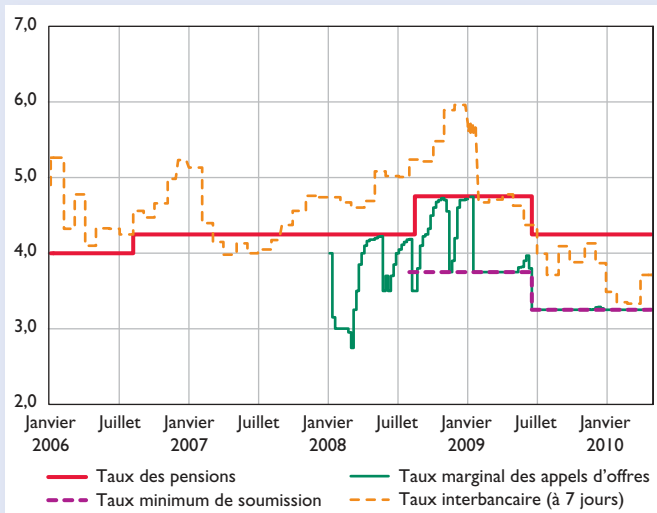
(en %)



Source : BCEAO

Taux de la BCEAO – données hebdomadaires

(en %)



Source : BCEAO

places de Dakar, Abidjan, Cotonou et Bamako. Les prêts interbancaires transfrontaliers représentent environ 60 % des échanges en moyenne.

Pour répondre aux tensions apparues au cours du second semestre 2008 sur les taux du marché interbancaire, en liaison avec la baisse régulière de la liquidité bancaire depuis 2004, la BCEAO a initié un important réaménagement de son dispositif de gestion de la liquidité bancaire. Pour la première fois depuis mai 1998, la BCEAO a tout d'abord décidé, en février 2007, d'ouvrir à nouveau le guichet de l'open market. Ceci se traduit par la réalisation, depuis le 5 février 2007, d'injections hebdomadaires de liquidités. Ainsi, après avoir réalisé 52 opérations d'injection de liquidités en 2008, pour un montant hebdomadaire moyen de 103,2 milliards de francs CFA, la BCEAO a lancé des appels d'offres positifs pour un montant hebdomadaire moyen de 130,7 milliards.

Par ailleurs, dans le contexte de la crise internationale et face à la nécessité pour la banque centrale d'apporter au système bancaire un niveau optimal de liquidités pour préserver les conditions de financement des économies, la BCEAO a décidé d'organiser, à partir du second semestre 2009, des adjudications à taux fixe, au taux de 3,65 % et pour des montants illimités sur le guichet à un mois. Ses principaux taux directeurs ont été abaissés de 50 points de base. Enfin, en juin 2010, la durée maximale des pensions a été ramenée de 30 à 7 jours de manière à assurer une cohérence dans le dispositif de gestion de la liquidité bancaire et de reléguer ce guichet à son

rôle de guichet de dernier recours pour régler des difficultés de trésorerie intervenant entre deux périodes d'adjudication hebdomadaire.

Au total, la présence de la BCEAO sur le marché interbancaire a favorisé un lissage des taux et réduit leur volatilité, grâce à la réduction des tensions lors des phases de repli de la liquidité bancaire. Ces opérations ont également permis d'assurer un pilotage du taux interbancaire à l'intérieur du corridor constitué par le taux minimum des appels d'offre et le taux de pension. L'action de la Banque centrale, conjuguée à la reconstitution progressive de la liquidité bancaire observée au cours du second semestre 2009, a contribué à la détente des taux interbancaires à une

semaine. Sur l'ensemble de l'année 2009, ceux-ci ont oscillé entre 3,50 % et 5,71 % en 2009 (contre 4,60 % et 5,96 % en 2008). Ils sont ressortis à 3,87 % en moyenne en décembre 2009, contre 4,09 % et 4,37 % en septembre et juin 2009. Depuis juillet 2009, les taux moyens interbancaires à une semaine se sont situés en dessous du taux de pension.

1|4 Les objectifs pour 2010

Le Conseil des ministres de l'UMOA du 25 septembre 2009 a fixé les directives de politique de la monnaie et du crédit pour l'exercice 2010. Celles-ci ont été arrêtées dans un environnement encore marqué par les effets de la crise internationale et des incertitudes sur l'ampleur et le rythme de la reprise mondiale. Dans ce contexte, les autorités monétaires de l'Union ont considéré que la priorité devait être accordée à la stabilité des prix, aux efforts d'assainissement des finances publiques, au renforcement des moyens de financement de l'activité économique et à la poursuite des investissements dans les infrastructures. Tout en veillant à la réalisation de l'objectif de stabilité des prix, la politique de la monnaie et du crédit s'est vue assigner l'objectif de créer les conditions nécessaires au financement des besoins d'investissement des économies de l'Union.

Sur la base de ces directives, le Conseil d'administration de la BCEAO a approuvé, en décembre 2009, les programmes monétaires établis pour chacun des pays de l'Union pour l'exercice 2010. Avec une prévision de croissance de l'économie de l'UEMOA

de 4,0 % en termes réels, les équilibres monétaires projetés reposaient notamment sur les éléments suivants :

- une amélioration de la position extérieure nette des institutions monétaires de 60 milliards de francs CFA ;
- une hausse du crédit intérieur de 8 %, sous l'effet d'un accroissement de 6,2 % des crédits à l'économie et d'une détérioration de 20,6 % de la position débitrice nette des gouvernements ;
- une progression de la masse monétaire de 5,7 %.

À l'occasion de la revue à mi-parcours des objectifs de politique de la monnaie et du crédit pour 2010, la prévision de croissance de l'UEMOA a été ramenée à 3,6 %. Le taux d'inflation devrait ressortir en moyenne annuelle en dessous du seuil de 2 % retenu par le programme monétaire.

Par ailleurs, l'objectif global visant à stabiliser ou à conforter les réserves de change de l'Union devrait être respecté. Les projections de balance des paiements pour 2010 ont fait ressortir un excédent global de 60 milliards de francs CFA, imputable essentiellement à la Côte d'Ivoire (50 milliards). Cette évolution induirait une hausse des avoirs extérieurs nets de l'Union, qui atteindraient 5 357 milliards de francs CFA. Les avoirs extérieurs bruts de la Banque centrale se situeraient à 6 341 milliards de francs CFA à fin décembre 2010 et assureraient la couverture d'environ six mois d'importations de biens et services. Le taux de couverture de l'émission monétaire s'établirait à 112,3 % à fin décembre 2010.

1|5 Le système bancaire

En 2009, l'activité du système bancaire et financier de l'UEMOA, composé de 112 établissements de crédit, a été dynamique, le total des bilans agrégés progressant de 12,1 % par rapport à fin 2008.

Cette évolution résulte avant tout du dynamisme de la collecte des dépôts auprès de la clientèle. Les dépôts se sont accrus de 13,5 % en un an, passant de 7 425 milliards de francs CFA fin 2008 à 8 430 milliards fin 2009. Les dépôts à terme ont le plus rapidement progressé (+ 17,3 %), tandis que les ressources à vue se sont inscrites en hausse de près de 10 %.

Les crédits à la clientèle (6 612 milliards de francs CFA) ont progressé de 9,0 %. Si les crédits de court terme (3 590 milliards) n'ont augmenté que de 4,3 % (après + 9,8 % en 2008), les crédits à moyen terme ont connu une croissance plus soutenue (+ 15,2 %), pour atteindre 2 207 milliards de francs CFA. Cette évolution s'observe dans tous les pays. Les encours de crédits à moyen terme ont représenté, en 2009, 19,3 % du total de bilan, contre 15,5 % en 2008. Les crédits à long terme ont également progressé (+ 20,2 %), mais leur montant reste relativement faible (255 milliards).

La qualité du portefeuille de crédits s'est légèrement améliorée, tout en restant nettement insuffisante : les créances en souffrance brutes ont représenté 17,1 % du total des crédits bruts, contre 19,2 % en 2008. Les établissements du Mali affichent les taux les plus élevés (à 22,6 %). Le taux de provisionnement des créances en souffrance a, en outre, diminué,

Situation simplifiée du système bancaire de l'UEMOA

(en milliards de francs CFA)

ACTIF	2007	2008	2009	PASSIF	2007	2008	2009
Emplois de trésorerie et interb.	1 956,1	2 064,2	2 465,9	Ress. de trésorerie et interb.	982,6	1 354,2	1 333,8
Emplois de clientèle	5 199,6	5 943,2	6 500,2	Ressources de clientèle	6 758,8	7 441,0	8 441,5
Opérations sur titres et diverses	1 206,7	1 395,7	1 533,0	Opérations sur titres et divers	351,5	412,5	430,0
Valeurs immobilisées	645,4	809,9	950,9	Provisions, fonds propres et assimilés	914,9	1 005,4	1 244,6
Total	9 007,8	10 213,1	11 450,0	Total	9 007,8	10 213,1	11 450,0
Hors-bilan	1 870,5	2 139,2	2 083,3				
Engagements de financement	559,8	519,0	501,0	Coefficient net d'exploitation (%) (Frais gén. + dot. am/PNB)	72,1	69,8	72,8
Engagements de garantie	1 259,1	1 438,5	1 507,1	Taux de marge nette (%) (Résultat net/Produit net bancaire)	6,6	2,4	22,1
Engagements douteux	17,8	122,0	19,8	Coefficient de rentabilité (%) (Résultat net/Fonds propres)	4,8	1,9	14,8
Autres engagements	33,7	59,8	55,4				

Source : Commission bancaire de l'UEMOA

Situation résumée des systèmes financiers décentralisés (a)

(en milliards de francs CFA, ratios en %)

ACTIF	2007	2008	2009 (b)	PASSIF	2007	2008	2009 (b)
Encours de crédit	372,1	441,8	488,5	Dépôts	374,4	459,2	504,4
Créances en souffrance	19,1	25,3	25,6	Ratio de qualité du portefeuille	5,1	7,5	5,2
Nombre de SFD (en unités)	402	750	750	Résultat net	5,6	nd	nd
Nombre de points de service (en unités)	2 803	5 328	4 832	Nombre de bénéficiaires (en millions)	5,5	9,3	10,7

nd : non disponible

(a) Estimations pour le secteur sur la base d'un échantillon représentant 90 % des opérations de finance décentralisée de la zone

(b) Chiffres provisoires

Source : BCEAO

passant de 68 % à 61,5 %. Au total, l'encours des créances en souffrance non couvertes pas des provisions a augmenté, pour atteindre 488 milliards de francs CFA, contre 428 milliards.

La situation de liquidité du système bancaire et financier de l'UEMOA reste confortable et s'est traduite en 2009 par l'enregistrement d'un excédent de trésorerie en forte hausse (+ 59,4 %), ressortant à 1 138 milliards de francs CFA. Les ressources globales du système bancaire ont en effet progressé de 14,2 %, soit à un rythme plus rapide que les emplois nets (+ 10,2 %). L'excédent de trésorerie s'est accru dans l'ensemble des pays de l'UEMOA, à l'exception du Niger.

En fin d'exercice 2009, le produit net bancaire est ressorti en hausse de 4,2 %, tiré par les produits enregistrés dans le cadre des activités de crédit à la clientèle (+ 10,7 %) et de crédit bail (+ 26,2 %). En dépit de cette progression modérée du produit net bancaire, le résultat net global a atteint un niveau historique depuis 2000, dépassant 151 milliards de francs CFA, contre seulement 20,4 milliards en 2008. Cette performance s'explique, d'une part, par l'évolution relativement maîtrisée des frais généraux (+ 9,5 %, après + 18,1 % en 2008) et d'autre part, par une très nette diminution des dotations aux provisions. Après trois exercices 2006-2008 marqués par une forte augmentation du coût du risque, les dotations aux provisions ont atteint 61,1 milliards de francs CFA à fin 2009, après près de 200 milliards fin 2008. Les indicateurs de rentabilité se sont en conséquence fortement améliorés : le taux de marge nette et le coefficient de rentabilité sont ressortis à des niveaux exceptionnels, pour atteindre respectivement 22,1 % et 14,8 %. Le coefficient net d'exploitation

s'est en revanche détérioré, à 72,8 % (contre 69,8 % en 2008).

L'activité de microfinance, qui représente entre 7 % et 8 % des crédits et des dépôts du système bancaire, connaît un développement rapide en UEMOA, avec près de 750 établissements, disposant de 5 000 points de service, et d'environ 10 millions de bénéficiaires (dont près de 6,5 millions de bénéficiaires directs). Selon les estimations établies à partir d'un échantillon réalisant 90 % des opérations de finance décentralisée au sein de la sous-région, la collecte de dépôts s'est accrue de près de 10 % en 2009 (après + 15 % en 2008), pour s'établir à 505 milliards de francs CFA, alors que les crédits distribués représentaient 488 milliards, en hausse de 10,6 %. Avec une proportion de créances douteuses n'excédant pas 5,2 % du total de l'encours de crédit, la qualité du portefeuille global a été globalement préservée et s'est améliorée par rapport à l'exercice 2008. Ce résultat masque cependant d'importantes disparités entre les pays de l'Union, certains établissements étant particulièrement fragiles.

1|6 Les marchés de titres en UEMOA

1|6|1 Le marché des titres de dette

Après avoir diminué de 13,9 % en 2008, les volumes d'émission de titres ont augmenté de 31,7 % en 2009, passant de 603,5 milliards de francs CFA à 1 204,6 milliards.

Volume annuel des émissions de titres de dette

(en millions de FCFA)

	2006	2007	2008	2009
Titres de créances négociables	216 230	330 607	433 138	945 530
Obligations (par appel public à l'épargne)	166 644	370 663	170 327	259 063
Total	382 874	701 270	603 465	1 204 593

Source : BCEAO

Émissions de titres publics par pays en 2009

(en milliards de francs CFA)

	Bons du Trésor	Obligations	Total
Bénin	119,7	36,6	156,3
Burkina Faso	34,3	80,7	115,0
Côte d'Ivoire	569,7	72,9	642,6
Guinée-Bissau	0,0	0,0	0,0
Mali	54,1	21,1	75,2
Niger	20,0	16,6	36,6
Sénégal	82,0	31,1	113,1
Togo	15,0	0,0	15,0
UEMOA	894,8	259,0	1 153,8

Source : BCEAO

sées par le Burkina Faso (deux emprunts, l'un de 39,8 milliards de francs CFA sur 5 ans et l'autre de 40,9 milliards sur 7 ans, tous deux au taux de 6,50 %), la Côte d'Ivoire (un emprunt de 72,9 milliards sur 7 ans à 7 %), le Bénin (36,6 milliards sur 7 ans à 6,5 %), le Sénégal (31,1 milliards sur 5 ans à 6,5 %), le Mali (un emprunt de 21,1 milliards à 7 %) et le Niger (un emprunt de 16,6 milliards sur 7 ans à 6,5 %).

1|6|2 La Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM)

Sur le marché des titres de créances négociables (TCN), les émissions ont été quasi exclusivement réalisées par les Trésors nationaux. Ces derniers ont émis en 2009 pour 895 milliards de francs CFA de titres, soit près de 95 % des émissions de TCN. Il s'agit principalement des émissions des Trésors nationaux de Côte d'Ivoire (21 émissions, pour un total de 569,7 milliards de francs CFA), du Bénin (trois émissions, pour un total de 119,7 milliards), du Sénégal (trois émissions pour un total de 82 milliards), du Mali (deux émissions, pour un total de 54,1 milliards), du Burkina Faso (deux émissions pour un total de 34,3 milliards), du Niger (une émission de 20 milliards) et du Togo (une émission de 15 milliards).

Ces émissions étaient assorties de taux d'intérêt moyens compris entre 5,0 % et 7,50 %, en légère augmentation par rapport à l'an passé (où les taux oscillaient entre 4,30 % et 7,11 %).

Par ailleurs, en Côte d'Ivoire, deux émissions de bons d'établissements financiers ont été lancées pour 3,7 milliards de francs CFA (pour douze mois, à 7,45 %) ainsi qu'une émission de certificat de dépôt pour une valeur de 650 millions de francs CFA (pour douze mois, à 5,5 %). Enfin, la BOAD a émis pour 46,3 milliards de francs CFA de bons à 7 ans à un taux de 3,25 %.

Au total, le volume d'émission des titres de créances négociables a plus que doublé par rapport à 2008 et s'est établi à 945,5 milliards de francs CFA (contre 433,1 milliards pour l'exercice précédent).

Sur le compartiment obligataire, en 2009, les émissions ont quasi-exclusivement concerné les États. Ces opérations ont été principalement réali-

La BRVM, dont le siège est à Abidjan, est une institution sous-régionale à laquelle participent les huit pays membres de l'UEMOA. Elle a commencé ses activités en 1998. Héritière de la Bourse d'Abidjan, la BRVM reste une place essentiellement ivoirienne, puisqu'à fin juin 2010, sur les quarante² sociétés inscrites à la cote actions, six seulement n'étaient pas ivoiriennes.

Fin 2009, la capitalisation de la BRVM atteignait un total proche de 3 331 milliards de francs CFA, contre 3 862 milliards un plus tôt. La capitalisation du compartiment actions s'élevait à 2 807 milliards (en baisse de 16 % par rapport à 2008). La capitalisation obligataire représentait 523 milliards, en hausse de 1,8 % par rapport à fin 2008. Le 15 juillet 2010, la capitalisation s'élevait à 3 490 milliards, dont 2 869 milliards pour le compartiment actions et 538 milliards pour le compartiment obligataire.

En 2009, les indices BRVM 10 et BRVM composite ont reculé de, respectivement, 25,2 % et 25,9 %. Le repli des indices est dû à la baisse des cours des titres dans la plupart des secteurs d'activité, en particulier celui des télécommunications (plus du tiers de la capitalisation de la BRVM).

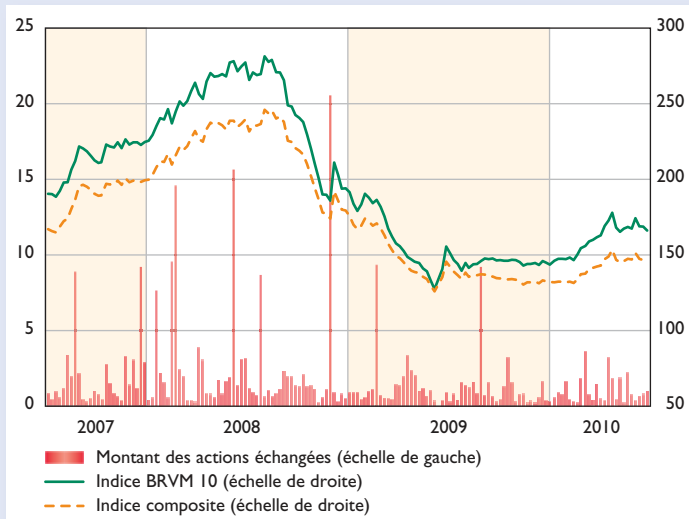
Sur le marché secondaire, le volume total des transactions a augmenté de 6,4 % en 2009, passant de 35,4 millions de titres échangés en 2008 à 37,7 millions en 2009. Toutefois, les échanges sont restés concentrés sur un petit nombre de titres, comme la SONATEL (télécommunications), qui a représenté près de la moitié des échanges en valeur,

² Soit deux de plus qu'en 2008

Évolution hebdomadaire du marché boursier en UEMOA

(en milliards de FCFA)

(Indice base 100 le 15 septembre 1998)



Source : BRVM

À moyen terme, la BRVM devrait connaître certaines évolutions favorables à un plus grand dynamisme de son marché secondaire. Le CREPMF³ a été chargé de piloter le projet de création d'un fonds d'investissement, le Fonds de développement économique, constitué sous la forme d'un partenariat public/privé et dont les ressources, constituées notamment d'apports des États membres, d'institutions financières régionales ou internationales et de fonds souverains, seraient investies dans des entreprises cotées contribuant au développement économique des pays de l'UEMOA. Ce fonds devrait être lancé courant 2011. En outre, le CREPMF travaille à la création d'un compartiment PME-PMI à la BRVM qui pourrait contribuer à dynamiser le marché secondaire.

ou ETI (ECOBANK), qui a enregistré le plus grand nombre de titres échangés en volume.

3 Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers

ENCADRÉ 5



Évolution du financement des économies de l'UEMOA depuis 2000

Le financement des économies de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) constitue un des défis majeurs auxquels les États sont confrontés depuis quelques années. En effet, en dépit des initiatives conduites par les États et les institutions communautaires dans les pays de l'UEMOA, l'analyse révèle d'une part, que l'activité économique reste encore insuffisamment financée et, d'autre part, que les financements octroyés ne sont pas toujours alloués aux secteurs porteurs de croissance.

Financement par les banques et les institutions de microfinance

Malgré l'abondance de liquidité et l'assainissement du système bancaire, suite à sa restructuration au début des années quatre-vingt dix, la contribution du secteur bancaire au financement des économies de l'Union reste faible. Cette contribution, mesurée par le rapport entre les crédits à l'économie et le PIB, est passée de 14 % en 2000 à 18 % en 2009, contre un ratio de 34 % au Nigeria, 77 % au Maroc et 145 % en Afrique du Sud. En termes relatifs, la tendance dans l'Union traduit une accentuation des difficultés d'accès aux concours bancaires dans les États membres.

En outre, les concours à moyen et long termes, essentiels pour assurer les fondements d'une croissance économique durable, représentent une faible proportion des financements disponibles. En effet, leur part dans le total des crédits à l'économie est ressortie à 41 % en 2009 contre 49 % en 1993. Elle est cependant en progression depuis 2004, après avoir enregistré une tendance baissière à partir de 1994.

L'analyse de la répartition sectorielle des crédits à l'économie montre que le financement bancaire bénéficie à près de 70 % au secteur tertiaire, contre moins de 8 % pour le secteur primaire qui emploierait près de 70 % de la population active dans l'Union. Ainsi, les petites et moyennes entreprises (PME) et les petites et moyennes industries (PMI) des secteurs primaire et secondaire, potentiellement créateurs d'emplois, sont insuffisamment financées.

Par ailleurs, le coût du crédit reste élevé. En effet, la marge d'intérêt des banques sur les opérations avec la clientèle, mesurée par la différence entre les rendements des prêts et les coûts moyens des ressources provenant de la clientèle, est de près de 9 points de pourcentage dans l'UEMOA en 2008, contre une moyenne africaine de 8 points et de 5 points¹ à l'échelle mondiale. La marge d'intérêt est en dessous de 4 points de pourcentage pour les banques nigérianes, sud-africaines, marocaines et françaises².

Les difficultés d'accès des populations aux services bancaires classiques ont favorisé la floraison d'institutions de microfinance. Ces dernières visent ainsi la mise à la disposition des populations généralement exclues du système bancaire classique, des services financiers adaptés à leurs besoins. Au 31 décembre 2009, près de 10,7 millions de personnes étaient clientes des systèmes financiers décentralisés (SFD).

La contribution des SFD au financement des économies de l'UEMOA s'est accrue au fil des années, pour atteindre un niveau relativement élevé. Ainsi, le montant des dépôts à fin décembre 2009 ressort à 504,3 milliards de francs CFA pour un encours de crédit de 488,5 milliards, soit près de 8 % de l'encours des crédits octroyés par le secteur bancaire, contre moins de 1 % en 1993.

Toutefois, le taux brut de dégradation du portefeuille des systèmes financiers décentralisés reste élevé. En effet, il est ressorti à 5,2 % en décembre 2009, pour une norme de 5 % au maximum.

¹ Partnership for Make Finance Work for Africa, 2007

² Source : Banque mondiale

Financement par le marché financier régional

La création du marché financier régional en 1996 avait pour objectif l'élargissement de la gamme de services financiers, en vue de contribuer au financement du haut du bilan des entreprises et, plus généralement, à la promotion de l'investissement.

Plus de dix ans après le démarrage de ses activités, la contribution du marché financier régional au financement des économies reste encore marginale. Sur la période de 2001 à 2008, les émissions brutes d'obligations ne représentent que 4,8 % des investissements par an dans l'Union. En outre, près de 80 % du montant des émissions obligataires réalisées sur le marché primaire de l'Union sont le fait des Trésors publics.

Contraintes au financement de l'économie

Les diagnostics élaborés sur la problématique du financement des économies de l'UEMOA ont permis d'identifier les contraintes à un financement adéquat de l'économie. Ces contraintes concernent l'ensemble des parties prenantes.

Au niveau du système bancaire, les contraintes peuvent être appréhendées aussi bien du côté de l'offre que du côté de la demande de crédit, ainsi que de l'environnement d'exercice de l'activité bancaire.

Du côté de l'offre, les contraintes sont principalement liées à la très forte asymétrie d'information entre les établissements de crédit et leur clientèle, ainsi qu'à la faiblesse des fonds propres des banques qui limite la capacité de prêt individuelle (règles de division des risques) et globale (règle de solvabilité). Du côté de la demande, les principales contraintes sont la qualité jugée peu satisfaisante des dossiers de crédit, notamment ceux émanant des PME, l'absence ou le manque de fiabilité des états financiers des emprunteurs et les difficultés à constituer les garanties demandées.

L'environnement d'exercice de l'activité bancaire dans l'Union est également marqué par des lacunes de l'environnement tant juridique que judiciaire, à l'origine des difficultés rencontrées par les banques dans le recouvrement des crédits ainsi que par l'inexistence quasi générale d'institutions spécialisées dans le capital-investissement, le crédit-bail, l'octroi de garanties ou le refinancement hypothécaire pour compléter le financement à moyen et long termes.

Pour les systèmes financiers décentralisés, les contraintes sont liées à la faiblesse de la gouvernance des SFD, se traduisant par l'absence d'outils appropriés de vérification et le suivi insuffisant des recommandations formulées à l'issue des contrôles, et à la faible capacité managériale des porteurs de projets, combinée au manque de fiabilité de leur situation financière.

Au niveau du marché financier régional, qui apparaît comme une source alternative au financement bancaire, les principaux freins découlent de la tarification peu incitative sur ce marché, comparée à d'autres places financières africaines, du faible développement des professions liées à l'analyse des risques financiers et de la faible culture boursière dans la sous-région, en liaison avec l'insuffisance d'actions de sensibilisation, d'éducation et de marketing pour soutenir le marché.

Actions et axes de réflexion en cours

Face à ces contraintes, des concertations ont été engagées entre les différents acteurs du système bancaire et financier. Ces concertations ont permis de dégager des recommandations visant les objectifs ci-après :

- l'accroissement des volumes de crédits à des taux compétitifs accordés aux opérateurs économiques pour le financement de leurs activités. Pour accroître la capacité des banques et des institutions de microfinance à faire du crédit, il a été préconisé :
 - le relèvement du capital minimum des banques pour leur permettre de disposer de ressources longues pour le financement des investissements. À cet effet, le Conseil des ministres a, sur proposition de la BCEAO, décidé le relèvement du capital social minimum des banques de 1 milliard de francs CFA à 10 milliards, avec une phase intermédiaire de 5 milliards à fin décembre 2010 ;
 - l'amélioration de la structure des ressources des banques par un recours accru aux instruments de mobilisation de l'épargne par le biais du marché ;

- la mise en place d'une structure de garantie des dépôts pour renforcer la confiance dans le système bancaire et accroître substantiellement les dépôts dans l'Union. Cette disposition figure dans la nouvelle loi bancaire et sa mise en place est prise en charge dans le cadre du programme d'évaluation du secteur financier régional (PESF) ;
- le renforcement au niveau des institutions de microfinance des capacités en matière d'analyse du risque de crédit et la mise en place de procédures de recouvrement efficaces ;
- la réduction sensible des coûts des services bancaires, afin de permettre un accès plus large des agents économiques aux dits services, gage d'une mobilisation accrue de l'épargne. Dans ce cadre, les actions suivantes sont envisagées :
 - favoriser une plus grande transparence dans la tarification des services bancaires et une plus grande concurrence entre les banques, avec comme objectif une baisse des taux débiteurs des banques ;
 - améliorer la disponibilité, la fiabilité et l'accès à l'information sur la clientèle des banques et des institutions de microfinance, en vue de réduire l'asymétrie d'information, de favoriser une baisse des primes de risque et un amenuisement du rationnement du crédit. À cet effet, il est envisagé la redynamisation de la Centrale des risques bancaires et de la Société de commercialisation de l'information d'entreprise ;
- la promotion et le développement des mécanismes de mobilisation de ressources longues sur le marché financier régional pour le financement des investissements et des infrastructures. Un projet dénommé Projet de développement du marché financier régional (PDMFR) est mis en œuvre depuis 2005. Dans ce cadre, il a été procédé à une réforme des garanties et l'introduction d'un système de notation sur le marché financier, ainsi qu'à l'harmonisation de la fiscalité des valeurs mobilières et l'adoption de mesures fiscales incitatives.

D'autres actions sont en cours de réalisation. Il s'agit, notamment, de la revue de la tarification des transactions, la création d'un compartiment dédié aux PME à fort potentiel, le développement de la culture boursière et de la sensibilisation des acteurs dans la sous-région, ainsi que le renforcement de la capacité d'expertise et du professionnalisme des acteurs du marché.

2| LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS LA CEMAC

2|1 La politique monétaire en 2009

2|1|1 La formulation de la politique monétaire

2|1|1|1 Le cadre institutionnel

Quatre textes fondamentaux définissent le cadre institutionnel de la politique monétaire : la convention CEMAC (Communauté économique et monétaire des États d'Afrique centrale), la convention UMAC (Union monétaire de l'Afrique centrale), les statuts de la BEAC (Banque des États de l'Afrique centrale) et la convention avec la France, les trois premiers textes ayant été révisés en 2007. La signature, le 16 mars 1994, du traité instituant la CEMAC, par les chefs d'État du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, du Gabon, de la Guinée équatoriale¹ et du Tchad, a prévu la création de deux ensembles, une union économique (UEAC), d'une part, et une union monétaire (UMAC), d'autre part, visant à faire passer les États membres d'une situation de coopération, qui existait déjà entre eux (convention monétaire de 1972), à une situation d'union parachevant le processus d'intégration régionale.

La convention entre les États membres de la zone d'émission de la BEAC, la convention régissant l'UMAC et les statuts de la BEAC ont confié à la Banque centrale de l'Union, outre le privilège exclusif d'émettre la monnaie unique, les pouvoirs nécessaires à la mise en œuvre de la politique monétaire, avec le concours, à l'échelon national, des comités monétaires et financiers.

Dans le cadre de la réforme des institutions de la CEMAC, une nouvelle organisation de la BEAC et des statuts révisés ont été adoptés en septembre 2007 par le Comité ministériel de l'UMAC et le Conseil d'administration de la Banque centrale. Un Comité de politique monétaire (CPM), chargé de définir la stratégie, les objectifs et les instruments en matière de politique monétaire et de gestion des réserves de change, a été institué. Présidé par le gouverneur de la BEAC, le CPM comprend quatorze membres délibérants, à raison de deux par État membre et de deux pour la France. Dans le cadre des exercices de programmation monétaire, le CPM fixe, pour chaque État de la zone d'émission et sur proposition des comités monétaires et financiers nationaux, des objectifs d'avoirs extérieurs nets, de croissance des

crédits à l'économie et de la masse monétaire (M2). De plus, le CPM détermine un objectif de refinancement des banques en cohérence avec les objectifs retenus en matière de croissance économique, d'équilibre extérieur et de finances publiques. Le CPM a tenu sa première séance le 11 janvier 2008. Ses décisions font l'objet d'un communiqué de presse.

À la suite d'une réforme des statuts de la Banque centrale arrêtée en mars 2010, la présidence du Conseil d'administration de la BEAC est désormais assurée par le président en exercice du Comité ministériel de l'UMAC. En juillet 2010, un Comité de réforme des statuts de la BEAC, composé d'administrateurs des pays membres et des censeurs, a été constitué en vue de préparer une réforme globale des statuts devant garantir à la Banque centrale une plus grande indépendance et une totale autonomie de gestion.

Par ailleurs, l'article 18 des statuts de la BEAC précise que le montant total des avances en compte courant consenties aux États membres par la Banque centrale, ajouté au montant total des opérations sur effets publics mobilisés au guichet de l'Institut d'émission par les établissements de crédit, ne peut dépasser un montant égal à 20 % des recettes budgétaires ordinaires fongibles, d'origine nationale, constatées au cours de l'exercice précédent.

Aux termes de la Convention de coopération monétaire du 23 novembre 1972 entre les États de la zone d'émission de la BEAC et la France, l'État français garantit la convertibilité de la monnaie émise par la BEAC en lui consentant un droit de tirage illimité sur un compte d'opérations ouvert auprès du Trésor français. En contrepartie de ce droit de tirage, la Banque centrale doit déposer sur le compte d'opérations une fraction de ses avoirs extérieurs nets (réserves de change).

En 2007, le cadre institutionnel de la gestion des réserves de change a connu des aménagements engendrés par la modification de la convention de comptes d'opérations avec la France. La quotité des avoirs extérieurs à déposer conventionnellement sur le compte d'opérations a été abaissée de 65 % à 50 % à compter du 1^{er} juillet 2009.

¹ Depuis le 1^{er} janvier 1985, la Guinée équatoriale est membre de la Zone franc et de la CEMAC, à la suite de son adhésion à la Convention de coopération monétaire du 22 novembre 1972, par traité signé le 24 août 1984 avec les États membres fondateurs de la BEAC.

2|1|1|2 Les objectifs

L'objectif final de la politique monétaire est défini par l'article 21 de la convention régissant l'UMAC : « L'objectif de la BEAC est de garantir la stabilité de la monnaie. Sans préjudice de cet objectif, la BEAC apporte son soutien aux politiques économiques générales élaborées dans les États membres de l'Union monétaire ».

Les statuts de la BEAC en cohérence avec la convention monétaire signée avec la France précisent, par ailleurs, l'objectif intermédiaire de la politique monétaire : l'article 11 indique que le taux de couverture extérieure de la monnaie, défini par le rapport entre l'encours moyen des avoirs extérieurs de la BEAC et l'encours moyen de ses engagements à vue, ne peut être inférieur ou égal à 20 % au cours de trois mois consécutifs. Dans le cas contraire, ou si le compte d'opérations est débiteur pendant plus de trois mois consécutifs, les plafonds de refinancement des banques sont réduits :

- de 20 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position débitrice en compte d'opérations ;
- de 10 % dans les pays dont la situation fait apparaître une position créditrice en compte d'opérations mais d'un montant inférieur à 15 % de la circulation fiduciaire rapportée à cette même situation.

2|1|1|3 Les instruments

La BEAC dispose de trois types d'instruments : le plafond de refinancement des banques, les taux d'intérêt et les réserves obligatoires.

Le refinancement des banques

Le refinancement des banques s'effectue à travers deux guichets :

- le guichet A, par appels d'offres à l'initiative de la BEAC pour une durée de sept jours (ce mécanisme peut aussi être utilisé pour les retraits de liquidité sous forme d'appels d'offres « négatifs »), et par prises en pension à l'initiative des banques pour une durée de deux à sept jours ;
- le guichet B, auprès duquel sont refinancés les anciens crédits à moyen terme irrévocables et les nouveaux crédits d'investissement productifs ayant bénéficié d'un accord de classement de la BEAC.

Les comités monétaires et financiers nationaux, qui se réunissent trois fois par an, fixent les plafonds de refinancement qui sont ensuite validés par le CPM.

Lorsque le taux de couverture extérieure de la monnaie pour l'ensemble de la zone d'émission est supérieur au plancher statutaire de 20 %, les plafonds de refinancement sont indicatifs. En revanche, lorsque le taux de couverture extérieure est inférieur à 20 % ou si le pays est sous programme avec le FMI, les objectifs de refinancement deviennent des plafonds impératifs.

Les taux d'intérêt

La BEAC utilise, vis-à-vis du secteur bancaire, quatre taux directeurs, fixés par le CPM, en vertu des nouveaux statuts de la Banque centrale :

- le taux d'intérêt sur les appels d'offres (TIAO), taux de refinancement des banques qui y soumissionnent ;
- le taux d'intérêt des prises en pension (TIPP), égal au TIAO majoré de 150 à 200 points de base ;
- le taux d'intérêt sur les placements (TISP) des banques effectués dans le cadre des appels d'offres « négatifs » (retrait de liquidités), procédure instaurée en janvier 1996 ; ce taux varie selon les échéances (à 7, 28 et 84 jours) ;
- le taux de pénalité des banques (TPB), taux appliqué au découvert des établissements de crédit sur leur compte auprès de la BEAC.

En ce qui concerne la rémunération des dépôts publics auprès de la BEAC, une nouvelle politique a été adoptée en mars 2006 et révisée en juillet 2008 ; elle s'est traduite par l'instauration de trois taux différents pour les placements publics :

- le taux d'intérêt sur placement public au titre des fonds de réserve pour les générations futures (TISPP₀), fixé à 1,25 % depuis le 2 juillet 2009,
- le taux d'intérêt sur placement public au titre du mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires (TISPP₁), fixé à 0,85 % à compter du 29 juillet 2010,
- le taux d'intérêt sur placement public au titre des dépôts spéciaux classiques (TISPP₂), fixé à 0,60 % à compter du 29 juillet 2010.

Par ailleurs, le CPM fixe aussi, en vertu de l'article 17 des statuts, le taux des avances statutaires aux Trésors nationaux, lequel correspond au principal taux de refinancement des établissements de crédit (TIAO).

Enfin, le taux créditeur minimum (TCM), qui s'applique aux dépôts d'épargne ou sur livret inférieurs à 5 millions de francs CFA, reste un taux réglementé par la BEAC. Le CPM, lors de sa réunion du 2 juillet 2008, l'a ramené de 4,25 % à 3,25 % et a décidé la suppression du taux débiteur maximum (TDM).

Les réserves obligatoires

Depuis 2001, sur décision du gouverneur de la BEAC agissant par délégation du Conseil d'administration, les banques de la zone d'émission sont soumises à la constitution de réserves obligatoires. Cette décision a été motivée par la nécessité de contribuer à résorber la forte liquidité bancaire et à renforcer l'efficacité de la politique monétaire. Dans ce cadre, les banques sont contraintes de conserver une partie des dépôts collectés auprès de leur clientèle sur des comptes rémunérés tenus par la BEAC. Seules sont concernées les banques qui collectent des dépôts et disposent d'un compte courant auprès de la BEAC, les établissements financiers et les institutions financières publiques en étant dispensés. Depuis 2002, les coefficients de réserves obligatoires sont appliqués de façon différenciée selon les pays, du fait des disparités constatées en matière de liquidité bancaire entre les États membres.

Conformément aux nouveaux statuts de la BEAC, les coefficients de réserves obligatoires sont fixés et modifiés par le CPM, dans les mêmes conditions que les taux d'intervention de la Banque centrale, en fonction de l'évolution de la conjoncture économique interne et externe.

2|1|2 La mise en œuvre de la politique monétaire

2|1|2|1 Les concours aux États

En juin 2009, le CPM a décidé de geler les plafonds d'avances de la Banque centrale aux Trésors nationaux à la date du 30 juin 2009, sur la base des recettes budgétaires de l'exercice 2008, avant d'engager leur réduction progressive une fois lancées les émissions des titres publics. Ainsi, à l'exception de la Guinée équatoriale, qui conserve le plafond d'avances établi sur la base de l'exercice 2007, les pays membres ont actualisé leurs plafonds sur la base de l'exercice budgétaire de 2008. Cette révision a permis, en 2009, d'accroître le plafond global des avances statutaires de 28,8 % par rapport aux plafonds en vigueur fin 2008. Alors que l'amélioration de la situation budgétaire dans la plupart des pays de la sous-région avait limité le recours aux avances en 2008, la plupart des pays de la CEMAC ont recouru aux avances en 2009, à l'exception du Cameroun et de la Guinée équatoriale. Comme en 2008, la RCA a utilisé la totalité du montant disponible. Les utilisations globales ont ainsi augmenté de 38,3 milliards de francs CFA fin 2008 à 292 milliards à fin 2009.

Deux États avaient dépassé le plafond statutaire en 2004 : la RCA, à hauteur de 1,5 milliard de francs CFA, et le Tchad, à hauteur de 14 milliards. Ces avances exceptionnelles ont fait l'objet de conventions de consolidation, entrées en vigueur en septembre 2005, par décision du Conseil d'administration de la BEAC.

Toutefois, en 2006, la RCA a eu de nouveau recours à des avances exceptionnelles, à hauteur de 19,1 milliards de francs CFA. À l'issue du Conseil d'administration de la BEAC de novembre 2006, une nouvelle convention

Évolution des avances de l'Institut d'émission aux Trésors nationaux

(en millions de francs CFA)

	Décembre 2008			Décembre 2009			Actualisation des plafonds d'avances aux Trésors nationaux	
	Plafond	Utilisation	Marge	Plafond	Utilisation	Marge	Date notification plafond	Exercice budgétaire de référence
Cameroun	318 000	0	318 000	418 900	0	418 900	29/06/09	2008
Centrafrique	16 711	16 711	0	18 489	18 489	0	13/05/09	2008
Congo	312 166	0	312 166	492 273	42 000	450 273	16/04/09	2008
Gabon	268 604	0	268 604	370 497	90 000	280 497	16/09/09	2008
Guinée équatoriale	461 705	0	461 705	461 705	0	461 705	17/06/08	2007
Tchad	152 286	21 601	130 685	208 672	141 601	67 071	24/06/09	2008
Total zone	1 529 472	38 312	1 491 160	1 970 536	292 090	1 678 446		

Source : BEAC

Situation des crédits consolidés sur les États

(en millions de francs CFA)

	Encours de crédits consolidés		Arriérés au 31 décembre 2009		
	Au 31 décembre 2008	Au 31 décembre 2009	Capital	Intérêts	Total
Cameroun	484	298	0	0	0
Centrafrique	39 609	43 356	0	0	0
Congo	0	0	0	0	0
Gabon	357	181	0	0	0
Guinée Équatoriale	0	0	0	0	0
Tchad	31 388	27 466	4 869	0	4 869
Total zone	71 838	71 301	4 869	0	4 869

Source : BEAC

de consolidation a été conclue, portant l'encours des crédits consolidés de la Centrafrique à près de 39 milliards de francs CFA à fin décembre 2006. Depuis cette date, s'il n'y a plus d'arriérés en capital, les difficultés de trésorerie de l'État centrafricain se sont traduites par l'accumulation d'arriérés d'intérêts, de nouveau consolidés en 2009 à un taux favorable pour la République centrafricaine. Compte tenu d'un encours de crédits consolidés de 43,3 milliards de francs CFA à fin décembre 2009, les créances totales de la BEAC sur la Centrafrique s'élèvent à plus du triple du plafond des avances.

À fin 2009, le Cameroun et le Gabon ont quasiment remboursé leurs engagements à l'égard de la Banque centrale au titre des crédits consolidés. Le Congo et la Guinée équatoriale avaient, pour leur part, intégralement soldé leurs engagements fin 2006. Compte tenu de l'opération de consolidation de la créance de la RCA en cours d'année, seul le Tchad a accumulé des arriérés à hauteur de 4,9 milliards de francs CFA en principal à fin décembre 2009.

2|1|2|2 Les concours aux banques

En 2009, la liquidité élevée du système bancaire a débouché sur un faible recours aux refinancements de la Banque centrale (injections de liquidité dans le système bancaire). Les objectifs de refinancement ont été stables, à l'exception de ceux du Cameroun, relevés dès le second trimestre de l'année. Au cours de l'année 2009, seuls les systèmes bancaires du Cameroun et du Tchad ont utilisé ces refinancements de manière significative. Le guichet B n'a été que marginalement utilisé durant l'année.

Les refinancements octroyés par la BEAC ont représenté 9,4 % de l'objectif de refinancement (guichet A) en décembre 2009, en légère diminution par rapport au niveau d'utilisation de 11,9 % enregistré en décembre 2007 et décembre 2008.

Interventions de la BEAC

(au 31 décembre – encours en millions de francs CFA)

	2008	2009
Injections de liquidités		
Guichet A	11 742	12 812
Appel d'offres à 7 jours	3 800	12 810
Pensions de 2 à 7 jours	523	2
Avances aux taux de pénalité	0	0
Interventions ponctuelles	0	0
Avances exceptionnelles sur certificat de placement	7 419	
Guichet B	0	4 388
Total	11 742	17 200
Reprises de liquidités		
7 jours	460 669	263 345
28 jours	134 000	315 815
84 jours	35 000	59 919
Total	629 669	639 079

Source : BEAC

Concours de la BEAC aux banques par pays
Objectifs de refinancement et utilisations en 2009
(en millions de francs CFA)

	1 ^{er} semestre 2009			2 ^e semestre 2009		
	Objectifs		Utilisations (a)	Objectifs		Utilisations (a)
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	1 ^{er} semestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	2 ^e semestre
Cameroun	6 000	10 000	6 300	10 000	10 000	9 995
Centrafrique	8 000	8 000	0	8 000	8 000	0
Congo	16 000	16 000	0	16 000	16 000	0
Gabon	2 000	2 000	0	2 000	2 000	0
Guinée équatoriale	500	500	0	500	500	0
Tchad	20 000	20 000	5 000	20 000	20 000	5 500
Total Zone	52 500	56 500	15 495 (b)	56 500	56 500	21 279 (c)

(a) Pointe maximale au cours de la période sous revue ; le total de la zone ne correspond donc pas nécessairement à la somme des pointes maximales par pays.

(b) En avril 2009

(c) En décembre 2009

Source : BEAC

2|1|2|3 Les reprises de liquidité

Le volume moyen des placements bancaires auprès de la BEAC s'est établi à 639 milliards de francs CFA en décembre 2009, soit un niveau comparable à celui de décembre 2008. Toutefois l'analyse de la décomposition par durée de ces placements fait apparaître un allongement de la durée des placements : les placements courts à 7 jours, qui représentaient près de 73,1 % des placements en 2008, ont vu leur part régresser à 41,2 %, au profit des placements à 28 ou 84 jours.

2|1|2|4 Les taux d'intérêt directeurs

Depuis le 18 décembre 2008, l'affaiblissement des anticipations inflationnistes dans un contexte de ralentissement économique a conduit le CPM de la BEAC à un abaissement graduel de ses principaux taux directeurs, le TIAO et le TIPP ayant été ramenés respectivement à 4,25 % et 6 % le 2 juillet 2009. Constatant la fragilité de la reprise économique et la nécessité d'inciter au recyclage des excédents de liquidité dans l'économie réelle, le CPM a de nouveau baissé de 25 points de base les principaux taux directeurs à compter du 29 juillet 2010, le TIAO et le TIPP s'établissant alors à, respectivement, 4,00 % et 5,75 %.

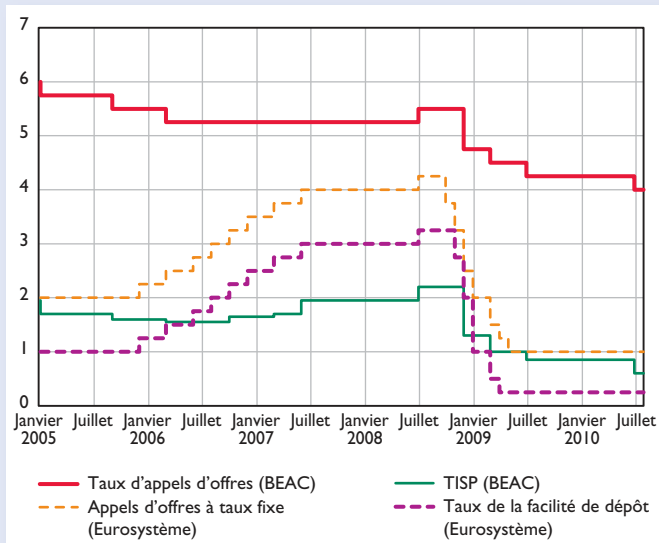
Ratios de refinancement du secteur bancaire

(en millions de francs CFA et en %)

	Décembre 2008	Décembre 2009
Montant des accords de classement valides	79 813	91 954
Facultés d'avances des établissements de crédit	57 093	24 222
Objectifs de refinancement	47 500	56 500
Refinancement de la BEAC	5 667	5 333
Refinancement de la BEAC (en %) :		
des accords de mobilisation	7,1	5,8
des facultés d'avances	9,9	22,0
de l'objectif de refinancement	11,9	9,4

Source : BEAC

Graphique 1 Taux directeurs de la BEAC et de l'Eurosystème



Sources : BEAC, BCE

Taux d'intervention de la BEAC

	Taux des appels d'offres (TIAO)	Taux des prises en pension (TIPP)	Taux de pénalité des banques (TPB)	Taux des avances aux Trésors	Taux de pénalité aux Trésors	Taux de rémunération des réserves obligatoires	Taux d'intérêt sur placements négatifs à 7 jours (TISP)	Taux d'intérêt sur placements négatifs à 28 jours (TISP)	Taux d'intérêt sur placements négatifs à 84 jours (TISP)
14 janvier 2000	7,30	9,30	15,00	7,30	10,50		3,25	3,31	3,38
25 mai 2000	7,00	9,00	15,00	7,00	10,50		3,30	3,36	3,43
13 sept. 2000	7,00	9,00	15,00	7,00	10,50		3,60	3,66	3,73
6 sept. 2001	6,50	8,50	15,00	6,50	10,50	1,20	3,60	3,66	3,73
7 janvier 2002	6,50	8,50	15,00	6,50	10,50	1,10	3,40	3,46	3,53
11 avril 2002	6,35	8,35	15,00	6,35	10,50	1,10	3,00	3,06	3,13
18 déc. 2002	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,80	2,70	2,7625	2,8250
11 mars 2003	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,70	2,70	2,7625	2,8250
2 avril 2003	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,70	2,60	2,6625	2,7250
9 mai 2003	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,70	2,50	2,5625	2,6250
18 juin 2003	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,70	2,20	2,2625	2,3250
28 juillet 2003	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,70	2,05	2,1125	2,1750
3 nov. 2003	6,30	8,30	15,00	6,30	10,50	0,70	1,95	2,0125	2,0750
2 déc. 2003	6,00	7,80	15,00	6,00	10,00	0,70	1,95	2,0125	2,0750
1 ^{er} juil. 2004	6,00	7,80	15,00	6,00	10,00	0,55	1,95	2,0125	2,0750
20 janv. 2005	5,75	7,50	15,00	5,75	10,00	0,40	1,70	1,7625	1,8250
16 sept. 2005	5,50	7,25	15,00	5,50	10,00	0,40	1,60	1,6625	1,7250
11 déc. 2006	5,25	7,00	12,00	5,25	10,00	0,30	1,65	1,7125	1,7750
13 mars 2007	5,25	7,00	12,00	5,25	10,00	0,35	1,70	1,7625	1,8250
14 juin 2007	5,25	7,00	12,00	5,25	10,00	0,35	1,95	2,0125	2,0750
3 juillet 2008	5,50	7,25	12,00	5,50	10,00	0,50	2,20	2,2625	2,3250
23 oct. 2008	5,50	7,25	12,00	5,50	10,00	0,15	2,20	2,2625	2,3250
18 déc. 2008	4,75	6,50	12,00	4,75	10,00	0,15	1,30	1,3625	1,4250
26 mars 2009	4,50	6,25	12,00	4,50	10,00	0,10	1,00	1,0625	1,1250
2 juillet 2009	4,25	6,00	10,00	4,25	10,00	0,05	0,85	0,9125	0,9750
29 juillet 2010	4,00	5,75	10,00	4,00	10,00	0,05	0,60	0,6625	0,7250

Source : BEAC

L'écart entre le TIAO et le taux de soumission minimal appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème, qui s'était élargi de 125 à 325 points de base entre juillet 2008 et juillet 2009, a de nouveau commencé à se réduire, pour s'établir à 300 points de base à fin juillet 2010.

2|1|2|5 Les réserves obligatoires

Prenant acte d'une intégration encore imparfaite du marché interbancaire sous-régional, conduisant à des situations de liquidité très différentes dans chacun des États membres, le Conseil d'administration de la BEAC a adopté, en 2002, le principe de coefficients de réserves obligatoires différenciés selon les pays et a créé des groupes en fonction de la situation de liquidité observée dans les économies. Le CPM de la BEAC a décidé, le 2 juillet 2008, de réaménager

la composition de ces groupes afin de tenir compte des niveaux respectifs de liquidité dans les différents pays, en relevant tout particulièrement les exigences de constitution des réserves obligatoires pour le système bancaire du Congo.

Alors que les coefficients de réserves obligatoires étaient restés inchangés depuis 2003, la forte augmentation de la liquidité du système bancaire équato-guinéen a conduit les autorités monétaires à relever graduellement les coefficients des réserves obligatoires s'appliquant aux banques de ce pays en mars 2006, en mars 2007 puis en juillet 2008 pour atteindre 14 % sur les dépôts à vue et 10,5 % sur les dépôts à terme. Une évolution similaire des systèmes bancaires du Cameroun, du Congo et du Gabon a conduit la BEAC à augmenter sensiblement les coefficients sur les dépôts à vue et les dépôts à terme,

Coefficients des réserves obligatoires

	De mars 2006 à mars 2007		De mars 2007 à juillet 2008		De juillet 2008 à mars 2009		Depuis mars 2009	
	Sur dépôts à vue	Sur dépôts à terme	Sur dépôts à vue	Sur dépôts à terme	Sur dépôts à vue	Sur dépôts à terme	Sur dépôts à vue	Sur dépôts à terme
Cameroun	7,75	5,75	10,25	8,25	11,75	9,25	11,75	9,25
Centrafrique	–	–	–	–	–	–	–	–
Congo	7,75	5,75	10,25	8,25	14,00	10,50	14,00	10,50
Gabon	7,75	5,75	10,25	8,25	11,75	9,25	11,75	9,25
Guinée équatoriale	10,00	7,00	12,50	9,50	14,00	10,50	14,00	10,50
Tchad	5,00	3,00	7,50	5,50	9,00	6,50	7,75	5,25

Source : BEAC

Situation des réserves obligatoires au 31 décembre 2009

(en millions de francs CFA et ratio en %)

	Total des réserves obligatoires à constituer (1)	Réserves libres des banques (2)	Ratio (1) / (2)
Cameroun	210 262	438 734	47,92
Centrafrique	0	20 190	0,00
Congo	92 274	209 933	43,95
Gabon	111 005	227 616	48,77
Guinée équatoriale	134 610	235 640	57,13
Tchad	22 036	36 380	60,57
Total CEMAC	570 187	1 168 493	48,80

Réserves libres des banques = Placements bancaires en appels d'offres négatifs + Soldes des comptes courants des banques

Source : BEAC

ce pays. Par ailleurs, depuis mai 2003, la BEAC a suspendu l'application des réserves obligatoires aux banques de RCA.

À fin décembre 2009, les réserves obligatoires à constituer atteignaient 570,2 milliards de francs CFA (soit 48,8 % des réserves libres des banques) contre 517,9 milliards (soit 47,2 % des réserves libres des banques) fin 2008. La surliquidité du système bancaire (mesurée ici par le niveau des réserves libres) demeure donc élevée.

2|2 Les agrégats monétaires

qui sont passés respectivement de 7,75 % à 11,75 % et de 5,75 % à 9,25 % entre mars 2003 et juillet 2008, les coefficients applicables au Congo étant, à cette date, alignés sur ceux de la Guinée équatoriale. Les coefficients appliqués aux banques tchadiennes ont été augmentés en mars 2007 puis en juillet 2008, pour atteindre 9 % sur les dépôts à vue et 6,5 % sur les dépôts à terme, puis réduits à, respectivement, 7,75 % et 5,25 % en juillet 2009, compte tenu de l'assèchement de la liquidité des banques observée dans

En 2009, la masse monétaire M2 des pays de la CEMAC s'est accrue de 6,6 %, après 18,7 % l'année précédente. L'évolution de la situation monétaire à fin décembre 2009 reflète avant tout l'impact du recul des exportations pétrolières, qui contribue, sur le plan externe, à une baisse des avoirs extérieurs nets de 14,6 % et, sur le plan interne, à une dégradation des comptes publics, et par voie de conséquence, à une augmentation des créances nettes sur les États, de l'ordre de 35 %.

2|2|1 Les composantes de la masse monétaire

La composition de la masse monétaire est demeurée quasiment stable d'une année sur l'autre, la monnaie fiduciaire et la quasi-monnaie représentant chacune environ 26 % de l'agrégat M2, et la monnaie scripturale, autour de 47 %. Cette décomposition montre l'importance des transactions en monnaie fiduciaire dans le fonctionnement des économies de la région.

L'augmentation du stock des billets et monnaies en circulation a été limitée à 4,8 %, recouvrant notamment une baisse de la circulation fiduciaire au Congo et au Tchad. La progression des dépôts à vue s'est sensiblement ralentie (+ 6,1 %, après 22,8 % en 2008), du fait notamment d'une baisse des dépôts observée au Gabon. Les dépôts à terme et les comptes d'épargne ont augmenté de 7,9 % en 2009, contre 8,5 % en 2008.

Évolution des principales composantes de la masse monétaire (a)

(en millions de francs CFA)

	Cameroun	Centrafrique	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	Tchad	TOTAL
Monnaie fiduciaire							
2006	265 597	80 928	237 381	218 637	68 213	217 214	1 087 970
2007	355 211	58 998	239 166	225 450	80 934	228 988	1 188 747
2008	430 571	72 909	344 444	228 818	90 080	287 507	1 454 329
2009	447 429	78 710	342 216	248 492	127 469	280 100	1 524 416
Monnaie scripturale							
2006	639 573	24 533	313 376	399 225	192 800	140 387	1 715 859
2007	773 092	38 274	384 481	462 866	291 235	132 849	2 090 395
2008	888 577	40 811	506 052	542 058	433 033	153 127	2 573 609
2009	976 757	52 806	548 956	520 328	483 794	163 020	2 751 801
Quasi-monnaie							
2006	740 497	17 513	82 889	360 698	57 512	19 690	1 281 273
2007	759 615	21 198	91 015	358 114	77 748	24 612	1 334 752
2008	830 692	24 343	126 499	369 511	62 270	29 891	1 448 490
2009	875 486	24 856	137 412	402 692	84 103	33 069	1 562 746
Total							
2006	1 645 667	122 974	633 646	978 560	318 525	377 291	4 085 102
2007	1 887 918	118 470	714 662	1 046 430	449 917	386 449	4 613 894
2008	2 149 840	138 063	976 995	1 140 387	585 383	470 525	5 476 428
2009	2 299 672	156 372	1 028 584	1 171 512	695 366	476 189	5 838 963
Part en pourcentage en 2008							
Monnaie fiduciaire	19,46	50,34	33,27	21,21	18,33	58,82	26,11
Monnaie scripturale	42,47	33,77	53,37	44,42	69,57	34,23	47,13
Quasi-monnaie	38,07	15,90	13,36	34,37	12,09	6,94	26,76

(a) Hors banques liquidées et y compris le Crédit Foncier du Cameroun ; chiffres au 31 décembre de chaque année

Source : BEAC

2|2|2 Les contreparties de la masse monétaire

Évolution des principales contreparties de la masse monétaire (a)

(en millions de francs CFA)

	Cameroun	Centrafrique	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	Tchad	Services centraux	CEMAC
Avoirs extérieurs nets								
2006	1 031 904	42 989	1 042 569	709 257	1 577 990	265 728	245 618	4 852 118
2007	1 513 195	31 552	1 109 639	1 108 897	1 804 294	417 823	369 872	6 337 802
2008	1 747 213	31 169	1 877 453	982 061	2 241 686	622 154	409 588	7 780 282
2009	1 769 535	19 131	1 831 273	972 958	1 561 304	237 539	355 040	6 640 728
Créances nettes sur les États (b)								
2006	- 138 116	79 293	- 489 959	- 89 917	- 1 354 038	23 248		- 1 969 498
2007	- 423 470	84 862	- 468 737	- 519 767	- 1 524 068	- 113 625		- 2 977 187
2008	- 598 966	95 660	- 1 082 732	- 236 664	- 2 071 317	- 277 573		- 4 173 454
2009	- 579 251	93 563	- 962 017	- 191 873	- 1 124 659	62 222		- 2 704 026
Crédits à l'économie (c)								
2006	999 459	56 432	96 504	555 528	129 452	136 528		2 019 423
2007	1 083 060	59 074	113 978	635 598	183 694	121 622		2 268 585
2008	1 282 732	64 155	189 565	673 057	384 338	178 006		2 872 600
2009	1 378 971	67 636	235 401	625 564	426 100	204 080		3 034 198
Ressources non monétaires et divers nets								
2006	- 247 580	- 55 740	- 15 468	- 196 308	- 34 879	- 48 213	- 245 618	- 816 941
2007	- 284 867	- 57 018	- 40 218	- 178 298	- 14 003	- 39 371	- 369 872	- 1 015 306
2008	- 281 139	- 52 921	- 7 291	- 278 067	30 676	- 52 062	- 409 588	- 1 003 000
2009	- 269 583	- 23 958	- 76 073	- 235 137	- 167 379	- 27 652	- 354 726	- 1 124 591
Total								
2006	1 645 667	122 974	633 646	978 560	318 525	377 291	0	4 085 102
2007	1 887 918	118 470	714 662	1 046 430	449 917	386 449	0	4 613 894
2008	2 149 840	138 063	976 995	1 140 387	585 383	470 525	0	5 476 428
2009	2 299 672	156 372	1 028 584	1 171 512	695 366	476 189	314	5 846 309

(a) Hors banques liquidées et y compris le Crédit Foncier du Cameroun ; chiffres au 31 décembre de chaque année

(b) Après intégration de la prise en charge par les États des créances consolidées du système bancaire

(c) Après neutralisation des créances consolidées du système bancaire prises en charge par les États. Le total CEMAC est différent de la somme des États, car il comprend des crédits transfrontaliers.

Source : BEAC

2|2|2|1 Les avoirs extérieurs nets

Les avoirs extérieurs nets ont reculé de 14,6 % en 2009, après avoir augmenté de 22,8 % en 2008. Cette baisse reflète essentiellement le recul des recettes d'exportation de pétrole, de bois et d'autres matières premières,

dont les prix ont fortement baissé au cours de l'année. Ils demeurent toutefois à un niveau élevé, compte tenu de l'accumulation d'avoirs extérieurs au cours du cycle de hausse des prix des matières premières depuis 2003.

LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS LES ZONES D'ÉMISSION AFRICAINES

La politique et les agrégats monétaires dans la CEMAC

Avoirs extérieurs nets des institutions monétaires

(en millions de francs CFA)

	BEAC			Banques			Dettes postales	Total net
	Créances	Engagements (a)	Net	Créances (b)	Engagements (b)	Net (b)		
Cameroun								
2006	864 255	7 922	856 333	275 990	95 475	180 515	- 4 944	1 031 904
2007	1 306 470	10 897	1 295 573	344 104	121 538	222 566	- 4 944	1 513 195
2008	1 456 247	11 359	1 444 888	405 663	98 394	307 269	- 4 944	1 747 213
2009	1 673 597	210 046	1 463 551	426 955	116 027	310 928	- 4 944	1 769 535
Centrafrique								
2006	65 946	22 391	43 555	9 880	9 109	771	- 1 337	42 989
2007	40 975	24 058	16 917	23 716	9 081	14 635	0	31 552
2008	58 052	30 832	27 220	17 858	13 909	3 949	0	31 169
2009	95 880	84 039	11 841	21 692	14 402	7 290	0	19 131
Congo								
2006	920 427	19 054	901 373	148 538	7 342	141 196	0	1 042 569
2007	973 022	28 343	944 679	172 636	7 676	164 960	0	1 109 639
2008	1 825 346	37 162	1 788 184	111 266	21 997	89 269	0	1 877 453
2009	1 740 469	84 769	1 655 700	187 535	11 962	175 573	0	1 831 273
Gabon								
2006	558 622	30 741	527 881	246 781	65 405	181 376	0	709 257
2007	551 664	20 141	531 523	714 972	137 598	577 374	0	1 108 897
2008	907 112	3 186	903 926	161 818	83 683	78 135	0	982 061
2009	907 585	110 137	797 448	299 395	123 885	175 510	0	972 958
Guinée équatoriale								
2006	1 527 448	366	1 527 082	67 991	17 083	50 908	0	1 577 990
2007	1 713 712	522	1 713 190	134 844	43 740	91 104	0	1 804 294
2008	2 088 453	2 146	2 086 307	193 286	37 907	155 379	0	2 241 686
2009	1 480 778	25 686	1 455 092	164 313	58 101	106 212	0	1 561 304
Tchad								
2006	314 851	34 532	280 319	37 683	52 274	- 14 591	0	265 728
2007	429 741	25 572	404 169	71 473	57 819	13 654	0	417 823
2008	634 696	21 051	613 645	67 655	59 146	8 509	0	622 154
2009	280 806	54 134	226 672	64 490	53 623	10 867	0	237 539
Services centraux								
2006	298 776	53 158	245 618					245 618
2007	1 659 035	1 289 163	369 872					369 872
2008	424 390	14 802	409 588					409 588
2009	363 986	8 946	355 040					355 040
Total								
2006	4 498 618	116 457	4 382 161	629 738	153 500	476 238	- 6 281	4 852 118
2007	5 385 882	109 959	5 275 923	1 300 402	233 579	1 066 823	- 4 944	6 337 802
2008	7 394 296	120 538	7 273 758	739 090	227 622	511 468	- 4 944	7 780 282
2009	6 543 101	577 757	5 965 344	956 848	276 520	680 328	- 4 944	6 640 728

(a) Y compris les allocations de DTS du FMI en 2009 ; chiffres au 31 décembre de chaque année

(b) Après neutralisation de certaines opérations intégrées dans les opérations de consolidation, à partir de 1990

Source : BEAC

- Les avoirs extérieurs nets des banques commerciales

L'excédent des créances sur l'extérieur sur les engagements extérieurs a sensiblement augmenté, passant de 511,4 milliards de francs CFA à fin 2008 à 680,3 milliards un an plus tard. Les avoirs extérieurs nets des banques ont

fortement progressé tant au Gabon (ils avaient fortement baissé en 2008, en lien avec le remboursement anticipé de la dette fin 2007) qu'au Congo, en liaison avec le dynamisme des investissements pétroliers observé dans ce pays.

- Les avoirs officiels nets

Avoirs officiels nets par État

(en millions de francs CFA)

	Avoirs					Engagements			Soldes
	Avoirs en or	Avoirs en devises (a)	Position réserve	Avoirs en DTS (b)	Total	Recours au crédit FMI	Engagements extérieurs (c)	Total	
Cameroun									
2006	9 463	851 951	534	2 307	864 255	3 971	3 951	7 922	856 333
2007	11 234	1 292 546	554	2 136	1 306 470	7 464	3 433	10 897	1 295 573
2008	2 052	1 451 454	592	2 149	1 456 247	11 543	-184	11 359	1 444 888
2009	0	1 562 025	602	110 970	1 673 597	79 535	130 511	210 046	1 463 551
Centrafrique									
2006	3 515	61 958	119	354	65 946	20 960	1 431	22 391	43 555
2007	4 173	36 352	112	338	40 975	22 000	2 058	24 058	16 917
2008	762	57 159	115	16	58 052	29 695	1 137	30 832	27 220
2009	0	93 773	137	1 970	95 880	45 221	38 818	84 039	11 841
Congo									
2006	3 515	916 416	402	94	920 427	17 668	1 386	19 054	901 373
2007	4 173	968 367	406	76	973 022	16 604	11 739	28 343	944 679
2008	762	1 824 063	418	103	1 825 346	17 996	19 166	37 162	1 788 184
2009	0	1 690 046	411	50 012	1 740 469	19 420	65 349	84 769	1 655 700
Gabon									
2006	4 056	553 945	183	438	558 622	28 350	2 391	30 741	527 881
2007	4 814	546 312	244	294	551 664	11 001	9 140	20 141	531 523
2008	879	905 696	318	219	907 112	0	3 186	3 186	903 926
2009	0	812 430	353	94 802	907 585	0	110 137	110 137	797 448
Guinée équatoriale									
2006	0	1 527 118	0	330	1 527 448	0	366	366	1 527 082
2007	0	1 713 402	0	310	1 713 712	0	522	522	1 713 190
2008	0	2 088 119	0	334	2 088 453	0	2 146	2 146	2 086 307
2009	0	1 462 209	54	18 515	1 480 778	0	25 686	25 686	1 455 092
Tchad									
2006	3 515	311 077	211	48	314 851	33 684	848	34 532	280 319
2007	4 172	425 325	198	46	429 741	24 831	741	25 572	404 169
2008	762	633 687	204	43	634 696	19 185	1 866	21 051	613 645
2009	0	278 672	201	1 933	280 806	13 734	40 400	54 134	226 672
Services centraux									
2006	32 299	258 638	0	7 839	298 776	0	53 158	53 158	245 618
2007	38 341	1 620 401	0	293	1 659 035	0	1 289 163	1 289 163	369 872
2008	7 002	416 669	0	719	424 390	0	14 802	14 802	409 588
2009	0	304 068	0	59 918	363 986	0	8 946	8 946	355 040
Total									
2006	56 363	4 429 396	1 449	11 410	4 498 618	104 633	11 824	116 457	4 382 161
2007	66 907	5 313 968	1 514	3 493	5 385 882	81 900	28 059	109 959	5 275 923
2008	12 219	7 376 847	1 647	3 583	7 394 296	78 419	42 119	120 538	7 273 758
2009	0	6 203 223	1 758	338 120	6 543 101	157 910	419 847	577 757	5 965 344

(a) Y compris le solde créditeur net du compte d'opérations ; chiffres au 31 décembre de chaque année

(b) Y compris les allocations de DTS du FMI aux pays membres de la CEMAC en 2009

(c) Y compris le solde débiteur net du compte d'opérations

Source : BEAC

En liaison avec la dégradation de la situation budgétaire globale en zone CEMAC, les avoirs officiels nets se sont contractés de 18 % en 2009, cette baisse s'observant dans l'ensemble des pays, à l'exception du Cameroun. Les réserves officielles brutes ont reculé de 11,5 %, en dépit d'une forte augmentation des avoirs en DTS, qui a reflété les ressources exceptionnelles allouées par le FMI en 2009 afin de faire face à la crise économique mondiale. Les engagements extérieurs se sont fortement accrus, du fait d'un recours massif aux crédits du FMI, dont l'encours a quasiment doublé d'une année sur l'autre, ainsi que des autres engagements extérieurs (de 42,1 milliards de francs CFA fin 2008 à 419,8 milliards fin 2009).

2|2|2 La position nette des États

La position nette créditrice des Trésors nationaux vis-à-vis du système monétaire a diminué de plus de 35 % en glissement annuel 2009 pour revenir à 2 700,7 milliards de francs CFA, soit un niveau légèrement inférieur à celui de 2007. Cette évolution recouvre, d'une part, une forte diminution des dépôts des Trésors auprès de la BEAC (- 27,8 %), et, d'autre part, une augmentation du recours aux avances statutaires.

2|2|3 Les crédits à l'économie

Après une forte progression (+ 26,6 %) en 2008, l'encours des crédits à l'économie a augmenté de près de 5,6 % en 2009, soit un niveau supérieur à la fourchette de variation de l'objectif de croissance du crédit défini pour l'année (0,8 % à 2,8 %). Ce ralentissement a concerné l'ensemble des pays de la zone, mais a été particulièrement marqué en Guinée équatoriale (+ 10,9 %, contre + 109,2 % en 2008), au Congo (+ 24,2 %, contre + 66,1 %) et au Gabon (- 7,1 %, contre + 5,9 %).

Les créances à court terme, qui représentent plus de 60 % des crédits à l'économie, se sont quasiment stabilisées (+ 1,2 %), en particulier du fait de la forte baisse de ces crédits au Gabon (- 11,3 %).

Les crédits à moyen terme sont ressortis en hausse de 10,8 %, du fait du maintien des investissements dans le secteur industriel et des travaux de réhabilitation et de développement des infrastructures dans plusieurs États. Les crédits à long terme, qui concernent essentiellement l'habitat, ont progressé de 40,4 %, sous l'effet de la forte hausse des encours au Congo et au Gabon.

Position nette des Trésors nationaux vis-à-vis du système monétaire

(en millions de francs CFA)

	2006	2007	2008	2009
Créances des Trésors	2 848 839	3 814 205	4 645 645	3 518 866
Dépôts auprès de la BEAC	2 396 032	2 775 349	3 946 988	2 850 227
Dépôts auprès des banques	452 807	1 038 856	698 657	668 639
Engagements des Trésors	879 341	837 018	472 191	818 137
Envers la BEAC	454 783	443 866	114 446	371 326
Avance en compte courant	401 567	367 113	39 285	295 156
Crédit à moyen terme	0	0	0	0
Créances consolidées	53 216	76 753	75 161	76 170
Envers le FMI	104 633	81 900	78 419	157 910
Envers les banques	313 644	306 308	274 382	283 957
Effets publics	192 460	190 329	166 614	125 712
Crédits aux entités publiques	121 184	115 979	107 768	158 245
Envers les CCP	6 281	4 944	4 944	4 944
Position nette	1 969 498	2 977 187	4 173 454	2 700 729

Chiffres au 31 décembre de chaque année

Source : BEAC

Crédits à l'économie ventilés selon leur durée initiale

(en millions de francs CFA)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Cameroun (b)	999 459	1 083 060	1 282 732	1 378 971
Court terme	654 283	697 649	810 992	825 814
Moyen terme	306 548	340 361	414 344	495 723
Long terme	38 628	45 050	57 396	57 434
Centrafrique	56 432	59 074	64 155	67 636
Court terme	51 211	54 314	56 323	53 734
Moyen terme	4 826	4 273	5 261	11 316
Long terme	395	487	2 571	2 586
Congo	96 504	113 978	189 565	235 401
Court terme	69 708	74 957	102 467	122 060
Moyen terme	26 499	38 567	86 664	101 387
Long terme	297	454	434	11 954
Gabon	555 528	635 598	673 057	625 564
Court terme	231 717	262 959	306 011	271 491
Moyen terme	315 972	365 273	360 507	329 893
Long terme	7 839	7 366	6 539	24 180
Guinée équatoriale	129 452	183 694	384 338	426 100
Court terme	108 546	160 438	358 912	374 650
Moyen terme	20 843	23 195	25 367	49 459
Long terme	63	61	59	1 991
Tchad	136 528	121 622	178 006	204 080
Court terme	106 528	95 135	131 354	154 917
Moyen terme	14 940	19 469	38 963	40 935
Long terme	15 060	7 018	7 689	8 228
CEMAC	2 019 423	2 268 585	2 872 600	3 034 198
Court terme	1 233 413	1 371 337	1 800 539	1 823 039
Moyen terme	721 613	834 363	994 817	1 102 747
Long terme	64 397	62 885	77 244	108 412

(a) Après neutralisation des créances consolidées du système bancaire prises en charge par les États. Le total CEMAC est différent de la somme des États, car il comprend des crédits transfrontaliers.

(b) Les chiffres du Cameroun incluent le Crédit foncier.

Source : BEAC

Toutefois, la part des crédits à moyen et long termes, qui assurent le financement des investissements productifs et de l'habitat, ne représente encore que 4,1 % du PIB régional en 2009.

2|3 Le résultat d'ensemble de la politique monétaire

2|3|1 Le taux de couverture de l'émission monétaire

En 2009, le taux de couverture des engagements à vue de la BEAC par les avoirs extérieurs de la zone s'est établi à 102,6 %, soit un niveau comparable à celui de 2008.

2|3|2 L'évolution de l'inflation

La progression de l'agrégat monétaire M2 s'est significativement ralentie, revenant de 18,7 % en 2008 à 6,6 % en 2009, soit un niveau néanmoins supérieur à celui des objectifs fixés pour l'année (qui étaient compris dans une fourchette de 1,6 % à 3,6 %).

Après le pic inflationniste observé en 2008, année durant laquelle la forte croissance des prix alimentaires et énergétiques s'était traduite par une hausse des prix de 5,9 %, l'indice des

Objectifs monétaires et résultats en 2009

		Taux de couverture de l'émission monétaire par les avoirs extérieurs nets	Crédits à l'économie (taux de croissance)	Masse monétaire (M2) (taux de croissance)
Cameroun	Objectifs	91,9 % – 93,9 %	1,6 % – 3,6 %	- 2,7 % – - 0,7 %
	Résultats	100,3 %	7,5 %	7,0 %
Centrafrique	Objectifs	64,6 % – 66,6 %	4,0 % – 6,0 %	- 0,1 % – 1,9 %
	Résultats	75,8 %	- 1,5 %	14,1 %
Congo	Objectifs	100,3 % – 102,3 %	9,1 % – 11,1 %	9,2 % – 11,2 %
	Résultats	99,6 %	24,2 %	5,3 %
Gabon	Objectifs	98,7 % – 100,7 %	3,5 % – 5,5 %	0,2 % – 2,2 %
	Résultats	99,1 %	- 6,4 %	2,8 %
Guinée équatoriale	Objectifs	101,2 % – 103,2 %	- 11,8 % – - 9,8 %	9,3 % – 11,3 %
	Résultats	99,8 %	10,9 %	18,8 %
Tchad	Objectifs	53,9 % – 55,9 %	2,7 % – 4,7 %	0,4 % – 2,4 %
	Résultats	70,2 %	14,6 %	- 3,9 %
Total CEMAC	Objectifs	101,3 % – 103,3 %	0,8 % – 2,8 %	1,6 % – 3,6 %
	Résultats	102,6 %	5,8 %	6,2 %

prix à la consommation des ménages a progressé à un rythme sensiblement ralenti, ressortant en hausse de 4,3 % en moyenne annuelle, à un niveau toutefois supérieur à la norme communautaire fixée en matière de convergence (3 %). L'atténuation des tensions inflationnistes résulte avant tout du ralentissement économique global, qui a pesé sur les prix des matières premières importées, et de facteurs internes à la zone CEMAC (voir aussi le chapitre « Évolution économique et financière »).

L'étroitesse du marché interbancaire en CEMAC reflète avant tout la situation de surliquidité des systèmes bancaires et la rareté des opérations entre pays membres. Le développement du marché interbancaire est également entravé par l'importance des opérations intragroupe réalisées, sauf exception (comme ce fut le cas en 2009), hors marché et par l'existence de risques spécifiques liés à l'absence de cadre juridique adapté et au manque de supports.

2|3|3 L'évolution du marché et des taux d'intérêt interbancaires

Le volume des transactions sur le marché interbancaire a fortement augmenté en 2009, pour s'établir, en moyenne mensuelle, à 18,3 milliards de francs CFA contre 6,8 milliards en 2008. Toutefois, cette progression correspond à des transactions exceptionnellement élevées en juillet et août 2009, entre deux banques d'un même réseau régional. Hors transactions exceptionnelles, le volume des transactions s'est établi autour de 5 milliards de francs CFA par mois.

Compte tenu de la forte variabilité du volume des transactions de mois en mois, les taux appliqués sur le marché interbancaire continuent de présenter une très forte amplitude : ils ont oscillé entre 1,82 % et 5 % au cours de la même année.

2|4 Les objectifs pour 2010

Les objectifs de politique monétaire de la BEAC, révisés par le CPM en juillet 2010, reposent sur les hypothèses suivantes :

- une reprise de l'activité économique au niveau régional, le PIB devant s'accroître de 4,1 % en termes réels en 2010 ;
- une réduction des tensions inflationnistes, le rythme de progression des prix devant s'établir à 3,6 % en 2010, en moyenne annuelle.

Dans ce contexte, l'exercice de programmation monétaire a conduit la BEAC à faire les estimations suivantes :

- le taux de couverture des engagements à vue de la Banque centrale par les avoirs extérieurs resterait confortable autour de 103,9 % à fin décembre 2010 ;

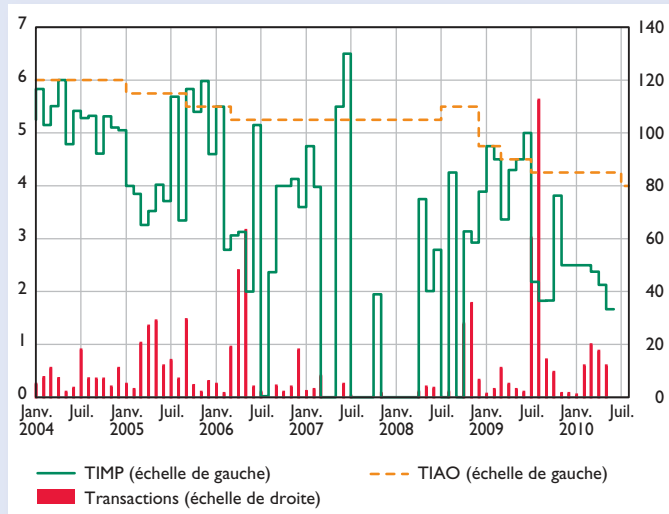
- les crédits à l'économie devraient enregistrer une croissance estimée à 12,3 % ;

- la masse monétaire (M2) augmenterait de 11,1 %.

Activité du marché interbancaire

(en %)

(en milliards de francs CFA)



Source : BEAC

2|5 Le système bancaire

À fin décembre 2009, le système bancaire de la CEMAC comptait 45 établissements de crédit agréés, dont 43 établissements en activité. Outre la création d'une filiale congolaise par le groupe portugais Espirito Santo, le groupe d'origine nigériane United Bank for Africa a notamment poursuivi son implantation en Afrique centrale, entamée en 2008, avec trois filiales au Gabon, au Tchad et au Cameroun. Le

Situation simplifiée du système bancaire de la CEMAC

(en milliards de francs CFA ; taux et coefficients en %)

Actif	2007	2008	2009 (a)	Passif	2007	2008	2009 (a)
Trésorerie et divers	3 052,4	2 850,5	2 991,9	Trésorerie et divers	589,1	623,6	532,1
Crédits à l'État	78,7	74,4	119,4	Dépôts de l'État	1 019,8	656,7	634,6
Crédits à l'économie	1 958,2	2 673,7	2 730,2	Dépôts du secteur privé	3 398,4	4 031,6	4 443,5
Créances en souffrance nettes	32,5	41,4	84,2	Fonds propres	532,4	755,0	771,5
Valeurs immobilisées	417,9	426,8	456,0				
Total	5 539,7	6 066,8	6 381,7	Total	5 539,7	6 066,8	6 381,7
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/PNB)	51,3	48,6	55,1	Taux de marge nette (résultat net/PNB)	24,8	21,8	12,1
				Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	27,2	23,3	14,3

(a) Chiffres provisoires
 Source : COBAC

groupe Ecobank, qui a également ouvert une filiale au Gabon, est dorénavant implanté dans l'ensemble des pays de la sous-région, à l'exception de la Guinée équatoriale.

Par ailleurs, Crédit Agricole SA et le groupe marocain Attijariwafa Bank ont mis en œuvre, au cours de l'année 2009, l'accord conclu le 25 novembre 2008, comportant notamment l'acquisition, par Attijariwafa Bank, de la participation du Crédit Agricole dans le Crédit du Congo, l'Union gabonaise de Banque et la Société camerounaise de Banque. Enfin, les banques du groupe Commercial Bank ont été placées sous administration provisoire.

L'évaluation de la COBAC, synthétisée par une cotation globale, fait apparaître une légère dégradation de la solidité financière des établissements de la zone : 4 établissements présentaient une situation financière solide en 2009 (contre 5 en 2008), 22 étaient en bonne situation financière (24 en 2008), 5 en situation financière fragile (2 en 2008) et 2 banques se trouvaient en situation financière critique (3 en 2008).

L'expansion de l'activité du système bancaire de la CEMAC s'est de nouveau ralentie en 2009 : la progression du total agrégé des bilans a atteint seulement 5,2 % par rapport à 2008, après + 9,5 % l'année précédente. Cette évolution reflète une progression plus modérée des dépôts de la clientèle (+ 8,3 %), qui recouvre une baisse de 3,4 % des dépôts publics, tandis que les dépôts du secteur privé ont progressé de 10,2 %.

La distribution des crédits à la clientèle s'est fortement ralentie, l'encours de crédits bruts progressant de 4,4 % seulement, au lieu de 34,8 % en 2008, reflétant avant tout le ralentissement des crédits au secteur

privé. La qualité du portefeuille de crédits s'est légèrement détériorée par rapport à 2008, dans la mesure où les créances en souffrance ont représenté 10,5 % des crédits bruts (contre 9,9 % en 2008). Ces créances ne sont en outre provisionnées qu'à hauteur de 74,9 %, contre 86,3 % en 2008. L'excédent global de trésorerie s'est établi à 2 512 milliards de francs CFA, en hausse de 9,8 %, soit 39,4 % du total de bilan. Le taux de couverture des crédits par les dépôts est ressorti à 173 % (contre 168 % en 2008).

Le produit net bancaire est demeuré stable d'une année sur l'autre (à 460 milliards de francs CFA). La baisse des marges sur les opérations de trésorerie (- 58,9 %) et les opérations financières (- 13 %) a en effet compensé la hausse des marges sur les opérations avec la clientèle (+ 19 %). Au total, compte tenu d'une augmentation de 9,8 % des frais généraux et de la stabilisation des dotations nettes aux provisions à 60 milliards de francs CFA, le résultat net a fortement baissé, pour atteindre 54 milliards, contre 100 milliards en 2008.

Avec 699 établissements agréés à fin décembre 2008, contre 686 en 2007, le secteur de la microfinance constitue un vecteur de financement de plus en plus significatif pour les économies de la CEMAC, en particulier pour les petites entreprises n'ayant pas accès aux financements du secteur bancaire. Au sein de la zone CEMAC, les institutions de microfinance sont particulièrement développées au Cameroun et au Congo. D'après les estimations de la COBAC, les dépôts collectés se sont élevés, à fin décembre 2008², à plus de 379 milliards de francs CFA (+ 33 % par

2 Données non disponibles depuis cette date

rapport à 2007), représentant 7,5 % des dépôts du système bancaire, tandis que l'encours de crédits s'élevait à près de 176 milliards (+ 25,8 %), soit plus de 5,5 % des crédits à la clientèle du système bancaire.

2|6 L'intégration financière régionale

L'intégration financière au sein de la sous-région continue de se heurter à l'existence de deux projets de bourse concurrents. Ainsi, un projet de bourse régionale (Bourse des valeurs mobilières d'Afrique centrale – BVMAC) a été lancé en 2003 à Libreville, mais sa mise en œuvre ne progresse que lentement. La BVMAC, qui a reçu en avril 2007 l'agrément du régulateur régional, la COSUMAF, assure l'animation et la gestion courante de la bourse régionale ; les fonctions de banque de règlement sont assurées, à titre transitoire, par la BEAC. Le premier emprunt obligataire émis par un État de la sous-région, le Gabon, en décembre 2007, a été introduit à la cote de la BVMAC en août 2008.

Les opérations enregistrées sur le marché financier régional ont, jusqu'à ce jour, exclusivement consisté dans des émissions de titres de dette. Outre l'émission du Gabon, deux opérations par placement privé ont été effectuées en 2008 et 2009 (une émission de la Banque gabonaise de développement, pour 10 milliards de francs CFA, à 5 ans, à un taux de 6,5 % ; une émission de la BGFI Bank Gabon, pour 40 milliards, à 5 ans, à 5,5 %), auxquelles s'ajoutent deux opérations par appel public à l'épargne réalisées en 2009 (un emprunt obligataire de la Société financière internationale (SFI), du groupe de la Banque mondiale –, pour FCFA 20 milliards,

sur 5 ans, à 4,25 %, dont les deux tiers ont été placés sur le marché régional et un tiers sur le marché financier du Cameroun ; une émission d'une société gabonaise du secteur de la distribution, PRIX IMPORT, pour 400 millions de francs CFA, sur 5 ans, à 7 %).

L'activité sur la bourse de Douala (Douala Stock Exchange – DSX), inaugurée en 2003, est concentrée sur trois valeurs : la Société des eaux minérales du Cameroun (SEMC), introduite en juillet 2006, la SAFACAM (filiale du groupe BOLLORE), qui a introduit sur le marché 20 % de son capital en juillet 2008, et la SOCAPALM (production d'huile de palme) qui a procédé à une augmentation de capital (à hauteur de 20 % de son capital) en avril 2009. La capitalisation boursière de DSX est ainsi passée de 22,1 milliards de francs CFA à fin décembre 2008 à 82,8 milliards un an plus tard.

Par ailleurs, les préparatifs nécessaires au démarrage des émissions de titres publics par adjudication par les États membres de la CEMAC ont été achevés. Le cadre juridique du nouveau mécanisme de financement des États a été finalisé et formellement adopté ; la rédaction du manuel des procédures a également été finalisée, ainsi que la formation des différents acteurs. Le Comité ministériel de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (UMAC), au cours de sa séance du 2 juillet 2009, a par ailleurs approuvé les listes d'établissements de crédit admis au statut de spécialistes en valeurs du Trésor (SVT) pour chacun des États. Aucun État membre n'a toutefois à ce jour réalisé d'émission de titres sur ce marché régional, qui sera organisé par la BEAC et animé par les SVT.

ENCADRÉ 6



BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Direction générale des Études, Finances et Relations internationales

Évolution du financement des économies de la CEMAC depuis 2000

Les pays de la CEMAC, comme tous les pays à faible revenu, font face à d'importants besoins en ressources financières pour assurer le développement de leurs économies. Pour couvrir ces besoins, trois principales sources de financement sont généralement identifiées, à savoir : les investissements directs étrangers (IDE) et les transferts des migrants et/ou l'aide publique au développement sous forme de dons ou de prêts. Dans les pays de la CEMAC, les montants d'IDE sont modestes même si leur volume a été multiplié par 8,4 entre 2000 et 2009. Ils ne représentent que 1 % des flux mondiaux. Les transferts des migrants ressortent négatifs depuis la fin des années quatre-vingt-dix. Ainsi, le financement du développement des économies de la CEMAC doit être en priorité assuré par le système financier régional, les flux d'aide publique au développement demeurant marginaux. Contrairement aux autres régions d'Afrique subsaharienne, le système financier de la CEMAC reste fortement dominé par les institutions bancaires, dont le comportement se caractérise par une gestion très prudente en matière d'octroi de crédit. Les banques justifient cette frilosité par la volatilité des ressources, le niveau élevé des créances douteuses et l'insécurité du cadre juridique dans la plupart des États membres. Par ailleurs, la contribution des établissements de microfinance au financement des économies reste faible et les récentes activités des marchés financiers de la sous-région n'ont pas encore atteint leur plein régime.

Évolution du paysage financier de la CEMAC de 2000 à 2009

Au 31 décembre 2009, le paysage financier de la CEMAC était composé de 43 banques en activité, 699 établissements de microfinance et 16 établissements financiers, alors que le nombre de banques s'établissait à 29 en 2000.

Le total des dépôts bancaires a atteint 4 995 milliards de francs CFA à fin 2009, après 1 637 milliards en 2000, soit une hausse de 205 %. Il y a lieu de signaler qu'au cours des dernières années, l'évolution des ressources collectées a été marquée par un accroissement significatif des dépôts des administrations publiques. Les crédits à l'économie ont suivi la même tendance, passant de 1 397 milliards de francs CFA en 2000 à 3 034 milliards, en progression de 117,1 %. Cependant, la part des dépôts bancaires et celle des crédits à l'économie par rapport au PIB sont restées faibles, passant de, respectivement, 10,9 % en 2000 à 16,7 % en 2009 et 9,3 % à 10,2 %.

Tableau A. Statistiques bancaires de la CEMAC

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Dépôts bancaires (en milliards)	1 637,4	1 698,5	2 087,5	2 099,2	2 364,8	2 921,3	3 399,8	4 416,3	4 684,4	4 994,9
Crédits à l'économie (en milliards)	1 397,1	1 500,2	1 596,3	1 673,9	1 650,3	1 852,9	2 019,4	2 268,6	2 872,6	3 034,2
Dépôts/PIB (en %)	10,91	10,39	12,52	12,05	12,16	12,08	12,59	15,48	13,75	16,72
Crédits/PIB (en %)	9,31	9,52	9,57	9,60	8,48	7,65	7,45	7,95	8,44	10,19
Intérêts moyens des prêts (en %)	14,34	13,33	12,46	11,11	11,04	10,93	11,48	10,95	9,18	9,31
Coût des ressources (en %)	2,75	2,71	2,65	2,55	2,53	2,21	2,24	1,59	1,15	1,41
Marges d'intérêt (en %)	11,59	10,62	9,81	8,56	8,51	8,72	9,24	9,36	8,03	7,90
Population (en millions)	31,1	31,9	32,9	33,7	34,6	35,5	36,5	37,5	38,4	39,4
Nombre de comptes bancaires	139 059	153 539	164 941	290 555	373 215	441 995	492 471	585 338	665 759	987 686
Nombre de guichets	95	107	112	130	139	145	190	213	243	275
Nombre comptes/Population (en %)	0,45	0,48	0,50	0,86	1,08	1,25	1,35	1,56	1,73	2,51
Nombre de guichets/Population (en %)	0,0003	0,0003	0,0003	0,0004	0,0004	0,0004	0,0005	0,0006	0,0006	0,0007

Sources : BEAC, COBAC

Sur la même période, les intérêts moyens des prêts ont reculé, revenant de 14,3 % en 2000 à 9,3 % en 2009. Cette baisse s'explique par l'augmentation du nombre d'établissements bancaires qui accroît la concurrence. Il en est de même pour les coûts de ressources qui ont enregistré une baisse, s'établissant à 1,4 % en 2009, contre 2,8 % dix ans plus tôt. Par conséquent, les marges d'intérêt se sont contractées, ressortant à 7,9 % en 2009, contre 11,6 % en 2000.

Il convient toutefois de relever que les taux pratiqués sur les opérations d'intermédiation financière restent relativement élevés dans la zone malgré l'intensification de la concurrence. Le niveau actuel des taux débiteurs peut s'expliquer par les difficultés liées à la sélection et à l'identification des risques, à la prise et à la réalisation de garanties, à la prééminence accordée aux découverts sur les crédits amortissables et à l'absence d'une politique cohérente d'engagement.

Par ailleurs, l'analyse par terme des encours de crédits octroyés au cours de la période sous revue suggère une tendance au désengagement des banques de la CEMAC du financement des investissements, compte tenu du faible niveau de crédits à long terme sur la période. Leur préférence semble plutôt orientée vers les emplois de trésorerie et l'offre des services à la clientèle, générateurs de commissions.

Tableau B Évolution des crédits à l'économie suivant le terme dans la CEMAC

(en milliards de FCFA)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Court terme	1 030,2	1 107,9	1 126,5	1 153,8	1 115,4	1 239,0	1 233,4	1 371,3	1 800,5	1 823,0
Moyen terme	320,2	348,5	426,3	474,1	491,9	556,7	721,6	834,4	994,8	1 102,7
Long terme	46,7	43,8	43,5	45,9	42,9	57,2	64,4	62,8	77,2	108,4
CEMAC	1 397,1	1 500,2	1 596,3	1 673,9	1 650,3	1 852,9	2 019,4	2 268,6	2 872,6	3 034,2

Sources : BEAC, COBAC

Pour sa part, le secteur de la microfinance a connu une évolution notable au lendemain de la crise bancaire des années quatre-vingt-dix. En effet, l'accroissement du nombre d'établissements de microfinance (EMF) s'est accompagné d'une forte augmentation de plus de 282 milliards de francs CFA de dépôts et de plus de 140 milliards de crédits distribués par ce secteur.

S'agissant des marchés financiers de la sous-région, la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC) a enregistré trois valeurs à sa cote depuis le lancement de ses activités en août 2008.

Tableau C Valeurs cotées sur la BVMAC

	Libellé	Type de valeur	Montant initial	Nombre de titres	Date de prise en charge
2009	IFC 4,25 net 2009-2014	Obligation	12 500 000 000	1 250 000	31/12/2009
2009	Prix import 7 % 2009-2014	Obligation	400 000 000	40 000	08/07/2009
2007	État gabonais 5,5 % net 2007-2013	Obligation	81 514 470 000	8 151 447	31/12/2007

Sources : BVMAC

Pour ce qui concerne le Douala Stock Exchange (DSX), opérationnel depuis 2006, il comptait au 31 décembre 2009 quatre valeurs à sa cote, participant principalement au financement du secteur agro-industriel.

Au total, l'activité des établissements de microfinance reste marginale et s'adresse surtout aux petites entreprises et au secteur informel. Sa contribution à la croissance du secteur financier est donc faible. De même, l'apport des deux places boursières de la sous-région au financement des économies demeure limité et encore en phase de croissance.

Tableau D Valeurs cotées sur le Douala Stock Exchange

Années	Libellé	Type de valeur	Montant total de l'émission	Nombre de titres	Date de prise en charge
2009	IFC 4,25 net 2009-2014	Obligation	7 500 000 000	750 000	31/12/2009
2009	Société camerounaise des palmeraies (SOCAPALM)	Action	15 050 000 000	324 352	07/04/2009
2009	Société africaine, forestière et agricole du Cameroun (SAFACAM)	Action	2 898 000 000	82 800	09/07/2008
2006	Société des eaux du Cameroun (SEMC)	Action	496 800 000	9 200	30/06/2006

Sources : DSX

Ainsi, malgré un environnement stable dû au régime monétaire et une situation de surliquidité du système bancaire dans la CEMAC (consécutive à d'importantes entrées de devises, suite à l'envolée des cours du pétrole et au rapatriement plus régulier des recettes d'exportation par les États via le canal bancaire), le financement bancaire des économies de la sous-région reste encore insuffisamment développé, incitant à la mise en œuvre de mesures spécifiques destinées à mieux orienter les ressources des établissements bancaires vers le financement des économies.

Mesures engagées par les autorités de la sous-région pour orienter les ressources disponibles vers le financement des économies de la CEMAC

Les mesures de politique économique et financière envisagées par les autorités de la sous-région ont principalement visé à :

- réduire la volatilité des ressources,
- promouvoir l'intermédiation financière et
- assainir le climat des affaires.

À cet effet, il sied de noter que les autorités monétaires de la sous-région ont déjà engagé, dans le cadre du Comité de veille mis en place par les autorités de la CEMAC au lendemain de la crise financière internationale, un certain nombre de mesures visant à :

- renforcer la stabilité du système financier,
- alléger le coût du crédit,
- soutenir les secteurs enregistrant des contraintes financières importantes du fait de la crise et
- accroître le financement des économies.

Plus particulièrement, le Comité de politique monétaire de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) a orienté son action, d'une part, vers le maintien de l'absorption de la surliquidité en laissant quasiment inchangés les taux des réserves obligatoires, et, d'autre part, vers le soutien de l'activité et l'allègement du coût du crédit à travers l'assouplissement de ses conditions d'intervention, en réduisant le principal taux directeur de la BEAC (TIAO) de 5,50 % en juillet 2008 à 4 % actuellement.

Sur le plan de la réglementation bancaire, le Fonds de garantie des dépôts en Afrique centrale (FOGADAC) a été créé. De même, les règlements COBAC relatifs au gouvernement d'entreprise et portant fixation du capital minimum des établissements de crédit ont été approuvés. Enfin, la Commission bancaire a organisé, au courant du premier semestre 2010, des missions d'analyse des portefeuilles des banques en vue d'apprécier l'incidence réelle de la crise financière internationale sur le système bancaire de la sous-région.

En matière de renforcement de la stabilité financière dans la CEMAC, un Comité de stabilité financière est en voie de création, regroupant, sous l'égide de la Banque centrale, tous les régulateurs (COBAC, CIMA, COSUMAF et CMF).

Enfin, la Banque centrale poursuit ses réformes monétaires et financières engagées, en accompagnant les États membres dans la recherche de solutions nouvelles pour le financement des infrastructures de base. Il s'agit notamment de l'aboutissement du projet d'émission des titres publics à souscription libre, qui devrait se traduire par le démarrage prochain des émissions par les Trésors nationaux, et de l'accélération des projets de Centrale des bilans et des incidents de paiements afin de permettre au système bancaire sous-régional d'améliorer l'appréciation des risques de contrepartie dans l'octroi des crédits dans tous les États membres.

3| LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES AUX COMORES

3|1 La politique monétaire en 2009

3|1|1 La formulation de la politique monétaire

3|1|1|1 Le cadre institutionnel de la politique monétaire

L'article 1^{er} de la loi 80-08 relative à la monnaie et au rôle de la Banque centrale et l'article 6 des statuts révisés de la Banque centrale des Comores (BCC) indiquent que celle-ci « a pour mission générale de formuler la politique monétaire et du crédit, d'exercer la surveillance et le contrôle des activités bancaires et de veiller à l'application de la réglementation des changes ». Après leur adoption par la partie comorienne, intervenue le 6 décembre 2008, la ratification prochaine des nouveaux statuts (approuvés par les deux parties en décembre 2007) par la France permettra de renforcer la supervision bancaire et la gouvernance de la BCC.

La BCC est, par ailleurs, « l'organe chargé de la mise en œuvre de la coopération monétaire » établie par l'accord du 23 novembre 1979 signé entre la France et les Comores. Aux termes de cette convention, l'État français garantit la convertibilité de la monnaie émise par la BCC en lui consentant un droit de tirage illimité sur un compte d'opérations ouvert auprès du Trésor français. Sur ce compte d'opérations, la BCC verse les disponibilités en devises, exception faites des sommes nécessaires à sa trésorerie courante.

3|1|1|2 Les objectifs de la politique monétaire

La Banque centrale « garantit la stabilité de la monnaie de l'Union des Comores » (article 6 des statuts révisés). Sans préjudice de cet objectif, elle apporte son soutien à la politique économique du Gouvernement. La politique monétaire doit également permettre de respecter un niveau d'avoirs extérieurs nets qui soit compatible avec l'accord de coopération monétaire signé avec la France. Dans ce cadre et selon les statuts de la BCC, le taux de couverture des engagements à vue de la BCC par ses avoirs extérieurs doit être supérieur à 20 % (article 55).

3|1|1|3 Les instruments de la politique monétaire

La Banque centrale détermine des objectifs intermédiaires de politique monétaire (masse monétaire et crédit interne) et utilise comme instruments les

plafonds de refinancement, les taux d'intérêt et les réserves obligatoires.

La régulation de la masse monétaire, en fonction du degré de liquidité de l'économie et du niveau des réserves de change, se fait par les plafonds de refinancement et le taux d'escompte. Mais ces instruments ne sont efficaces que si la situation de liquidité des banques les rend tributaires du refinancement auprès de la Banque centrale. Pour ce faire, l'Institut d'émission est autorisé par ses statuts (article 21) à imposer aux banques des réserves obligatoires assises sur les dépôts et les crédits.

Depuis 1999, le système de réserves obligatoires présente les caractéristiques suivantes :

- l'assiette des dépôts est constituée du montant total des dépôts de la clientèle (comptes de dépôts, comptes courants, comptes sur livrets, comptes à terme) ;
- un taux uniforme s'applique à toutes les exigences comprises dans l'assiette ; initialement fixé à 30 %, il a été relevé à 35 % en 2000, abaissé à 25 % en juin 2006, puis relevé de nouveau à 30 % en juin 2010 pour faire face aux risques de tensions inflationnistes liés à l'afflux de liquidités.
- Ces réserves sont constituées sur un compte à la Banque centrale et sont rémunérées au taux moyen mensuel de l'EONIA¹, constaté durant le mois précédent, diminué d'un certain nombre de points de base.

Les possibilités de refinancement de l'État auprès de la Banque centrale sont encadrées par l'article 22 des statuts révisés, qui limite les avances au Trésor à 20 % de la moyenne des recettes budgétaires ordinaires effectivement recouvrées au cours des trois exercices budgétaires précédents.

Les taux d'intérêt bancaires sont administrés, en raison du faible niveau de concurrence. Sur proposition de la Banque centrale, le ministère des Finances fixe les taux créditeurs minimums. Depuis 2004, les taux débiteurs sont fixés librement par les établissements financiers sur la base d'un taux plancher et d'un taux plafond édictés par le ministre des Finances, sur proposition de la BCC. L'évolution de ces taux tient compte du niveau des taux d'intérêt pratiqués dans la zone euro.

¹ Euro overnight index average, taux d'intérêt moyen pondéré en euros : taux calculé par la BCE et diffusé par la Fédération bancaire de l'Union européenne (FBE), correspondant à la moyenne pondérée des taux d'intérêt de toutes les transactions au jour le jour de prêts non garantis réalisées par les banques retenues pour le calcul de l'EURIBOR

3|1|2 La mise en œuvre de la politique monétaire

3|1|2|1 Les plafonds d'avances et de refinancement

En octobre 2005, une opération de consolidation partielle des avances à l'État a eu lieu et a abouti à la conversion en dette à long terme de 1,5 milliard de francs comoriens d'avances, amortie sur 10 ans. Au 31 décembre 2009, cette dette était estimée à 896 millions et a été entièrement remboursée en avril 2010 sur la base d'un prêt accordé par la BCC et intégralement adossé aux allocations de DTS décidées par le FMI en août et septembre 2009.

À fin décembre 2009, le plafond de tirage sur les avances statutaires de la BCC a été intégralement utilisé, l'encours des avances de la BCC sur l'État s'élevant à 4 406 millions de francs comoriens.

De 1997 à 2004, le plafond de réescompte de la Banque de développement des Comores (BDC) a été fixé à 100 millions de francs comoriens par le Conseil d'administration de la BCC. Ce plafond, qui n'a pas été utilisé entre 1998 et 2004, suite au gel des activités de crédit de la BDC, a néanmoins été reconduit tacitement chaque année. Aucun plafond de réescompte n'a été fixé pour la Banque pour l'industrie et le commerce des Comores (BIC-C). En raison de la surliquidité bancaire, la BCC n'a pas eu à fournir de refinancement aux banques et établissements financiers en 2009.

3|1|2|2 Les réserves obligatoires

À fin 2009, le système de réserves obligatoires s'appliquait à la BIC-C, la Société nationale des postes et des services financiers (SNPSF), l'Exim Bank, la Banque fédérale du commerce (BFC), l'Union des mutuelles d'épargne et de crédit ya Komor (MECK) et les Sanduk Anjouan.

3|1|2|3 Les taux d'intérêt

Les taux de la BCC sont indexés sur l'EONIA depuis 2000. Depuis janvier 2009, les dispositions concernant les taux sont les suivantes : le taux appliqué à l'escompte et aux avances au Trésor est de EONIA + 1,5 point. Le taux de rémunération des réserves obligatoires est fixé à EONIA - 1,25 point, et celui des réserves libres à EONIA - 1/8. Le taux de rémunération de l'épargne (comptes sur livret et autres comptes d'épargne) est passé de 2 % en janvier 2009 à 1,75 % à compter du 1^{er} juillet 2009, et les taux débiteurs varient à l'intérieur d'une fourchette comprise entre 7 % et 14 %. Aucun changement dans la structure des taux n'a été enregistré depuis juillet 2009.

3|2 Les agrégats monétaires

La masse monétaire s'est accrue en 2009 de 13,3 %, passant de 50,8 milliards de francs comoriens en 2008 à 57,6 milliards en 2009. Cette évolution tient à la forte progression du crédit intérieur (+ 35,2 %), tiré par les créances détenues sur l'administration centrale de l'État (+ 38,5 %) et les crédits à l'économie (+ 34,4 %). Le taux de liquidité de l'économie (correspondant à la masse monétaire rapportée au PIB nominal) a ainsi progressé de 2,2 points (31,3 %, après 29,1 % en 2008).

3|2|1 Les composantes de la masse monétaire

En 2009, la circulation fiduciaire a atteint 14,3 milliards de francs comoriens (+ 15,9 %), en relation avec l'augmentation des achats de billets en euros. La part de la circulation fiduciaire dans le total de la masse monétaire est restée relativement stable, passant de 24,2 % en 2008 à 24,8 % en 2009.

Taux d'intérêt

	Depuis le 1 ^{er} janvier 2006	Au 1 ^{er} janvier 2009	Au 1 ^{er} juillet 2009
Taux d'escompte	EONIA + 1,5	EONIA + 1,5	EONIA + 1,5
Taux des avances au Trésor	EONIA + 1,5	EONIA + 1,5	EONIA + 1,5
Taux de rémunération des dépôts du Trésor	EONIA	EONIA	EONIA
Taux de rémunération des dépôts des banques à la BCC :			
Représentatifs	EONIA - 1/4	EONIA - 1,25	EONIA - 1,25
des réserves obligatoires	EONIA - 1/8	EONIA - 1/8	EONIA - 1/8
Libres			
Taux minimum et maximum sur les crédits	7,0 - 14,0	7,0 - 14,0	7,0 - 14,0
Taux planchers sur les dépôts	2,50	2,00	1,75

La forte progression des dépôts à vue enregistrée en 2007 (+ 18,8 %) et 2008 (+ 15,5 %) s'est interrompue (- 4,3 %), reflétant une diminution des dépôts tant à la Banque centrale (- 61,8 %) qu'auprès des banques commerciales (- 0,8 %). Le poids des dépôts à vue dans le total de la masse monétaire a ainsi diminué, revenant de 44,2 % en 2008 à 37,3 % en 2009. La quasi-monnaie (comptes sur livret) a fortement augmenté (+ 36,2 %), pour atteindre 21,8 milliards de francs comoriens (après 16 milliards

Évolution des composantes de la masse monétaire

(en milliards de francs comoriens ; variation en %)

	2007	2008	2009	Variation 2009/2008
Monnaie	32 141	34 769	35 754	2,8
Circulation fiduciaire	12 723	12 335	14 291	15,9
Dépôts à vue	19 418	22 435	21 464	- 4,3
Banque centrale	1 969	1 281	489	- 61,8
Banques commerciales	17 450	21 154	20 975	- 0,8
Quasi-monnaie	13 400	16 024	21 817	36,2
Comptes sur livret	13 400	16 024	21 817	36,2
Total	45 541	50 793	57 571	13,3

Source : Banque centrale des Comores

en 2008). Elle représentait 37,9 % de la masse monétaire à fin décembre 2009 (contre 31,5 % à fin 2008).

3|2|2 Les contreparties de la masse monétaire

En 2009, les avoirs extérieurs nets ont augmenté de 9,7 %, du fait de l'amélioration de la position extérieure nette de la Banque centrale (+ 16 %). Cette évolution résulte de l'augmentation des concours financiers extérieurs, notamment dans le cadre des programmes avec le FMI. Les avoirs extérieurs nets des banques et établissements financiers ont chuté (- 77,2%), en raison de leurs engagements pour le règlement des importations.

Le crédit intérieur a progressé de 35,2 % en 2009, portant l'encours total à 37,2 milliards de francs comoriens. La position nette débitrice de l'État s'est détériorée, passant de 5,2 milliards de francs comoriens à 7,3 milliards en 2009. Cette évolution résulte de l'augmentation des créances brutes à l'État, suite au décaissement des concours accordés par le FMI dans le cadre du programme FEC, tandis que les dépôts de l'administration centrale se sont contractés de près de 20 %.

Les crédits à l'économie se sont accrus de 34,4 %, pour s'établir à 29,9 milliards de francs comoriens. Les crédits accordés au secteur privé sont ressortis en forte hausse (+ 44,1 %), en relation avec l'ouverture croissante du secteur bancaire à la concurrence. Le recul des crédits accordés au secteur public (- 33,6 %) reflète la

situation difficile des entreprises publiques en restructuration.

3|3 Le résultat d'ensemble de la politique monétaire

Les marges de manœuvre de la politique monétaire se sont globalement améliorées en 2009, en liaison avec la reprise de l'activité économique et la hausse des flux nets de capitaux vers les Comores, qui se sont traduits par une augmentation des avoirs extérieurs nets de la

Banque centrale.

Ainsi, le taux de couverture des engagements à vue par les avoirs extérieurs nets a progressé de quatre points, ressortant à 109,5 % (après 105,5 % en 2008 et 122,4 % en 2007). Les réserves de change se sont consolidées, représentant 7,1 mois d'importation de biens et services, après 5,2 mois à fin 2008.

L'inflation, tout en restant à un niveau élevé, a néanmoins été contenue, à un rythme de 4,9 % en moyenne annuelle en 2009 (après 4,7 % en 2008), grâce à la modération des prix des biens importés. Pour prévenir tout risque d'accentuation des tensions inflationnistes, eu égard à l'importance des flux monétaires nets en provenance de l'étranger, la BCC a relevé le coefficient des réserves obligatoires appliqué aux établissements de crédit et de microfinance de 25 % à 30 % à partir du 1^{er} juillet 2010.

Évolution des contreparties de la masse monétaire

(en milliards de francs comoriens ; variation en %)

	2007	2008	2009	Variation 2009/2008
Avoirs extérieurs nets	43 156	40 203	44 114	9,7
Banque centrale	39 280	37 481	43 493	16,0
Banques commerciales	3 875	2 722	621	- 77,2
Crédit intérieur	19 413	27 503	37 172	35,2
Créances nettes sur l'État (administration centrale)	2 938	5 246	7 266	38,5
Créances brutes	6 753	9 223	10 452	13,3
Dépôts de l'État (-)	3 815	3 977	3 186	- 19,9
Crédits à l'économie	16 475	22 257	29 906	34,4
Secteur public	1 090	2 794	1 856	- 33,6
Secteur privé	15 385	19 463	28 050	44,1
Autres postes nets	- 17 028	- 16 913	- 23 715	40,2
Total	45 541	50 793	57 571	13,3

Source : Banque centrale des Comores

ENCADRÉ 7



Évolution du financement de l'économie des Comores depuis 2000

La structure de l'économie comorienne n'a pas fondamentalement changé au cours de ces dernières années. L'agriculture vivrière et la culture des produits de rente (vanille, ylang-ylang et girofle), peu rentables ces dernières années, demeurent prépondérantes et représentent en moyenne 51 % du PIB sur la période 2000-2009. À l'état embryonnaire, le secteur secondaire, composé essentiellement de sociétés publiques à caractère industriel et de petites entreprises artisanales, ne représente que 12 % du PIB, la part des services, dominés par le commerce, s'établissant à 37 %.

En dépit de la quasi-stabilité de la structure de l'économie comorienne et de ses faibles performances en termes de croissance, son mode de financement a subi d'importantes évolutions, marquées par la baisse des emprunts extérieurs de l'État, l'accroissement régulier des envois de fonds de la diaspora et la consolidation du financement bancaire du secteur privé, en relation avec l'ouverture du secteur bancaire à la concurrence et le renforcement de l'activité des institutions de microfinance.

L'endettement public extérieur et l'aide publique au développement ont représenté en moyenne 8 % du PIB nominal de 2000 à 2009, et 10 % du PIB en 2009, constituant la deuxième source de financement de l'économie comorienne. Ces ressources sont essentiellement destinées à financer les infrastructures de base et parfois à appuyer le budget de fonctionnement de l'État. Par rapport aux recettes totales de l'État, les dons sont passés d'une moyenne annuelle de 22 % entre 2000 à 2004 à 34 % entre 2005 à 2009, en relation avec les appuis obtenus auprès des partenaires au développement. En dépit de la mise en place de programmes avec le FMI, les tirages sur emprunts extérieurs ont enregistré une baisse significative, passant de 4 % du PIB nominal en 2000 à 1 % en 2009.

Les transferts de fonds des migrants constituent la première source de financement externe de l'économie comorienne et le premier poste de ressources de la balance des paiements, permettant d'atténuer le déficit structurel du compte des transactions courantes. Le montant de ces transferts a atteint 45,7 milliards de francs comoriens (93 millions d'euros), représentant 15 % du PIB en moyenne sur la période de 2000 à 2009, et 25 % du PIB en 2009.

Provenant essentiellement de la communauté comorienne résidant en France, une grande partie de ces transferts passe par le circuit informel, notamment par le biais des voyageurs se rendant aux Comores. Plus de 75 % du montant de ces transferts est ensuite canalisé par les établissements financiers à travers des opérations de change et par des dépôts en compte, la partie restante étant thésaurisée et alimentant le commerce informel.

La préférence pour des transferts par la voie informelle peut s'expliquer par l'origine des fonds, liée à une pratique traditionnelle des tontines, le coût relativement élevé des transferts par le circuit formel, la multiplicité des opérations de faible montant, une bancarisation relativement faible et une méconnaissance des mécanismes et des voies de transfert.

La forte corrélation de ces ressources avec les principaux indicateurs macroéconomiques accentue la fragilité de l'économie comorienne du fait de la volatilité éventuelle de ces ressources. Ces dernières sont le plus souvent affectées à la satisfaction des besoins de consommation de nombreuses familles et à la construction de logements et contribuent aussi au financement des activités et des œuvres sociales (construction d'écoles, d'hôpitaux...). Ces quatre dernières années, une nouvelle tendance s'est amorcée, avec la réorientation d'une partie de ces ressources vers des investissements productifs.

L'importance des flux financiers des migrants ont conduit les autorités monétaires et les établissements bancaires et financiers à engager des réflexions en vue d'améliorer la canalisation de ces flux et leur utilisation à des fins de développement, en incitant les différents acteurs à orienter ces fonds vers des investissements productifs.

L'accroissement de l'activité des institutions de microfinance, désormais agréées depuis 2005, accompagné de l'ouverture du secteur bancaire à la concurrence, a enclenché une nouvelle dynamique dans le financement intérieur de l'économie.

LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS LES ZONES D'ÉMISSION AFRICAINES

Évolution du financement de l'économie des Comores depuis 2000

Jusqu'en 2004, le crédit intérieur s'était stabilisé autour de 10 % du PIB, atteignant un encours total de 14 milliards de francs comoriens à fin décembre 2004, dont 3,5 milliards pour les créances à l'État et 10,5 milliards pour les crédits à l'économie. Cette quasi-stabilité peut être expliquée par l'étroitesse du système bancaire et un mécanisme de fixation de taux d'intérêt administrés.

Depuis 2005, le crédit intérieur a été multiplié par trois, passant de 14 milliards de francs comoriens en 2004 à 40 milliards en 2009, dont 10,5 milliards de créances à l'État et 30 milliards de crédits à l'économie. En 2009 et dans le cadre du programme triennal signé avec le FMI, l'État a bénéficié d'important concours financiers, qui ont atteint plus de 4 milliards de francs comoriens, pendant que le montant des avances statutaires auprès de la Banque centrale, limité à 20 % des ressources budgétaires, est resté stable à 4,4 milliards de francs comoriens.

Les crédits à l'économie, bénéficiant d'une reprise de l'activité économique, notamment dans le secteur du commerce international, ont atteint 16 % du PIB à fin 2009 contre 7 % à fin 2004, avec un taux d'accroissement annuel de l'encours de 24 % pendant la période. Ces crédits, constitués principalement par des crédits à court et moyen termes, financent en grande partie les secteurs du commerce et des services. Cette accélération de l'accroissement du crédit intérieur peut être expliquée par l'ouverture du système bancaire, notamment l'agrément de deux réseaux de microfinance en 2005 et 2006, disposant une large couverture géographique, la relance de l'activité de crédit de la Banque de développement des Comores, l'ouverture en 2005 de la Société nationale des postes et services financiers, qui a repris les activités de la Caisse nationale d'épargne, et l'ouverture de deux nouvelles banques commerciales en 2007 et 2009. En revanche, les conditions de crédit ont peu évolué, avec un taux d'intérêt moyen de 12,6 % en 2009, après 11,5 % en 2005. La qualité du portefeuille de crédit s'est améliorée, revenant de 27 % en 2004 à 18 % en 2009.

Évolution du financement de l'économie des Comores sur la période 2000-2009

(en milliards de francs comoriens, sauf indication contraire)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Crédit intérieur (brut)	12,0	12,5	13,6	15,8	14,0	18,6	19,7	23,3	31,5	40,4
Crédit à l'État	3,0	3,3	3,5	2,7	3,5	4,6	6,4	6,8	9,2	10,5
Crédits à l'économie	9,0	9,2	10,1	13,1	10,5	14,0	13,3	16,5	22,3	29,9
Crédit intérieur (en % du PIB)	11,0	9,5	10,4	11,4	9,6	12,4	12,4	14,0	18,0	21,9
Masse monétaire	21,9	33,3	36,9	35,2	34,1	35,5	41,6	45,5	50,8	57,6
Masse monétaire (en % du PIB)	20,1	25,3	28,1	25,4	23,4	23,6	26,1	27,4	29,1	31,3
Transferts courants	14,2	24,8	21,6	15,6	24,7	31,2	37,7	40,0	52,1	57,1
Publics	10,5	19,3	16,0	0,5	0,9	3,1	5,4	5,7	5,5	11,5
Privés	3,7	5,5	5,6	15,1	23,8	28,1	32,3	34,3	46,6	45,7
Transferts courant (en % du PIB)	13,1	18,8	16,5	11,3	16,9	20,7	23,7	24,0	29,8	31,0
Endettement public extérieur	3,9	6,6	7,0	5,0	2,2	1,8	2,5	1,8	2,4	0,2
en % du PIB	3,6	5,0	5,4	3,6	1,5	1,2	1,6	1,1	1,4	0,1

Source : BCC

Évolution de quelques indicateurs pour la période 2000-2009

(en %)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Dépôts/PIB	15	16	19	19	18	19	19	19	22	24
Crédits à l'économie/PIB	8	7	8	9	7	9	9	10	13	16
Crédits/Dépôts	67	52	51	59	57	61	54	53	60	69

Source : BCC

ENCADRÉ 8

Améliorer l'accès à la finance : état des travaux du groupe d'experts « inclusion financière » du G20

En septembre 2009, un groupe d'experts sur l'« inclusion financière » (Financial Inclusion Experts Group – FIEG) a été mandaté par le G20 afin d'améliorer l'accès aux services financiers des populations et des acteurs économiques n'ayant pas, ou seulement partiellement, accès aux services financiers¹. Ces travaux pourraient trouver une application naturelle en Zone franc, où des thématiques connexes ont été abordées régulièrement au niveau régional, notamment dans le cadre des travaux sur les transferts de migrants menés par les autorités publiques françaises, en collaboration avec la Banque africaine de développement².

Les travaux de ce groupe d'experts, qui devraient être présentés lors de la réunion du G20 des 11 et 12 novembre 2010 prochains, se sont concentrés, d'une part, sur les moyens d'améliorer l'accès aux services financiers, notamment des populations vulnérables, par le biais de l'innovation et, d'autre part, sur les moyens d'améliorer l'accès aux financements des petites et moyennes entreprises (PME).

Améliorer l'accès aux services financiers par le biais de l'innovation

Les innovations technologiques ou financières peuvent contribuer à accélérer le développement du secteur financier, en augmentant le taux de bancarisation des populations ou/et en abaissant le coût des services financiers au bénéfice des entreprises, voire des services publics, augmentant in fine le potentiel de croissance des pays innovants. Les services de paiement ou de banque mobile permettent l'utilisation à des fins financières des réseaux de téléphonie mobile bien implantés au sein des populations des pays en développement : cet effet de « raccourci technologique » a permis à de nombreux pays émergents ou en développement (Kenya) d'accroître l'accès aux services financiers, particulièrement dans les zones où le système financier est peu développé (désenclavement géographique).

Toutefois, l'innovation technologique ou financière ne peut réaliser sa « promesse » de développement que dans des conditions de sécurité suffisantes, notamment en termes de réglementation bancaire, de protection des consommateurs ou de sécurité des moyens de paiement. Ces exigences apparaissent particulièrement importantes dans des pays où les capacités administratives peuvent être insuffisantes.

Le groupe FIEG du G20 s'est ainsi attaché à :

- identifier et évaluer les nouvelles politiques et règles qui permettent d'améliorer l'accès des plus pauvres aux services financiers et parmi ces approches, celles qui recouvrent les meilleures pratiques. Ces éléments sont repris dans le rapport du groupe³ ;
- dégager les principes d'un meilleur accès aux services financiers. Neuf principes d'action ont été ainsi retenus lors de la réunion des chefs d'État et de gouvernement du G20 à Toronto, les 26 et 27 juin 2010 (voir annexe du présent encadré) ;
- promouvoir l'objectif d'« inclusion financière » dans les programmes de travail des organismes de standardisation. Plusieurs organismes de standardisation internationaux, et en particulier le groupe d'action financière (GAFI), ont inclus l'accès à la finance comme thème prioritaire dans le cadre de leurs travaux de standardisation, visant à préciser l'interprétation de leur réglementation ou la révision de leurs recommandations.

¹ Les participants au FIEG sont les experts des pays membres du G20 (gouvernements et banques centrales), les instances de définition des règles et standards, quelques pays conseillers non membres du G20 (Kenya, Philippines, Pakistan, Pérou, Bolivie, Colombie, Ouganda, Ghana et Papouasie-Nouvelle-Guinée), les institutions financières internationales (IFI) et d'autres conseillers (ONG et représentants du secteur privé).

² Le rapport des ateliers « transferts des migrants, réglementation et produits financiers » est disponible sur le site <http://www.afdb.org/>

³ Ce rapport est disponible à <http://www.afi-global.org/>

Améliorer l'accès des PME aux services financiers

L'objectif du FIEG est également d'améliorer l'accès aux services financiers des PME, acteurs économiques intermédiaires (notion de « mésofinance »), dont les besoins ne sont suffisamment couverts ni par les banques commerciales (clientèle de grandes entreprises) ni par les institutions de microfinance. Un meilleur accès des PME aux financements constitue un enjeu majeur pour le développement économique des pays à faible revenu, dans la mesure où un tissu de PME dynamiques est essentiel non seulement à la création de valeur ajoutée, mais également à la diffusion de l'innovation et à l'emploi.

Dans ce domaine, le FIEG a tout d'abord identifié les meilleures pratiques dans le domaine de l'accès des PME aux services financiers : types de politiques réglementaires, mécanismes de soutien public (sous la forme par exemple de fonds de garantie), infrastructures financières (par exemple les centrales de risques) ainsi que les partenariats publics-privés. Cette approche permet en effet de dégager des recommandations concrètes et reproductibles dans de nombreux pays en développement ou émergents⁴.

En outre, en mai 2010, le FIEG a lancé, avec l'envoyé spécial des Nations-Unies pour l'inclusion financière, un groupe de travail destiné à améliorer la collecte des données statistiques, en collaboration avec les différentes organisations internationales collectrices.

Au sommet de Toronto, un concours (SME Challenge) a également été lancé afin de sélectionner des solutions innovantes pour le développement du financement des PME, pour lequel plus de 150 candidats s'étaient déclarés à fin août 2010. Les critères de sélection comprennent, notamment, l'effet de levier généré par le projet, la taille des PME visées, les résultats obtenus ou attendus, la capacité de mise en œuvre effective et la durabilité/l'échelle du projet. Compte tenu de l'hétérogénéité des situations économiques dans différentes régions du monde, les projets gagnants seront retenus au niveau régional.

Un mécanisme de financement des solutions retenues lors de la réunion du G20 de Séoul est en cours de constitution, un montant de 20 millions de dollars ayant d'ores et déjà été annoncé pour ces projets.

Un plan d'action de mesures concrètes facilitant la mise en œuvre des meilleurs pratiques, principes et standards sera présenté lors de la réunion du G20 des 11 et 12 novembre 2010, à Séoul, couvrant les deux problématiques, retenues initialement par le FIEG, d'accès à la finance par l'innovation et de développement de l'accès au financement des PME.

⁴ Rapport à paraître

ANNEXE

Principes pour l'inclusion financière par l'innovation

Les principes présentés ci-après ont pour objectif de favoriser la création d'un cadre stratégique et réglementaire adapté pour favoriser l'inclusion financière par l'innovation¹. Ce cadre aura une incidence déterminante sur la rapidité avec laquelle l'écart en matière d'accès aux services financiers pourra être comblé pour les plus de deux milliards de personnes qui se les voient actuellement refuser. Les principes pour l'inclusion financière par l'innovation se fondent sur les expériences du monde entier.

Leadership : Cultiver un engagement général des autorités publiques en faveur de l'inclusion financière, afin de réduire la pauvreté

Diversité : Mettre en œuvre des approches stratégiques favorisant la concurrence et des incitations fondées sur le marché, pour garantir un accès durable aux services financiers et un recours à une large gamme de services abordables (épargne, crédit, paiements et transferts, assurance) et à une variété de prestataires de services

Innovation : Promouvoir l'innovation technologique et institutionnelle en vue d'élargir l'accès et le recours aux systèmes financiers, notamment en renforçant les infrastructures

Protection : Favoriser l'adoption, en matière de protection du consommateur, d'une approche globale qui tienne compte du rôle des autorités publiques, des prestataires et des consommateurs

Autonomie : Développer les connaissances et les aptitudes dans le domaine financier

Coopération : Créer, au sein des autorités publiques, un cadre institutionnel dans lequel les responsabilités et la coordination en matière d'inclusion financière sont clairement définies ; encourager également les partenariats et la consultation directe entre le gouvernement, les entreprises et les autres parties prenantes

Connaissance du marché : Utiliser des données de meilleure qualité pour élaborer une politique fondée sur des éléments probants, mesurer les progrès et envisager une approche graduelle axée sur « l'apprentissage par l'action » qui convienne à la fois aux autorités de régulation et aux prestataires de services

Proportionnalité : Établir un cadre stratégique et réglementaire basé sur les risques et les avantages présentés par les produits et services innovants et qui repose sur une bonne compréhension des lacunes et des obstacles que comporte la réglementation existante

Cadre : Prendre en compte les éléments suivants dans la définition du cadre réglementaire, qui reflètent les normes internationales, les situations nationales et favorisent un environnement concurrentiel : un dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (AML/CFT) qui soit approprié, flexible et fondé sur les risques ; les conditions du recours à des agents servant d'intermédiaires auprès des clients ; un cadre réglementaire bien défini pour la monnaie électronique ; et des incitations fondées sur le marché pour atteindre les objectifs de long terme que constituent l'interopérabilité et l'interconnexion généralisées

Ces principes ne constituent pas un ensemble rigide d'exigences, mais sont conçus de manière à guider les décideurs dans la prise de décision. Ils sont suffisamment souples pour pouvoir être adaptés aux différents contextes nationaux.

¹ Traduction partielle du document émis par le FIEG : Principles for financial Inclusion, G20, Toronto, 27 juin 2010

LA STABILITÉ FINANCIÈRE EN AFRIQUE CENTRALE



BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
 Direction générale des Études, Finances et Relations internationales

La Banque des États de l'Afrique centrale a organisé, le 21 juillet 2009 à Libreville, un colloque international sur « la Stabilité financière en Afrique centrale ». Les travaux ont été ouverts par M. Blaise Louembe, ministre de l'Économie, des Finances, du Budget et de la Programmation des investissements chargé de la Privatisation de la République gabonaise.

La présidence générale des travaux a été assurée par M. Philibert Andzembe, Gouverneur de la BEAC.

Ce colloque a été l'occasion d'organiser un large échange de vues entre tous les acteurs de la sous-région concernés par la question de la stabilité financière. Il a en outre enregistré la participation de gouverneurs de banques centrales, de représentants des États membres, des institutions internationales et de la profession bancaire, ainsi que d'universitaires.

Les travaux relatifs se sont articulés autour de quatre sessions principales et un panel de clôture. Les présentations ont été déclinées autour des quatre thèmes suivants :

- politique monétaire et stabilité financière ;
- stabilité financière et réglementation prudentielle ;
- surveillance du secteur financier et approche macroprudentielle ;
- organisation de la fonction de supervision de la stabilité financière.

La présente note fait la synthèse des travaux des différents panels et des recommandations issues des débats engagés après chaque session de présentation.

1 | POLITIQUE MONÉTAIRE ET STABILITÉ FINANCIÈRE

Ce panel a été présidé par M. Bruno Cabrillac, directeur des Études et des Relations internationales et européennes de la Banque de France. La présentation principale a été assurée par M. Bernard Laurens, chef de division adjoint à la division régionale Afrique au département de la Monnaie et des Marchés de capitaux du Fonds monétaire international (FMI). Les commentaires ont par la suite été réalisés successivement par MM. Jean-Claude Masangu Mulongo, gouverneur de la Banque centrale du Congo, René Mbappou Edjenguele, directeur général des Études, Finances et Relations internationales de la BEAC et Désiré Avom, professeur à l'université de Yaoundé II.

Il est ressorti des débats le constat selon lequel durant les années comprises entre 1970 et 1990, un large consensus s'était forgé en matière de politique monétaire en faveur de l'indépendance des banques centrales, dont l'objectif prioritaire devait être d'assurer la stabilité des prix. Au niveau de la CEMAC, une autre dimension de la politique monétaire de la BEAC, à savoir mettre la monnaie et le crédit au service du développement économique, devait également être prise en compte.

Sur cette orientation, les banques centrales ont enregistré des avancées dans le contrôle de l'inflation, mais elles ont accusé un retard en matière de stabilité financière. Ainsi, la période comprise entre 1990 et 2000 a été marquée par une révision des mécanismes destinés à assurer un meilleur équilibre entre la stabilité monétaire et la stabilité financière. Au niveau de la BEAC, cette décennie a été marquée par des réformes importantes portant sur la créa-

tion d'un marché monétaire, l'instauration de l'exercice de programmation monétaire et la politique flexible des taux d'intérêt. Il convient par ailleurs d'y adjoindre la création de la Commission bancaire de l'Afrique centrale.

Les intervenants ont également souligné que la récurrence des crises financières au cours de ces dernières années a mis en évidence la nécessité de renforcer le rôle des banques centrales en matière de surveillance financière. Les avantages d'une telle implication sont nombreux, notamment une meilleure circulation de l'information ainsi que des économies d'échelle en matière de prévention et de gestion des risques systémiques. Toutefois, il convient de noter que cette nouvelle fonction pourrait présenter un risque potentiel de conflit d'intérêt, du fait notamment : i) d'un éventuel relâchement de la politique monétaire, destiné à faciliter la résolution des crises financières ou prévenir les difficultés et/ou ii) de la remise en cause de l'indépendance et de la crédibilité des banques centrales.

En définitive, les participants ont convenu qu'à travers les actions menées par les banques centrales occidentales, quatre grandes leçons pouvaient être retenues, à savoir : i) l'importance d'une coordination et d'un dialogue entre les acteurs de la stabilité financière ; ii) la nécessité d'un renforcement de la surveillance microprudentielle ; iii) la révision des mécanismes existants en matière d'outils de politiques financières, en vue d'un meilleur équilibre entre stabilité monétaire et stabilité financière ; et enfin, iv) la nécessité de renforcer le système de paiements et de mener des analyses sectorielles afin d'identifier les risques systémiques potentiels.

2 | STABILITÉ FINANCIÈRE ET RÉGLEMENTATION PRUDENTIELLE

Ce panel était présidé par M. Nabil Jajakli, chef du secrétariat du Comité de stabilité financière à la Banque nationale de Belgique. Les discussions se sont déroulées autour de la présentation de M. Jean-Philippe Svonoros de l'Institut pour la stabilité financière à la Banque des règlements internationaux. Les commentaires ont été faits par M. Idriss Ahmed Idriss, secrétaire général de la COBAC, M. Jean-Claude Ngbwa, secrétaire général de la CIMA et M. Alexandre Gandou, président de la COSUMAF.

Sur ce thème, les discussions ont permis de mettre en évidence la nécessité de procéder non seulement à différents ajustements en matière de réglementation prudentielle, mais aussi à des réformes dans le domaine de la supervision financière afin de limiter à l'avenir les effets des crises financières sur l'activité économique. De plus, au regard de l'évolution des cycles économiques et des coûts élevés de gestion des crises financières, des mesures visant à mieux identifier et prévenir les risques systémiques doivent être prises. Ceci est d'autant plus important que le critère de taille n'est pas exclusif pour juger de l'importance systémique d'une institution : les effets de contagion peuvent provenir aussi bien d'établissements de petite taille que de ceux de taille plus importante. Par conséquent, il convient de mettre un accent particulier sur les points suivants : i) la mise en place d'un cadre global qui favoriserait une meilleure surveillance macroprudentielle du secteur financier ; ii) un meilleur calibrage des outils prudents par rapport à l'environnement macroéconomique ; iii) le renforcement des principes de bonne gouvernance et des audits externes ; iv) la mise en place de règlements visant à assurer une meilleure gestion de la liquidité et à limiter les effets de levier. Enfin, il a été retenu que les autorités nationales, en particulier les ministères des Finances, devraient être associées dans le processus de recherche de la stabilité financière.

Toutefois, ces ajustements réglementaires ne devraient pas freiner les éventuelles innovations financières.

En somme, il a été suggéré de :

- mettre en place un cadre global de concertation qui regrouperait tous les superviseurs et les États, au sein duquel la Banque centrale aurait un rôle prépondérant ;
- prendre en compte les réflexions en cours sur le plan international et qui portent sur : i) l'identification des facteurs de vulnérabilité des systèmes financiers ; ii) la définition des outils de surveillance macroprudentielle et iii) le partage des rôles des institutions dans le maintien de la stabilité financière ;
- évoluer vers une approche macroprudentielle de la supervision afin de : i) couvrir tous les compartiments du système financier ; ii) limiter les effets procycliques des systèmes financiers, les interactions négatives entre les règles et entre la sphère financière et la sphère réelle ainsi que les mauvaises incitations créées par les règles sur les acteurs ; et iii) prévenir les risques systémiques.

3| NÉCESSITÉ D'UNE APPROCHE MACROPRUDENTIELLE DE LA SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

M. Bernard Laurens, assurait la présidence de ce panel. Les commentaires de MM. Chicot Eboue, professeur à l'université de Nancy 2, Abderrahim Bouazza de la Banque du Maroc et Jean-Claude Masangu Mulongo, se sont articulés autour de la présentation principale de M. Cyril Pouvelle, adjoint au chef du service Macrofinance à la Banque de France.

Des échanges relatifs à ce panel, il a été retenu que la surveillance macroprudentielle vise à détecter les risques d'instabilité du système financier dans son ensemble, afin de prévenir les risques systémiques et leurs conséquences préjudiciables sur l'économie réelle. Les participants ont mis l'accent sur le fait que cette surveillance devrait intervenir à deux niveaux : i) en amont, dans la prévention des crises, afin notamment de renforcer les dispositifs prudentiels et ii) en aval, dans la gestion des crises, pour guider la décision des autorités publiques en matière de sauvetage d'institutions financières. En outre, il s'est avéré que la nécessité de mettre en place une approche macroprudentielle s'explique principalement par les insuffisances de la surveillance microprudentielle, le coût économique des crises et la contrepartie des garanties implicites et des interventions publiques d'urgence.

Enfin, les débats ont également porté sur le rôle de la Banque centrale, comme principale institution en charge de la mise en place de la surveillance macroprudentielle, ainsi que sur le développement d'indicateurs de vulnérabilité pertinents. Les participants ont convenu de la nécessité de renforcer les normes et les outils microprudentiels, par des indicateurs macroéconomiques associés à la santé du système financier et des outils proprement macroprudentiels.

Au total, les principales recommandations formulées ont souligné la nécessité de :

- développer un cadre d'analyse conceptuel, retraçant les interrelations entre le secteur réel et le secteur financier ;
- mettre en place au sein des banques centrales une fonction de surveillance macroprudentielle ;
- instaurer une coopération entre la Banque centrale et les superviseurs microprudentiels et responsabiliser les différents acteurs concernés ;

- instituer un système d'échanges d'informations entre les acteurs impliqués dans la stabilité financière.

4| ASPECTS ORGANISATIONNELS

Ce panel a été présidé par M. Philippe-Henri Dacoury-Tabley, gouverneur de la BCEAO. Les exposés ont été présentés successivement par MM. Cyril Pouvelle, Samba Thiam du département Afrique du FMI et Benedict Belibi, délégué général de l'OMAC, à la suite de la présentation principale faite par M. Nabil Jajakli.

Les échanges au sein de ce panel ont permis de relever que la supervision financière peut être organisée suivant trois grands modèles non exclusifs : i) un modèle sectoriel, dans lequel la supervision est répartie entre les autorités spécialisées par branche d'activités ; ii) un modèle intégré où la supervision est assurée par un seul régulateur qui contrôle les différents secteurs financiers et assume toutes les responsabilités ; enfin, iii) un modèle par objectifs dans lequel il est établi une distinction entre l'objectif prudentiel de contrôle pour tous les secteurs, qui est confié à une autorité, et l'objectif de contrôle des marchés financiers et de la transparence des institutions, qui relève d'une autorité distincte. Ainsi, si le rôle confié aux banques centrales peut varier d'une juridiction à une autre, leur implication est néanmoins indispensable, tout comme la coopération avec les autres instances de régulation et de supervision. À titre d'exemple, la coopération entre la BEAC et l'Office monétaire de l'Afrique centrale (OMAC) dans la réforme et la gestion des systèmes et moyens de paiements montre l'intérêt d'une réelle coopération entre la Banque centrale et les différentes autorités de régulation.

À l'issue des échanges de ce panel, les précédentes recommandations ont dans l'ensemble été reconduites, notamment en matière de coopération et de coordination entre les différents acteurs. Cependant, eu égard à l'importance systémique des banques à capitaux étrangers dans la région de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest, il importe également d'instaurer un dialogue avec les superviseurs des pays d'origine afin de réduire les risques de contagion et de clarifier les responsabilités de prêteur en dernier ressort pour ces établissements.

En conclusion, douze recommandations ont été formulées en vue de promouvoir la stabilité finan-

cière dans la CEMAC et de renforcer les dispositifs macro et microprudentiels. Ces recommandations s'adressent principalement aux autorités monétaires et financières ainsi qu'aux instances de supervision des six États membres. Elles serviront de cadre de

référence pour la mise en place d'un comité de stabilité financière en Afrique centrale.

La séance de clôture des travaux du Colloque a été présidée par M. Philibert Andzembe.

Colloque international sur la stabilité financière en Afrique centrale
Matrice des principales recommandations

Domaines d'action	N°	Actions recommandées	Institutions responsables	Institutions concernées
Politique monétaire et stabilité financière	1	Instaurer une réelle coordination et un dialogue entre les acteurs de la stabilité financière	BEAC	COBAC, COSUMAF, CIMA, CMF, OMAC, CIPRES et États
	2	Favoriser les échanges d'informations	BEAC	COBAC, COSUMAF, CIMA, CMF, OMAC, CIPRES et États
	3	Renforcer la surveillance microprudentielle	BEAC, COBAC, COSUMAF, CIMA, CMF, OMAC et CIPRES	
	4	Réviser les mécanismes existants, en vue d'un meilleur équilibre entre stabilité monétaire et stabilité financière. Intégrer la fonction relative à la stabilité financière dans la conduite de la politique monétaire	BEAC	
Stabilité financière et réglementation prudentielle	5	Mener des analyses sectorielles afin d'identifier les risques systémiques	BEAC, COBAC, COSUMAF, CIMA, CMF, OMAC, CIPRES et États	
	6	Mettre en place un cadre global de concertation regroupant tous les superviseurs ainsi que les États, au sein duquel la BEAC jouerait un rôle prépondérant	BEAC	COBAC, COSUMAF, CIMA, CMF, OMAC, CIPRES et États
	7	Prendre en compte les réflexions en cours sur le plan international et qui portent notamment sur la définition des outils de surveillance macroprudentielle et l'attribution des rôles des institutions dans la recherche de la stabilité financière	BEAC	COBAC, COSUMAF, CIMA, CMF, OMAC, CIPRES et États
	8	Évoluer vers une approche macroprudentielle de la supervision financière	BEAC	COBAC, CIMA, COSUMAF, CMF, OMAC, CIPRES et États
Approche macroprudentielle de la surveillance du secteur financier	9	Développer un cadre d'analyse conceptuel, retraçant les corrélations entre les secteurs réel et financier	BEAC	COBAC, COSUMAF, CIMA, CMF, OMAC, CIPRES et États
	10	Mettre en place, au sein de la Banque centrale, une structure chargée de la surveillance macroprudentielle	BEAC	
	11	Instaurer un dialogue avec les superviseurs des pays d'origine des banques à capitaux étrangers, afin de réduire les risques de contagion	BEAC, COBAC	
Aspects organisationnels	12	Clarifier les responsabilités de prêteur en dernier ressort pour les banques à capitaux étrangers	BEAC	COBAC

Données sur les pays de la Zone franc en 2009

	Population (en millions d'habitants) (a)	PIB		PIB réel (taux de croissance en %)	Taux d'investi- sement (en %)	Inflation (en moyenne annuelle, en %)	Recettes budgétaires (hors dons) (en % du PIB)	Solde budgétaire base engagement (dons compris) (en % du PIB)	Balance com- merciale (en % du PIB)	Solde des transactions courantes (en % du PIB)	Dettes extérieures (en millions de dollars)	Dettes/ PIB (en %)	Service payé de la dette/ Exportations (en %)
		(en milliards de francs CFA et comoriens)	(en dollars par habitant) (b)										
	2008	2009	2009	2009	2009	2009	2009	2009	2009	2009	2008	2008	2008
Cameroun	19,1	11 284,6	1 257	2,0	29,6	3,0	19,3	3,2	- 1,7	- 3,9	2 794,0	11,3	5,1
Centrafrique	4,3	999,7	490	1,4	9,8	3,5	10,1	25,5	- 7,0	- 8,6	949,4	44,8	15,9
Congo	3,6	4 131,3	2 430	6,7	52,0	4,7	32,0	5,0	36,3	- 15,9	5 485,0	52,6	1,2
Gabon	1,4	5 407,5	7 940	0,2	25,1	1,9	31,0	5,0	37,6	13,3	2 367,0	16,1	5,9
Guinée équatoriale	0,7 (c)	4 697,0	14 268	4,6	70,6	6,0	50,5	- 9,8	36,5	- 27,6	1 749,0	20,5	3,0
Tchad	10,9	3 255,9	634	- 1,1	38,0	10,0	16,6	- 11,1	5,3	5,3	1 749,0	20,5	3,0
Total CEMAC	40,1	29 775,9	1 579	2,1	38,6	4,3	27,5	0,9	17,3	- 7,8	13 344,4 (d)	22,0 (d)	4,0 (d)
Bénin	8,6	3 116,0	765	2,7	28,5	2,2	18,5	- 4,9	- 9,7	- 8,4	986,3	14,8	5,9
Burkina Faso	15,2	3 932,4	549	3,2	20,8	2,8	13,7	- 4,8	- 5,8	- 4,6	1 681,0	20,3	5,7
Côte d'Ivoire	20,6	10 880,7	1 124	3,8	9,5	1,0	18,9	0,7	18,2	7,2	12 561,0	53,7	9,1
Guinée-Bissau	1,6	387,6	523	2,9	14,2	- 1,6	9,1	1,8	- 9,7	- 4,5	1 157,0	136,7	9,8
Mali	12,7	4 232,1	708	4,4	22,4	2,2	17,1	- 2,9	- 3,1	- 6,6	2 190,0	25,0	2,7
Niger	14,7	2 480,5	359	- 1,2	29,3	4,3	14,5	- 5,5	- 11,9	- 21,4	965,5	17,9	2,6
Sénégal	12,2	5 999,3	1 045	1,5	27,9	- 1,0	19,0	- 5,1	- 19,3	- 8,4	2 861,0	21,5	5,2
Togo	6,5	1 509,1	497	3,1	18,3	1,9	16,7	- 0,6	- 10,9	- 4,7	1 573,0	49,5	17,2
Total UEMOA	92,1	32 537,6	751	2,8	19,7	1,1	17,5	- 2,5	- 1,0	- 3,3	23 974,8	34,3	7,5
Comores	0,645	184,1	812	1,1	13,8	4,9	14,3	0,6	- 29,6	- 10,0	281,3	53,8	16,3

(a) Sources : Banque mondiale (World development indicators 2009) sauf Guinée équatoriale (estimation)

(b) USD en moyenne annuelle 2009, 1 USD = FCFA 470,298 et 1 USD = FC 352,716

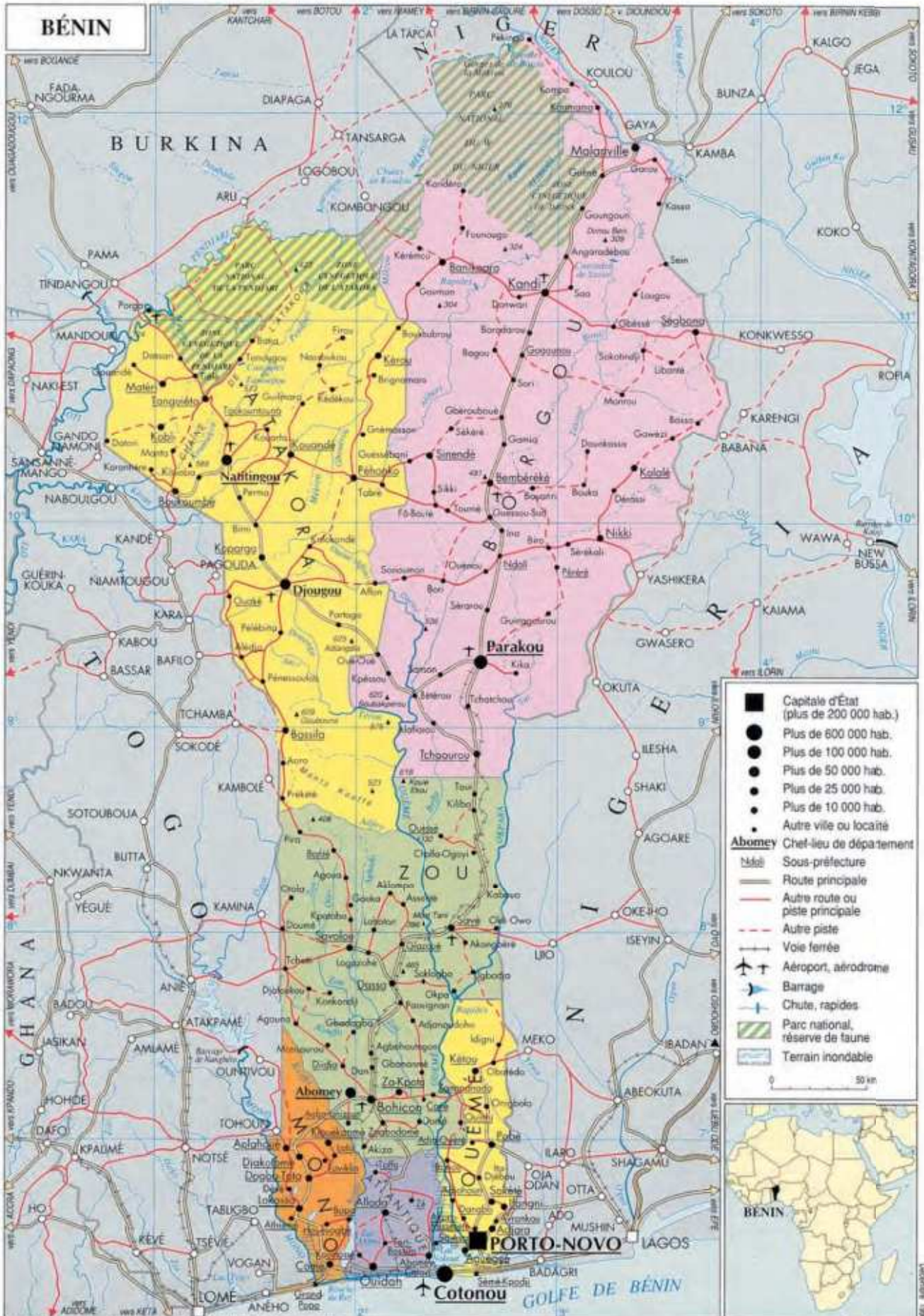
(c) Sur la base du recensement effectué en 2001 le chiffre de la population en 2008 est estimé à 1,6 million d'habitants par les autorités locales ; selon les données de l'ONU, elle serait de 693 000 en 2008.

(d) Hors Guinée équatoriale

Sources : FMI, Banque mondiale, BCEAO, BEAC, BCC

5

LES MONOGRAPHIES ÉCONOMIQUES





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 115 762 km²

Population : 8,6 millions d'habitants. Densité : 75 habitants/km². Part de la population urbaine : 41,2 %. Taux de croissance démographique : 3,2 %. Langue officielle : français

Principales villes : Porto-Novo (capitale administrative), Cotonou, Djougou, Parakou

Régime politique : un nouveau président de la République a été élu en mars 2006 : M. Thomas Yayi Boni a bénéficié d'un large soutien de la population (75 % des voix). Ce soutien a été confirmé mais avec moins d'ampleur, aux élections législatives d'avril 2007. Les prochaines élections présidentielles se dérouleront en mars 2011.

Économie (2009)

PIB par habitant : 765 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité :

Primaire	32,2 %
Secondaire	13,1 %
Tertiaire	54,7 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie : 61 ans

Taux de mortalité infantile : 7,6 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 40,5 %

Population en deçà du seuil de pauvreté¹⁾ : 47,3 %

Indice de développement humain –

Classement : 161^e/182

APD reçue par habitant (versements nets) : 52 dollars

1) Moins de 1,25 dollar par jour

Sources : PNUD (2009), Rapport mondial sur le développement humain (données 2007); Banque mondiale, World Development Indicators (données 2008) pour le taux de mortalité infantile

Accords internationaux

La République du Bénin est membre de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest africaine), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et du Conseil de l'Entente.

Relations avec la Communauté financière internationale

La FRPC de 6,2 millions de DTS approuvée par le FMI pour 2005-2008 a été prolongée jusqu'en août 2009 et son montant successivement porté à 15,48 millions, puis à 24,77 millions. En juin 2010, un nouvel accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit (FEC), d'un montant de 74,2 millions de DTS (environ 109 millions de dollars américains), a été approuvé par le FMI et un premier décaissement de 10,6 millions de DTS a été effectué.

La Banque mondiale a approuvé le 26 février 2009 la stratégie d'assistance pays pour la période 2009-2012, dotée d'une enveloppe de 312 millions de dollars.

À fin juillet 2010, le pays était noté « B » à court et long termes par l'agence Standard & Poor's, la note à long terme étant assortie d'une perspective positive.

ACTIVITÉ

Le Bénin a été plus affecté par la crise économique mondiale que les autres pays de l'UEMOA. L'économie béninoise dépend, pour plus de 70 %, du commerce et des services associés au transit direct ou indirect des marchandises, les échanges avec le seul Nigeria comptant pour plus du tiers de son PIB. Le déclin du secteur coton, le fléchissement de la demande d'exportations, notamment du Nigéria, en liaison avec la baisse du naira, notamment vis-à-vis du franc CFA (- 20 % par rapport à décembre 2008) ainsi que la diminution des entrées d'investissements directs étrangers (IDE) ont sensiblement affecté la croissance du PIB réel, qui est revenue de 5 % en 2008 à 2,7 % en 2009.

Le ralentissement de la croissance du PIB (+ 2,7 % en 2009, contre une moyenne de 4,5 % sur 2006-2008) reflète la baisse continue de la production cotonnière, affectée par la faiblesse des cours internationaux du coton, et les résultats médiocres du secteur tertiaire liés à la chute des importations en provenance du Nigéria.

Le secteur primaire a connu une croissance de 2,2 % de sa valeur ajoutée, grâce notamment à la mise en œuvre du *Programme d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire* (PUASA). La superficie emblavée pour la production vivrière est passée de 1,74 million d'hec-

tares en 2008 à plus de 2 millions d'hectares en 2009 (+ 15,5 %). La production vivrière a progressé globalement de 3,8 %, et notamment les productions de maïs (+ 10 %), de riz (+ 11,2 %), de manioc (+ 15 %) et de mil-sorgho (+ 14,4 %).

La production de coton, qui demeure la production agricole dominante du pays, a continué de décliner, au rythme de 9,9 % en 2009 (après 8,9 % en 2008), malgré un prix au producteur incitatif de 190 francs CFA par kilogramme, en raison de la désaffection des producteurs après plusieurs années de baisse des prix internationaux du coton. La hausse sensible des cours (+ 49,9 %) constatée de juin 2009 à juin 2010 laisse espérer une inflexion de cette tendance, d'autant que les prix aux producteurs devraient passer de 190 à 200 francs CFA net le kilo de coton graine lors la prochaine campagne 2010-2011.

Le secteur secondaire est demeuré relativement dynamique en 2009, avec une croissance de sa valeur ajoutée de 3,7 %, contre 3,4 % en 2008. Le secteur a été surtout tiré par l'industrie manufacturière, dont l'indice de production a enregistré une hausse de

Comptes nationaux du Bénin

(en milliards de francs CFA courants ; taux et variations en %)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Ressources	3 191,3	3 649,3	4 049,3	4 149,2
PIB nominal	2 460,2	2 641,6	2 974,7	3 116,0
Importations de biens et services	731,0	1 007,7	1 074,6	1 033,2
Emplois	3 191,3	3 649,3	4 049,3	4 149,2
Consommation finale	2 187,5	2 455,4	2 706,6	2 610,0
Publique	297,9	323,7	351,9	264,3
Privée	1 889,6	2 131,7	2 354,7	2 345,7
Formation brute de capital fixe (b)	505,7	547,7	612,7	887,1
Exportations de biens et services	498,1	646,2	730,0	652,1
Épargne intérieure brute	272,8	186,3	268,1	506,0
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 232,9	- 361,4	- 344,6	- 381,1
Taux d'investissement (en % du PIB)	20,6	20,7	20,6	28,5
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	3,7	4,6	5,0	2,7
Déflateur du PIB (en moyenne)	3,2	2,7	7,2	2,0
Prix à la consommation (en moyenne)	3,8	1,3	7,9	2,2

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris variation de stocks

Sources : INS, BCEAO

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

(productions en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010 (a)
Coton graine	240,6	268,6	210,9	190,0
Prix d'achat aux producteurs	170,0	170,0	190,0	190,0
Tubercules :				
Manioc	2 808,9	2 284,1	3 611,2	4 154,8
Igbame	1 577,0	1 682,2	2 529,7	2 326,0
Céréales :				
Maïs	864,8	931,6	978,1	1 075,8
Mil-sorgho	168,0	152,6	178,3	152,6
Riz paddy	61,8	73,0	109,4	121,7
Arachides	112,5	114,5	136,8	123,8

(a) Chiffres provisoires

Sources : BCEAO, administrations béninoises

9,6 %, le secteur du bâtiment et des travaux publics connaissant une relative pause après les bonnes années 2008 et 2007. Les travaux liés à la modernisation du port de Cotonou (PAC) devraient compenser en 2010 les suspensions de programmes d'investissements publics consécutives aux difficultés budgétaires rencontrées en 2009.

La croissance du secteur tertiaire a été limitée à 2,9 % en 2009, contre 6,9 % en 2008. Ce résultat décevant est à mettre en relation avec les effets de la crise économique mondiale sur le secteur commercial de cette « économie-entrepôt ». Si le nombre d'escales au port de Cotonou est resté à peu près stable (1 304 escales en 2009 contre 1 290 en 2008), le trafic des marchandises a baissé de 3,5 %, revenant de 6,91 millions de tonnes en 2008 à 6,66 millions de tonnes en 2009. Cette contraction est imputable tant aux importations (- 2,2 %) et exportations (- 13,2 %) qu'à l'activité de transit (- 4,4 %), la baisse du trafic des véhicules d'occasion étant, par exemple, de 30,6 %.

D'importants travaux d'amélioration de la compétitivité du port autonome de Cotonou ont été engagés en 2009, afin de répondre à la concurrence des autres ports du golfe de Guinée, notamment le port de Lomé, et aux perspectives ouvertes par le futur chantier de la mine d'Imouraren au Niger. La mise en concession du nouveau terminal à conteneurs constitué de deux postes à quais a été attribuée au groupe Bolloré en septembre 2009.

Le Bénin souffre d'un déficit structurel de ressources énergétiques. L'électricité est produite et importée par un monopole commun au Bénin et au Togo, la Communauté électrique du Bénin (CEB), qui revend l'électricité aux deux sociétés de distribution, la Société béninoise d'énergie électrique (SBEE) et la Compagnie d'énergie électrique du Togo (CEET). La CEB connaît des difficultés structurelles à faire face aux besoins du pays (environ 200 mégawatts) et dépend de ses fournisseurs, le Ghana et la Côte d'Ivoire, à hauteur de 70 % de ses ressources. L'achat de turbines à gaz et le raccordement au gazoduc *offshore*, au départ de Lagos, permettraient d'accroître la production électrique, mais ces solutions tardent à être mises en œuvre. Une turbine à gaz de 80 mégawatts est en cours d'installation en vue d'une mise en œuvre partielle d'ici fin 2010.

Le repli des prix mondiaux de l'alimentation et des carburants a contribué à atténuer les tensions inflationnistes. Malgré une hausse de 13 % des tarifs

d'électricité en juillet 2009, l'inflation moyenne, mesurée par l'IPC, est tombée de 7,9 % en 2008 à 2,2 % en 2009.

FINANCES PUBLIQUES

Face à la crise économique internationale, les autorités ont engagé une forte relance budgétaire au premier semestre de 2009, qui a dû être abandonnée au deuxième semestre, en raison de la pression croissante des contraintes financières. Les recettes budgétaires ont baissé de 0,9 %, les seules recettes fiscales reculant de 2,3 %. Cette évolution s'explique, pour l'essentiel, par le repli des recettes douanières, qui ont diminué de 7,1 %, en liaison avec le ralentissement des flux liés au commerce international et la hausse des exonérations. La forte progression de 48,8 % des dons a en revanche débouché sur une augmentation des recettes totales de 3,1 %, qui ont représenté 21 % du PIB en 2009, contre 21,3 % en 2008.

Dans un contexte de ralentissement économique, les dépenses publiques ont progressé de 20,8 %, passant de 666 milliards de francs CFA en 2008 à 805 milliards en 2009, en relation avec la hausse des dépenses de personnel et des dépenses d'investissement. La croissance annuelle de la masse salariale s'est établie à 23,8 %, en raison du recrutement de personnels dans les secteurs de la santé et de l'éducation, mais surtout de l'augmentation importante des indemnités des fonctionnaires. Les dépenses d'investissement ont, pour leur part, augmenté globalement de 83 %, celles financées sur ressources intérieures doublant sur un an.

Face à la fragilisation de la situation budgétaire, le gouvernement a mis en œuvre un plan de redressement comprenant, notamment, une forte limitation des primes et indemnités aux agents publics, la réduction des dépenses de transfert, l'arrêt des engagements de dépenses d'investissements dès fin septembre 2009 et le report sur l'exercice 2010 d'un peu plus de 50 milliards de francs CFA de dépenses d'investissement. Des appuis budgétaires additionnels de plus de 100 milliards de francs CFA ont été mobilisés, comprenant le concours financier de la BCEAO adossé aux allocations de DTS de 32 milliards de francs CFA, des emprunts obligataires admis au refinancement de la BCEAO pour 36 milliards, des dons de l'Union européenne et de la BAfD et le transfert de 17,5 % des titres Sodeco à un investisseur stratégique béninois (groupe Talon).

Au total, le déficit budgétaire global hors dons est passé de 2,9 % du PIB en 2008 à 7,4 % du PIB en 2009 et le déficit base caisse (hors dons) devrait atteindre 9,2 % de PIB, soit une dégradation de près de 3 points par rapport au programme approuvé par le conseil d'administration du FMI en juin 2009.

Le taux de pression fiscale, en progression régulière ces dernières années, est revenu à 16,0 % en 2009, contre 17,2 % en 2008 et 16,9 % en 2007. Le programme conclu avec le FMI en juin 2010 vise à renforcer les capacités de gestion des finances publiques, avec l'élaboration d'un schéma directeur informatique à la direction des Douanes et l'extension du système SYDONIA à de nouveaux postes de douanes.

Les réformes structurelles, notamment celles des entreprises publiques, se sont poursuivies, avec le lancement de l'appel d'offres pour la réforme de la Société du bois du Bénin, le transfert, en décembre 2009, de 65 % de l'outil industriel de l'Office national du bois au secteur privé et la cession, en mars 2010, à un investisseur privé, de 51 % des actions de l'État de la Société des ciments d'Onigbolo (SCO) pour 20 milliards de francs CFA.

La procédure de privatisation de Bénin Télécoms a été engagée en avril 2009 avec la signature des contrats entre le gouvernement béninois et le consortium de consultants retenu par l'État pour procéder à l'évaluation de Bénin Télécoms, assurer la mise en œuvre de l'ouverture du capital à un partenaire stratégique, puis au public par le marché financier. La publication des résultats de

Tableau des opérations financières de l'État béninois

(en milliards de francs CFA)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Recettes et dons	462,2	626,8	633,3	653,2
Recettes budgétaires	416,9	548,0	581,3	575,8
Recettes fiscales	378,8	446,7	512,2	500,4
Recettes non fiscales	38,1	101,3	69,1	75,4
Dons	45,3	78,8	52,0	77,4
Dépenses et prêts nets	483,9	594,3	666,4	805,4
Dépenses totales				
Dépenses courantes	369,3	395,7	446,9	473,0
Traitements et salaires	135,0	143,1	182,4	225,9
Autres dépenses de fonctionnement	224,2	238,5	254,1	231,5
Intérêts dus	10,1	14,1	10,4	15,6
Intérêts sur dette intérieure	0,2	0,0	5,6	7,4
Intérêts sur dette extérieure	9,9	14,1	4,8	8,2
Dépenses en capital	113,4	198,4	174,7	319,7
Sur ressources intérieures	48,6	85,2	105,3	239,0
Sur ressources extérieures	64,8	113,2	69,4	80,7
Prêts moins recouvrements	1,2	0,2	44,8	12,7
Solde global (base engagements) (hors dons)	- 67,1	- 46,4	- 85,1	- 229,6
Solde global (base engagements) (y compris dons) (b)	- 21,7	32,4	- 33,1	- 152,2
Solde primaire de base (c)	9,0	81,2	39,5	- 120,6
Ajustement (base caisse)	10,8	- 16,2	- 115,3	- 58,5
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)				
Sur dette intérieure	- 15,0	- 30,9	- 16,4	- 28,3
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiement période complémentaire	25,8	14,7	- 98,9	- 30,2
Solde global (base caisse) (hors dons)	- 56,3	- 62,6	- 200,4	- 288,1
Solde global (base caisse) (y compris dons) (d)	- 10,9	16,2	- 148,4	- 210,7
Financement	10,9	- 16,2	166,7	210,7
Financement intérieur net	- 48,4	- 95,2	109,3	145,4
Bancaire	- 50,2	- 131,1	128,1	79,9
Non bancaire	1,8	35,9	- 18,8	65,5
Financement extérieur net	59,3	79,0	57,4	65,3
Tirages	37,6	79,0	65,7	74,7
Amortissement dû	- 548,5	0,0	- 8,3	- 9,4
Allègement/Rééchelonnement obtenu	570,2	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette extérieure (principal)	0,0	0,0	0,0	0,0
Ajustement statistique	0,0	- 0,1	18,3	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	16,9	20,7	19,5	18,5
Recettes totales (y compris dons)	18,8	23,7	21,3	21,0
Dépenses courantes	15,0	15,0	15,0	15,2
Solde :				
Budgétaire de base (e)	- 0,1	2,5	- 0,5	- 4,8
Base engagements (y compris dons)	- 0,9	1,2	- 1,1	- 4,9
Base caisse (y compris dons)	- 0,4	0,6	- 5,0	- 6,8

(a) Chiffres provisoires

(b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) - dépenses totales

(c) Solde primaire = recettes budgétaires (hors dons) - dépenses courantes (hors intérêts) - dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) - dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : FMI, services nationaux

l'appel d'offres lancé en avril 2010 devait intervenir au cours de l'été 2010, afin de départager les deux sociétés intéressées, France Télécoms et Maroc Télécoms. Ce dossier concerne à la fois Bénin Télécoms SA (réseau fixe), sa filiale (à 100 %) Bénin Télécoms Mobile (Libercom) et la société privée de GSM Bell Bénin dans laquelle Bénin Télécoms a une participation de 35 %. La dette, très lourde, de Bénin Telecoms est estimée à 200 milliards de francs CFA.

Dans le secteur bancaire, la privatisation de la Continental Bank Bénin a été finalisée en mars 2009 avec l'acquisition de 56,4 % des actions, principalement détenues par l'État, pour 15 milliards de francs CFA, par la banque nigériane United Bank of Africa.

Dans le domaine de l'énergie, afin de remédier aux résultats déficitaires croissants de la SBEE, de limiter le coût des subventions publiques et de préparer la privatisation de l'entreprise, les autorités ont engagé, en juillet 2009, une première démarche d'indexation tarifaire sur les coûts des facteurs de production et procédé à une nouvelle augmentation de l'ensemble des tarifs.

COMPTES EXTÉRIEURS

La forte baisse du commerce de transit et la diminution des exportations de coton ont entraîné une dégradation du déficit courant de la balance des paiements, passé de 7 % du PIB en 2008 à 9,3 % cette année. Cette évolution tient à plusieurs facteurs :

- la baisse plus rapide des exportations (- 9,3 %) que des importations (- 2,9 %) a accentué le déficit de la balance commerciale, qui a représenté 9,6 % du PIB en 2009. Les exportations de fibres de coton ont enregistré une baisse de

15,4 % et celles liées aux réexportations en direction du Nigéria, du Burkina et du Niger, de 12,1 % ;

- l'appréciation du dollar par rapport au franc CFA a renchéri le coût des importations, notamment de produits pétroliers (+ 53,3 %) ;

- le recul des transferts du secteur privé, notamment des envois de fonds de la diaspora ;

- l'impact négatif sur la balance des revenus de la réduction du volume des échanges.

Balance des paiements du Bénin

(en milliards de francs CFA courants)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Transactions courantes	- 113,1	- 237,0	- 240,0	- 263,3
Balance commerciale	- 162,2	- 266,0	- 272,0	- 300,7
Exportations FOB	384,6	501,7	574,2	520,4
dont : Fibres de coton	49,4	64,2	75,0	63,4
Graines de coton	0,3	3,6	1,3	0,9
Réexportations	247,3	260,1	274,0	240,7
Importations FOB	546,8	767,8	846,2	821,1
dont : Biens d'équipement	61,9	94,6	122,8	116,0
Produits pétroliers	83,8	130,4	79,6	122,0
Produits alimentaires	161,6	260,2	277,3	265,8
Balance des services	- 70,7	- 95,4	- 72,5	- 80,4
dont : Fret et assurance/marchandise	- 88,0	- 123,6	- 120,7	- 111,5
Balance des revenus	- 15,4	- 4,2	- 5,1	- 4,7
dont : Intérêts de la dette publique	- 7,3	- 6,0	- 7,2	- 7,4
Balance des transferts courants	135,2	128,7	109,6	122,5
Secteur privé	79,2	73,5	73,4	67,8
Secteur public	56,0	55,1	36,2	54,7
Compte de capital et d'opérations financières	231,8	363,6	271,9	217,6
Compte de capital (remise de dette comprise)	603,8	84,3	48,4	47,6
Opérations financières	- 372,0	279,3	223,6	170,0
Investissements directs	28,7	125,3	77,8	43,7
Investissements de portefeuille	3,0	32,4	9,4	30,1
Autres investissements	- 403,8	121,6	136,3	96,2
Financement exceptionnel (pour mémoire)	560,6	5,9	5,1	4,2
Variation des arriérés	0,0	0,0	0,0	0,0
Rééchelonnements	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres (remises de dette)	560,6	5,9	5,1	4,2
Erreurs et omissions	12,6	14,7	5,0	0,0
Solde global	131,4	141,4	36,9	- 45,7
Variation des avoirs extérieurs nets	- 131,4	- 141,4	- 36,9	45,7
Exportations/Importations (en %)	70,3	65,3	67,9	63,4

(a) Chiffres provisoires
Source : BCEAO

Malgré un nouveau recul des investissements directs étrangers revenus de 77,8 milliards de francs CFA à 43,7 milliards en 2009 (- 43,8 %), le compte de capital et d'opérations financières conserve un excédent de 217 milliards, en baisse toutefois de près de 20 %. La balance globale des paiements est ainsi devenue déficitaire en 2009, à hauteur de 1,4 % du PIB contre un excédent de 1,2 % du PIB en 2008.

Selon la Banque mondiale, la dette extérieure du Bénin s'élevait à 986,3 millions de dollars en 2008, contre 859 millions à fin 2007, soit une nouvelle augmentation de 14,8 %, après celle de 5,6 % en 2007. Le Bénin avait atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en 2003 et bénéficié d'un complément d'annulation IADM en 2006, la dette du pays se situant dès lors à des niveaux confortables. Ainsi, l'encours de la dette extérieure a été ramené de 42,2 % du PIB en 2005 à 14,8 % en 2008 et le service de la dette rapporté aux recettes d'exportation de 8,7 % à 5,9 %.

SYSTÈME BANCAIRE

Fin 2009, le système bancaire béninois, qui comptait douze banques et un établissement financier, demeurerait globalement sous-capitalisé et insuffisamment rentable. La Bank of Africa (BOA) reste le premier établissement du secteur, devant ECOBANK, la SGBBE et Diamond Bank-Bénin.

En 2009, le système bancaire du Bénin a enregistré une hausse de 14,5 % de son total de bilan, après 22 % en 2008. Cette évolution illustre la progression tant des encours de crédits bruts (+ 12,6 %), qui ont atteint 855 milliards de francs CFA, que des dépôts de la clientèle (+ 11,1 %), qui ont représenté 1 045 milliards de francs CFA à fin décembre 2009. Les dépôts à terme, qui représentent environ 53 % des ressources clientèle, se sont accrus de 22,5 % tandis que les dépôts à vue n'augmentaient que de 1,2 %. Les encours bruts de crédits ont enregistré une forte hausse des crédits à moyen terme (+ 34 %), qui se sont élevés à fin 2009 à environ 295 milliards de francs CFA.

Dette extérieure du Bénin

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en pourcentage)

	2005	2006	2007	2008
Dette à court et long terme	1 841,5	813,3	859,0	986,3
Dette à long terme	1 744,7	766,6	849,6	926,2
Dette publique garantie	1 744,7	766,6	849,6	926,2
Dette privée non garantie	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	52,8	2,6	4,2	22,5
Dette à court terme	44,0	44,1	5,2	37,6
dont : Arriérés d'intérêts sur dette à long terme	5,0	5,1	5,2	4,6
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	10,0	10,0	10,0	10,0
Indicateurs de dette				
Dette totale/Exportations biens et services	238,4	85,3	63,6	60,3
Dette extérieure/PIB	42,2	17,3	15,6	14,8
Service payé de la dette/Exportations biens et services	8,7	8,5	5,0	5,9
Service payé de la dette/Recettes budgétaires	9,2	10,2	5,9	7,5
Dette multilatérale/Dette totale	72,0	49,1	59,3	63,0

Sources : Banque mondiale, BCEAO

La qualité du portefeuille de crédits, bien qu'encore insuffisante, s'est améliorée : les créances en souffrance brutes (créances douteuses et impayés), qui ont atteint 142 milliards de francs CFA à fin 2009 – soit un encours stable par rapport à l'exercice précédent, – ont représenté en 2009 16,6 % du total des encours de crédits, contre 18,7 % en 2008. En outre, le taux de provisionnement des créances en souffrance a progressé, passant de 55 % en 2008 à 57 %.

L'année 2009 a également été marquée par un redressement de la rentabilité du système bancaire. Le produit net bancaire s'est accru de 13,7 % entre 2008 et 2009, du fait principalement de la hausse de 16,1 % des produits sur les opérations de crédit avec la clientèle. L'évolution des frais généraux a été relativement contenue (+ 8,2 %). Le système bancaire a ainsi dégagé en 2009 un bénéfice net cumulé de 6,3 milliards de francs CFA, après une perte de 9,6 milliards en 2008. Les indicateurs de rentabilité du système bancaire se sont améliorés : le taux de marge nette et le coefficient de rentabilité ont atteint respectivement 7,5 % et 6 %. Le coefficient net d'exploitation a été ramené à 66,3 %.

Selon les données de la BCEAO, le secteur de la microfinance comprenait, à fin décembre 2009, 12 principales institutions financières décentralisées, pour environ 950 000 bénéficiaires directs (+ 13 % par rapport à fin 2008). Les dépôts de l'ensemble des institutions de microfinance étaient évalués à

Système bancaire du Bénin

(en milliards de francs CFA ; taux et coefficients en %)

Actif	2007	2008	2009	Passif	2007	2008	2009
Opérations de trésorerie et interbancaires	304,8	311,8	349,3	Opérations de trésorerie et interbancaires	128,4	218,5	254,2
Opérations avec la clientèle	563,5	668,1	776,2	Opérations avec la clientèle	804,8	940,5	1 044,9
Opérations sur titres et diverses	128,7	236,8	271,6	Opérations sur titres et divers	28,8	38,2	54,4
Valeurs immobilisées	52,0	63,8	68,6	Provisions, fonds propres et assimilés	86,9	83,4	112,2
Total	1 049,0	1 280,6	1 465,6	Total	1 049,0	1 280,6	1 465,6
Hors-bilan	257,1	354,5	301,5				
Engagements de financement	54,9	107,0	108,7	Coefficient net d'exploitation (Frais généraux + dotations aux amortissements/PNB)	74,7	69,2	66,3
Engagements de garantie	198,2	238,4	190,9	Taux de marge nette (Résultat net/Produit net bancaire)	1,5	- 13,0	7,5
Engagements douteux	1,4	1,7	1,9	Coefficient de rentabilité (Résultat net/Fonds propres)	1,0	- 12,5	6,0
Autres engagements	2,6	7,5	0,0				

Source : Commission bancaire de l'UMOA

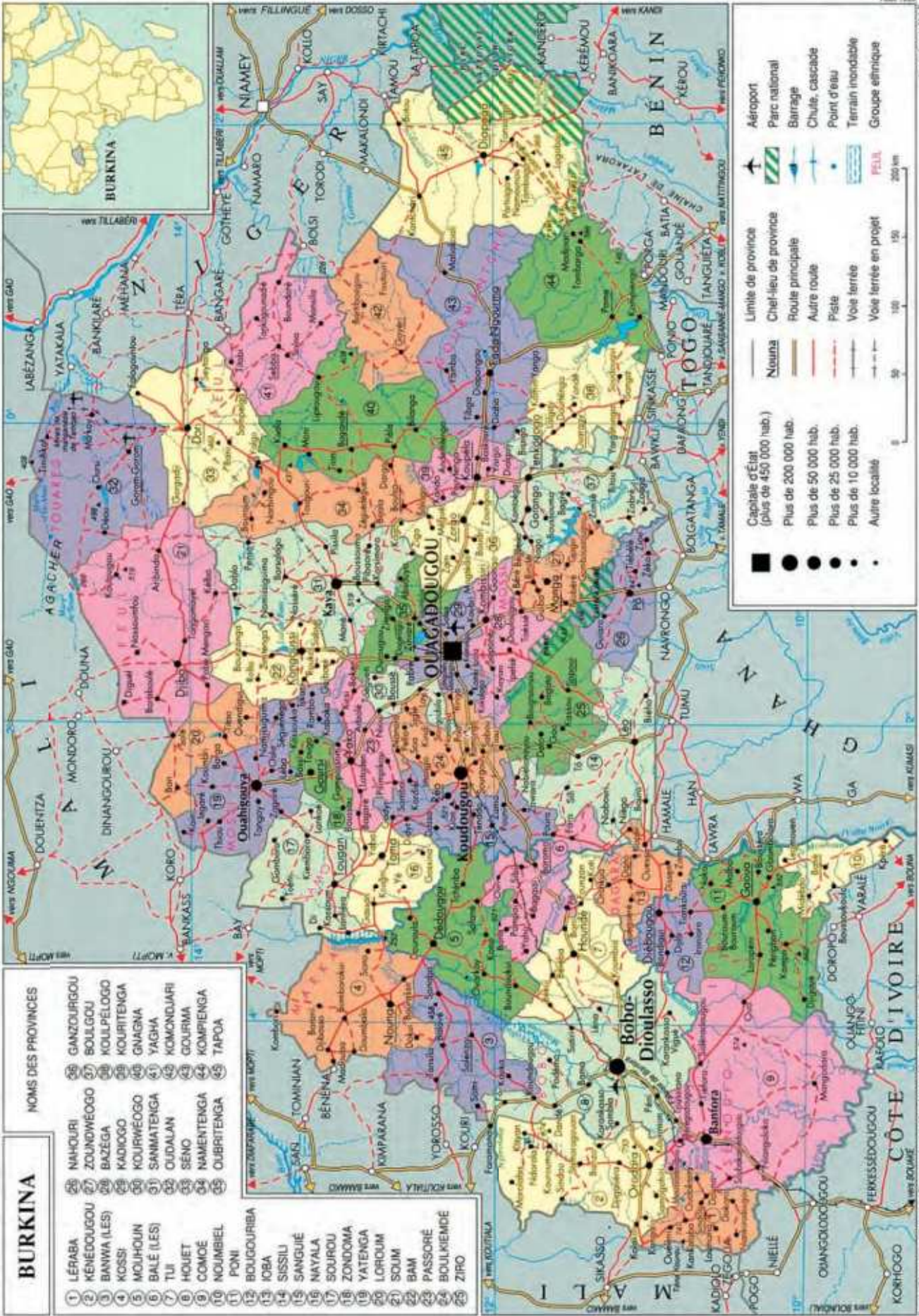
50,8 milliards de francs CFA (+ 11,7 % sur un an), soit environ 5 % des dépôts bancaires du pays, et l'encours des crédits estimé à 59 milliards (+ 0,2 % sur un an), soit 7 % des encours de crédit du secteur bancaire. La qualité du portefeuille s'est améliorée, avec un recul de 40 % sur un an des créances en souffrance. Le taux de créances douteuses brutes rapportées aux encours de crédit s'est établi à 4,3 % à fin 2009, contre 7,2 % en 2008.

PERSPECTIVES

Sur le plan macroéconomique, les autorités restent confrontées à la nécessité d'atténuer les effets de la crise à court terme, tout en veillant à renforcer le potentiel de croissance à moyen terme. En 2010, la croissance devrait se situer à 3,2 %, soit un niveau insuffisant pour assurer une progression du PIB par habitant, compte tenu de la croissance démographique qui demeure élevée.

À court terme, le programme conclu avec le FMI (FEC) en juillet 2009 prévoit une diminution progressive du déficit budgétaire, afin d'assurer les dépenses prioritaires et, à moyen terme, la viabilité de la dette. Le bon déroulement du programme dépendra avant tout de la stabilité politique du pays, en l'absence d'une véritable majorité parlementaire et à la veille d'élections présidentielles prévues en 2011.

À moyen terme, les perspectives de croissance devraient être toutefois soutenues par la poursuite des réformes du secteur agricole et le développement des activités liées au secteur du bâtiment et des travaux publics, en liaison notamment avec le démarrage d'une nouvelle unité de fabrication de ciment et les travaux de modernisation du port de Cotonou. Le soutien au secteur privé, à travers l'amélioration de l'environnement des affaires, de la transparence fiscale et le renforcement de l'efficacité de l'appareil administratif constituent également les conditions nécessaires d'une reprise économique durable.



BURKINA

NOMS DES PROVINCES

- | | |
|---------------|---------------|
| 1 LÉRABA | 26 GANZOURGOU |
| 2 KENEDOUGOU | 27 BOULGOU |
| 3 BANWA (LES) | 28 KOUPELOGO |
| 4 KOSI | 29 KOURITENGA |
| 5 KADJOGO | 30 KOURWÉOGO |
| 6 MOUHOUN | 31 GNAGNA |
| 7 BALÉ (LES) | 32 SANMATENGA |
| 8 TUI | 33 OUDALAN |
| 9 HOUEI | 34 SÉNO |
| 10 COMOÉ | 35 NAMENTENGA |
| 11 NOUMBRIEL | 36 KOMOZJARI |
| 12 PONI | 37 GOURMA |
| 13 BOUGOURIBA | 38 KOMPIENGA |
| 14 IOBA | 39 OUBRITENGA |
| 15 SISSILI | 40 TAPOA |
| 16 SANGUÉ | |
| 17 NAYALA | |
| 18 SOUROU | |
| 19 ZONDOMA | |
| 20 YATENGA | |
| 21 LOROUM | |
| 22 SOUM | |
| 23 BAM | |
| 24 PASSORÉ | |
| 25 BOULKIEMÉ | |
| 26 ZIRO | |

Capitale d'Etat
(plus de 450 000 hab.)

● Plus de 200 000 hab.
● Plus de 50 000 hab.
● Plus de 25 000 hab.
● Plus de 10 000 hab.
● Autre localité

Limite de province

Nouveaux

— Route principale
— Autre route
— Piste
— Voie ferrée
— Voie ferrée en projet

Aéroport

— Parc national
— Barrage
— Chute, cascade
— Point d'eau
— Terrain inondable
— Groupe ethnique

0 50 100 150 200 km

Données Géographiques (Actualités et Documentation) - (A) Ministère des Affaires Étrangères - © 1998



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 274 122 km²

Population : 15,2 millions d'habitants. Densité : 56 habitants/km². Part de la population urbaine : 19,6 %. Taux de croissance démographique moyen : 3,4 %. Langue officielle : français

Principales villes : Ouagadougou (capitale administrative), Bobo Dioulasso, Koudougou

Régime politique : Au pouvoir depuis 1987, M. Blaise Compaoré a été réélu avec 80,3 % des suffrages exprimés lors de l'élection présidentielle de 2005. Une révision de la Constitution, intervenue en 2000, avait en effet permis au Président de solliciter un nouveau mandat de 5 ans, renouvelable une fois. Les prochaines élections présidentielles auront lieu en novembre 2010. M. Tertius Zongo est Premier ministre depuis juin 2007.

Économie (2009)

PIB par habitant : 549 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité :

Primaire	34,1 %
Secondaire	26,5 %
Tertiaire	39,3 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie : 52,7 ans

Taux de mortalité infantile : 9,2 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 28,7 %

Population en deçà du seuil de pauvreté¹⁾ : 56,5 %

Indice de développement humain –

Classement : 177^e/182

APD reçue par habitant (versements nets) : 63 dollars

1) Moins de 1,25 dollar par jour

Sources : PNUD (2009), Rapport mondial sur le développement humain (données 2007); Banque mondiale, World Development Indicators (données 2008) pour le taux de mortalité infantile

Accords internationaux

Le Burkina Faso est membre du Conseil de l'Entente – aux côtés du Bénin, de la Côte d'Ivoire et du Niger –, de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Relations avec la communauté financière internationale

De 2007 à 2010, le Burkina Faso a mené un programme économique soutenu par le FMI, dans le cadre d'une Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC), d'un montant initial de 6,02 millions de DTS (9,5 millions de dollars). La sixième et dernière revue a été approuvée en avril 2010. Un nouvel accord triennal au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) a été conclu avec le FMI en juin 2010, pour un montant de 46 millions de DTS (67,7 millions de dollars), sur lequel une première tranche de 7,4 millions de DTS (10,9 millions de dollars) a déjà été décaissée.

Dans le cadre de sa stratégie d'assistance pays pour la période 2010-2012, la Banque mondiale détenait, à fin juin 2010, un portefeuille de 23 projets actifs, pour un montant total d'engagements s'élevant 693 millions de dollars, portant notamment sur le renforcement de la gouvernance dans l'administration, le développement du secteur privé et l'amélioration de l'éducation et de la santé.

À fin juin 2010, le Burkina Faso était noté « B » à long terme par l'agence Standard & Poor's, la note étant assortie d'une perspective stable.

ACTIVITÉ

L'activité économique s'est inscrite en net ralentissement en 2009. Le taux de croissance du PIB réel a été ramené à 3,2 %, après 5,2 % en 2008. Cette évolution résulte essentiellement de la baisse du cours du coton sur le marché international, affecté par le recul de la demande mondiale, et, dans une moindre mesure, de l'impact des aléas climatiques observés durant la campagne agricole 2009-2010.

Dans le secteur primaire, les productions vivrières ont reculé de près de 15 % en raison des inondations occasionnées par les pluies diluviennes survenues en septembre 2009. Toutefois, dans le prolongement des efforts engagés en 2008 en faveur de cette filière, la production de riz a continué de progresser (+ 9,5 %).

Au-delà de ces aléas climatiques, l'augmentation de la production agricole au Burkina repose encore trop exclusivement sur l'extension des surfaces et moins sur l'amélioration des rendements. Les superficies exploitées ont augmenté en moyenne de 2,3 % par an au cours des cinq dernières années et ont atteint, en 2008, 4,1 millions d'hectares, soit 45 % des superficies cultivables. Selon le ministère de l'Agriculture, la poursuite de cette tendance épuisera les terres cultivables d'ici à 2030. Aussi, la persistance d'une forte croissance démographique (plus de 3 % par an) devrait inciter à poursuivre la modernisation du secteur.

Comptes nationaux du Burkina Faso

(en milliards de francs CFA courants ; taux et variations en %)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Ressources	3 941,8	4 054,8	4 672,1	4 834,9
PIB nominal	3 173,3	3 251,9	3 689,6	3 932,4
Importations de biens et services	768,6	802,9	982,5	902,5
Emplois	3 941,8	4 054,8	4 672,1	4 834,9
Consommation finale	2 925,9	3 126,6	3 351,0	3 538,6
Publique	678,1	718,9	721,7	736,6
Privée	2 247,9	2 407,7	2 629,2	2 802,0
Formation brute de capital fixe (b)	668,8	585,8	951,5	816,3
Exportations de biens et services	347,1	342,4	369,6	480,0
Épargne intérieure brute	247,3	125,2	338,6	393,9
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 421,5	- 460,5	- 612,9	- 422,5
Taux d'investissement (en % du PIB)	21,1	18,0	25,8	20,8
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	5,5	3,6	5,2	3,2
Déflateur du PIB (en moyenne)	4,4	- 1,1	7,9	3,3
Prix à la consommation (en moyenne)	2,4	- 0,3	10,7	2,8

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris variation de stocks

Sources : INS, BCEAO

La production de coton graine a par ailleurs diminué de 9 %, passant de 423 000 à 384 000 tonnes en 2009. Le coton demeure néanmoins le secteur clé de l'économie burkinabé. La filière, reposant sur environ 300 000 exploitations agricoles, fait vivre entre 3 et 4 millions de personnes.

L'évolution des cours du coton, en baisse de 11,9 % sur l'année 2009, et le recul de la demande mondiale ont aggravé la crise du secteur et les difficultés financières des sociétés d'égrénage. Les ressources du « fonds de lissage », qui doit permettre aux sociétés cotonnières d'acheter aux cultivateurs leur production à un prix rémunérateur, même en période de crise, ne suffisent plus à combler les pertes subies par ces sociétés à l'issue de la campagne 2009-2010, les pertes cumulées s'élevant à 0,5 % du PIB. Aussi, une nouvelle recapitalisation des sociétés cotonnières, notamment de la SOFITEX (qui assure 85 % de la production de la fibre), est envisagée et pourrait intervenir courant 2010.

Des améliorations demeurent indispensables pour augmenter la rentabilité de la filière : sélection des variétés, mécanisation de la production, encadrement

Principales productions vivrières

(en milliers de tonnes)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010 (a)
Sorgho	1 515,8	1 507,2	1 875,0	1 521,5
Mil	1 175,0	966,0	1 255,2	970,9
Maïs	866,7	533,9	1 013,6	894,6
Riz paddy	113,7	68,9	195,1	213,6
Fonio	9,5	12,8	19,5	26,1
Arachides	216,2	244,9	346,3	410,2

(a) Chiffres provisoires

Sources : BCEAO, administrations nationales

technique. Ce souci d'améliorer la compétitivité du secteur a amené les autorités, engagées dès 2003 dans l'expérimentation du coton OGM transgénique (coton Bt), à augmenter très fortement, à partir de 2008, les superficies consacrées à ce type de culture, estimées à 130 000 hectares pour la campagne 2009-2010. Ce développement devrait permettre d'atteindre l'objectif, fixé par les autorités, de 476 000 tonnes de coton graine pour la campagne 2010-2011, dont environ 60 % en variété Bt.

Au total, la valeur ajoutée du secteur primaire a régressé, en volume, de 3,3 % en 2009, contre une progression de 8,6 % en 2008.

Le secteur secondaire a été le principal moteur de la croissance en 2009, contribuant à hauteur de 2,3 points à la progression du PIB, contre 0,6 point un an auparavant. La valeur ajoutée de ce secteur s'est accrue de 3,6 % par rapport à 2008, grâce aux bonnes performances enregistrées par les activités d'égrenage de coton qui ont bénéficié d'une hausse de la production durant la précédente campagne cotonnière 2008-2009. Les industries extractives ont également obtenu de bons résultats, avec une forte hausse de la production d'or.

La production, d'environ 1 tonne en 2006, a atteint 12,1 tonnes en 2009 et devrait doubler, à hauteur de 25 tonnes, d'ici à 2011. Le Burkina compte actuellement six mines d'or et prévoit l'entrée en exploitation de cinq nouveaux sites dans les cinq prochaines années. La mine d'Essakane, détenue par la société canadienne Aim Gold Corporation, constituera la plus grande mine du pays avec un potentiel total de 120 tonnes d'or. La société Essakane SA s'est engagée à alimenter un compte fiduciaire de 5 millions d'euros pour le suivi environnemental et la restauration du site. L'horizon d'exploitation des mines, limité traditionnellement à une dizaine d'années, pourrait s'avérer plus durable compte tenu de la multiplication des sites de recherche. Le code minier, datant de 2003,

Coton graine

(productions en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010 (a)
Production de coton graine	713,4	649,4	355,7	423,0	384,5
Prix d'achat aux producteurs	175,0	165,0	145,0	165,0	160,0

(a) Chiffres provisoires

Sources : BCEAO, administrations nationales

pourrait être prochainement modifié, les autorités envisageant de porter le taux des *royalties* de 3 % à 5 %, l'impôt sur les sociétés demeurant fixé à 20 %.

L'activité de la branche BTP a continué d'enregistrer de bons résultats, grâce à la poursuite des chantiers de « Ouaga 2000 » et de la zone d'activités commerciales et administratives (« ZACA »), la réfection de l'aéroport et la réhabilitation d'axes routiers majeurs. La construction du nouveau barrage hydro-agricole de Samendeni devrait représenter un coût total d'environ 362 millions de dollars.

Le secteur tertiaire a contribué à hauteur de 1,9 point à la croissance, soit 0,2 point de moins qu'en 2008. Dans le secteur de la téléphonie mobile, les autorisations d'exploitation accordées aux trois opérateurs que sont l'ONATEL (34 % des abonnés), Zain (50 %) et Télécel ont expiré en mai 2010. Le gouvernement a proposé aux opérateurs l'acquisition de licences globales (services de téléphonie fixe, mobile et internet) pour un montant de 26 milliards de francs CFA, couvrant une période de 10 ans. La délivrance d'une quatrième licence est également envisagée par les autorités.

Les tensions inflationnistes ont sensiblement décéléré en 2009, grâce à la baisse des prix mondiaux des produits alimentaires et pétroliers et aux efforts déployés par les autorités pour soutenir les productions agricoles. Les prix ont progressé de 2,8 % en moyenne annuelle, contre 10,7 % en 2008.

FINANCES PUBLIQUES

Dans un contexte marqué par un net ralentissement de l'activité économique, les finances publiques ont suivi en 2009 une orientation expansionniste, qui s'est traduite par la détérioration des principaux soldes budgétaires. Le déficit base engagements, hors dons, a atteint 10,7 % du PIB, contre 8,3 % en 2008.

Or

(en kilogramme)

	2006	2007	2008	2009
Production	1 010,0	1 500,0	5 586,2	12 149,0

Source : BCEAO

Les recettes budgétaires ont progressé de 22 %, grâce, notamment, aux mesures administratives prises pour améliorer les contrôles et renforcer l'efficacité des organismes de perception des recettes. Elles se sont élevées à 13,7 % du PIB contre 13,1 % en 2008. Mais la base fiscale reste étroite et les possibilités de recettes additionnelles limitées. Les dons se sont accrus de 58 % en un an et ont représenté plus de 43 % des recettes budgétaires, contre 30 % en 2008.

Les dépenses totales se sont inscrites en hausse de 21,2 % par rapport à l'exercice précédent, passant de 21,4 % à 24,4 % du PIB, en liaison notamment avec les mesures budgétaires prises par les autorités pour faire face à la crise économique mondiale. Les dépenses courantes ont augmenté de 9,6 %, sous l'effet essentiellement de la forte progression de la masse salariale de la fonction publique (+ 14,8 %). Cette évolution traduit l'impact des mesures de revalorisation des salaires (+ 4 %) décidées fin 2008. La masse salariale représente encore 42,3 % des recettes budgétaires.

Afin de soutenir l'activité économique, les autorités ont décidé d'accélérer l'apurement des arriérés de paiement des services publics aux entreprises (16,7 milliards de francs CFA) et d'engager des dépenses de soutien à la consommation, sous la forme d'augmentations salariales et de subventions accordées aux producteurs de coton. Les dépenses courantes, hors traitements de la fonction publique, se sont ainsi accrues de 5,6 %, recouvrant en particulier les transferts en faveur du secteur cotonnier, pour un montant de 11,5 milliards de francs CFA (subventions aux intrants), l'apurement pour 4,4 milliards de francs CFA des arriérés dus aux cotonculteurs et

Tableau des opérations financières de l'État burkinabé

(en milliards de francs CFA)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Recettes et dons	569,8	650,5	630,8	771,5
Recettes budgétaires	392,5	440,2	483,9	539,1
Recettes fiscales	362,3	405,2	444,7	494,6
Recettes non fiscales	29,6	35,0	39,2	44,5
Autres recettes (recettes en capital)	0,6	0,0	0,0	0,0
Dons	177,3	210,3	146,9	232,4
Dépenses et prêts nets	733,7	834,8	791,8	959,6
Dépenses totales	748,3	833,6	780,2	956,4
Dépenses courantes	386,4	450,3	455,2	499,1
Traitements et salaires	159,9	187,6	198,8	228,4
Autres dépenses de fonctionnement	209,2	249,6	243,7	253,8
Intérêts dus	17,3	13,1	12,7	16,9
Intérêts sur dette intérieure	5,0	6,3	4,6	8,2
Intérêts sur dette extérieure	12,3	6,8	8,1	8,7
Dépenses en capital	359,3	350,4	318,8	431,9
Sur ressources intérieures	157,4	142,8	194,2	235,6
Sur ressources extérieures	201,9	207,6	124,6	196,3
Dépenses des fonds spéciaux et fonds annexes (transferts en capital)	2,6	32,9	6,2	25,4
Prêts moins recouvrements	- 14,6	1,2	11,6	3,2
Solde global (base engagements) (hors dons)	- 341,2	- 394,6	- 307,9	- 420,5
Solde global (base engagements) (y compris dons) (b)	- 163,9	- 184,3	- 161,0	- 188,1
Solde primaire de base (c)	- 134,0	- 139,8	- 152,8	- 178,7
Ajustement base caisse	30,3	17,2	15,7	95,4
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses engagées non payées	23,4	5,9	- 35,0	119,7
Variation des obligations caut. du Trésor (hors banques et institutions financières)	6,9	11,3	50,7	- 24,3
Solde global (base caisse) (hors dons)	- 310,9	- 377,4	- 292,2	- 325,1
Solde global (base caisse) (y compris dons) (d)	- 133,6	- 167,2	- 145,3	- 92,7
Financement	131,9	204,1	149,7	91,7
Financement intérieur net	8,0	72,8	47,5	- 17,9
Financement bancaire	15,0	- 35,9	54,2	- 15,9
Financement non bancaire	- 7,0	108,7	- 6,7	- 2,0
Financement extérieur net	123,9	131,3	102,2	109,6
Tirages	133,2	146,5	115,2	123,9
Amortissement dû	- 24,7	- 15,2	- 13,0	- 14,3
Allègement PPTÉ/Rééchelonnement obtenu	15,4	0,0	0,0	0,0
Ajustement statistique	1,7	- 36,9	- 4,4	1,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	12,4	13,5	13,1	13,7
Dépenses courantes	12,2	13,8	12,3	12,7
Solde :				
Budgétaire de base (e)	- 4,8	- 5,7	- 4,7	- 5,6
Base engagements (y compris dons) (b)	- 5,2	- 5,7	- 4,4	- 4,8
Base caisse (d)	- 4,2	- 5,1	- 3,9	- 2,4

(a) Chiffres provisoires

(b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) - dépenses totales

(c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) - dépenses courantes (hors intérêts) - dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) - dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : FMI, services nationaux

le paiement des obligations de la SOFITEX vis-à-vis des banques commerciales à hauteur de 8,8 milliards de francs CFA. La SOFITEX a dû également être recapitalisée à hauteur de 18,5 milliards de francs CFA.

Les dépenses d'investissement ont atteint 10,9 % du PIB, contre 8,6 % en 2008, en liaison, notamment, avec le programme d'urgence engagé pour la reconstruction des infrastructures endommagées par les inondations de septembre 2009. Les dépenses d'urgence se sont élevées à 50 milliards de francs CFA.

Au total, l'exécution du budget s'est soldée par un déficit global, base engagement (dons compris), de 188,1 milliards de francs CFA, soit 4,8 % du PIB, contre 4,4 % en 2008. Ce déficit a été financé grâce à la mobilisation de ressources extérieures (dont des tirages dans le cadre du programme FEC conclu avec le FMI, représentant 25,5 milliards de francs CFA en 2009) et intérieures. Le Burkina a notamment bénéficié d'un prêt de la BCEAO adossé sur les allocations de DTS décidées par le FMI, pour 31,9 milliards de francs CFA.

Les réformes structurelles visant à améliorer l'efficacité des administrations fiscale et douanière se sont poursuivies, avec l'informatisation progressive des bureaux de douane. S'agissant des entreprises publiques, le gouvernement burkinabè a renoncé, en mars 2010, à confier la gestion de l'eau et de l'électricité au secteur privé : la société nationale d'électricité du Burkina (SONABEL) et l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA) ont été retirés de la liste des entreprises à privatiser, mais assujetties à une gestion « de type privé » assortie d'un contrat de performance. Les autorités ont, en revanche, maintenu le principe de l'ouverture du capital de la Société nationale burkinabè d'hydrocarbures (SONABHY) à des investisseurs privés et la cession des activités commerciales du Bureau des mines et de la géologie du Burkina (BUMIGEB), spécialisé dans l'exploration minière.

COMPTES EXTÉRIEURS

La situation globale des comptes extérieurs s'est améliorée en 2009, grâce à une réduction sensible du déficit commercial.

Le solde déficitaire de la balance commerciale (5,8 % du PIB) s'est en effet réduit de près de la moitié par rapport à 2008 (10,8 % du PIB). Les exportations ont augmenté de 37,1 % en valeur, essentiellement en raison de la forte hausse en valeur et en volume des exportations d'or, qui ont représenté plus de 42 % du total des exportations (contre 17,9 % en 2008). Le coton occupe depuis 2008 le deuxième poste, avec 23,3 % du total des exportations, contre

Balance des paiements du Burkina Faso

(en milliards de francs CFA courants)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Transactions courantes	- 289,3	- 268,4	- 431,3	- 182,1
Balance commerciale	- 254,5	- 286,6	- 401,4	- 228,1
Exportations FOB	307,6	298,6	310,4	425,6
dont : Coton	161,4	144,6	87,9	99,3
Or	15,5	4,6	55,6	179,8
Karité	11,5	28,9	20,7	17,7
Importations FOB	562,1	585,1	711,7	653,8
dont : Biens d'équipement	162,4	171,5	183,1	187,1
Produits pétroliers	261,5	197,1	241,8	179,7
Produits alimentaires	60,4	93,1	114,4	67,9
Balance des services	- 167,0	- 173,9	- 211,6	- 194,3
dont : Fret et assurance/marchandise	- 127,4	- 103,0	- 125,7	- 148,6
Balance des revenus	- 1,2	- 1,1	- 1,6	- 2,1
dont : Intérêts de la dette publique	- 12,3	- 6,7	- 8,4	- 8,2
Balance des transferts courants	133,4	193,3	183,3	242,5
Secteur privé	42,1	55,0	57,0	62,2
Secteur public	91,3	138,3	126,3	180,3
Compte de capital et d'opérations financières	337,3	457,9	396,4	408,2
Compte de capital (remise de dette comprise)	818,7	140,2	85,5	132,9
Opérations financières	- 481,4	317,8	310,9	275,3
Investissements directs	17,0	164,5	47,5	16,2
Investissements de portefeuille	- 0,6	3,6	4,1	7,6
Autres investissements	- 497,8	149,6	259,4	251,5
Financement exceptionnel (pour mémoire)	719,4	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés	0,0	0,0	0,0	0,0
Rééchelonnements	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres (remises de dette)	719,4	0,0	0,0	0,0
Erreurs et omissions	1,5	- 1,5	1,5	- 1,4
Solde global	49,5	188,1	- 33,4	224,7
Variation des avoirs extérieurs nets	- 49,5	- 188,1	33,4	- 224,7
Exportations/Importations (en %)	54,7	51,0	43,6	65,1

(a) Chiffres provisoires
Source : BCEAO

encore 48,4 % en 2007. Les importations ont reculé de 8,1 %, du fait principalement de la réduction des importations de produits pétroliers (- 25,6 %) et de produits alimentaires (- 40,6 %).

L'excédent de la balance des transferts courants (242,5 milliards de francs CFA) s'est accru de 32,3 % par rapport à 2008, grâce aux transferts publics, ce qui a permis de couvrir le déficit de la balance des services, en légère diminution à 194 milliards de francs CFA (-8,1 %).

Au total, le déficit des transactions courantes s'est fortement réduit, passant de 11,6 % du PIB en 2008 à 4,6 % du PIB en 2009. Cette évolution, conjuguée au maintien à un haut niveau de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières, a permis une forte amélioration du solde global de la balance des paiements, passé d'un déficit de 33,4 milliards de francs CFA à un excédent de 224,7 milliards. Les avoirs de change du Burkina Faso se sont accrus dans les mêmes proportions.

À fin décembre 2008, l'encours de la dette extérieure s'est établi à 1,7 milliard de dollars, en hausse de 15,4 % par rapport à l'année précédente. Après l'atteinte du point d'achèvement PPTE, le Burkina avait bénéficié en 2006, de mesures d'annulation de sa dette multilatérale au titre de l'initiative IADM. L'encours de la dette à long terme s'était ainsi contracté de 44 % par rapport à 2005. Le ratio de la dette extérieure rapportée au PIB avait alors atteint un point bas, à 18,5 %, puis est remonté à 20,3 % en 2008. La part de la dette multilatérale dans la dette totale est restée stable, autour de 70 %. L'endettement du Burkina est essentiellement contracté à long terme.

D'après les estimations des services du FMI, l'encours de la dette extérieure devrait représenter 23,8 % du PIB à fin décembre 2009.

SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2009, le système bancaire burkinabè comportait onze banques en activité (contre douze banques en 2008), auxquelles s'ajoutaient

Dette extérieure du Burkina Faso

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en pourcentage)

	2005	2006	2007	2008
Dette à court et long termes	1 994,0	1 123,0	1 456,0	1 681,0
Dette à long terme	1 868,0	999,0	1 263,0	1 517,0
Dette publique garantie	1 868,0	999,0	1 263,0	1 517,0
Dette privée non garantie	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	104,0	35,0	38,0	54,0
Dette à court terme	22,0	89,0	155,0	110,0
dont : Arriérés d'intérêts sur dette à long terme	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	36,0	39,0	37,0	34,0
Indicateurs de dette				
Dette totale/Exportations biens et services	368,6	169,0	203,5	202,9
Dette extérieure/PIB	36,7	18,5	21,4	20,3
Service payé de la dette/Exportations biens et services	8,3	7,4	5,7	5,7
Service payé de la dette/Recettes budgétaires	6,5	6,5	4,5	4,3
Dette multilatérale/Dette totale	85,2	69,8	67,3	71,7

Sources : Banque mondiale, BCEAO

cinq établissements financiers. En 2009, Ecobank-Burkina a absorbé la Banque agricole et commerciale du Burkina (BACB).

Le total agrégé des bilans du système bancaire a augmenté de 14,7 % en 2009, après une progression de 17,1 % en 2008. Cette évolution résulte essentiellement de la progression (+ 15,1 %) des dépôts de la clientèle, qui ont atteint 960 milliards de francs CFA à fin décembre 2009. Les dépôts à terme, qui représentent environ 55 % des ressources clientèle, se sont accrus de 16,5 % tandis que les dépôts à vue ressortaient en hausse de 14,3 %. Les encours bruts de crédits (815 milliards de francs CFA) n'ont en revanche augmenté que de 3 % (après + 20,2 % en 2008) et représentent environ 63 % du total des bilans bancaires.

La qualité du portefeuille est restée globalement insuffisante : les créances en souffrance brutes (créances douteuses et impayés) se sont stabilisées pour atteindre environ 150 milliards de francs CFA à fin 2009. Ces créances ont représenté en 2009 18,3 % du total des encours de crédits, contre 19 % en 2008. En outre, le taux de provisionnement des créances en souffrance a diminué, passant de près de 70 % en 2008 à 67 %.

Aussi, l'amélioration observée en 2009 dans la rentabilité du système bancaire burkinabé provient pour l'essentiel de la baisse de l'effort de provisionnement des créances en souffrance. Le produit net bancaire

Système bancaire du Burkina Faso

(en milliards de francs CFA ; taux et coefficients en %)

Actif	2007	2008	2009	Passif	2007	2008	2009
Opérations de trésorerie et interbancaires	212,2	229,5	275,3	Opérations de trésorerie et interbancaires	91,1	149,7	147,9
Opérations avec la clientèle	572,9	679,2	709,6	Opérations avec la clientèle	730,3	833,8	960,3
Opérations sur titres et diverses	91,6	115,2	194,3	Opérations sur titres et divers	32,7	30,8	45,0
Valeurs immobilisées	79,3	95,9	105,1	Provisions, fonds propres et assimilés	102,0	105,5	131,1
Total	956,1	1 119,8	1 284,3	Total	956,1	1 119,8	1 284,3
Hors-bilan	235,1	291,3	310,4				
Engagements de financement	50,6	53,2	35,8	Coefficient net d'exploitation (Frais généraux + dotations aux amortissements/PNB)	71,1	72,9	73,8
Engagements de garantie	180,4	233,9	272,5	Taux de marge nette (Résultat net/Produit net bancaire)	2,1	- 15,6	18,5
Engagements douteux	2,2	2,2	0,8	Coefficient de rentabilité (Résultat net/Fonds propres)	1,5	- 12,4	12,7
Autres engagements	1,8	1,9	1,2				

Source : Commission bancaire de l'UMOA

a progressé de 8,7 % entre 2008 et 2009, du fait de la hausse de 8 % des produits sur les opérations de crédit à la clientèle. Surtout, les dotations nettes aux provisions ont fortement reculé, passant de 30,6 milliards de francs CFA à 5,4 milliards. Au total, un résultat net cumulé de 15,8 milliards de francs CFA a été enregistré en 2009, contre une perte de 12,2 milliards en 2008. Les principaux indicateurs de rentabilité du système bancaire se sont ainsi améliorés. Le coefficient net d'exploitation s'est en revanche détérioré, passant de 72,9 % à 73,8 %, en raison d'une hausse de plus de 10 % des frais généraux.

La santé du système bancaire au Burkina Faso reste ainsi fragile. Le FMI, lors de la dernière revue du programme FEC, a notamment souligné la surexposition des banques à l'égard du secteur cotonnier, ce qui ne permet pas d'assurer le respect du ratio de division des risques.

Le secteur de la microfinance connaît un développement particulièrement rapide au Burkina Faso. À fin 2009, ce secteur comprenait douze principales institutions financières décentralisées, pour environ 950 000 bénéficiaires directs (+ 27 % par rapport à fin 2008). L'encours des crédits bruts s'est accru de 43 % par rapport au 31 décembre 2008, pour ressortir à 65 milliards de francs CFA, soit 8 % des encours de crédit du secteur bancaire. Les dépôts collectés par les institutions de microfinance étaient évalués à 67 milliards de francs CFA (+ 3,5 % sur un an), soit environ 7 % des dépôts bancaires du pays. La qualité du portefeuille est restée stable, avec un taux de créances douteuses brutes rapportées aux encours de crédit de 5 % à fin 2009.

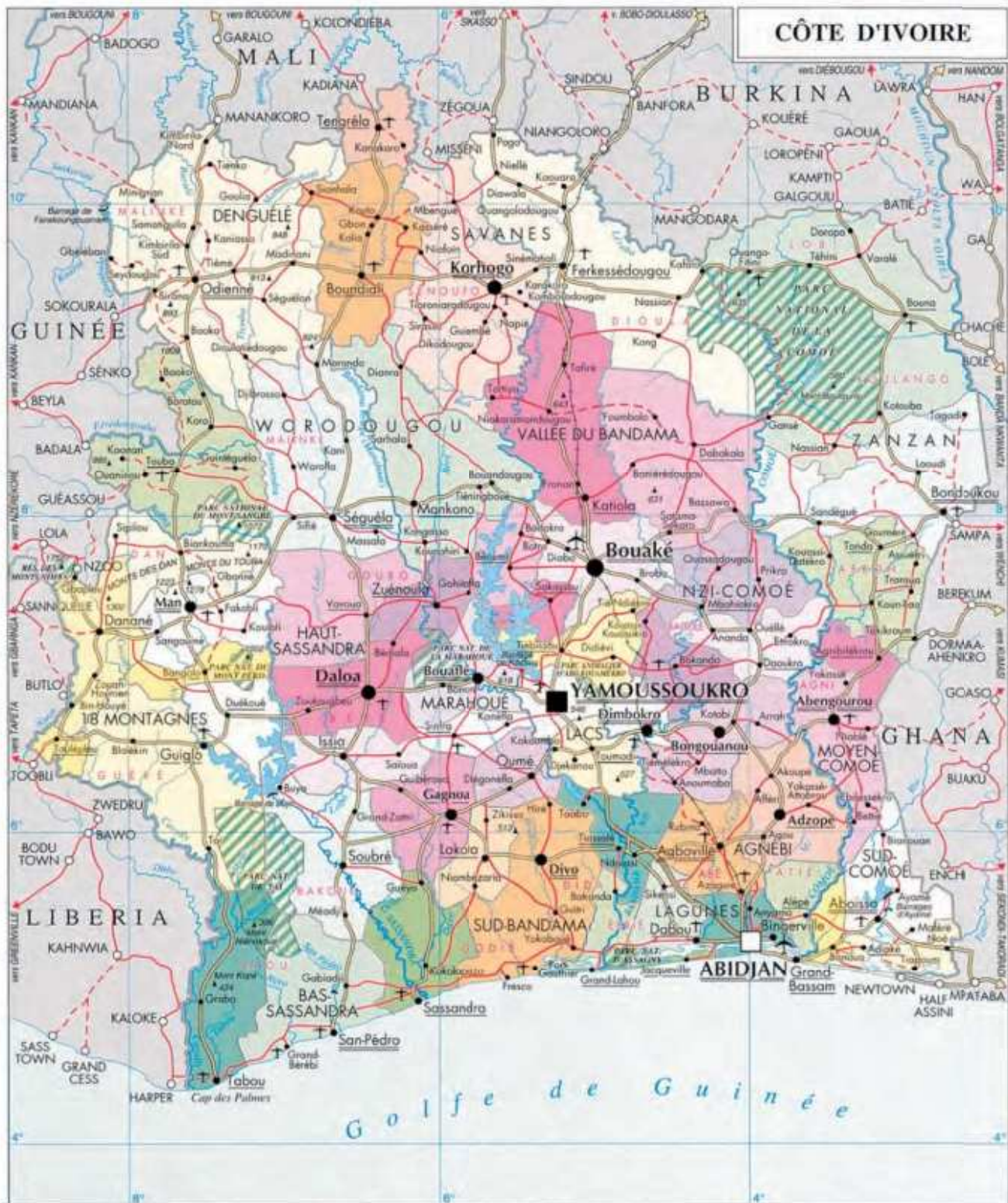
PERSPECTIVES

En 2010, le PIB réel du Burkina Faso devrait progresser de 4,4 % selon la BCEAO, en raison essentiellement du dynamisme des secteurs minier et agricole, qui bénéficieraient de la bonne tenue des cours des matières premières et d'une reprise de la demande extérieure.

S'agissant de l'évolution des prix, l'inflation devrait s'établir à un rythme sensiblement inférieur à 3 %, dans l'hypothèse d'une évolution modérée des cours mondiaux du pétrole, d'une bonne production agricole et d'un approvisionnement satisfaisant du marché intérieur en produits vivriers.

Dans le domaine des finances publiques, l'année 2010 devrait être marquée par une tendance au rééquilibrage des principaux soldes budgétaires. Les recettes devraient continuer de s'améliorer pour atteindre 13,9 % du PIB, alors que les dépenses totales représenteraient encore 25 % du PIB. Le déficit budgétaire base engagements, dons compris, devrait être contenu dans les limites de 5 % du PIB.

Concernant les échanges extérieurs, en dépit de la bonne tenue des exportations, principalement grâce aux ventes d'or, le déficit de la balance commerciale devrait s'aggraver, sous l'effet de l'accroissement des importations requises pour la réalisation des investissements dans différents secteurs de l'économie. Le déficit de la balance courante représenterait environ 9 % du PIB. L'excédent du compte de capital et des opérations financières devrait également diminuer, en raison du recul des flux d'investissements directs étrangers.



CÔTE D'IVOIRE



	Capitale d'État (plus de 100 000 hab.)		Limite de région		Autoroute
	Capitale administrative (plus de 2 500 000 hab.)		Limite de département		Route principale
	Plus de 300 000 hab.		Daloa Capitale de région		Autre route
	Plus de 100 000 hab.		Touba Chef-lieu et nom de département		Piste
	Plus de 50 000 hab.		Rakoué Groupe ethnique		Voie ferrée
	Plus de 10 000 hab.				Barrage, chute
	Autre ville ou localité				Parc national ou réserve





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 322 463 km²

Population : 20,6 millions d'habitants. Densité : 64 habitants/km². Part de la population urbaine : 48,8 %. Taux de croissance démographique : 2,3 %. Langue officielle : français

Principales villes : Yamoussoukro (capitale administrative), Abidjan, Bouaké, Daloa

Régime politique : M. Laurent Gbagbo a été élu Président de la République en 2000. À la suite de la crise née du putsch manqué de 2002, qui a coupé le pays en un sud loyaliste et un nord tenu par la rébellion des Forces nouvelles (FN), un accord de paix a été signé en mars 2007 à Ouagadougou entre le Président Gbagbo et M. Guillaume Soro (Chef des FN). À la suite de cet accord, M. Soro a été nommé Premier ministre. Les élections présidentielles, maintes fois reportées, sont annoncées pour le 31 octobre 2010.

Économie (2009)

PIB par habitant : 1 124 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité :

Primaire	25,4 %
Secondaire	24,4 %
Tertiaire	50,2 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie : 56,8 ans

Taux de mortalité infantile : 8,1 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 48,7 %

Population en deçà du seuil de pauvreté¹⁾ : 23,3 %

Indice de développement humain -

Classement : 163^e/182

APD reçue par habitant (versements nets) : 9 dollars

1) Moins de 1,25 dollar par jour

Sources : PNUD (2009), Rapport mondial sur le développement humain (données 2007) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2008) pour la mortalité infantile

Accords internationaux

La République de Côte d'Ivoire (RCI) est membre du Conseil de l'Entente avec le Bénin, le Burkina Faso et le Niger, de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Relations avec la communauté financière internationale

Le FMI et la Banque mondiale avaient suspendu leurs programmes, respectivement en 2002 et 2004. Le FMI a approuvé successivement, en août 2007 et avril 2008, des aides d'urgence post-conflit (AUPC) représentant chacune 40,6 millions de DTS. Ces appuis financiers visaient à soutenir le programme de sortie de crise mis en place dans le cadre de l'Accord de paix de Ouagadougou. Compte tenu des résultats globalement satisfaisants des AUPC, le FMI a accordé à la Côte d'Ivoire, le 27 mars 2009, une Facilité élargie de crédit (FEC) triennale pour un montant de 565,7 millions de dollars. La première revue de l'accord a été approuvée en novembre 2009 et a donné lieu à un décaissement de 57,3 millions de dollars. La seconde revue, approuvée le 9 juillet 2010, a permis un déboursement de 53,5 millions de dollars.

En avril 2007, un accord entre la Banque mondiale et le gouvernement de Côte d'Ivoire, prévoyant la reprise du paiement du service de la dette et un apurement des arriérés, a ouvert la voie à l'octroi, en juillet 2007, d'un don post-conflit de 120 millions de dollars par l'AID. En avril 2008, la Côte d'Ivoire a apuré ses arriérés envers la Banque mondiale. En 2008, les financements de la Banque mondiale à la Côte d'Ivoire ont ainsi représenté 435 millions de dollars, notamment sous la forme d'un don de gouvernance et de redressement économique (DGRE), pour 308 millions de dollars, en appui aux réformes dans les secteurs de l'énergie, du café-cacao et des finances publiques. En mars 2009, un second don de

gouvernance et de redressement économique (DGRE II) de 150 millions de dollars a été consenti pour l'apurement des arriérés intérieurs. Une stratégie de partenariat-pays pour la période 2010-2013 a été approuvée le 4 mai 2010, pour un montant de 571 millions de dollars. Elle s'articule autour de quatre axes principaux d'intervention : le renforcement de la gouvernance et des institutions ; l'appui à l'agriculture ; le développement du secteur privé ; l'amélioration des infrastructures et des services de bases.

Le FMI et la Banque mondiale ont entériné l'atteinte du point de décision de l'Initiative PPTE par la Côte d'Ivoire les 27 et 31 mars 2009, respectivement. Une première aide intérimaire de 5 millions de DTS a été octroyée en mars 2009 pour la période d'avril 2009 à mars 2010. Une seconde aide intérimaire de 5 millions de DTS a été approuvée par le Conseil d'administration du FMI le 31 mars 2010.

ACTIVITÉ

En 2009, la tendance à l'accélération de la croissance économique, observée à partir de 2007-2008, s'est poursuivie, le PIB réel de la Côte d'Ivoire progressant de 3,8 %. Ce résultat s'explique principalement par les bonnes performances enregistrées par les secteurs primaire et secondaire (industrie manufacturière et extraction minière). L'activité économique a également tiré avantage du rétablissement des relations de la Côte d'Ivoire avec la communauté financière internationale.

Le secteur primaire, qui a bénéficié de conditions climatiques favorables, a contribué à hauteur de 1,3 point à la croissance (contre + 0,3 point en 2008). Les productions vivrières (maïs, riz paddy, mil et sorgho, igname) ont globalement augmenté de 3 % pendant les campagnes 2008-2009 et 2009-2010, tandis que les cultures d'exportation de cacao et de coton croissaient respectivement au rythme de 6,7 % et 11,9 % sur la dernière campagne.

Les filières café, coton et cacao, principaux produits d'exportation, font vivre environ 9 millions de personnes, soit la moitié de la population. La production de coton, surtout basée dans le nord du pays, avait fait face, pendant la crise politique de 2002, à des difficultés considérables en matière d'approvisionnement, de financement et de transport. Après avoir fortement baissé en 2008-2009, la production s'élèverait à 140 600 tonnes pour la campagne 2009-2010, soit une hausse de 11,9 % par rapport à la campagne précédente, du fait des mesures prises par l'État

et les opérateurs de la filière pour financer l'achat d'intrants. Le prix d'achat au producteur, qui avait augmenté pour la campagne 2008-2009, passant de 150 à 185 francs CFA par kilogramme, n'a pas été modifié depuis.

Avec un volume de 1,3 million de tonnes au titre de la campagne 2009-2010, la production de cacao a progressé de 6,7 % par rapport à la campagne précédente. Ce rebond s'explique, d'une part, par l'effet de rattrapage des achats aux producteurs consécutifs au démarrage tardif de la campagne 2008-2009 et, d'autre part, par le bon niveau des prix d'achat aux producteurs du début de campagne 2009-2010, en liaison avec la bonne tenue des cours internationaux. La filière souffre néanmoins du vieillissement des plants et du développement de maladies qui affectent les volumes de production et la qualité

Comptes nationaux de la Côte d'Ivoire

(en milliards de francs CFA courants ; taux et variations en %)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Ressources	13 007,9	13 555,3	14 781,7	15 037,4
PIB nominal	9 033,3	9 439,6	10 425,3	10 880,7
Importations de biens et services	3 974,6	4 115,7	4 356,4	4 156,7
Emplois	13 007,9	13 555,3	14 781,7	15 037,4
Consommation finale	7 211,7	7 923,1	8 503,2	8 582,0
Publique	1 279,5	1 390,9	1 531,9	1 559,7
Privée	5 932,2	6 532,2	6 971,3	7 022,3
Formation brute de capital fixe (b)	921,9	1 030,7	1 167,4	1 035,5
Exportations de biens et services	4 874,3	4 601,5	5 111,2	5 419,9
Épargne intérieure brute	1 821,6	1 516,5	1 922,1	2 298,7
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	899,7	485,8	754,7	1 263,2
Taux d'investissement (en % du PIB)	10,2	10,9	11,2	9,5
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	0,7	1,6	2,3	3,8
Déflateur du PIB (en moyenne)	-0,5	2,9	8,0	0,5
Prix à la consommation (en moyenne)	2,5	1,9	6,3	1,0

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris variation de stocks

Source : INS

des produits, ce qui se traduit par la substitution vers d'autres cultures, en particulier l'hévéa. En outre, elle a pâti jusqu'à présent du niveau élevé des prélèvements sur les exportations de cacao (Droit unique de sortie et diverses retenues) qui réduit les revenus des producteurs et la compétitivité-prix de la filière. Les autorités se sont néanmoins engagées à réduire les prélèvements fiscaux et parafiscaux afin d'augmenter le prix d'achat aux producteurs, l'objectif étant de transformer ces prélèvements en une taxe unique *ad valorem* pour la campagne 2010-2011. Pour la campagne 2009-2010, le prix d'achat aux producteurs s'établirait ainsi à 950 francs CFA par kilogramme contre 620 francs CFA par kilogramme pour la campagne précédente.

Avec 126 000 tonnes, la production de café s'est inscrite en baisse de 12,9 % par rapport à la campagne 2008-2009.

En 2006, les autorités avaient réalisé un premier pas vers l'amélioration de la transparence et de la gouvernance du secteur café-cacao : une partie des recettes publiques prélevées sur les exportations de café et de cacao a été affectée à un fonds d'investissement rural, supervisé par les ministères des Finances et de l'Agriculture, destiné à financer des projets sociaux en faveur des populations rurales. Un comité de gestion de la filière a été instauré en septembre 2008 pour gérer la campagne 2008-2009 et, depuis juin 2009, un comité de réforme a été mis en place, afin de définir une nouvelle stratégie pour le secteur. Les travaux de ce comité, inspirés du modèle ghanéen et dont les résultats devraient se matérialiser par un retour au système de caisse de stabilisation, portent sur l'amélioration des prix aux producteurs et la baisse de la fiscalité et devraient faire l'objet d'une première mise en application lors la prochaine campagne 2010-2011. Le coût de la réforme de la filière est estimé à 176 milliards de francs CFA sur trois ans.

Principales productions agricoles et prix d'achat aux producteurs

(productions en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010 (a)
Cacao	1 367,2	1 382,4	1 223,2	1 304,5
Prix indicatif d'achat	380,0	467,0	620,0	950,0
Café	169,9	67,9	144,7	126,0
Prix moyen d'achat aux producteurs	448,0	584,0	406,0	525,0
Coton graine	265,2	138,9	125,7	140,6
Prix d'achat aux producteurs	145,0	150,0	185,0	185,0

(a) Chiffres provisoires

Sources : BCEAO, administrations nationales

Le secteur secondaire a contribué à la croissance économique réelle à hauteur de 1 point (après 0,5 point en 2008). Le secteur a notamment bénéficié du dynamisme des industries manufacturières. Hors extraction pétrolière et minière, la production industrielle a ainsi progressé de 3 % en 2009, après 2 % en 2008. L'industrie agroalimentaire a tout particulièrement profité de la vigueur des exportations et du rattrapage de la consommation intérieure, grâce à la reprise de la distribution dans les régions du centre, du nord et de l'ouest du pays.

La branche « extraction de pétrole et mines » a été particulièrement dynamique. Après avoir augmenté de 96,7 % en 2008, la production aurifère a plus que doublé pour s'établir à 7 055 kilogrammes en 2009. Cette forte progression résulte de la mise en exploitation de nouveaux gisements, notamment la mine d'or de Bonikro. Le secteur pétrolier a enregistré de très bonnes performances, avec une hausse de 12,2 % de la production de brut, grâce à l'adoption de nouvelles techniques d'extraction, notamment dans les champs ensablés.

Le secteur tertiaire, qui avait été le plus affecté par les conséquences économiques des troubles politiques, a contribué positivement à la croissance en 2009 (1,4 point, après 1,3 point en 2008), grâce aux bonnes performances de la branche télécommunications. La branche téléphonie mobile a été dynamique, le nombre d'abonnés progressant de 10 % en un an, à 12 millions d'abonnés. Les secteurs des transports maritime et aérien ont également enregistré une hausse importante du trafic sur l'ensemble de l'année.

En 2009, la hausse de l'indice harmonisé des prix à la consom-

Principales productions extractives

	2006	2007	2008	2009 (a)
Pétrole (en milliers de barils)	21 955,7	17 726,6	16 699,8	18 741,6
Gaz (en milliards de <i>British thermal units</i>)	34 084,5	32 302,9	55 375,5	52 758,2
Or (en kg)	1 326,8	1 465,8	2 883,6	7 054,9

(a) Chiffres provisoires

Sources : BCEAO, administrations nationales

mation (IHPC) a atteint 1 % en moyenne annuelle, contre 6,3 % en 2008, du fait notamment de la forte décélération des prix des produits alimentaires, liée à l'abondance de l'offre de produits vivriers, et de la baisse des coûts de transport résultant de la baisse des prix du pétrole.

FINANCES PUBLIQUES

L'exécution du budget 2009 a été marquée par une hausse des recettes budgétaires et des dons (9,7 %) plus soutenue que celle des dépenses publiques (4,1 %). Le solde budgétaire, base engagements, dons compris, a ainsi dégagé un excédent de 76,6 milliards de francs CFA, après avoir enregistré un déficit de 41,1 milliards en 2008.

En 2009, les recettes totales se sont élevées à 2 368,6 milliards de francs CFA. Les recettes fiscales ont progressé de 10,4 %, du fait principalement du bon niveau de collecte des droits d'enregistrement sur le café et le cacao (+ 71 milliards) et de la progression de la TVA (+ 35 milliards). Les recettes non fiscales ont, en revanche, régressé pour la deuxième année consécutive, s'établissant à 262,1 milliards de francs CFA, contre 343,7 milliards en 2008, en raison notamment d'un manque à gagner de 13 milliards de francs CFA sur les dividendes de la société nationale d'opérations pétrolières de la Côte d'Ivoire (PETROCI) et d'une reclassification de l'ensemble des recettes pétrolières en recettes fiscales. En revanche, le montant des dons a presque doublé, reflétant notamment un don destiné à l'apurement des arriérés de la BAfD.

Les dépenses publiques, évaluées à 2 279,6 milliards de francs CFA en 2009, ont faiblement augmenté

Tableau des opérations financières de l'État ivoirien

(en milliards de francs CFA)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Recettes et dons	1 615,5	1 871,2	2 160,1	2 368,6
Recettes budgétaires	1 600,4	1 817,6	1 976,8	2 057,7
Recettes fiscales	1 364,0	1 468,1	1 626,4	1 795,6
Recettes non fiscales	220,2	349,5	343,7	262,1
Autres recettes	16,2	0,0	6,7	0,0
Dons	15,1	53,6	183,3	310,9
Dépenses et prêts nets	1 742,0	1 949,4	2 201,2	2 292,0
Dépenses totales	1 719,9	1 920,6	2 196,2	2 279,6
Dépenses courantes	1 389,7	1 565,5	1 742,6	1 800,6
Traitements et salaires	589,1	640,3	711,7	745,0
Autres dépenses de fonctionnement	665,2	754,3	845,0	877,3
Autres dépenses non classées (y compris dépenses sociales ciblées)	3,5	4,7	4,0	9,8
Intérêts dus	131,9	166,2	181,9	168,5
Intérêts sur dette intérieure	29,5	50,9	58,3	42,0
Intérêts sur dette extérieure	102,4	115,3	123,6	126,5
Dépenses en capital	239,1	253,6	299,7	334,4
Sur ressources intérieures	211,3	187,5	222,0	231,6
Sur ressources extérieures	27,8	66,1	77,7	102,8
Dépenses des fonds spéciaux et fonds annexes (crise, déchets)	91,1	101,5	153,9	144,6
Prêts moins recouvrements	22,1	28,8	5,0	12,4
Solde global (base engagements) (hors dons)	- 141,6	- 131,8	- 224,4	- 234,3
Solde global (base engagements) (y compris dons) (b)	- 126,5	- 78,2	- 41,1	76,6
Solde primaire de base (c)	131,3	230,8	194,1	194,0
Ajustement base caisse	0,0	0,0	0,0	0,0
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global (base caisse) (hors dons)	- 141,6	- 131,8	- 224,4	- 234,3
Solde global base caisse (y compris dons) (d)	- 126,5	- 78,2	- 41,1	76,6
Financement	136,3	85,8	40,6	- 64,9
Financement intérieur net	35,0	- 49,6	181,1	39,9
Financement bancaire	- 32,7	85,9	- 31,1	212,0
Financement non bancaire	67,7	- 135,5	212,2	- 172,1
Financement extérieur net	101,3	135,4	- 140,5	- 104,8
Tirages	12,2	22,5	38,9	125,2
Amortissement dû	- 269,4	- 222,9	- 237,8	- 246,5
Allègement/Rééchelonnement obtenu	0,0	0,0	0,0	166,1
Variation des arriérés de paiement sur dette extérieure (principal)	345,3	266,6	25,4	- 133,5
Paiement au Club de Londres			60,1	
Autres	13,2	69,2	- 27,1	- 16,1
Ajustement statistique	- 9,8	- 7,6	0,5	- 11,7
En pourcentage du PIB				
Recettes hors dons	17,7	19,3	19,0	18,9
Dépenses courantes	15,4	16,6	16,7	16,5
Solde :				
Budgétaire de base (e)	- 1,0	- 0,4	- 1,4	- 1,1
Base engagements (dons compris)	- 1,4	- 0,8	- 0,4	0,7
Base caisse	- 1,4	- 0,8	- 0,4	0,7

(a) Chiffres provisoires

(b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) - dépenses totales

(c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) - dépenses courantes (hors intérêts) - dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) - dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : FMI, services nationaux

(4,1 %) par rapport à l'exercice 2008. Les dépenses courantes se sont élevées à 1 800,6 milliards de francs CFA, en progression de 3,3 %, en rapport avec la revalorisation salariale de certaines catégories professionnelles, entraînant une hausse de la masse salariale de 4,7 %. Les intérêts dus sur la dette ont baissé de 7,4 % en raison de la réduction de ceux sur la dette intérieure. En hausse de 11,6 %, les dépenses d'investissement (334,4 milliards de francs CFA) ont été essentiellement financées sur ressources internes.

Dans le cadre du programme FEC conclu avec le FMI en 2009, les progrès réalisés dans la mise en place des réformes structurelles ont été lents. Les avances du Trésor ont diminué ainsi que les arriérés domestiques. Cependant, les réformes tardent à se mettre en place concernant la transparence dans le secteur de l'énergie, la rationalisation du service public et de la masse salariale, la réforme des caisses de retraites et plus largement celle du secteur financier, ainsi que l'amélioration du climat des affaires.

COMPTES EXTÉRIEURS

En 2009, l'excédent des transactions courantes a atteint 788,6 milliards de francs CFA (7,2 % du PIB), soit presque quatre fois son montant de 2008. Cette évolution résulte principalement de la forte progression de l'excédent commercial (32,9 %).

Les exportations ont augmenté de 6,6 %, s'établissant à 4 959,5 milliards de francs CFA en 2009, après 4 652,7 milliards en 2008. Les ventes de cacao ont progressé de 39 %, bénéficiant de cours élevés et d'une augmentation des quantités exportées. Les exportations de pétrole ont diminué de 12,8 %, tandis que celles de bois reculaient de 44,9 %.

La valeur des importations a baissé de 5,8 % en 2009, pour s'établir à 2 983,3 milliards de francs CFA, en liaison avec le repli des prix

à l'import. Les importations de produits pétroliers ont enregistré un recul de 34,9 %.

Le déficit du compte de capital et d'opérations financières s'est fortement creusé en 2009. Cette évolution est liée à la dégradation du poste « autres investissements », dont le montant a doublé pour ressortir à 921,6 milliards de francs CFA.

Au final, le solde global de la balance des paiements est devenu excédentaire en 2009, à hauteur de 127,8 milliards de francs CFA, après un déficit de 13,5 milliards en 2008. Les avoirs de change

Balance des paiements de la Côte-d'Ivoire

(en milliards de francs CFA courants)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Transactions courantes	250,5	- 66,6	201,9	788,6
Balance commerciale	1 625,7	1 229,0	1 487,4	1 976,2
Exportations FOB	4 432,7	4 154,7	4 652,7	4 959,5
dont : Café	58,0	87,0	59,7	63,4
Cacao	1 063,1	1 053,7	1 263,2	1 756,0
Produits pétroliers	1 569,5	1 256,8	1 632,4	1 423,5
Bois	148,3	153,6	153,1	84,3
Importations FOB	2 807,0	2 925,7	3 165,4	2 983,3
dont : Biens d'équipement	789,6	849,5	663,0	733,2
Produits pétroliers	966,3	964,8	1 259,5	819,7
Produits alimentaires	531,5	561,6	695,2	765,7
Balance des services	- 726,0	- 743,2	- 732,6	- 713,0
dont : Fret et assurance/marchandise	- 436,9	- 461,9	- 533,6	- 475,4
Balance des revenus	- 371,4	- 387,9	- 403,9	- 420,3
dont : Intérêts de la dette publique	- 102,4	- 115,3	- 123,6	- 126,5
Balance des transferts courants	- 277,8	- 164,5	- 148,9	- 54,3
Secteur privé	- 259,2	- 242,8	- 261,7	- 288,2
Secteur public	- 18,6	78,3	112,8	233,9
Compte de capital et d'opérations financières	- 118,0	262,3	- 195,7	- 660,8
Compte de capital (remise de dette comprise)	17,2	44,5	40,0	105,1
dont : Remise de dette	0,0	0,0	0,0	56,1
Opérations financières	- 135,2	217,8	- 235,7	- 765,9
Investissements directs	166,7	204,5	199,8	179,8
Investissements de portefeuille	7,7	45,9	18,7	- 24,1
Autres investissements	- 309,6	- 32,6	- 454,2	- 921,6
Financement exceptionnel (pour mémoire)	345,3	266,6	25,3	23,3
Variation des arriérés	345,3	266,6	25,3	- 142,8
Rééchelonnements	0,0	0,0	0,0	110,0
Autres (remises de dette)	0,0	0,0	0,0	56,1
Erreurs et omissions	- 19,7	16,9	- 19,6	0,0
Solde global	112,8	212,6	- 13,5	127,8
Variation des avoirs extérieurs nets	- 112,8	- 212,6	13,5	- 127,8
Exportations/Importations (en %)	157,9	142,0	147,0	166,2

(a) Chiffres provisoires
Source : BCEAO

Dettes extérieures de la Côte d'Ivoire

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en pourcentage)

	2005	2006	2007	2008
Dettes à court et long termes	11 912,0	12 764,0	13 865,0	12 561,0
Dettes à long terme	10 866,0	11 604,0	12 237,0	11 028,0
Dettes publiques garanties	9 966,0	10 822,0	11 646,0	10 614,0
Dettes privées non garanties	900,0	782,0	591,0	414,0
Recours aux crédits du FMI	198,0	150,0	173,0	189,0
Dettes à court terme	848,0	1 010,0	1 455,0	1 344,0
dont : Arriérés d'intérêts sur dette à long terme	848,0	1 010,0	1 455,0	1 344,0
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	1 499,0	2 033,0	2 497,0	2 218,0
Indicateurs de dette				
Dettes totales/Exportations biens et services	139,7	136,8	144,2	109,6
Dettes extérieures/PIB	69,7	73,8	70,3	53,7
Service payé de la dette/Exportations biens et services	3,6	2,9	4,5	9,1
Service payé de la dette/Recettes budgétaires	10,9	8,7	11,3	23,6
Dettes multilatérales/Dettes totales	25,9	26,1	25,0	23,0

Sources : Banque mondiale, BCEAO

de la Côte d'Ivoire se sont ainsi accrus dans les mêmes proportions.

Lors du rééchelonnement de la dette de la Côte d'Ivoire envers le Club de Paris d'avril 2002, les créanciers lui avaient accordé un rééchelonnement aux conditions de Lyon couvrant près de 2 milliards de dollars d'arriérés et d'échéances courantes jusqu'à fin 2004. Suite au déclenchement du conflit armé en septembre 2002, l'allégement de la dette envisagé ultérieurement au titre de l'accord n'avait pu être mené à son terme. Toutefois, avec l'approbation d'un programme FEC par le FMI et l'atteinte du point de décision PPTE, un accord de restructuration de la dette ivoirienne a pu être conclu en mai 2009 avec les créanciers du Club de Paris, permettant l'annulation de 845 millions de dollars de créances. L'accord prévoit en outre le rééchelonnement de 1,23 milliard de dollars de créances et un différé de paiement portant sur 2,6 milliards. La mise en œuvre de cet accord permettra de réduire de 92 % le service de la dette due aux créanciers du Club de Paris pendant la durée du programme triennal conclu avec le FMI.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire a obtenu, en septembre 2009, un accord de restructuration de sa dette auprès des créanciers privés du Club de Londres. Cet accord s'est traduit par l'annulation de 20 % du stock à fin 2008 (soit 268 milliards de francs CFA, sur un stock total de 1 300 milliards) et la titrisation de 80 % des montants restants,

rééchelonnés sur 23 ans assortis de six ans de différé. Les 2,8 milliards de dollars de titres Brady, en défaut de paiement depuis 2000, ont ainsi été échangés au cours du mois d'avril 2010 contre de nouvelles obligations libellées en dollars, à échéance 2032, pour un montant en principal de 2,3 milliards de dollars.

Selon la Banque mondiale, le ratio de la dette extérieure rapportée au PIB ressortirait à 53,7 % en 2008, contre 70 % un an plus tôt.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin décembre 2009, le système bancaire ivoirien comprenait vingt établissements de crédit (un de moins qu'en 2008), dont dix-sept banques et trois établissements financiers, à la suite du retrait d'agrément prononcé à l'encontre du Fonds de garantie des coopératives café-cacao (FGCCC).

Le total de bilan du système bancaire a progressé de 7 % par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution tient à la hausse des dépôts collectés auprès de la clientèle (7,7 %), qui ont atteint environ 2 340 milliards de francs CFA. Les encours de crédits bruts ont en revanche stagné, pour s'établir à 2 220 milliards. Consentis essentiellement aux secteurs du commerce et de l'industrie, les concours à court terme ont faiblement augmenté (+ 3,3 %) pour se situer à 1 219 milliards de francs CFA. Les crédits à moyen terme ont enregistré un accroissement de 15,8 %, tandis que ceux à long terme progressaient de 34,1 %, du fait de l'accroissement des crédits accordés aux secteurs des télécommunications, des transports et de l'industrie.

La qualité du portefeuille est restée globalement insuffisante, en dépit des améliorations enregistrées au cours de l'exercice : les créances en souffrance brutes (créances douteuses et impayés) ont représenté, en 2009, 15 % du total des encours de crédits, contre 20,5 % en 2008. Le montant des créances en souffrance brutes a atteint 331 milliards de francs CFA, en repli de 27,5 % par rapport à l'exercice 2008. Le taux de provisionnement de ces créances a toutefois diminué, revenant de près de 82 % en 2008 à 73 %.

Système bancaire de la Côte d'Ivoire

(en milliards de francs CFA ; taux et coefficients en %)

Actif	2007	2008	2009	Passif	2007	2008	2009
Opérations de trésorerie et interbancaires	434,1	488,8	569,2	Opérations de trésorerie et interbancaires	268,1	340,8	320,4
Opérations avec la clientèle	1 572,0	1 761,1	1 901,9	Opérations avec la clientèle	1 971,3	2 175,1	2 342,8
Opérations sur titres et diverses	396,6	392,4	351,5	Divers	129,1	163,8	148,6
Valeurs immobilisées	196,3	285,5	309,3	Provisions, fonds propres et assimilés	230,4	248,1	320,2
Total	2 598,9	2 927,8	3 131,9	Total	2 598,9	2 927,8	3 131,9
Hors-bilan	393,9	377,3	383,1				
Engagements de financement	79,2	59,7	44,9	Coefficient net d'exploitation (Frais généraux + dotations aux amortissements/PNB)	78,2	71,4	82,0
Engagements de garantie	286,0	284,3	307,6	Taux de marge nette (Résultat net/Produit net bancaire)	3,6	- 5,9	29,8
Autres engagements	5,0	5,7	2,9	Coefficient de rentabilité (Résultat net/Fonds propres)	3,1	- 6,8	23,3
Engagements douteux	23,7	27,6	27,7				

Source : Commission bancaire de l'UMOA

Aussi, le très net redressement observé en 2009 dans la rentabilité du système bancaire ivoirien provient pour l'essentiel de l'amélioration relative de la qualité du portefeuille de crédit et de la baisse de l'effort de provisionnement des créances en souffrance. Le produit net bancaire a en effet reculé de 7,3 % par rapport à 2008, du fait notamment de la diminution des produits enregistrés sur les activités sur titres et de trésorerie. La forte progression du résultat d'exploitation, qui a atteint 58,5 milliards de francs CFA, contre 7,5 milliards en 2008, tient ainsi quasi exclusivement à la chute des dotations nettes aux provisions, passées de 78,9 milliards de francs CFA à 9,3 milliards. Au total, un résultat net cumulé de 49,7 milliards a été enregistré en 2009, après une perte de 14,5 milliards en 2008. Les principaux indicateurs de rentabilité du système bancaire se sont nettement redressés. Le coefficient net d'exploitation s'est en revanche détérioré, passant de 71 % à 82 %, en raison d'une hausse de près de 7 % des frais généraux.

Le secteur de la microfinance en Côte d'Ivoire est particulièrement fragile et en cours de restructuration, plusieurs établissements étant sous administration provisoire. Le secteur comprenait, à fin 2009, neuf principales institutions financières décentralisées, pour environ 1,4 million de bénéficiaires directs (+ 10,4 % par rapport à fin 2008). L'encours des crédits bruts s'est contracté de 8,5 % par rapport au 31 décembre 2008, pour ressortir à environ 30 milliards de francs CFA, soit 1,5 % des encours de crédit du secteur bancaire. Les dépôts collectés par les institutions de microfinance étaient évalués à 88 milliards de francs CFA (+ 0,5 % sur un an),

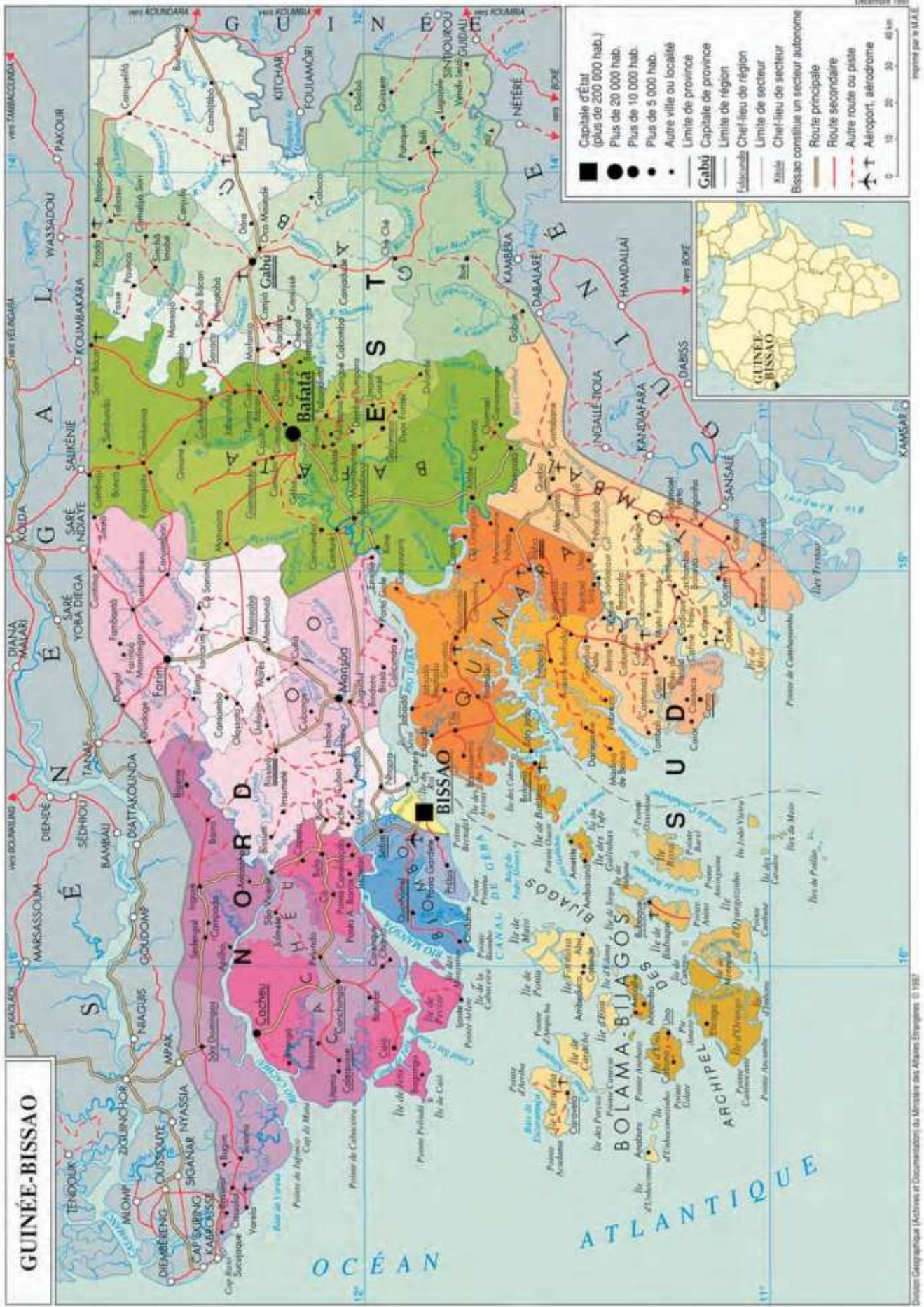
représentant environ 4 % des dépôts bancaires du pays. La qualité du portefeuille reste très fortement dégradée, avec un taux de créances douteuses brutes rapportées aux encours de crédit de 14 % à fin 2009, contre 12,7 % en 2008.

PERSPECTIVES

Pour 2010, les prévisions de la BCEAO anticipent une poursuite de la croissance économique, qui devrait atteindre 4 % en termes réels. Ces prévisions pourraient cependant être revues à la baisse, en raison d'une situation sociopolitique toujours incertaine et de l'impact sur l'activité économique des importants délestages électriques subis en début d'année et occasionnés par la panne d'une turbine de l'un des principaux fournisseurs d'électricité.

Selon la BCEAO, sur l'ensemble de l'année 2010, l'inflation devrait continuer à être maîtrisée. Elle s'inscrirait en légère hausse par rapport à 2009, à 2 % en moyenne annuelle.

Les perspectives économiques de la Côte d'Ivoire à moyen terme restent étroitement liées à la poursuite de la stabilisation de la situation sociopolitique et à la tenue effective des élections présidentielles. Malgré la reprise des relations avec la communauté internationale et la mise en place d'un programme avec le FMI, de nombreux défis restent à relever. La consolidation de la croissance dépendra ainsi des progrès qui seront réalisés en matière de réformes structurelles, notamment dans le secteur électrique, la gestion des ressources publiques et l'environnement des affaires.



GUINÉE-BISSAO

- Capitale d'État (plus de 200 000 hab.)
- Plus de 20 000 hab.
- Plus de 10 000 hab.
- Plus de 5 000 hab.
- Autre ville ou localité
- Limite de province
- Capitale de province
- Limite de région
- Fabricande
- Limite de secteur
- Autre ville ou localité
- Autre route ou piste
- Aéroport, aérodrome



Données Géographiques (Adresses et Coordonnées) du Ministère des Affaires Étrangères © 1997



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 36 125 km²

Population : 1,6 million d'habitants. Densité : 44 habitants/km². Part de la population urbaine : 29,8 %. Taux de croissance démographique : 2,2 %. Langue officielle : portugais

Principales villes : Bissau (capitale administrative), Cacheu, Bafata et Gabu

Régime politique : Le double assassinat, en mars 2009, du Président M. Joao Bernardo Vieira et du chef d'état-major de l'armée a fortement déstabilisé le pays et contraint à des élections présidentielles en juillet 2009, qui ont vu la victoire de M. Malam Bacai Sanha. La situation politique reste néanmoins très fragile.

Économie (2009)

PIB par habitant : 523 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité :

Primaire	46,0 %
Secondaire	31,9 %
Tertiaire	22,1 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie : 47,5 ans

Taux de mortalité infantile : 11,7 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 64,6 %

Population en deçà du seuil de pauvreté¹⁾ : 48,8 %

Indice de développement humain -

Classement : 173^e/182

APD reçue par habitant (versements nets) : 73 dollars

1) Moins de 1,25 dollar par jour

Sources : PNUD (2009), Rapport mondial sur le développement humain (données 2007) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2008) pour le taux de mortalité infantile

Accords internationaux

La Guinée-Bissau est membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), des organisations de la Francophonie (OIF) et de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP). Elle a rejoint la Zone franc le 17 avril 1997, devenant membre de l'UEMOA.

Relations avec la communauté financière internationale

La Guinée-Bissau a atteint le point de décision de l'initiative PPTE en décembre 2000. Le pays a obtenu du FMI la mise en œuvre, en mai 2009, d'un second programme d'Aide d'urgence post-conflit (AUPC), pour un montant de 1,77 million de DTS et, en mai 2010, d'un programme triennal au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC), d'un montant de 33,3 millions de dollars. Une exécution satisfaisante du programme FEC pourrait permettre d'envisager l'atteinte du point d'achèvement PPTE en fin d'année 2010.

Au 30 juin 2010, la Banque mondiale disposait d'un portefeuille de neuf projets actifs en Guinée-Bissau, pour un montant global de 26 millions de dollars. Les projets approuvés par la Banque mondiale portent sur la réhabilitation des infrastructures, le renforcement de la gouvernance et des mécanismes de promotion du développement rural.

ACTIVITÉ

En 2009, la croissance du PIB réel a légèrement ralenti, perdant 0,3 point, pour s'établir à 2,9 %. En dépit d'une évolution favorable de la production d'anacarde (+ 15 %, contre + 5 % en 2008), la principale culture d'exportation, et du dynamisme des investissements publics, l'instabilité politico-militaire du pays est restée le principal handicap à la poursuite d'une croissance soutenue et durable.

En 2009, le secteur agricole a pâti d'une faible pluviométrie. Même si les principales productions sont ressorties en hausse à l'issue de la campagne 2009-2010 (sauf pour le coton graine, qui a reculé de 14,9 %), leur rythme de progression s'est sensiblement ralenti : la production de riz s'est accrue de 0,5 % en 2009, contre 16,9 % l'année précédente ; pour l'arachide, la hausse s'est établie à 24,7 %, après 88 % en 2008.

La production de noix de cajou s'est inscrite en hausse de 15 %, pour atteindre 153,4 tonnes. La Guinée-Bissau est le cinquième producteur mondial d'anacarde. Principale source de revenus du pays, la filière fait vivre, directement ou indirectement, 95 % de la population. Néanmoins, seule une faible part de la production est transformée sur place, ce processus étant essentiellement réalisé en Inde. Pour pallier cette situation, trois nouvelles unités de transformation, d'une capacité unitaire de traitement de 5 000 tonnes, devraient être prochainement construites, grâce à des financements libyens.

Après l'agriculture, le secteur de la pêche représente une importante source de revenus pour l'économie du pays mais son potentiel demeure encore sous-exploité. Ce secteur bénéficie de l'appui de l'Union européenne, au titre de l'accord conclu en mai 2007 dans le cadre de la Politique européenne commune de pêche (PCP) sur la

Comptes nationaux de la Guinée-Bissau

(en milliards de francs CFA courants ; taux et variations en %)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Ressources	389,6	444,1	504,6	513,8
PIB nominal	302,5	331,0	377,5	387,6
Importations de biens et services	87,1	113,1	127,2	126,2
Emplois	389,6	444,1	504,6	513,8
Consommation finale	318,4	331,9	381,2	389,2
Publique	45,8	50,4	46,0	47,4
Privée	272,6	281,5	335,2	341,9
Formation brute de capital fixe (b)	30,6	44,9	46,4	55,0
Exportations de biens et services	40,6	67,3	77,0	69,6
Épargne intérieure brute	- 15,9	- 0,9	- 3,8	- 1,6
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 46,5	- 45,8	- 50,2	- 56,6
Taux d'investissement (en % du PIB)	10,1	13,6	12,3	14,2
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	2,1	3,2	3,2	2,9
Déflateur du PIB (en moyenne)	- 2,0	6,0	10,5	- 0,2
Prix à la consommation (en moyenne)	2,0	4,6	10,4	- 1,6

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris variation de stocks

Sources : INS

période 2007-2011. Cet accord prévoit le versement annuel de 7,6 millions d'euros en vue de préserver les ressources halieutiques par la promotion d'une pêche responsable et durable et la lutte contre la pêche illicite de navires étrangers. Un nouveau port de pêche devrait être ouvert en 2011 à Bandim, à la périphérie ouest de Bissau, avec le concours de la BAfD.

La Guinée-Bissau possède également d'importantes ressources minières (phosphate, bauxite), plusieurs projets de prospection et d'exploitation étant actuellement à l'étude. En mai 2009, la société à capitaux suisses Guinée-Bissau Phosphate Mining (GBPM) a ainsi repris ses travaux de recherche et d'exploitation du phosphate de Farim. En vue de l'extraction de la bauxite du site de Boé, la compagnie angolaise Bauxite Angola a signé, en mai 2009, un accord avec le gouvernement pour la construction, d'ici à 2011, d'un port en eau profonde à Buba. Le projet d'investissement de Bauxite Angola, d'un montant total de 321 millions de dollars, prévoit la construction de 110 km de voies ferrées pour relier les mines de bauxite au port de Buba. La société d'exploitation

Principales productions

(en milliers de tonnes)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010 (a)
Riz	106,0	131,3	153,5	154,2
Coton graine	4,5	5,5	6,7	5,7
Anacarde (noix de cajou)	120,0	127,0	133,4	153,4
Arachide	5,7	24,7	46,5	58,0

(a) Chiffres provisoires
Source : BCEAO

FINANCES PUBLIQUES

La situation des finances publiques est restée tendue en 2009. Le déficit budgétaire base engagements, hors dons, s'est creusé, passant de 46,2 milliards de francs CFA à 53,3 milliards (+15,3%). Cette évolution s'explique principalement par une progression des dépenses publiques de près de 10 %, alors

que les recettes budgétaires augmentaient moins rapidement (+ 2,3 %).

Les recettes budgétaires n'ont que légèrement progressé en 2009, pour s'établir à 35,4 milliards. Cette évolution tient à de moindres rentrées au titre des recettes non fiscales (8,8 milliards, contre 13,7 milliards l'an passé), alors même que de bonnes performances ont été enregistrées en matière de recouvrement des recettes fiscales (+ 27,2 %). Les dons extérieurs, qui se sont élevés à 60,5 milliards, ont quasiment doublé par rapport à 2008 et représentent 63 % des recettes totales (et presque deux fois les recettes budgétaires), en lien avec l'appui budgétaire apporté par les bailleurs multilatéraux (Banque mondiale, BafD et UE en particulier) au renforcement des institutions et à certains secteurs économiques clés (pêche).

Les dépenses totales ont progressé de 9,7 %. Cette évolution tient essentiellement à la forte hausse des dépenses en capital (+ 40,6 %), qui ont financé les investissements dans les infrastructures de transport et d'énergie électrique. Les dépenses courantes ont baissé de 5,9 %, en raison de la diminution des dépenses de transferts et du service de la dette. La masse salariale de la fonction publique s'est accrue de 1,9 %.

Au total, le solde global base engagements, dons compris, a enregistré un excédent 7,2 milliards de francs CFA, contre un déficit de 15,4 milliards en 2008. Ce résultat a permis à l'État de réduire ses arriérés de paiement intérieurs ainsi que son endettement à l'égard du secteur bancaire.

de la mine, qui devrait être pleinement opérationnelle à compter de 2011, sera détenue conjointement par Bauxite Angola (70 %) et les gouvernements de l'Angola (20 %) et de la Guinée-Bissau (10 %). Le potentiel pétrolier est encore mal établi mais les réserves pourraient avoisiner 1,1 milliard de barils.

Au total, le secteur primaire est resté le premier contributeur à la croissance, avec un apport de 1,6 point à la hausse du PIB réel en 2009.

Dans le secteur secondaire, qui représente environ 32 % du PIB, le dynamisme de l'investissement public dans les domaines des infrastructures de transport et d'énergie électrique a joué un rôle essentiel de soutien de la croissance économique. Le secteur du bâtiment et des travaux publics a ainsi contribué à hauteur de 0,3 point à la croissance du PIB réel. Cette tendance devrait se poursuivre en 2010 avec la mise en œuvre du projet de réhabilitation des infrastructures initié par la Banque mondiale, qui prévoit non seulement de renouveler et d'étendre le réseau de haute et moyenne tension du pays mais aussi de renforcer l'entreprise publique d'eau et d'électricité, EAGB (Electricidade e Águas da Guiné-Bissau).

Le secteur tertiaire a représenté, en 2009, environ 22 % du PIB et a contribué, à hauteur de 1 point, à la croissance du PIB, grâce notamment à une progression du commerce de gros et de détail.

Après une très forte hausse, de 10,4 %, en 2008, les prix à la consommation se sont globalement repliés de 1,6 % en moyenne sur l'année, du fait du recul des prix des produits pétroliers et alimentaires.

Tableau des opérations financières de l'État bissau-guinéen

(en milliards de francs CFA)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Recettes et dons	50,6	53,7	65,4	95,9
Recettes budgétaires	31,5	26,6	34,6	35,4
Recettes fiscales	18,5	18,8	20,9	26,6
Recettes non fiscales	13,0	7,8	13,7	8,8
Dons	19,1	27,1	30,8	60,5
Dépenses et prêts nets	64,1	71,9	80,8	88,7
Dépenses totales	64,1	71,9	80,8	88,7
Dépenses courantes	46,7	47,9	53,5	50,3
Traitements et salaires	20,5	21,9	20,1	20,5
Autres dépenses de fonctionnement	12,8	12,2	13,7	13,9
Transferts courants	8,3	9,4	12,4	11,0
Intérêts dus sur dette intérieure et extérieure	5,1	4,4	7,3	4,9
Dépenses en capital	17,4	24,0	27,3	38,4
Sur ressources intérieures	0,4	1,2	1,6	1,3
Sur ressources extérieures	17,0	22,8	25,7	37,1
Solde global (base engagements) (hors dons)	- 32,6	- 45,3	- 46,2	- 53,3
Solde global (base engagements) (y compris dons) (b)	- 13,5	- 18,2	- 15,4	7,2
Solde primaire de base (c)	- 10,5	- 18,1	- 13,2	- 11,3
Ajustement (base caisse)	8,4	6,9	10,0	- 0,5
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	8,4	6,9	10,0	- 0,5
Sur dette intérieure	5,5	4,2	4,8	- 4,9
Sur dette extérieure (intérêts)	2,9	2,7	5,2	4,4
Solde global (base caisse) (hors dons)	- 24,2	- 38,4	- 36,2	- 53,8
Solde global (base caisse) (y compris dons) (d)	- 5,1	- 11,3	- 5,4	6,7
Financement	9,4	7,8	4,9	- 6,6
Financement intérieur net	- 0,1	- 2,8	- 4,6	- 10,5
Financement bancaire	- 1,9	- 1,7	- 4,6	- 10,5
Financement non bancaire	1,8	- 1,1	0,0	0,0
Financement extérieur net	9,5	10,6	9,5	3,9
Tirages	8,8	11,6	11,4	5,1
Amortissement dû	- 13,4	- 12,2	- 12,8	- 10,9
Allègement/Rééchelonnement obtenu	5,4	3,6	4,9	5,8
Variation des arriérés de paiement sur dette extérieure (principal)	9,0	7,6	6,0	3,9
Autres/Crédits de trésorerie	- 0,3	0,0	0,0	0,0
Ajustement statistique	- 4,4	3,5	0,5	- 0,1
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	10,4	8,0	9,1	9,1
Dépenses courantes	15,4	14,4	14,1	12,9
Solde :				
Budgétaire de base (e)	- 5,1	- 6,7	- 5,4	- 4,1
Base engagements (dons compris)	- 4,4	- 5,4	- 4,0	1,8
Base caisse	- 1,6	- 3,4	- 1,4	1,7

(a) Chiffres provisoires

(b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales

(c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(d) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : FMI, BCEAO, administrations nationales

Dans ce contexte, l'État bissau-guinéen, avec le soutien de ses partenaires techniques et financiers, a procédé à un réexamen du système de recouvrement des impôts, les réformes envisagées ayant pour objet de contribuer à l'assainissement des finances publiques et à l'élargissement de l'assiette fiscale. Dans ce cadre, le nouveau code des investissements, voté en mai 2009 mais non encore entré en vigueur, a prévu la suppression de certaines exonérations. Des avancées en matière de gestion budgétaire ont également été réalisées avec l'institutionnalisation d'un compte unique du Trésor et la centralisation des recettes.

COMPTES EXTÉRIEURS

L'année 2009 a été marquée par une détérioration sensible du solde de la balance courante, le déficit passant 12,9 milliards de francs CFA en 2008 à 17,6 milliards en 2009 (+ 36,4 %), du fait principalement de la détérioration de la balance commerciale (+ 18,6 %).

Les exportations ont reculé de 1,7%, pour s'établir à 56,4 milliards de francs CFA, malgré la bonne progression des ventes d'anacarde (+ 59 %) et des produits de la mer (+ 12 %). La forte hausse des volumes exportés d'anacarde a été partiellement compensée par la baisse des cours mondiaux (- 30 %). Les importations ont augmenté de 5,5 % en valeur, en raison de la forte demande de biens d'équipement (+ 28 %) nécessaires à la réalisation des projets d'infrastructures publiques. Au total, le déficit de la balance commerciale s'est établi, en 2009, à 37,5 milliards, après 31,6 milliards en 2008.

Le déficit de la balance des services a continué de se creuser, pour ressortir à 19,1 milliards

Balance des paiements de la Guinée-Bissau

(en milliards de francs CFA courants)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Transactions courantes	- 20,9	- 14,6	- 12,9	- 17,6
Balance commerciale	- 27,6	- 29,2	- 31,6	- 37,5
Exportations FOB	38,8	51,3	57,4	56,4
dont : Anacarde (noix de cajou)	31,5	32,1	28,8	45,8
Produits de la mer	0,1	2,0	2,5	2,8
Importations FOB	66,4	80,5	89,0	93,9
dont : Biens d'équipement	18,7	19,3	20,0	25,6
Produits pétroliers	12,6	17,3	20,7	18,5
Produits alimentaires	14,0	24,0	25,7	26,5
Balance des services	- 18,9	- 16,7	- 18,5	- 19,1
dont : Fret	- 10,5	- 11,3	- 12,7	- 16,0
Balance des revenus	- 4,6	- 4,7	- 6,6	- 6,3
dont : Intérêts de la dette publique	- 4,4	- 4,8	- 6,3	- 4,9
Balance des transferts courants	30,2	35,9	43,9	45,3
Secteur privé	12,4	18,9	15,2	13,6
Secteur public	17,8	17,0	28,7	31,7
Compte de capital et d'opérations financières	23,3	24,3	26,7	35,1
Compte de capital	16,8	15,4	16,5	34,8
Opérations financières	6,5	8,9	10,3	0,3
Investissements directs	9,1	9,0	2,7	2,9
Investissements de portefeuille	0,7	0,5	0,3	0,3
Autres investissements	- 3,3	- 0,6	7,3	- 2,9
Financement exceptionnel (pour mémoire)	9,0	12,5	15,0	14,1
Variation des arriérés	9,0	7,1	13,0	8,3
Rééchelonnements	0,0	0,0	0,0	3,1
Autres (remises de dette)	0,0	5,4	2,0	2,7
Erreurs et omissions	- 0,6	2,4	0,8	- 3,5
Solde global	1,8	12,1	14,7	14,0
Variation des avoirs extérieurs nets	- 1,8	- 12,1	- 14,7	- 14,0
Exportations/Importations (en %)	58,4	63,7	64,5	60,1

(a) Chiffres provisoires
Source : BCEAO

l'étranger ont reculé de 10,5 %, reflétant la dégradation de la conjoncture économique européenne.

Le compte de capital et d'opérations financières a dégagé un excédent de 35,1 milliards de francs CFA (contre 26,7 milliards en 2008). Cette situation s'explique par la progression de l'excédent du compte de capital (+110,9 %), grâce à l'importance de l'aide internationale destinée, notamment, au financement des projets d'infrastructures.

Au total, la balance des paiements a dégagé un solde global en excédent de 14 milliards de francs CFA en 2009, contre 14,7 milliards en 2008. Les réserves officielles de change de la Guinée-Bissau se sont accrues du même montant.

La dette extérieure totale de la Guinée-Bissau, en nominal, est restée stable par rapport à 2007. La dette à long terme représente environ 87 % de l'endettement total, la dette à court terme étant uniquement constituée d'arriérés d'intérêts sur la dette à long terme. En 2008, la dette extérieure représente 136,7 % du PIB et 670,3 % des exportations. Le service de la dette est resté stable, s'élevant en moyenne à 16 millions de dollars.

de francs CFA (contre 18,5 milliards en 2008), du fait d'un recours accru aux services de prospection et de logistique dans les secteurs minier et de la construction. La balance des revenus a enregistré un déficit de 6,3 milliards, en recul de 4,5 % par rapport à l'année 2008, du fait notamment de la diminution du service payé sur la dette extérieure. La progression de l'excédent de la balance des transferts courants a été limitée à 3,1 %, en dépit de la bonne tenue des transferts publics (+10,4%). Les transferts privés provenant des migrants bissau-guinéens établis à

Le pays reste donc dans une situation d'endettement insoutenable. Toutefois, les perspectives semblent favorables avec l'atteinte éventuelle du point d'achèvement d'ici à la fin 2010. En outre, les créanciers du Club de Paris ont décidé, le 6 juillet 2010, la mise en œuvre de mesures d'allègement du service de la dette, reposant sur des rééchelonnements et des différés de paiement, ce qui permettra de réduire de plus de 98 % le service de la dette de la Guinée-Bissau à l'égard de ce groupe de créanciers entre le 1^{er} janvier 2010 et le 31 décembre 2012.

Dettes extérieures de la Guinée-Bissau

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en pourcentage)

	2005	2006	2007	2008
Dettes à court et long termes	1 044,0	1 098,0	1 158,0	1 157,0
Dettes à long terme	912,0	963,0	1 010,0	1 004,0
Dettes publiques garanties	912,0	963,0	1 010,0	1 004,0
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	11,0	9,0	6,0	9,0
Dettes à court terme	121,0	126,0	142,0	144,0
dont : Arriérés d'intérêts sur dette à long terme	119,0	126,0	142,0	144,0
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	295,0	324,0	343,0	356,0
Indicateurs de dette				
Dettes totales/Exportations biens et services	1 054,5	1 413,2	823,5	670,3
Dettes extérieures/PIB	340,2	189,6	167,4	136,7
Service payé de la dette/Exportations biens et services	6,1	20,6	11,4	9,8
Service payé de la dette/Recettes budgétaires	11,3	26,5	28,8	21,9
Dettes multilatérales/Dettes totales	43,8	43,8	44,1	43,9

Sources : Banque mondiale, BCEAO

dent. La forte hausse des crédits à la clientèle explique cette évolution : les encours de crédits bruts (40,5 milliards de francs CFA) se sont accrus de 66 %, cette tendance étant plus particulièrement observée pour les crédits à moyen terme, dont les encours ont triplé (à 11,8 milliards). La part des opérations de crédit à la clientèle dans le total de bilan s'est élevée à 51 % (contre 36 % en 2008). Du côté des ressources, les dépôts de la clientèle (47,5 milliards) ont progressé de 6,6 %, sous l'effet principalement de la hausse des dépôts à vue (+ 9,6 %), les dépôts à terme ayant baissé de 5,2 %.

La qualité du portefeuille s'est détériorée : les créances en souffrance brutes (créances douteuses et impayés) ont atteint 3,4 milliards de francs CFA à fin 2009, contre 1,7 milliard à fin 2008. Ces créances ont représenté, en 2009, 8,5 % du total des encours de crédits, contre 7,2 % en 2008. En outre, le taux de provisionnement des créances en souffrance est passé de 67,9 % en 2008 à 43,7 % en 2009.

Le produit net bancaire a légèrement reculé (- 0,5 %), s'élevant à 6,6 milliards de francs CFA, sous l'effet de l'augmentation des charges bancaires (+ 34,3 %). Les produits sur les opérations de crédit à la clientèle se sont en revanche accrus de 9,5 %.

SYSTÈME BANCAIRE

En 2009, le système bancaire bissau-guinéen comptait quatre banques commerciales : Sociedade Financeira Internacional de Bissau (SOFIB, filiale du groupe Attijariwafa Bank), la Banco Da Uniao (BDU), la Banco Da Africa Ocidental (BAO) et l'International Commercial Bank.

En 2009, le total de bilan du système bancaire a progressé de 12,4 % par rapport à l'exercice précé-

Système bancaire de la Guinée-Bissau

(en milliards de francs CFA ; taux et coefficients en %)

Actif	2007	2008	2009	Passif	2007	2008	2009
Opérations de trésorerie et interbancaires	24,5	32,4	22,9	Opérations de trésorerie et interbancaires	3,5	11,7	14,5
Opérations avec la clientèle	9,2	22,7	38,4	Opérations avec la clientèle	32,7	44,5	47,5
Opérations sur titres et diverses	8,8	8,5	10,0	Opérations sur titres et divers	2,5	2,3	2,4
Valeurs immobilisées	2,6	3,3	3,9	Provisions, fonds propres et assimilés	6,3	8,4	10,8
Total	45,0	67,0	75,3	Total	45,0	67,0	75,3
Hors-bilan	13,2	7,0	3,6				
Engagements de financement	4,0	5,3	0,1	Coefficient net d'exploitation (Frais généraux + dotations aux amortissements/PNB)	107,9	82,1	97,3
Engagements de garantie	9,2	1,7	3,3	Taux de marge nette (Résultat net/Produit net bancaire)	- 21,2	- 4,1	- 1,5
Autres engagements	0,0	0,0	0,2	Coefficient de rentabilité (Résultat net/Fonds propres)	- 15,1	- 3,6	- 1,0

Source : Commission bancaire de l'UMOA

L'augmentation des frais généraux de 17,2%, conjuguée à une hausse des dotations nettes aux provisions, s'est traduite par un résultat net négatif de 103 millions de francs CFA pour l'ensemble du système bancaire.

À fin décembre 2009, le secteur de la microfinance comprenait dix principales institutions financières décentralisées, pour environ 11 000 bénéficiaires directs. Les dépôts du secteur étaient évalués à 244 millions de francs CFA (+ 5,3 % par rapport à fin 2008) et l'encours des crédits à 213,7 millions (+ 24,6 %), représentant chacun 0,5 % des dépôts et des crédits du système bancaire. La qualité du portefeuille de crédits, malgré des améliorations en 2009, reste très fortement dégradée : le taux de créances brutes en souffrance a atteint 27,5 % de l'encours de crédits, contre 46,8 % à fin décembre 2008.

PERSPECTIVES

En 2010, la Guinée-Bissau devrait enregistrer une hausse de 3,3 % de son PIB réel, soit un rythme légèrement supérieur à celui constaté en 2009, grâce aux retombées des réformes structurelles entreprises sous l'égide des institutions financières internationales et au maintien d'un cadre politique stable.

S'agissant de l'évolution des prix, le taux d'inflation devrait s'établir à 2 % en moyenne annuelle.

Les finances publiques devraient enregistrer une baisse des dépenses totales, grâce à une meilleure maîtrise de la masse salariale du secteur public. Les dépenses publiques, qui représentaient 22,9 % du PIB en 2009, ressortiraient à 20,9 % en 2010. Les recettes budgétaires devraient s'accroître sensiblement, passant de 9,1 % du PIB à 9,3 %.

S'agissant des paiements extérieurs, le déficit de la balance des transactions courantes se creuserait, à 19,9 milliards de francs CFA contre 17,6 milliards en 2009, les importations, en relation avec la poursuite des efforts d'investissement dans les infrastructures publiques, progressant plus vite que les exportations. En outre, l'excédent de la balance des transferts courants diminuerait de 2,4 %, en raison des effets persistants de la crise internationale sur les transferts des migrants.

L'appui de la communauté internationale restera indispensable à la poursuite des efforts engagés en vue de la stabilisation politique du pays et pour soutenir les nécessaires réformes des forces armées et de l'administration publique.



MALI

ALGÉRIE

MAURITANIE

EL KHNACHICH

NIGER

GUINÉE

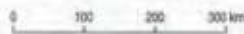
CÔTE D'IVOIRE

GHANA

NIGERIA



- Capitale d'État (plus de 800 000 hab.)
- Plus de 100 000 hab.
- Plus de 50 000 hab.
- Plus de 10 000 hab.
- Autre localité
- Kayes Chef-lieu de région
- Limite de région
- Kito Chef-lieu de cercle
- PELA Groupe ethnique
- Route principale
- Autre route
- - - Piste
- Voie ferrée
- ✈️ Aéroport, aérodrome
- Point d'eau
- Barrage, chute
- ▨ Terrain inondable
- ▨ Parc national





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 1 240 192 km²

Population : 12,7 millions d'habitants. Densité : 10 habitants/km². Part de la population urbaine : 32,2 %. Taux de croissance démographique : 2,4 %. Langue officielle : français

Principales villes : Bamako (capitale), Ségou, Mopti, Sikasso, Gao

Régime politique : M. Amadou Toumani Touré a été réélu en 2007 pour un second mandat à la présidence de la République. La mouvance présidentielle de l'Alliance pour la Démocratie et le Progrès (ADP) a obtenu la majorité des sièges à l'Assemblée nationale, lors des élections législatives de juillet 2007. M. Modibo Sidibé est Premier ministre depuis septembre 2007.

Économie (2009)

PIB par habitant : 708 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité :

Primaire	36,4 %
Secondaire	23,9 %
Tertiaire	39,7 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie : 48,1 ans

Taux de mortalité infantile : 10,2 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 26,2 %

Population en deçà du seuil de pauvreté¹⁾ : 51,4 %

Indice de développement humain –

Classement : 178^e/182

APD reçue par habitant (versements nets) : 82 dollars

1) Moins de 1,25 dollar par jour

Sources : PNUD (2009), Rapport mondial sur le développement humain (données 2007) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2008) pour le taux de mortalité infantile

Accords internationaux

Le Mali est membre de l'UEMOA, de la CEDEAO et de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS).

Relations avec la communauté financière internationale

Un accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) a été conclu avec le FMI en mai 2008, pour un montant de 28 millions de DTS sur la période 2008-2011, sur lequel 21,99 millions de DTS (environ 34,1 millions de dollars) ont déjà été décaissés. La troisième revue du programme, en février 2010, s'est conclue sur un constat satisfaisant, ouvrant la voie à un nouveau décaissement de 2 millions de DTS.

À fin juin 2010, la Banque mondiale détenait au Mali un portefeuille de 19 projets actifs, pour un montant total d'engagements s'élevant à 667,5 millions de dollars, notamment dans les secteurs de l'énergie et des mines.

ACTIVITÉ

En dépit de l'affaiblissement de la demande extérieure et de la baisse des exportations qui en a résulté, le taux de croissance du PIB réel est resté relativement soutenu, à 4,4 %, après 5 % en 2008. Cette bonne résistance tient aux performances satisfaisantes enregistrées dans les secteurs de l'agriculture et du secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP).

Dans le secteur primaire, les productions vivrières ont enregistré des progressions sensibles, tout particulièrement pour le maïs (dont les quantités produites ont doublé par rapport à 2008) et le riz (+ 24,6 %). Ce dernier résultat s'explique par une bonne pluviométrie et les retombées de « l'initiative riz », prise par le gouvernement malien pour stimuler la production, notamment en subventionnant les achats de semences et d'engrais (pour un montant total de 8,1 milliards de francs CFA pour la campagne 2009-2010). À l'horizon 2012, le Mali projette d'aménager 103 000 hectares supplémentaires pour la culture du riz. « L'initiative riz » a été étendue en 2009 aux cultures du maïs, du coton et du blé. L'année 2009 a également été marquée une hausse de 17,5 % de la production de coton graine,

après un recul de 23,2 % lors de la campagne précédente. La filière cotonnière demeure une activité vitale pour près d'un quart de la population, même si sa contribution à la croissance du PIB est désormais réduite. La Compagnie malienne de développement du textile (CMDT), qui connaît une situation financière extrêmement difficile depuis 1999, enregistrant des déficits chroniques, devrait connaître en 2010 l'achèvement de son processus de privatisation (voir l'encadré intitulé *Les réformes dans le secteur cotonnier en Zone franc*).

L'élevage constitue la troisième ressource d'exportation du Mali, après l'or et le coton, et participe ainsi à la croissance du secteur primaire. Le Mali est le premier pays producteur de cuirs et de peaux de la zone UEMOA, avec un cheptel de plus de 8 millions de bovins, 10 millions de caprins et 9 millions d'ovins. Le pays est aussi le deuxième pays d'élevage de la CEDEAO, après le

Comptes nationaux du Mali

(en milliards de francs CFA courants ; taux et variations en %)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Ressources	4 325,7	4 681,5	5 595,3	5 662,6
PIB nominal	3 201,5	3 424,5	3 912,8	4 232,1
Importations de biens et services	1 124,2	1 256,9	1 682,5	1 430,5
Emplois	4 325,7	4 681,5	5 595,3	5 662,6
Consommation finale	2 699,3	3 016,7	3 487,9	3 639,6
Publique	553,5	596,8	687,7	733,9
Privée	2 145,8	2 419,9	2 800,2	2 905,8
Formation brute de capital fixe (b)	651,9	738,4	964,8	946,8
Exportations de biens et services	974,5	926,4	1 142,6	1 076,1
Épargne intérieure brute	502,2	407,9	424,9	592,4
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	-149,7	-330,6	-539,9	-354,4
Taux d'investissement (en % du PIB)	20,4	21,6	24,7	22,4
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	5,3	4,3	5,0	4,4
Déflateur du PIB (en moyenne)	5,1	2,6	8,8	3,6
Prix à la consommation (en moyenne)	1,5	1,4	9,2	2,2

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris variation de stocks

Source : INS

Coton et productions vivrières

(productions en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010 (a)
Coton graine	415,0	242,3	201,1	236,4
Prix d'achat aux producteurs (b)	165,0	160,0	200,0	200,0
Mil-sorgho	1 898,0	2 020,1	2 413,2	2 518,8
Maïs	706,7	683,1	740,1	1 547,0
Riz paddy	1 053,2	1 140,7	1 607,6	2 003,0
Arachides	293,1	307,7	323,1	339,3

(a) Chiffres provisoires

(b) Prix de base affiché en début de campagne plus une ristourne calculée en fin de campagne

Sources : BCEAO, administrations nationales

Nigeria. L'amélioration des rendements de la filière cuir fait partie de la stratégie de croissance accélérée mise en place par le gouvernement sur la période 2008-2011.

Au total, le secteur primaire a contribué en 2009 à hauteur de 2,1 points à la croissance du PIB réel.

La valeur ajoutée du secteur secondaire s'est accrue de 2,2 %, en liaison essentiellement avec les bonnes performances du secteur de l'énergie électrique et de l'eau et du secteur du BTP. Les travaux de construction du troisième pont sur le fleuve Niger à Bamako ont démarré en février 2009, ce projet bénéficiant d'un don chinois. Les activités d'égrenage du coton ont, pour leur part, connu une évolution très ralentie, sous l'effet de la restructuration du secteur. Dans le secteur des industries extractives, la production aurifère s'est contractée de 8,2 % pour atteindre son plus faible niveau depuis 2004, où la production s'élevait à 44,2 tonnes. Aussi, le secteur secondaire n'a contribué qu'à hauteur de 0,1 point à la croissance du PIB réel.

Dans le secteur de l'énergie, le projet d'interconnexion électrique avec la Côte d'Ivoire a pris un nouveau retard du côté malien. Cette ligne à haute tension devrait permettre un meilleur accès à l'électricité pour les villes maliennes de Sikasso, Koutiala, Ségou et Lagoua. Financée pour moitié par la BAfD et par l'Export-Import Bank of India, qui a consenti au Mali un crédit d'un montant de 15,7 milliards de francs CFA en octobre 2009, l'interconnexion entre les deux pays s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations et de la lutte contre la pauvreté.

Le secteur tertiaire, avec une croissance en volume de 4,2 %, a enregistré de bonnes performances, notamment grâce aux secteurs des transports et des télécommunications. Le secteur tertiaire a contribué à la croissance globale à hauteur de 2 points.

Les pressions inflationnistes se sont nettement atténuées en 2009, la hausse du niveau général des prix s'établissant, en moyenne annuelle, à 2,2 %, après 9,2 % au cours de l'année 2008. En 2009, le recul

Or

(en tonnes)

	2006	2007	2008	2009
Production	58,3	52,8	52,8	48,5

Source : BCEAO

des prix des carburants et des produits alimentaires importés, ainsi que les bons résultats du secteur primaire, ont permis de revenir en dessous du seuil d'inflation retenu dans le cadre du mécanisme de surveillance multilatérale (3 %).

FINANCES PUBLIQUES

L'exercice 2009 s'est conclu par une détérioration des principaux soldes budgétaires. Le déficit global, base engagement (hors dons), s'est élevé à 293,6 milliards de francs CFA (6,9 % du PIB), contre 220,9 milliards (5,6 % du PIB) un an plus tôt. Cette évolution résulte d'une hausse des dépenses (+ 23 %) plus soutenue que celle des recettes budgétaires (+ 21 %).

Les recettes totales (dons compris) se sont élevées à 896,5 milliards de francs CFA, après 741,5 milliards en 2008, sous l'effet principalement d'une consolidation des recettes fiscales (+ 20,2 %). Les recettes de la privatisation de la Société des télécommunications du Mali (SOTELMA), qui a rapporté 180 milliards à l'État malien, expliquent l'essentiel de cette progression. Le taux de pression fiscale a atteint 17,1 %, après 15,5 % en 2008. Les dons, reçus majoritairement au titre des appuis budgétaires sectoriels, ont représenté 19,1 % des recettes totales de l'État et se sont inscrits en hausse de 27,8 %.

Les dépenses totales sont ressorties à 1 018,6 milliards de francs CFA (+ 21 %). Les dépenses courantes ont progressé de 19,6 %, la masse salariale de la fonction publique passant de 186 milliards à 213,5 milliards (+ 14,8 %). La forte hausse des autres dépenses de fonctionnement (+ 23,5 %) a tenu pour partie au poids croissant des subventions versées aux opérateurs du secteur pétrolier, pour compenser le blocage des prix à la pompe. En 2009, ces subventions ont représenté environ 230 milliards. Les dépenses d'investissement se sont accrues de 27,6 %.

Après prise en compte des dépenses ordonnancées au cours de la période complémentaire, le déficit budgétaire global, base caisse (dons compris), a plus que triplé par rapport à 2008, passant de 37,5 milliards à 146,4 milliards de francs CFA en 2009. Le financement de ce déficit a été assuré par un accroissement de l'endettement intérieur de l'État et par une augmentation des tirages extérieurs (au titre, notamment, du programme avec le FMI).

En ce qui concerne les réformes structurelles, des progrès importants ont été réalisés en 2009 dans la mise en œuvre du programme de privatisation des entreprises publiques. La SOTELMA a été privatisée en juillet 2009, 51 % du capital étant désormais détenu par Maroc Telecom. S'agissant de la CMDT, quatre filiales régionales, en charge de la collecte et du traitement du coton graine, ont été créées et les appels d'offre pour sélectionner les repreneurs ont été lancés mi-2010. Le processus de privatisation devrait être parachevé avant la fin de 2010. Dans le secteur bancaire, la Banque de l'habitat du Mali (BHM) a bénéficié, en mars 2009, d'une recapitalisation partielle de la part de l'État et du transfert des dépôts de l'État et d'une partie du portefeuille de prêts de l'Office malien de l'habitat ; son processus de privatisation devrait s'achever en 2012. Les autorités ont également adopté en juillet 2009 un « schéma optionnel de réorganisation de la gestion des services publics de l'eau et de l'électricité » (SORGEE), l'objectif à terme étant de scinder en deux entités la gestion de l'eau et de l'électricité actuellement confiée à la société Énergie du Mali (EDM). Les autres réformes menées en 2009 ont porté sur la modernisation du système comptable de l'État malien (changement de méthodologie pour le TOFE et de système de prévisions économiques du Trésor). Un « guichet unique » pour la création d'entreprises a par ailleurs été mis en

Tableau des opérations financières de l'État malien

(en milliards de francs CFA)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Recettes et dons	1 798,7	730,3	741,5	896,5
Recettes budgétaires	554,2	569,9	607,3	725,0
Recettes fiscales	478,6	487,2	519,4	624,3
Recettes non fiscales	25,9	22,2	21,2	28,9
Autres recettes non classées (fonds spéciaux et budgets annexes)	49,7	60,5	66,7	71,8
Dons	1 244,5	160,4	134,2	171,5
Dépenses et prêts nets	796,3	839,1	828,2	1 018,6
Dépenses totales	802,3	886,7	820,6	997,0
Dépenses courantes	411,8	437,2	459,0	549,0
Traitements et salaires	147,9	162,9	186,0	213,5
Autres dépenses de fonctionnement	248,4	260,4	258,9	319,8
Intérêts dus	15,5	13,9	14,1	15,7
Intérêts sur dette intérieure	1,0	2,7	1,6	3,3
Intérêts sur dette extérieure	14,5	11,2	12,5	12,4
Dépenses en capital	340,8	389,0	294,9	376,2
Sur ressources intérieures	112,1	161,4	122,1	152,2
Sur ressources extérieures	228,7	227,6	172,8	224,0
Dépenses des fonds spéciaux et fonds annexes	49,7	60,5	66,7	71,8
Prêts moins Recouvrements	- 6,0	- 47,6	7,6	21,6
Solde global (base engagements) (hors dons)	- 242,1	- 269,2	- 220,9	- 293,6
Solde global (base engagements) (y compris dons) (b)	1 002,4	- 108,8	- 86,7	- 122,1
Solde primaire de base (c)	45,8	- 14,8	40,3	39,5
Ajustement (base caisse)	- 15,6	5,2	49,2	- 24,2
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	0,0	0,0	0,0	0,0
Paiement période complémentaire	- 15,6	5,2	49,2	- 24,2
Solde global (base caisse) (hors dons)	- 257,7	- 264,0	- 171,7	- 317,8
Solde global (base caisse) (y compris dons) (d)	986,8	- 103,6	- 37,5	- 146,4
Financement	- 1 001,4	103,5	37,5	146,3
Financement intérieur net	- 110,9	5,5	- 45,0	22,8
Financement bancaire	- 99,2	11,5	- 32,6	- 142,7
Financement non bancaire	- 11,7	- 6,0	- 12,4	165,5
Financement extérieur net	- 890,5	98,0	82,5	123,5
Tirages	140,6	118,7	99,9	144,0
Amortissement dû	- 1 053,3	- 31,4	- 28,3	- 33,5
Allègement/Rééchelonnement obtenu/Annulation	22,2	10,7	10,9	13,0
Variation des arriérés de paiement sur dette extérieure (principal)	0,0	0,0	0,0	0,0
Annulation de dette/Moratoire de paiement	0,0	0,0	0,0	0,0
Ajustement statistique	14,6	0,1	0,0	0,1
En pourcentage du PIB				
Recettes hors dons	17,3	16,6	15,5	17,1
Dépenses courantes	12,9	12,8	11,7	13,0
Solde :				
budgétaire de base (e)	- 0,6	- 2,6	- 1,0	- 1,1
base engagements (dons compris)	31,3	- 3,2	- 2,2	- 2,9
base caisse	30,8	- 3,0	- 1,0	- 3,5

(a) Chiffres provisoires

(b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales

(c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(d) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : FMI, services nationaux

place en mai 2009 afin de raccourcir les délais de création d'entreprises à 72 heures pour l'industrie, le bâtiment, les travaux publics, l'immobilier et les activités de service.

COMPTES EXTÉRIEURS

En 2009, le solde déficitaire de la balance des transactions courantes s'est sensiblement réduit, passant de 476,2 milliards en 2008 à 280,3 milliards de francs CFA un an plus tard (- 41,1 %), en raison principalement d'un moindre déficit commercial et de l'accroissement de l'excédent des transferts courants. Le déficit du solde courant a ainsi été ramené à 6,6 % du PIB en 2009, après 12,2 % en 2008.

La réduction du déficit de la balance commerciale (de 53,6 %) résulte avant tout d'une baisse de 16,8 % des importations en valeur, alors que les exportations n'ont reculé que de 5,6 %.

Les exportations d'or, qui représentent 80,5 % du total des exportations, ont augmenté de 10,4 % par rapport à 2008, grâce à une augmentation des prix à l'export qui a permis de compenser la diminution des quantités extraites. En revanche, les ventes de coton ont chuté de 46 %, en raison des difficultés rencontrées par la filière de transformation, en cours de restructuration. La diminution des importations a été, pour une large part, imputable à un recul des achats de produits pétroliers (- 8,9 %), favorisé par la baisse des cours mondiaux du pétrole en 2009.

Le déficit de la balance des services s'est réduit de 12,9 %, grâce à la baisse des coûts de transports et du fret. Le solde de la balance des services a néanmoins été affecté par la baisse des recettes touristiques due à la crise économique et aux troubles observés dans le nord du pays en 2009. La forte progression de l'excédent de la balance des transferts courants (+ 61,8 %) a résulté de l'accroisse-

ment des transferts publics dont a bénéficié l'économie malienne, grâce aux actions mises en œuvre par les bailleurs internationaux pour lutter contre les effets de la crise mondiale. Ces ressources ont permis de compenser la baisse sensible des revenus transférés par les migrants maliens, qui ont reculé de 15 % en 2009 selon les estimations du FMI.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est accru de 24,4 %, passant de 423 milliards de francs CFA en 2008 à 526 milliards en 2009, principalement grâce aux recettes tirées de la privatisation de la SOTELMA (180 milliards). Au total, la balance des paiements a dégagé un excédent

Balance des paiements du Mali

(en milliards de francs CFA courants)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Transactions courantes	- 114,3	- 278,5	- 476,2	- 280,3
Balance commerciale	39,2	- 138,9	- 284,7	- 132,1
Exportations FOB	810,7	745,9	939,1	886,4
dont : Coton fibre	142,5	94,6	92,4	49,9
Élevage	30,2	37,6	51,8	52,3
Or	587,5	515,2	645,9	713,3
Importations FOB	771,5	884,7	1 223,8	1 018,5
dont : Biens d'équipement	209,2	263,3	376,6	376,6
Produits pétroliers	233,0	241,5	318,0	289,8
Produits alimentaires	171,9	161,1	186,3	180,9
Balance des services	- 188,9	- 191,7	- 255,2	- 222,3
dont : Fret et assurance/marchandise	- 191,5	- 185,8	- 250,8	- 203,1
Balance des revenus	- 134,6	- 139,7	- 140,0	- 147,3
dont : Intérêts de la dette publique	- 14,5	- 11,1	- 16,2	- 12,4
Balance des transferts courants	170,0	191,7	203,7	221,4
Secteur privé	83,9	134,9	156,2	144,5
Secteur public	86,1	56,8	47,5	76,9
Compte de capital et d'opérations financières	225,2	254,9	423,0	526,0
Compte de capital (remise de dette comprise)	1 181,0	155,3	158,2	171,6
Opérations financières	- 955,8	99,6	264,8	354,5
Investissements directs	43,0	31,4	80,5	193,3
Investissements de portefeuille	- 1,7	- 3,7	- 7,6	- 6,6
Autres investissements	- 997,1	72,0	191,9	167,7
Financement exceptionnel (pour mémoire)	1 107,5	10,7	10,9	13,0
Variation des arriérés	0,0	0,0	0,0	0,0
Rééchelonnements	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres (remises de dette)	1 107,5	10,7	10,9	13,0
Erreurs et omissions	- 25,8	12,9	19,9	0,0
Solde global	85,1	- 10,7	- 33,3	245,7
Variation des avoirs extérieurs nets	- 85,1	10,7	33,3	- 245,9
Exportations/Importations (en %)	105,1	84,3	76,7	87,0

(a) Chiffres provisoires

Source : BCEAO

global de 245,7 milliards en 2009, après un déficit de 33,3 milliards en 2008, ce qui a permis une consolidation des avoirs de change du Mali.

Le Mali a atteint, en mars 2003, le point d'achèvement de l'Initiative PPTE et a bénéficié des annulations de dettes prévues au titre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) en 2006. La mise en œuvre de l'IADM a ainsi permis de ramener l'encours de dette extérieure, rapporté au PIB, de 58,7 % en 2005 à 25 % en 2008 et le service de la dette de 10,2 % des recettes budgétaires à 5 %.

À fin 2008, la dette extérieure du Mali s'élevait à 2 190 millions de dollars, en hausse de 10,3 % par rapport à 2007. L'endettement du Mali est uniquement contracté à long terme.

SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2009, le secteur bancaire malien était composé de treize banques, comme en 2008, et de trois établissements financiers.

En 2009, le système bancaire malien a enregistré une forte hausse de son activité, avec un total des bilans agrégés en hausse de près de 23 %, après 8,7 % en 2008. Cette évolution résulte essentiellement de la progression (+ 23,1 %) des dépôts de la clientèle, qui ont atteint 1 161 milliards de francs CFA à fin décembre 2009. Les dépôts à terme, qui représentent environ 40 % des ressources clientèle, se sont accrus de 27 %, tandis que les dépôts à vue ressortaient en hausse de 20,6 %. Les encours bruts de crédits (965 milliards) ont augmenté de 12,2 % en 2009, après 8,7 % en 2008, et représentent environ 61 % du total des bilans bancaires.

La qualité du portefeuille est restée fortement dégradée : les créances en souffrance brutes (créances douteuses et impayés) ont atteint 218 milliards de francs CFA à fin 2009, contre 198 milliards à fin 2008. Ces créances ont représenté, en 2009, 22,6 % du total des encours de crédits, après 23,1 % en 2008. En outre, le taux de provisionnement des créances en souffrance a diminué, revenant de 65 % en 2008 à 58 %.

Dettes extérieures du Mali

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en pourcentage)

	2005	2006	2007	2008
Dettes à court et long terme	3 222,0	1 643,0	1 985,0	2 190,0
Dettes à long terme	3 095,0	1 618,0	1 973,0	2 150,0
<i>Dettes publiques garanties</i>	3 095,0	1 618,0	1 973,0	2 150,0
<i>Dettes privées non garanties</i>	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	110,0	8,0	12,0	40,0
Dettes à court terme	17,0	17,0	0,0	0,0
<i>dont : Arriérés d'intérêts sur dette à long terme</i>	0,0	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	22,0	29,0	23,0	36,0
Indicateurs de dette				
Dettes totales/Exportations biens et services	234,2	88,1	102,6	85,5
Dettes extérieures/PIB	58,7	26,8	27,7	25,0
Service payé de la dette/Exportations biens et services	7,1	4,9	3,5	2,7
Service payé de la dette/Recettes budgétaires	10,2	8,6	5,6	5,0
Dettes multilatérales/Dettes totales	69,5	42,6	48,8	53,0

Sources : Banque mondiale, BCEAO

L'année 2009 a néanmoins été marquée par une amélioration significative de la rentabilité du système bancaire malien. Le produit net bancaire a progressé de 15,4 % entre 2008 et 2009, du fait principalement de la hausse de 16,4 % des produits sur les opérations de crédit à la clientèle. Les frais généraux se sont accrus de 12,1 %. Globalement, le résultat net a doublé pour ressortir à 21,5 milliards de francs CFA, mais ce résultat a également été acquis par une diminution de l'effort de provisionnement, les dotations nettes aux provisions s'élevant seulement à 2,2 milliards, contre 7,7 milliards en 2008. Les indicateurs de rentabilité du système bancaire se sont améliorés : le taux de marge nette a atteint 21 %, après 12 % en 2008, et le coefficient de rentabilité est passé de 10,4 % à 13,4 %. Le coefficient net d'exploitation a été ramené à 73,4 %.

À fin décembre 2009, le secteur de la microfinance comprenait dix-neuf principales institutions financières décentralisées, pour environ 950 000 bénéficiaires directs (+ 9 % par rapport à fin 2008). Les dépôts de l'ensemble des institutions de microfinance étaient évalués à 50,8 milliards de francs CFA (+ 9,4 % sur un an), soit environ 4,4 % des dépôts bancaires du pays, et l'encours des crédits estimé à 68 milliards de francs CFA (+ 2 % sur un an), soit 7 % des encours de crédits du secteur bancaire. La qualité du portefeuille s'est sensiblement détériorée avec une hausse de 14,7 % des créances en souffrance.

Système bancaire du Mali

(en milliards de francs CFA ; taux et coefficients en %)

Actif	2007	2008	2009	Passif	2007	2008	2009
Opérations de trésorerie et interbancaires	283,3	305,0	413,0	Opérations de trésorerie et interbancaires	157,9	192,4	207,6
Opérations avec la clientèle	690,6	727,5	837,7	Opérations avec la clientèle	888,5	944,2	1 161,6
Opérations sur titres et diverses	77,0	90,1	165,4	Opérations sur titres et divers	36,0	34,8	37,4
Valeurs immobilisées	128,1	159,0	158,6	Provisions, fonds propres et assimilés	96,7	110,2	168,1
Total	1 179,0	1 281,6	1 574,6	Total	1 179,0	1 281,6	1 574,6
Hors-bilan	255,0	258,4	243,0				
Engagements de financement	92,2	92,0	50,7	Coefficient net d'exploitation (Frais généraux + dotations aux amortissements/PNB)	73,7	75,9	73,4
Engagements de garantie	157,2	161,3	187,8	Taux de marge nette (Résultat net/Produit net bancaire)	- 13,9	12,0	21,0
Engagements douteux	2,1	1,7	1,1	Coefficient de rentabilité (Résultat net/Fonds propres)	- 12,1	10,4	13,4
Autres engagements	3,6	3,4	3,4				

Source : Commission bancaire de l'UMOA

france sur un an. Le taux de créances douteuses brutes rapportées aux encours de crédits s'est établi à 5,8 % à fin 2009, contre 5,2 % en 2008.

PERSPECTIVES

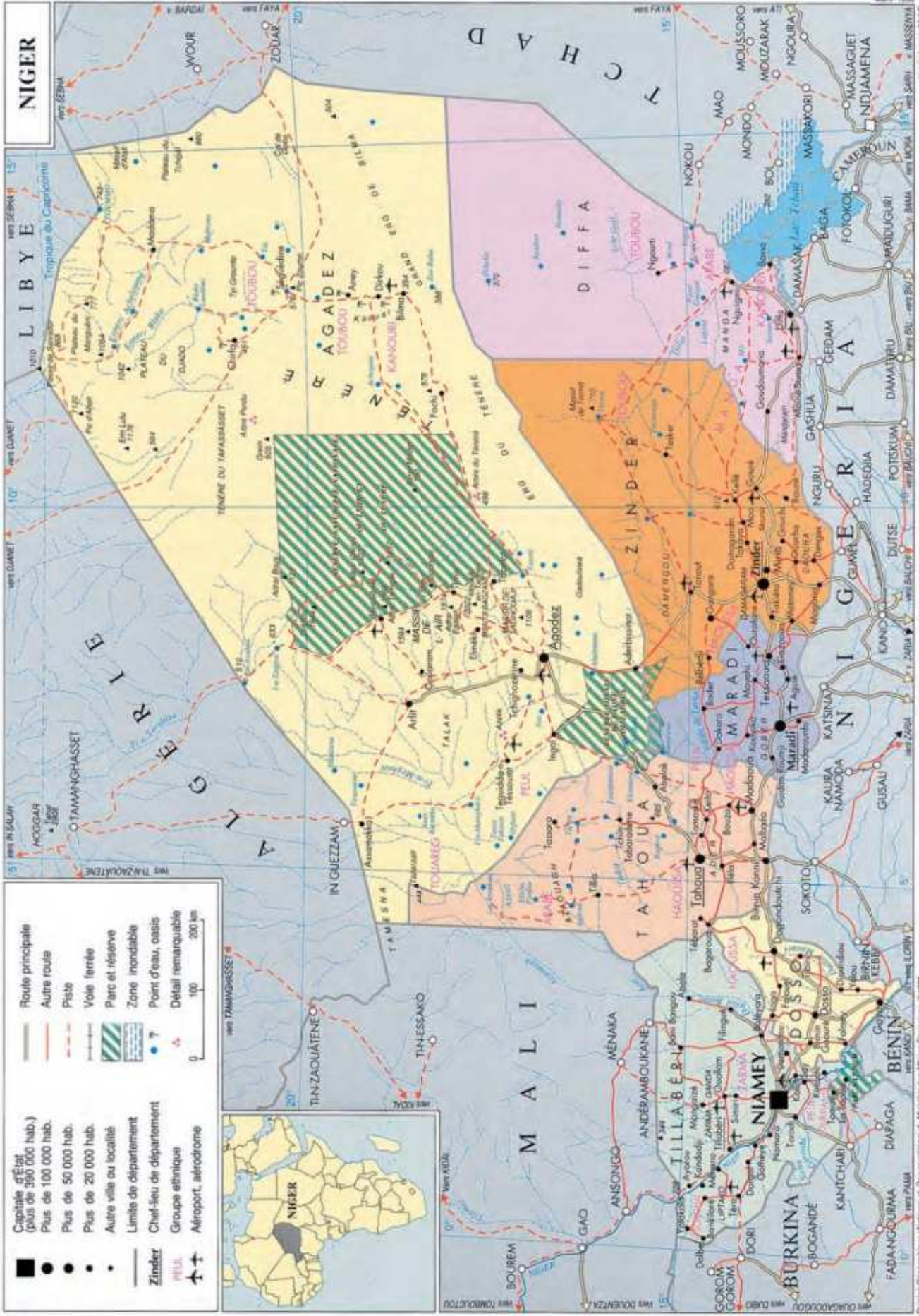
En 2010, la croissance économique devrait marquer une accélération, pour s'établir à environ 5 %. L'activité serait soutenue principalement par le secteur tertiaire, dont la contribution à la croissance ressortirait à 2,1 points. Le dynamisme de ce secteur proviendrait essentiellement des télécommunications, sous l'effet des investissements attendus de Maroc Telecom à la suite de la reprise de la SOTELMA. Le secteur primaire devrait bénéficier d'une progression de la production de coton et de bons résultats de la campagne agricole pour les produits vivriers. La mise en œuvre des projets d'aménagement de périmètres agricoles, l'extension de « l'initiative riz » aux cultures céréalières et l'aboutissement du processus de privatisation de la CMDT expliqueraient ces évolutions favorables dans le secteur primaire, qui contribuerait à hauteur de 1,9 point à la croissance réelle. Dans le secteur secon-

daire, le regain des industries manufacturières, sous l'effet de l'amélioration de la production de coton, et les bonnes performances de la branche BTP, avec l'exécution de nombreux chantiers, notamment dans le nord du pays, devraient soutenir la croissance.

Le relâchement des tensions inflationnistes devrait se poursuivre en 2010. La hausse des prix atteindrait 1,9 % en moyenne sur l'année, en raison des bons résultats de la campagne agricole.

Dans le domaine des finances publiques, la recherche d'une plus forte maîtrise des dépenses publiques se traduirait par une stabilisation des dépenses totales à leur niveau de 2009 et permettrait de ramener le déficit budgétaire, base engagements hors dons, à 6,5% du PIB (contre près de 7 % en 2009). Le déficit budgétaire de base devrait être contenu à 2,5 % du PIB.

S'agissant de l'évolution des échanges extérieurs, le déficit du compte courant devrait se détériorer du fait de l'augmentation des importations de biens intermédiaires et d'équipement nécessaires à la mise en œuvre des projets d'infrastructures du pays.



NIGER

- Capitale d'Etat (plus de 350 000 hab.)
 - Plus de 100 000 hab.
 - Plus de 50 000 hab.
 - Plus de 20 000 hab.
 - Autre ville ou localité
 - Limite de département
 - Chef-lieu de département
 - Groupe ethnique
 - Aéroport, aérodrome
-
- Route principale
 - Autre route
 - Piste
 - Voie ferrée
 - Parc et réserve
 - Zone inondable
 - Point d'eau, oasis
 - Détail remarquable





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 1 267 000 km²

Population : 14,7 millions d'habitants. Densité : 12 habitants/km². Part de la population urbaine : 16,5 %. Taux de croissance démographique : 3,9 %. Langue officielle : français

Principales villes : Niamey (capitale administrative), Zinder, Maradi et Tahoua

Régime politique : M. Mamadou Tandja, Président de la République depuis 1999, a été renversé par les militaires le 18 février 2010 suite à une tentative de prolongement de son mandat présidentiel au-delà de son terme constitutionnel. M. Salou Djibo est chef de l'État pendant la période de transition qui devrait se terminer à fin 2010-début 2011, après la tenue d'élections locales et présidentielles.

Économie (2009)

PIB par habitant : 359 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité :

Primaire	41,2 %
Secondaire	15,1 %
Tertiaire	43,7 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie : 50,8 ans

Taux de mortalité infantile : 7,9 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 28,7 %

Population en deçà du seuil de pauvreté¹⁾ : 65,9 %

Indice de développement humain -

Classement : 182^e/182

APD reçue par habitant (versements nets) : 38 dollars

1) Moins de 1,25 dollar par jour

Sources : PNUD (2009), Rapport mondial sur le développement humain (données 2007); Banque mondiale, World Development Indicators (données 2008) pour le taux de mortalité infantile

Accords internationaux

Le Niger est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Conseil de l'Entente. Il fait également partie de l'Autorité du Liptako-Gourma (créée en 1971, regroupant le Burkina Faso, le Mali et le Niger en vue de mettre en valeur les ressources et promouvoir l'activité de cette région), de la Commission du fleuve Niger et de la Commission du bassin du lac Tchad.

Relations avec la communauté financière internationale

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé un accord triennal au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) pour un montant de 23,03 millions de DTS, soit 35 % de la quote-part, le 28 mai 2008. La troisième revue a été conclue par le Conseil d'administration le 12 février 2010, autorisant un nouveau décaissement de 3,3 millions de DTS.

La Banque mondiale finançait, en juillet 2010, seize projets actifs, dont quatre nouveaux projets signés en 2009 qui visent, notamment, à améliorer l'efficacité du marché agropastoral et la gestion des finances publiques. Ces seize projets représentent un engagement global de 292,8 millions de dollars.

ACTIVITÉ

Après la forte croissance de 9,3 % enregistrée en 2008, l'économie nigérienne s'est contractée à hauteur de 1,2 % du PIB en 2009. Cette récession s'explique par la mauvaise pluviométrie qu'a connue le Niger cette année, qui a pesé sur l'activité du secteur agricole, qui continue d'occuper une part significative dans l'économie nigérienne (près d'un tiers du PIB).

Le secteur primaire a contribué négativement à la croissance, à hauteur de - 3,2 points. La campagne agricole 2009-2010 a en effet été fortement affectée par la sécheresse, les conditions météorologiques défavorables débouchant sur une chute de 32,6 % des récoltes vivrière et céréalière, notamment de mil (- 28,8 %) et de niébé, dont la production a quasiment été divisée par deux. Dans la mesure où elle est localisée dans des zones irriguées par le fleuve Niger, la production de riz a pour sa part baissé de 11,2 % seulement.

L'insuffisance des pluies et l'effondrement de la production agricole ont déclenché une sévère crise alimentaire, qui a frappé, selon une étude gouvernementale, plus de 2,7 millions de personnes, soit 20 % de la population, et qui pourrait concerner 7 millions de Nigériens en 2010. Les autorités nigériennes tentent de remédier à la situation en distribuant des vivres aux plus vulnérables et en subventionnant la vente de céréales. Comme en 2005 où une mauvaise pluviométrie avaient été accompagnée d'une invasion de criquets pèlerins, le soutien et la mobilisation de la communauté internationale apparaissent

Comptes nationaux du Niger

(en milliards de francs CFA courants ; taux et variations en %)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Ressources	2 470,0	2 680,1	3 277,7	3 545,5
PIB nominal	1 906,9	2 056,7	2 404,2	2 480,5
Importations de biens et services	563,1	623,4	873,5	1 065,0
Emplois	2 470,0	2 680,1	3 277,7	3 545,5
Consommation finale	1 707,3	1 838,9	2 108,0	2 337,8
Publique	286,2	321,9	363,1	403,8
Privée	1 421,1	1 517,0	1 745,0	1 934,1
Formation brute de capital fixe (b)	449,7	474,7	702,6	727,4
Exportations de biens et services	313,0	366,5	467,1	480,3
Épargne intérieure brute	199,6	217,8	296,2	142,6
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 250,1	- 256,9	- 406,4	- 584,8
Taux d'investissement (en % du PIB)	23,6	23,1	29,2	29,3
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	5,8	3,4	9,3	- 1,2
Déflateur du PIB (en moyenne)	2,7	4,3	7,0	4,4
Prix à la consommation (en moyenne)	0,04	0,1	11,3	4,3

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris variation de stocks

Source : BCEAO

cruciaux pour limiter les conséquences dramatiques d'un déficit alimentaire croissant. Jusqu'alors absentes du Niger pour des raisons invoquées de souveraineté nationale, les ONG internationales ont, de nouveau, la possibilité d'opérer sur le sol nigérien depuis mars 2010.

L'activité du secteur minier a légèrement progressé, la production d'uranium augmentant de 2,6 %, à 3 242,4 tonnes, en liaison avec la hausse des extractions de la Compagnie minière d'Akouta (COMINAK)¹.

Le Niger a été, en 2009, le 6^e producteur mondial d'uranium, le minerai représentant 5 % de son PIB et plus de 5 % de ses recettes fiscales. Le 5 janvier 2009, un accord entre le groupe AREVA et le gouvernement concernant le gisement d'Imouraren, près d'Agadez, a été signé, prévoyant une répartition du capital de 66,6 % pour AREVA et 33,4 % pour l'État du Niger. AREVA a signé un accord de partenariat avec KEPKO (Korea Electric Power Corporation) en décembre 2009, portant sur une

¹ L'extraction d'uranium est assurée, jusqu'à la mise en service de la concession de Tegguidda en 2010, par deux sociétés d'économie mixte : la COMINAK (détenue à 31 % par le Niger, à 34 % par AREVA, à 25 % par le japonais OURD et à 10 % par l'espagnol ENUSA) et la Société minière de l'Air SOMAIR (détenue à 37 % par le Niger et à 63 % par AREVA).

Principales productions agricoles

(en milliers de tonnes)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010 (a)
Mil et sorgho	3 947,7	3 757,1	4 800,5	3 416,6
Riz paddy	78,4	76,5	167,3	148,5
Arachides	152,6	147,7	314,8	253,5
Niébé	712,0	1 001,1	1 548,1	787,5
Coton graine	10,7	-	-	-

(a) Chiffres provisoires

Source : BCEAO

Production et exportation d'uranium*(en tonnes)*

	2006	2007	2008	2009
Production	3 431,6	3 154,5	3 072,1	3 242,4
Exportation	3 160,0	3 550,9	3 128,5	3 200,0

Source : BCEAO

prise de participation indirecte par celle-ci d'un pourcentage de 10 % dans la société d'exploitation d'Imouraren. L'investissement, de l'ordre de 1,5 milliard d'euros, devrait permettre la création de près de 1 400 emplois directs et de produire 5 000 tonnes d'uranium à partir de fin 2013, pendant 35 ans, plaçant à terme le Niger au deuxième (voire au premier) rang mondial des pays producteurs d'uranium.

Jusqu'à présent, la COMINAK assure, en moyenne, les deux tiers de la production dont la quasi-totalité est exportée vers la France et le Japon. L'arrivée sur le marché de la Chine, dont le parc de centrales nucléaires est appelé à connaître une croissance très rapide, accentue la concurrence. Ainsi, en novembre 2007, la société Sino Uranium, filiale de l'entreprise publique China National Nuclear Corporation, qui explore la concession de Tegguidda depuis 2006, a obtenu le permis d'exploitation du gisement d'Azelik. Ce gisement, qui entrera en production en 2010, devrait fournir 700 tonnes d'uranium par an, pour un investissement, de la part de Sino Uranium, de l'ordre de 300 millions de dollars.

Le sous-sol nigérien détient d'importants potentiels, exploités comme le charbon, ou en attente d'exploitation comme les gisements de phosphates de la région de l'Ader ou les réserves de pétrole et de gaz de la région de l'Agadem, près du lac Tchad ou de la région d'Agadez.

Afin d'améliorer la transparence dans la gestion des revenus issus des secteurs minier et pétrolier, le gouvernement prépare son adhésion à l'« Initiative pour la transparence dans les industries extractives » (EITI), dont le coût est évalué à environ 400 millions de francs CFA. Candidat depuis le 27 août 2007, le Niger a obtenu une dérogation jusqu'à septembre 2010 pour finaliser les réformes nécessaires et conclure ses négociations en vue d'obtenir les financements de la Banque mondiale accordés aux pays adhérant à l'EITI.

Le secteur industriel, qui représente 15,1 % du PIB, reste peu développé et concentré sur quelques

branches (agroalimentaire, textile, bâtiment et travaux publics). Sa contribution à la croissance s'est élevée à hauteur de 0,5 point en 2009.

Le secteur tertiaire, qui représente environ 43,7 % du PIB, a contribué à la croissance nigérienne à hauteur de 1,5 point, reflétant pour l'essentiel le dynamisme du secteur des télécommunications.

L'inflation a connu une forte baisse au Niger en 2009, revenant de 11,3 % en moyenne annuelle en 2008 à 4,3 % en 2009, du fait principalement de la baisse des prix alimentaires mondiaux et des prix pétroliers. Les prix alimentaires au Niger se sont toutefois de nouveau inscrits en hausse à partir de novembre 2009, en lien avec la sécheresse et les faibles récoltes, et cette tendance pourrait se prolonger et peser sur la hausse des prix en 2010.

FINANCES PUBLIQUES

L'exécution du budget de l'État a été fortement perturbée, en 2009, par les troubles politiques importants qui ont agité le pays. Le solde budgétaire global (base engagements, dons compris) s'est fortement détérioré, passant d'un excédent de 1,5 % du PIB en 2008 à un déficit de 5,5 % en 2009.

Les ressources budgétaires ont diminué de 18,8 %, revenant à 470 milliards de francs CFA. Cette baisse est essentiellement due à la chute de 92,2 % des recettes non fiscales en l'absence de délivrance de nouveaux permis de recherche dans le secteur minier. En revanche, les recettes fiscales se sont accrues de 21,9 %, pour atteindre 343 milliards de francs CFA, notamment grâce à la nette amélioration de la collecte fiscale. Le taux de pression fiscale s'est inscrit en progression sensible sur un an (de 11,7 % du PIB à 13,8 %), mais demeure très faible du fait du poids important du secteur informel dans l'économie nigérienne (estimé à environ 75 % du PIB), ce qui contribue de façon structurelle aux difficultés financières de l'État nigérien.

Par ailleurs, les dons ont été moins élevés que prévu, car les aléas politiques de 2009 (dissolution de l'Assemblée nationale et du Conseil constitutionnel et prolongation du mandat présidentiel au-delà de son terme) ont entraîné la suspension de l'aide européenne au développement de juillet 2009 à juin 2010

et la suspension de l'aide budgétaire de la Banque mondiale d'octobre 2009 à mai 2010. Les dons ont ainsi diminué de 21,8 %, ne représentant plus que 4,5 % du PIB nigérien (contre 5,9 % en 2008). L'aide européenne a repris en 2010 suite au renversement du président Tandja et aux engagements pris par la junte au pouvoir d'un retour rapide à la démocratie (prévu pour fin 2010-début 2011).

Les dépenses totales ont crû en 2009 de 10,4 %, la baisse des dépenses courantes (- 1,6 %) ne suffisant pas à compenser la hausse des dépenses en capital. Néanmoins, le ratio rapportant les dépenses salariales aux recettes fiscales a poursuivi sa lente décline, ressortant à 27,3 % en 2009, après 29,8 % en 2008 et 31 % en 2007. Les dépenses en capital ont connu une hausse de 25,1 %, la part financée sur ressources internes égalant quasiment la part financée sur ressources extérieures en 2009. Conformément à ses engagements, l'État a poursuivi sa politique d'apurement des arriérés intérieurs, pour un montant de 11 milliards de francs CFA.

En matière de réformes structurelles, les dossiers de privatisation sont restés en suspens suite à l'examen par la Commission de lutte contre la délinquance économique, financière et fiscale des dossiers de la Société nigérienne d'électricité (NIGELEC), du Crédit du Niger, du Fonds de l'énergie et des sites portuaires. Cependant, en 2009, les autorités nigériennes ont poursuivi l'amélioration de la gestion des finances publiques, notamment des procédures de suivi budgétaire et de gestion de la dette publique.

Tableau des opérations financières de l'État nigérien

(en milliards de francs CFA)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Recettes et dons	339,5	427,6	584,1	470,0
Recettes budgétaires	247,2	309,0	442,2	359,1
Recettes fiscales	203,8	233,2	281,3	343,0
Recettes non fiscales	38,5	71,2	158,8	12,3
Autres recettes non classées (comptes spéciaux et budgets annexes)	4,9	4,6	2,1	3,8
Dons	92,3	118,6	141,9	110,9
Dépenses et prêts nets	376,5	446,5	548,2	605,4
Dépenses totales	376,5	446,5	548,2	605,4
Dépenses courantes	174,2	239,4	301,1	296,3
Traitements et salaires	68,0	72,2	83,8	93,6
Autres dépenses de fonctionnement	90,9	120,0	158,0	173,5
Autres dépenses non classées	10,4	40,1	53,8	23,4
Intérêts dus	4,9	7,1	5,5	5,8
Intérêts sur dette intérieure	1,2	4,4	3,7	1,3
Intérêts sur dette extérieure	3,7	2,7	1,8	4,5
Dépenses en capital	202,3	207,1	247,1	309,1
Sur ressources intérieures	51,5	73,7	96,7	151,4
Sur ressources extérieures	150,8	133,4	150,4	157,7
Prêts moins recouvrements	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global (base engagements) (hors dons)	- 129,3	- 137,5	- 106,0	- 246,3
Solde global (base engagements) (y compris dons) (b)	- 37,0	- 18,9	35,9	- 135,4
Solde primaire de base (c)	26,4	3,0	49,9	- 82,8
Ajustement base caisse	- 14,5	- 8,3	- 15,7	- 11,0
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	- 14,5	- 8,3	- 15,7	- 11,0
Sur dette intérieure	- 14,5	- 8,3	- 15,7	- 11,0
Intérêts	- 14,0	- 14,8	- 15,7	- 15,0
Dépenses engagées non payées	- 0,5	6,5	0,0	4,0
Sur dette extérieure (intérêts)	0,0			
Solde global base caisse (hors dons)	- 143,8	- 145,8	- 121,7	- 257,3
Solde global base caisse (y compris dons) (d)	- 51,5	- 27,2	20,2	- 146,4
Financement	29,5	23,8	- 20,8	146,4
Financement intérieur net	- 91,2	- 21,7	- 46,1	111,1
Financement bancaire	- 82,8	- 31,6	- 56,4	112,4
Financement non bancaire	- 8,4	9,9	10,3	- 1,3
Financement extérieur net	120,7	45,5	25,3	35,3
Tirages	59,3	51,6	30,5	40,4
Amortissement dû	- 726,0	- 6,1	- 8,8	- 8,4
Allègement/Rééchelonnement obtenu	784,3	0,0	0,0	0,0
Autres financements exceptionnels	3,1	0,0	3,6	3,3
Ajustement statistique	44,0	6,8	1,2	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	13,0	15,0	18,4	14,5
Dépenses courantes	9,1	11,6	12,5	11,9
Solde :				
Budgétaire de base (e)	11,7	9,9	12,1	8,9
Base engagements (y compris dons)	- 1,9	- 0,9	1,5	- 5,5
Base caisse (y compris dons)	- 2,7	- 1,3	0,8	- 5,9

(a) Chiffres provisoires

(b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) - dépenses totales

(c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) - dépenses courantes (hors intérêts) - dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) - dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : FMI, services nationaux

COMPTES EXTÉRIEURS

Les comptes extérieurs se sont fortement dégradés en 2009. Le déficit courant a augmenté de 70,1 % par rapport à 2008, pour atteindre 530,1 milliards de francs CFA, soit 21,4 % du PIB (contre 13,0 % en 2008), en raison de la détérioration tant de la balance commerciale que de celle des services.

Le déficit commercial s'est creusé de 50,6 %, en raison de la faible hausse des exportations (+ 2,5 %) au regard de celle des importations (+ 18,1 %). Le léger repli des exportations d'uranium (- 1,3 %) et la forte hausse des importations de biens d'équipement (+ 33,6 %) et de produits pétroliers (+ 18,1 %) constituent la principale explication de ce mouvement. La croissance des exportations de niébé (+ 38,3 %) et de bétail (+ 17,7 %) ont toutefois permis de limiter l'ampleur du creusement du déficit commercial.

Le déficit de la balance des services s'est alourdi de 37,7 % en un an, traduisant pour partie la hausse des coûts de transport et d'assurance qui se sont accrus de plus de 11 %. Le solde des transferts courants a connu une baisse comparable (- 34,6 %), due avant tout au repli de 65,9 % des transferts publics, provoqué par la suspension de la coopération extérieure avec le Niger pendant la crise politique.

L'excédent du compte de capital et des opérations financières a progressé de 14,8 %, grâce à une forte augmentation des investissements directs (113,6 %) due aux investissements dans le secteur de l'uranium. Toutefois, cette progression n'a pas pu compenser la détérioration du déficit des transactions courantes, débouchant, pour la première fois en cinq ans, sur un déficit du solde global de la balance des paiements. Celui-ci s'est élevé à 91,2 milliards de francs CFA, soit 3,7 % du PIB, contre un excédent de 72,7 milliards en 2008.

Selon la Banque mondiale, la dette extérieure du Niger s'élevait, à

fin 2008, à 965,5 millions de dollars, en quasi stagnation par rapport à 2007 (- 0,1 %). Depuis l'annulation de 784,3 milliards de francs CFA de stock de dette en 2006, dans le cadre de l'IADM, le ratio dette extérieure sur PIB est resté modéré, ne représentant que 17,9 % du PIB à fin 2008. Le poids du service de la dette dans les exportations et les recettes budgétaires est revenu de, respectivement, 3,4 % et 4,1 % en 2007 à 2,6 % et 2,7 % en 2008.

L'analyse de viabilité de la dette, effectuée par le FMI en janvier 2010, fait apparaître une tendance à la diminution du risque de surendettement,

Balance des paiements du Niger

(en milliards de francs CFA courants)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Transactions courantes	- 164,0	- 168,3	- 311,7	- 530,1
Balance commerciale	- 125,7	- 120,5	- 195,9	- 295,0
Exportations FOB	265,6	317,9	408,5	418,8
dont : Uranium	79,6	143,1	198,2	195,6
Élevage	46,6	37,8	49,7	58,5
Niébé	19,1	19,2	41,8	57,8
Cuir et peaux	1,4	2,0	2,1	2,2
Importations FOB	391,3	438,4	604,4	713,7
dont : Biens d'équipement	162,0	192,3	280,0	374,2
Produits pétroliers	80,5	77,3	91,4	108,0
Produits alimentaires	111,3	91,3	123,4	119,9
Balance des services	- 124,4	- 136,4	- 210,5	- 289,8
dont : Fret et assurance/marchandise	- 124,4	- 118,5	- 165,3	- 183,9
Balance des revenus	0,6	- 0,2	- 8,5	- 12,7
dont : Intérêts de la dette publique	- 3,7	- 8,6	- 3,7	- 4,5
Balance des transferts courants	85,5	88,8	103,1	67,4
Secteur privé	41,6	44,0	49,6	49,1
Secteur public	43,9	44,8	53,6	18,3
Compte de capital et d'opérations financières	260,7	245,2	390,1	447,9
Compte de capital (remise de dette comprise)	909,4	128,7	238,3	109,8
Opérations financières	- 648,7	116,5	151,9	338,1
Investissements directs	26,9	58,0	141,5	302,3
Investissements de portefeuille	- 2,0	- 3,0	- 5,5	2,9
Autres investissements	- 673,6	61,5	15,8	32,9
Financement exceptionnel (pour mémoire)	797,5	3,5	22,4	29,9
Variation des arriérés	0,0	0,0	0,0	0,0
Rééchelonnements	3,0	3,5	3,5	3,3
Autres (remises de dette)	794,5	0,0	18,9	26,6
Erreurs et omissions	- 9,4	- 8,6	- 5,7	- 9,0
Solde global	87,3	68,3	72,7	- 91,2
Variation des avoirs extérieurs nets	- 87,3	- 68,3	- 72,7	91,2
Exportations/Importations (en %)	67,9	72,5	67,6	58,7

(a) Chiffres provisoires
Source : BCEAO

notamment grâce à la production de pétrole raffiné, attendue à partir de 2012, et à l'entrée en production du gisement d'Imouraren. Le pays est ainsi passé d'un risque modéré de surendettement en mars 2009 à un risque faible en janvier 2010.

SYSTÈME BANCAIRE

À la fin de l'année 2009, le système bancaire était composé de dix banques et d'un établissement financier, soit un établissement financier de moins qu'en 2008 (la Société sahéenne de financement – SAHFI).

Le total du bilan agrégé du système bancaire a augmenté de 19 % en 2009, s'élevant à 521,1 milliards de francs CFA contre 437,9 milliards en 2008. Ce total représente 4,6 % du total de l'UMOA, soit une progression de 0,3 point par rapport à la part du Niger en 2008. L'encours brut des crédits a fortement augmenté, ressortant en hausse de 18,7 %, pour s'établir à 353 milliards de francs CFA. Les prêts à court terme (48 % du total des concours accordés à la clientèle) se sont accrus de 15,1 %. Ces concours sont essentiellement concentrés dans le secteur du commerce, du transport et des services fournis à la collectivité. Les crédits à moyen terme se sont

établis à 129,8 milliards de francs CFA (+ 35,1 %), alors que ceux à long terme, qui demeurent peu élevés (13,2 milliards), se sont inscrits en baisse par rapport à 2008 (- 18,4 %). Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont, quant à eux, progressé de 10 % par rapport à l'exercice antérieur.

En ce qui concerne la qualité du portefeuille, les créances en souffrance brutes (créances douteuses et impayés) sont ressorties en hausse de 8,6 %, pour atteindre 51,8 milliards de francs CFA. Ces créances

Dettes extérieures du Niger

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en pourcentage)

	2005	2006	2007	2008
Dettes à court et long terme	2 023,4	867,9	966,7	965,5
Dettes à long terme	1 855,2	794,3	888,4	895,7
Dettes publiques garanties	1 822,6	768,2	868,9	882,7
Dettes privées non garanties	32,6	26,1	19,5	13,0
Recours aux crédits du FMI	127,7	26,5	40,1	50,7
Dettes à court terme	40,5	47,1	38,2	19,1
dont : Arriérés d'intérêts sur dette à long terme	37,5	38,1	38,2	19,1
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	51,9	83,2	86,8	104,7
Indicateurs de dette				
Dettes totales/Exportations biens et services	357,9	144,9	126,2	92,2
Dettes extérieures/PIB	60,8	23,8	22,5	17,9
Service payé de la dette/Exportations biens et services	7,2	29,9	3,4	2,6
Service payé de la dette/Recettes budgétaires	11,3	37,8	4,1	2,7
Dettes multilatérales/Dettes totales	79,0	64,7	68,2	69,0

Sources : Banque mondiale, BCEAO

Système bancaire du Niger

(en milliards de francs CFA ; taux et coefficients en %)

Actif	2007	2008	2009	Passif	2007	2008	2009
Opérations de trésorerie et interbancaires	127,4	109,0	113,7	Opérations de trésorerie et interbancaires	52,5	69,0	96,7
Opérations avec la clientèle	201,0	265,1	325,4	Opérations avec la clientèle	277,5	311,7	343,2
Opérations sur titres et diverses	27,8	37,3	45,4	Opérations sur titres et divers	11,2	14,4	19,2
Valeurs immobilisées	21,1	26,5	36,7	Provisions, fonds propres et assimilés	36,1	42,8	62,1
Total	377,3	437,9	521,1	Total	377,3	437,9	521,1
Hors-bilan	85,4	92,0	88,8				
Engagements de financement	13,6	20,2	10,9	Coefficient net d'exploitation (Frais généraux + dotations aux amortissements/PNB)	71,2	64,3	57,9
Engagements de garantie	71,5	71,5	77,1	Taux de marge nette (Résultat net/Produit net bancaire)	5,5	0,2	32,5
Engagements douteux	0,0	0,0	0,0	Coefficient de rentabilité (Résultat net/Fonds propres)	4,6	0,2	23,4
Autres engagements	0,4	0,4	0,8				

Source : Commission bancaire de l'UMOA

ont représenté en 2009 14,7 % du total des encours de crédits, contre 16 % en 2008. Le taux de provisionnement des créances en souffrance s'est détérioré, passant de près de 65 % en 2008 à 48 %.

Le produit net bancaire a augmenté de 10,6 %, pour s'établir à 42,0 milliards de francs CFA. Cette croissance résulte en grande partie des performances réalisées sur les opérations avec la clientèle qui représentent 75 % du PNB et se sont accrues de 22 % en 2009. Le résultat d'exploitation a plus que triplé, passant de 5,1 milliards de francs CFA à 18,2 milliards. Le net redressement de la rentabilité du système bancaire résulte également de la très forte baisse des dotations nettes aux provisions pour risques qui sont passées de 11,5 milliards de francs CFA en 2008 à 0,5 milliard en 2009. Au total, le résultat net agrégé de l'ensemble du système bancaire a atteint 12,6 milliards de francs CFA, contre 3 milliards en 2008. Les indicateurs de rentabilité du système bancaire nigérien se sont en conséquence fortement redressés.

À fin décembre 2009, le secteur de la microfinance comprenait dix principales institutions financières décentralisées, pour environ 350 000 bénéficiaires directs (+ 20 % par rapport à fin 2008). Les dépôts du secteur de la microfinance représentaient 7,4 milliards de francs CFA, soit environ 3,4 % des dépôts à vue du système bancaire. L'encours des crédits est estimé à 13,8 milliards de francs CFA, soit 4,2 % du total des crédits bancaires. Le taux brut de dégradation du portefeuille a légèrement diminué (- 0,5 point) en 2009 et s'est établi à 6,5 %, contre 7 % en 2008.

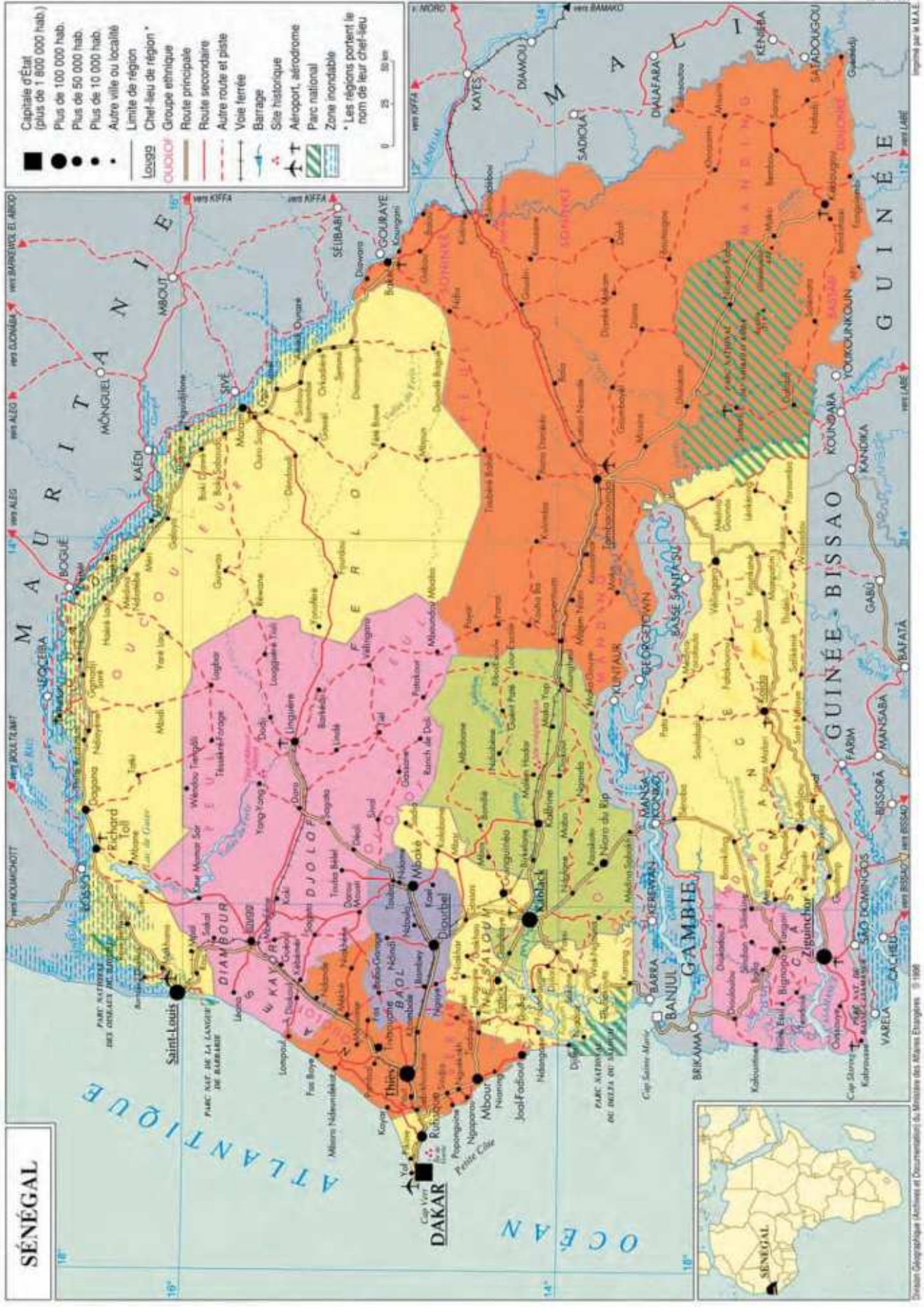
PERSPECTIVES

Pour 2010, la croissance économique s'inscrirait en forte augmentation, aux alentours de 5 %. Toutefois, les prévisions restent empreintes d'incertitudes, compte tenu de la forte dépendance de la croissance nigérienne aux conditions climatiques dans le cadre de la campagne agricole 2010-2011.

Les tensions inflationnistes devraient ralentir en 2010, le taux d'inflation ressortant aux alentours de 2,5 % en moyenne annuelle du fait de la stabilité des prix pétroliers et de l'application par les autorités nigériennes d'une stratégie d'approvisionnement en denrées alimentaires de base.

Au plan des paiements extérieurs, le déficit de la balance des transactions courantes, hors dons, s'aggraverait, en liaison avec la hausse des importations de biens d'équipement destinés à la réalisation des grands chantiers miniers, énergétiques, du BTP et du secteur des télécommunications. Le déficit courant, hors dons, représenterait 20,3 % du PIB en 2010.

En revanche, l'accroissement des investissements directs étrangers renforcerait l'excédent du compte de capital et d'opérations financières et devrait permettre le rééquilibrage de la balance globale. Plus généralement, le retour à un ordre démocratique (organisation d'élections libres législatives et présidentielles à fin 2010-début 2011) sera déterminant pour mobiliser des ressources financières auprès des partenaires internationaux du Niger et permettre une amélioration durable de l'environnement des affaires.



- Capitale d'Etat (plus de 1 800 000 hab.)
- Plus de 100 000 hab.
- Plus de 50 000 hab.
- Plus de 10 000 hab.
- Autre ville ou localité
- Limite de région *
- Chef-lieu de région *
- GROUPE ETHNIQUE
- Route principale
- Route secondaire
- Autre route et piste
- Voie ferrée
- Barrage
- Site historique
- Aéroport, aérodrome
- Parc national
- Zone inondable
- * Les régions portent le nom de leur chef-lieu

0 25 50 km

SÉNÉGAL

18°

16°

14°

12°

10°

8°

6°

4°

2°

0°

2°

4°

6°

8°

10°

12°

14°

18°

16°

14°

12°

10°

8°

6°

4°

2°

0°

2°

4°

6°

8°

10°

18°

16°

14°

12°

10°

8°

6°

4°

2°

0°

2°

4°

6°

8°

10°

12°

14°

16°

18°



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 197 161 km²

Population : 12,2 millions d'habitants. Densité : 62 habitants/km². Part de la population urbaine : 42,4 %. Taux de croissance démographique : 2,6 %. Langue officielle : français

Principales villes : Dakar (capitale administrative), Thiès, Ziguinchor, Saint Louis

Régime politique : M. Abdoulaye Wade, élu Président de la République en 2000, a été réélu le 27 février 2007, au premier tour, avec près de 56 % des voix, pour un mandat de 5 ans. L'Assemblée nationale a voté, en juillet 2008, une loi portant de cinq à sept ans la durée du mandat présidentiel, à partir des élections de 2012. M. Souleymane Ndéné Ndiaye est Premier ministre depuis mai 2009.

Économie (2009)

PIB par habitant : 1 045 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité :

Primaire	15,3 %
Secondaire	18,8 %
Tertiaire	65,9 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie : 55,4 ans

Taux de mortalité infantile : 5,7 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 41,9 %

Population en deçà du seuil de pauvreté¹⁾ : 33,5 %

Indice de développement humain – Classement : 166^e/182

APD reçue par habitant (versements nets) : 68 dollars

1) Moins de 1,25 dollar par jour

Sources : PNUD (2009), Rapport mondial sur le développement humain (données 2007) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2008) pour le taux de mortalité infantile

Accords internationaux

Le Sénégal est membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Il est associé au Mali et à la Mauritanie au sein de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et à la Gambie au sein de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG).

Relations avec la communauté financière internationale

Le Sénégal a atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTE en avril 2004 et a bénéficié de l'initiative IADM. En novembre 2007, un accord triennal au titre de l'ISPE¹ (Instrument de soutien à la politique économique) a été conclu avec le FMI et son déroulement est jugé satisfaisant, les cinq premières revues de l'accord ayant été approuvées. Le Sénégal a bénéficié d'une Facilité contre les chocs exogènes (FCE) d'un montant total de 121,35 millions de DTS entre décembre 2008 et mai 2010 pour l'aider à financer l'impact négatif sur la balance des paiements des prix élevés des denrées alimentaires et de l'énergie. La troisième et dernière revue de la FCE a été approuvée en mai 2010.

Dans le cadre de sa stratégie d'assistance, la Banque mondiale détenait, à fin juin 2010, un portefeuille de trente-deux projets actifs, dont quatre projets approuvés en 2009, portant notamment sur les secteurs de l'éducation et de l'assainissement de l'eau. Ces projets correspondent à des engagements de financement de 687 millions de dollars.

À fin juillet 2010, le Sénégal était noté B+ à long terme et B à court terme par Standard & Poor's. L'agence avait abaissé sa perspective, de « stable » à « négative », en juillet 2006. Cette notation est inchangée depuis cette date.

¹ L'ISPE a pour objet de soutenir les pays à faible revenu ne désirant pas bénéficier — ou n'ayant pas besoin — d'un concours financier du FMI. L'ISPE aide ces pays dans l'élaboration de leurs programmes économiques. Une fois ceux-ci adoptés par le Conseil d'administration, le FMI informe les donateurs, les banques multilatérales de développement et les marchés qu'il a approuvé le plan d'action de l'État membre concerné.

ACTIVITÉ

En 2009, le Sénégal a vu son taux de croissance fléchir à 1,5 % en termes réels, après 2,3 % en 2008. Ce net ralentissement de l'activité économique résulte, principalement, des faibles performances enregistrées dans le secteur tertiaire (en particulier dans les secteurs des transports et du tourisme), qui compte pour près des deux tiers du PIB. Le premier semestre de l'année avait toutefois bénéficié du règlement des arriérés de paiement accumulés par l'État en 2008, ce qui avait favorisé une reprise vigoureuse de l'activité. Un net ralentissement a néanmoins été observé dès le second semestre, du fait des retombées de la crise économique internationale et des fréquents délestages d'électricité.

Dans le secteur primaire, le secteur agricole a bénéficié, comme en 2008, de conditions climatiques favorables et des actions menées dans le cadre de la grande offensive agricole pour la nourriture et l'abondance (GOANA). Cette initiative a particulièrement été favorable à la production d'arachides qui a augmenté de 41,2 % en 2009, reflétant la hausse des surfaces cultivables et l'effet positif des mesures de subventionnement des achats d'engrais (à hauteur de 50 %). Toutefois, après les niveaux élevés de production atteints en 2008, la production vivrière a diminué en 2009, à l'exception de la culture de mil-sorgho (+ 10,6 %). Selon les dernières estima-

tions disponibles, la campagne 2009-2010 aurait ainsi été marquée par une baisse de la production de maïs et de riz paddy (de, respectivement, 1,5 % et 4,1 %). S'agissant de la récolte de coton graine, le déclin de la production observée ces dernières années s'est poursuivi, avec une nouvelle chute de 43 % des volumes produits. En trois ans, le niveau de la production de coton a ainsi été divisé par deux. Le secteur halieutique a, quant à lui, enregistré de bonnes performances, bénéficiant notamment d'une ouverture plus large aux marchés d'exportation de l'Union européenne, à la suite de la décision prise en avril 2009 par les autorités européennes.

Comptes nationaux du Sénégal

(en milliards de francs CFA courants ; taux et variations en %)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Ressources	7 002,5	7 992,8	9 078,0	8 654,1
PIB nominal	4 893,5	5 405,2	5 935,1	5 999,3
Importations de biens et services	2 109,0	2 587,6	3 142,9	2 654,8
Emplois	7 002,5	7 992,8	9 078,0	8 654,1
Consommation finale	4 418,8	4 999,6	5 777,2	5 531,4
Publique	649,4	766,1	901,0	990,7
Privée	3 769,5	4 233,5	4 876,2	4 540,7
Formation brute de capital fixe (b)	1 329,6	1 616,9	1 734,6	1 671,5
Exportations de biens et services	1 254,1	1 376,2	1 566,3	1 451,2
Épargne intérieure brute	474,7	405,5	158,0	467,9
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 854,9	- 1 211,4	- 1 576,6	- 1 203,6
Taux d'investissement (en % du PIB)	27,2	29,9	29,2	27,9
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	2,5	4,9	2,3	1,5
Déflateur du PIB (en moyenne annuelle)	4,0	5,3	7,3	- 0,4
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	2,1	5,9	5,8	- 1,0

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris variation de stocks

Source : INS

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

(productions en milliers de tonnes ; prix d'achat en francs CFA par kilogramme)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010 (a)
Arachides	460,5	331,2	731,2	1 032,7
Prix d'achat aux producteurs	150,0	150,0	165,0	165,0
Coton graine	52,0	45,1	38,8	22,1
Prix d'achat aux producteurs	180,0	180,0	185,0	185,0
Mil-sorgho	615,3	419,5	929,7	1 028,8
Maïs	181,6	158,3	397,3	391,3
Riz paddy	212,4	193,4	408,2	391,3

(a) Chiffres provisoires

Sources : BCEAO, administrations nationales

Dans le secteur secondaire, l'indice global de la production industrielle a connu une augmentation de 7,2 % sur l'ensemble de l'année 2009. Le secteur industriel sénégalais recouvre principalement l'extraction et la transformation des phosphates (en engrais pour le marché local et en acide phosphorique pour le marché indien), la transformation de l'arachide en huile et en tourteaux pour le bétail et la valorisation des produits de la mer. La production

Phosphates

(en milliers de tonnes)

	2006	2007	2008	2009
Production	766,8	747,6	825,5	1 107,4

Sources : BCEAO, administrations nationales

en forte hausse du phosphate (+ 34,1%) explique, en grande partie, la bonne performance du secteur industriel dans sa globalité. Les Industries chimiques du Sénégal (ICS), la plus grande entreprise privée du pays, ont enregistré en 2009 un redressement de leur activité, comme en témoigne la bonne exécution du plan de restructuration de l'entreprise, mis en place en raison des difficultés financières rencontrées à partir de 2006, qui avaient conduit à une cessation temporaire de l'activité. Le groupe indien Indian Farmers Fertiliser Cooperative Limited (IFFCO), qui détient, depuis avril 2008, 85 % des actions de la société, a investi 100 millions de dollars en capital en 2009. Le plan de restructuration des ICS, qui inclut un moratoire de trois ans sur le paiement en capital des dettes de la société, devrait faciliter le redémarrage de l'activité et permettre le lancement d'un vaste programme d'investissement, particulièrement nécessaire du fait de l'obsolescence de l'outil de production.

L'activité d'égrenage du coton s'est accrue de 47,2% en 2009, ce qui a également contribué à la bonne performance du secteur secondaire.

En lien avec la crise économique et la baisse des transferts de migrants, le secteur de la construction, secteur traditionnellement moteur de la croissance du Sénégal, a enregistré une faible performance, malgré le lancement des chantiers de construction d'une autoroute entre Dakar et Diamniadio et du nouvel aéroport international.

Dans le domaine de l'énergie, la Banque mondiale a accordé en juin 2009 un crédit AID d'un montant de 80 millions de dollars en vue de contribuer au redressement du secteur et d'aider la Société nationale d'électricité (SENELEC) à restaurer son équilibre financier. Une nouvelle structure tarifaire des prix de l'électricité a été adoptée au début du mois d'août 2009, comportant une augmentation des tarifs de 17 %. Cette mesure devrait contribuer au rééquilibrage des finances de la société. Les nombreux délestages continuent toutefois de contraindre fortement l'activité économique.

Le secteur tertiaire a été pénalisé en 2009 par la baisse de la demande interne. Dans le secteur du tourisme, la fréquentation a sensiblement diminué en 2009, avec une baisse du nombre de visiteurs de 20,6 % par rapport à 2008. En outre, une certaine

stagnation dans le secteur des télécommunications a été observée, le nombre d'abonnés en matière de téléphonie mobile stagnant autour de 6,5 millions d'abonnés.

En moyenne annuelle, les prix à la consommation ont reculé de 1 % en 2009, contre + 5,8 % en 2008. La baisse des prix des produits alimentaires, notamment des céréales locales et des produits alimentaires importés, la baisse des cours des produits pétroliers et l'atonie de la demande intérieure expliquent cette évolution, qui ne devrait toutefois pas perdurer en 2010.

FINANCES PUBLIQUES

L'exercice 2009 a été caractérisé par une dégradation des principaux soldes budgétaires, consécutive à la poursuite de la hausse des dépenses, alors que les recettes évoluaient à un rythme très ralenti. Le déficit global, base engagements, hors dons, s'est élevé à 486 milliards de francs CFA (soit 8,1 % du PIB), après 413 milliards de francs CFA (6,9 % du PIB) un an plus tôt.

Les recettes totales (dons compris) n'ont progressé que de 1,1 %, passant de 1 305 milliards de francs CFA en 2008 à 1 320 milliards. Cette évolution est imputable à la stagnation des recettes fiscales (- 0,2 %), qui ont représenté 82 % des recettes totales de l'État, tandis que les recettes non fiscales se contractaient fortement (- 42,5 %). La collecte fiscale du Sénégal n'en reste pas moins l'une des plus performantes de la sous-région, les recettes budgétaires représentant en 2009 environ 19 % du PIB, contre 17,5 % en moyenne pour l'ensemble des pays de l'Union. Les dons se sont à l'inverse accrus de 30,5 % en 2009, représentant près de 14 % des recettes totales de l'État. Cette évolution tient notamment à l'apurement, en début d'année 2009, des arriérés de paiement accumulés en 2008 par l'État à l'égard du secteur privé. Les appuis budgétaires accordés par la France (pour 125 millions d'euros) et les autres partenaires au développement (pour un total de

80 millions), notamment la Banque mondiale, ont en effet permis de financer cet effort d'apurement.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 2,8 %, contre + 4,8 % en 2008. Les dépenses courantes se sont inscrites en légère hausse, à hauteur de 1,4 %, sous l'effet principalement de la progression des dépenses salariales (+ 4,8 %). Les autres dépenses de fonctionnement ont très légèrement diminué (- 0,9%), grâce une relative maîtrise des subventions et autres transferts (- 14,1 %). Les subventions versées aux opérateurs du secteur pétrolier, pour compenser l'absence de répercussion sur les prix à la pompe des variations des cours internationaux du pétrole, continuent néanmoins d'exercer de fortes contraintes sur le budget de l'État. Ces subventions ont représenté en 2009 environ 225 milliards de francs CFA.

La progression des dépenses en capital de 6,6 % a résulté de la hausse des investissements financés sur ressources internes (+ 17,5 %), partiellement atténuée par la diminution de ceux financés sur ressources externes (- 8 %).

Au total, le déficit budgétaire, base engagements, dons compris, s'est sensiblement détérioré, passant de 273,5 milliards de francs CFA en 2008 à 303,7 milliards, soit une hausse de 11 %. Le déficit a atteint 5,1 % du PIB en 2009 contre 4,6 % en 2008.

Il faut également relever que des arriérés extrabudgétaires et des dettes avaient été contractés par des agences et établissements publics, estimés respectivement à 30 milliards de francs CFA et 16 milliards à fin décembre 2008, sur la base de l'audit effectué

Tableau des opérations financières de l'État sénégalais

(en milliards de francs CFA)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Recettes et dons	1 052,2	1 258,2	1 305,0	1 319,6
Recettes budgétaires	978,8	1 119,9	1 165,3	1 137,3
Recettes fiscales	921,9	1 054,3	1 087,2	1 084,6
Recettes non fiscales	40,7	65,6	64,9	37,3
Autres recettes fiscales non classées	16,2	0,0	13,2	15,4
Dons	73,4	138,3	139,7	182,3
Dépenses et prêts nets	1 331,0	1 506,3	1 578,5	1 623,3
Dépenses totales	1 303,9	1 466,1	1 573,4	1 620,1
Dépenses courantes	829,0	861,5	978,7	992,7
Traitements et salaires	286,2	327,3	347,7	364,4
Autres dépenses de fonctionnement	500,4	499,9	592,5	587,2
dont : subventions et autres transferts	305,5	287,0	333,0	285,9
Intérêts dus	42,4	34,3	38,5	41,1
Intérêts sur dette intérieure	6,7	10,2	15,0	18,0
Intérêts sur dette extérieure	35,7	24,1	23,5	23,1
Dépenses en capital	474,9	604,6	594,7	627,4
Sur ressources intérieures	337,1	391,5	314,2	369,3
Sur ressources extérieures	137,8	213,1	280,5	258,1
Prêts moins recouvrements	27,1	40,2	5,1	3,2
Solde global (base engagements) (hors dons)	- 352,2	- 386,4	- 413,2	- 486,0
Solde global (base engagements) (y compris dons) (b)	- 278,8	- 248,1	- 273,5	- 303,7
Solde primaire de base (c)	- 144,9	- 98,8	- 89,1	- 183,6
Ajustement base caisse	0,0	0,0	0,0	0,0
Variations des arriérés de paiement (le signe « - » correspond à une réduction)	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde global (base caisse) (hors dons)	- 352,2	- 386,4	- 413,2	- 486,0
Solde global (base caisse) (y compris dons) (d)	- 278,8	- 248,1	- 273,5	- 303,7
Financement	281,7	256,5	265,1	395,2
Financement intérieur net	160,6	139,9	42,2	150,7
Financement bancaire	130,9	85,0	- 43,0	109,8
Financement non bancaire	29,7	54,9	85,2	40,9
Financement extérieur net	121,1	116,6	222,9	244,5
Tirages	131,1	156,2	261,9	183,3
Amortissement dû	- 57,6	- 43,1	- 44,1	- 49,5
Emprunt non concessionnel autoroute à péage	0,0	0,0	0,0	80,0
Allègement/Rééchelonnement obtenu	40,8	24,0	15,9	20,1
Variation des arriérés de paiement sur dette extérieure (principal)	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres financements (émissions de bons et obligations)	6,8	- 20,5	- 10,8	10,6
Ajustement statistique	- 2,9	- 8,4	8,4	- 91,5
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	20,0	20,7	19,6	19,0
Dépenses courantes	16,9	15,9	16,5	16,5
Solde :				
Budgétaire de base (e)	5,9	8,7	7,9	6,7
Base engagements (y compris dons) (b)	- 5,7	- 4,6	- 4,6	- 5,1
Base caisse (y compris dons) (d)	- 5,7	- 4,6	- 4,6	- 5,1

(a) Chiffres provisoires

(b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) - dépenses totales

(c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) - dépenses courantes (hors intérêts) - dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) - dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : FMI, administrations économiques et financières nationales

en juillet 2009. Dans le cadre du programme conclu avec le FMI, les autorités se sont engagées à régler 50 % de ces arriérés et dettes des agences et établissements publics avant la fin septembre 2010. Un nouvel audit sera effectué afin de s'assurer de l'absence d'accumulation de nouveaux engagements extrabudgétaires au cours de l'année 2009.

COMPTES EXTÉRIEURS

Le déficit des transactions courantes s'est sensiblement réduit en 2009, pour atteindre 8,4 % du PIB, soit 5,8 points de moins qu'en 2008, du fait principalement de la chute des importations.

Le déficit de la balance commerciale a diminué de 23,8 %, ressortant à 1 159 milliards de francs CFA (soit 19,3 % du PIB), contre 1 522 milliards (25,6 % du PIB) en 2008. En effet, la baisse des exportations (- 9,5 % en valeur) a été plus que compensée par une contraction de 18,2 % des importations. La facture des importations s'est allégée du fait de la baisse des prix des produits pétroliers et alimentaires observée en 2009, tandis que les importations de biens d'équipement reculaient de 15,7 %, compte tenu des reports de nombreux projets d'investissement.

La baisse des exportations a résulté essentiellement de la diminution des exportations de produits pétroliers raffinés (- 33,3 %) et de phosphate (- 15,3 %). De bons résultats ont néanmoins été enregistrés dans la filière arachide, dont les exportations ont doublé en un an. Le taux de couverture des importations par les exportations, tout en demeurant à un faible niveau, s'est légèrement amélioré, passant de 39,3 % en 2008 à 43,5 % en 2009.

Le déficit des services s'est réduit (- 18,1 %), en liaison avec la moindre activité de fret. Le déficit de la balance des revenus a augmenté de 7,5 %,

Balance des paiements du Sénégal

(en milliards de francs CFA courants)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Transactions courantes	- 450,7	- 628,8	- 843,7	- 506,3
Balance commerciale	- 836,5	- 1 193,3	- 1 522,5	- 1 159,3
Exportations FOB	833,5	802,2	987,9	893,8
dont : Produits arachidiers	29,0	38,5	9,1	17,6
Produits de la mer	150,3	152,7	136,9	145,1
Phosphates	4,8	5,0	7,2	6,1
Produits pétroliers	189,3	142,5	309,2	206,2
Ciment	37,8	43,6	46,0	57,2
Importations FOB	1 669,9	1 995,5	2 510,4	2 053,1
dont : Biens d'équipement	472,9	453,8	589,1	496,3
Produits pétroliers	460,8	553,8	661,2	530,8
Produits alimentaires	348,0	473,6	686,3	472,0
Balance des services	- 18,5	- 18,1	- 54,1	- 44,3
dont : Fret et assurance/marchandise	- 226,9	- 276,6	- 284,2	- 215,0
Balance des revenus	- 33,2	- 35,4	- 21,4	- 23,0
dont : Intérêts de la dette publique	- 22,6	- 13,8	- 16,8	- 18,6
Balance des transferts courants	437,5	618,0	754,4	720,3
Secteur privé	409,3	566,0	721,8	680,3
Secteur public	28,2	52,0	32,5	40,0
Compte de capital et d'opérations financières	544,4	694,0	751,1	602,5
Compte de capital				
(remise de dette comprise)	1 184,0	159,5	107,2	144,3
Opérations financières	- 639,6	534,5	643,9	458,2
Investissements directs	110,0	130,7	121,5	97,8
Investissements de portefeuille	- 12,3	28,8	21,1	16,4
Autres investissements	- 737,3	375,0	501,2	344,0
Financement exceptionnel				
(pour mémoire)	1 114,9	2,1	2,0	1,9
Variation des arriérés	0,0	0,0	0,0	0,0
Rééchelonnements	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres (remises de dette)	1 114,9	2,1	2,0	1,9
Erreurs et omissions	5,3	5,6	4,2	0,0
Solde global	99,0	70,8	- 88,4	96,2
Variation des avoirs extérieurs nets	- 99,0	- 70,8	88,4	- 96,2
Exportations/Importations (en %)	49,9	40,2	39,4	43,5

(a) Chiffres provisoires

Source : BCEAO

du fait notamment de la hausse des intérêts versés sur la dette. L'excédent de la balance des transferts courants a légèrement diminué (- 4,5 %), en raison de la baisse des transferts de fonds des travailleurs migrants qui n'a été que partiellement compensée par la hausse des transferts publics.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est contracté de 19,8 %, en lien avec une conjoncture mondiale défavorable, qui s'est traduite par la suspension de projets d'investissements directs (- 19,5 %).

Au total, le solde global de la balance des paiements a fait apparaître un excédent de 96,2 milliards de francs CFA, après un déficit de 88,4 milliards en 2008, permettant une consolidation des avoirs officiels de change.

La dette extérieure du Sénégal s'élevait, selon la Banque mondiale, à près de 2,8 milliards de dollars fin 2008, en hausse de 10,5 % par rapport à 2007, sous l'effet de l'augmentation de 19,2 % de la dette publique garantie de long terme. À fin 2008, l'encours total de dette extérieure représentait 21,5 % du PIB, contre 44,5 % en 2005. Les ratios du service de la dette rapporté aux exportations et aux recettes budgétaires ont continué à décliner, pour ressortir respectivement à 5,2 % et 6,9 %.

Selon la BCEAO, le ratio de dette publique extérieure rapportée au PIB se stabiliserait à 21,4% en 2009.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin 2009, le système bancaire sénégalais comptait dix-sept banques et deux établissements financiers (soit un nombre total d'établissements de crédit inchangé par rapport à 2008), à la suite de l'octroi d'un nouvel agrément de banque à la société Union Bank for Africa Sénégal et à l'absorption de la Société africaine de crédit automobile par l'établissement financier Alios Finance.

Le total du bilan agrégé du système bancaire a augmenté de 8,7 % en 2009, s'élevant à 2 664 milliards de francs CFA, après 2 450 milliards de francs CFA en 2008. Ce total représente 23,2 % du total de l'UMOA, après 24 % en 2008. Cette évolution globale a, principalement, résulté de la forte progression des dépôts collectés auprès de la clientèle, qui se sont inscrits en hausse de 15,6 %, à 1 995 milliards de francs CFA. Les encours bruts des crédits ont augmenté de 4,6 % pour s'établir à 1 767 milliards de francs CFA, représentant 66 % du total des bilans bancaires.

La qualité du portefeuille d'engagements des banques reste nettement dégradée : les créances en souffrance brutes (créances douteuses et impayés)

Dette extérieure du Sénégal

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en pourcentage)

	2005	2006	2007	2008
Dette à court et long termes	3 865,0	1 923,0	2 589,0	2 861,0
Dette à long terme	3 681,0	1 813,0	2 230,0	2 599,0
<i>Dette publique garantie</i>	<i>3 540,0</i>	<i>1 662,0</i>	<i>2 030,0</i>	<i>2 419,0</i>
<i>Dette privée non garantie</i>	<i>141,0</i>	<i>151,0</i>	<i>200,0</i>	<i>180,0</i>
Recours aux crédits du FMI	148,0	26,0	27,0	65,0
Dette à court terme	36,0	84,0	332,0	197,0
<i>dont : Arriérés d'intérêts sur dette à long terme</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>	<i>0,0</i>
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	10,0	18,0	15,0	5,0
Indicateurs de dette				
Dette totale/Exportations biens et services	164,2	80,1	90,0	81,5
Dette extérieure/PIB	44,5	20,5	22,9	21,5
Service payé de la dette/Exportations biens et services	8,6	8,0	6,4	5,2
Service payé de la dette/Recettes budgétaires	12,1	10,3	7,8	6,9
Dette multilatérale/Dette totale	73,3	51,2	53,9	54,9

Sources : Banque mondiale, BCEAO

se sont accrues de 8,8 %, représentant 317 milliards de francs CFA en 2009 contre 292 milliards à fin 2008. Ces créances ont représenté, en 2009, 18 % du total des encours de crédits, contre une proportion de 17,1 % en 2008. Le taux de provisionnement des créances en souffrance est resté faible et a même diminué, revenant de 53 % en 2008 à 51 % en 2009.

Le produit net bancaire s'est amélioré de 4,9 %, pour s'établir à 177,5 milliards de francs CFA, grâce à l'augmentation des marges dégagées sur les activités de prêt à la clientèle. Le résultat d'exploitation a crû de 14,9 %, ressortant à 50,8 milliards, grâce également à une diminution de l'effort net de provisionnement. Les dotations nettes aux provisions pour risques ont été ramenées à 20,8 milliards de francs CFA, après 29,9 milliards. Les coefficients de rentabilité se sont améliorés, notamment le taux de marge nette, qui est passé de 19 % en 2008 à 22,6 % en 2009 et le coefficient de rentabilité de 11,6 % à 12,9 %. Le coefficient net d'exploitation s'est détérioré de quatre points (à 64,1 %), en raison d'un alourdissement des frais généraux de 12,6 %.

À fin décembre 2009, le secteur de la microfinance comprenait treize principales institutions financières décentralisées, pour environ 1,3 million de bénéficiaires directs (+ 14,3 % par rapport à fin 2008). Les dépôts du secteur de la microfinance représentaient 122,3 milliards de francs CFA (+ 12,1 %), soit environ 6 % des dépôts à vue bancaires. L'encours

Système bancaire du Sénégal

(en milliards de francs CFA ; taux et coefficients en %)

Actif	2007	2008	2009	Passif	2007	2008	2009
Opérations de trésorerie et interbancaires	451,7	429,2	543,9	Opérations de trésorerie et interbancaires	239,2	319,8	236,7
Opérations avec la clientèle	1 281,8	1 510,2	1 574,3	Opérations avec la clientèle	1 661,1	1 726,0	1 995,2
Opérations sur titres et diverses	393,9	374,5	406,5	Divers	88,9	103,7	104,9
Valeurs immobilisées	127,8	136,6	139,5	Provisions, fonds propres et assimilés	266,0	300,9	327,5
Total	2 255,2	2 450,5	2 664,3	Total	2 255,2	2 450,5	2 664,3
Hors-bilan	543,2	644,4	614,7				
Engagements de financement	236,9	145,5	212,0	Coefficient net d'exploitation (Frais généraux + dotations aux amortissements/PNB)	60,8	60,2	64,1
Engagements de garantie	302,4	377,6	384,1	Taux de marge nette (Résultat net/Produit net bancaire)	24,1	19,0	22,6
Engagements douteux	2,0	101,8	4,7	Coefficient de rentabilité (Résultat net/Fonds propres)	14,6	11,6	12,9
Autres engagements	2,0	19,4	13,9				

Source : Commission bancaire de l'UMOA

des crédits est estimé à 142,2 milliards (+ 20,4 %), soit 8 % du total des crédits bancaires. Les créances en souffrance se sont élevées à 5,6 milliards de francs CFA, représentant 3,9 % des encours bruts de crédits (après 3,5 % en 2008).

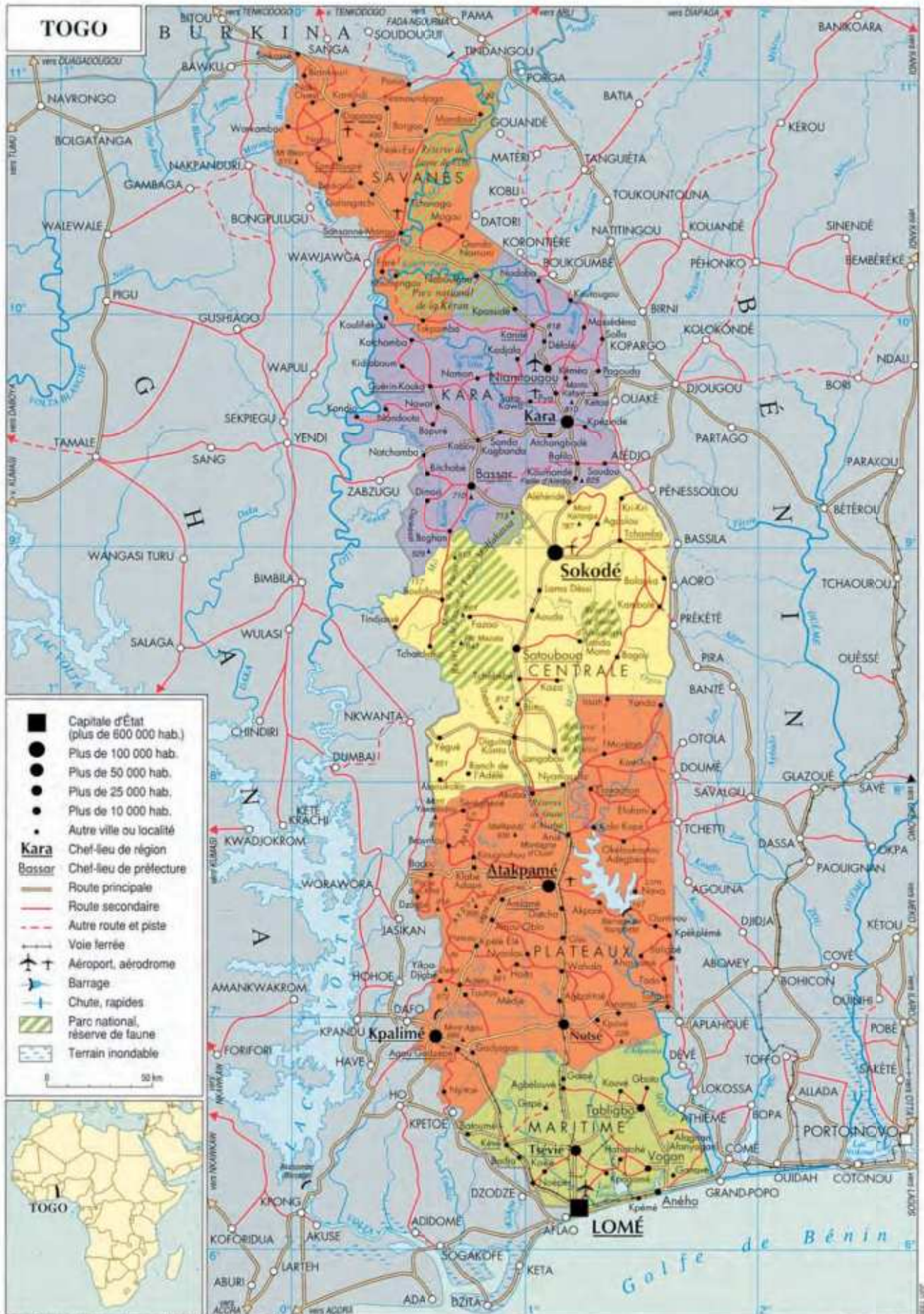
PERSPECTIVES

En 2010, la croissance économique devrait marquer une sensible accélération. Selon les prévisions de la BCEAO, le taux de croissance du PIB réel atteindrait 3,4 %, après 1,5 % en 2009. La croissance serait majoritairement soutenue par un regain d'activité dans le secteur tertiaire, en particulier dans les secteurs du commerce et des transports. Senegal Airlines, qui s'est substitué à Air Sénégal et béné-

ficiera de l'appui d'Emirates Airlines, devrait effectuer ses premiers vols en 2010. Une consolidation des performances du secteur primaire est également attendue.

Le taux d'inflation en moyenne annuelle devrait de nouveau progresser pour se situer autour de 2 % en 2010 (après - 1 % en 2009), sous l'effet d'une activité économique interne plus soutenue et de la hausse des cours mondiaux du pétrole.

Au titre des paiements extérieurs, le déficit du compte courant, hors transferts officiels, devrait se stabiliser, sous l'effet de la réduction des soldes déficitaires des balances des services et des revenus. Hors transferts courants publics, il s'établirait à 9,1 % du PIB en 2010, contre 9,2 % en 2009.





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 56 785 km²

Population : 6,5 millions d'habitants. Densité : 114 habitants/km². Part de la population urbaine : 42,0 %. Taux de croissance démographique : 2,5 %. Langue officielle : français

Principales villes : Lomé (capitale administrative), Sokodé, Kpalimé

Régime politique : En 2005, M. Faure Gnassingbé a été élu Président de la République avec 60 % des voix, dans des conditions contestées par l'opposition. La normalisation de la situation politique a permis la signature, en 2006, d'un « accord politique global inter-togolais ». Les élections législatives, plusieurs fois reportées, ont eu lieu en octobre 2007 et ont donné la majorité absolue au parti présidentiel. Les élections présidentielles se sont tenues en mars 2010 et le président sortant a été réélu pour un deuxième mandat de cinq ans avec 60,88 % des voix.

Économie (2009)

PIB par habitant : 497 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité :

Primaire	42,8 %
Secondaire	18,7 %
Tertiaire	38,6 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie : 62,2 ans

Taux de mortalité infantile : 6,4 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 53,2 %

Population en deçà du seuil de pauvreté¹⁾ : 38,7 %

Indice de développement humain –

Classement : 159^e/182

APD reçue par habitant (versements nets) : 18 dollars

1) Moins de 1,25 dollar par jour

Sources : PNUD (2009), Rapport mondial sur le développement humain (données 2007); Banque mondiale, World Development Indicators (données 2008) pour le taux de mortalité infantile

Accords internationaux

Le Togo est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de la Communauté des États sahélo-sahariens (Cen-Sad) et du Conseil de l'Entente.

Relations avec la communauté financière internationale

En avril 2008, un accord triennal au titre de la FRPC a été approuvé pour un montant de 66,06 millions de DTS, augmenté de 18,35 millions en septembre 2008. Le FMI a approuvé, le 25 juin 2010, la 4^e revue de la FEC (ex FRPC) et une nouvelle augmentation de 11 millions de DTS de son concours financier. Suite à l'atteinte du point de décision de l'initiative PPTE renforcée en novembre 2008, le Togo pourrait atteindre le point d'achèvement à la fin de l'année 2010.

En mai 2008, la Banque mondiale a accordé un crédit AID exceptionnel de 146 millions de dollars pour aider le Togo à apurer ses arriérés.

ACTIVITÉ

Bien qu'atténués par la crise économique globale, les effets positifs de la reprise, fin 2008, de la coopération internationale ont contribué à une légère accélération de la croissance en 2009. Le PIB réel du Togo a ainsi progressé de 3,1 %, grâce à une activité plus soutenue dans les secteurs primaire et secondaire.

En 2009, le secteur primaire a contribué à hauteur de 2,6 points à la croissance réelle (après 1,2 point en 2008). Le dynamisme du secteur primaire reflète avant tout la forte augmentation de la production agricole (+ 9 %), grâce, en partie, à des conditions climatiques favorables et aux mesures prises par les autorités pour stimuler le secteur, comme la distribution d'engrais à des prix subventionnés. Bien que portant sur des volumes encore modestes, les productions de café et de cacao ont enregistré des hausses significatives, de, respectivement, 23,3 % et 29 %, en lien avec une meilleure valorisation de ces filières d'exportations depuis plus d'un an.

La production de coton est demeurée stable à 31 000 tonnes, un niveau modeste au regard des volumes produits au cours des années quatre-vingt-dix (180 000 tonnes en 1998). Le déclin de la filière pourrait toutefois s'interrompre du fait, d'une part, de la remontée actuelle des cours du coton et, d'autre part, de la réorganisation de la filière. La réforme du secteur a été engagée par les autorités avec la liquidation en 2008 de la Société togolaise du coton (SOTOCO), la prise en charge par l'État des arriérés de paiement accumulés par cette société et son remplacement, en janvier 2009, par une société d'économie mixte, la Nouvelle société cotonnière du Togo (NSCT), détenue à 60 % par l'État et à 40 % par les producteurs.

Le renouveau de la filière cotonnière demeure tributaire d'un retour de la confiance des producteurs, qui ont, ces dernières années, privilégié les cultures vivrières, dont les performances ont été satisfaisantes en 2009, à l'exception du mil et du sorgho.

Le redressement de la filière cotonnière est également essentiel à une relance des activités des huileries, qui transforment les graines de coton en huiles

alimentaires et dont les capacités de production sont fortement excédentaires. Des produits de substitution, comme l'amande de karité, pourraient constituer à terme un débouché alternatif, valorisant un savoir-faire apprécié des marchés européens.

En baisse de 13,8 % en 2009 à 725 000 tonnes, la production de phosphates demeure très inférieure à son potentiel, estimé, selon la Société nouvelle des phosphates du Togo (SNPT), à plus de 2 millions de tonnes, du fait, notamment, de l'obsolescence de l'outil de production. Entamée en mai 2007 avec la création de la SNPT, détenue à 100 % par l'État, la réorganisation de la filière s'est poursuivie en 2009 par un investissement de 18,3 millions d'euros de renouvellement de l'appareil productif. En septembre 2009, un audit a conclu à la nécessité de trouver un partenaire stratégique. En juin 2010, un programme d'investissement public de 116 millions d'euros sur trois ans a été lancé, avec pour objectif de retrouver à terme un niveau de production de l'ordre de 3 millions de tonnes, soit le niveau enregistré au cours des années quatre-vingt.

S'agissant du secteur secondaire, une grave crise énergétique affecte depuis plusieurs années le développement économique du pays. La production d'électricité est assurée par la Compagnie d'énergie électrique du Togo (CEET), alimentée essentiellement par la Communauté électrique du Bénin (CEB),

Comptes nationaux du Togo

(en milliards de francs CFA courants ; taux et variations en %)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Ressources	1 805,5	1 887,4	2 164,7	2 243,4
PIB nominal	1 160,1	1 212,8	1 418,5	1 509,1
Importations de biens et services	645,4	674,6	746,2	734,3
Emplois	1 805,5	1 887,4	2 164,7	2 243,4
Consommation finale	1 158,9	1 258,3	1 405,5	1 438,4
Publique	142,4	148,8	190,2	204,4
Privée	1 016,5	1 109,5	1 215,3	1 234,0
Formation brute de capital fixe (b)	201,0	177,1	250,7	275,6
Exportations de biens et services	445,6	452,0	508,6	529,4
Épargne intérieure brute	1,2	- 45,5	13,0	70,7
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 199,8	- 222,6	- 237,7	- 204,9
Taux d'investissement (en % du PIB)	17,3	14,6	17,7	18,3
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	3,9	2,1	2,4	3,1
Déflateur du PIB (en moyenne)	0,3	2,4	14,2	3,2
Prix à la consommation (en moyenne)	2,2	0,9	8,7	1,9

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris la variation des stocks

Source : INS

entreprise conjointe au Togo et au Bénin. La production de la CEET provient, pour une grande part, des barrages d'Akossombo au Ghana et de Nangbeto au Togo, le solde étant assuré par des centrales thermiques qui doivent, à terme, bénéficier du raccordement au gazoduc ouest-africain qui desservira le Togo, le Bénin et le Ghana à partir du Nigéria. En 2008, la société CONTOUR GLOBAL Togo, filiale de l'entreprise américaine qui a repris, en 2006, les activités de société nationale Électro Togo et la concession de la centrale thermique de Lomé, a entamé la construction d'une centrale électrique à Lomé de 100 mégawatts pour un coût global de 176 millions de dollars. La centrale, opérationnelle depuis juin 2010, devrait avoir accès au gaz en provenance du Nigéria à partir du début 2011. La capacité de production du pays s'élèverait alors à 175 mégawatts, faisant du Togo un pays potentiellement exportateur d'électricité.

Le clinker (produit entrant dans la composition du ciment, obtenu par réchauffement, puis refroidissement rapide de calcaires) est devenu un secteur porteur pour les investisseurs internationaux. Alors que deux producteurs de ciment, West African Cement (WACEM) et Ciments de Togo (CIMTOGO, Heidelberg Cement Group) se partageaient jusqu'à présent le marché, un permis d'exploitation de carrières de calcaires d'environ 50 millions de tonnes a été octroyé à la société SCANTOGO-Mines tandis que le permis de la société WACEM était augmenté de 25 millions de tonnes. Un quatrième producteur de ciment, la société DIAMOND Cement Togo (DCT SA), devrait commencer ses activités en 2011. Ces investissements devraient permettre de limiter les pénuries de ciment.

Au total, le secteur secondaire a apporté une contribution positive à la croissance réelle, avec 1,6 point (contre 1,2 point en 2008).

Le secteur tertiaire, notamment les activités de réexportation vers les pays de l'hinterland, repose essen-

Principales productions agricoles

(en milliers de tonnes)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010 (a)
Ignames	621,1	618,2	648,2	670,7
Manioc	679,1	678,2	767,4	773,2
Maïs	523,7	509,5	538,4	565,5
Mil et Sorgho	204,8	248,2	267,3	266,9
Riz paddy	68,5	72,9	76,3	80,4
Coton graine	40,0	48,8	31,0	31,0
Café	8,9	8,2	9,0	11,1
Cacao	7,6	9,1	9,3	12,0
Arachides	39,3	36,0	42,6	45,2

(a) Chiffres provisoires

Sources : BCEAO, administrations nationales

tiellement sur les activités du port autonome de Lomé (PAL), qui ont pâti des inondations de fin 2008. Celles-ci ont en effet considérablement endommagé le réseau routier et détruit plusieurs ponts, empêchant l'acheminement des marchandises. Toutefois, le PAL conserve d'importants atouts structurels : il est le seul port en eau profonde d'Afrique de l'Ouest, bénéficie d'une relative bonne organisation intérieure, maîtrise ses délais de sortie des marchandises et conserve une bonne productivité et des tarifs attractifs. La concession de la gestion de l'activité de manutention a été reprise par le groupe BOLLORÉ en juin 2009.

L'activité du secteur des télécommunications a été affectée, en 2009, par la suspension des activités d'un des deux opérateurs de téléphonie mobile, la société MOOV Togo (groupe Atlantique Telecom) à la suite d'un contentieux portant sur les conditions financières de renouvellement des licences. En janvier 2010, à la suite d'un premier règlement de 11,7 milliards de francs CFA — le versement du solde de 14 milliards devant s'échelonner jusqu'en 2015 —, l'opérateur a pu reprendre ses activités.

Aussi, compte tenu de ces différents éléments, le secteur tertiaire a grevé la croissance globale de l'ordre de 1,7 point en 2009, dans le prolongement de la tendance observée en 2008 (- 0,6 point).

Les fortes tensions inflationnistes observées en 2008 (8,7 % en moyenne annuelle) se sont atténuées en 2009, sous l'effet du repli des prix des produits alimentaires et énergétiques, la variation annuelle des prix revenant à 2 % en 2009.

Phosphates

(en milliers de tonnes)

	2006	2007	2008	2009
Production	1 171,3	750,1	842,5	725,5
Exportation	1 173,3	737,2	686,5	681,1

Sources : BCEAO, administrations nationales

FINANCES PUBLIQUES

L'exécution du budget 2009 a dégagé un déficit base engagements (hors dons) de 4,9 % du PIB contre un déficit de 2,3 % en 2008, compte tenu de la forte progression des dépenses d'investissement.

Les recettes intérieures, estimées à 252,4 milliards de francs CFA, ont progressé en 2009 de 14,4 %, grâce à la forte croissance des impôts perçus (+ 15,8 %), alors que les recettes des douanes n'augmentaient que légèrement. Le recouvrement des droits de douane devrait toutefois bénéficier d'une amélioration en cours du système de vérification des importations, de l'informatisation de la procédure de dédouanement et de la lutte contre la contrebande de produits pétroliers. Les recettes non fiscales ont pour leur part plus que doublé d'une année sur l'autre, en liaison, notamment, avec l'octroi de nombreux permis d'exploitation. Suite à la reprise de la coopération avec les partenaires du développement en 2008, les dons ont augmenté de 121,5 %, représentant 25,7 % des recettes budgétaires en 2009 (contre 13,2 % en 2008).

Les dépenses totales, évaluées à 326,3 milliards de francs CFA en 2009, soit 21,6 % du PIB, ont progressé de 29 %, reflétant la mise en place d'une politique d'investissement volontariste. Les dépenses courantes ont progressé de 15,3 %, à 234,1 milliards de francs CFA (15,5 % du PIB), en liaison, notamment, avec la hausse de la masse salariale (+ 36,5 %) due au recrutement de 4 000 agents publics dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la sécurité. Les dépenses de transfert sont demeurées élevées en 2009, notamment en faveur des secteurs du phosphate et de la production d'élec-

Tableau des opérations financières de l'État togolais

(en milliards de francs CFA)

	2006	2007	2008	2009
Recettes et dons	211,9	223,7	249,9	317,3
Recettes budgétaires	195,9	203,3	220,6	252,4
Recettes fiscales	179,1	195,9	211,2	229,1
Recettes non fiscales	16,8	7,4	9,4	23,3
Dons	16,0	20,4	29,3	64,9
Dépenses et prêts nets	244,2	231,6	253,3	326,3
Dépenses totales	244,2	231,6	253,0	326,3
Dépenses courantes	196,9	207,5	203,1	234,1
Traitements et salaires	59,3	64,3	69,1	94,3
Autres dépenses de fonctionnement	127,1	130,7	123,2	127,0
Subventions et autres transferts	44,0	60,3	46,6	51,5
Intérêts dus	10,5	12,5	10,8	12,8
Intérêts sur dette intérieure	0,5	2,9	4,6	7,6
Intérêts sur dette extérieure	10,0	9,6	6,2	5,2
Dépenses en capital	47,3	24,1	49,9	92,2
Sur ressources intérieures	6,4	8,0	27,3	37,8
Sur ressources extérieures	40,9	16,1	22,6	54,4
Prêts moins recouvrements	0,0	0,0	0,3	0,0
Solde global (base ordonnancement) (hors dons)	- 48,3	- 28,3	- 32,7	- 73,9
Solde global (base ordonnancement) (y compris dons) (b)	- 32,3	- 7,9	- 3,4	- 9,0
Solde primaire de base (c)	3,1	0,3	1,0	- 6,7
Ajustement (base caisse)	3,5	- 4,1	- 0,4	- 11,6
Variations des arriérés de paiement (le signe " - " correspond à une réduction)	3,5	- 4,1	- 0,4	- 11,6
Sur dette intérieure	- 5,2	- 12,5	- 0,6	- 11,6
Intérêts	- 7,9	- 12,5	- 0,6	- 11,6
Dépenses engagées non payées	2,7	0,0	0,0	0,0
Sur dette extérieure (intérêts)	8,7	8,4	0,2	0,0
Solde global (base caisse) (hors dons)	- 44,8	- 32,4	- 33,1	- 85,5
Solde global (base caisse) (y compris dons) (d)	- 28,8	- 12	- 3,8	- 20,6
Financement	29,1	12,5	3,6	20,8
Financement intérieur net	24,8	12,5	9,6	24,2
Financement bancaire	- 17,8	5,7	90,6	33,5
Financement non bancaire	42,6	6,8	- 81,0	- 9,3
Financement extérieur net	4,3	0,0	- 6,0	- 3,4
Tirages	9,5	2,0	7,1	12,3
Amortissement dû	- 19,6	- 19,9	- 23,4	- 20,2
Allègement/Rééchelonnement obtenu	0,0	0,0	193,2	0,0
Variation des arriérés de paiement sur dette extérieure (principal)	17,5	17,9	- 425,3	1,4
Remise de dette et annulations	0,0	0,0	245,2	0,0
Autres (réduction d'amortissement sur stock antérieur)	- 3,1	0,0	- 2,8	3,1
Ajustement statistique	- 0,3	- 0,5	0,2	- 0,2
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	16,9	16,8	15,6	16,7
Dépenses courantes	17,0	17,1	14,3	15,5
Solde :				
budgétaire de base (e)	3,4	1,0	2,8	4,8
base engagements (y compris dons) (b)	- 2,8	- 0,7	- 0,2	- 0,6
base caisse (d)	- 2,5	- 1,0	- 0,3	- 1,4

(a) Chiffres provisoires

(b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) - dépenses totales

(c) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) - dépenses courantes (hors intérêts) - dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(d) Solde (base caisse) = solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) - dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : FMI, services nationaux

tricité. Les dépenses d'investissement, qui se sont élevées à 92,2 milliards de francs CFA (6,1 % du PIB), ont augmenté de 84,8 %, le financement sur ressources extérieures représentant près de 60 % du montant total.

Au total, compte tenu de la forte progression des dons, l'exécution du budget a dégagé un léger déficit base engagements (dons compris) de 0,6 % du PIB, contre - 0,2 % en 2008. Les autorités ont mis en œuvre, à partir d'août 2009, une stratégie d'apurement des arriérés intérieurs envers le secteur privé, qui étaient estimés, à fin 2006, à 85 millions de dollars, soit 3,1 % du PIB. Les arriérés dus au secteur public sont estimés à environ 38 millions de dollars, soit environ 1,4 % du PIB. Cette opération a été financée par l'utilisation de l'allocation de DTS du FMI, qui a ainsi permis, à fin mars 2010, de payer 1 600 des 4 800 créanciers recensés, pour un montant de 41 millions de dollars. L'opération d'apurement doit s'achever avant la fin 2010.

COMPTES EXTÉRIEURS

En 2009, le déficit des transactions courantes s'est réduit de 28,6 % pour se situer à 4,7 % du PIB, contre - 7 % en 2008, le taux de couverture des importations par les exportations atteignant 71 % en 2009. Cette évolution traduit principalement la réduction du déficit de la balance commerciale.

Les exportations ont crû de 9,5 % en valeur, les ventes de clinker, de ciment, de café, de cacao et les réexportations enregistrant des hausses significatives, alors que les importations sont demeurées, globalement, à un niveau identique à celui de 2008. Les importations de biens d'équipement et de produits alimentaires ont toutefois enregistré des progressions de 19,1 % et 30,5 %, en liaison avec la modernisation des équipements de production de la SNPT

et les projets d'infrastructures publiques. Le déficit commercial a ainsi été ramené de 204 milliards de francs CFA en 2008 à 165 milliards un an plus tard.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est contracté de 40 % par rapport à 2008, passant de 127,7 milliards de francs CFA à 76,1 milliards en 2009. L'année 2008 avait connu une forte augmentation du poste « transferts de capital » liée à l'enregistrement d'une importante remise de dette (232,0 milliards de francs CFA).

Balance des paiements du Togo

(en milliards de francs CFA courants)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Transactions courantes	- 92,2	- 103,4	- 99,4	- 71,0
Balance commerciale	- 166,6	- 189,4	- 203,6	- 164,8
Exportations FOB	329,6	324,4	381,8	418,2
dont : Café	5,4	1,8	2,5	6,7
Cacao	4,7	2,5	6,3	16,0
Fibres de coton	19,0	12,0	13,6	7,9
Ciment	28,2	32,3	32,6	22,0
Clinker	30,9	24,6	21,7	42,9
Phosphates	21,8	15,0	48,9	41,0
Réexportations	36,9	45,6	51,5	72,5
Importations FOB	496,2	513,8	585,4	583,0
dont : Biens d'équipement	77,6	67,2	87,6	104,3
Produits pétroliers	93,2	101,7	110,0	71,3
Produits alimentaires	49,5	40,2	48,6	63,4
Balance des services	- 33,2	- 33,3	- 34,1	- 40,1
dont : Fret et assurance/marchandise	- 80,2	- 81,3	- 89,9	- 58,4
Balance des revenus	- 19,8	- 14,5	- 6,8	- 6,4
dont : Intérêts de la dette publique	- 10,0	- 11,9	- 6,2	- 5,2
Balance des transferts courants	127,4	133,7	145,0	140,3
Secteur privé	113,0	117,2	122,4	118,9
Secteur public	14,4	16,5	22,6	21,4
Compte de capital et d'opérations financières	155,3	96,5	127,7	76,1
Compte de capital (remise de dette comprise)	33,5	35,2	293,7	62,2
Opérations financières	121,8	61,4	- 166,0	13,9
Investissements directs	48,0	23,9	17,8	7,4
Investissements de portefeuille	30,4	2,4	11,8	5,8
Autres investissements	43,4	35,0	- 195,6	0,7
Financement exceptionnel (pour mémoire)	25,8	27,1	197,7	2,0
Variation des arriérés	25,8	26,6	- 240,7	2,0
Rééchelonnements	0,0	0,0	193,2	0,0
Autres (remises de dette)	0,0	0,5	245,2	0,0
Erreurs et omissions	7,0	7,4	8,7	0,0
Solde global	70,0	0,5	37,0	5,1
Variation des avoirs extérieurs nets	- 70,0	- 0,5	- 37,0	- 5,1
Exportations/Importations (en %)	66,4	63,1	65,2	71,7

(a) Chiffres provisoires
Source : BCEAO

Au total, le solde global de la balance des paiements a été excédentaire de 5,1 milliards de francs CFA contre un excédent de 37 milliards en 2008. Les avoirs de change du Togo ont été confortés dans les mêmes proportions.

Après avoir frôlé les 2 milliards de dollars à fin 2007, la dette extérieure du Togo s'élevait à 1,57 milliard fin 2008, contractée à hauteur de 54,6 % auprès des créanciers multilatéraux.

Le Togo a atteint le point de décision de l'initiative PPTE le 25 novembre 2008, ce qui lui a permis de recevoir un allègement intérimaire de sa dette. Le Club de Paris a annulé, le 22 janvier 2009, 22 millions de dollars de dette dans le cadre de l'accord de restructuration de la dette publique extérieure. Le Togo pourrait atteindre le point d'achèvement PPTE à la fin de l'année 2010, ce qui déboucherait sur un allègement global de la dette extérieure de 270 millions de dollars (en valeur actualisée nette) et un allègement de 404 millions au titre de l'IADM.

SYSTÈME BANCAIRE

Depuis plusieurs années, le système financier togolais connaît une situation très dégradée, avec un poids important des créances douteuses et un nombre élevé d'établissements placés sous administration provisoire ou sous surveillance rapprochée par la Commission bancaire de l'UMOA. À fin décembre 2009, il était constitué de treize établissements de crédit (onze banques et deux établissements financiers).

Un programme de restructuration et d'assainissement du secteur public bancaire, bénéficiant du soutien de la Banque mondiale, a été engagé, au terme duquel un appel d'offres final pour la privatisation des banques devrait être publié avant la fin 2010. Dans le cadre de ce processus de privatisation, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé en mars 2010 pour l'ouverture au secteur privé du capital de trois établissements : la Banque togolaise pour le commerce et l'industrie (ex-BNP Paribas), la Banque internationale pour l'Afrique (BIA) Togo (ex-Belgolaise-Fortis) et l'Union togolaise de banque

Dette extérieure du Togo

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2005	2006	2007	2008
Dette à court et long termes	1 683	1 795	1 980	1 573
Dette à long terme	1 449	1 558	1 662	1 433
Dette publique garantie	1 449	1 558	1 662	1 433
Dette privée non garantie	0	0	0	0
Recours aux crédits du FMI	13	8	2	48
Dette à court terme	221	229	316	92
dont : Arriérés d'intérêts sur dette à long terme	169	210	240	8
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	309	366	433	36
Indicateurs de dette				
Dette totale/Exportations biens et services	200,9	210,4	209,7	137,9
Dette extérieure/PIB	79,7	80,8	78,1	49,5
Service payé de la dette/Exportations biens et services	2,5	3,0	1,6	17,2
Service payé de la dette/Recettes budgétaires	6,3	6,9	3,5	39,6
Dette multilatérale/Dette totale	52,6	53,1	50,8	54,6

Sources : Banque mondiale, BCEAO

(UTB, ex-Crédit Lyonnais). La Banque togolaise de développement (BTD) est également concernée. Plusieurs groupes internationaux ont déjà manifesté leur intérêt pour la reprise de certaines banques.

Le développement du système bancaire s'est poursuivi en 2009, avec une progression de 13,1 % du total des bilans bancaires cumulés (contre 18,4 % en 2008).

En 2009, les crédits bruts ont atteint 374,8 milliards de francs CFA (+ 8 %). Les crédits à court terme, qui représentent 53,8 % des crédits à la clientèle, ont progressé de 16,9 %, tandis que les crédits à long terme (2,6 % des crédits) ont quasiment doublé. La progression des dépôts de 17,4 % recouvre la hausse tant des dépôts à vue (+ 9,1 %) que des dépôts à terme (+ 26,1 %).

Les créances en souffrance brutes se sont accrues de 3,9 % pour ressortir à 53,5 milliards de francs CFA, en relation principalement avec la forte augmentation des créances douteuses et litigieuses (+ 34,9 %), les impayés et immobilisés ayant été réduits de 4,7 %. Compte tenu de cette évolution au regard de la forte progression des crédits, la qualité du portefeuille, tout en restant dégradée, s'est légèrement améliorée : les créances en souffrance représentent 14,3 % des encours bruts de crédits, après 14,9 % en 2008. Le taux de provisionnement des créances en souffrance s'est réduit de 2 points, passant de 74,9 % à fin 2008 à 72,9 % à fin 2009.

Système bancaire du Togo

(en milliards de francs CFA ; taux et coefficients en %)

Actif	2007	2008	2009	Passif	2007	2008	2009
Opérations de trésorerie et interbancaires	118,1	158,5	178,7	Opérations de trésorerie et interbancaires	41,9	52,3	55,9
Opérations avec la clientèle	308,5	309,3	336,8	Opérations avec la clientèle	392,5	465,1	546,2
Opérations sur titres et diverses	82,4	140,8	88,2	Opérations sur titres et divers	22,4	24,3	18,3
Valeurs immobilisées	38,3	39,4	129,2	Provisions, fonds propres et assimilés	90,4	106,3	112,6
Total	547,2	648,0	732,9	Total	547,2	648,0	732,9
Hors-bilan	87,5	114,3	138,3	Coefficient net d'exploitation			
Engagements de financement	28,5	36,1	37,9	(Frais généraux + dotations			
Engagements de garantie	54,3	69,7	83,8	aux amortissements/PNB)	77,2	83,6	78,3
Engagements douteux	0,0	0,0	8,9	Taux de marge nette			
Autres engagements	4,8	8,4	7,7	(Résultat net/Produit net bancaire)	17,4	27,0	11,5
				Coefficient de rentabilité			
				(Résultat net/Fonds propres)	8,5	12,7	5,8

Source : Commission bancaire de l'UMOA

Le produit net bancaire a augmenté de 15 % pour s'établir à 47,9 milliards de francs CFA, en liaison avec la hausse des produits sur les opérations avec la clientèle (+ 17,1 %) et sur les opérations sur titres (+ 65,3 %). Le coefficient net d'exploitation s'est amélioré de 5,3 points à 78,3 %, grâce à la relative maîtrise des frais généraux (+ 7 %, après + 17,6 % en 2008). Traduisant également l'impact de la baisse de l'effort net de provisionnement (les dotations nettes aux provisions pour risques sont revenues de 13,4 milliards de francs CFA à 4,8 milliards), le résultat d'exploitation s'est nettement amélioré, passant d'un déficit de 5 milliards de francs CFA fin 2008 à un excédent de 9,3 milliards fin 2009. Au total, le système bancaire a dégagé un résultat net cumulé de 5,5 milliards, après 11,2 milliards en 2008, l'exercice 2008 ayant enregistré d'importants éléments exceptionnels.

Le secteur de la microfinance joue un rôle important dans le financement de l'économie du Togo. Il comprenait, à fin décembre 2009, vingt principales institutions financières décentralisées, pour environ 630 000 bénéficiaires directs (+ 12 % par rapport à fin 2008). L'encours des crédits bruts s'est accru de 11 % par rapport au 31 décembre 2008, pour ressortir à 61,5 milliards de francs CFA, soit environ 16 % des encours de crédit du secteur bancaire. Les dépôts collectés par les institutions de microfinance étaient évalués à 67 milliards de francs CFA (+ 9 % sur un an), soit environ 12 % des dépôts bancaires du pays. La qualité du portefeuille s'est améliorée, avec un taux de créances douteuses brutes rapportées aux encours de crédit de 4,3 % à fin 2009, après près de 7 % en 2008.

PERSPECTIVES

Selon les prévisions de la BCEAO, le Togo devrait enregistrer en 2010 une consolidation de sa croissance économique, avec un PIB réel en hausse de 3,3 %. L'activité devrait bénéficier de l'amélioration de la fourniture d'énergie liée à la mise en service en juin 2010 de la nouvelle centrale au gaz de Lomé, de la hausse des investissements publics et du règlement des arriérés intérieurs.

L'évolution des prix devrait être modérée en 2010, pour s'établir autour de 2 %, soit un niveau compatible avec l'objectif communautaire.

Selon le FMI, les finances publiques et la viabilité de la dette devraient continuer de s'améliorer parallèlement à la poursuite des réformes structurelles engagées. Pour compléter la mobilisation des ressources intérieures, le Togo a fait appel à ses principaux partenaires et, pour appuyer sa demande, entend renforcer les volets budgétaires et structurels du programme FEC, notamment en ce qui concerne la tarification des produits pétroliers et la mise en place d'un « guichet unique » pour les procédures commerciales et douanières.

La réalisation à moyen terme de taux de croissance durablement plus élevés est notamment tributaire de l'atteinte du point d'achèvement PPTE, qui permettrait d'assurer la soutenabilité de l'endettement du pays et rendre crédible sa capacité à combler rapidement son déficit en infrastructures.



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 475 442 km²

Population : 19,1 millions d'habitants. Densité : 40 habitants/km². Part de la population urbaine : 56,8 %. Taux de croissance démographique : 2,3 %. Langues officielles : français et anglais

Principales villes : Yaoundé (capitale administrative), Bafoussam, Douala, Garoua, Maroua, Limbé

Régime politique : M. Paul Biya a été réélu Président de la République en 2004 (mandat de 7 ans). En avril 2008, des amendements à la Constitution ont été adoptés par l'Assemblée nationale, supprimant notamment la limitation du nombre de mandats présidentiels.

Économie (2009)

PIB par habitant : 1 257 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité :

Primaire	29,3 % (dont pétrole 7,3 %)
Secondaire	22,1 %
Tertiaire	48,6 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie : 50,9 ans

Taux de mortalité infantile : 8,2 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 67,9 %

Population en deçà du seuil de pauvreté¹⁾ : 32,8 %

Indice de développement humain -

Classement : 153^e/182

APD reçue par habitant (versements nets) : 104 dollars

1) Moins de 1,25 dollar par jour

Sources : PNUD (2009), Rapport mondial sur le développement humain (données 2007); Banque mondiale, World Development Indicators (données 2008) pour le taux de mortalité infantile

Accords internationaux

Le Cameroun est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), du Commonwealth et de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC).

Relations avec la communauté financière internationale

Le Cameroun a atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTE en avril 2006 et a été admis à bénéficier de l'Initiative d'annulation de la dette multilatérale (IADM). Un accord a été conclu avec les membres du Club de Paris en juin 2006. La FRPC, d'un montant de 30 millions de dollars, approuvée par le FMI en 2005 a été intégralement décaissée et a expiré en janvier 2009. Une Facilité de protection contre les chocs exogènes a été approuvée le 2 juillet 2009 pour un montant de 144,1 millions de dollars.

Dans le prolongement de la Stratégie intérimaire 2007-2008, une nouvelle stratégie d'aide-pays a été finalisée en 2009 par la Banque mondiale en soutien au plan gouvernemental « Vision 2035 » et en conformité avec les orientations fixées dans le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE). Au 1^{er} janvier 2010, la Banque disposait d'un portefeuille de vingt-deux projets en cours (éducation, transport, développement du secteur privé et du secteur financier, environnement, développement rural, énergie et mines...), pour un engagement total de 764 millions de dollars.

À fin juillet 2010, le Cameroun était noté B à long terme par les agences Standard & Poor's et Fitch Ratings, la note étant assortie d'une perspective stable.

ACTIVITÉ

L'activité économique a continué à ralentir en 2009, la hausse du PIB réel ressortant à 2 %, contre 3,7 % en 2008. Cette évolution résulte d'un recul de 5,5 % du PIB réel du secteur pétrolier et d'une progression de 2,5 % du PIB réel du secteur non pétrolier.

Au sein du secteur primaire, les cultures vivrières ont contribué à la croissance à hauteur de 0,7 point, notamment grâce aux programmes de relance des filières agricoles mis en place par les autorités et les partenaires au développement (AFD, Union européenne). En revanche, la contribution des cultures de rente à la croissance a été nulle en 2009, le recul des volumes de café (-4 %) et de coton (-5,1 %) ayant été compensé par de légères progressions de la production de caoutchouc naturel (+ 1,7 %) et de bananes (+ 1 %). Un plan de relance quinquennal de la production de café a toutefois été arrêté en novembre 2009, avec pour objectif un triplement de la production d'ici à 2015 afin de la ramener à un niveau comparable à celui de 1990. La sylviculture a de nouveau pesé sur la croissance, à hauteur de 0,2 point.

La contribution à la croissance du secteur pétrolier, qui représente un peu moins de 10 % du PIB, a été légèrement négative en 2009 (- 0,3 point), reflétant la baisse tendancielle de la production de brut, les nouvelles découvertes ou l'optimisation des champs en exploitation ne suffisant pas à compenser leur épuisement. De nouveaux permis d'exploration *offshore* ont été attribués en 2009, notamment à de nouveaux opérateurs, qui renforcent les efforts d'exploration importants déjà déployés dans le cadre des permis existants. Afin de limiter les importations de bruts légers, la raffinerie de la Société nationale de raffinage (SONARA), à Limbé, a entamé sa modernisation en 2009, afin de pouvoir traiter le brut lourd produit localement. Alors qu'un terminal de liquéfaction avait été envisagé en association avec la Guinée équatoriale, un projet de construction d'un terminal à Kribi, permettant le traitement de

Comptes nationaux du Cameroun

(en milliards de francs CFA courants ; taux et variations en %)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Ressources	11 806,8	12 776,6	14 688,3	14 345,4
PIB nominal	9 387,2	9 908,0	11 064,5	11 284,6
<i>dont secteur pétrolier</i>	966,3	988,9	1 212,4	756,6
Importations de biens et services	- 2 419,6	- 2 868,6	- 3 623,8	- 3 060,8
Biens	- 1 662,0	- 2 023,1	- 2 432,0	- 2 032,5
Services	- 757,6	- 845,5	- 1 191,7	- 1 028,2
Emplois	11 806,8	12 776,6	14 688,3	14 345,4
Consommation finale	6 876,4	7 066,0	8 477,7	8 587,5
Publique	796,2	877,6	1 053,5	1 080,5
Privée	6 080,2	6 188,3	7 424,2	7 507,0
Formation brute de capital fixe (b)	2 388,9	2 678,8	2 908,6	3 336,2
Publique	227,0	368,1	392,7	597,0
Privée	2 158,9	2 307,7	2 512,9	2 736,2
<i>dont secteur pétrolier</i>	373,9	450,3	486,3	525,2
Exportations de biens et services	2 541,5	3 031,8	3 302,0	2 421,7
Biens	2 012,4	2 375,3	2 637,6	1 838,9
Services	529,1	656,6	664,4	582,8
Épargne intérieure brute	2 510,8	2 842,0	2 586,8	2 697,1
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	121,9	163,2	- 321,8	- 639,1
Revenus des facteurs	- 173,2	- 239,2	- 147,2	- 61,6
Épargne intérieure nette	2 337,6	2 602,8	2 439,6	2 635,5
Taux d'investissement (en % du PIB)	25,4	27,0	26,3	29,6
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	3,2	4,0	3,7	2,0
Déflateur du PIB (en moyenne)	2,3	1,5	6,1	4,2
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	5,1	1,1	5,3	3,0
Prix à la consommation (en glissement annuel)	2,4	3,5	5,3	0,4

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris variation de stocks

Sources : FMI, BEAC et administrations chargées de la Comptabilité nationale

la production de gaz, est à l'étude, le gaz naturel de certains champs devant, à terme, être directement distribué aux entreprises industrielles de Douala.

Le secteur secondaire, hors pétrole, a contribué à hauteur de 0,8 point à la croissance, grâce au dynamisme des industries manufacturières, avec des extensions de capacités dans les industries agroalimentaires et pharmaceutiques. La contribution du secteur du bâtiment s'est élevée à 0,4 point, grâce à la mise en œuvre de plusieurs projets d'infrastructure.

La production d'électricité insuffisante et handicapante pour le développement du secteur secondaire a bénéficié d'investissements significatifs visant à accroître la capacité de production hydroélectrique, en vue du démarrage, prévu fin 2010, des travaux de construction du barrage-réservoir de Lom Pangar. Ce projet, d'un coût prévisionnel de 150 milliards

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

	2006	2007	2008	2009 (a)
Fèves de cacao (en milliers de tonnes)	196,3	186,5	190,0	190,0
Prix d'achat aux producteurs-grade 1 et 2 (en francs CFA par kg)	450-580	750-735	750-735	450-580
Café (en milliers de tonnes)	62,3	62,6	60,1	57,7
Prix d'achat aux producteurs (en francs CFA par kg)	360-420	370-430	370-430	370-430
Coton graine (en milliers de tonnes)	270,0	170,0	161,5	153,4
Prix d'achat aux producteurs (en francs CFA par kg)	170,0	175,0	175,0	175,0
Bananes (en milliers de tonnes)	256,6	232,9	235,2	237,6
Bois tropicaux :				
Production de grumes (en milliers de m ³)	2 573,6	2 730,6	2 594,1	2 464,3
Exportations (grumes, sciages et dérivés) (en milliers de tonnes)	996,8	1 378,8	1 240,9	1 116,8
Prix moyens à l'exportation (en milliers de francs CFA par m ³)	268,6	236,3	240,7	236,4
Pétrole (en millions de tonnes)	4,4	4,4	4,3	4,0
Prix du pétrole camerounais (en dollars par baril)	61,6	69,2	94,0	58,8

(a) Chiffres provisoires
Source : BEAC

de francs CFA, ainsi que le projet de construction d'une usine d'aluminium à Kribi, alimentée par le futur barrage de Song Mbengué, devraient permettre l'extension et l'augmentation de la production de la compagnie camerounaise d'aluminium (ALUCAM), qui a décliné en 2009, essentiellement du fait de fortes contraintes dans l'approvisionnement en énergie électrique. La mise en œuvre du projet de construction d'une centrale thermique à gaz naturel, à Kribi, contribuera également à l'amélioration de l'offre d'énergie électrique.

En 2009, la mise en service de la centrale thermique à fioul lourd de Dibamba-Yassa (86 mégawatts) par la Société nationale d'électricité (AES Sonel) a permis d'augmenter la production d'électricité du pays de 4,1 % par rapport à celle de 2008, sans toutefois améliorer de façon suffisamment significative la qualité de la distribution.

En 2009, le secteur tertiaire a apporté une contribution de 0,7 point à la croissance du PIB. Le commerce, l'hôtellerie et la restauration ont conservé la même dynamique qu'en 2008 avec une contribution atteignant 1,2 point. Le secteur des transports et communications est resté sur sa tendance des deux dernières années en contribuant à hauteur de 0,6 point. Le Gouvernement a lancé en mai 2010 un appel d'offres à des fins d'étude du marché de la téléphonie mobile

en vue de l'octroi d'une licence à un troisième opérateur mobile, après Mobile Telecommunications Networks (MTN) et Orange.

S'agissant des transports, le sous-investissement dans les infrastructures portuaires et ferroviaires demeure un frein au développement économique du pays. Les travaux de désensablement et d'approfondissement du chenal d'accès aux quais du port autonome de Douala (PAD) ont débuté en juin 2009, pour un coût de 12 milliards de francs CFA. Sur les 50 000 km de réseau routier, seuls 5 000 km sont bitumés. Pour faire face à ce déficit, le gouvernement a lancé en 2007 un plan directeur d'investissements dans les infrastructures routières, en coopération avec la France, visant à doubler la capacité disponible à l'horizon de 2025.

Les tensions inflationnistes se sont significativement atténuées en 2009, le rythme de progression des prix revenant en moyenne annuelle de 5,3 % en 2008 à 3 % en 2009. Ce ralentissement est principalement imputable à la baisse des prix des produits alimentaires importés et à la faiblesse de la demande intérieure, dans le contexte de la crise économique.

FINANCES PUBLIQUES

En 2009, l'excédent budgétaire, base engagements, hors dons, s'est significativement réduit, représentant 2,3 % du PIB (contre 4,1 % du PIB en 2008). Toutefois, le déficit primaire hors recettes pétrolières s'est fortement replié (1 %, contre 2,7 % du PIB non pétrolier en 2008), mettant en évidence l'orientation globalement prudente de la politique budgétaire.

La progression des recettes budgétaires a été modérée, atteignant seulement 1,2 % par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 2 287 milliards de francs CFA. Les recettes pétrolières (513 milliards de francs CFA) ont fortement baissé (- 37,3 %) sous l'effet d'une baisse tant des volumes exportés que des cours mondiaux. Les recettes non pétrolières, qui représentent plus des trois quarts des recettes budgétaires totales, se sont élevées à 1 666 milliards de francs CFA, en hausse de 20,2 %, soutenues notamment par la

suppression des exonérations de TVA et de droits de douanes, mises en place temporairement face à la crise alimentaire de 2008, et une forte augmentation des taxes sur les ventes de produits pétroliers.

Le ralentissement de la hausse des dépenses totales (1 925 milliards de francs CFA) a été moindre que celui des recettes budgétaires, leur progression annuelle revenant à 9,7 %, contre 14,2 % en 2008. Cette évolution recouvre toutefois une baisse de 2,5 % des dépenses courantes, qui résulte avant tout de la baisse des subventions et transferts, notamment des subventions aux carburants, liée à la baisse des cours du pétrole. Les intérêts versés sur la dette extérieure ont également continué de décroître suite à l'atteinte du point d'achèvement PPTTE. La masse salariale a continué de progresser à un rythme rapide (+ 10,1 %), plus modérément toutefois qu'en 2008 (+ 26,9 %), année qui avait été marquée par le relèvement des salaires des fonctionnaires.

Les dépenses d'investissement inscrites au budget se sont élevées à 577 milliards de francs CFA, progressant de 66,6 % par rapport à 2008, reflétant l'importance des investissements dans les infrastructures de base (éducation, santé, réseaux routiers).

Au total, l'excédent budgétaire base engagements (dons compris) a atteint 362 milliards de francs CFA, ce qui a permis à l'État de poursuivre l'apurement des arriérés intérieurs, à hauteur de 18,4 milliards de francs CFA.

COMPTES EXTÉRIEURS

En 2009, le déficit des transactions courantes s'est sensiblement creusé, passant de 1,8 % du PIB en 2008 à 3,9 %, essentiellement sous l'effet de l'apparition d'un

déficit commercial significatif, qui s'est élevé à 1,7 % du PIB en 2009, contre un excédent commercial de 1,9 % du PIB en 2008. Les termes de l'échange se sont fortement détériorés en 2009, l'indice des termes de l'échange chutant de près de 30% en un an, après avoir enregistré une hausse comparable en 2008.

Tableau des opérations financières de l'État camerounais

(en milliards de francs CFA courants)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Recettes totales	4 058,1	2 061,7	2 260,9	2 287,1
Recettes	1 832,2	1 938,0	2 204,6	2 179,1
Recettes fiscales non pétrolières	1 202,1	1 294,7	1 386,4	1 666,3
Recettes pétrolières	630,1	643,3	818,2	512,8
Dons extérieurs (y compris annulations PPTTE et IADM)	2 225,9	123,7	56,3	108,0
Dépenses totales et prêts nets	1 349,9	1 536,3	1 754,3	1 924,5
Dépenses courantes	1 122,9	1 168,2	1 361,6	1 327,5
Salaires	418,5	442,1	560,9	617,5
Intérêts	126,2	44,9	36,5	30,0
Intérêts sur la dette intérieure	14,5	13,8	5,9	10,0
Intérêts sur la dette extérieure	111,7	31,1	30,6	20,0
Autres dépenses courantes (Biens et services + Transferts et subventions)	578,2	681,1	764,2	680,0
Dépenses en capital	202,7	343,5	346,3	577,0
Dépenses budgétaires	162,9	226,1	303,5	463,0
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	39,8	117,4	42,8	114,0
Dépenses de restructuration	24,3	6,8	34,7	20,0
Prêts nets	0,0	17,8	11,7	0,0
Solde primaire (hors dons) (b)	648,3	564,1	529,6	398,6
Solde (base engagements) (dons compris) (c)	2 708,2	525,4	506,6	362,6
Arriérés	- 172,9	- 74,6	- 32,5	- 18,4
Arriérés intérieurs	- 172,9	- 74,6	- 32,5	- 18,4
Arriérés extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde (base caisse) (d)	2 535,3	450,8	474,1	344,2
Financement	- 2 535,3	- 450,8	- 474,1	- 344,2
Financement intérieur	- 544,5	- 423,3	- 438,5	- 381,3
Bancaire	- 329,4	- 213,7	- 177,3	21,6
Non bancaire	- 215,1	- 209,6	- 261,2	- 402,9
Financement extérieur	- 1 990,8	- 27,5	- 35,6	37,1
Tirages sur emprunts	36,3	42,8	42,8	114,0
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 2 260,7	- 70,3	- 78,4	- 76,9
Réaménagement de la dette extérieure	233,6	0,0	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	19,5	19,6	19,9	19,3
Dépenses courantes	12,0	11,8	12,3	11,8
Solde :				
Budgétaire de base (e)	5,6	5,2	4,5	3,3
Base engagements (dons compris)	28,8	5,3	4,6	3,2
Base caisse (dons compris)	27,0	4,6	4,3	3,0

(a) Chiffres provisoires

(b) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) - dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) - dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures)

(c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) - dépenses totales

(d) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = recettes totales (hors dons) - dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : FMI, BEAC et administrations économiques et financières

Balance des paiements du Cameroun

(en milliards de francs CFA courants)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Transactions courantes	112,3	137,0	- 201,4	- 444,2
Balance commerciale	350,4	352,1	205,5	- 193,6
Exportations FOB	2 012,4	2 375,3	2 637,6	1 838,9
dont : Pétrole brut	981,3	1 001,5	1 204,3	748,5
Cacao	137,0	111,6	148,7	176,8
Café	34,5	37,6	37,9	26,2
Coton	54,2	68,9	45,6	40,2
Banane	33,7	29,3	34,3	36,9
Caoutchouc naturel	34,0	28,5	30,8	24,3
Bois	267,7	325,9	298,7	264,0
Aluminium	87,3	92,9	89,3	64,3
Autres	382,7	679,1	748,2	457,7
Importations FOB	- 1 662,0	- 2 023,1	- 2 432,0	- 2 032,5
Balance des services	- 228,5	- 188,9	- 527,4	- 445,5
Balance des revenus	- 173,2	- 239,2	- 147,2	- 61,6
Rémunération des salariés	- 16,4	- 15,6	- 4,8	- 8,5
Revenus des investissements	- 156,8	- 223,6	- 142,4	- 53,1
dont : Intérêts de la dette extérieure publique	- 111,7	- 31,1	- 30,6	- 20,0
Revenus sur investissements privés	- 65,3	- 66,9	- 68,7	- 50,5
Balance des transferts courants	163,6	213,0	267,6	256,5
Secteur privé (nets)	103,9	149,7	204,1	190,6
Secteur public (nets)	59,7	63,3	63,5	65,9
Compte de capital et d'opérations financières	100,0	230,0	306,9	689,0
Compte de capital	829,1	94,5	65,9	58,7
Publics (nets)	804,1	74,6	66,0	58,7
Privés (nets)	24,9	19,9	- 0,1	0,0
Comptes financiers	- 729,0	135,5	241,0	630,3
Investissements directs (nets)	33,7	94,4	10,4	- 24,2
Investissements de portefeuille (nets)	- 2,4	- 1,7	- 18,2	3,1
Autres investissements (nets)	- 760,3	42,7	248,9	651,4
Erreurs et omissions	28,8	72,3	43,8	- 99,6
Solde global	241,2	439,2	149,3	145,2
Financement	- 241,2	- 439,2	- 149,3	- 145,2
Variations des réserves officielles	- 474,8	- 439,2	- 149,3	- 145,2
Financements exceptionnels	233,6	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse)	0,0	0,0	0,0	0,0
Allègements et annulations de dettes	233,6	0,0	0,0	0,0

(a) Chiffres provisoires
Source : BEAC

Les exportations totales ont reculé de 30,1 % en un an, reflétant avant tout le repli des exportations pétrolières. Ces dernières ont chuté de 37,8 % en 2009, du fait de la légère baisse des volumes exportés (- 5 %) et des prix à l'exportation (- 30 %).

Les exportations non pétrolières ont également reculé de 23,9 %, dans un contexte marqué par le ralentissement économique mondial et la baisse des

cours de la plupart des produits. À l'exception des exportations de cacao et de bananes qui sont ressorties en hausse, respectivement, de 18,9 % et 7,6 %, la plupart des produits d'exportation ont enregistré un repli, en particulier les exportations de café (- 30,9 %) et d'aluminium (- 28 %). Les exportations de coton ont continué à décroître, les tonnages exportés ayant reculé de 5 %. Afin de remédier à la suppression du régime favorable des accords ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique), les exportations de bananes bénéficient, depuis fin 2009, d'un programme de soutien de l'UE, tandis que certains producteurs (Cameroon Development Corporation, notamment) ont mis en place une commercialisation directe de ces exportations vers l'UE sous un label camerounais.

Les exportations de grumes et de bois débités ont également diminué de 11,7 % en valeur, traduisant surtout une baisse du volume exporté (- 10 %), sous l'effet du recul de la demande mondiale. Afin de lutter contre la fraude, un Accord de partenariat volontaire, signé en mai 2010, avec l'UE (80 % des exportations de bois sciés) devrait permettre d'améliorer la traçabilité du bois à compter de 2012.

Grâce à l'allègement de plus de 28 % de la facture pétrolière (qui s'est établie à 551 milliards de francs CFA), les importations ont reculé de 16,4 %, pour atteindre

2 032 milliards de francs CFA en 2009, les autres importations diminuant de 11,1 % en valeur.

Le déficit de la balance des services s'est également contracté de 15,5 %, revenant de 527,4 milliards de francs CFA en 2008 à 445,5 milliards en 2009. Le déficit de la balance des revenus, qui inclut notamment les revenus des investissements privés, et en particulier les profits des compagnies pétrolières, s'est replié de 58,2 %.

Au total, compte tenu de l'augmentation de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières (689 milliards de francs CFA, contre 307 milliards en 2008), le solde global de la balance des paiements a affiché un léger excédent en 2009, de 1,3 % du PIB, contribuant à consolider les réserves officielles de change.

Suite à l'annulation de près de 60 % du stock de la dette publique du Cameroun en 2006 après l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE¹, la part de la dette extérieure dans le PIB a régressé régulièrement, revenant de 43,7 % en 2005 à 11,3 % en 2008. À fin 2008, le service de la dette représentait seulement 5,1 % des exportations de biens et services et 7,6 % des recettes budgétaires. Selon l'analyse de viabilité de la dette réalisée en juin 2010 par le FMI, le niveau de dette apparaît soutenable à moyen terme et la vulnérabilité à une crise de la dette faible.

En 2009, le ratio du stock de la dette extérieure rapporté au PIB devrait toutefois se stabiliser, compte tenu des tirages opérés auprès du FMI au titre de la Facilité de protection contre les chocs exogènes en juillet 2009. Selon la Caisse autonome d'amortissement, à fin 2009, les principaux créanciers extérieurs du Cameroun étaient la France (48 % du total), les créanciers multilatéraux (29 %) et la Chine (5 %).

SYSTÈME BANCAIRE

À fin 2009, le système bancaire camerounais comptait douze banques commerciales, comme en 2008.

Le développement du système bancaire s'est ralenti en 2009, le total cumulé des bilans bancaires augmentant de 6 %, contre 12 % en 2008. À l'actif, les crédits bruts à l'économie ont faiblement progressé (+ 5,1 %), les encours de crédits accordés tant au secteur privé (+ 5,4 %) qu'aux entreprises publiques (+ 2,6 %, contre plus de 20 % en 2008) connaissant une évolution très modérée. Le secteur bancaire camerounais reste fragilisé par une relative concentration de ses engagements sur un nombre restreint de contreparties, notamment publiques, et par un niveau élevé de surliquidité. Les délais de règlement parfois longs de l'État favorisent la mise en place de crédits de trésorerie pour ses créanciers.

Dette extérieure du Cameroun

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en pourcentage)

	2005	2006	2007	2008
Dette à court et long termes	7 260,0	3 229,0	2 946,0	2 794,0
Dette à long terme	6 654,0	2 718,0	2 730,0	2 765,0
Dette publique garantie	6 062,0	2 229,0	2 094,0	2 129,0
Dette privée non garantie	592,0	489,0	636,0	636,0
Recours aux crédits du FMI	272,0	9,0	17,0	24,0
Dette à court terme	334,0	502,0	199,0	5,0
dont : Arriérés d'intérêts sur dette à long terme	280,0	434,0	1,0	5,0
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	51,0	91,0	1,0	19,0
Indicateurs de dette				
Dette totale/Exportations biens et services	188,5	66,4	46,5	37,7
Dette extérieure/PIB	43,7	18,0	14,2	11,3
Service payé de la dette/Exportations biens et services	21,3	10,7	8,1	5,1
Service payé de la dette/Recettes budgétaires	27,6	14,8	12,7	7,6
Dette multilatérale/Dette totale	21,7	15,6	18,8	21,8

Sources : Banque mondiale, BCEAO

Les créances du système bancaire sur l'État demeurent faibles (1,5 milliard de francs CFA en 2009), compte tenu de la situation des finances publiques.

La qualité du portefeuille de crédits reste relativement dégradée : les créances en souffrance brutes se sont accrues de 9,6 %, pour s'élever à 180,8 milliards de francs CFA. Elles représentaient, à fin 2009, 12,2 % des encours de crédits bruts, contre 11,5 % en 2008. Leur niveau de provisionnement s'est en outre réduit, les créances en souffrance étant couvertes par des provisions à hauteur de 80,3 % fin 2009, contre 91,7 % fin 2008.

Au passif, les dépôts du secteur privé se sont, pour leur part, accrus de 7,5 % par rapport à fin 2008. Les dépôts de l'État auprès des établissements bancaires ont représenté, en 2009, 311 milliards de francs CFA, ressortant en hausse de 23,4 % par rapport à l'exercice précédent.

Après la forte augmentation observée en 2008 (+ 17,3 %), la progression du produit net bancaire a été limitée à 5,5 % en 2009, la hausse des marges dégagées sur les opérations avec la clientèle (+ 19,5 %) étant partiellement compensée par la baisse des marges sur les opérations de trésorerie, liée à la baisse

¹ Les annulations de dette octroyées par la France ont été effectuées par le biais d'un C2D (Contrat de désendettement et de développement), qui prévoit que les remboursements dus au titre des dettes annulées sont payés, puis reversés pour financer des projets de développement et de lutte contre la pauvreté. Le premier C2D du Cameroun (537 millions d'euros) arrivant à échéance en 2010, un second C2D est en cours de discussion avec les autorités camerounaises pour 2011.

Situation simplifiée du système bancaire du Cameroun

(en milliards de francs CFA ; taux et coefficients en %)

Actif	2007	2008	2009	Passif	2007	2008	2009
Trésorerie et divers	1 074	1 076	1 143	Trésorerie et divers	257	272	253
Crédits à l'État	10	4	2	Dépôts de l'État	240	252	311
Crédits à l'économie	937	1 199	1 246	Dépôts du secteur privé	1 533	1 720	1 849
Créances en souffrance nettes	11	14	36	Fonds propres	182	233	213
Valeurs immobilisées	182	185	200				
Total	2 212	2 477	2 626	Total	2 212	2 477	2 626
Coefficient net d'exploitation (Frais généraux + dotations aux amortissements/PNB)	57,7	54,4	60,9	Taux de marge nette (Résultat net/Produit net bancaire)	18,5	16,1	- 3,3
Coefficient de rentabilité (Résultat net/Fonds propres)	14,1	12,9	- 15,1				

Note : Hors établissements financiers.

Source : COBAC

des taux de placement des liquidités bancaires. Le coefficient net d'exploitation, tout en demeurant à un niveau satisfaisant, s'est dégradé, passant de 54,4 % en 2008 à 60,9 % en 2009, sous l'effet d'une forte croissance des frais généraux. Compte tenu également d'importantes dotations nettes aux provisions (47,2 milliards de francs CFA, contre 20,1 milliards en 2008), le résultat net a été légèrement négatif en 2009 (5,8 milliards de francs CFA), après un bénéfice net cumulé de 26,4 milliards en 2008. Cette évolution reflète pour l'essentiel les difficultés rencontrées par la Commercial Bank du Cameroun, qui a été placée sous administration provisoire.

Le Cameroun dispose du secteur de la microfinance le plus important de la CEMAC, avec près de 460 établissements sur un total de 699 établissements agréés à fin 2008 par la COBAC. Selon les dernières estimations disponibles, les dépôts gérés, à fin décembre 2008, ont représenté 258 milliards de francs CFA et les encours de crédits 138 milliards, ce qui correspond respectivement à 14 % et 11 % des dépôts et des crédits des banques commerciales. Près de 1,1 million de clients bénéficieraient directement de ce système, sur un total de 1,6 million de clients en CEMAC.

Le marché du Douala Stock Exchange (DSX) est le marché de titres le plus développé en zone CEMAC (cf. partie 3 sur la politique et les agrégats monétaires dans la CEMAC).

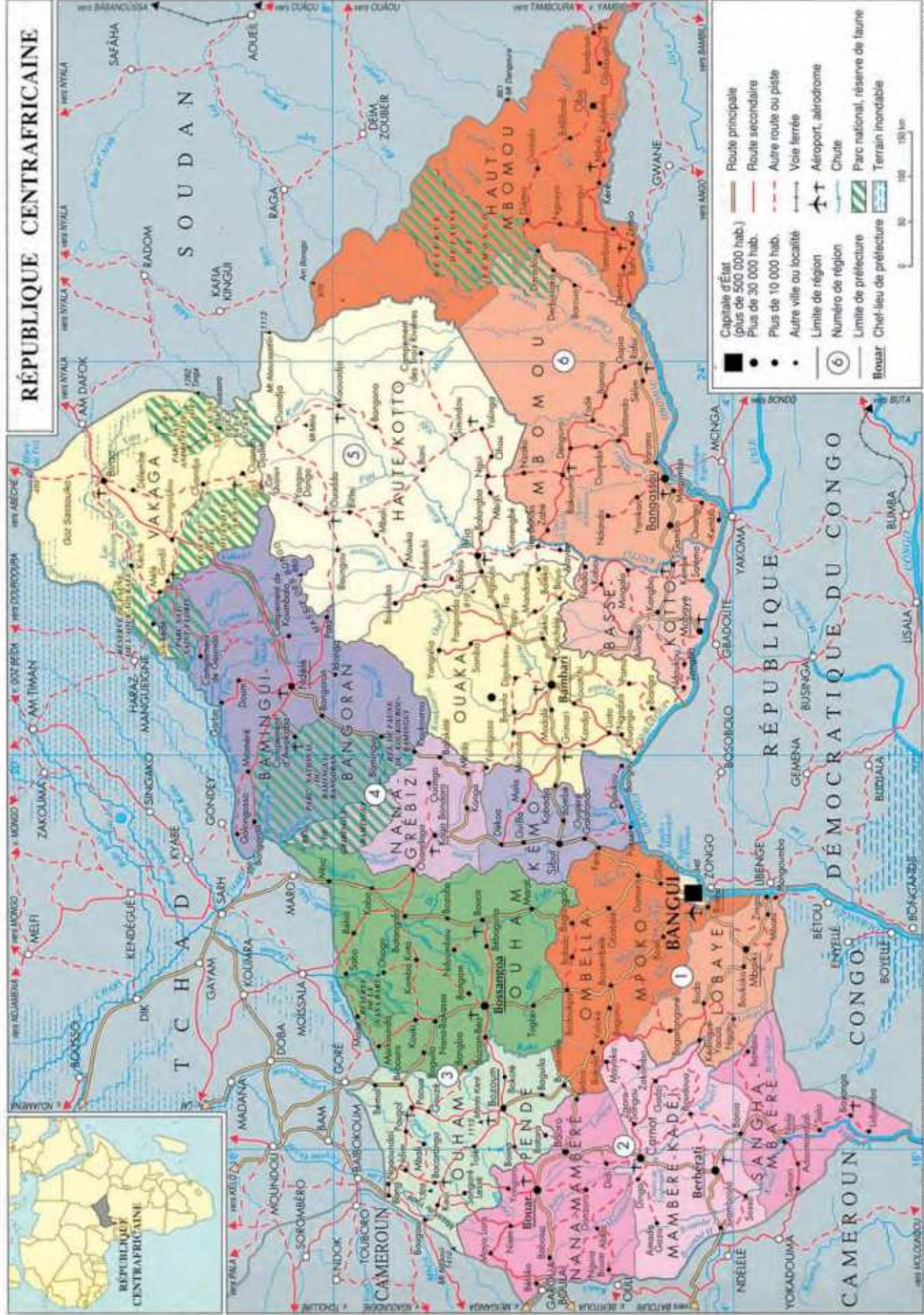
PERSPECTIVES

Selon les prévisions de la BEAC (juin 2010), l'année 2010 devrait être marquée par un sensible

redressement de la croissance économique, le taux de progression du PIB réel devant dépasser 3,7 % (contre 2,0 % en 2009), en dépit d'un déclin marqué du secteur pétrolier, dont le PIB diminuerait de 12,8 % en termes réels. La demande intérieure resterait le principal moteur de la croissance économique du pays, grâce à la progression de la consommation privée et des investissements. La situation des finances publiques devrait rester stable, le surplus budgétaire base engagements hors dons devant représenter environ 2,2 % du PIB. S'agissant des échanges extérieurs, le déficit du compte des transactions courantes devrait se réduire, pour ressortir à 2,3 % du PIB (après 3,9 % en 2009), grâce à un moindre déficit commercial, dans un contexte marqué par un redressement des termes de l'échange (+ 9,3 %).

Les tensions inflationnistes demeureraient modérées, l'indice des prix à la consommation devant progresser de 3 % en moyenne annuelle, du fait notamment des mesures d'exonération douanière prises pour les produits de grande consommation.

Toutefois, comme le note le FMI, ces prévisions demeurent incertaines, compte tenu d'importants goulots d'étranglements dans les infrastructures, qui freinent le développement économique. En cas de ralentissement de la croissance, et sous la pression des « reste à payer » correspondant à l'ordonnement d'exercices antérieurs, les objectifs budgétaires en matière de dépenses d'investissement pourraient n'être respectés que par la mobilisation de financements intérieurs supplémentaires. Outre l'utilisation des dépôts auprès de la BEAC, l'État camerounais pourrait recourir à l'émission d'un emprunt par appel public à l'épargne.



Cartes géographiques Archives et Documentation du Ministère des Mines Énergétiques



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 622 984 km²

Population : 4,3 millions d'habitants. Densité : 7 habitants/km². Part de la population urbaine : 38,6 %. Taux de croissance démographique : 1,9 %. Langues officielles : français, sango

Principales villes : Bangui (capitale administrative), Bambari, Berbérati, Bouar, Carnot

Régime politique : en janvier 2008, le Président de la République, M. François Bozizé, a nommé un nouveau Premier ministre, M. Faustin-Archange Touadéra. À l'issue du forum sur la paix, qui a réuni, en décembre 2008, le gouvernement, l'opposition, la société civile et la rébellion, un processus de « désarmement, démobilisation, réinsertion » a été engagé en août 2009. Les élections présidentielles et législatives, prévues initialement le 25 avril 2010 puis reportées deux fois en mai et en octobre 2010, devraient avoir lieu le 23 janvier 2011.

Économie (2009)

PIB par habitant : 490 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité :

Primaire	54,0 %
Secondaire	13,7 %
Tertiaire	32,3 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie : 46,7 ans

Taux de mortalité infantile : 11,5 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 48,6 %

Population en deçà du seuil de pauvreté¹⁾ : 62,4 %

Indice de développement humain –

Classement : 179^e/182

APD reçue par habitant (versements nets) : 41 dollars

1) Moins de 1,25 dollar par jour

Sources : PNUD (2009), Rapport mondial sur le développement humain (données 2007) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2008) pour le taux de mortalité infantile

Accords internationaux

La République centrafricaine (RCA) est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC).

Relations avec la communauté financière internationale

La RCA a franchi le point de décision de l'initiative PPTE en septembre 2007 et le point d'achèvement en juin 2009. Dans le cadre de la Facilité élargie de crédit (FEC), approuvée par le FMI en décembre 2006 pour une durée de trois ans et d'un montant initial de 55,7 millions de dollars, la sixième et dernière revue du programme a été approuvée fin août 2010, autorisant un décaissement de 13,1 millions de dollars. Un nouveau programme FEC pourrait être conclu au cours du second semestre 2010.

Après l'apurement, en 2006, des arriérés de la RCA à leur égard, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAfD) ont repris leurs interventions dans le cadre d'une Stratégie intérimaire conjointe couvrant la période 2007-2008. Depuis 2007, la RCA a été placée dans la catégorie des États fragiles, lui donnant accès à des facilités spécifiques, visant à renforcer les capacités administratives du pays, fragilisées par l'instabilité politique et l'insécurité. Une nouvelle stratégie de partenariat préparée conjointement par la Banque mondiale et la BAfD a été signée pour la période 2009-2012. Deux grands axes ont été définis : la consolidation de la gouvernance économique et des capacités institutionnelles ; la réhabilitation et le développement des infrastructures socioéconomiques. En avril 2010, les engagements de la Banque mondiale s'élevaient à 197,6 millions de dollars.

ACTIVITÉ

La décélération de l'activité économique, amorcée depuis 2007, s'est poursuivie en 2009, le taux de croissance du PIB réel ressortant à 1,4 %, contre 2 % en 2008. Cette évolution traduit l'impact de la crise économique et financière internationale sur les filières exportatrices du pays (bois, diamant) et la persistance de goulets d'étranglement, notamment dans l'offre d'énergie électrique, pénalisant les perspectives de croissance au plan interne.

Dans le secteur primaire, qui compte pour la moitié du PIB, l'agriculture vivrière a enregistré des résultats satisfaisants, apportant une contribution positive à la croissance (de 1,1 point, après 0,7 point en 2008), du fait de conditions climatiques favorables. L'amélioration des conditions de sécurité dans les zones de production ainsi que l'approvisionnement des producteurs en semences dans le cadre de l'initiative de la Banque mondiale contre la crise alimentaire ont également contribué à l'augmentation des productions vivrières, qui ont globalement progressé de 3 % en volume. L'année 2009 a été satisfaisante pour l'élevage, sa contribution à la croissance représentant 0,3 point en 2009 (après 0,2 point en 2008), avec un cheptel estimé à 15 millions de têtes fin 2009. La production de café a quasiment doublé, pour s'établir à 3,9 milliers de tonnes. La production de coton graine a enregistré des volumes en hausse de 50 %, à 8,4 milliers de tonnes. Les productions de café et de coton graine sont néanmoins devenues très marginales, représentant moins de 1 % du PIB.

Le secteur de la sylviculture, premier employeur privé du secteur formel, a été fortement affecté par la crise économique internationale. Sur l'exercice 2009, la production de bois a baissé de 35 %, tandis que les exportations diminuaient de 30 %, cette évolution étant directement imputable à la baisse de la demande mondiale, notamment asiatique. Les difficultés du secteur ont grevé la croissance économique de l'ordre de 1,7 point (contre - 1 point l'année précédente).

Comptes nationaux de la Centrafrique

(en milliards de francs CFA courants ; taux et variations en %)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Ressources	985,5	1 050,4	1 154,3	1 201,3
PIB nominal	816,8	860,2	945,9	999,7
Importations de biens et services	- 168,8	- 190,2	- 208,4	- 201,6
Biens	- 105,9	- 119,3	- 134,5	- 127,9
Services	- 62,9	- 70,9	- 73,8	- 73,7
Emplois	985,5	1 050,4	1 154,3	1 201,3
Consommation finale	804,2	865,7	964,2	1 014,4
Publique	52,4	50,7	58,9	62,4
Privée	751,8	815,0	905,3	952,0
Formation brute de capital fixe (b)	71,9	69,9	92,3	97,7
Exportations de biens et services	109,4	114,9	97,7	89,1
Biens	82,4	85,4	67,3	58,5
Services	27,0	29,4	30,4	30,6
Épargne intérieure brute	12,5	- 5,5	- 18,3	- 14,8
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 59,4	- 75,4	- 110,6	- 112,5
Revenus des facteurs	- 7,8	- 7,5	- 10,0	- 10,0
Épargne intérieure nette	4,7	- 13,0	- 28,2	- 24,8
Taux d'investissement (en % du PIB)	8,8	8,1	9,8	9,8
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	4,3	3,6	2,0	1,4
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	6,6	1,0	9,3	3,5
Prix à la consommation (en glissement annuel)	7,1	- 0,3	14,5	- 1,2

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris variation de stocks

Sources : FMI, BEAC, administrations chargées de la Comptabilité nationale

Les industries extractives, essentiellement l'exploitation du diamant, ont suivi une tendance identique, sous l'effet de la crise internationale. Les exportations de diamants ont reculé de 18 % en volume par rapport à 2008. Le groupe britannique Gem Diamonds, qui avait signé un partenariat avec l'État centrafricain en 2007, a suspendu ses activités d'exploration à partir de novembre 2008 puis a décidé de vendre ses activités en Centrafrique. Dans cette perspective, ses investissements sur le site de Mambéré ont été limités à des opérations de maintenance et d'entretien, contribuant à la baisse de la production de diamants. S'agissant des perspectives d'exploitation du gisement d'uranium de Bakouma, le projet, conduit par le groupe AREVA, est entré en phase de pré-faisabilité. Le démarrage des opérations sur site est attendu pour 2011-2012, pour parvenir à une pleine production à partir de 2014-2015.

Dans le secteur secondaire, les activités ont évolué de façon contrastée. La branche du bâtiment et des travaux publics (BTP) est restée dynamique, avec une progression de 6 % du chiffre d'affaires. Le BTP a ainsi contribué à hauteur de 0,3 point à la croissance

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

	2006	2007	2008	2009 (a)
Bois				
Production de grumes et sciages (en milliers de m ³)	710,0	630,9	630,6	408,7
Exportations (grumes, sciages et dérivés) (en milliers de m ³)	263,5	270,7	224,6	157,1
Prix à l'exportation (en milliers de FCFA le m ³)	133,9	138,1	139,2	144,7
Diamants bruts				
Exportations (en milliers de carats)	415,5	417,7	377,2	310,5
Prix à l'exportation (en milliers de FCFA le carat)	78,6	71,2	58,8	75,1
Café (en milliers de tonnes)	1,5	7,3	1,9	3,9
Exportations (en milliers de tonnes)	1,6	7,4	1,8	3,4
Prix à l'exportation (en milliers de FCFA au kg)	125,0	140,0	143,1	145,0
Coton graine (en milliers de tonnes)	3,7	2,3	5,6	8,4
Prix d'achat aux producteurs coton blanc/coton jaune (en milliers de FCFA au kg)	152,0	152,0	152,0	152,0
Manioc (en milliers de tonnes)	572,0	595,0	601,8	619,7
Mil/Sorgho (en milliers de tonnes)	59,0	59,2	59,8	61,2
Maïs (en milliers de tonnes)	131,0	141,1	146,7	150,9
Arachide (en milliers de tonnes)	146,1	157,9	164,1	170,2

(a) Chiffres provisoires

Sources : BEAC, administrations nationales

(après 0,1 point en 2008), profitant de l'augmentation des investissements publics (réhabilitation de bâtiments administratifs) et de la diminution du coût des matériaux de construction, notamment le ciment. En revanche, les performances des industries manufacturières ont été médiocres : la production de sucre a chuté de 28,5 %, pour revenir à 13,8 milliers de tonnes, et la production de coton fibre a diminué de 16,7 % (à 1,5 millier de tonnes). Le secteur a souffert de l'insuffisance de l'offre d'énergie, en particulier électrique.

Le secteur tertiaire a été le principal moteur de la croissance, avec une contribution de 1,2 point à la progression du PIB réel. Le secteur de la téléphonie a connu une activité soutenue, marquée par une hausse de 32,6 % de son chiffre d'affaires. Les autres secteurs ont subi des contre-performances, notamment les secteurs hôtelier et du commerce, dont les chiffres d'affaires ont décliné de, respectivement, 18 % et 1,2 %.

Sur le front des prix, les tensions inflationnistes observées au début de 2009 se sont progressivement atténuées au second semestre. Le taux d'inflation, qui avait atteint 9,3 % en moyenne annuelle à fin décembre 2008, a sensiblement décéléré, pour s'établir à 3,5 % en 2009, en relation principalement avec le recul des prix de certains produits alimentaires.

FINANCES PUBLIQUES

Dans un contexte spécifique marqué par les annulations de dette, l'exécution budgétaire 2009 s'est traduite par une amélioration des principaux soldes budgétaires. Le déficit budgétaire base engagements, hors dons, s'est établi à 3,6 % du PIB, après 4,8 % en 2008, grâce à une meilleure mobilisation des ressources publiques et une maîtrise des dépenses.

Les recettes budgétaires se sont élevées à 100,8 milliards de francs CFA, en hausse de 9 % par rapport à l'exercice précédent. Ce niveau de recouvrement a représenté 99 % des prévisions du collectif budgétaire et 101,9 % des prévisions révisées du programme appuyé par la FEC. Cette évolution tient à de meilleures rentrées

fiscales (+ 15 % par rapport à 2008), en raison principalement de la bonne tenue des impôts sur les revenus et des taxes sur la consommation intérieure et le chiffre d'affaires. Les recettes non fiscales ont baissé de 9 %, pour atteindre 20 % des recettes totales. En dépit de ces améliorations, la base fiscale reste très étroite, les recettes budgétaires internes représentant seulement 10 % du PIB.

Après une augmentation de 26 % enregistrée en 2008, les dépenses publiques ont diminué de 1 % en 2009, pour s'établir à 136,8 milliards de francs CFA. Les dépenses courantes ont baissé de 2 %, l'effort d'ajustement ayant porté essentiellement sur la réduction des subventions (passées de 22,4 milliards de francs CFA en 2008 à 17,5 milliards en 2009). Le service de la dette intérieure s'est également contracté de 10 %, alors que les salaires et traitements progressaient de 7 % (à 39,6 milliards de francs CFA) du fait de nouveaux recrutements dans la fonction publique. Si les dépenses en capital sont restées stables, à 40,2 milliards de francs CFA en 2009, une part accrue de leur financement a été assurée par les partenaires au développement, ce qui a permis de réduire la contribution du budget de l'État (ramenée de 10,4 milliards de francs CFA à 7,4 milliards).

Au total, la gestion des finances publiques s'est soldée par un excédent budgétaire, base engagements (dons compris), de 254,4 milliards de francs CFA, après un déficit de 3,4 milliards en 2008, les dons extérieurs, correspondant principalement aux annulations de dette, s'élevant à 290,4 milliards de francs CFA. Cet excédent a notamment permis d'apurer les arriérés intérieurs à hauteur de 19,2 milliards de francs CFA et de réduire l'endettement bancaire de l'État de 14,4 milliards auprès de la BEAC et des banques commerciales. Fin 2009, la dette intérieure de l'État était estimée à environ 185 milliards de francs CFA (18,5 % du PIB), dont 97 milliards d'arriérés.

Dans le cadre des réformes structurelles et des actions prioritaires définies dans le cadre du programme FEC avec le FMI, plusieurs avancées ont été enregistrées. Dans le domaine de la gestion budgétaire notamment, une meilleure administration des recettes a été recherchée à travers la mise en place d'un mécanisme d'ajustement automatique des prix des produits pétroliers, permettant la transmission des fluctuations des prix aux consommateurs, et la réduction des exonérations douanières. Des progrès ont également été réalisés dans l'informatisation de la chaîne des dépenses à travers la mise en place d'un système d'information sur la gestion des finances publiques. Enfin, une base de données informatisée enregistrant les arriérés de paiements intérieurs accumulés au cours des dernières années a été constituée par le ministère des Finances, ce qui devrait permettre d'assurer un suivi global et homogène de la dette du secteur public.

Tableau des opérations financières de l'État centrafricain

(en milliards de francs CFA courants)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Recettes totales	165,2	117,0	134,8	391,2
Recettes	73,3	83,6	92,5	100,8
Recettes fiscales	63,8	64,3	70,7	81,0
Recettes non fiscales	9,5	19,2	21,8	19,8
Dons extérieurs	91,9	33,4	42,3	290,4
Dépenses totales et prêts nets	109,9	109,6	138,2	136,8
Dépenses courantes	73,3	80,2	98,1	96,6
Salaires	37,2	36,3	36,9	39,6
Intérêts	10,7	12,1	16,8	16,7
Intérêts sur la dette intérieure	4,2	5,8	7,7	6,9
Intérêts sur la dette extérieure	6,5	6,3	9,1	9,8
Autres dépenses courantes	25,4	31,8	44,4	40,3
Dépenses en capital	36,6	29,4	40,1	40,2
Dépenses budgétaires	8,9	9,2	10,4	7,4
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	27,7	20,2	29,7	32,8
Solde primaire (hors dons) (b)	1,8	6,3	0,8	13,5
Solde (base engagements) (dons compris) (c)	55,3	7,4	- 3,4	254,4
Arriérés	- 58,0	11,6	20,3	- 113,9
Arriérés intérieurs	- 19,8	- 13,7	- 10,5	- 19,2
Arriérés extérieurs	- 38,2	25,3	30,8	- 94,7
Solde (base caisse) (d)	- 2,7	19,0	16,9	140,6
Financement	2,7	- 19,0	- 16,9	- 140,6
Financement intérieur	19,7	10,0	7,7	5,2
Financement bancaire	2,9	8,6	11,5	- 14,4
Financement non bancaire	16,8	1,4	- 3,8	19,7
Financement extérieur	- 17,0	- 29,0	- 24,7	- 145,8
Tirages sur emprunts	3,0	0,0	0,0	0,0
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 71,1	- 36,4	- 42,2	- 248,5
Réaménagement de la dette extérieure	51,1	7,4	17,5	102,7
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	9,0	9,7	9,8	10,1
Dépenses courantes	9,0	9,3	10,4	9,7
Solde :				
budgétaire de base (e)	- 1,1	- 0,7	- 1,7	- 0,3
base engagements (dons compris)	6,8	0,9	- 0,4	25,5
base caisse	- 0,3	2,2	1,8	14,1

(a) Chiffres provisoires

(b) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales

(d) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : FMI, BEAC, administrations économiques et financières nationales

COMPTES EXTÉRIEURS

En 2009, le déficit des transactions courantes s'est stabilisé, diminuant légèrement de 3 % par rapport

à 2008, pour atteindre 85,9 milliards de francs CFA (8,6 % du PIB), contre 88,2 milliards en 2008 (- 9,3 % du PIB). Cette évolution s'explique principalement par la progression de l'excédent des transferts courants.

Après un doublement entre 2007 et 2008, le déficit commercial de la Centrafrique a modérément augmenté en 2009 (+ 3,4 %), pour ressortir à 69,5 milliards de francs CFA. Cette évolution résulte avant tout de médiocres performances à l'exportation (- 13 %), toutefois partiellement compensées par la baisse des importations (- 5 %).

Les exportations de bois, à l'origine de la moitié des recettes totales d'exportations en moyenne, se sont repliées en valeur de près de 30 % en un an. Ce résultat est la conséquence directe de la crise économique internationale, qui s'est traduite par une chute de la demande mondiale de matières premières. Les volumes exportés ont ainsi chuté de 30 %, les prix à l'exportation restant stables (+ 1,3 %). Les ventes de diamant (40 % des exportations totales) ont revanche légèrement augmenté en valeur (+ 5 %), en liaison avec la reprise des cours internationaux. Les prix à l'exportation (exprimés en francs CFA) se sont accrues de 27,7 % en un an, alors que les volumes s'inscrivaient en baisse de 17,7 %. Les ventes des autres produits comme le café, le coton et le tabac sont désormais marginales et pèsent peu dans le commerce extérieur de la Centrafrique. Ceci illustre le rétrécissement progressif, amorcé dès la fin des années quatre-vingt-dix, de la base exportatrice du pays, ce qui le rend particulièrement vulnérable à des chocs externes¹.

Au total, les exportations sont ressorties à 58,5 milliards de francs CFA, contre 67,3 milliards en 2008 (- 13 %).

Les importations se sont inscrites en baisse de 5 %, à 127,9 milliards de francs CFA, en lien avec la réduction des achats de produits pétroliers (- 25 %). La facture pétrolière s'est en effet allégée sous l'effet de la baisse des cours mondiaux du pétrole et des volumes importés.

Les soldes de la balance des services et de la balance des revenus sont restés relativement stables. La balance des transferts courants a dégagé un excé-

dent de 36,5 milliards de francs CFA, en hausse de 13 %, du fait de l'augmentation des dons courants publics reçus en soutien au programme pour la paix.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières a atteint 55,9 milliards de francs CFA (contre 47 milliards en 2008), notamment grâce aux annulations de dette accordées par les créanciers de la Centrafrique au titre de l'initiative PPTE renforcée.

Balance des paiements de la Centrafrique

(en milliards de francs CFA courants)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Transactions courantes	- 25,0	- 52,3	- 88,2	- 85,9
Balance commerciale	- 23,5	- 33,9	- 67,2	- 69,5
Exportations FOB	82,4	85,4	67,3	58,5
dont : Coton	0,8	0,5	0,9	0,6
Diamants	32,7	29,8	22,2	23,3
Café	0,8	4,2	1,1	2,0
Tabac	0,1	0,1	0,1	0,1
Bois	39,8	41,9	34,9	24,7
Or	0,1	0,1	0,2	0,5
Importations FOB	- 105,9	- 119,3	- 134,5	- 127,9
dont : Pétrole	- 26,0	- 32,7	- 41,4	- 30,9
Programme d'investissement public	- 13,7	- 11,0	- 12,0	- 12,1
Balance des services	- 35,9	- 41,5	- 43,4	- 43,0
Balance des revenus	- 7,8	- 7,5	- 10,0	- 10,0
Rémunération des salariés	4,6	4,8	5,2	5,7
Revenus des investissements	- 12,5	- 12,3	- 15,2	- 15,7
Dont intérêts dette extérieure publique	- 6,5	- 6,3	- 9,1	- 9,8
Dont revenus sur investissements privés	- 6,2	- 6,3	- 6,5	- 6,4
Balance des transferts courants	42,2	30,5	32,4	36,5
Compte de capital et d'opérations financières	8,3	- 8,7	47,0	55,9
Compte de capital	65,1	25,4	29,7	274,2
publics (nets)	65,1	25,4	29,7	274,2
privés (nets)	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes financiers nets	- 56,8	- 34,1	17,3	- 218,3
Investissements directs	18,1	27,2	52,2	19,9
Investissements de portefeuille	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements	- 74,9	- 61,3	- 34,9	- 238,2
Erreurs et omissions	- 11,9	2,2	3,1	22,9
Solde global	- 28,6	- 58,9	- 38,1	- 7,2
Financement	28,6	58,9	38,1	7,2
Variations des réserves officielles	15,7	26,2	- 10,3	- 0,8
Financements exceptionnels	12,9	32,7	48,3	8,0
Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse)	- 38,2	25,3	30,8	- 94,7
Rééchelonnements et annulations de dettes obtenus	51,1	7,4	17,5	102,7

(a) Chiffres provisoires
Source : BEAC

¹ Voir, en particulier l'étude intitulée Diversification économique en Afrique centrale : état des lieux et enseignements publiée dans le Rapport annuel de la Zone franc (2007).

Les remises de dette se sont élevées à 241 milliards de francs CFA. Ces entrées nettes ont permis de compenser les amortissements à plus long terme des administrations publiques. Les investissements directs étrangers se sont fortement contractés, passant de 52,2 milliards de francs CFA à 19,9 milliards, du fait du report d'investissements dans le secteur des industries extractives (extraction aurifère et diamantifère).

Au total, le solde global de la balance des paiements a dégagé un déficit de 7,2 milliards de francs CFA en 2009, contre 38,1 milliards en 2008.

En avril et septembre 2007, la dette centrafricaine a fait l'objet de réaménagements successifs par les créanciers du Club de Paris après l'atteinte du point de décision PPTE. Ces accords ont porté sur 42 millions de dollars et ont permis d'annuler 16 millions de dollars d'échéances tombant pendant la période intérimaire et de rééchelonner 26 millions de dollars. La Centrafrique a atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE renforcée en juin 2009 et a bénéficié d'un allègement de dette d'un montant de 578 millions de dollars.

À fin 2008, la dette de la Centrafrique, estimée à près de 950 millions de dollars, était contractée à hauteur de 86 % à long terme, auprès de bailleurs multilatéraux pour 61 % de son montant total. Elle représentait environ 45 % du PIB. Après l'atteinte du point d'achèvement, l'encours de la dette extérieure devrait être ramené à environ 25 % du PIB à fin 2009, selon les estimations de la BEAC.

SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2009, le système bancaire centrafricain comptait quatre banques commerciales en activité : la Banque populaire maroco-centrafricaine (BPMC), la Commercial Bank Centrafrique (CBCA), Ecobank Centrafrique (Ecobank RCA, ex Banque internationale pour la Centrafrique) et la Banque sahélo-saharienne pour l'industrie et le commerce (BSIC RCA) qui a démarré ses activités en décembre 2007. À ces banques commerciales s'ajoute notamment le Crédit mutuel

Dettes extérieures de la Centrafrique

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en pourcentage)

	2005	2006	2007	2008
Dettes à court et long termes	1 001,9	992,1	946,1	949,4
Dettes à long terme	864,4	855,4	835,9	815,2
Dettes publiques garanties	864,4	855,4	835,9	815,2
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	35,9	42,0	49,3	63,0
Dettes à court terme	101,6	94,7	60,9	71,2
dont : Arriérés d'intérêts sur dette à long terme	92,6	85,7	60,9	60,2
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	214,1	205,4	157,7	156,2
Indicateurs de dette				
Dettes totales/Exportations biens et services	582,4	473,7	394,3	433,3
Dettes totales/PIB	70,4	63,5	52,6	44,8
Service payé de la dette/Exportations biens et services	3,6	33,6	37,7	15,9
Service payé de la dette/Recettes budgétaires	5,6	50,2	51,8	16,8
Dettes multilatérales/Dettes totales	62,0	61,0	63,0	60,9

Sources : Banque mondiale, BEAC

de Centrafrique (CMCA), coopérative d'épargne et de crédit spécialisée dans la microfinance.

En 2009, le système bancaire centrafricain a connu une forte expansion, le total des bilans bancaires cumulés augmentant de près de 20 % par rapport à l'exercice précédent. Les dépôts de la clientèle se sont en particulier accrus de près de 25 % et représentent 68 % du total de bilan agrégé du système bancaire.

Les crédits bruts à la clientèle ont augmenté de 6,2 % (à 92 milliards de francs CFA), reflétant essentiellement une hausse des engagements sur le secteur privé, alors que les crédits consentis à l'État ont diminué de 21 % pour s'établir à 16,5 milliards de francs CFA à fin 2009.

La qualité du portefeuille de crédits reste fortement dégradée : bien qu'en baisse de 8,5 % par rapport à l'exercice 2008, les créances douteuses représentaient toujours, à fin décembre 2009, 16,7 % des encours bruts de crédits (soit 15,4 milliards de francs CFA). Elles étaient néanmoins très largement provisionnées (à plus de 90 %).

La situation de liquidité du système bancaire, relativement tendue au cours des dernières années, s'est améliorée : l'excédent global de trésorerie des établissements de crédit (32 milliards de francs CFA) a représenté 23,5 % du total de bilan à fin 2009, contre 13,4 %

Situation simplifiée du système bancaire centrafricain

(en milliards de francs CFA ; taux et coefficients en %)

Actif	2007	2008	2009	Passif	2007	2008	2009
Trésorerie et divers	37,3	34,6	49,2	Trésorerie et divers	15,2	20,4	19,5
Crédits à l'État	15,5	20,8	16,5	Dépôts de l'État	7,9	6,1	11,4
Crédits à l'économie	36,6	47,4	55,9	Dépôts du secteur privé	59,1	68,1	81,3
Créances en souffrance nettes	3,8	3,2	5,2	Fonds propres	16,0	19,1	24,0
Valeurs immobilisées	5,0	7,8	9,4				
Total	98,2	113,8	136,2	Total	98,2	113,8	136,2
Coefficient net d'exploitation (Frais généraux/PNB)	47,0	53,0	58,2	Taux de marge nette (Résultat net/Produit net bancaire)	28,8	19,9	14,4
Coefficient de rentabilité (Résultat net/Fonds propres)	27,2	15,4	17,4				

Source : COBAC

en 2008. Le ratio de couverture des crédits par les dépôts est ressorti à 119,4 %, contre 104 % fin 2008.

Après une hausse de 14 % en 2008, le produit net bancaire a augmenté de 5,1 % en 2009, pour s'établir à environ 14 milliards de francs CFA, en raison notamment de l'accroissement des marges dégagées sur les opérations avec la clientèle. Les frais généraux sont ressortis en hausse de 15,4 %. Le coût du risque s'est accru de 23,7 %, les dotations nettes aux provisions s'élevant à 1,7 milliard de francs CFA.

Au total, le résultat net a atteint 2 milliards de francs CFA, en recul de 18,9 % par rapport à l'exercice 2008.

Les principaux indicateurs de rentabilité ont ainsi reculé par rapport à l'exercice précédent. Le taux de marge nette a atteint 14,4 %, après 19,9 % en 2008. Le coefficient net d'exploitation s'est détérioré, mais reste à un niveau satisfaisant (58,2 %).

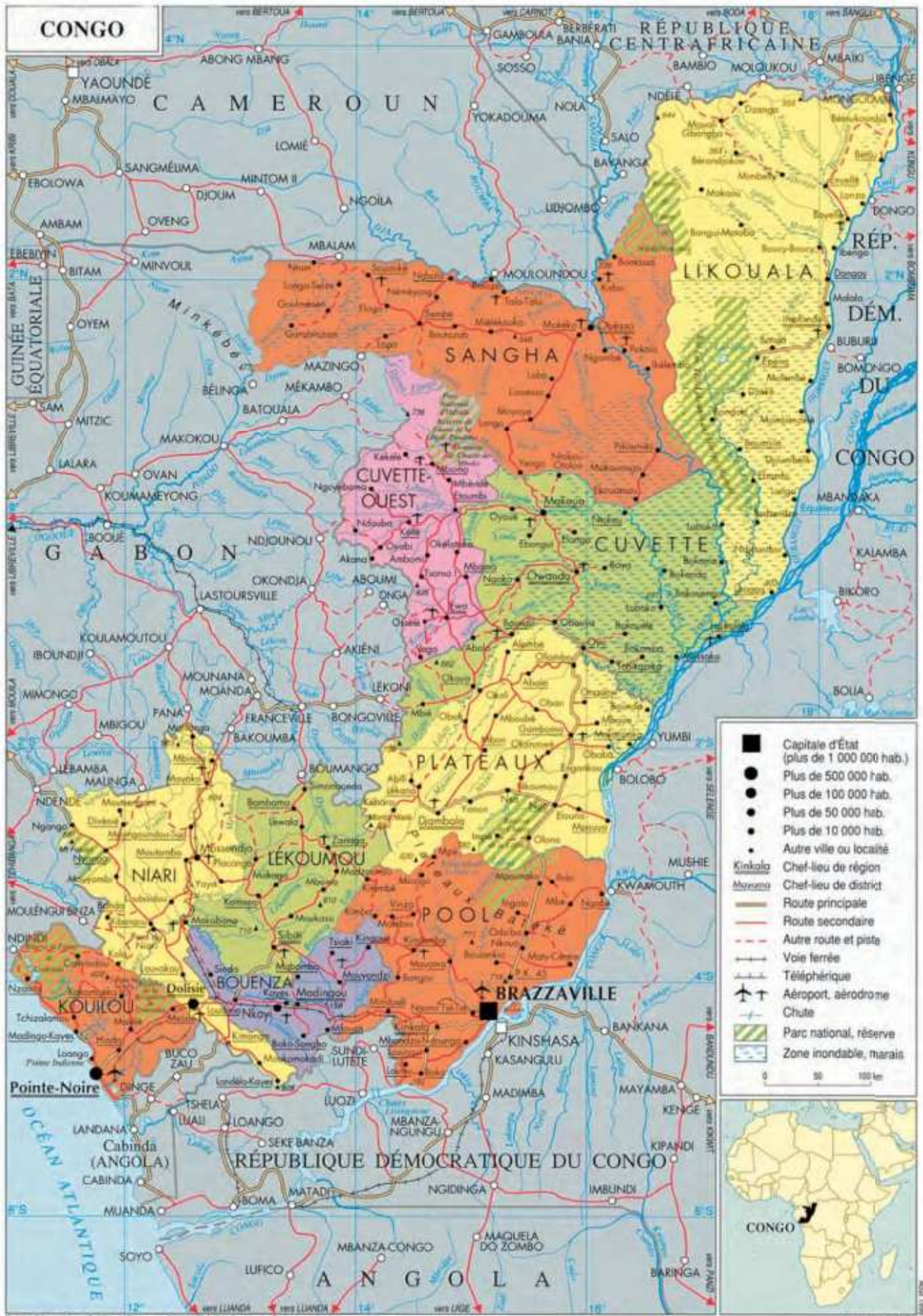
Le secteur de la microfinance reste de taille relativement modeste en Centrafrique, avec quatorze établissements agréés par la COBAC à fin décembre 2008. D'après les dernières estimations disponibles, le montant des dépôts collectés auprès de la clientèle s'établissait, à fin décembre 2008, à 3,8 milliards de francs CFA, soit environ 4 % des dépôts du système bancaire. Les encours de crédits octroyés par ce secteur représentaient 1,9 milliard de francs CFA (2 % des crédits du secteur bancaire). Plus de 26 000 personnes bénéficieraient directement de ce mode de financement, sur un total de 1,6 million de clients en CEMAC.

PERSPECTIVES

En 2010, la République centrafricaine devrait enregistrer, selon les prévisions de la BEAC (juin 2010), une amélioration de son taux de croissance, avec une hausse du PIB réel de 2,8 %. Cette évolution résulterait du redémarrage du secteur du bois, soutenu par une reprise de la demande externe, et des développements attendus dans le secteur minier. Cette amélioration des perspectives de croissance reste néanmoins fragile, compte tenu de facteurs de risques pouvant affecter le processus de paix et la tenue des élections et de la persistance d'obstacles structurels à la croissance, notamment la faiblesse des infrastructures de transport et des capacités d'énergie.

Le solde budgétaire global devrait se détériorer du fait des dépenses engagées dans le cadre du processus de paix et de l'organisation des élections. S'agissant des comptes extérieurs, le déficit commercial devrait se creuser avec la hausse attendue des importations. L'augmentation des financements apportés par les partenaires bilatéraux et multilatéraux au développement ainsi que la reprise des investissements dans le secteur minier devraient permettre de financer le solde global des paiements.

Les tensions inflationnistes devraient s'accroître, sous l'effet de la remontée des cours mondiaux du baril de pétrole, de la poursuite de la hausse de la masse salariale dans la fonction publique et du contexte pré-électoral. Le taux d'inflation devrait en conséquence s'établir autour de 4,1 % en moyenne annuelle.



CONGO

- Capitale d'État (plus de 1 000 000 hab.)
- Plus de 500 000 hab.
- Plus de 100 000 hab.
- Plus de 50 000 hab.
- Plus de 10 000 hab.
- Autre ville ou localité
- ◆ Chef-lieu de région
- ◆ Chef-lieu de district
- Route principale
- Route secondaire
- - - Autre route et piste
- Voie ferrée
- Téléphérique
- ✈ Aéroport, aérodrome
- ⚡ Chute
- ▨ Parc national, réserve
- ▨ Zone inondable, marais





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 342 000 km²

Population : 3,6 millions d'habitants. Densité : 11 habitants/km². Part de la population urbaine : 61,3 %. Taux de croissance démographique : 1,8 %. Langue officielle : français

Principales villes : Brazzaville (capitale administrative), Pointe-Noire

Régime politique : Lors des élections législatives organisées en juin et août 2007, le parti présidentiel (PCT – Parti congolais du travail) a remporté une large majorité des sièges à l'Assemblée nationale. M. Denis Sassou Nguesso a été réélu à la Présidence de la République en juillet 2009, pour un mandat de 7 ans.

Économie (2009)

PIB par habitant : 2 430 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité :

Primaire	66,7 % (dont pétrole 61,7 %)
Secondaire	10,8 %
Tertiaire	22,5 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie : 53,5 ans

Taux de mortalité infantile : 7,9 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 81,1 %

Population en deçà du seuil de pauvreté¹⁾ : 54,1 %

Indice de développement humain –

Classement : 136^e/182

APD reçue par habitant (versements nets) : 34 dollars

1) Moins de 1,25 dollar par jour

Sources : PNUD (2009), Rapport mondial sur le développement humain (données 2007); Banque mondiale, World Development Indicators (données 2008) pour le taux de mortalité infantile

Accords internationaux

Le Congo est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC).

Relations avec la communauté financière internationale

Une Facilité élargie de crédit (FEC, anciennement FRPC) a été approuvée par le FMI le 8 décembre 2008 pour un montant de 12,8 millions de dollars. La troisième revue du programme a été conclue favorablement le 1^{er} septembre 2010, autorisant un nouveau décaissement, pour un montant de 1,8 million de dollars. Le point d'achèvement au titre de l'initiative PPTE a été atteint en janvier 2010.

Le portefeuille de la Banque mondiale est constitué, au 1^{er} juillet 2010, de 7 projets actifs, correspondant à des engagements de financement de 172 millions de dollars, dont 144 millions sous forme de dons. Trois projets relatifs à la lutte contre le SIDA, à l'éducation et au développement agricole ont été approuvés en 2009, pour un montant total de 20 millions de dollars, suivis, au premier trimestre 2010, de deux projets d'infrastructure et de développement agricole pour un total de 145,5 millions de dollars.

ACTIVITÉ

L'économie congolaise a connu une accélération de la croissance économique en 2009, le PIB réel progressant de 6,7 %, après 5,2 % en 2008. Cette accélération résulte essentiellement de la forte croissance de la production de pétrole brut, qui a atteint 16,2 %, alors que la progression du secteur non pétrolier, affecté par le ralentissement économique global, a ralenti à 2,8 %.

Dans le secteur primaire, la reprise des activités agricoles et d'élevage observée en 2008 (+ 5 %) s'est confirmée en 2009 (+ 4 %), la part des activités agricoles remontant à 4,8 % du PIB nominal en 2009, après 3,9 % un an plus tôt. La mise en valeur de l'important potentiel agricole du pays et, notamment, celui des cultures vivrières, constitue un élément important de la sécurité alimentaire du pays, qui demeure dépendant des importations, notamment de céréales et de protéines animales. Les partenaires au développement du Congo ont, en 2008 et 2009, mis l'accent sur des programmes de soutien agricole, visant à désenclaver les régions rurales et intensifier la production, souvent de subsistance. Enfin, la construction de l'usine de potasse de Mengo, qui doit permettre la production d'engrais en partie destinés à l'agriculture locale, a été lancée en octobre 2009, la construction devant durer 36 mois.

Comptes nationaux du Congo

(en milliards de francs CFA courants ; taux et variations en %)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Ressources	6 215,0	6 320,9	7 614,8	7 019,6
PIB nominal	3 893,8	3 645,0	4 648,9	4 131,3
Importations de biens et services	- 2 321,2	- 2 675,8	- 2 965,9	- 2 888,3
Biens	- 1 052,5	- 1 213,4	- 1 367,1	- 1 369,7
Services	- 1 268,7	- 1 462,4	- 1 598,9	- 1 518,5
Emplois	6 215,0	6 320,9	7 614,8	7 019,6
Consommation finale	1 339,6	1 515,6	1 727,1	1 823,4
Publique	316,0	382,5	341,7	339,0
Privée	1 023,6	1 133,1	1 385,4	1 484,4
Formation brute de capital fixe (b)	1 559,6	1 958,2	1 993,5	2 148,9
dont : Secteur pétrolier	845,3	1 146,3	1 123,4	1 146,2
Exportations de biens et services	3 315,8	2 847,1	3 894,3	3 047,3
Biens	3 177,9	2 700,7	3 727,7	2 867,7
Services	137,9	146,4	166,5	179,6
Épargne intérieure brute	2 554,2	2 129,4	2 921,9	2 308,0
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	994,6	171,2	928,3	159,0
Revenus des facteurs	- 915,9	- 834,8	- 959,2	- 796,8
Épargne intérieur nette	1 638,4	1 294,6	1 962,6	1 511,2
Taux d'investissement (en % du PIB)	40,1	53,7	42,9	52,0
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	7,0	- 2,5	5,2	6,7
Indice des prix à la consommation en moyenne annuelle	4,7	2,5	5,3	4,7
Indice des prix à la consommation en glissement annuel	8,1	- 1,7	11,4	2,5

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris variation de stocks

Sources : FMI, BEAC, administrations chargées de la Comptabilité nationale

Secteur le plus touché par le repli de la demande mondiale, la sylviculture a contribué négativement à la croissance du PIB réel (- 1,3 point). La production de bois tropicaux (grumes et produits semi-finis) s'est effondrée de moitié en 2009 (après - 20 % en 2008), en liaison avec la forte baisse des prix moyens à l'exportation (- 20,8 %). Pour la première fois depuis la reprise de la production de rondins et de copeaux d'eucalyptus en 2005, cette activité s'est également fortement repliée (- 16,7 %, contre + 5,8 % en 2008).

S'agissant des industries extractives, la Société de recherche et d'exploitation minière (SOREMI), filiale de la société américaine Gerald Metals, a mis en exploitation, en 2009, une mine de cuivre, localisée près de Madingou dans le sud du pays. La production du cuivre, qui s'est élevée à 16 500 tonnes en 2009,

Principales productions

	2006	2007	2008	2009 (a)
Pétrole brut (en millions de tonnes)	13,3	11,0	11,7	13,6
Prix du baril de pétrole congolais (en dollars)	59,8	66,6	93,0	57,7
Bois tropicaux :				
Production de grumes (en milliers de m ³)	1 354,3	1 354,9	1 083,9	541,9
Exportations (grumes, sciages et dérivés) (en milliers de m ³)	821,0	748,2	1 081,4	643,4
Prix moyen à l'exportation (en milliers de francs CFA par m ³)	155,8	165,0	165,5	131,2
Rondins d'eucalyptus (en milliers de tonnes)	163,2	248,6	263,0	219,0
Sucre de canne (en milliers de tonnes)	66,6	56,2	67,4	70,0

(a) Chiffres provisoires

Sources : BEAC, administrations nationales

devrait fortement accélérer en 2010, pour atteindre 32 000 tonnes.

La production pétrolière a progressé de 16,2 % en 2009, en raison de la montée en puissance des nouveaux gisements (Awa Paloukou et Ikalou) et du champ *off shore* de Moho-Bilondo. Compte tenu de la dynamique de production des champs existants et des activités de recherche et d'exploration soutenues des sociétés pétrolières, les perspectives de croissance de ce secteur, qui représente plus la moitié du PIB de l'économie congolaise, demeurent bien orientées.

Les activités du secteur secondaire ont soutenu la croissance à hauteur de 1,1 point, reflétant la légère accélération de l'activité manufacturière (+ 0,9 point), alors que les contributions des secteurs du BTP, de l'énergie et de la distribution d'eau demeurent faibles (0,1 %). Toutefois, la mise en service de la centrale thermique de Pointe-Noire, opérée par la société ENI, en mars 2010, et, prochainement, celle de deux turbines du barrage d'Imboulou (financé à 85 % par la Chine), ainsi que l'extension du réseau de distribution d'électricité (réseau de Pointe-Noire, interconnexion Pointe-Noire-Brazzaville) devraient contribuer à résorber une partie des pénuries graves que connaît le pays depuis plusieurs années. Un projet de 700 millions de dollars a été signé en avril 2010 avec le groupe chinois SINOHYDRO pour la construction d'un barrage dans la région du Sangha. Les projets visant à améliorer la desserte en eau (stations d'épuration de Brazzaville) n'ont pas encore été finalisés. La mise en service de la station de pompage de Djiri, début 2010, devrait également limiter les pénuries d'eau.

Le secteur tertiaire a contribué à la croissance du PIB à hauteur de 1,3 point en 2009, après 2,1 points en 2008, le ralentissement observé sur l'ensemble des activités du secteur reflétant pour une part la baisse des dépenses publiques, en raison de la réduction des recettes pétrolières. La croissance du secteur des transports et des télécommunications s'est ainsi fortement atténuée (apport de 0,3 point). L'activité du port autonome de Pointe-Noire a toutefois fortement augmenté en 2009 (+ 13 %) et devrait continuer à s'accroître grâce au programme d'agrandissement et de modernisation financé, notamment, avec le soutien de l'AFD (par un prêt de 29 millions d'euros) et qui comprend, notamment, un quai dédié aux conteneurs ainsi que l'aménagement du port pour l'accueil des navires de plus de 15 mètres de tirant d'eau, faisant de Pointe-Noire le seul port en eaux profondes du golfe de Guinée. S'agissant du chantier de la route

Brazzaville-Pointe-Noire, le tronçon de la « route de la Paix », située entre Brazzaville et Kinkala, dans la région du Pool, a été achevé en mai 2009.

La croissance du secteur des télécommunications s'est également ralentie, le marché des téléphones mobiles arrivant à maturité. Ce secteur pourrait toutefois bénéficier d'investissements soutenus de la part de nouveaux opérateurs, ainsi du groupe Bharti, qui a repris les actifs du groupe Zain en Afrique, et le groupe Bintel, qui a obtenu sa licence de quatrième opérateur au Congo début 2010.

L'inflation, mesurée sur la base de la moyenne des prix prévalant à Pointe-Noire et à Brazzaville, s'est atténuée en 2009, reflétant la modération des prix des matières premières et alimentaires, le taux d'inflation s'établissant à 4,7 % en moyenne annuelle, contre 5,3 % en 2008.

FINANCES PUBLIQUES

Dans un contexte de repli des cours des matières premières, l'excédent budgétaire a fortement reculé. L'excédent base engagements (dons compris) est ainsi revenu de 26,4 % du PIB en 2008 à 5 % du PIB en 2009. Le déficit primaire non pétrolier (hors recettes pétrolières) s'est légèrement amélioré, passant de - 38,5 % du PIB non pétrolier en 2008 à - 33,3 % en 2009, grâce au recul des dépenses budgétaires et une meilleure mobilisation des recettes non pétrolières.

Les recettes budgétaires sont ressorties en baisse de 45,7 %. En dépit de la hausse de la production de pétrole, les recettes pétrolières ont baissé de 55,9 %, du fait de la forte baisse des prix du pétrole au cours de l'année. Cette forte contraction recouvre le recul de l'impôt sur les sociétés pétrolières, lié à la chute de leurs profits, et à une baisse des cargaisons commercialisées directement par la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) (801,5 milliards de francs CFA en 2009), après le niveau exceptionnellement élevé en 2008 (1 816,4 milliards).

Les recettes non pétrolières se sont élevées à environ 390 milliards de francs CFA, en augmentation de 17,8 %, du fait d'une levée des exonérations de droits de douanes et de taxes accordées pendant la crise alimentaire de 2008 et une meilleure mobilisation des ressources fiscales (simplification des déclarations de revenus pour les particuliers, renforcement de la lutte contre la fraude, réduction des délais de dédouanement). Une réforme plus globale de la fiscalité est à l'étude avec l'assistance technique du FMI.

Les dépenses budgétaires ont sensiblement reculé, la baisse des dépenses courantes de 17,6 % n'ayant été que partiellement compensée par la hausse des dépenses en capital. S'agissant des dépenses courantes, l'évolution de la masse salariale s'est modérée (+ 5,4 %, après + 16,9 % en 2008), après les fortes hausses salariales accordées pendant la flambée des prix alimentaires et énergétiques en 2008. Les efforts de maîtrise des dépenses budgétaires dans le cadre du programme FEC soutenu par le FMI se sont traduits par une baisse sensible des dépenses de biens et services et des subventions et transferts (de, respectivement, - 6,6 % et - 20,2 %), en particulier des subventions aux carburants, dans un contexte de baisse des prix pétroliers.

Les dépenses d'investissement ont continué à croître à un rythme soutenu, de l'ordre de 5 % par an, financées avant tout par des ressources internes.

L'excédent budgétaire, base engagements (dons compris), s'est ainsi fortement replié, revenant de 1 228 milliards de francs CFA en 2008 à 207 milliards. Compte tenu de la poursuite de l'apurement des arriérés intérieurs et extérieurs de l'État congolais, à hauteur de 140,1 milliards, l'exécution budgétaire a fait ressortir un solde global très légèrement excédentaire, à hauteur de 67 milliards.

Admis parmi les « pays candidats » à l'Initiative sur la transparence dans les industries extractives (EITI) en février 2008, la République du Congo préparait un rapport final de validation à soumettre avant le 10 septembre 2010, faisant apparaître les progrès réalisés dans ce domaine, notamment en termes de transparence des comptes pétroliers. L'examen de ce rapport permettra de déterminer si la transparence des entreprises

extractives de la République du Congo est conforme aux principes de l'EITI (seuls quatre pays ont été, à ce jour, déclarés conformes).

Tableau des opérations financières de l'État congolais

(en milliards de francs CFA courants)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Recettes totales	1 797,0	1 579,5	2 465,9	1 338,4
Recettes	1 792,0	1 564,3	2 448,2	1 323,9
Recettes fiscales non pétrolières	261,0	279,7	330,6	389,5
Recettes pétrolières	1 531,0	1 284,5	2 117,6	934,4
Dons extérieurs	5,0	15,2	17,7	14,5
Dépenses totales et prêts nets	1 112,6	1 239,8	1 237,8	1 131,3
Dépenses courantes	741,6	810,2	783,7	645,4
Salaires	135,0	141,9	166,0	174,9
Intérêts	178,6	100,7	150,2	73,4
Intérêts sur la dette intérieure	29,0	16,5	10,2	9,5
Intérêts sur la dette extérieure	149,6	84,2	140,0	63,9
Autres dépenses courantes (Biens et services + transferts et subventions)	428,0	567,7	467,5	397,1
Dépenses en capital	366,0	429,6	454,0	484,9
Dépenses budgétaires	353,0	382,6	389,6	469,3
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	13,0	47,0	64,4	15,6
Prêts nets	5,0	0,0	0,0	1,0
Solde primaire (hors dons) (b)	871,0	472,1	1 425,1	281,6
Solde (base engagements) (dons compris) (c)	684,4	339,6	1 228,1	207,0
Arriérés	- 39,9	- 1 417,4	- 1 635,4	- 140,1
Arriérés intérieurs	- 77,5	- 89,5	- 133,1	- 120,9
Arriérés extérieurs	37,6	- 1 327,9	- 1 502,3	- 19,2
Solde (base caisse) (d)	644,4	- 1 077,8	- 407,2	67,0
Financement	- 644,4	1 077,8	407,2	- 67,0
Financement intérieur	- 486,1	7,8	- 709,0	- 37,7
Bancaire	- 395,4	- 19,7	- 602,1	122,2
Non bancaire	- 90,6	27,5	- 107,0	- 159,9
Financement extérieur	- 158,4	1 070,0	1 116,3	- 29,2
Tirages sur emprunts	8,0	31,8	46,7	1,1
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 304,5	- 237,7	- 171,6	- 109,3
Réaménagement de la dette extérieure	138,1	1 275,9	1 241,1	78,9
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	46,0	42,9	52,7	32,0
Dépenses courantes	19,0	22,2	16,9	15,6
Solde :				
Budgétaire de base (e)	17,8	10,2	27,4	5,0
Base engagements (y compris dons)	17,6	9,3	26,4	5,0
Base caisse (y compris dons)	16,6	- 29,6	- 8,8	1,6

(a) Chiffres provisoires

(b) Solde primaire = recettes courantes hors dons - dépenses courantes (hors intérêts sur dette publique) - dépenses en capital (hors celles financées sur ressources extérieures)

(c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) - dépenses totales

(d) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) - Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : FMI, BEAC, administrations économiques et financières

COMPTES EXTÉRIEURS

Le déficit de la balance des transactions courantes s'est fortement accru, pour atteindre 15,9 % du PIB, du fait d'une forte contraction de l'excédent commercial (- 36,5 %).

Les exportations pétrolières, qui représentent 90 % des exportations totales du Congo, se sont fortement repliées en valeur en 2009, en dépit de l'augmentation des volumes exportés de 11,1 millions de tonnes en 2008 à 12,9 millions de tonnes en 2009.

Les ventes de pétrole ont en effet régressé de 23,9 % en valeur, sous l'effet d'un recul de 38 % des prix à l'exportation du brut congolais.

La faiblesse de la demande mondiale de bois tropicaux s'est traduite par une chute des exportations de près de 53 %, reflétant tant le recul de 20,8 % des prix à l'exportation que celui des volumes exportés (- 40,4 %). La bonne orientation des prix des rondins d'eucalyptus (+ 174 %) a permis un doublement des exportations, qui retrouvent, pour la première fois depuis leur remise en exploitation en 2006, un niveau comparable à celui du début des années deux-mille.

Les importations se sont stabilisées en 2009, en liaison avec le recul des prix alimentaires et énergétiques, la croissance modérée des importations du secteur pétrolier (+ 3 %), notamment à des fins d'investissement, étant compensée par le recul des autres importations, en particulier celles du secteur forestier. Au total, le taux de couverture des importations par les exportations s'est détérioré, atteignant 209,3 %, après 272,7 % en 2008 et 222 % en 2007.

Le déficit des services s'est réduit de 6,5 %, la légère croissance du fret et assurances et des voyages ayant été plus que compensée par une baisse des autres services, transports et assurances aux entreprises, notamment non pétrolières. Le déficit de la balance des revenus s'est replié

de 16,9 % grâce à une forte diminution du service de la dette externe et des sorties nettes des revenus sur investissements directs (liés à la baisse des bénéfices des sociétés pétrolières).

Compte tenu de la contraction du compte de capital et d'opérations financières de près de 61 %, l'excédent global de la balance des paiements a dégagé, en 2009, un léger déficit de 185,2 milliards de francs CFA, après l'excédent exceptionnellement observé en 2008, de 1 104,5 milliards. Ce déficit global a été financé essentiellement par une baisse de 125 milliards des réserves

Balance des paiements du Congo

(en milliards de francs CFA courants)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Transactions courantes	65,4	- 681,7	- 51,9	- 658,8
Balance commerciale	2 125,3	1 487,2	2 360,6	1 498,0
Exportations FOB	3 177,9	2 700,7	3 727,7	2 867,7
dont : Pétrole	2 933,2	2 432,0	3 407,7	2 592,2
Produits pétroliers	43,0	67,7	52,0	45,7
Bois	127,9	123,5	179,0	84,4
Rondins d'eucalyptus	3,0	5,3	3,8	8,4
Sucre	12,3	8,4	12,7	12,8
Autres	58,5	63,7	72,5	124,2
Importations FOB	- 1 052,5	- 1 213,4	- 1 367,1	- 1 369,7
dont : Secteurs pétrolier	- 338,1	- 458,5	- 469,4	- 483,5
Secteur non pétrolier	- 714,4	- 754,9	- 897,7	- 883,3
Balance des services	- 1 130,7	- 1 316,0	- 1 432,3	- 1 338,9
Balance des revenus	- 915,9	- 834,8	- 959,2	- 796,8
Rémunération des salariés	- 31,2	- 32,3	- 27,3	- 34,9
Revenus des investissements	- 884,7	- 802,5	- 931,9	- 761,9
dont : Intérêts de la dette extérieure publique	- 149,6	- 84,2	- 140,0	- 63,9
Revenus sur investissements privés	- 5,3	- 4,3	- 4,3	- 4,3
Balance des transferts courants	- 13,4	- 18,1	- 21,0	- 21,0
Compte de capital et d'opérations financières	275,1	826,3	1 092,9	427,1
Compte de capital	5,0	15,2	17,7	14,5
Publics (nets)	5,0	15,2	17,7	14,5
Privés (nets)	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes financiers (nets)	270,1	811,1	1 075,2	412,6
Investissements directs	777,9	1 006,5	1 090,5	973,2
dont : Secteur pétrolier	707,2	905,9	887,7	905,8
Investissements de portefeuille	- 0,7	- 0,7	- 0,8	- 0,9
Autres investissements	- 507,1	- 194,7	- 14,6	- 559,7
Erreurs et omissions	- 7,5	- 48,9	63,6	46,4
Solde global	333,0	95,7	1 104,5	- 185,2
Financement	- 333,0	- 95,7	- 1 104,5	185,2
Variations des réserves officielles	- 508,6	- 43,7	- 843,3	125,4
Financements exceptionnels	175,6	- 52,0	- 261,2	59,8
Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse)	37,6	- 1 327,9	- 1 502,3	- 19,2
Allègements et annulations de dettes	138,1	1 275,9	1 241,1	78,9

(a) Chiffres provisoires
Source : BEAC

officielles nettes de change et des réaménagements de dettes.

À fin décembre 2008, la dette extérieure du Congo s'élevait à environ 5,5 milliards de dollars, dont près de 1 milliard d'arriérés. Suite à un accord conclu en novembre 2007 avec les créanciers privés du Club de Londres et aux allègements intérimaires obtenus au titre de l'initiative PPTE, le poids de la dette a continué de décliner en 2008, revenant d'une année sur l'autre, de 78 % à 53 % du PIB et de 100 % à 63 % des exportations. Le service de la dette représentait 1,2 % des exportations de biens et services et 4,2 % des recettes budgétaires à fin 2008.

Compte tenu de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE en janvier 2010, de nouveaux et importants allègements de dette ont été accordés, qui comprennent une annulation de la dette multilatérale de 1,7 milliard de dollars au titre de l'initiative PPTE proprement dite et de 0,2 milliard au titre de l'IADM. S'agissant de la dette contractée à l'égard des créanciers du Club de Paris, un accord d'annulation additionnel de 2,4 milliards de dollars a été conclu en mars 2010. Dans le cas de la France, dont les créances représentaient près d'un tiers de l'encours annulé, l'abandon de créances devrait être effectué selon le mécanisme du Contrat de désendettement et de développement (C2D)¹. Selon les estimations de la BEAC, la part de la dette dans le PIB reviendrait ainsi à moins de 20 % à fin 2010.

SYSTÈME BANCAIRE

Le système bancaire congolais était constitué, fin 2009, de sept établissements de crédit agréés, dont six en activité : le Crédit du Congo, la BGF Bank Congo, la Congolaise de banque (LCB, dont la Banque marocaine du commerce extérieur, BMCE, est actionnaire à hauteur de 25 %), la Banque commerciale internationale (BCI, groupe Banques populaires), ECOBANK Congo, la Banque de l'Habitat, dont la majorité du capital est détenue par l'État, et la Banque Espirito

Dettes extérieures du Congo

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2005	2006	2007	2008
Dettes à court et long termes	5 812,0	7 005,0	5 961,0	5 485,0
Dettes à long terme	5 069,0	6 137,0	5 506,0	5 084,0
Dettes publiques garanties	5 069,0	6 137,0	5 506,0	5 084,0
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	26,0	36,0	37,0	38,0
Dettes à court terme	717,0	832,0	418,0	363,0
dont : Arriérés d'intérêts sur dette à long terme	706,0	769,0	313,0	226,0
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	2 502,0	2 658,0	1 073,0	877,0
Indicateurs de dette				
Dettes totales/Exportations biens et services	117,1	110,4	100,2	62,8
Dettes totales/PIB	97,1	94,0	78,3	52,6
Service payé de la dette/Exportations biens et services	2,0	1,3	1,0	1,2
Service payé de la dette/Recettes budgétaires	4,2	4,6	3,8	4,2
Dettes multilatérales/Dettes totales	8,4	7,0	7,9	8,2

Sources : Banque mondiale, BEAC

Santo Congo, filiale d'un groupe bancaire portugais, dont le démarrage des activités est en cours.

En 2009, l'activité du système bancaire a continué de progresser, mais à un rythme plus modéré qu'en 2008, le total de bilan augmentant de 7,4 % sur un an, après une hausse de plus de 35 % en 2008.

Le ralentissement des crédits bruts à la clientèle a été significatif, la hausse des encours se limitant à 24,3 % pour atteindre 259 milliards de francs CFA, après une hausse de 76,7 % en 2008. La qualité du portefeuille de crédits demeure satisfaisante : les créances en souffrance brutes représentent seulement 1,5 % des crédits bruts (contre 2,1 % en 2008) et sont couvertes à hauteur de 99 % par des provisions. Au passif, les dépôts de la clientèle, qui constituent environ 85 % du total de bilan, ont progressé de 9 %, contre une croissance de plus de 34 % en 2008.

Le produit net bancaire a enregistré une croissance modérée en 2009 (+ 3,2 %), la forte progression des

¹ Les annulations de dette octroyées par la France ont été effectuées, dans certains pays éligibles à l'initiative PPTE, par le biais de contrats de désendettement et de développement (C2D), qui prévoient que les remboursements dus au titre des dettes annulées sont payés, puis affectés au financement de projets de développement et de lutte contre la pauvreté dans les pays bénéficiaires de l'annulation de dette.

Situation simplifiée du système bancaire congolais

(en milliards de francs CFA ; taux et coefficients en %)

Actif	2007	2008	2009	Passif	2007	2008	2009
Trésorerie et divers	383,5	474,9	473,1	Trésorerie et divers	33,5	49,2	38,5
Crédits à l'État	3,1	10,0	8,3	Dépôts de l'État	16,3	19,8	15,8
Crédits à l'économie	109,7	194,0	246,7	Dépôts du secteur privé	430,4	579,3	637,5
Créances en souffrance nettes	0,6	0,4	0,0	Fonds propres	44,3	62,9	71,7
Valeurs immobilisées	27,6	32,0	35,5				
Total	524,5	711,1	763,6	Total	524,5	711,1	763,6
Coefficient net d'exploitation (frais généraux/PNB)	46,2	49,9	55,5	Taux de marge nette (résultat net/PNB)	32,1	29,7	23,6
Coefficient de rentabilité (résultat net/fonds propres)	34,3	39,1	31,4				

Source : COBAC

marges dégagées dans le cadre des opérations avec la clientèle (+ 48,4 %) ayant été compensée par l'effondrement de celles sur les opérations de trésorerie (- 72,8 %). Le résultat net s'est élevé à 13,7 milliards de francs CFA, en baisse de 17,7 % par rapport à l'exercice précédent, notamment sous l'effet d'une forte croissance des frais généraux et des dotations nettes aux provisions (+ 69,6 %, à 2,2 milliards).

Avec 59 établissements agréés par la COBAC à fin décembre 2008, le secteur de la microfinance, en particulier les Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (MUCODEC), joue un rôle important dans les circuits de financement au Congo. D'après les dernières estimations, les dépôts gérés, à fin décembre 2008, se sont élevés à 108 milliards de francs CFA et les encours de crédits à 27 milliards, ce qui représente, respectivement, 17 % et 11 % du total des dépôts et des crédits à la clientèle du secteur bancaire. Près de 260 000 personnes bénéficieraient directement de ce système, sur un total de 1,6 million de clients en CEMAC.

PERSPECTIVES

D'après les prévisions de la BEAC, la croissance économique du Congo devrait de nouveau accélérer pour atteindre plus de 10,5 % en 2010. Cette évolution résulterait principalement de l'augmentation de la production pétrolière (+ 20 %), mais également d'une reprise dans les secteurs tertiaire et forestier, particulièrement touchés par la crise. Sous l'effet de l'annulation de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE et d'un volume important d'investissements publics, consacrés notamment au développement d'infrastructures, le PIB non pétrolier afficherait une croissance de 7,3 % en 2010.

Les tensions inflationnistes devraient continuer à décélérer en 2010, avec une progression attendue de l'indice des prix à la consommation de 3,3 %, après + 4,7 % en 2009. Cette évolution devrait être favorisée par la stabilisation attendue des prix des matières premières et alimentaires et par une amélioration de la fourniture en énergie électrique.

GABON



- Capitale d'État (plus de 350 000 hab.)
- Plus de 50 000 hab.
- Plus de 20 000 hab.
- Autre ville ou village
- Route principale
- Route secondaire
- - - Autre route et piste
- + + Voie ferrée
- ✈ Aéroport, aérodrome
- - - Frontière non définie
- Limite de province
- Oyem Chef-lieu de province
- Mbam Chef-lieu de département
- ⚡ Pétrole
- ⚡ Barrage, chute
- ▨ Mangrove ou zone inondable
- ▨ Réserve forestière ou domaine de chasse



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 267 667 km²

Population : 1,4 million d'habitants. Densité : 5 habitants/km². Part de la population urbaine : 85,0 %. Taux de croissance démographique : 1,8 %. Langue officielle : français

Principales villes : Libreville (capitale administrative), Port-Gentil, Franceville, Moanda, Oyem

Régime politique : À la suite du décès du Président de la République, El Hadj Omar Bongo Ondimba, en juin 2009, une élection présidentielle anticipée s'est tenue en août 2009. M. Ali Bongo Ondimba, candidat du PDG (Parti démocratique gabonais), le parti au pouvoir, a été élu avec 41,7 % des suffrages et a pris ses fonctions le 16 octobre 2009.

Économie (2009)

PIB par habitant : 7 940 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité :

Primaire	52,9 % (dont pétrole : 47,1 %)
Secondaire	9,8 %
Tertiaire	37,3 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie : 60,1 ans

Taux de mortalité infantile : 5,7 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 86,2 %

Population en deçà du seuil de pauvreté¹⁾ : 4,8 %

Indice de développement humain -

Classement : 103^e/182

APD reçue par habitant (versements nets) : 36 dollars

1) Moins de 1,25 dollar par jour

Sources : PNUD (2009), Rapport mondial sur le développement humain (données 2007) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2008) pour le taux de mortalité infantile

Accords internationaux

Le Gabon est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

Relations avec la Communauté financière internationale

L'accord triennal de confirmation (*Stand By Arrangement*) conclu avec le FMI en mai 2007 pour un montant de 117 millions de dollars, est arrivé à expiration en mai 2010 sans que les trois dernières revues aient pu être conclues du fait de dérapages dans l'exécution budgétaire. Les discussions entre les autorités et les services du Fonds se poursuivent sur les contours d'un éventuel nouveau programme.

Le programme d'assistance de la Banque mondiale, défini pour la période 2005-2009, met l'accent sur l'amélioration de la gestion des ressources publiques et le renforcement du climat des affaires. À fin avril 2010, la Banque mondiale détenait un portefeuille de six projets actifs, dont deux sous forme de prêts, d'un montant total de 40 millions de dollars, portant sur la gestion des ressources naturelles et le développement des infrastructures, et quatre sous forme de dons, pour un montant de 11 millions de dollars.

À fin juillet 2010, le Gabon était noté BB- à long terme par les agences Standard & Poor's et Fitch Ratings, la note étant assortie d'une perspective stable.

ACTIVITÉ

Après une année 2008 déjà marquée par une sensible décélération de la croissance (+ 1,6 %), le Gabon a enregistré en 2009 un très net ralentissement de son activité économique, avec un PIB réel en stagnation (+ 0,2 %). Les industries extractives et l'exploitation forestière, moteurs traditionnels de la croissance gabonaise, ont été sévèrement touchées par la crise économique internationale.

En 2009, la contribution du secteur primaire à la croissance s'est avérée négative pour la deuxième année consécutive (- 1 point, après - 0,7 point en 2008), en liaison avec le recul d'activité enregistré par les industries extractives. Comme en 2008, le secteur agricole a conservé une contribution positive (0,1 point), grâce à une augmentation de la production vivrière de 5,7 %.

La filière forestière, premier employeur du secteur privé avec environ 30 000 salariés, a de nouveau enregistré une baisse de production (- 9 % en 2009, après - 15,4 % en 2008), contribuant négativement à la croissance réelle (- 0,2 point, après - 0,4 point en 2008). Le secteur a été directement touché par la crise internationale, en raison de la baisse de la demande chinoise, la Chine étant le premier importateur de bois du Gabon. En 2010, l'entrée en vigueur d'une réglementation interdisant l'exportation de grumes, dans le but de favoriser la transformation sur place, pourrait continuer d'affecter négativement l'évolution de la filière, du fait de capacités industrielles de transformation limitées.

Le secteur des industries extractives a contribué négativement à la croissance en 2009, à hauteur de - 0,8 point. Dans le secteur pétrolier, en dépit de la baisse des cours mondiaux, la production est restée stable, grâce notamment à l'arrivée de nouveaux opérateurs (Addax, Perenco, Maurel & Prom), qui ont poursuivi l'exploitation de champs en fin de vie ou mis en production des champs plus petits. Les réserves récemment découvertes et la poursuite des travaux d'exploration devraient permettre

Comptes nationaux du Gabon

(en milliards de francs CFA courants ; taux et variations en %)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Ressources	6 582,4	7 059,1	8 235,4	6 797,7
PIB nominal	5 122,1	5 544,8	6 564,8	5 407,5
Importations de biens et services	- 1 460,3	- 1 514,3	- 1 670,6	- 1 390,2
Biens	- 816,0	- 816,8	- 939,8	- 786,1
Services	- 644,3	- 697,5	- 730,8	- 604,0
Emplois	6 582,4	7 059,1	8 235,4	6 797,7
Consommation finale	2 162,7	2 331,2	2 449,8	2 541,8
Publique	419,6	492,2	532,9	595,4
Privée	1 743,1	1 839,0	1 916,9	1 946,4
Formation brute de capital fixe (b)	1 175,7	1 255,6	1 415,4	1 357,5
dont secteur pétrolier	402,2	418,7	436,7	368,0
Exportations de biens et services	3 244,0	3 472,3	4 370,2	2 898,3
Biens	3 166,8	3 392,0	4 283,0	2 817,0
Services	77,2	80,3	87,2	81,3
Épargne intérieure brute	2 959,4	3 213,5	4 115,0	2 865,7
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	1 783,7	1 957,9	2 699,7	1 508,2
Revenus des facteurs	- 809,5	- 961,2	- 1 148,1	- 698,0
Épargne intérieure nette	2 149,8	2 252,4	2 966,9	2 167,7
Taux d'investissement (en % du PIB)	23,0	22,6	21,6	25,1
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	1,3	4,9	1,6	0,2
Prix à la consommation (en moyenne)	4,0	4,8	5,3	1,9
Prix à la consommation (en glissement)	- 0,7	5,9	5,5	0,9

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris variation de stocks

Sources : FMI, BEAC, administrations chargées de la Comptabilité nationale

de stabiliser la production de brut sur les cinq prochaines années.

Le secteur du manganèse a également subi les effets de la crise internationale et de la baisse de la demande provenant d'Asie. Dans un contexte de recul du cours mondial (- 37 % en moyenne par rapport à 2008), les volumes extraits par la Compagnie minière de l'Ogooué (COMILOG) ont chuté de 37 %, revenant de 3,2 millions de tonnes à 2 millions de tonnes. La COMILOG a été contrainte de cesser temporairement ses activités et de procéder à des licenciements. Le redressement des cours depuis 2010 devrait contribuer à la reprise des programmes d'investissement.

Le secteur minier présente un réel potentiel de diversification pour l'économie gabonaise. Ainsi, le gisement de fer de Belinga, situé dans le nord-est du pays, est l'un des derniers grands gisements de fer inexploités au niveau mondial, avec des réserves estimées à un milliard de tonnes. En juin 2006, un accord avait été passé, en vue de l'exploitation de ce gisement, entre les autorités et un consortium

Principales productions

	2006	2007	2008	2009
Pétrole (en millions de tonnes)	11,9	12,1	11,8	11,9
Prix du baril de pétrole gabonais (en dollars)	61,4	68,2	92,4	58,5
Prix moyen à l'exportation (en milliers FCFA par tonne)	234,1	238,8	300,6	201,1
Manganèse (en millions de tonnes)	3,0	3,3	3,2	2,0
Bois tropicaux	2,5	2,6	2,2	2,0
Production de grumes (en millions de m ³)	2,1	2,2	2,0	1,8
Exportations de grumes (en millions de m ³)	1,8	1,9	1,6	1,5
Prix à l'exportation (en milliers de FCFA par m ³)	115,7	118,5	119,6	123,4

Sources : BEAC, autorités gabonaises

chinois, mené par la China National Machinery and Equipment Import and Export Corporation (CMEC), mais la convention n'a pas été ratifiée et le projet tarde à démarrer, du fait notamment d'incertitudes sur son impact sur l'environnement. La convention d'exploitation initiale, en particulier ses clauses fiscales et environnementales, a été révisée en mai 2010 à la demande du gouvernement gabonais. Des négociations sont en cours en vue de la signature d'un accord définitif.

Le secteur secondaire a contribué à hauteur de 2 points à la hausse du PIB, du fait de l'activité soutenue dont a bénéficié le secteur du BTP, tiré par les investissements publics. Le BTP a ainsi apporté une contribution de 1,1 point à la croissance réelle. La situation de l'industrie de transformation du bois s'est également redressée, avec une contribution de 0,4 point (contre - 0,1 en 2008).

Le secteur tertiaire a soutenu la croissance à hauteur de 0,9 point, grâce au dynamisme des activités commerciales et des télécommunications. La téléphonie mobile a notamment vu son chiffre d'affaires progresser de 94 % en un an.

S'agissant de l'évolution des prix, le taux d'inflation, qui avait atteint 5,3 % en moyenne annuelle fin 2008, a sensiblement décéléré au cours du second semestre 2009, pour s'établir à 1,9 % à fin décembre. Ce résultat tient principalement à la baisse des prix du carburant et des produits alimentaires.

FINANCES PUBLIQUES

L'exécution du budget 2009 s'est soldée par une forte réduction de l'excédent base engagements, hors dons, qui a atteint 4,9 % du PIB, après 11,4 % du PIB en 2008.

Les recettes totales se sont élevées à 1 682,2 milliards de francs CFA en 2009, en baisse de 19 % par rapport à 2008. Cette évolution est imputable à des recettes pétrolières qui se sont contractées de 39 % (à 836,9 milliards de francs CFA), sous l'effet de la diminution des cours mondiaux. Les recettes fiscales non pétrolières sont, en revanche, ressorties en progression de 17 %, grâce à de bonnes rentrées au titre de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur les revenus des personnes physiques. Les recettes douanières ont diminué de 3,6 %.

Les dépenses totales (1 410,5 milliards de francs CFA) ont augmenté de 6,3 % par rapport à 2008. Représentant 77 % des dépenses publiques, les dépenses courantes ont progressé de 6 %. Alors que les intérêts versés sur la dette intérieure et extérieure ont reculé de 31 %, la masse salariale de la fonction publique a continué de fortement progresser (+ 17 % en 2009, après + 7 % en 2008), notamment sous l'effet des mesures prises au début de 2009 en faveur des enseignants. Le poste des « autres dépenses courantes » s'est également sensiblement accru (+ 7,5 %), en raison, d'une part, de l'augmentation des dépenses de transferts et des subventions, qui ont représenté 400 milliards de francs CFA en 2009, après 295 milliards en 2008, et, d'autre part, de l'enregistrement de dépenses exceptionnelles, destinées notamment à l'organisation des élections. Les subventions en faveur de la Société gabonaise de raffinage (SOGARA) se sont établies à 14 milliards de francs CFA, après 85 milliards en 2008.

Les dépenses en capital ont augmenté de 6 % par rapport à 2008. Cette augmentation a été permise par une plus forte mobilisation des financements extérieurs, qui ont assuré le tiers des investissements publics (contre moins de 20 % l'année précédente). S'agissant des investissements financés sur ressources propres, le budget d'investissement n'a pu être exécuté conformément aux prévisions, l'exercice 2009 ayant été perturbé par la tenue d'élections anticipées et l'attentisme et les incertitudes qui en ont découlé.

Au total, l'excédent budgétaire, base engagements (dons compris), s'est établi à 271,7 milliards de francs CFA, en repli de 64 % par rapport à l'année précédente. Cet excédent a permis de réduire les arriérés intérieurs à hauteur de 122 milliards et de diminuer l'endettement intérieur de l'État. À fin

Tableau des opérations financières de l'État gabonais

(en milliards de francs CFA courants)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Recettes totales	1 582,6	1 636,5	2 078,3	1 682,2
Recettes	1 582,6	1 636,3	2 078,1	1 673,7
Recettes fiscales non pétrolières	569,7	677,8	716,7	836,9
Recettes pétrolières	1 012,9	958,5	1 361,4	836,8
Dons extérieurs	0,0	0,2	0,2	8,5
Dépenses totales et prêts nets	1 122,2	1 165,8	1 326,9	1 410,5
Dépenses courantes	883,4	918,9	1 028,4	1 093,1
Salaires	252,4	301,8	324,1	379,7
Intérêts	116,7	118,9	114,3	79,4
Intérêts sur la dette intérieure	24,5	26,6	32,1	15,0
Intérêts sur la dette extérieure	92,2	92,3	82,2	64,4
Autres dépenses courantes (biens et services + transferts et subventions)	514,3	498,2	590,0	634,0
Dépenses en capital	238,8	246,9	298,5	317,4
Dépenses budgétaires	190,0	198,6	244,1	209,8
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	48,8	48,3	54,4	107,6
Solde primaire (hors dons) (b)	625,9	637,7	919,9	450,2
Solde base engagements (dons compris) (c)	460,4	470,7	751,4	271,7
Arriérés	- 33,5	- 39,9	- 119,7	- 122,1
Arriérés intérieurs	- 33,2	- 39,9	- 114,9	- 122,1
Arriérés extérieurs	- 0,3	0,0	- 4,8	0,0
Solde (base caisse) (d)	426,9	430,8	631,7	149,6
Financement	- 426,9	- 430,8	- 631,7	- 149,6
Financement intérieur	- 258,9	- 673,4	230,6	- 96,4
Financement bancaire	- 96,8	- 450,9	271,6	38,3
Financement non bancaire	- 162,1	- 222,5	- 41,0	- 134,8
Financement extérieur	- 168,0	242,6	- 862,3	- 53,2
Tirages sur emprunts	63,3	494,6	54,4	99,6
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 232,5	- 254,3	- 1 036,5	- 152,8
Réaménagement de la dette extérieure	1,2	0,0	119,8	0,0
Divers	0,0	2,4	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	30,9	29,5	31,7	31,0
Dépenses courantes	17,2	16,6	15,7	20,2
Solde :				
budgétaire de base (e)	9,9	9,4	12,3	6,9
base engagements (dons compris)	9,0	8,5	11,4	5,0
base caisse	8,3	7,8	9,6	2,8

(a) Chiffres provisoires

(b) Solde primaire = recettes courantes (hors dons) – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales

(d) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : FMI, BEAC, administrations économiques et financières

Dans le cadre des réformes structurelles et de la gestion des entreprises publiques, les autorités ont accordé à la SOGARA, en novembre 2009, des financements exceptionnels destinés à l'aider à restructurer sa dette et mettre en œuvre un plan social, dans la perspective d'une cession de la société à des investisseurs privés. Des discussions sont en cours avec une société sud-africaine. La mise en place d'un fonds souverain, portant les participations stratégiques de l'État, est également envisagée, ainsi que la création d'une nouvelle entreprise publique dans le secteur pétrolier, la Gabon Oil Company, qui serait chargée de la gestion des participations publiques dans le secteur pétrolier et de la commercialisation du pétrole revenant à l'État au titre des contrats de partage de production. Dans le domaine des finances publiques, certains progrès ont été enregistrés dans les procédures de passation des marchés publics, par un recours accru aux appels d'offre compétitifs.

COMPTES EXTÉRIEURS

En 2009, l'excédent courant a été pratiquement divisé par deux, passant de 22 % du PIB à 13 % du PIB, du fait de la détérioration de 39 % de l'excédent de la balance commerciale (2 030,9 milliards de francs CFA).

Les exportations sont ressorties en baisse de 34 % en valeur, en liaison avec la diminution des ventes de pétrole (- 31 %) et de manganèse (- 65 %). La baisse des exportations de pétrole résulte uniquement d'un effet prix, alors que les volumes exportés ont légèrement progressé

décembre 2009, la dette intérieure de l'État gabonais serait proche de 10 % du PIB.

(11,3 millions de tonnes, après 10,9 millions de tonnes en 2008). Le prix du baril de pétrole gabonais,

Balance des paiements du Gabon

(en milliards de francs CFA courants)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Transactions courantes	867,9	878,9	1 415,9	718,3
Balance commerciale	2 350,8	2 575,2	3 343,2	2 030,9
Exportations FOB	3 166,8	3 392,0	4 283,0	2 817,0
dont : Pétrole	2 622,0	2 699,8	3 274,4	2 267,1
Bois tropicaux	268,3	292,2	227,3	208,6
Manganèse	190,9	260,6	628,7	222,0
Autres	85,6	139,4	152,6	119,3
Importations FOB	- 816,0	- 816,8	- 939,8	- 786,1
dont : Secteur pétrolier	- 134,7	- 261,8	- 257,4	- 159,6
Secteur minier	- 31,1	- 35,3	- 45,4	- 29,5
Secteur forestier	- 2,7	- 3,1	- 6,2	- 4,0
Autres	- 647,5	- 516,6	- 630,8	- 593,0
Balance des services	- 567,1	- 617,3	- 643,6	- 522,7
Balance des revenus	- 809,5	- 961,2	- 1 148,1	- 698,0
Rémunération des salariés	- 9,2	- 10,9	- 7,7	- 4,4
Revenus des investissements	- 800,3	- 950,3	- 1 140,4	- 693,6
Dont intérêts dette extérieure publique	- 92,2	- 92,3	- 82,2	- 64,4
Dont revenus sur investissements privés	- 714,8	- 865,6	- 1 066,7	- 640,0
Balance des transferts courants	- 106,3	- 117,9	- 135,7	- 91,9
Transferts privés (nets)	- 73,6	- 83,8	- 102,2	- 58,7
Transferts publics (nets)	- 32,7	- 34,1	- 33,5	- 33,2
Compte de capital et d'opérations financières	- 536,8	- 776,7	- 931,5	- 572,2
Compte de capital	0,0	0,0	119,8	8,0
Capitaux publics (nets)	0,0	0,0	119,8	8,0
Capitaux privés (nets)	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes financiers	- 536,8	- 776,7	- 1 051,3	- 580,2
Investissements directs (nets)	- 15,4	- 92,3	93,6	15,5
dont : Secteur pétrolier	28,1	23,3	168,9	89,5
Investissements de portefeuille (nets)	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements (nets)	- 521,4	- 684,4	- 1 144,9	- 595,7
Erreurs et omissions	- 141,7	- 96,1	- 228,6	- 241,0
Solde global	189,4	6,2	255,7	- 94,9
Financement	- 189,4	- 6,2	- 255,7	94,9
Variations des réserves officielles	- 190,3	- 8,5	- 370,7	94,9
Financements exceptionnels	0,9	2,4	115,0	0,0
Variation des arriérés extérieurs				
(le signe « - » correspond à une baisse)	- 0,3	0,0	- 4,8	0,0
Allègements et annulations de dettes	1,2	2,4	119,8	0,0

(a) Chiffres provisoires

Source : BEAC

exprimé en francs CFA, s'est en effet replié de 33 % en moyenne sur un an. Dans le cas du manganèse, les ventes ont subi un double effet volume (les tonnages de manganèse exporté ont chuté de 40,6 %) et un effet prix (les prix à l'exportation ont baissé de 41 %). Fortement touchées par les répercussions de la crise économique et financière internationale, qui se sont traduites par une diminution de la demande mondiale, les exporta-

tions de bois tropicaux ont reculé pour la deuxième année consécutive (- 8 % en 2009, après - 22 % en 2008). Les volumes exportés se sont contractés de 10,5 % par rapport à 2008.

Cette forte baisse des exportations a été partiellement compensée par la diminution des importations, qui ont reculé de 16 % à 786,1 milliards de francs CFA. La facture pétrolière s'est notamment allégée (- 38 %), sous l'effet de la baisse des cours mondiaux.

Le déficit de la balance des services s'est réduit en 2009, en raison d'un moindre recours aux services de prospection et de logistique par les entreprises des secteurs pétrolier et minier. Il s'est établi à 522,7 milliards de francs CFA, contre 643,6 milliards en 2008. Le déficit de la balance des revenus a diminué de 39 % sur l'année, en liaison avec la baisse de la rémunération des investissements privés (la diminution des profits dans le secteur pétrolier se traduisant par de moindres rapatriements de dividendes). Les paiements dus au titre de la dette extérieure se sont inscrits en repli de 22 % en raison de la restructuration opérée en 2007. La balance des transferts courants a enregistré un déficit de 91,9 milliards de francs CFA, en recul de 44 milliards par rapport à 2008, du fait de la diminution des envois de fonds des travailleurs migrants installés au Gabon (41 milliards de francs CFA, après 66 milliards en 2008).

Le solde du compte de capital et d'opérations financières a enregistré un déficit en repli sensible, s'élevant à 572,2 milliards de francs CFA contre 931,5 milliards en 2008. Cette évolution résulte, essentiellement, de la réduction des amortissements versés par les administrations publiques. Les entrées nettes d'investissements directs étrangers ont fortement chuté (- 83,4 %), notamment dans le secteur pétrolier (- 47 %).

En définitive, le solde global de la balance des paiements, excédentaire depuis 2004, a fait ressortir un déficit de 94,9 milliards de francs CFA en 2009, après un excédent de 255,7 milliards en 2008. Ce résultat s'est traduit par une diminution des réserves de change à due concurrence.

En juillet 2007, le Gabon a conclu avec le Club de Paris un accord de remboursement anticipé de sa dette non APD, moyennant une décote de 15 % (119,8 milliards de francs CFA). Cette opération, intervenue entre le 2 décembre 2007 et le 30 janvier 2008, a porté sur un montant de 1,6 milliard de dollars et a été financée notamment par l'émission de deux emprunts obligataires en décembre 2007. Ces emprunts, réalisés sur le marché international et sur le marché régional de la CEMAC ont porté respectivement, sur 1 milliard de dollars et 81,5 milliards de francs CFA. La France a participé à cette opération, tout en accordant une remise de dette supplémentaire de 5 % pour un montant d'environ 33 milliards de francs CFA, sous forme de conversion de dette pour financer le développement durable et la protection des forêts gabonaises.

En 2008, la dette extérieure du Gabon s'élevait à 2,4 milliards de dollars, en baisse de 17 % par rapport à l'année précédente. La dette à long terme représentait 95 % de la dette totale. La dette à court terme a continué à se réduire depuis 2006, s'établissant à près de 120 millions de dollars en 2008, soit une baisse de 46 % par rapport à 2007. À l'issue de l'opération de remboursement anticipée, les ratios du service de la dette sur les exportations et sur les recettes budgétaires ont fortement baissé et ont, respectivement, atteint 5,9 % et 12,5 %.

SYSTÈME BANCAIRE

Au 31 décembre 2009, le système bancaire du Gabon comprenait neuf banques en activité (deux de plus qu'en 2008) : Banque gabonaise de développement (BGD), Banque de l'habitat du Gabon (BHG), Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Gabon (BICIG), BGF Bank Gabon, Citibank, Ecobank Gabon (qui a obtenu son agrément en février 2009),

Dette extérieure du Gabon

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en pourcentage)

	2005	2006	2007	2008
Dette à court et long termes	3 877,0	4 187,0	2 846,0	2 367,0
Dette à long terme	3 562,0	3 697,0	2 599,0	2 247,0
Dette publique garantie	3 562,0	3 697,0	2 599,0	2 247,0
Dette privée non garantie	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	68,0	56,0	25,0	0,0
Dette à court terme	247,0	434,0	222,0	120,0
dont : Arriérés d'intérêts sur dette à long terme	187,0	344,0	6,0	10,0
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	341,0	773,0	38,0	32,0
Indicateurs de dette				
Dette totale/Exportations biens et services	69,1	67,4	39,2	24,2
Dette totale/PIB	44,0	42,7	24,6	16,1
Service payé de la dette/Exportations biens et services	3,4	2,7	36,7	5,9
Service payé de la dette/Recettes budgétaires	7,1	5,6	78,0	12,5
Dette multilatérale/Dette totale	10,1	9,7	14,3	16,1

Sources : Banque mondiale, BEAC

Financial Bank Gabon, UBA Gabon (agrée en 2009) et Union gabonaise de banque (UGB).

Après une baisse de 16 % en 2008, consécutive à l'opération de remboursement de la dette extérieure, qui s'était traduite par une diminution très importante des dépôts de l'État (ceux-ci avaient été divisés par sept en un an), le total des bilans bancaires a légèrement diminué en 2009 (- 1 %).

Les dépôts collectés se sont accrus de 4,6 %, sous l'effet de la progression des dépôts de l'État (+ 18,5 %) et, dans une moindre mesure, de la clientèle privée (+ 3 %).

Les encours de crédits bruts se sont en revanche contractés de 8,6 %, en raison de la diminution des engagements sur le secteur privé (- 8,5 %). Ceci traduit notamment la baisse de l'activité et donc du recours au crédit des entreprises des filières exportatrices, touchées par la crise économique. Les crédits à moyen et long termes ont particulièrement diminué, sous l'effet du report ou de l'annulation de projets d'investissements. À l'inverse, les encours de crédits accordés à l'État gabonais ont plus que doublé, pour atteindre 67 milliards de francs CFA, tandis que les engagements bancaires sur les entreprises publiques sont restés stables, de l'ordre de 1 milliard.

En dépit d'une conjoncture économique dégradée, la qualité du portefeuille de crédits est restée relativement stable : les créances en souffrance se sont

Situation simplifiée du système bancaire gabonais

(en milliards de francs CFA ; taux et coefficients en %)

Actif	2007	2008	2009	Passif	2007	2008	2009
Trésorerie et divers	1 031,1	670,5	699,2	Trésorerie et divers	219,4	218,2	162,4
Crédits à l'État	36,6	25,4	67,5	Dépôts de l'État	587,1	82,1	97,3
Crédits à l'économie	561,4	665,2	564,9	Dépôts du secteur privé	797,6	906,7	936,7
Créances en souffrance nettes	13,0	9,3	14,2	Fonds propres	204,3	313,3	305,4
Valeurs immobilisées	166,2	149,9	156,0				
Total	1 808,3	1 520,3	1 501,8	Total	1 808,4	1 520,3	1 501,8
Coefficient net d'exploitation (Frais généraux/PNB)	47,7	47,6	58,5	Taux de marge nette (Résultat net/Produit net bancaire)	33,3	27,0	26,5
Coefficient de rentabilité (Résultat net/Fonds propres)	27,7	20,5	20,3				

Source : COBAC

élevées à 49 milliards de francs CFA, représentant 7,2 % des crédits bruts contre 7,4 % l'année précédente. L'effort de provisionnement a toutefois diminué, puisque les créances en souffrance ne sont provisionnées, au 31 décembre 2009, qu'à hauteur de 71 %, contre 82 % à fin décembre 2008.

La situation de surliquidité du secteur bancaire gabonais s'est sensiblement accentuée : en hausse de 14,5 %, l'excédent global de trésorerie a atteint 541 milliards de francs CFA fin 2009 et représentait à cette date environ 36 % du total de bilan, contre 31 % en 2008. Le taux de couverture des crédits par les dépôts s'est établi à 159,7 % (après 163 % en 2008).

Le produit net bancaire a décliné de près de 15 % par rapport à 2008, s'élevant ainsi à 108 milliards de francs CFA. Cette tendance s'explique par la baisse des marges sur opérations diverses et sur opérations financières, alors que les marges dégagées sur les opérations avec la clientèle ont stagné (+ 0,6 %). Le coût du risque a fortement diminué, les dotations nettes aux provisions s'établissant à 1,1 milliard de francs CFA, après 13,5 milliards en 2008. Au total, le résultat net a baissé de 16,4 % pour ressortir à 28,8 milliards.

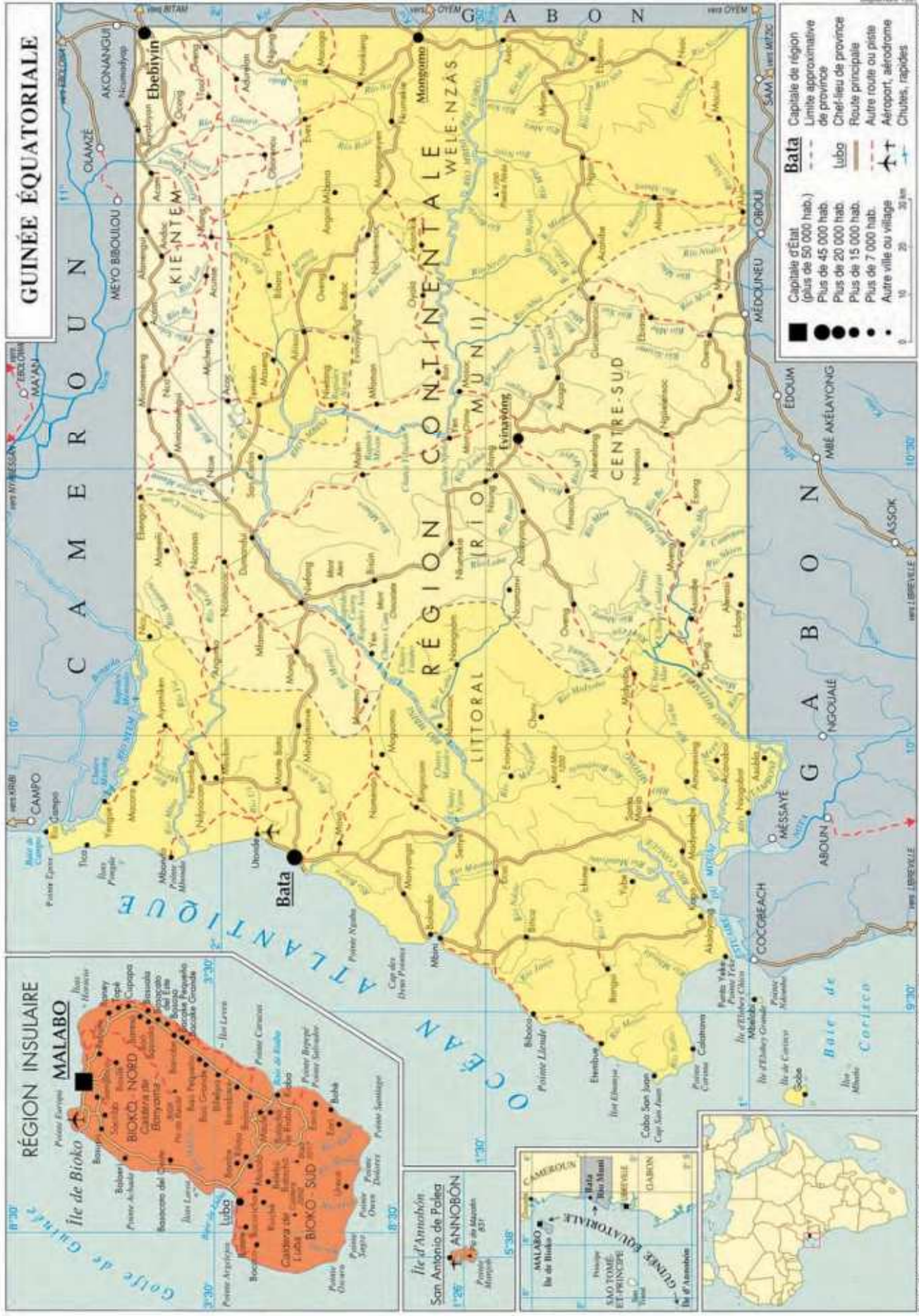
Le secteur de la microfinance est de taille très réduite au Gabon, avec seulement six établissements agréés par la COBAC à fin décembre 2008. D'après les dernières estimations disponibles, les dépôts gérés ont représenté, à fin décembre 2008, environ 3 milliards de francs CFA, les encours de crédits s'élevant à 2 milliards. Le nombre de bénéficiaires est estimé à près de 12 000 personnes.

PERSPECTIVES

Selon les prévisions de la BEAC (juin 2010), la croissance économique du Gabon devrait accélérer en 2010, avec une progression attendue du PIB réel de 6,4 %.

Cette situation résulterait principalement de la reprise des activités des industries extractives (augmentation de la production de pétrole et de manganèse) et du dynamisme du secteur du BTP, soutenu par un ambitieux programme d'investissement public. Ce programme, dont le montant initial a été fixé dans le cadre du budget 2010 à 900 milliards de francs CFA (trois fois le budget d'investissement 2009), risque toutefois de se heurter à de fortes contraintes d'exécution, du fait de capacités d'absorption limitées et de lourdes procédures de mise en œuvre, ce qui pourrait entraîner une révision à la baisse des prévisions de croissance. En outre, l'utilisation tardive des crédits 2010 (à partir d'avril seulement) laisse présager un niveau maximal d'investissements de l'ordre de 700 milliards.

L'année 2010 devrait être marquée par une reprise des tensions inflationnistes, la hausse des prix étant attendue autour de 4 % en moyenne annuelle, après 1,9 % en 2009. Le renchérissement des prix des carburants à la pompe, consécutif à la remontée des cours internationaux du pétrole, conjugué à la hausse des prix des matériaux de construction et des services, en liaison avec la politique de grands travaux de l'État, seraient les principaux facteurs expliquant cette évolution.



GUINÉE ÉQUATORIALE

RÉGION INSULAIRE MALABO



Bata

Capitale d'Etat (plus de 50 000 hab.)
 Plus de 45 000 hab.
 Plus de 20 000 hab.
 Plus de 15 000 hab.
 Plus de 7 000 hab.

Capitale de région
 Limite approximative de province
 Chef-lieu de province
 Route principale
 Autre route ou piste
 Aéroport, aérodrôme
 Chutes, rapides

0 10 20 30 km



Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 28 051 km²

Population : 700 000 habitants (estimation)¹.
Densité : 23 habitants/km². Part de la population urbaine : 39,4 %. Taux de croissance démographique : 2,6 %. Langues officielles : espagnol, français, portugais

Principales villes : Malabo (capitale administrative), Bata, Ebebiyin

Régime politique : Au pouvoir depuis 1979, suite au renversement de la dictature de M. Macias Nguema, M. Teodoro Obiang Nguema Mbasogo a été élu Président de la République en 1997, réélu en 2002 et en novembre 2009. Le Premier ministre Ignacio Milam Tang, nommé en juillet 2008, a été reconduit dans ses fonctions. Le paysage politique est dominé par le Parti démocratique de Guinée équatoriale (PDGE), dirigé par le Président de la République.

1) Sur la base du recensement effectué en 2001, le chiffre de la population en 2009 est estimé à 1,6 million d'habitants par les autorités locales ; selon les données de l'ONU, elle serait de 693 000 en 2010.

Économie (2009)

PIB par habitant : 14 268 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité :

Primaire	65,5 % (dont pétrole 63,1 %)
Secondaire	30,6 % (dont gaz 22,1 %)
Tertiaire	3,9 %

Source : données BEAC

Indicateurs sociaux

Espérance de vie : 49,9 ans

Taux de mortalité infantile : 9,0 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 87,0 %

Population en deçà du seuil de pauvreté¹⁾ : donnée non disponible

Indice de développement humain – Classement : 118^e/182

APD reçue par habitant (versements nets) : 62 dollars

1) Moins de 1,25 dollar par jour

Sources : PNUD (2009), Rapport mondial sur le développement humain (données 2007) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2008) pour le taux de mortalité infantile

Accords internationaux

La Guinée équatoriale est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC).

Relations avec la communauté financière internationale

La Guinée équatoriale est le seul pays de la CEMAC à n'avoir pas eu recours aux concours du FMI depuis 1995. En avril 2010, la mission FMI au titre de l'article IV a invité les autorités à trouver un bon équilibre entre les besoins d'investissements identifiés dans le cadre du Plan national de développement adopté en 2007 (PND 2008-2020) et la stabilité macroéconomique et des comptes extérieurs, dans un contexte de baisse de la production pétrolière.

La Banque mondiale apporte son assistance à la Guinée équatoriale, notamment pour le renforcement de son appareil statistique et en vue de soutenir son projet d'adhésion à l'Initiative sur la transparence des industries extractives (ITIE), qui n'a jusqu'à présent pas abouti (décision de rejet par l'ITIE le 16 avril 2010). La Guinée équatoriale finance l'appui technique de la Banque mondiale sur ses ressources propres et grâce à un prêt de l'institution portant sur un montant de 260 000 dollars.

ACTIVITÉ

Après deux années de croissance exceptionnellement élevée, l'activité économique en Guinée équatoriale s'est significativement ralentie, le PIB réel progressant de 4,6 % en 2009. Ce ralentissement reflète avant tout une stagnation du secteur des hydrocarbures en 2009, qui représente 83,8 % du PIB, alors que la contribution de ce secteur atteignait 11,1 points un an plus tôt. La croissance économique en 2009 a donc essentiellement reposé sur le dynamisme du secteur non pétrolier, en particulier le secteur de la construction (3,5 points) et, dans une moindre mesure, les services financiers et l'immobilier (0,3 point).

La contribution du secteur primaire à la croissance a été fortement négative (- 4,7 points), en liaison avec la baisse de la production forestière et de la production pétrolière. Malgré la priorité donnée au développement agricole, le développement des cultures vivrières, dont la contribution à la croissance demeure très faible (0,1 point), reste insuffisant pour assurer l'autosuffisance alimentaire du pays. Le secteur sylvicole a pesé sur la croissance à hauteur de 0,1 point, en liaison avec la baisse de la demande de bois tropicaux. La production totale de grumes a reculé de 14,9 %, ainsi que la production de bois débités, revenue de 56,9 millions de m³ en 2008 à 48,3 millions de m³ en 2009. Il convient néanmoins d'être prudent dans l'interprétation de ces chiffres, car la couverture statistique de ce secteur reste partielle et sujette à caution.

Le déclin de la production de pétrole brut s'est accéléré, revenant de 17,4 millions de tonnes en 2008 à 15,4 millions de tonnes en 2009, soit une baisse de 11,5 %, ce qui a pesé significativement sur la croissance économique (- 4,7 points). Le recul tendanciel des six champs en exploitation, dont le champ Afiro, exploité par EXXON, qui assure plus de 40 % de la production nationale, pourrait être ralenti à terme par la mise en production des champs du

site de Benita (sur l'île de Bioko) et par la découverte de nouveaux champs. À cet effet, de nouveaux contrats d'exploration ont été signés avec plusieurs opérateurs américains, européens et chinois. La construction d'une raffinerie, localisée à Mbini, destinée à limiter les importations de produits pétroliers raffinés, a été annoncée en 2010.

La contribution à la croissance du secteur secondaire demeure forte (8,6 points), quoiqu'en en retrait par rapport à 2008 (14,7 points) et 2007 (20,8 points). Ce ralentissement reflète avant tout une moindre croissance de la production de gaz (+ 14,5 %), après la forte montée en puissance de la production observée en 2007 (+ 103,1 %) et en 2008 (+ 41,4 %). Suite au contrat signé par la Ecuatorial Guinea-Licuaodo Natural Gas (EG-LNG) et la société russe Gazprom, en 2008, un consortium réunissant la Société nationale du gaz (Sonagaz) et des opérateurs européens a été créé en avril 2009 afin de sécuriser les approvisionnements.

Comptes nationaux de la Guinée équatoriale

(en milliards de francs CFA courants ; taux et variations en %)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Ressources	5 963,1	6 998,1	9 431,2	8 102,7
PIB nominal	4 457,9	5 129,7	7 016,4	4 697,0
Importations de biens et services	- 1 505,2	- 1 868,4	- 2 414,9	- 3 405,7
Biens	- 1 056,3	- 1 322,6	- 1 677,4	- 2 453,2
Services	- 448,9	- 545,8	- 737,4	- 952,5
Emplois	5 963,1	6 998,1	9 431,2	8 102,7
Consommation finale	446,3	489,1	581,5	598,5
Publique	128,1	137,9	195,6	224,8
Privée	318,1	351,2	385,9	373,6
Formation brute de capital fixe (b)	1 203,9	1 593,2	2 138,5	3 315,9
dont secteur pétrolier	306,9	406,6	549,5	556,2
Exportations de biens et services	4 312,9	4 915,8	6 711,2	4 188,3
Biens	4 291,5	4 893,2	6 685,9	4 165,5
Services	21,5	22,6	25,4	22,8
Épargne intérieure brute	4 011,6	4 640,6	6 434,8	4 098,5
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	2 807,7	3 047,4	4 296,4	782,6
Revenus des facteurs	- 2 385,0	- 2 968,0	- 3 817,4	- 2 046,4
Épargne intérieure nette	1 626,6	1 672,6	2 617,4	2 052,1
Taux d'investissement (en % du PIB)	27,0	31,1	30,5	70,6
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	5,3	23,2	15,2	4,6
Prix à la consommation (en moyenne annuelle)	5,0	5,5	6,0	6,0
Prix à la consommation (en glissement annuel)	3,8	3,7	6,0	5,5

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris variation de stocks

Sources : FMI, BEAC, administrations chargées de la Comptabilité nationale

Principales productions

	2006	2007	2008	2009
Pétrole brut				
Production (en millions de tonnes)	17,1	17,5	17,4	15,4
Production (en milliers de barils par jour)	343,5	350,9	349,7	309,7
Prix moyen à l'export (en milliers FCFA par tonne)	227,9	233,0	300,3	198,1
Prix du baril de pétrole équato-guinéen (en dollars)	60,2	67,0	92,9	58,0
Méthanol et autres gaz				
Exportations (en milliers de tonnes)	1 644,4	3 339,8	4 724,1	5 410,9
Bois (grumes)				
Production (en milliers de m ³)	511,8	608,1	516,9	439,4
Exportations (grumes, sciages et dérivés) (en milliers de m ³)	460,6	547,3	439,4	373,5
Prix à l'exportation (en milliers de francs CFA par m ³)	54,9	62,2	62,7	65,1

Source : BEAC

En revanche, l'apport du secteur de la construction à la croissance s'est accéléré (3,5 points, après 3,1 points en 2008). L'activité du BTP a continué de bénéficier de l'augmentation des budgets d'investissement public, consacrés en particulier à la construction d'infrastructures de transport, d'équipements collectifs et de logements en vue, notamment, de l'organisation du sommet de l'Union africaine en 2011 et de la Coupe d'Afrique des Nations en 2012 (chantier de Sipopo, près de Malabo). Ainsi, les travaux d'agrandissement de l'aéroport de Bata, la construction des aéroports de Mongomeyen et de l'île de Corisco se sont poursuivis pour une mise en service en 2010-2011. La gestion des infrastructures portuaires a été confiée en 2009 à l'Agence spéciale Tanger-Méditerranée (Tanger Mediterranean Special Agency – TMSA). La modernisation du port de Malabo, avec notamment la finalisation d'un quai en eaux profondes (tirant de 16 mètres de profondeur), pour en faire une importante plate-forme de transbordement pour la sous-région, ainsi que les chantiers de la ville d'Oyala, à l'est du pays, destinée à devenir un centre industriel et universitaire, ont fortement soutenu l'activité en 2009.

Le secteur de l'énergie (électricité, gaz et eau) a contribué à hauteur de 0,2 point à la croissance, reflétant le renforcement des capacités de production et l'extension des réseaux de distribution électrique. À moyen terme, l'autonomie énergétique de la partie continentale devrait être confortée par l'apport des nouvelles capacités de 100 mégawatts du barrage de

Djibloho, dont les travaux, confiés à la société chinoise SINOHYDRO, ont commencé en octobre 2008, et la construction d'une usine hydroélectrique.

L'apport du secteur tertiaire à la croissance a été de 0,7 point grâce, pour moitié, au dynamisme des activités de services financiers et immobiliers.

L'année 2009 s'est caractérisée par une persistance des tensions inflationnistes, en dépit de la baisse des prix à l'importation des matières premières. La hausse des prix s'est maintenue à 6 % en moyenne annuelle, comme en 2008, après 5,5 % en 2007. Le dynamisme de la

demande intérieure, du fait de la hausse des revenus des ménages, et les difficultés d'approvisionnement récurrentes ont exercé des pressions sur les prix, retardant la désinflation observée dans les autres pays de la CEMAC.

FINANCES PUBLIQUES

La situation des finances publiques s'est fortement dégradée en 2009, dégageant un déficit budgétaire base engagements, hors dons, de 460,2 milliards de francs CFA, soit 9,8 % du PIB, après un excédent de 18,3 % en 2008. Cette évolution reflète essentiellement la baisse des prix moyens du pétrole qui ont comprimé les recettes pétrolières, alors que les dépenses budgétaires ont continué à augmenter à un rythme élevé, sous l'effet d'un programme d'investissement public significatif.

Après avoir progressé de 37,4 % en 2008 pour atteindre un niveau exceptionnellement élevé (2 881 milliards de francs CFA), les recettes pétrolières se sont repliées de 24 % cette année, en liaison avec la baisse des cours du pétrole. Les recettes non pétrolières ont en revanche progressé de 12,5 % d'une année sur l'autre, reflétant une forte mobilisation des ressources fiscales. Toutefois, compte tenu de leur faible part dans les revenus globaux de l'État, cette progression n'a que marginalement limité la baisse des recettes globales, qui s'est établie à 22 % par rapport à 2008.

Tableau des opérations financières de l'État équato-guinéen

(en milliards de francs CFA courants)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Recettes totales	2 103,7	2 308,5	3 043,6	2 371,1
Recettes	2 103,7	2 308,5	3 043,6	2 371,1
Recettes fiscales non pétrolières	141,0	211,2	162,2	182,6
Recettes pétrolières	1 962,7	2 097,3	2 881,4	2 188,5
Dons extérieurs	0,0	0,0	0,0	0,0
Dépenses totales	957,5	1 236,5	1 759,2	2 831,3
Dépenses courantes	197,6	217,7	367,7	349,0
Salaires	40,6	52,5	56,4	70,7
Intérêts	4,4	3,9	2,4	7,2
Intérêts sur la dette intérieure	1,0	0,2	2,0	4,2
Intérêts sur la dette extérieure	3,4	3,7	0,4	3,0
Autres dépenses courantes (y compris extra-budgétaires) (biens et services + transferts et subventions)	152,7	161,3	308,9	271,2
Dépenses en capital	759,8	1 018,8	1 391,5	2 482,3
Dépenses budgétaires	758,9	1 018,8	1 391,5	2 482,3
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	0,9	0,0	0,0	0,0
Solde primaire (hors dons) (b)	1 151,5	1 075,9	1 286,8	- 453,0
Solde base engagements (dons compris) (c)	1 146,3	1 072,0	1 284,4	- 460,2
Arriérés	0,0	0,0	0,0	0,0
Solde (base caisse) (d)	1 146,3	1 072,0	1 284,4	- 460,2
Financement	- 1 146,3	- 1 072,0	- 1 284,4	460,2
Financement intérieur	- 1 135,8	- 1 062,4	- 1 281,9	222,4
Financement bancaire	- 283,6	- 174,5	- 547,6	946,9
Financement non bancaire	- 852,2	- 887,9	- 734,3	- 724,4
Financement extérieur	- 10,4	- 9,6	- 2,5	237,8
Tirages sur emprunts	0,9	0,0	0,0	240,0
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 11,4	- 9,6	- 2,5	- 2,2
Réaménagement de la dette extérieure	0,0	0,0	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	47,2	45,0	43,4	50,5
Dépenses courantes	4,4	4,2	5,2	7,4
Solde budgétaire de base (e)	25,7	20,9	18,3	-9,8
Solde base engagements (dons compris)	25,7	20,9	18,3	-9,8
Solde base caisse	25,7	20,9	18,3	-9,8

(a) Chiffres provisoires

(b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(c) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales

(d) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : FMI, BEAC, administrations économiques et financières

décliné de 5,1 %, du fait d'un repli de plus de 30 % des subventions et transferts, reflétant essentiellement la baisse des subventions aux produits pétroliers, et en particulier aux carburants. La masse salariale s'est en revanche fortement accrue, son rythme de progression passant de 7,4 % en 2008 à 25,4 % en 2009.

Affectées avant tout aux infrastructures de base, les dépenses en capital ont représenté près de 88 % des dépenses budgétaires. Compte tenu de l'accélération du programme d'investissement public et les importantes avances consenties au titre des chantiers entamés en 2009, ces dépenses ont progressé cette année de 78,4 %. Intégralement financées sur ressources propres, elles représentent, en 2009, plus de 50 % du PIB national et plus de trois fois le PIB non pétrolier. Toutefois, comme le note le FMI dans sa revue au titre de l'article IV en avril 2010, du fait des capacités d'absorption limitées de l'économie, attestées par l'apparition de goulots d'étranglement, notamment dans la fourniture d'électricité, la poursuite d'une forte expansion des budgets d'investissement public pourrait être facteur de déséquilibres macroéconomiques croissants.

Compte tenu d'une baisse des financements non bancaires de 724,4 milliards de francs CFA, qui correspond pour l'essentiel à une augmentation des dépôts publics à l'étranger, le déficit base caisse de 460,2 milliards a été essentiellement financé par recours à des emprunts exté-

rieurs (240 milliards) et par l'utilisation des dépôts disponibles auprès des banques et, en premier lieu, auprès de la BEAC pour un total de 946,9 milliards.

rieurs (240 milliards) et par l'utilisation des dépôts disponibles auprès des banques et, en premier lieu, auprès de la BEAC pour un total de 946,9 milliards.

COMPTES EXTÉRIEURS

Alors que le solde du compte courant était excédentaire en 2008 de 6,4 % du PIB, l'année 2009 a été caractérisée par l'apparition d'un déficit de 1 297,3 milliards de francs CFA, soit 27,6 % du PIB. Ce déficit résulte des effets cumulatifs d'un recul marqué des exportations et d'une forte progression des importations tant de biens que de services.

L'excédent de la balance commerciale s'est ainsi contracté de 65,8 % en 2009, reflétant, pour moitié, un recul marqué des exportations. Il s'est établi à 1 712,2 milliards de francs CFA, contre 5 008,4 milliards en 2008, soit une baisse de 65,8 %. Représentant 73,2 % des exportations totales, les exportations de pétrole ont décliné, tant sous l'effet de la poursuite de la baisse des quantités commercialisées (- 11,5 %) que de la baisse des prix du baril équato-guinéen, revenu de 92,9 dollars en 2008 à 58 dollars en 2009. Pour la première fois depuis 12 ans, les exportations de méthanol ont regressé de 24,4 %, la baisse d'un tiers des prix à l'exportation ayant plus que compensé la croissance du volume exporté (+ 14,5 %). Enfin, les exportations de bois tropicaux ont enregistré une baisse de 11,6 % en valeur.

La croissance des importations s'est accélérée pour atteindre 46,2 %, contre 26,8 % en 2008. Alors que les importations du secteur pétrolier ont fortement ralenti, les importations de biens d'équipement ont progressé de manière rapide (67,2 %) pour répondre notamment aux commandes passées dans le cadre des programmes d'investissement public.

Le déficit de la balance des services, qui résulte principalement des dépenses du secteur pétrolier liées aux travaux de recherche et

d'exploration, s'est creusé de 30,5 %, pour atteindre 929,6 milliards de francs CFA en 2009.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières a fortement augmenté, passant de 84,3 milliards de francs CFA en 2008 à 706,4 milliards, grâce à d'importants flux nets d'investissements directs étrangers (IDE), essentiellement dans le secteur des hydrocarbures.

Balance des paiements de la Guinée équatoriale

(en milliards de francs CFA courants)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Transactions courantes	405,1	57,5	451,8	- 1 297,3
Balance commerciale	3 235,2	3 570,6	5 008,4	1 712,2
Exportations FOB	4 291,5	4 893,2	6 685,9	4 165,5
dont : Pétrole brut	3 894,6	4 066,9	5 224,4	3 052,6
Méthanol	358,5	778,1	1 418,7	1 072,1
Bois	25,3	34,0	27,5	24,3
Cacao	0,9	1,2	1,4	1,7
Café	0,1	0,1	0,1	0,1
Autres	12,1	12,9	13,7	14,6
Importations FOB	- 1 056,3	- 1 322,6	- 1 677,4	- 2 453,2
dont : Secteur pétrolier	- 274,5	- 398,4	- 403,3	- 408,2
Produits pétroliers	- 59,5	- 71,4	- 92,7	- 107,1
Biens d'équipements	- 621,9	- 728,2	- 1 039,1	- 1 737,6
Autres	- 100,5	- 124,6	- 142,4	- 200,4
Balance des services	- 427,4	- 523,2	- 712,1	- 929,6
Balance des revenus	- 2 385,0	- 2 968,0	- 3 817,4	- 2 046,4
Rémunération des salariés	- 37,7	- 43,3	- 59,3	- 39,7
Revenus des investissements	- 2 347,4	- 2 924,7	- 3 758,2	- 2 006,7
Balance des transferts courants	- 17,6	- 21,9	- 27,2	- 33,5
Privés (nets)	- 16,0	- 20,4	- 25,6	- 32,0
Publics (nets)	- 1,5	- 1,5	- 1,5	- 1,5
Compte de capital et d'opérations financières	61,6	248,1	84,3	706,4
Compte de capital	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes financiers	61,6	248,1	84,3	706,4
Investissements directs (nets)	245,5	595,6	- 355,5	771,9
Investissements de portefeuille (nets)	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements (nets)	- 183,9	- 347,5	439,8	- 65,6
Erreurs et omissions	- 107,9	- 119,2	- 162,9	- 36,4
Solde global	358,8	186,4	373,1	- 627,3
Financement	- 358,8	- 186,4	- 373,1	627,3
Variations des réserves officielles	- 358,8	- 186,4	- 373,1	627,3
Financements exceptionnels	0,0	0,0	0,0	0,0
Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse)	0,0	0,0	0,0	0,0
Allègements et annulations de dettes	0,0	0,0	0,0	0,0

(a) Chiffres provisoires
Source : BEAC

Au total, le solde global de la balance des paiements a enregistré un déficit de 627,3 milliards de francs CFA, contre un excédent de 373,1 milliards en 2008, financé par une diminution de même montant des réserves officielles de change.

À fin décembre 2007, la dette extérieure de la Guinée équatoriale s'élevait, selon la Banque mondiale, à 136,3 millions de dollars, 83,6 % de l'encours étant contracté auprès d'institutions multilatérales. Le stock de dette extérieure rapporté au PIB a continué de décliner, revenant de 1,8 % en 2006 à 1,3 % en 2007.

Selon les estimations de la BEAC, l'encours de la dette, qui avait continué à décliner en 2008, à 1,1 % du PIB, a fortement augmenté en 2009 pour atteindre 6,6 % du PIB, suite au tirage de 240 milliards de francs CFA d'une ligne mise à disposition par la Chine en 2006 (pour un montant total de 2 milliards de dollars), afin de financer des projets d'infrastructure.

Du fait de son niveau de richesse par habitant et de la faible importance du stock de sa dette, la Guinée équatoriale n'est pas éligible à l'initiative PPTE. En outre, la Guinée équatoriale n'est plus tenue de fournir ses données de dette à la Banque mondiale, le pays figurant depuis 2009 dans la catégorie des pays à revenus élevés.

SYSTÈME BANCAIRE

Comme en 2008, le système bancaire équato-guinéen était composé, au 31 décembre 2009, de quatre banques : la BGFI Bank Guinée équatoriale (BGFI GE), la CCEI Bank Guinée équatoriale (groupe Afriland), la Société générale de banque en Guinée équatoriale (SGBGE) et la Banco Nacional de Guinea Ecuatorial (BANGE), dont le capital est détenu majoritairement par l'État.

Dette extérieure de la Guinée équatoriale

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2005	2006	2007
Dette totale	245,4	156,3	136,3
Dont dette bilatérale	146,9	49,5	20,8
Dont dette multilatérale	97,3	105,4	114,0
Indicateurs de dette			
Dette totale/PIB	3,4	1,8	1,3
Service payé de la dette/Exportations biens et services	0,5	1,2	0,4
Service payé de la dette/Recettes budgétaires	1,4	2,6	0,8
Dette multilatérale/Dette totale	39,6	67,4	83,6

Sources : Banque mondiale, FMI

L'activité du système bancaire a sensiblement progressé en 2009, le total des bilans augmentant de 8,9 % sur l'année. Les créances du secteur bancaire sur l'économie, qui avaient doublé en 2008, ont progressé de 8,9 %. La forte concentration sectorielle des risques sur les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'énergie, qui rend les établissements particulièrement vulnérables à la défaillance de quelques signatures, demeure forte. Le rapport entre les créances en souffrance brutes et le total des crédits bruts s'est élevé à 11,8 % en 2009, contre 9,9 % à la fin 2008.

Au passif, les dépôts de l'État, qui avaient doublé en 2008, ont baissé de 46,4 %, alors que la collecte des dépôts auprès du secteur privé a progressé de 31,4 %.

Le produit net bancaire s'est inscrit en légère hausse, grâce à l'augmentation des marges dégagées sur les opérations avec la clientèle (+ 35 %), alors que les marges sur opérations de trésorerie se sont fortement contractées, revenant de 6,1 milliards de francs CFA à 2,6 milliards, en liaison avec la baisse des taux des appels d'offres négatifs. Le résultat net, représentant 15,1 milliards à fin 2009, a progressé de 14,4 %.

Le coefficient net d'exploitation, qui retrace la part des frais généraux sur le produit net bancaire, s'est amélioré, revenant de 30,5 % en 2008 à 29,4 % en 2009.

Situation simplifiée du système bancaire équato-guinéen

(en milliards de francs CFA ; taux et coefficients en %)

Actif	2007	2008	2009	Passif	2007	2008	2009
Trésorerie et divers	388,4	471,1	506,5	Trésorerie et divers	33,8	25,4	26,3
Crédits à l'État	1,6	2,3	1,9	Dépôts de l'État	122,4	248,9	133,5
Crédits à l'économie	188,5	376,8	410,3	Dépôts du secteur privé	390,9	536,0	704,3
Créances en souffrance nettes	1,4	9,6	19,6	Fonds propres	50,1	79,2	104,5
Valeurs immobilisées	17,3	29,7	30,4				
Total	597,2	889,4	968,6	Total	597,2	889,4	968,6
Coefficient net d'exploitation (Frais généraux/PNB)	40,0	30,5	29,4	Taux de marge nette (Résultat net/Produit net bancaire)	14,8	21,6	22,1
Coefficient de rentabilité (Résultat net/Fonds propres)	11,1	17,1	20,9				

Source : COBAC

PERSPECTIVES

Selon les prévisions de la BEAC, réalisées au cours du deuxième trimestre 2010, la situation macroéconomique de la Guinée équatoriale devrait se stabiliser en 2010, l'activité économique progressant de 0,1 % en termes réels sur l'ensemble de l'année, reflétant essentiellement une légère reprise de la production d'hydrocarbures.

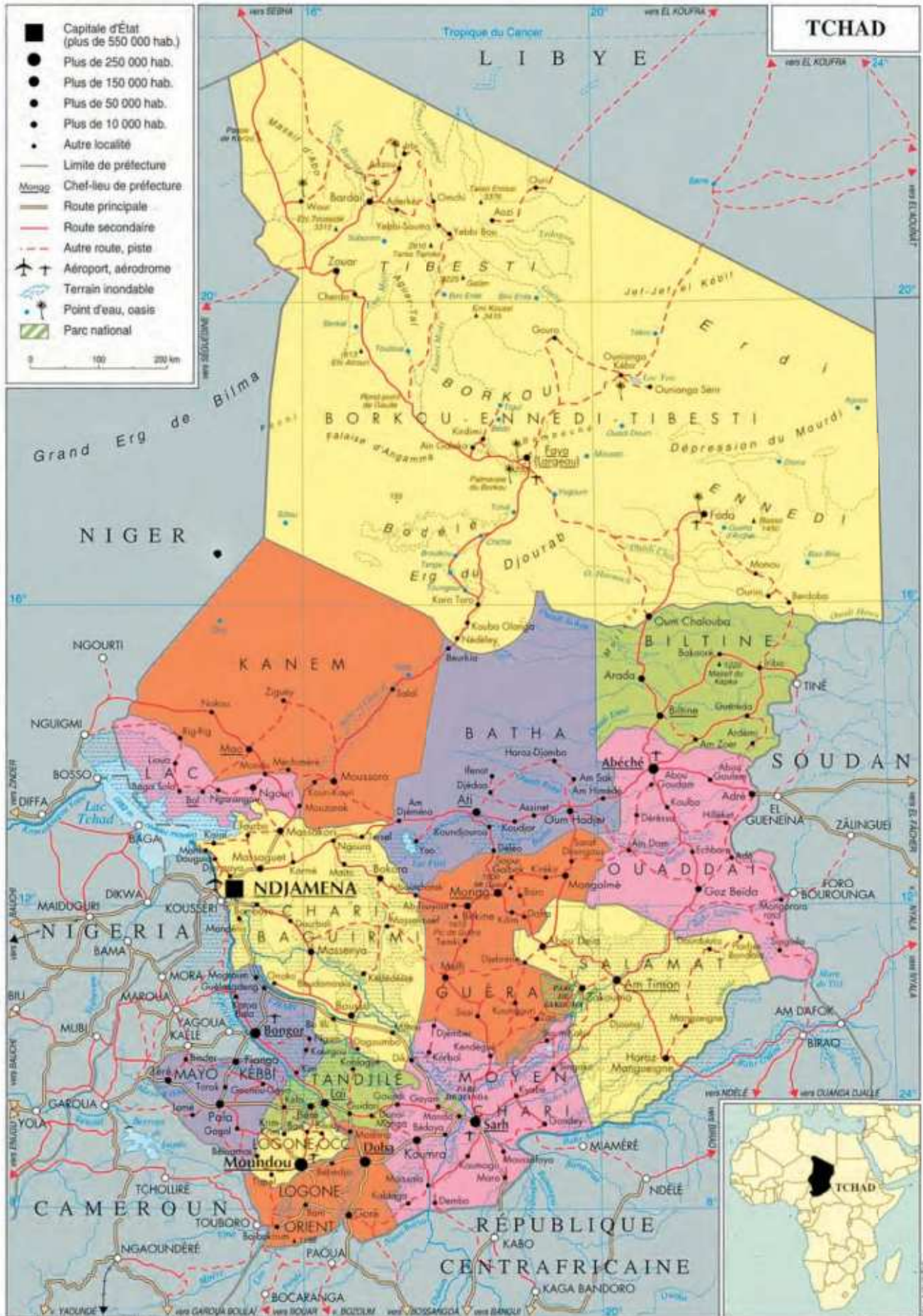
Dans un contexte de repli de l'activité et de modération salariale, les tensions inflationnistes s'atténueraient, la progression annuelle des prix revenant de 6 % en 2009 à 3,5 % en 2010. Les prévisions de prix demeurent toutefois incertaines, les données sur les prix étant sujettes à caution.

Compte tenu de la bonne tenue des prix des hydrocarbures, qui se traduiraient par une progression des recettes budgétaires, et d'une baisse des dépenses d'investissement par rapport au pic atteint en 2009, la gestion budgétaire pourrait se solder par un excé-

dent, base engagements, hors dons, de plus de 8 % du PIB en 2010.

Toutefois, ces prévisions demeurent soumises à d'importants aléas, liés notamment à l'exécution du programme d'investissement public. Dans sa revue au titre de l'article IV d'avril 2010, le FMI indique que, compte tenu des engagements pris, la décélération du programme d'investissement public ne sera que progressive, continuant à exercer une pression sur l'exécution budgétaire, se traduisant par une croissance de la dette extérieure, probablement jusqu'en 2012.

À long terme, un des objectifs primordiaux de la Guinée équatoriale reste la diversification des bases productives et d'exportation, seule à même d'offrir une moindre dépendance à l'égard des cours des marchés internationaux de pétrole brut. La poursuite des réformes macroéconomiques et structurelles, ainsi que le renforcement de la transparence et de la gouvernance, sont des conditions indispensables à l'atteinte de cet objectif.





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 1 284 000 km²

Population : 10,9 millions d'habitants. Densité : 8 habitants/km². Part de la population urbaine : 26,7 %. Taux de croissance démographique : 2,7 %. Langues officielles : français, arabe

Principales villes : N'Djamena (capitale administrative), Sarh, Moundou, Abéché

Régime politique : M. Idriss Déby Itno a été élu en 1996 à la Présidence de la République, puis réélu pour un troisième quinquennat en mai 2006. Le dialogue engagé en 2007 entre la majorité présidentielle et l'opposition a abouti à la conclusion d'un accord sur l'organisation d'élections législatives en novembre 2010 et présidentielles en 2011. Le Tchad a normalisé ses relations avec le Soudan en février 2010, à la suite de la signature de l'accord de paix de Doha conclu le 3 mai 2009.

Économie (2009)

PIB par habitant : 634 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité :

Primaire	57,2 % (dont pétrole : 34,3 %)
Secondaire	8,9 %
Tertiaire	33,9 %

Indicateurs sociaux

Espérance de vie : 48,6 ans

Taux de mortalité infantile : 12,4 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 31,8 %

Population en deçà du seuil de pauvreté¹⁾ : 61,9 %

Indice de développement humain -

Classement : 175^e/182

APD reçue par habitant (versements nets) : 33 dollars

1) Moins de 1,25 dollar par jour

Sources : PNUD (2009), Rapport mondial sur le développement humain (données 2007) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2008) pour le taux de mortalité infantile

Accords internationaux

Le Tchad est membre de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC).

Relations avec la communauté financière internationale

Le Tchad a atteint le point de décision de l'initiative PPTE en mai 2001. Après un premier programme de référence (SMP) finalement abandonné fin 2008, un second programme SMP s'est achevé fin octobre 2009 sans parvenir à des résultats satisfaisants. Amorçées lors de la mission effectuée en mars 2010 au titre des consultations de l'article IV, les discussions entre les autorités et le FMI se poursuivent pour la mise en place d'un nouveau programme de référence axé sur le respect du niveau des dépenses fixées par la loi de finance rectificative pour 2010.

Depuis la reprise de sa coopération avec le Tchad en janvier 2009, la Banque mondiale détient un portefeuille de sept projets actifs, représentant des engagements globaux de 121,7 millions de dollars. Les interventions de la Banque visent à réduire la pauvreté par la promotion du développement durable en milieu rural (lutte contre la désertification et préservation de la biodiversité) et l'amélioration de l'accès aux infrastructures et services de base. Le 18 juin 2010, la Banque mondiale et le FMI ont approuvé la Stratégie nationale de réduction de la pauvreté (SNRP II) axée sur la préservation de la viabilité budgétaire et la promotion de la diversification économique.

ACTIVITÉ

En dépit d'une amélioration de la sécurité intérieure et aux frontières, l'activité économique tchadienne s'est de nouveau contractée en 2009, le PIB diminuant, pour la seconde année consécutive, de 1,1 % en termes réels, après - 1,8 % en 2008. Cette évolution résulte essentiellement de la poursuite de la baisse de la production pétrolière (- 6,2 %) et du déclin de la filière cotonnière.

En 2009, le secteur primaire a apporté une contribution négative à la croissance du PIB réel (- 2,5 points). Les cultures vivrières ont pâti de la faible pluviométrie, ce qui s'est traduit par un net recul des productions céréalières (- 11 % par rapport à la précédente campagne). Les mauvaises conditions climatiques expliquent également la diminution du cheptel bovin (- 1,7 % par rapport à 2008), estimé à plus de 18 millions de têtes, et dont une partie est exportée sur pieds chaque année, principalement vers le Nigeria. Les cultures agro-industrielles, basées principalement sur les récoltes de coton graine, de gomme arabique et de canne à sucre, ont grevé la croissance en 2009 à hauteur de 0,3 point. La production de coton graine a atteint un point historiquement bas en 2009, avec 39,5 millions de tonnes (- 44,4 % par rapport à 2008), contre plus de 200 millions de tonnes en 2004. Confrontée à la hausse du prix des intrants, souffrant d'une productivité médiocre et de coûts de transport élevés, la filière, qui

fait vivre plus de 3 millions de personnes, soit plus d'un quart de la population, est extrêmement fragile, comme l'illustrent les difficultés financières structurelles de la Société cotonnière du Tchad (Coton Tchad) (détenue à 75 % par l'État), principal bénéficiaire des subventions publiques. L'activité sucrière a stagné en 2009, avec une production de canne globalement stable par rapport à 2008. La sylviculture, la pêche et le secteur minier ont apporté une contribution légèrement positive à la croissance (0,1 point).

Comptes nationaux du Tchad

(en milliards de francs CFA courants ; taux et variations en %)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Ressources	5 245,0	5 298,0	5 607,4	5 401,7
PIB nominal	3 428,6	3 458,0	3 808,3	3 255,9
Importations de biens et services	- 1 816,4	- 1 840,0	- 1 799,1	- 2 145,9
Biens	- 705,6	- 861,3	- 853,5	- 1 070,0
Services	- 1 110,8	- 978,7	- 945,6	- 1 075,8
Emplois	5 245,0	5 298,0	5 607,4	5 401,7
Consommation finale	2 528,7	2 571,4	2 584,0	2 745,7
Publique	162,8	235,4	279,1	311,1
Privée	2 365,9	2 336,0	2 304,9	2 434,6
Formation brute de capital fixe (b)	886,0	890,1	1 003,6	1 237,4
dont secteur pétrolier	416,7	382,4	409,9	557,1
Exportations de biens et services	1 830,4	1 836,6	2 019,9	1 418,6
Biens	1 752,7	1 757,1	1 937,2	1 243,5
Services	77,7	79,5	82,7	175,1
Épargne intérieure brute	900,0	886,6	1 224,3	510,2
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	14,0	- 3,5	220,8	- 727,2
Revenus des facteurs	1 110,8	- 378,8	- 326,2	- 93,6
Épargne intérieure nette	1 010,8	507,8	898,1	416,6
Taux d'investissement (en % du PIB)	25,8	25,7	26,4	38,0
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	0,8	2,6	- 1,8	- 1,1
Prix à la consommation (en moyenne)	8,1	- 7,4	8,3	10,0
Prix à la consommation (en glissement)	4,4	1,7	9,7	4,7

(a) Chiffres provisoires

(b) Y compris variation de stocks

Sources : FMI, BEAC et administrations chargées de la Comptabilité nationale

Principales productions et prix d'achat aux producteurs

	2006	2007	2008	2009 (a)
Pétrole brut (en millions de tonnes)	7,9	7,3	6,5	6,1
Coton graine (en milliers de tonnes)	98,2	115,2	71,0	39,5
Prix d'achat aux producteurs (en FCFA par kg)	160,0	160,0	180,0	180,0
Mil-Sorgho (en milliers de tonnes)	772,6	576,6	590,2	601,0
Manioc (en milliers de tonnes)	470,2	249,6	161,2	191,5
Arachide (en milliers de tonnes)	420,0	464,3	548,3	517,5
Canne à sucre (en milliers de tonnes)	320,7	315,3	340,8	340,0

(a) chiffres provisoires

Sources : BEAC, administrations nationales

Dans le secteur pétrolier, la baisse, pour la quatrième année consécutive, de la production de brut, passée de 6,5 à 6,1 millions de tonnes (- 6,2 %), a pesé sur la croissance globale, obérant celle-ci de 1,4 point. Cette diminution s'explique par des difficultés techniques d'extraction et un rendement insuffisant des nappes pétrolifères, du fait d'une forte teneur en eau. La mise en exploitation par la China National

Petroleum Corporation (CNPC) d'un nouveau bassin, près de Bongor, dans le sud-ouest du Tchad, dont les capacités sont estimées à près de 80 000 barils par jour, et la construction d'un pipeline de 300 km jusqu'à la raffinerie de Djarmaya, à 40 km au nord de N'Djaména, devraient permettre de relancer le secteur pétrolier. La raffinerie, construite par la CNPC, devrait disposer d'une capacité de traitement de l'ordre de 60 000 barils par jour, et entrer en production courant 2011.

Fortement concentré sur le secteur de la transformation de matières premières agricoles (production de coton fibre, de sucre, de cigarettes), auquel s'ajoute la filière de production de boissons, le secteur secondaire n'a que faiblement contribué à la croissance en 2009 (0,1 point), du fait principalement d'un recul de la transformation du coton. En revanche, les autres industries ont tiré la croissance, bénéficiant, sur leur marché domestique, d'une demande restée dynamique, en progression de 8 % à 10 % sur l'année. Cette demande interne a été, pour partie, stimulée par la présence, sur le territoire tchadien, des personnels de la Mission des Nations-Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) (soit environ 5 000 personnes). Dans ce contexte, les entreprises privées du secteur secondaire ont poursuivi leurs programmes d'extension de capacités. Soutenu par l'investissement public, notamment dans les infrastructures routières, le secteur du bâtiment et des travaux publics a apporté une contribution positive à la croissance (0,1 point). Néanmoins, dans une économie encore très dépendante des commandes de l'État, la détérioration de la trésorerie publique, à partir du quatrième trimestre 2009, et les paiements très erratiques qui en ont résulté ont fragilisé de nombreuses entreprises de ce secteur.

Le secteur tertiaire a été le principal moteur de la croissance en 2009, avec une contribution à la progression du PIB de 1,2 point. La progression des dépenses des administrations publiques expliquent l'essentiel de cette évolution, alors que les secteurs du commerce, du transport et des télécommunications sont restés peu dynamiques. Le marché de la téléphonie mobile est dominé par deux opérateurs privés, Celtel Tchad et Tchad Mobile, et, dans une moindre mesure, par l'opérateur public Société tchadienne de télécommunications (SOTEL). Afin de faciliter le processus de privatisation, la dette de l'État à l'égard de la société publique a été apurée, à la suite d'un accord de restructuration signé avec des partenaires bancaires.

L'année 2009 a été marquée par une très nette accentuation des tensions inflationnistes, les prix à

la consommation progressant de 10 % en moyenne annuelle (après 8,3 % en 2008). Cette évolution résulte essentiellement de l'insuffisance de l'offre domestique de produits vivriers, conjuguée à des difficultés récurrentes d'approvisionnement des principaux marchés du pays, et des perturbations dans la fourniture d'énergie électrique.

FINANCES PUBLIQUES

En 2009, la situation des finances publiques s'est très fortement dégradée. Après un excédent de 111,1 milliards de francs CFA (3 % du PIB) en 2008, le solde budgétaire base engagements (hors dons) a affiché un déficit représentant 13,7 % du PIB (447,2 milliards). Cette détérioration résulte avant tout de la chute des recettes pétrolières (- 63,4 %), non compensée par un ajustement des dépenses, celles-ci ayant au contraire continué de croître à un rythme soutenu (+ 12,9 %).

Ainsi, les recettes budgétaires hors dons ont été ramenées de 986,1 milliards de francs CFA en 2008 à 539,7 milliards un an plus tard, soit une baisse de 45,2 %, sous l'effet de la chute des recettes pétrolières. Conséquence de la diminution de la production et des prix, le rendement de l'impôt sur les sociétés pétrolières a été divisé par plus de trois (à 284 milliards). Cette évolution a été partiellement compensée par une amélioration des rentrées fiscales d'origine non pétrolière, qui ont atteint 256 milliards de francs CFA. Les recettes des douanes ont sensiblement progressé (+ 75,7 %) ainsi que les recettes au titre de l'impôt sur le revenu des sociétés (+ 55,8 %).

Cette forte diminution des recettes budgétaires ne s'est pas accompagnée d'un ajustement des dépenses publiques, qui ont poursuivi leur progression (+ 12,9 %). Les dépenses courantes ont augmenté de 9,5 %, consécutivement à l'alourdissement de la masse salariale (+ 10,5 %) et des subventions et transferts aux entreprises publiques, qui ont globalement représenté plus de 300 milliards de francs CFA (+ 4,8 %). Les dépenses militaires comptabilisées dans le budget se sont accrues de près de 20 % en 2009, pour représenter 3,4 % du PIB (contre 2,4 % en 2008).

Les dépenses d'investissement se sont accrues de 19,4 %, passant de 295,5 milliards de francs CFA en 2008 à 352,8 milliards en 2009, dans le cadre des programmes d'investissement public mis en œuvre pour faire face au déficit du pays en infrastructures.

Si l'effort de l'État est resté soutenu, les investissements financés sur le budget de l'État progressant de 10 %, la mobilisation des partenaires extérieurs au développement a permis d'accroître très sensiblement leur contribution au budget d'investissement (hausse de 46,8 % des financements extérieurs).

Dans le prolongement des années 2007-2008, la poursuite d'un programme ambitieux d'investissement public, conjugué à des difficultés récurrentes de gestion de la trésorerie de l'État, s'est traduite par un gonflement des arriérés intérieurs, notamment auprès des entreprises privées du BTP, qui ont été apurés à hauteur de 83 milliards de francs CFA en 2009, après 91 milliards en 2008. D'après les données du FMI, la dette intérieure atteignait 7,7 % du PIB à fin 2009, après 2,7 % en 2008.

L'exercice 2009 s'est soldé par un déficit budgétaire global (base caisse) atteignant 443,3 milliards de francs CFA (13,6 % du PIB), contre un excédent de 73,4 milliards en 2008. Cette évolution a contraint l'État à s'endetter à nouveau auprès de la BEAC (à hauteur de 250 milliards de francs CFA environ), après l'effort de désendettement accompli en 2008.

Dans le domaine des réformes structurelles, les autorités tchadiennes ont adopté en 2009 une charte nationale des investissements, conforme à la réglementation CEMAC, ce qui devrait permettre de soutenir l'investissement privé. Le gouvernement a également adopté une loi visant à améliorer le régime juridique et fiscal des sociétés opérant dans le secteur pétrolier, notamment par la mise en place de contrats de partage de la production, la participation de l'État à la phase de recherche et la prise en compte des aspects

environnementaux dès la conception des projets pétroliers. La politique de déconcentration des administrations d'État et de décentralisation a également été poursuivie afin de contribuer à l'amélioration de l'efficacité des services publics.

Tableau des opérations financières de l'État tchadien

(en milliards de francs CFA courants)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Recettes totales	639,5	813,9	1 042,5	627,1
Recettes	562,5	749,6	986,1	539,7
Recettes fiscales non pétrolières	159,7	186,4	209,6	255,8
Recettes pétrolières	402,8	563,2	776,5	283,8
Dons extérieurs	77,0	64,3	56,4	87,4
Dépenses totales et prêts nets	566,4	708,6	874,4	986,9
Dépenses courantes	340,8	465,4	578,9	634,1
Salaires	85,0	110,8	121,7	134,5
Intérêts	12,1	14,3	11,5	20,8
Intérêts sur la dette intérieure	5,0	3,4	1,4	5,2
Intérêts sur la dette extérieure	7,0	10,9	10,1	15,6
Autres dépenses courantes (biens et services + transferts et subventions + dépenses extrabudgétaires)	243,7	340,3	445,7	478,8
Dépenses en capital	225,7	243,2	295,5	352,8
Dépenses budgétaires	88,5	155,4	220,1	242,1
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	137,2	87,8	75,4	110,7
Solde primaire (hors dons) (b)	145,3	143,1	198,6	- 315,7
Solde base engagements (dons compris) (c)	73,0	105,3	168,1	- 359,8
Arriérés	- 15,8	- 11,3	- 94,7	- 83,5
Arriérés intérieurs	- 6,0	- 18,3	- 91,3	- 83,5
Arriérés extérieurs	- 9,8	7,0	- 3,4	0,0
Solde (base caisse) (d)	57,3	94,0	73,4	- 443,3
Financement	- 57,3	- 94,0	- 73,4	443,3
Financement intérieur	- 109,9	- 94,3	- 41,6	414,0
Financement bancaire	- 78,4	- 123,1	- 131,7	312,3
Financement non bancaire	- 31,5	28,8	90,1	101,8
Financement extérieur	52,6	0,3	- 31,8	29,3
Tirages sur emprunts	67,9	23,5	19,0	58,3
Amortissements sur emprunts dette extérieure	- 15,3	- 23,4	- 50,8	- 29,0
Réaménagement de la dette extérieure	0,0	0,2	0,0	0,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	16,4	21,7	25,9	16,6
Dépenses courantes	9,9	13,5	15,2	19,5
Solde : Budgétaire de base (e)	3,9	3,7	4,9	- 10,3
Base engagements (dons compris)	2,1	3,0	4,4	- 11,1
Base caisse	1,7	2,7	1,9	- 13,6

(a) Chiffres provisoires

(b) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(c) Solde (base engagements) = recettes totales (y c. dons) – dépenses totales

(d) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés

(e) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Sources : FMI, BEAC, administrations économiques et financières

COMPTES EXTÉRIEURS

En 2009, le solde du compte courant s'est fortement détérioré, passant d'un excédent de 120,1 milliards de francs CFA (3,1 % du PIB) à un déficit de 568,5 milliards (- 17,5 % du PIB), en raison principalement de médiocres performances à l'exportation.

En 2009, l'excédent commercial s'est très nettement contracté (- 84 % par rapport à 2008), pour ressortir à 173,4 milliards de francs CFA.

Les exportations ont reculé de 35,8 % en valeur, sous l'effet de la baisse des ventes de pétrole brut (- 38,9 %) et des recettes d'exportation de coton fibre (- 43,2 %). Les volumes exportés de pétrole brut ont diminué de 6,2 %, tandis que les prix moyens à l'exportation (en francs CFA) chutaient de près de 34 %. Les exportations de coton fibre ont poursuivi leur déclin, représentant seulement 18 milliards, sous l'effet cumulé de la baisse des volumes exportés (- 38,9 %) et des prix à l'exportation (- 7,1 %, exprimés en francs CFA). Les importations ont, en revanche, augmenté de 25,4 % pour s'établir à 1 070 milliards. Ceci tient en particulier à la hausse des dépenses du secteur public (47,3 %), en lien avec la mise en œuvre des programmes d'investissement public dans les infrastructures, et aux achats en produits pétroliers (+ 32,5 %), consécutifs à la crise énergétique que traverse le pays et aux difficultés de la Société tchadienne d'eau et d'électricité (STEE).

Le déficit de la balance des services s'est légèrement creusé (- 4,4 %), lié à un recours accru aux services de prospection dans les secteurs pétrolier et minier. Bien que le solde de la balance des revenus soit toujours déficitaire, il s'est amélioré (de - 326,2 milliards de francs CFA en 2008 à - 93,6 milliards en 2009), du fait de la réduction de la rémunération des investissements directs (- 79,6 %), essentiellement

dans le secteur pétrolier. La balance des transferts courants a dégagé un excédent de 252,4 milliards de francs CFA, en augmentation de 11,9 %.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières a pratiquement doublé en un an (+ 87,3 %), ressortant à 407,4 milliards de francs CFA. Ce résultat traduit la forte progression des flux d'investissements directs étrangers (97,7 %), en particulier dans les secteurs minier et pétrolier ainsi que

Balance des paiements du Tchad

(en milliards de francs CFA courants)

	2006	2007	2008	2009 (a)
Transactions courantes	195,7	- 122,2	120,1	- 568,5
Balance commerciale	1 047,1	895,8	1 083,7	173,4
Exportations FOB	1 752,7	1 757,1	1 937,2	1 243,5
dont : Coton fibre	44,1	36,2	31,6	18,0
Bétail sur pied	119,0	135,6	122,3	116,7
Pétrole	1 552,6	1 555,6	1 754,5	1 071,4
Autres	37,0	29,7	28,8	37,5
Importations FOB	- 705,6	- 861,3	- 853,5	- 1 070,0
dont : Secteur pétrolier	- 392,2	- 385,4	- 314,5	- 416,6
Secteur non pétrolier	- 163,3	- 180,6	- 194,8	- 218,3
Secteur public	- 47,5	- 75,2	- 120,9	- 178,2
Balance des services	- 1 033,1	- 899,2	- 862,9	- 900,7
Balance des revenus	110,8	- 378,8	- 326,2	- 93,6
Rémunération des salariés	- 43,5	- 30,6	- 40,8	- 35,2
Revenus des investissements	154,3	- 348,2	- 285,4	- 58,3
Dont : Intérêts dette extérieure publique	- 7,0	- 10,9	- 10,1	- 15,6
Intérêts dette extérieure privée	- 118,7	- 619,8	- 560,9	- 328,6
Balance des transferts courants	70,9	260,0	225,5	252,4
Privés (nets)	41,3	191,2	170,8	220,7
Publics (nets)	29,7	68,8	54,7	31,6
Compte de capital et d'opérations financières	- 39,9	79,8	217,5	407,4
Compte de capital	48,5	45,0	39,5	74,4
Publics (nets)	48,5	45,0	39,5	74,4
Privés (nets)	0,0	0,0	0,0	0,0
Comptes financiers	- 88,4	34,8	178,0	333,0
Investissements directs (nets)	- 146,0	- 33,3	104,6	206,8
Investissements de portefeuille (nets)	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres investissements (nets)	57,6	68,1	73,3	126,2
Erreurs et omissions	50,8	159,4	- 124,8	- 189,4
Solde global	206,6	117,1	212,7	- 350,5
Financement	- 206,6	- 117,1	- 212,7	350,5
Variations des réserves officielles (une valeur positive correspond à une baisse)	- 196,8	- 124,3	- 209,3	350,5
Financements exceptionnels	- 9,8	7,2	- 3,4	0,0
Variation des arriérés extérieurs (le signe « - » correspond à une baisse)	- 9,8	7,0	- 3,4	0,0
Allègements et annulations de dettes	0,0	0,2	0,0	0,0
Exportations/Importations (en %)	248,4	204,0	226,9	116,2

(a) Chiffres provisoires
Source : BEAC

dans le secteur secondaire (brasseries) dans une moindre mesure.

Au total, le déficit du solde global de la balance des paiements s'est établi à 350,5 milliards de francs CFA, se traduisant, en l'absence de variation des arriérés extérieurs, par une diminution à due concurrence des réserves officielles de change.

En 2008, la dette extérieure du Tchad a peu varié (- 2,6 %) et s'est établie à 1,74 milliard de dollars. La dette à long terme représentait une part prépondérante de la dette totale (97,4 %), atteignant 1,7 milliard de dollars. La baisse des recours aux crédits FMI s'est poursuivie (- 28,5 % par rapport à 2007), du fait de l'absence de programme avec financements en cours avec le FMI. À fin 2008, le taux d'endettement extérieur s'établissait à 20,5 % du PIB. Après une phase de désendettement régulier amorcée en 2005, l'endettement extérieur du Tchad devrait de nouveau progresser en 2009, pour atteindre (selon les données de la BEAC), près de 28 % du PIB, du fait de financements obtenus auprès de bailleurs d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

SYSTÈME BANCAIRE

À fin décembre 2009, le système bancaire se composait de neuf banques : Banque agricole et commerciale (BAC), reprise par l'État tchadien, Banque commerciale du Chari (BCC), Banque sahélo-saharienne pour l'Investissement et le Commerce (BSIC), Commercial Bank Tchad (CBT), Financial Bank Tchad (FBT), Ecobank Tchad (ex BIAT), Oceanic Bank (agrée en 2008, mais dont les activités n'ont pas démarré), Société générale tchadienne de Banque (SGTB) et United Bank of Africa Tchad (qui a démarré ses activités en août 2009).

En 2009, le total des bilans bancaires cumulés a augmenté de 8,5 % par rapport à l'exercice précédent. Les dépôts de la clientèle, qui représentent environ 78 % du total de bilan, ont progressé de 11,8 %, après 15 % en 2008.

Dette extérieure du Tchad

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en pourcentage)

	2005	2006	2007	2008
Dette à court et long termes	1 585,0	1 707,0	1 797,0	1 749,0
Dette à long terme	1 495,0	1 628,0	1 712,0	1 705,0
Dette publique garantie	1 495,0	1 628,0	1 712,0	1 705,0
Dette privée non garantie	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	79,0	67,0	56,0	40,0
Dette à court terme	11,0	12,0	29,0	4,0
dont : Arriérés d'intérêts sur dette à long terme	6,0	8,0	6,0	4,0
Pour mémoire : arriérés sur principal de dette à long terme	26,0	24,0	22,0	26,0
Indicateurs de dette				
Dette totale/Exportations biens et services	48,6	48,7	46,8	38,6
Dette totale/PIB	27,0	26,0	24,9	20,5
Service payé de la dette/Exportations biens et services	1,7	1,8	1,9	3,0
Service payé de la dette/Recettes budgétaires	10,0	5,9	4,6	6,2
Dette multilatérale/Dette totale	84,5	84,9	85,0	84,0

Sources : Banque mondiale, BEAC

Les crédits bruts à la clientèle se sont accrus de 15,7 % en un an, reflétant la hausse des engagements du système bancaire sur l'État, qui ont pratiquement doublé par rapport à 2008 (environ 24 milliards de francs CFA) et sur les entreprises privées (+ 18,9 %, à 162 milliards), alors que les crédits aux entreprises publiques ont continué de décliner (- 2,7 %).

La qualité du portefeuille de crédit s'est fortement détériorée : les créances douteuses, qui se sont établies à 21,4 milliards de francs CFA, ont augmenté de 71,2 % et représentent 8,3 % des crédits bruts (contre 5,6 % l'année précédente). Ces créances sont provisionnées à hauteur de 80,3 %.

La situation de liquidité du système bancaire tchadien est restée confortable : l'excédent global de trésorerie (91,2 milliards de francs CFA) a représenté 23,6 % du total de bilan, contre 26,7 % en 2008. Le taux de couverture des crédits par les dépôts a légèrement diminué, passant de 128,6 % en 2008 à 125,8 % en 2009.

Le produit net bancaire a augmenté de 15 % (après + 32 % en 2008), grâce à la bonne progression des marges dégagées sur les opérations de crédit avec la clientèle (+ 14,1 %) et les opérations diverses (+ 17,5 %). Toutefois, le coût du risque a fortement augmenté, du fait d'un environnement

Situation simplifiée du système bancaire tchadien

(en milliards de francs CFA ; taux et coefficients en %)

Actif	2007	2008	2009	Passif	2007	2008	2009
Trésorerie et divers	139,0	123,7	121,4	Trésorerie et divers	30,0	38,9	32,0
Crédits à l'État	12,0	12,3	23,7	Dépôts de l'État	46,0	47,9	65,9
Crédits à l'économie	125,0	191,5	206,0	Dépôts du secteur privé	188,0	221,0	234,9
Créances douteuses nettes	3,0	5,3	9,4	Fonds propres	35,0	47,2	52,6
Valeurs immobilisées	20,0	22,3	25,0				
Total	299,0	355,1	385,5	Total	299,0	355,1	385,5
Coefficient net d'exploitation (Frais généraux/PNB)	60,7	53,7	52,0	Taux de marge nette (Résultat net/Produit net bancaire)	18,5	18,8	1,3
Coefficient de rentabilité (Résultat net/Fonds propres)	17,0	19,7	1,7				

Source : COBAC

économique peu porteur en 2009 et des difficultés rencontrées par un établissement tchadien, la CBT, placé sous administration provisoire. Les dotations nettes aux provisions ont atteint 9,2 milliards de francs CFA, après 1,7 milliard au titre du précédent exercice.

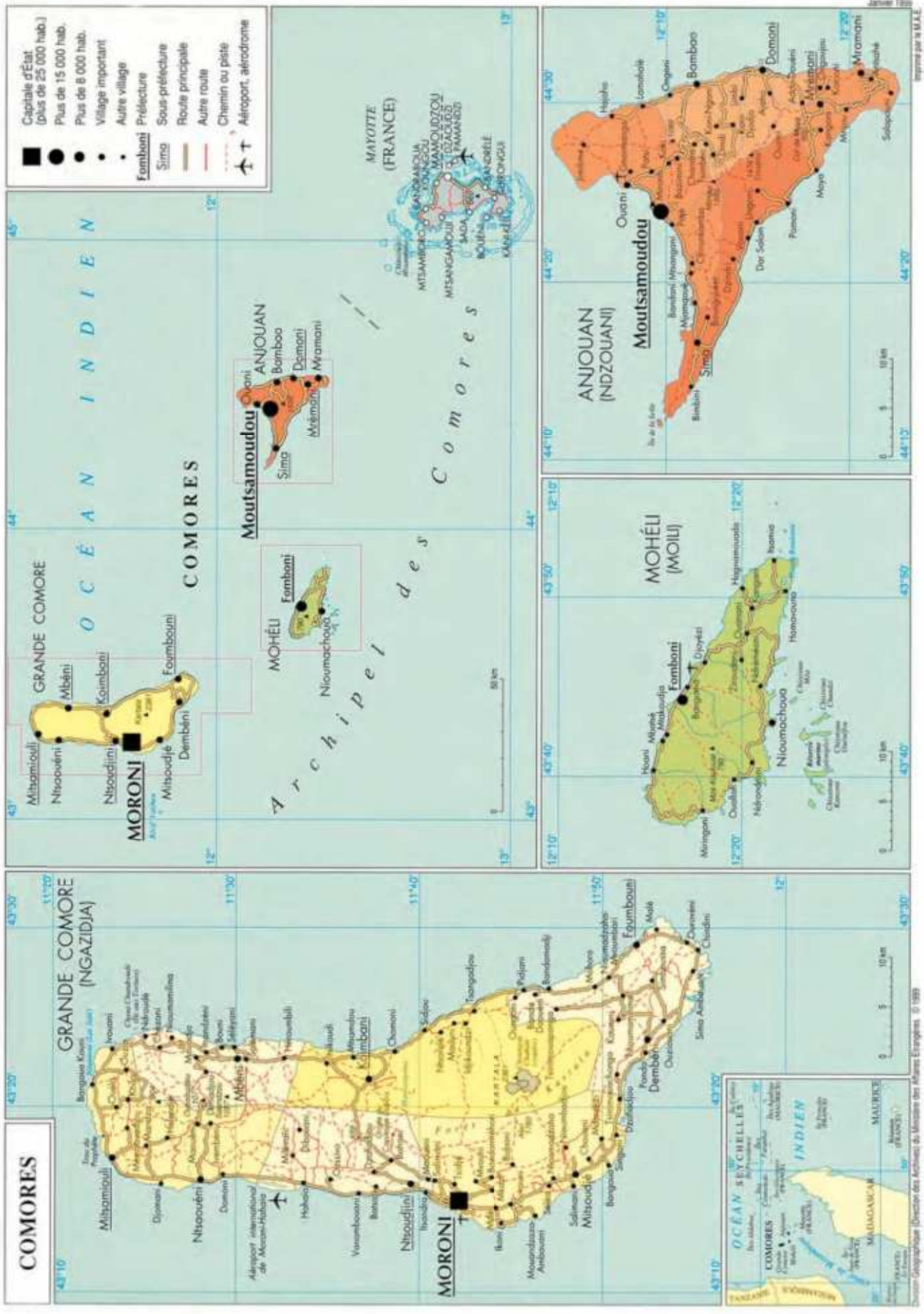
Du fait de ces difficultés, le résultat net a fortement chuté, passant de 6,3 milliards de francs CFA en 2008 à moins de 500 millions en 2009. Les principaux indicateurs de rentabilité du système bancaire se sont ainsi très nettement dégradés.

Bien qu'il demeure encore de taille réduite par rapport à d'autres pays de la CEMAC (Cameroun, Congo), le secteur de la microfinance est en forte expansion au Tchad. Au 31 décembre 2008, 160 établissements de microfinance disposaient d'un agrément attribué par la COBAC, contre 153 en 2007. D'après les dernières estimations disponibles, les dépôts gérés par les institutions de microfinance ont représenté, à fin décembre 2008, environ 5,7 milliards de francs CFA (soit près de 2 % des dépôts collectés par le système bancaire) et les encours de crédits 7,4 milliards (environ 3 % des encours de crédit du système bancaire). Au Tchad, près de 155 000 personnes bénéficieraient directement de ce mode de financement, sur un total de 1,6 million de clients en CEMAC.

PERSPECTIVES

D'après les prévisions de la BEAC, l'année 2010 devrait être marquée par une reprise modérée de la croissance économique, avec une hausse du PIB réel de 1,6 %. L'activité devrait bénéficier d'une progression du secteur non pétrolier, notamment dans la filière agro-industrielle, qui enregistrerait une hausse de la production de coton graine, et dans le secteur des services. Mais les conditions de cette reprise sont fragiles, compte tenu de la persistance d'une production vivrière globalement insuffisante, de la situation extrêmement précaire de la filière cotonnière et des difficultés de trésorerie de l'État. En dépit des projets d'exploitation de nouveaux champs, la production pétrolière devrait rester stable ou ressortir en légère baisse en 2010, ne permettant pas au secteur de soutenir la croissance globale.

Les tensions inflationnistes devraient s'atténuer, avec une stabilisation des prix de la plupart des produits, à l'exception des denrées alimentaires. Du fait d'une campagne agricole à nouveau médiocre au regard de la demande locale, les prix des produits alimentaires devraient continuer à progresser rapidement, contribuant à maintenir l'inflation globale au-dessus de la norme communautaire, à environ 5 % en moyenne annuelle, après 10 % en 2009.





Caractéristiques géographiques et humaines

Superficie : 1 861 km² : Grande Comore (1 148 km²), Anjouan (424 km²) et Mohéli (290 km²)

Population : 645 000 habitants. Densité : 346 habitants/km². Part de la population urbaine : 28,1 %. Taux de croissance démographique : 2,4 %. Langues officielles : français, arabe

Principales villes : Moroni (capitale administrative) – Grande Comore, Mutsamudu – Anjouan, Fomboni – Mohéli

Régime politique : en mars 2009, le Congrès avait voté la prolongation jusqu'en novembre 2011, au-delà de la limite constitutionnelle, du mandat du Président Ahmed Abdallah Sambi, élu en mai 2006. Les prérogatives de la Présidence et du Parlement avaient été renforcées par voie référendaire en mai 2009. La crise politique qui en a résulté a pris fin en juin 2010, avec la signature d'un accord sur un nouveau calendrier électoral, prévoyant l'uniformisation des dates des élections et des mandats du président de l'Union des Comores et des gouverneurs des îles. Les élections primaires à Mohéli pour choisir les candidatures à l'élection présidentielle et le premier tour des élections des gouverneurs des îles sont prévus pour le 7 novembre 2010.

Économie (2009)

PIB par habitant : 812 dollars

Répartition du PIB par secteur d'activité :

Primaire	52,7 %
Secondaire	11,3 %
Tertiaire	36,0 %

Source : Banque centrale des Comores

Indicateurs sociaux

Espérance de vie : 64,9 ans

Taux de mortalité infantile : 7,5 %

Taux d'alphabétisation des adultes : 75,1 %

Population en deçà du seuil de pauvreté¹⁾ : 46,1 %

Indice de développement humain – Classement : 139^e/182

APD reçue par habitant (versements nets) : 53 dollars

1) Moins de 1,25 dollar par jour

Sources : PNUD (2009), Rapport mondial sur le développement humain (données 2007) ; Banque mondiale, World Development Indicators (données 2008) pour le taux de mortalité infantile

Accords internationaux

Les Comores sont membres de la Commission de l'Océan indien (COI) et du COMESA, qui regroupe 19 États de l'Afrique orientale et australe et de l'Océan Indien. Les Comores ont adhéré à la Ligue des États arabes (LEA) en 1993.

Relations avec la communauté financière internationale

À la suite de l'octroi d'une Facilité de protection contre les chocs exogènes – Composante à accès rapide (FCE – CAR), pour un montant de 2,2 millions de DTS, et à l'apport de 1,1 million de DTS au titre du programme d'Aide d'urgence post-conflit (AUPC) accordé en décembre 2008, le Conseil d'administration du FMI a approuvé l'octroi, en septembre 2009, d'une FEC (Facilité élargie de crédit) de 13,57 millions de DTS. L'Union a atteint le point de décision de l'initiative PPTE renforcée en juin 2010, ouvrant la voie aux allègements de dette intérimaires prévus dans ce cadre.

Alors que la Stratégie intérimaire 2007-2008 de la Banque mondiale mettait l'accent sur l'accès aux services de base et la réconciliation nationale, la nouvelle stratégie 2010-2012, approuvée en mai 2010, vise avant tout à faciliter l'atteinte du point d'achèvement PPTE d'ici à 2012. Elle est axée sur la croissance, la réduction de la vulnérabilité sociale, le renforcement des capacités de l'État et la gouvernance. À fin juin 2010, le portefeuille actif de la Banque aux Comores comprenait cinq projets, pour un coût global de 26,6 millions de dollars.

ACTIVITÉ

L'activité économique, soutenue par une relative stabilité politique, a connu en 2009 une reprise limitée, le PIB réel augmentant de 1,1 %, après 0,2 % en 2008. Ce résultat tient essentiellement à la progression de la consommation intérieure, soutenue par l'essor de l'octroi de crédits et des envois de fonds de la diaspora, et à l'augmentation des concours financiers extérieurs. La chute des revenus générés par les cultures de rente (vanille, ylang-ylang) et les ruptures d'approvisionnement en énergie ont toutefois perturbé le redémarrage de l'activité.

Le secteur primaire, qui représente 52,7 % du PIB et emploie une grande majorité de la population, est dominé par l'agriculture, l'élevage et la pêche. Le sous-secteur de la pêche a bénéficié, en mai 2009, d'un prêt de 10 millions de dollars accordé par l'Exim Bank indienne pour un projet de pêche industrielle (installation d'unité de conservation et de transformation). Les actions en faveur de ce sous-secteur se sont poursuivies avec la signature, en avril 2010, d'un accord avec United Fisheries of Kuwait pour la création d'une société de pêche industrielle comorienne (United Fisheries of Comoros).

En 2009, les actions entreprises pour améliorer la productivité encore insuffisante des cultures vivrières (distribution de semences et dons de matériels agricoles) ont permis d'atténuer la baisse de la production agricole globale.

S'agissant des cultures de rente, la campagne 2009 a été décevante. La production de girofle, premier produit d'exportation des Comores, a ainsi chuté de 43,3 %. Toutefois, la progression de 9 % des prix à l'exportation (à 800 francs comoriens le kilogramme de girofle en 2009) a permis à la filière de conserver sa viabilité.

Les Comores demeurent le premier producteur mondial d'ylang-ylang, fournissant cinq degrés de qualité de ce produit destiné à l'industrie de la parfumerie. La production a reculé à 40 tonnes en 2009 (- 18,3 %), en raison de la baisse de la demande extérieure liée à la crise économique et financière

Comptes nationaux des Comores

(en milliards de francs comoriens ; taux et variations en %)

	2006	2007	2008	2009
Ressources	220,3	235,2	260,5	274,9
PIB nominal	159,2	166,2	174,7	184,1
Importations de biens et services	61,0	69,0	85,7	90,7
Biens	39,5	45,9	59,0	60,0
Services	21,5	23,0	26,6	30,7
Emplois	220,3	235,2	260,5	274,9
Consommation finale	174,9	190,4	211,2	223,1
Formation brute de capital fixe (a)	21,7	19,1	24,1	25,4
Exportations de biens et services	23,5	25,6	25,1	26,4
Biens	5,2	5,9	3,0	5,6
Services	18,3	19,7	22,1	20,8
Taux d'investissement (en % du PIB)	13,6	11,5	13,8	13,8
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	2,4	0,8	0,2	1,1
Indice des prix à la consommation (en moyenne annuelle)	3,4	4,5	4,7	4,9

(a) Y compris variation de stocks

Sources : BCC, Administrations comoriennes

mondiale et de la diminution des prix à l'exportation et aux producteurs.

La conjonction des difficultés structurelles de la filière, affectée par des incendies en 2008, et de la forte concurrence de Madagascar a débouché sur une stagnation de la production de vanille autour de 50 tonnes en 2009. Le prix de la vanille verte a également atteint son niveau le plus bas de la décennie (à 500 francs comoriens le kilogramme, contre 10 000 francs comoriens en 2002). Le secteur a enfin été affecté par l'abandon, depuis 2007, de la procédure officielle de fixation de prix, même si l'implication du label de commerce équitable « ETHIQUABLE » depuis 2002, en coopération avec le Syndicat national des agriculteurs comoriens (SNAC), permet aux producteurs membres de la coopérative de bénéficier de prix trois fois supérieurs aux prix du marché conventionnel.

L'étroitesse du marché intérieur, le faible développement des infrastructures de transport et les difficultés rencontrées par la Société comorienne de l'eau et de l'électricité (MAMWÉ) pour assurer la régularité de la fourniture d'énergie entravent le développement du secteur secondaire (11,3 % du PIB). Pour remédier à cette pénurie énergétique, une centrale électrique (6 mégawatts) a été installée à Moroni en juillet 2009, ainsi que deux groupes électrogènes en location-vente (1 mégawatt) à Anjouan et à Mohéli. L'élaboration d'ici à fin 2010 d'une stra-

Quantités produites*(en tonnes)*

	2006	2007	2008	2009
Vanille	75	76	50	50
Girofle	2 500	3 500	3 000	1 700
Ylang-ylang	45	50	49	40
Oignons	181	185	189	nd

*nd : non disponible**Sources : BCC, administrations comoriennes*

tégie de réforme de la MAMWÉ avec l'assistance de la BafD et la privatisation de la Société Comorienne des Hydrocarbures, en collaboration avec la Société financière internationale (SFI, groupe de la Banque mondiale), devraient contribuer à terme au redressement de ce secteur.

L'industrie comorienne se limite aux activités artisanales, à la transformation primaire des cultures de rente (conditionnement de la vanille, distillation des plantes à parfum) et au secteur du BTP (concassage de lave, construction immobilière). Dans le secteur de la construction, les travaux du projet « HABITAT » (75 000 logements) ont démarré en 2009, grâce à un don saoudien de 5 millions de dollars et à la baisse du prix du ciment (250 euros à 150 euros la tonne). Les travaux d'aménagement de la capitale, dans le cadre du projet « Capitale culturelle du Monde islamique en 2010 », et de réhabilitation des infrastructures routières sur un financement du 10^e FED, à hauteur de 27 millions d'euros, ont été engagés. Enfin, le lancement des travaux de dragage du port en eau profonde de Mutsamudu (Anjouan) et la remise en état du réseau routier de Moroni et des installations portuaires, afin de permettre le cabotage entre les îles de l'archipel, ont également participé à la reprise de l'activité économique.

Le secteur tertiaire (36 % du PIB), reposant principalement sur les activités commerciales de vente au détail, a souffert des difficultés de transport consécutives à l'interruption des vols réguliers, après la catastrophe aérienne du 30 juin 2009. Cependant, l'activité touristique devrait reprendre graduellement, notamment grâce au renforcement du transport inter-îles, à la mise œuvre du projet de construction d'un village touristique près de Mitsamiouli par Comoros Gulf Holding (CGH) et à la réhabilitation de l'hôtel Itsandra Beach près de Moroni.

Le raccordement du réseau internet comorien au réseau de fibre optique par câble sous-marin (projet « EASSY », East Africa Submarine Cable System),

bénéficiant d'un prêt de 31 millions de dollars accordé par l'Exim Bank de Chine, devrait accélérer le développement du secteur des télécommunications. L'environnement réglementaire du secteur a été renforcé par la création de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART). Le processus de privatisation de Comores Telecom a connu une accélération, les résultats de l'audit des comptes et de l'évaluation du patrimoine public de l'opérateur étant attendus pour septembre 2010. Les activités de l'Agence nationale pour la Promotion de l'Investissement (ANPI), chargée de rendre plus attrayant l'environnement des affaires, ont débuté en janvier 2009.

Le taux d'inflation est demeuré stable en 2009, tout en demeurant à un niveau élevé, le rythme de progression des prix s'établissant, en moyenne annuelle, à 4,9 %, après 4,7 % en 2008. Ces tensions inflationnistes sont liées à une demande intérieure forte, soutenue par la progression de la consommation (+ 5,3 %). La baisse des cours des produits pétroliers n'a pas eu d'impact modérateur sur les prix à la pompe, en raison des difficultés d'approvisionnement et d'actes de piraterie dans l'Océan Indien, qui ont participé à la hausse des coûts de transport des importations.

FINANCES PUBLIQUES

Dans un contexte de stabilisation progressive de la situation politique et de légère reprise économique, le déficit budgétaire base engagement (hors dons) est revenu de 22,9 milliards de francs comoriens (soit - 13,1 % du PIB) en 2008 à 17,5 milliards (- 9,5 % du PIB) en 2009. Cette évolution tient avant tout à une hausse satisfaisante des recettes budgétaires, associée à un recul des dépenses publiques.

Les recettes budgétaires ont significativement progressé en 2009 (+ 7 %), en dépit de la stagnation des dons extérieurs (- 0,3 %, contre + 62,7 % en 2008) qui constituent environ 70 % des recettes totales. Les recettes fiscales ont augmenté de 12,1 % par rapport à 2008, grâce à l'élargissement de l'assiette fiscale et au renforcement des contrôles des déclarations, qui se sont concentrés sur les taxes à la consommation et les ventes des grandes sociétés. Les recettes non fiscales, alimentées notamment par les revenus exceptionnels tirés du programme de citoyenneté

Tableau des opérations financières de l'État comorien

(en milliards de francs CFA)

	2006	2007	2008	2009
Recettes totales	29 534	32 578	41 965	44 916
Recettes	21 556	21 160	23 379	26 402
Recettes fiscales	17 260	16 678	18 288	20 515
Recettes non fiscales	4 296	4 482	5 091	5 887
Dons extérieurs	7 978	11 418	18 586	18 514
Dépenses totales et prêts nets	33 599	37 961	46 283	43 879
Dépenses courantes	25 766	27 298	29 799	34 609
Salaires	13 205	15 392	15 690	17 246
Autres biens et services	5 568	5 122	8 122	7 647
Transferts	3 392	3 382	2 678	5 087
Intérêts de la dette	1 144	778	1 217	1 086
Autres dépenses courantes (assistance technique)	2 457	2 624	2 092	3 543
Dépenses en capital	7 833	10 663	16 484	8 851
Dépenses budgétaires	1 250	1 226	1 759	1 563
Dépenses financées sur emprunts extérieurs	6 583	9 437	14 725	7 288
Prêts nets	0	0	0	419
Solde primaire (hors dons) (a)	- 4 316	- 6 586	- 6 962	- 8 684
Solde global base engagements (y compris dons) (b)	- 4 065	- 5 383	- 4 318	1 037
Arriérés	1 436	4 592	3 177	586
Sur dette extérieure	413	118	511	- 278
Sur dette intérieure	1 023	4 474	2 666	864
Solde (base caisse) (c)	- 2 629	- 791	- 1 141	1 623
Financement	2 691	499	1 636	- 1 549
Financement extérieur net	445	- 226	130	- 2 670
Tirages	1 399	1 391	1 088	10
Amortissement de la dette	- 2 024	- 2 055	- 2 248	- 2 028
Financement exceptionnel	0			602
Variation arriérés en principal	1 070	438	1 290	- 1 254
Financement intérieur net	2 246	725	1 506	1 121
Écart de financement	62	- 292	495	74
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	13,5	12,7	13,4	14,3
Dépenses courantes	16,2	16,4	17,1	18,8
Solde :				
Primaire	- 2,7	- 4,0	- 4,0	- 4,7
Budgétaire de base (d)	- 3,4	- 4,4	- 4,7	- 5,5
Base ordonnancement, dons inclus	- 2,6	- 3,2	- 2,5	0,6
Base caisse	- 1,7	- 0,5	- 0,7	0,9

Note : Le périmètre du TOFE consolidé intègre les données relatives aux administrations publiques fédérales et locales, y compris Anjouan depuis 2003. Les comptes publics demeurent toutefois décentralisés.

(a) Solde primaire = recettes courantes – dépenses courantes (hors intérêts) – dépenses en capital (hors celles sur ressources extérieures)

(b) Solde (base engagements) = recettes totales (dons compris) – dépenses totales

(c) Solde (base caisse) = Solde (base engagements) + arriérés + autres

(d) Solde budgétaire de base = Recettes totales (hors dons) – Dépenses totales (hors investissements financés sur recettes extérieures)

Source : BCC, ministère des Finances

économique, ont pour leur part progressé de 15,6 %, pour s'établir à 5,9 milliards de francs comoriens, contre 5,1 milliards en 2008.

Les dépenses totales ont baissé de 5,1 %, sous l'effet du net recul des dépenses en capital (- 46,3 %), consacrées essentiellement aux infrastructures, qui se sont établies en 2009 à 8,8 milliards de francs comoriens. Le budget d'investissement a en effet été significativement affecté par la baisse des soutiens financiers internationaux, qui ont atteint seulement 7,3 milliards de francs comoriens en 2009, après 14,7 milliards en 2008. Les dépenses courantes (34,6 milliards) ont enregistré une progression de 16,1 %, en liaison principalement avec la hausse de 9,9 % de la masse salariale et des dépenses de transferts (89,9 %).

Les arriérés de paiement intérieurs (arriérés de salaires et fournisseurs de l'État) ont néanmoins continué de progresser, à hauteur de 0,8 milliard de francs comoriens. Les arriérés extérieurs ont été réduits de 0,3 milliard. Au total, le solde base caisse, dons compris, a enregistré un excédent de 1,6 milliard de francs comoriens, après un déficit de 1,1 milliard en 2008. Cet excédent a permis de poursuivre l'amortissement de la dette extérieure et l'apurement des arriérés accumulés au titre de ces engagements.

COMPTES EXTÉRIEURS

L'année 2009 a été caractérisée par une réduction significative du déficit des transactions courantes (- 20,5 %), revenu de 23,1 milliards de francs comoriens en 2008 à 18,4 milliards. Cette amélioration

s'explique principalement par de moindres déficits des balances commerciales et des revenus et par une nouvelle progression de l'excédent des transferts courants.

La légère réduction du déficit commercial (- 2,8 %) a avant tout reflété la forte hausse des exportations (+ 83,4 %). Cette évolution est principalement imputable aux ventes de girofle qui ont plus que triplé en valeur, grâce à une hausse des prix de plus de 9 % et la mise sur le marché de la production stockée en 2008. Alors qu'il avait regressé à la troisième place en 2008, le girofle est ainsi redevenu le premier produit d'exportation des Comores (2,1 milliards de francs comoriens). Les exportations d'ylang-ylang, deuxième produit d'exportation, ont connu un recul de 6,5 % en valeur, en raison notamment de la contraction de la demande mondiale d'huiles essentielles. Enfin, les exportations de vanille se sont repliées de 1,3 %, sous l'effet de la stagnation de la production et de la baisse des cours mondiaux.

Les importations ont progressé à un rythme modéré (+ 1,6 %), pour atteindre 60 milliards de francs comoriens. La baisse des achats de produits pétroliers de 1,1 % a en effet partiellement compensé la forte hausse des importations de fer, de fonte, d'acier (+ 79,4 %) et de ciment (+ 78,8 %), nécessaires à la mise en œuvre des projets d'investissement public, notamment dans les infrastructures. Conséquence de l'insuffisante sécurité alimentaire résultant de la faiblesse du secteur agricole vivrier, les importations de riz se sont fortement accrues (+ 44,1 %). Au total, le taux de couverture des importations par les exportations s'est établi à 9,3 % en 2009, un niveau extrêmement faible caractéristique de certaines économies insulaires.

Balance des paiements des Comores

(en millions de francs comoriens)

	2006	2007	2008	2009
Transactions courantes	- 8 831	- 11 655	- 23 161	- 18 411
Balance commerciale	- 34 288	- 40 039	- 56 009	- 54 428
Exportations FOB	5 221	5 929	3 063	5 618
dont : Vanille	1 009	1 222	654	645
Girofle	2 054	2 866	615	2 154
Ylang-ylang	913	711	815	762
Autres essences	54	54	33	26
Autres produits	60	60	74	643
Importations FOB	39 509	45 968	59 072	60 045
dont : Produits pétroliers	7 614	8 200	9 629	9 514
Riz	3 108	4 521	4 432	6 388
Véhicules, pièces détachées	2 267	2 301	4 620	5 401
Viande, poisson	2 344	2 586	2 926	2 942
Fer, fonte, acier	2 128	873	1 429	2 565
Ciment	2 409	1 873	2 514	4 497
Autres produits	14 972	17 928	20 899	26 082
Balance des services	- 3 181	- 3 392	- 4 562	- 9 947
Frêt et assurance	- 10 407	- 11 435	- 13 874	- 17 142
Voyages	6 201	5 417	7 370	5 184
Transports	- 3 267	- 2 959	- 3 539	- 3 598
Balance des revenus	- 663	598	- 965	- 4
Revenus des investissements	- 663	598	- 965	- 4
Balance des transferts courants	29 301	31 178	38 375	45 967
Secteur privé	23 987	25 669	32 933	34 612
Secteur public	5 314	5 509	5 443	11 355
Compte de capital et d'opérations financières	5 357	26 836	23 080	26 725
Compte de capital	7 240	23 044	16 397	10 707
Opérations financières	- 1 883	3 791	6 683	16 018
Investissements directs étrangers	324	2 761	1 556	4 882
Autres investissements	- 2 207	1 030	5 127	11 136
Erreurs et omissions	1 068	1 325	- 1 724	4 959
Solde global	- 2 406	16 506	- 1 804	13 272
Financement	2 406	- 16 506	1 804	- 13 272
Variation des réserves officielles (le signe « - » correspond à une hausse)	923	- 4 841	3	- 11 741
Financements exceptionnels	1 483	- 11 665	1 801	- 1 532
Variation des arriérés extérieurs	1 483	- 11 665	1 801	- 1 532
Exportations/Importations (en %)	13,2	12,8	5,1	9,3

Sources : FMI, BCC

Le déficit de la balance des services a plus que doublé en 2009, passant de 4,5 milliards de francs comoriens en 2008 à 9,9 milliards. Cette dégradation résulte essentiellement de l'arrêt des flux touristiques et de migrants suite à la catastrophe aérienne du 30 juin 2009, qui a interrompu temporairement les vols réguliers vers les Comores. Le déficit de la

balance des revenus enregistré en 2008 a été presque totalement résorbé en 2009 pour se fixer à 4 millions de francs comoriens. L'excédent de la balance des transferts courants s'est accru de près de 20 %, les transferts publics étant soutenus par l'assistance financière et technique fournie par les institutions de Bretton Woods, de la BafD et des pays du Golfe. Les transferts de la diaspora ont poursuivi leur essor, à un rythme toutefois ralenti du fait de la crise économique internationale (+ 5 %, après + 28 % en 2008). Les transferts de la diaspora ont représenté, en 2009, environ 19 % du PIB.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'est inscrit en hausse de 15,7 %, à 26,7 milliards de francs comoriens, en liaison avec la forte croissance des investissements directs étrangers, qui ont triplé en un an, reflétant la mise en œuvre de chantiers immobiliers et touristiques. Le compte de capital a, quant à lui, régressé de 34,7 %.

Au total, la balance des paiements a dégagé un excédent global de 13,2 milliards de francs comoriens en 2009, contre un déficit de 1,8 milliard un an plus tôt. Cet excédent s'est traduit par une forte augmentation des réserves officielles de change (11,7 milliards) et a permis un règlement d'arriérés extérieurs pour 1,5 milliard.

À fin 2008, l'encours de la dette extérieure des Comores était estimé à 281,3 millions de dollars, soit 53,8 % du PIB et 373,7 % des exportations de biens et services. Cet endettement était contracté auprès de créanciers multilatéraux à hauteur de 77,7 %. Le service de la dette représentait 16,3 % des exportations de biens et services et 17,6 % des recettes budgétaires.

La dette des Comores demeure donc insoutenable. Toutefois, la conclusion d'un programme FEC avec le FMI, en septembre 2009, a permis à l'Union de bénéficier, en novembre 2009, d'un allègement de 80 % du total des paiements dus au Club de Paris entre le 1^{er} juillet 2009 et le 30 juin 2012, sur toute la durée de la Facilité. Le réaménagement a porté sur 13 millions de dollars, incluant une annulation de créances de 1 million et un rééchelonnement de 12 millions. En outre, après l'atteinte du point de décision de

Dettes extérieures des Comores

(encours en millions de dollars ; indicateurs de dette en %)

	2005	2006	2007	2008
Dettes à court et long termes	291,2	296,1	291,0	281,3
Dettes à long terme	257,4	259,8	279,2	270,3
Dettes publiques garanties	257,4	259,8	279,2	270,3
Dettes privées non garanties	0,0	0,0	0,0	0,0
Recours aux crédits du FMI	0,0	0,0	0,0	5,2
Dettes à court terme	33,8	36,3	11,8	5,8
dont : Arriérés d'intérêts sur dettes à long terme	30,7	32,3	7,8	5,8
Pour mémoire : arriérés sur principal de dettes à long terme	74,1	78,6	38,5	27,4
Indicateurs de dette				
Dettes totales/Exportations biens et services	509,7	492,0	407,5	373,7
Dettes extérieures/PIB	76,5	72,8	62,8	53,8
Service payé de la dette/Exportations biens et services	7,0	6,1	36,8	16,3
Service payé de la dette/Recettes budgétaires	6,6	6,7	44,6	17,6
Dettes multilatérales/Dettes totales	71,0	73,0	78,1	77,7

Sources : Banque mondiale, BCC

l'initiative PPTE les 21 et 29 juin 2010, un nouvel accord de restructuration de la dette extérieure des Comores a été conclu avec le Club de Paris, se traduisant par une réduction supplémentaire de 50 % du service de la dette dû à ces créanciers.

SYSTÈME BANCAIRE

Le système bancaire comorien est composé de quatre établissements bancaires : la Banque pour l'industrie et le commerce des Comores (BIC-C), filiale du groupe BNP-Paribas ; la Banque de développement des Comores (BDC), spécialisée dans l'octroi de crédits à moyen et long termes ; l'Exim Bank Comores (à capitaux tanzaniens) et la Banque fédérale du commerce (BFC) à capitaux kowétiens, qui a démarré ses activités en août 2009. À ces banques s'ajoutent les services financiers de la Société nationale des Postes et des Services financiers (SNPSF), deux institutions financières décentralisées (Union des mutuelles d'épargne et de Crédit – MECK – et Sanduk d'Anjouan) et deux bureaux de change (Comores Express et la Maison comorienne de transferts de valeurs, qui a reçu son agrément en juin 2010).

En 2009, le système bancaire a poursuivi son développement à un rythme rapide, le total du bilan des établissements bancaires et financiers agréés ayant progressé de 29,1 % (après 14 % en 2008) pour s'établir à 66,9 milliards de francs comoriens. L'encours des crédits a progressé de 33 %, à 32,6 milliards de

francs comoriens, tandis que les dépôts collectés auprès de la clientèle atteignaient 44,8 milliards (+ 16,6 %). Le taux de couverture des crédits par les dépôts a ainsi diminué, passant de 156,7 % en 2008, à 137,4 %, en 2009. La forte progression de l'activité bancaire reflète le lancement des activités de la BFC, le développement progressif de l'Exim Bank et le repositionnement stratégique de la BDC, qui collecte désormais des dépôts auprès du public.

La qualité du portefeuille de crédits, tout en restant dégradée, s'est améliorée, avec un taux de créances en souffrance représentant 16,4 % de l'encours de crédit (contre 20,9 % en 2008). Les créances en souffrance étaient provisionnées à hauteur de 60 % à fin décembre 2009.

PERSPECTIVES

La préservation d'une relative stabilité politique, l'amélioration du climat des affaires et le maintien de l'appui financier des partenaires au développement devraient favoriser en 2010 la poursuite de la reprise de l'activité économique. Le PIB réel devrait croître de 1,5 % selon les prévisions du FMI (juillet 2010). Cette reprise s'appuie notamment, au plan interne,

sur les efforts publics de développement des infrastructures et de diversification dans le secteur agricole. La reprise mondiale devrait également se traduire par une progression des flux de financement internationaux, en particulier des transferts de fonds des migrants. Ces prévisions restent toutefois étroitement dépendantes du respect des engagements pris par les autorités concernant le calendrier électoral. Une éventuelle remise en cause de ces engagements pourrait en effet créer de nouvelles tensions politiques au sein de l'Union et compromettre l'appui apporté par les partenaires au développement.

Dans le cadre du programme FEC, les autorités se sont engagées à rechercher une meilleure maîtrise du déficit budgétaire, afin de consolider les acquis des réformes budgétaires récemment entreprises et d'accélérer l'évolution vers l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE. Le déficit budgétaire devrait être ainsi limité à 1,7 % du PIB, sous l'effet notamment d'une évolution maîtrisée de la masse salariale dans le secteur public.

Sur le front des prix, malgré la remontée des cours mondiaux du pétrole, les tensions inflationnistes devraient être contenues à 2,1 % en moyenne annuelle.

6

ANNEXES

ANNEXE 1

Situation de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest

(en millions de francs CFA)

Actif	31 décembre 2008	31 décembre 2009	Passif	31 décembre 2008	31 décembre 2009
Avoirs en or	438 069	586 500	Billets et monnaies	3 049 977	3 447 499
			Banques et institutions étrangères	72 310	72 945
Fond monétaire international	24 173	540 856	Banques et institutions communes de l'Union	220 470	217 346
Position de réserve	22 318	40 075	Banques inscrites dans les États	808 418	1 019 617
DTS détenus	1 854	500 780	Établissements financiers inscrits dans les États	399	755
Avoirs en monnaies étrangères	4 673 041	5 137 257	Trésors nationaux et autres comptables publics	556 301	788 830
Compte d'opérations	2 479 897	3 048 978	Autres comptes de dépôts	21 982	20 997
Correspondants dans la Zone	220 454	122 136	Transferts à exécuter	12 838	26 433
Correspondants en dehors de la Zone	9 996	11 248	Transferts UMOA-extérieur émis	- 305	978
Bons d'institutions financières	1 857 656	1 917 341	Transferts extérieurs-UMOA reçus	890	0
Chambre de compensation de l'Afrique de l'Ouest	4 309	4 276	Dispositions inter-UMOA émises	1 036	1 055
Billets étrangers	27 303	3 792	Dispositions internes émises	11 216	24 400
Créances à rattacher	73 426	29 485	Engagements en monnaies étrangères	8 166	9 229
Créances sur les banques et établissements financiers	366 293	335 184	Fonds monétaire international	310 741	980 139
			Recours au crédit du Fonds	224 628	395 736
Créances sur les Trésors nationaux	443 465	887 886	Allocations de DTS	86 113	584 404
Découvert en compte courant	269 632	251 637	Provisions pour risques	38 262	37 924
Titres d'État, concours adossés aux DTS et consolidations	5 090	458 148	Comptes d'ordre et divers	500 926	690 721
Créances rattachées	25 732	35 794	Capital et réserves	1 060 925	1 075 514
Créances financières sur Trésors nationaux	143 012	142 307	Résultat en attente d'affectation	0	0
Opérations pour le compte des Trésors nationaux	285 064	453 411			
FMI	233 143	409 965			
Autres concours	51 921	43 446			
Immobilisations	321 016	324 893			
Autres actifs	110 592	121 962			
Total	6 661 712	8 387 947	Total	6 661 712	8 387 947

ANNEXE 2

Situation de la Banque des États de l'Afrique Centrale

(en millions de francs CFA)

Actif	31 décembre 2008	31 décembre 2009	Passif	31 décembre 2008	31 décembre 2009
Disponibilités extérieures à vue	7 273 242	5 490 529	Billets et monnaies en circulation	1 830 780	1 897 291
Billets et monnaies	7 230	13 929	Trésors et comptes publics nationaux	3 811 412	2 757 479
Correspondants	27 964	-6 569	Comptes courants	492 119	614 545
Trésor français	7 238 048	5 483 169	Fonds de stabilisation des recettes budgétaires	1 980 823	1 452 874
Autres avoirs en devises convertibles	103 606	688 953	Fonds de réserves pour les générations futures	209 278	222 685
Encaisse or	12 219	0	Dépôts spéciaux	1 129 192	467 375
Opérations avec le FMI	93 018	426 057	Banques et institutions financières	1 683 215	1 778 417
Quote-part en devises	89 434	87 937	Banques et institutions étrangères	96 556	92 024
Avoirs en DTS	3 584	338 121	Banques et institutions financières de la Zone	1 586 659	1 686 393
Créances sur les Trésors nationaux	114 446	371 326	Autres comptes courants	29 195	40 185
Avances en comptes courants	39 285	292 156	FMI-Allocations de DTS	52 865	386 862
Avances exceptionnelles	0	3 000	Emprunts et dettes à long et moyen termes	7 116	9 467
Crédits à l'économie consolidés sur les États	75 161	76 169	Autres passifs	2 586	112
Contrepartie des allocations de DTS versées aux États	0	59 108	Provisions	19 457	17 983
Créances sur les Banques	6 366	13 030	Report à nouveau	0	0
Concours du marché monétaire	6 366	5 333	Réserves	250 305	297 552
Avances sur effets à moyen terme	0	7 697	Capital et prime d'augmentation	88 000	91 507
Valeurs immobilisées	234 639	221 519	Créditeurs divers	33 564	19 919
Débiteurs divers	40 421	31 176	Transferts non dénoués	0	8 138
Avances diverses au personnel	2 032	2 288	Comptes de régularisation passif	6 407	26 362
Autres débiteurs divers	22 269	10 778	Compte de résultat	63 056	- 29 574
Comptes de régularisation actif	16 121	18 111			
Total	7 877 958	7 301 698	Total	7 877 958	7 301 698

ANNEXE 3

Situation résumée de la Banque Centrale des Comores

(en millions de francs comoriens)

Actif	31 décembre 2008	31 décembre 2009	Passif	31 décembre 2008	31 décembre 2009
Disponibilités extérieures	39 527	51 375	Billets et monnaies en circulation	13 972	16 050
Avoirs en or et en DTS	174	3 920	Engagements à vue	21 680	24 126
Encaisses	3 158	3 909	Banques et établissements financiers	17 163	20 837
Avoirs et placements extérieurs	36 195	43 546	Établissements financiers non résidents	495	485
Crédits et avances	7 862	9 863	Dépôts entreprises publiques non financières	436	132
BDC	0	503	Dépôts administrations publiques	3 291	2 503
Créances sur le Trésor public	7 757	9 211	Autres dépôts	60	19
Autres créances	105	149	Autres engagements	235	150
Comptes de régularisation	241	329	Engagements internationaux	6 107	12 419
Produits à recevoir	0	0	FMI, bons du Trésor	3 913	4 256
Débiteurs divers	66	24	Emprunts auprès du FMI	1 826	3 443
Opérations diverses	132	121	Allocations de DTS	368	4 720
Chèques reçus pour encaissements	26	40	Comptes de régularisation	600	4 005
Réévaluation	17	144	Opérations diverses	583	3 861
Titres de participation	4 625	4 989	Réévaluation	17	144
Actifs immobilisés	3 239	3 008	Capitaux propres	12 893	13 034
Immobilisations d'exploitation	1 629	2 051	Capital	3 000	3 000
Immobilisations en cours	356	32	Fond de dotation en capital	342	342
Matériel d'émission	1 254	925	Réserves	8 808	8 975
Résultat de l'exercice		70	Provisions	40	30
Total	55 494	69 634	Subventions d'équipement	323	307
			Écart de réévaluation	380	380
			Résultat de l'exercice	242	
			Total	55 494	69 634

ANNEXE 4

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ADP	Alliance pour la démocratie et le progrès (RCA)	BTD	Banque togolaise de développement
AFD	Agence française de développement	BTP	Bâtiment et travaux publics
AID	Association internationale pour le développement (sigle anglais : IDA), groupe Banque mondiale	BUMIGEB	Bureau des mines et de la géologie du Burkina
ALUCAM	Compagnie camerounaise d'aluminium	BVMAC	Bourse des valeurs mobilières d'Afrique Centrale (Libreville)
ANIF	Agence nationale d'investigation financière (Afrique centrale)	C2D	Contrat de désendettement développement
ANPI	Agence nationale pour la promotion de l'investissement (Comores)	CAA	Caisse autonome d'amortissement (Cameroun)
APD	Aide publique au développement	CAD	Comité d'aide au développement. Le CAD regroupe 22 pays de l'OCDE qui mènent des actions en faveur des pays en développement.
ART	Agence de régulation des télécommunications (Comores)	CBAO	Compagnie bancaire d'Afrique de l'Ouest
ASS	Afrique subsaharienne	CBC	Commercial bank of Cameroon
AUPC	Aide d'urgence post-conflit	CBCA	Commercial Bank Centrafrique
BAC	Banque agricole et commerciale (Tchad)	CBT	Commercial Bank of Tchad
BACB	Banque agricole et commerciale du Burkina	CBIP	Compagnie de banque internationale de Paris
BAfD	Banque africaine de développement	CCIC	Comité consultatif international du coton
BANGE	Banco nacional de Guinea Ecuatorial	CDC	Cameroon Development Corporation
BAO	Banco da Africa Ocidental (Guinée-Bissau)	CDN	Crédit du Niger
BCC	Banque Centrale des Comores	CEA	Commission économique pour l'Afrique (Nations-Unies)
BCC	Banque commerciale du Chari (Tchad)	CEB	Communauté électrique du Bénin
BCE	Banque centrale européenne	CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest	CEEAC	Communauté économique des États d'Afrique Centrale
BDEAC	Banque de développement des États de l'Afrique Centrale	CEET	Compagnie d'énergie électrique du Togo
BDC	Banque de développement des Comores	CEMAC	Communauté économique et monétaire d'Afrique Centrale
BDU	Banco Da Uniao (Guinée-Bissau)	CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens
BEAC	Banque des États de l'Afrique Centrale	CENTIF	Cellule nationale de traitement des informations financières (Afrique de l'Ouest)
BEI	Banque européenne d'investissement	CFA (XOF)	Franc de la Communauté financière africaine (UEMOA)
BFC	Banque fédérale du commerce (Comores)	CFA (XAF)	Franc de la Coopération financière en Afrique Centrale (CEMAC)
BGD	Banque gabonaise de développement	CGH	Comoros Gulf Holding
BHG	Banque de l'habitat du Gabon	CIPRES	Conférence interafricaine de prévoyance sociale
BHM	Banque de l'habitat du Mali	CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
BIC-C	Banque pour l'industrie et le commerce des Comores (groupe BNP-Paribas)	CLAB	Comité de liaison anti-blanchiment
BICEC	Banque internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (groupe Banques populaires)	CLSP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
BICIG	Banque internationale pour le commerce et l'industrie du Gabon	CMCA	Crédit mutuel de Centrafrique
BMCE	Banque marocaine du commerce extérieur	CMDT	Compagnie malienne des textiles
BNI	Banque nationale d'investissement (ex CAA Côte d'Ivoire)	CMEC	China national machinery and equipment import and export corporation
BOA	Bank of Africa	CNAAS	Compagnie nationale d'assurance agricole du Sénégal
BOAD	Banque ouest-africaine de développement	CNPC	China national petroleum corporation
BPMC	Banque populaire maroco-centrafricaine	CNUCED	Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement
BRI	Banque des règlements internationaux	COBAC	Commission bancaire d'Afrique Centrale (CEMAC)
BRICS	Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud	COI	Commission de l'Océan indien
BRS	Banque régionale de solidarité	COMESA	Common Market in Eastern and Southern Africa
BRVM	Bourse régionale des valeurs mobilières (Abidjan)	COMINAK	Compagnie minière d'Akouta (Niger)
BSIC	Banque sahélo-saharienne pour l'investissement et le commerce	CPLP	Communauté des pays de langue portugaise
BTCI	Banque togolaise pour le commerce et l'industrie		

CPM	Comité de politique monétaire	ITIE	Initiative pour la transparence dans les industries extractives
CREPMF	Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers	KEPCO	Korean electric power corporation
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté	KMF	Franc comorien
CVD	Cadre de viabilité de la dette	LCB	La Congolaise de banque
DGRE	Don de gouvernance et de redressement économique	LEA	Ligue des États arabes
DSCE	Document de stratégie pour la croissance et l'emploi	MCA	Millenium challenge account
DSRP	Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté	MECK	Mutuelles d'épargne et de crédit Komores
DSX	Douala Stock Exchange (Bourse de Douala)	MTN	Mobile telecommunication network
DTS	Droit de tirage spécial	MUCODEC	Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit
EAGB	Electricidade e água da Guine-Bissau	NEPAD	New partnership for African development (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique)
EASSY	East Africa submarine cable system	NIGELEC	Société nigérienne d'électricité
ECOWAN	ECOWAS wide area network	NSI	Note de stratégie intérimaire
ECOWAS	Economic community of West African states	OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économique
EDM	Énergie du Mali	OCI	Organisation de la conférence islamique
EEEOA	Système d'échanges d'énergie électrique ouest-africain	OGM	Organisme génétiquement modifié
EG-LNG	Ecuatorial Guinea-Licudo natural gas	OIF	Organisation internationale de la francophonie
EITI	Extractive industries transparency initiative	OMAC	Office monétique de l'Afrique centrale
EONIA	Euro overnight index average – Taux moyen interbancaire sur l'euro au jour le jour	OMC	Organisation mondiale du commerce
FAD	Fonds africain de développement	OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
FAO	Food and agriculture organization	OMVG	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie
FBCF	Formation brute de capital fixe	OMVS	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
FBT	Financial Bank Tchad	ONEA	Office national de l'eau et de l'assainissement
FC	Franc comorien (KMF)	ONG	Organisation non gouvernementale
FCE	Facilité de protection contre les chocs exogènes	ONU	Organisation des Nations-Unies
FEC	Facilité élargie de crédit	PAA	Port autonome d'Abidjan
FED	Fonds européen de développement	PAC	Port autonome de Cotonou
FGCC	Fonds de garantie des coopératives café-cacao	PAD	Port autonome de Douala
FMI	Fonds monétaire international	PAL	Port autonome de Lomé
FN	Forces nouvelles (Côte d'Ivoire)	PAM	Programme alimentaire mondial des Nations-Unies
FOB	Free on board	PAZF	Pays africains de la Zone franc
FRPC	Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (sigle anglais : PRGF)	PCP	Politique commune de la pêche
GABAC	Groupe d'action contre le blanchiment en Afrique centrale	PCT	Parti congolais du travail
GAFI	Groupe d'action financière	PDG	Parti démocratique gabonais
GBPM	Guinée-Bissau phosphate mining	PDGE	Parti démocratique de Guinée équatoriale
GIABA	Groupe intergouvernemental anti-blanchiment en Afrique (Afrique de l'Ouest)	PECO	Pays d'Europe centrale et orientale
GOANA	Grande offensive agricole pour la nourriture et l'abondance	PED	Pays en développement
HIPC	Heavily indebted poor countries	PER	Programme économique régional
IADM	Initiative d'allègement de la dette multilatérale	PETROCI	Société nationale d'opérations pétrolières de la Côte d'Ivoire
ICA	Infrastructures consortium for Africa	PIB	Produit intérieur brut
ICS	Industries chimiques du Sénégal	PND	Plan national de développement (Guinée équatoriale)
IDE	Investissements directs étranger	PNG	Position nette débitrice des gouvernements
IEDOM	Institut d'émission des départements d'outre-mer	PNUD	Programme des Nations-Unies pour le développement
IEOM	Institut d'émission d'outre-mer	PPTE	Pays pauvre très endetté (en anglais : HIPC)
IFD	Institutions financières décentralisées	PRGF	Poverty reduction and growth facility (sigle français : FRPC)
IHPC	Indice harmonisé des prix à la consommation	PROPARCO	Société de promotion et de participation pour la coopération économique (filiale AFD)
INS	Institut national de la statistique	PUASA	Programme d'urgence d'appui à la sécurité alimentaire
IPC	Indice des prix à la consommation	RCA	République centrafricaine
ISN	Interim strategy note	SADC	Southern African development community
ISPE	Instrument de soutien à la politique économique	SAHFI	Société sahélienne de financement

SANDUK	Établissements de microcrédit (Comores)	STEE	Société tchadienne d'eau et d'électricité
SBEE	Société béninoise d'énergie électrique	SONABHY	Société nationale burkinabè des hydrocarbures
SCO	Société des ciments d'Onigbolo	SONARA	Société nationale de raffinage (Cameroun)
SENELEC	Société nationale d'électricité (Sénégal)	SOTELMA	Société des télécommunications du Mali
SFI	Société financière internationale (sigle anglais : IFC), groupe Banque mondiale	SVT	Spécialistes en valeurs du trésor
SGBC	Société générale de Banque du Cameroun	TCM	Taux créiteur minimum (BEAC)
SGBCI	Société générale de Banques de Côte d'Ivoire	TDM	Taux débiteur maximum (BEAC)
SGBGE	Société générale de Banques en Guinée équatoriale	TEC	Tarif extérieur commun
SGBS	Société générale de Banques au Sénégal	TIAO	Taux d'intérêt sur les appels d'offres « positifs » (BEAC)
SGTB	Société générale tchadienne de banque	TIMP	Taux interbancaire moyen pondéré
SMP	Staff monitored program	TIPP	Taux d'intérêt des prises en pension (BEAC)
SNAC	Syndicat national des agriculteurs comoriens	TISP	Taux d'intérêt sur les appels d'offres « négatifs » (BEAC)
SNBG	Société nationale des bois du Gabon	TMSA	Tanger Mediterranean special agency
SNEC	Société nationale des eaux du Cameroun	TOFE	Tableau des opérations financières de l'État
SNH	Société nationale des hydrocarbures (Cameroun)	TPB	Taux de pénalité aux banques (BEAC)
SNI	Société nationale d'investissement (Togo)	UA	Union africaine
SNPC	Société nationale des pétroles du Congo	UE	Union européenne
SNPT	Société nouvelle des phosphates du Togo	UEAC	Union économique de l'Afrique centrale
SNPSF	Société nationale des postes et des services financiers (Comores)	UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
SNRP	Stratégie nationale de réduction de la pauvreté	UGB	Union gabonaise de banque
SOFIB	Societade financiera internacional de Bissau	UMAC	Union monétaire d'Afrique centrale
SOFITEX	Société burkinabè des fibres et textiles	UMOA	Union monétaire ouest-africaine
SOGARA	Société gabonaise de raffinage	UTB	Union togolaise des banques
SOMAIR	Société minière de l'Air (Niger)	VAN	Valeur actualisée nette
SONABEL	Société nationale d'électricité du Burkina	XAF	Franc de la Coopération financière en Afrique Centrale (CEMAC)
SONATEL	Opérateur global de télécommunications au Sénégal (groupe France Telecom)	XOF	Franc de la Communauté financière africaine (UEMOA)
SORGEE	Schéma optionnel de réorganisation de la gestion des services publics de l'eau et de l'électricité (Mali)		

ANNEXE 5

INSTITUTS D'ÉMISSION ET MONNAIES DES PAYS ET TERRITOIRES DE LA ZONE FRANC

	Institut d'émission	Monnaie	Parité avec l'euro (parité avec le franc français pour mémoire)
France métropolitaine Monaco	Banque de France	Euro (EUR)	1 EUR = 6,55957 FRF (a)
Guadeloupe Guyane Martinique Réunion Saint Barthélemy Saint Martin Saint-Pierre-et-Miquelon Mayotte	Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM), correspondant de la Banque de France	Euro (EUR)	
Nouvelle-Calédonie Polynésie française Wallis et Futuna	Institut d'émission d'outre-mer (IEM)	Franc CFP (XPF)	1 000 XPF = 8,38 EUR (1 XPF = 0,055 FRF)
Bénin Burkina Faso Côte d'Ivoire Guinée-Bissau Mali Niger Sénégal Togo	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)	Franc CFA (b) (XOF)	1 EUR = 655,957 XOF (1 XOF = 0,01 FRF) (c)
Cameroun Centrafrique Congo Gabon Guinée équatoriale Tchad	Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC)	Franc CFA (d) (XAF)	1 EUR = 655,957 XAF (1 XAF = 0,01 FRF) (c)
Union des Comores	Banque Centrale des Comores (BCC)	Franc comorien (KMF)	1 EUR = 491,96775 KMF (1 KMF = 0,0133 FRF) (c)

(a) Depuis le 1^{er} janvier 1999

(b) Franc de la Communauté financière africaine

(c) Nouvelle parité depuis le 12 janvier 1994

(d) Franc de la Coopération financière en Afrique centrale

Le Rapport annuel de la Zone franc est en libre téléchargement sur le site internet de la Banque de France (www.banque-france.fr).

Une version imprimée peut être obtenue gratuitement, jusqu'à épuisement du stock, sur simple demande (cf. adresse ci-contre).

La Banque de France se réserve le droit de suspendre le service de la diffusion et de restreindre le nombre de copies attribuées par personne.

Comité monétaire de la Zone franc

Secrétariat Banque de France
Service de la Zone franc
et du Financement du Développement
049-1466
75049 Paris cedex 01

Ont participé à la rédaction de ce rapport :
Sophie Chauvin, Luc Jacolin, Dzifa Kpetigo,
Jacques Legrand, Julien Moulonguet,
Emmanuel Rocher

Éditeur

Banque de France
39, rue Croix des Petits-Champs
75001 Paris

Directeur de la publication

Pierre Jaillet

Rédacteur en chef

Emmanuel Rocher

Maquettiste

Nicolas Besson

Réalisation

Direction de la Communication

Version papier

Service de la Documentation et des Relations
avec le public de la Banque de France
07-1397

75049 Paris Cedex 01

Téléphone : +1 42 92 39 08

Télécopie : +1 42 92 39 40

Impression

SIMA IVRY 25-1168

Dépôt légal

Octobre 2010

Internet

www.banque-france.fr/fr/eurosys/zonefr/zonefr.htm

